

HISTOIRE
GÉNÉRALE
DE L'ÉGLISE

PARIS. — TYP. ADRIEN LE CLERE, RUE CASSETTE, 29.

HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'ÉGLISE

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DE L'ÈRE CHRÉTIENNE

JUSQU'A NOS JOURS

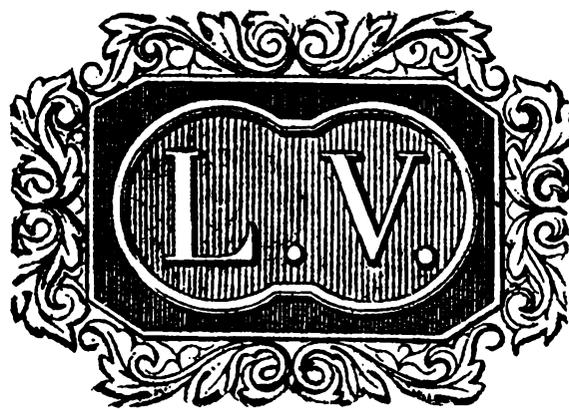
PAR M. L'ABBÉ J.-E. DARRAS

Chanoine honoraire d'Ajaccio, de l'Institut historique de France

QUATRIÈME ÉDITION

REVUE ET CORRIGÉE AVEC SOIN PAR L'AUTEUR

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE DE LOUIS VIVÈS, ÉDITEUR

RUE DELAMBRE, 5.

1859

PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

La nécessité d'un livre élémentaire destiné à servir de base d'un cours d'histoire de l'Église, le besoin d'un texte classique sur lequel le professeur puisse étendre et développer son enseignement, ont donné la première idée d'entreprendre cet ouvrage. Les travaux qui ont paru jusqu'ici en ce genre, importés d'Allemagne et empreints de l'esprit de système qui domine la littérature germanique, sont plutôt des cours de philosophie d'histoire qu'une histoire proprement dite. L'accessoire est ainsi devenu le principal ; et l'on a paru oublier qu'il faut d'abord connaître la suite des faits, leur liaison, leur enchaînement, leur gradation successive, avant de s'occuper de les grouper en système et d'en tirer des conclusions philosophiques. A nos yeux l'histoire est, avant tout, le récit exact, complet, impartial des événements. L'habitude de l'enseignement nous a démontré la nécessité de se placer à ce point de vue, si l'on ne veut rendre stérile l'étude de l'histoire. D'un autre côté, un

exposé aride des faits offrirait un inconvénient aussi grave ; et suivre trop exclusivement l'une ou l'autre méthode, serait donner dans un écueil opposé. Une difficulté non moins sérieuse était celle d'établir de l'unité dans un pareil travail. Voici le plan que nous nous sommes proposé de suivre : il donnera, en quelques mots, l'idée de ce livre.

L'histoire de l'Église est l'histoire du développement de la société catholique instituée par Jésus-Christ, gouvernée par les souverains Pontifes, et, sous leur autorité immédiate, par les évêques établis par eux dans chaque diocèse.

C'est autour de la chaire de saint Pierre, de l'Église de Rome, mère et maîtresse de toutes les autres, que rayonnent, comme autour de leur centre, tous les faits relatifs à l'histoire ecclésiastique. En dehors de cette unité magnifique, de la primauté du Pontife romain, de son autorité visible, d'où découlent l'enseignement toujours vivant, la doctrine toujours infaillible, la perpétuité de l'épiscopat, et, par lui, du sacerdoce catholique, l'histoire de l'Église n'offrirait qu'un chaos de faits sans génération, sans suite logique, sans raison d'être. Le temps a fait justice des oppositions malveillantes, des secrètes défiances que rencontrait naguère une pareille doctrine : et notre siècle, où le besoin d'autorité est d'autant plus grand que l'esprit d'indépendance est devenu une passion plus effrénée, a vu les plus nobles intelligences se rallier au Siège de Rome, et proclamer hautement la suprématie, l'infaillibilité dogmatique du Pontife romain. En plaçant donc en tête de chaque période historique le nom du souverain Pontife qui y préside, nous avons cru établir l'unité dans notre œuvre. Ce que tous les historiens profanes ont fait pour les rois de chaque époque,

nous l'avons fait pour les papes, chefs visibles de l'Église, centre d'autorité, source de tout pouvoir ecclésiastique, pontifes suprêmes de la hiérarchie.

Les faits se succèdent ainsi, dans leur ordre chronologique, se déroulant sous les auspices, sous l'influence, sous l'action de la Papauté. Chaque siècle passe tour à tour, avec ses luttes, ses combats, ses persécutions, ses hérésies, ses conciles, ses docteurs. Après chaque époque, un tableau complémentaire résume l'ensemble des doctrines, l'enchaînement logique, en un mot la philosophie des faits accomplis. L'histoire reprend ensuite sa marche et se continue, à travers les temps, jusqu'à nos jours, embrassant dans son développement complexe les faits, les discussions théologiques, la polémique religieuse, la discipline, le droit canonique, la liturgie ; car chacune de ces sciences a sa racine dans l'histoire de l'Église, et serait incompréhensible sans elle. Nous commençons le récit par une exposition sommaire de la vie de notre Seigneur Jésus-Christ, fondateur de l'Église, et nous conduisons la narration jusqu'au pontificat de Pie IX. La dernière partie de notre œuvre, mêlée encore aux événements de la politique actuelle, a été traitée avec réserve et brièveté. De plus amples détails s'écarteraient de notre plan ; mais nous n'avons pas voulu omettre entièrement des faits d'un ordre si élevé, dont les enseignements puissants retentissent à toutes les oreilles.

Le désir d'être utile à la jeunesse studieuse, à laquelle nous avons dévoué notre vie, l'espoir d'aider à la propagation de la science ecclésiastique, d'offrir au prêtre, à l'homme du monde lui-même qui veut interroger les faits sur la foi catholique, un résumé clair, impartial, méthodique, ont pu seuls soutenir notre faiblesse dans ce long et

pénible travail. Notre devise est celle des anciens : *Inglorius, dum utilis.*

Nous ne voulons point clore cette courte préface sans protester du sentiment de charité qui nous anime pour les personnes, quand nous attaquons le plus vivement les erreurs. Fils dévoué de l'Église, nous ne saurions voir de sang-froid outrager notre Mère ; mais l'historien ne doit jamais oublier « qu'il y aura plus de joie au ciel pour le » retour d'un seul pécheur, que pour la persévérance de » quatre-vingt-dix-neuf justes. »

Paris, 12 mai 1853.

AVERTISSEMENT DE LA SECONDE ÉDITION.

La première édition de ce livre s'est écoulée en moins de six mois; et plusieurs grands séminaires l'ont déjà adopté comme classique. Vivement touché de cette bienveillance pour son œuvre, l'auteur ne s'en dissimule pas la véritable cause. Ce n'est pas au livre lui-même, qui eût pu, en des mains plus habiles, rester moins inférieur à son grand objet; c'est à l'idée générale, au principe, aux doctrines romaines que le public a voulu rendre hommage. Depuis deux cents ans, en effet, c'est la première fois qu'un manuel destiné aux grands séminaires et publié en France, se présente avec l'intention avouée de placer le Pontife romain au sommet de l'histoire et de rendre pleine et entière justice aux papes immortels du moyen âge, dont le génie a dirigé, conduit, sanctifié et sauvé le monde. A ce point de vue seul, l'auteur est heureux du succès de son ouvrage. Qu'il lui soit donc permis d'exprimer publiquement sa vive et profonde reconnaissance pour les illustres prélats qui ont

daigné prendre son œuvre sous leur patronage. Nous n'oublions jamais avec quelle touchante sollicitude Monseigneur l'évêque d'Arras consentit à nous dicter lui-même des observations marquées au coin de ce jugement exquis et de cette haute expérience que l'univers catholique a si souvent admirés dans ses ouvrages. Deux savants et bien-aimés prélats, Monseigneur l'archevêque d'Avignon et Monseigneur l'évêque d'Ajaccio, qui nous ont permis de les révéler et de les chérir comme nos pères, ont mis le comble à leurs bontés, en nous transmettant, l'un, les notes de la commission chargée, dans son diocèse, de l'examen des livres; l'autre, l'appréciation de deux docteurs de la Ville éternelle. Leur suffrage est notre plus douce récompense.

Paris, fête de l'Épiphanie, 1855.

PRÉFACE DE LA TROISIÈME ÉDITION.

Les idées comme les hommes ont leur histoire. Elles naissent et se développent dans les circonstances et les milieux qui leur sont favorables; elles rencontrent des luttes sur leur chemin; elles soulèvent des objections autour d'elles, et leur triomphe n'a de durée qu'en proportion des éléments de vérité dont elles sont la formule et l'expression. Leur victoire n'est donc pas toujours la mesure de leur valeur réelle. Si elles dominant le monde, elles en sont aussi trop souvent les esclaves; et l'opinion publique dont elles se font l'écho, après leur avoir accordé une domination exagérée, les laisse ensuite retomber dans l'ombre, comme un fleuve qui dépose dans son cours les débris enlevés par ses eaux à un rivage étranger.

Le retour vers les doctrines romaines, qui s'est produit en France dans ces derniers temps, offre, à ce point de vue, un spectacle digne de fixer l'attention des hommes sérieux. Avant de dire toute notre pensée à ce sujet, nous éprouvons le besoin de protester de notre respect profond pour les convictions qui nous sont opposées. Une conviction, quand elle est sincère et réfléchie, honore un caractère. En osant proclamer la nôtre, nous invoquons pour elle l'impartialité de jugement et d'appréciation que nous nous ferons tou-

jours un devoir d'appliquer aux autres. Le temps des polémiques oratoires est passé. De nos jours, presque toutes les idées sont tour à tour devenues des faits, et la responsabilité qu'elles entraînent est trop grave pour qu'on les puisse traiter légèrement.

Depuis cent cinquante ans, la France n'étudiait l'histoire de l'Église que dans les ouvrages écrits sous l'influence du gallicanisme. La déclaration de 1682 était devenue l'expression officielle de la religion nationale ; les souverains en avaient fait leur code, les théologiens leur manuel. La doctrine gallicane, sous ses trois aspects, politique, philosophique, théologique, s'y était concentrée tout entière. Par une coïncidence qui semblait devoir assurer à jamais le triomphe de ce système, un homme s'était rencontré, doué de toutes les qualités qui distinguent l'historien, érudition patiente et laborieuse, jugement calme et modéré, joints à je ne sais quelle amabilité d'un style toujours pur, toujours abondant, souple et fort, insinuant ou nerveux, suivant le sujet. Cet homme réussit à faire de l'histoire de l'Église le monument du gallicanisme. Son livre eut seul autorité en France. Les abrégés qui parurent reproduisirent sa doctrine, ses jugements, ses conclusions. Fleury fut l'historien classique et comme le Tite-Live de nos grands séminaires.

Parallèlement à ce mouvement antiromain dont la France fut le théâtre presque exclusif, la théologie et l'histoire, chez les autres nations catholiques, se développèrent dans un sens tout opposé. Les cardinaux Baronius et Bellarmin avaient ouvert la route. Sur leurs traces une foule d'écrivains non moins remarquables par la science et la logique que par leur dévouement au Saint-Siège, vengèrent la Pa-

pauté méconnue. Mais leur voix n'eut pas de retentissement chez nous ; leur parole n'y trouvait nulle sympathie, leur enseignement nul écho.

Deux grands faits avaient dominé la France : la royauté de Louis XIV, dont les splendeurs, en éblouissant les yeux, ne laissaient pas apercevoir les écarts ; le jansénisme, dont les restrictions cauteleuses, l'apparente austérité et la prétendue alliance avec les plus grands hommes du xvii^e siècle exercèrent une séduction d'autant plus dangereuse qu'elle paraissait plus légitime. Louis XIV avait cru devoir, pour les besoins de sa politique, lutter contre le Pape. Le prestige qu'il exerçait sur son époque était tel, que la presque unanimité des évêques de France le suivit dans cette guerre. Toutes les armes dont l'esprit humain, représenté par les plus grands génies, pouvait disposer, furent mises au service du Roi Très-Christien contre la cause du Saint-Siège. On s'étonne, en étudiant de sang-froid cette phase d'un règne d'ailleurs si glorieux, du degré d'animosité où fut portée la querelle. Jamais, peut-être, la France ne fut plus voisine d'un schisme irremédiable ; il fallut toute la prudence du souverain Pontife pour conjurer l'imminence du péril. Cependant le temps vint où Louis XIV abandonna son propre ouvrage. Il retira ses décrets hostiles au Saint-Siège. Les évêques de France adressèrent au Pape une rétractation formelle de tout ce qui s'était passé dans l'assemblée de 1682 ; et Bossuet lui-même, plus grand dans son désaveu qu'aux jours de ses plus beaux triomphes, mettait fin à une polémique de vingt ans par les paroles si fameuses : *Abeat quo libuerit ista declaratio !*

On eût pu croire que le gallicanisme, répudié par ses auteurs, avait cessé d'être. Le jansénisme le ressuscita. Il

était par trop commode à une secte tant de fois condamnée à Rome de trouver sur son chemin une doctrine qui ruinait, par le fondement, l'autorité de Rome. Une alliance étroite se fit entre l'une et l'autre : leurs destinées s'unirent pour se prêter un appui réciproque, et quand la philosophie de Voltaire eut tiré la conséquence imprévue, il est vrai, mais rigoureuse, de toutes ces réticences, de toutes ces dénégations, de tous ces amoindrissements de l'autorité, jansénisme et gallicanisme disparurent un instant avec tout le reste dans l'abîme des révolutions où le monde se précipita.

Ce fut alors que, sur les ruines des monarchies écroulées, pendant que le vicaire de Jésus-Christ, chassé de sa capitale par les armes de la République française, n'avait pas un toit où reposer sa tête, un philosophe chrétien, jeté lui-même par la tempête sur les routes de l'exil, reconstituait, dans des méditations solitaires, les sociétés européennes si profondément bouleversées. L'histoire à la main, il replaçait le Pape au sommet de la hiérarchie, et sa voix, retentissant au milieu des éclats de la foudre, préparait pour l'avenir le triomphe des doctrines romaines. Le comte de Maistre inaugura en France leur retour. L'autorité des souverains Pontifes restaurée au faite du catholicisme, telle était la pensée fondamentale de son livre immortel intitulé : *Du Pape*. Chose étrange ! les révolutions qui détruisent tous les pouvoirs, portent précisément avec elles la preuve la plus frappante de l'indispensable besoin du pouvoir pour les nations et pour les hommes. Leurs propres excès les condamnent, et leurs victoires creusent leur tombe.

Ce ne fut pas cependant sans des luttes acharnées que

les idées de M. de Maistre firent leur chemin dans le monde. Des intérêts politiques, des préjugés d'éducation, des ressouvenirs amers, des arguments puisés aux traditions des parlements antiques vinrent se jeter à la traverse. Le génie militaire reprit contre les Papès, au commencement du XIX^e siècle, les armes que lui avait laissées le XVII^e ; et il eut le malheur de pousser beaucoup plus loin une hostilité fatale. Ces jours de crise passèrent ; mais les haines survécurent. Le gallicanisme se retrancha dans l'arsenal de la législation et dans les polémiques des écoles. Des révolutions nouvelles vinrent apprendre, par des convulsions périodiques, que toutes les autorités sont solidaires ; qu'en déconsidérer une c'est décapiter toutes les autres, et que, si l'on brise les liens du respect, on déchaîne tous les orages. Des hommes de la génération actuelle se présentèrent alors qui dirent franchement, sans détour, comme sans ostentation : « Soyons catholiques, et pour cela soyons dévoués au Saint-Siège. Si tout s'écroule dans nos sociétés, que du moins la pierre immortelle de l'Église soit notre rempart et notre asile. » Ils avaient compris que ce n'est pas le temps de discuter avec le pilote quand le navire est en détresse. Ils avaient compris que l'Église est l'arche du salut, et que, pour se sauver avec l'Église, il en faut suivre le chef.

Il y eut dès lors une immense réaction en faveur de ce que nos adversaires ont appelé l'*Ultramontanisme*. Un homme dont la perte récente a été un deuil universel, M. l'abbé Rohrbacher, après trente ans de labeurs infatigables, refit l'histoire de l'Église, qui semblait avoir dit son dernier mot sous la plume de Fleury. D'autres écrivains, dont les noms sont chers à la génération chrétienne de

nos jours, éclairèrent les nuages dont on avait cherché à obscurcir les illustres mémoires de saint Grégoire VII, d'Innocent III, de saint Pie V ; réhabilitèrent les institutions du moyen âge, en firent pénétrer le sens, découvrirent à toutes les intelligences les splendeurs de la liturgie romaine, et répétèrent à la France du XIX^e siècle le mot de saint Remi au berceau de la France : « Adore ce que tu as brûlé. »

Nous-même, dans la faible mesure de notre obscurité, nous avons voulu apporter un grain de sable à cette grande œuvre de reconstruction. Il semblait qu'un manuel de l'histoire de l'Église, destiné à la jeunesse cléricale, et où la Papauté reprendrait son rang en tête de chaque période religieuse, présenterait quelque utilité. Nous entreprîmes ce travail. Il n'y avait là qu'une œuvre bien modeste. La voie était tracée. L'histoire de M. Rohrbacher, celles de MM. Blanc et Alzog, les travaux de Mosheim, Moehler, Doellinger, Hurter et Ranke ; ceux de MM. de Montalembert, de Falloux, Audin, Christophe, et tant d'autres, nous offraient les matériaux les plus riches et les plus abondants. Faire un choix parmi tant de trésors, coordonner cette moisson immense, la présenter avec une méthode qui mît les grands faits en saillie et laissât dans l'ombre les moins importants, tel fut le dessein du livre qui parut, il y a dix-huit mois, sous le titre d'*Histoire générale de l'Église*, en quatre volumes in-8°. C'était, si l'on veut, une mosaïque où chaque ouvrier pouvait reconnaître la pierre qu'il avait polie ; où la liaison, la méthode, l'unité générale nous appartenaient seules. Six mille exemplaires de cet ouvrage, vendus depuis, ont suffisamment prouvé l'énergie de la réaction qui s'opère en ce moment en faveur des doctrines romaines.

On nous demande maintenant une grande histoire de l'Église, puisée aux sources, et qui déroulerait en seize ou dix-huit volumes l'immense tableau de l'humanité groupée autour de Jésus-Christ, son Chef et son Rédempteur. La division par pontificats dont nous nous sommes servi pour notre résumé, on voudrait la voir appliquée en grand. Il semble que ce travail reste à faire, même après celui de M. Rohrbacher, notre maître si vénéré. On voudrait trouver, dans cette œuvre gigantesque qui illustrera son nom, plus de précision, d'ordre et de clarté. Tel est le sort de ceux qui ouvrent une route; on ne leur tient pas toujours assez compte des difficultés vaincues, et l'on oublie que la perfection ne se rencontre pas dans les travaux des hommes. Il est plus facile de concevoir l'idée d'un pareil ouvrage que de la réaliser. Dieu, qui bénit et fait croître l'humble plante aux flancs du rocher, y laisse souvent dessécher les racines plus ambitieuses du chêne.

Cependant, tout en reconnaissant profondément notre insuffisance, nous n'avons pas le droit et nous ne nous sentons pas le courage de refuser le labeur qui s'offre à nous. Développer l'histoire du monde qui gravite, pendant quarante siècles, autour de Jésus-Christ promis, attendu, figuré, et qui se poursuit depuis l'avènement du Fils de Dieu jusqu'à la fin des temps, sous l'influence, la direction, la suprématie des souverains Pontifes, vicaires de Jésus-Christ, ses représentants sur la terre; retracer, dans la suite des âges, la marche parallèle des deux cités dont saint Augustin a marqué la route; élever la croix de Jésus-Christ au sommet des deux mondes, et recueillir, d'un côté les soupirs, les figures, les espérances; de l'autre, les chants d'allégresse, de triomphe et d'amour: quel sublime en-

semble ! quel magnifique spectacle ! Suivre l'action de Dieu sur l'humanité depuis les jours de la création jusqu'à cette heure, en traversant les siècles écroulés, poussière féconde, ossements blanchis que le souffle de l'histoire doit faire revivre ; s'asseoir avec les patriarches sous la tente dressée au désert ; assister aux grandes vicissitudes des empires, marcher avec Alexandre, Cyrus, César, au-devant du Désiré des nations dont les Perses, les Grecs, les Romains, préparaient le règne qui n'aura pas de fin ; recueillir le sang d'un Dieu versé sur le Calvaire, descendre avec l'Église naissante aux catacombes, la voir monter avec Constantin sur le trône de l'univers, rouler avec le flot barbare dans les convulsions et les ruines du monde ancien pour découvrir sous ses débris le berceau du monde moderne, descendre le cours des âges ; raconter tant de luttes, d'obstacles, de triomphes d'un côté ; de rébellions, de haines, d'ingratitude de l'autre ; compter les gouttes du sang chrétien répandu à grands flots dans tous les siècles, sous tous les cieux, sur tous les points du globe ; redire tant de merveilles de foi, de dévouement, de génie, tant d'efforts d'impiété, tant d'erreurs, tant d'égarements : quel voyage ! quelle œuvre ! quelle écrasante perspective !

Si Dieu nous permet de mener à fin une telle œuvre, notre vie lui appartient. Qu'il soit le soutien de notre faiblesse et la seule récompense de nos efforts.

J.-E. DARRAS,
Chanoine honor. d'Ajaccio.

DIVISION DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ÉGLISE.

L'Histoire de l'Église se partage en huit époques :

La première s'étend depuis Jésus-Christ jusqu'à la conversion de Constantin le Grand (an 1^{er} de l'ère chrétienne-312).

La seconde, depuis la conversion de Constantin jusqu'à la chute de l'Empire d'Occident (312-476).

(Ces deux époques forment le 1^{er} vol. de notre Histoire.)

La troisième, depuis la chute de l'Empire d'Occident jusqu'à son rétablissement en la personne de Charlemagne (476-800).

La quatrième, depuis Charlemagne jusqu'à Sylvestre II (800-999).

(Ces deux époques forment le 2^e vol. de notre Histoire.)

La cinquième, depuis Sylvestre II jusqu'à Boniface VIII (999-1303).

La sixième, depuis Boniface VIII jusqu'à Luther (1303-1517).

(Ces deux époques forment le 3^e vol. de notre Histoire.)

La septième, depuis Luther jusqu'au traité de Westphalie (1517-1648).

La huitième, depuis le traité de Westphalie jusqu'à l'avènement de Pie IX au souverain pontificat (1648-1846).

(Ces deux époques forment le 4^e et dernier vol. de notre Histoire.)

Remarque sur la chronologie de l'Histoire de l'Église.

La chronologie adoptée dans cet ouvrage est celle de l'*Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique*, 3 vol. in-12, publié en 1757, sur le modèle du grand ouvrage sur l'histoire de France, du président Hénault. Il n'entrait pas dans notre plan de traiter à fond les discussions soulevées sur les nombreuses difficultés de la chronologie. Nous avons adopté un système tout fait, non qu'il soit peut-être le plus exact dans tous les détails, mais parce qu'il est le plus généralement suivi. Nous laissons à MM. les professeurs le soin d'indiquer, s'ils le jugent à propos, les systèmes chronologiques qui présentent des divergences plus ou moins graves avec le nôtre.

Fin de l'aperçu

La suite du livre est en qualité visuelle diminuée. Le livre est toutefois complet.

Pour une version entièrement en haute définition, il est possible de se procurer à prix abordable une édition papier du livre en visitant le site suivant :

canadienfrancais.org

Ce PDF peut être distribué librement quoique certaines restrictions s'appliquent. Les détails sont indiqués à la dernière page.

LETTRE ADRESSÉE

A NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE PIE IX

PAR

L'AUTEUR DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ÉGLISE.

BEATISSIME PATER,

Vestræ Sanctitati, velut suo fonti et principio, quidquid ad clericalia studia promovenda idoneum recurrere oportet. Liceat igitur et mihi, quamvis indigno, istam Ecclesiæ Historiam, ad usum seminariorum Galliæ, pedibus Sanctitatis Vestræ filiali animo deponere. Opus quidem arduum, et sane infirmitati meæ nimis impervium, tot et tantas rerum et sæculorum series, a Principe Apostolorum usque ad gloriosum Sanctitatis Vestræ

TRÈS-SAINT PÈRE,

C'est à Votre Sainteté que doivent remonter, comme à leur principe et à leur source, tous les efforts tentés pour le progrès des études ecclésiastiques. Qu'il me soit donc permis, malgré mon indignité, de déposer avec un amour filial aux pieds de Votre Sainteté cette Histoire de l'Église, destinée aux séminaires de France. Entreprendre de dérouler l'immense série des événements et des siècles, depuis le Prince des Apôtres jusqu'au pontificat glorieux de Votre Sainteté, était une tâche trop au-dessus

de mes forces ; et, plus d'une fois, j'ai souhaité que des mains plus habiles se soient chargées d'un pareil fardeau. Cependant on manquait en France de résumés d'histoire ecclésiastique pour l'enseignement du clergé ; ceux qui avaient paru jusque-là étaient encore entachés des opinions gallicanes et ne professaient pas assez d'amour et de respect pour le Saint-Siège. Déraciner entièrement ces erreurs d'un autre âge, rappeler la jeunesse cléricale, l'espérance et comme le germe naissant de l'Église, aux saines doctrines, à l'intégrité de la foi romaine ; inscrire en tête de chaque période historique le nom des Papes dont le génie, la puissance et les vertus ont élevé l'univers catholique au faite de la splendeur et de la gloire, tel a été le but de ce livre. La première édition en a été épuisée en moins d'un an, et déjà plusieurs grands séminaires l'ont adopté comme classique. Puisse ce succès tourner au plus grand honneur de la

Pontificatum deducere; nec immerito multoties optaverim non tam debiles manus tale onus aggressas fuisse ! Deerant tamen in Galliis compendia historiæ ecclesiasticæ ad usum clericorum, aut, si quælibet luci prodita fuerant, a labe gallicana non prorsus aliena, et veram Apostolicæ Sedis reverentiam non satis spirantia. Iastas alterius ævi aberrationes penitus eradicare, clericalem juventutem, spem et quasi nascens Ecclesiæ germen ad fidei romanæ integritatem sanasque doctrinas omnimodo revocare ; Romanorum Pontificum nomina, quorum virtute, ingenio et potentia catholicus orbis ad tantum gloriæ fastigium perductus fuerit, in capite cujusque sæculi inscribere ; hujus operis scopus fuit. Prima jam editio libri hujus, nuper typis mandata, exhausta est, et in pluribus seminariis clericalibus stu-

diis nunc adhibetur ; quod maximo sanctæ Romanæ Ecclesiæ honori, quod erga summum Pontificem filiali obedientiæ et devotioni faustum prosperumque sit.

Benignis igitur oculis istud qualecumque humillimæ reverentiæ pignus aspicere, simulque operi et auctori Apostolicam Benedictionem impertiri Sanctitas Vestra non abnuat.

Devotissime pedes vestros osculans, sum,

Beatissime Pater,

Sanctitatis Vestræ

Obedientissimus et devotissimus filius et servus,

J.-E. DARRAS,

Presbyter Ecclesiæ Trecentis.

Parisiis, die 20 martii 1855.

sainte Eglise romaine, et ranimer partout l'esprit d'obéissance et de dévouement envers le Siège apostolique !

Que Votre Sainteté daigne donc jeter un regard d'indulgence sur cet humble hommage d'un filial respect, et accorder à l'ouvrage et à l'auteur sa Bénédiction Apostolique.

Prosterné à vos pieds que j'embrasse, je suis,

Très-Saint Père,

De Votre Sainteté

Le très-dévoué et très-obéissant serviteur et fils,

J.-E. DARRAS,

Prêtre de l'Église de Troyes.

Paris, 20 mars 1855.

BREF ADRESSÉ PAR SA SAINTETÉ

LE PAPE PIE IX

A L'AUTEUR DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ÉGLISE.



A notre cher fils J.-E. Darras, prêtre, à Paris.

Dilecto filio presbytero J.-E. Darras, Lutetiam Parisiorum.

PIE IX, PAPE.

PIUS, PP., IX.

Cher fils, Salut et Bénédiction Apostolique. Nous avons reçu avec joie votre lettre du 20 mars dernier, à laquelle vous avez joint un exemplaire de votre livre de l'Histoire générale de l'Église, que vous avez voulu nous offrir. Le plan que vous nous exposez comme vous ayant servi pour l'exécution de cet ouvrage, témoigne de votre zèle pour la saine doctrine, de votre dévouement

Dilecte fili, Salutem et Apostolicam Benedictionem. Litteræ tuæ xiii kalendas aprilis proximi ad nos datæ, quibus exemplar offerre nobis voluisti operis de Historia Ecclesiæ generali, fuerunt nobis ipsis quam gratissimæ. Significas enim id tibi fuisse consilii, quod virum certe decet germanæ doctrinæ studio ac singularis erga Nos

ipsos sedemque Apostolicam devotionis et observantiæ laude præstantem. Si, ut confidimus, consilio ipsi opus, quod adhuc legere Nos non potuimus, exacte respondeat, magno illud usui erit istic futurum, ad detque omnibus stimulos ad gravissimam eam ecclesiasticorum studiorum partem penitus internoscendam. Meritas pro oblato ipso operis munere cum tibi, dilecte fili, persolvimus gratias, omnipotentem Dominum suppliciter exoramus, ut sua in te munera multiplicet ac tueatur. Et tanti hujus boni auspiciem adjungimus Apostolicam Benedictionem, quam intimo paterni cordis affectu, ipsi tibi, dilecte fili, amanter impertimur.

Datum Romæ apud S. Petrum, die 8 augusti, anni 1855, Pontificatus Nostri anno x.

PIUS, PP., IX.

et de votre vénération singulière pour Nous et pour le Siège Apostolique. Si, comme Nous en avons la confiance, cet ouvrage, que Nous n'avons pu lire encore Nous-même, répond exactement au dessein qui vous l'a fait entreprendre, il devra être d'une grande utilité, et servira d'aiguillon pour l'étude plus approfondie de cette branche si importante des études ecclésiastiques. Nous vous remercions donc, cher fils, pour l'hommage que vous Nous avez fait de ce livre, et nous supplions le Dieu tout-puissant de protéger par sa grâce et de multiplier en vous ses dons. Comme gage d'une si précieuse faveur, Nous joignons ici notre Bénédiction Apostolique, que Nous vous accordons avec amour, dans l'intime affection d'un cœur paternel.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 8 août de l'an 1855, de notre Pontificat le dixième.

PIE IX, PAPE.

Lettre de S. Em. Monseigneur le Cardinal DONNET

ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

ADRESSÉE A M. L'ABBÉ DARRAS

A l'occasion de la publication de l'Histoire générale de l'Eglise.

Bordeaux, le 12 décembre 1856.

MONSIEUR,

En rappelant M. l'abbé Rohrbacher en 1835 dans son diocèse natal, je ne lui imposai, après deux classes d'hébreu par semaine, d'autre travail au séminaire que la mise en ordre des matériaux qu'il réunissait depuis longtemps pour écrire l'histoire universelle de l'Eglise. Je crois avoir rendu par là un immense service à la vérité.

Ce magnifique monument élevé par la science et la piété de son auteur à la gloire de l'Eglise, a cependant de telles proportions, que tous ne peuvent être appelés à l'étudier, même à le parcourir. Je m'étais donc surpris plusieurs fois à désirer un ouvrage écrit sous la même inspiration, mais sur un plan moins vaste, qu'on pût mettre entre les mains de nos séminaristes ou des hommes du monde.

Vos quatre volumes, Monsieur, répondent à ce besoin : c'est un travail savant, neuf, original. La vérité y rayonne, éclairée des lumières de la critique contemporaine. Le récit est rapide, animé, intéressant.

C'est donc de grand cœur que j'ajoute mon approbation à celle déjà si flatteuse que vous ont donnée d'autres évêques.

Vous débutez, Monsieur, en démontrant que l'histoire des peuples se résume dans celle de leurs souverains ; et, malgré les bonnes raisons de ceux qui veulent fonder une nouvelle école historique, on n'a pu encore trouver de division plus simple et plus rigoureuse que celle adoptée par les premiers auteurs de nos annales, qui divisaient les faits selon la suite des règnes. Vous avez repris les anciennes coutumes, et partagé votre récit selon le nombre de successeurs que la Providence a donnés à saint Pierre. Cette classification, à laquelle vous vous êtes rigoureusement astreint, ne nuit aucunement aux vues d'ensemble que vous exposez fort à propos à la suite de chaque époque, non plus qu'à l'enchaînement des faits et à l'intérêt du récit. Mais, outre cette classification naturelle que présente la succession des pontificats, vous avez voulu marquer certaines divisions qui pussent aider la mémoire et répondre aux diverses vicissitudes que l'Eglise a subies.

Vous distinguez dans votre *Histoire générale* huit époques différentes : la première s'étend jusqu'à la conversion de Constantin ; la deuxième se ferme à la chute de l'Empire d'Occident ; la troisième, qui s'ouvre pour ainsi dire par le baptême de Clovis, heureuses prémices de la soumission des Barbares, se termine au rétablissement de l'Empire d'Occident sur la tête de Charlemagne ; la quatrième, dont les premières années empruntent leur rayonnement au nom de Charlemagne, s'abîme bientôt dans les scandales et les violences.

Vous faites justement observer qu'aucune sorte d'épreuves ne devait manquer à la chaire de Pierre. Toutefois, vous forcez les adversaires de la Papauté à convenir que les vices des papes de cette époque malheureuse sont connus par un seul témoignage violent, passionné et contredit presque en tout point, par Flodoard, un autre contemporain, dont les écrits restèrent longtemps perdus. Le calomniateur de la Papauté du dixième siècle, Luitprand, a donc été accueilli avec trop de complaisance par le protestantisme et l'incrédulité.

Vous nous montrez, dans la cinquième époque de l'histoire de l'Eglise, la

puissance des papes s'exerçant avec plus d'éclat qu'elle ne l'avait jamais fait dans le monde. C'est l'ère des croisades et des grandes dissensions de la Papauté et de l'Empire.

La septième époque commence au milieu de toutes les splendeurs des lettres et des arts, avec le pontificat de Léon X ; elle est bientôt précipitée au milieu des guerres civiles, des révoltes, des massacres, des crimes de toutes sortes que suscita la Réforme, et qui seraient les plus odieux du monde, si la philosophie ne nous avait montré la Révolution française. La huitième époque commence avec l'avènement de Louis XIV, ce roi né dans les miracles, les victoires et les triomphes, et elle dure encore.

On reconnaît, Monsieur l'Abbé, dans l'inspiration de votre travail un cœur éminemment catholique, apostolique et romain. Vous ne faites aucune concession aux préjugés des hommes ni des temps, et vous vous croyez dispensé de garder les ménagements auxquels certains historiens, recommandables d'ailleurs, se sont crus obligés. On comprend difficilement l'illusion du patriotisme qui empêche de reconnaître et de proclamer toute vérité. Je n'ai fait encore que parcourir votre ouvrage, je le lirai dans son entier, et dors et déjà je vais en conseiller la lecture au clergé et aux établissements de mon diocèse.

Votre très-humble et tout dévoué,

† FERDINAND, *Cardinal DONNET.*

Lettre de S. G. Monseigneur l'Archevêque d'Avignon

A L'AUTEUR DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ÉGLISE.

Archevêché d'Avignon, le 18 mai 1855.

Nous, JEAN-MARIE-MATTHIAS DEBELAY, par la miséricorde de Dieu et l'autorité du Saint-Siège apostolique, archevêque d'Avignon ;

Ayant fait examiner les deux premiers volumes de l'*Histoire générale de l'Eglise*, publiée par M. l'abbé Darras ; sachant d'autre part que la continuation de cet ouvrage a obtenu les suffrages d'un juge compétent parmi les membres du clergé régulier ; vu le rapport qui nous a été fait des deux premiers volumes, et l'empressement de l'auteur à donner pleine satisfaction, au sujet de quelques légères inexactitudes presque inévitables dans un travail aussi vaste ; connaissant l'excellent esprit qui anime M. l'abbé Darras et son attachement filial à l'Eglise, persuadé qu'il aura empreint toutes les pages des deux derniers volumes de ce même esprit qui règne dans les deux premiers :

Approuvons, par ces motifs, et recommandons l'*Histoire générale de l'Eglise*, par M. l'abbé Darras.

† J.-M.-M., *archevêque d'Avignon.*

Lettre de S. G. Monseigneur PARISIS

ÉVÊQUE D'ARRAS

A L'AUTEUR DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ÉGLISE.

Humières, en cours de visites pastorales, le 24 avril 1854.

MONSIEUR L'ABBÉ,

J'ai lu presque en entier le premier volume de votre *Histoire générale de l'Eglise*, et à part les taches légères que je vous ai signalées dans quelques-uns de ses détails, je n'ai que des félicitations à vous adresser sur ce travail. L'esprit en est excellent, la doctrine sûre, la rédaction claire et naturelle.

C'est une innovation très-heureuse d'avoir rangé, par ordre de pontificats, les faits de l'histoire de l'Eglise, comme on range souvent, par ordre de règnes, les événements écoulés dans un royaume; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette classification, à laquelle vous vous êtes rigoureusement astreint, ne nuit aucunement aux vues d'ensemble que vous exposez, fort à propos, à la suite de chaque époque un peu considérable.

Votre ouvrage est, de plus, du moins jusqu'ici, véritablement complet. On y voit, avec leurs physionomies distinctes, les Pères de l'Eglise et leurs écrits, les martyrs et leurs actes, les hérétiques et leurs nombreuses erreurs. L'Ecriture sainte, le droit canon et toute la discipline de l'Eglise s'y trouvent également expliqués, avec des développements convenables.

Je n'hésite donc pas à vous dire que, si les trois autres volumes répondent au premier, cette *Histoire générale de l'Eglise* pourra devenir un livre classique d'une très-grande utilité dans nos Séminaires.

Agréer-en mes félicitations, Monsieur l'Abbé, unies à l'expression de ma bien affectueuse estime.

† P.-L., évêque d'Arras.

Nous nous sommes empressé, dans les éditions subséquentes, de faire droit à toutes les observations que l'illustre prélat a daigné nous adresser.

Première Lettre de S. G. Monseigneur CASANELLI D'ISTRIA

ÉVÊQUE D'AJACCIO

A L'AUTEUR DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ÉGLISE.

Évêché d'Ajaccio, le 20 juillet 1854.

J'ai reçu à Rome, Monsieur l'Abbé, les deux premiers volumes de votre *Histoire de l'Eglise*. Après les avoir lus et appréciés à mon point de vue, j'ai voulu les soumettre à l'examen de deux savants illustres, Monseigneur Tissani, célèbre professeur de l'Université de Rome, et le R. P. Ballerini, non moins renommé dans la Ville sainte pour sa profonde érudition. J'ai la satisfaction de

vous annoncer qu'ils sont tous deux d'accord avec moi, dans l'opinion que j'avais conçue de votre ouvrage. Ils en ont loué toutes les parties, sauf quelques points de détail qu'ils ont remarqués au commencement du tome premier, et quelques légères taches qu'ils ont découvertes dans le second volume. Je me souviens de vous les avoir signalées dans une lettre que je vous adressai de Rome, au mois de janvier dernier, et de vous avoir conseillé de faire disparaître, je ne dis pas ces mouches (*mosconi*), mais ces moucheron (*moschetti*), selon l'expression d'un de ces rigides censeurs, le P. Ballerini.

A cela près, ils ont jugé, comme moi, votre travail parfait, tant pour le fond que pour la forme, ainsi que pour l'ordre et la méthode que vous avez suivis dans la distribution et l'exposition des matières. Dès que vous aurez fait les petites corrections indiquées par les savants critiques, votre livre ne laissera plus rien à désirer, et réalisera complètement la bonne pensée qui vous l'a inspiré. Ce qui m'a le plus édifié, en le parcourant, c'est d'y avoir vu partout l'empreinte d'un cœur éminemment catholique, apostolique et romain.

Si les deux derniers volumes que vous nous faites espérer sont, comme je n'en doute pas, de la même valeur que les premiers, je n'hésiterai pas à demander aux Supérieurs de mes séminaires d'adopter votre ouvrage dans leurs établissements, pour l'enseignement de l'histoire ecclésiastique. Je me féliciterai alors d'avoir été un des premiers à profiter du fruit de vos labeurs.

Voilà, mon cher Abbé, ce que j'avais à vous mander pour répondre à votre confiance, et pour la satisfaction de ma conscience.

Je fais les vœux les plus sincères pour le plein succès de votre entreprise, en priant le Ciel de bénir une plume que vous savez si utilement employer dans l'intérêt de notre sainte Eglise.

Recevez, Monsieur et cher Abbé, l'expression de mes sentiments les plus vrais et les plus affectueux.

† X.-T. RAPHAEL, évêque d'Ajaccio.

Seconde Lettre de S. G. Monseigneur CASANELLI D'ISTRIA

ÉVÊQUE D'AJACCIO

A L'AUTEUR DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ÉGLISE.

Évêché d'Ajaccio, le 7 mai 1855.

MON CHER MONSIEUR DARRAS,

Je suis heureux d'apprendre que votre *Histoire ecclésiastique* est déjà à sa seconde édition. Ce succès justifie mes prévisions et le témoignage que je vous ai transmis de deux savants professeurs de l'Université de Rome, plus compétents que moi en pareille matière. Car, je vous l'ai déjà dit, la vie si agitée que je suis forcé de mener depuis vingt-deux ans d'épiscopat, ne me permet pas, autant que je voudrais, de m'occuper d'études historiques. J'avoue cependant que, dans cette circonstance, j'ai dérogé à mes habitudes, pour répondre à votre désir et à votre confiance.

Ce qui a le plus captivé mon attention, dans la lecture de votre ouvrage, c'est l'ordre et la méthode que j'y ai de plus en plus remarqués.

Quant aux détails, j'ai été frappé de la justesse de vos appréciations dans vos comptes rendus sur les conciles, matière si délicate et si épineuse pour un historien. Il est vrai qu'un lien de sympathie m'attache particulièrement à votre travail, dans lequel je trouve reproduites toutes mes convictions sur l'autorité des papes; et je suis heureux de voir l'opinion du clergé de France se prononcer chaque jour plus énergiquement dans le sens de ces principes si chers au Saint-Siège. L'accueil fait à votre ouvrage en est une nouvelle preuve.

Je me félicite, mon cher Monsieur l'Abbé, de cette occasion de vous renouveler l'assurance sincère de mon bien affectueux attachement.

† X.-T. RAPHAEL, évêque d'Ajaccio.

Lettre de Monseigneur de SÉGUR

AUDITEUR DE ROTE

A L'AUTEUR DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ÉGLISE.

Il y avait bien longtemps, cher Monsieur l'Abbé, que les amis du Saint-Siège et de l'Eglise attendaient une bonne Histoire ecclésiastique, courte et complète cependant, d'une lecture intéressante, catholique tout en demeurant impartiale et modérée, et capable de servir à la fois aux laïques et au clergé. Permettez-moi de vous féliciter d'avoir été choisi de Notre-Seigneur pour une œuvre aussi importante, et d'avoir rempli, avec un rare bonheur, toutes ces conditions si difficiles à réunir.

Ce succès est sans aucun doute la récompense de la pensée si vraie et si chrétienne qui domine tout votre beau travail, je veux dire votre amour pour le Saint-Siège apostolique, et l'intelligence catholique qui vous fait comprendre que le Pape a été dans tous les siècles, est, et sera toujours le centre de vie, la tête et le cœur du royaume de Dieu en ce monde. « Là où est Pierre, là est l'Eglise, » disait jadis saint Ambroise.

Dans notre siècle de bon sens et de logique, le bien et le mal tendent de plus en plus à se séparer, et bientôt, sans doute, il n'y aura plus que deux camps dans le monde : l'Eglise catholique et les chrétiens d'un côté, la Révolution et les philosophes socialistes de l'autre. Travaillons tous, chacun dans notre mesure, à grossir les rangs de l'armée de Dieu, et remercions humblement Notre-Seigneur lorsqu'il daigne se servir de nous pour avancer son œuvre.

Agrérez, Monsieur l'Abbé, la nouvelle assurance de mon affectueux attachement.

L.-G. DE SÉGUR, *auditeur de Rote.*

Rome, le 25 mai 1855.

Lettre de M. ÉTIENNE

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-LAZARE

ADRESSÉE A L'AUTEUR.

MONSIEUR L'ABBÉ,

Je regrette de n'avoir pas pu lire moi-même l'*Histoire ecclésiastique* que vous venez de publier pour les élèves des grands séminaires. J'ai chargé de ce soin deux de mes confrères qui, pendant plusieurs années, ont professé l'histoire dans les maisons de notre Compagnie.

Ils sont d'accord dans l'appréciation de votre travail, et je suis heureux de vous dire qu'ils l'ont lu avec le plus vif intérêt, qu'ils en trouvent le plan nouveau, original, ingénieux ; la division simple, naturelle, commode ; la marche facile, claire, pleine de mouvement et de rapidité ; les détails bien choisis et suffisants pour un cours élémentaire ; les jugements sages, modérés, exempts de toute exagération ; le style net, animé, fort, énergique ; l'esprit excellent et franchement catholique ; l'exécution heureuse, exacte, bien suivie.

Je joins donc bien volontiers ma recommandation à toutes celles qui, je n'en doute pas, vous sont déjà venues et vous viendront d'ailleurs ; et je suis convaincu que votre ouvrage se répandra avec un succès égal au zèle qui l'a inspiré, et au talent si remarquable qui l'a composé.

Je suis, etc.

ÉTIENNE, *supérieur général.*

1^{er} avril 1855.

HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'ÉGLISE.

CHAPITRE PREMIER.

SOMMAIRE.

1. Liaison du Christianisme avec le passé. — 2. Plénitude des temps. — Etat religieux et moral du monde à l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ. —
3. Les trente premières années de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. —
4. Vie publique de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — 5. Enseignement du Sauveur, Institution des Sacrements. — 6. Fondation de l'Eglise. — 7. Passion et mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la croix. — 8. Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

1. L'établissement du Christianisme, qui a séparé en deux l'histoire des temps, ne fut point un fait isolé et sans liaison avec le passé. Les quarante siècles qui le précédèrent lui forment comme une immense avenue : « La chute de l'Adam terrestre » appelait, dit saint Augustin, l'Adam céleste, rédempteur du premier. » La promesse d'un Sauveur, faite sur le seuil du jardin de délices, est emportée, dans l'exil, par nos premiers parents, et son souvenir se perpétue au cœur des générations : Dieu la renouvelle aux patriarches : Abraham, Isaac et Jacob se la transmettent, avec le privilège de voir naître, de leur race, le Messie attendu. Un peuple est constitué, phénomène unique dans l'histoire, avec la mission exclusive de garder le dépôt des traditions, le Testament de l'alliance contractée entre Dieu et l'humanité. Ce peuple, borné aux limites étroites de la Judée, sans éclat, sans le prestige des conquêtes, survit seul à toutes les vicissitudes des empires. Égyptiens, Assyriens, Mèdes et Perses, Grecs et

Romains se succèdent autour de lui, passent et tombent tour à tour; lui seul reste debout. Sésostris, Nabuchodonosor, Cyrus, Alexandre, César, font taire le monde, au bruit de leurs victoires. Le peuple juif, tantôt le protégé, tantôt le captif de tous ces conquérants, résiste à leur oppression, subit leur joug, sans que sa constitution soit radicalement altérée, sans que son sang se mêle à celui des races étrangères et disparaisse jamais, comme celui de tant de nationalités secondaires et vaincues. Les erreurs les plus diverses, les cultes les plus variés, les croyances les plus absurdes et les plus opposées, parcourent successivement la terre, sous la bannière des grands conquérants du monde. Leurs religions suivent le sort de leurs empires. Anubis est détrôné par Mithra, qui l'est par le *zéús* des Grecs, le Jupiter des Romains. Le peuple juif seul n'offre pas un exemple de variation dans sa foi. Il porte avec lui un livre dicté à Moïse, plusieurs siècles avant l'époque assignée par les Grecs à l'invention de l'écriture. Ce livre renferme une législation, un cérémonial, un code religieux, civil et militaire; lois, rites, croyances, subsistent dans la même forme, depuis l'époque du Sinäi jusqu'à celle de César. Une seule espérance, une seule figure, une seule aspiration, dominant toute son histoire; c'est l'espérance du Rédempteur, la figure du Messie représentée par les patriarches et les justes de l'ancien Testament; l'aspiration vers ce Christ promis, fils de David et d'Abraham, roi pontife, dont le règne ne doit point avoir de fin. Quel que soit le point de vue d'où l'on se place pour juger ce grand fait, d'un peuple le plus obscur, le moins puissant de tous les peuples, qui offre, au milieu du renversement de toutes les nations, le spectacle d'une perpétuelle durée, il faut y reconnaître une merveille historique sans précédents et sans imitation. Des poètes tels qu'Homère ou Hésiode, des génies tels que Socrate, Platon, Aristote, passionnent le reste du monde pour leurs théogonies ou leurs systèmes philosophiques. Le peuple juif reste en dehors de ces écoles, dont l'écho retentit jusqu'aux limites de la terre. Il laisse élever des autels et sacrifier des victimes à toutes les idoles; il dédaigne la voix des sages de la Grèce. Ses sacrifices sont pour *Jéhovah*; ses maîtres, ses

docteurs sont les prophètes, depuis Moïse jusqu'à Malachie, en passant par David, Élie, Élisée, Isaïe, Jérémie, Ézéchiël, Daniel et les autres, qui viennent tous retracer quelque image du Messie attendu, ajouter quelques traits à son histoire anticipée, révéler, d'une manière plus précise, la date certaine de son avènement. La préoccupation unique, exclusive, de ce peuple, est la venue d'un Sauveur qu'il est chargé d'indiquer au monde. Chose admirable ! Cette nécessité d'un Sauveur domine, à leur insu, toutes les religions païennes de l'antiquité. Chez toutes, en effet, on rencontre le sacrifice humain : comme si tous les peuples avaient senti qu'ils se devaient racheter ; mais ils étaient eux-mêmes insuffisants à leur rançon. Quand le sang humain ne coulait pas, celui des taureaux et des génisses inondait les temples. Il s'établit une libation de sang perpétuelle, qui prit sa source dans l'idée confuse de l'expiation et du rachat religieux. La civilisation antique s'établit sur deux principes, qui dérivèrent de la même idée : l'infériorité de la femme et le droit commun de l'esclavage. Impossible d'expliquer la condition d'avilissement de la première, sans recourir à l'histoire de la déchéance, telle que la raconte Moïse. L'esclavage, subsistant sans conteste pendant quarante siècles, implique le principe de solidarité, qui découlait de l'idée d'une expiation religieuse. Le peuple juif seul avait la clef de ces énigmes, autour desquelles s'agitait toute la vie des nations païennes. Le peuple juif seul avait le secret de ces vagues espérances, de ces aspirations vers un libérateur inconnu, vers un siècle d'or nouveau, chantées par Virgile, et agitant mystérieusement l'Orient et l'Occident.

2. Le Christ devait descendre sur la terre, dit saint Paul, quand serait venue la plénitude des temps : *Ubi venit plenitudo temporis*. L'époque d'Auguste semblait réaliser cette plénitude des temps pour la civilisation antique. L'empire romain, parvenu à l'apogée de sa puissance, avait pour limites : au nord, le Rhin et le Danube ; à l'orient, l'Euphrate ; au midi, la Haute Egypte, les déserts de l'Afrique et le mont Atlas ; à l'occident, les mers d'Espagne et des Gaules, c'est-à-dire près des trois quarts du monde habité. L'empire d'Alexandre avait approché quelque peu

de cette immense étendue, mais le conquérant macédonien, en expirant à Babylone, pouvait, de son lit de mort, entrevoir le démembrement de son empire. Les nationalités, un instant réunies sous sa main victorieuse, se reconstituèrent aussitôt que son épée fut brisée. Les Romains, au contraire, n'étaient point arrivés si subitement à la domination universelle, mais quand ils eurent atteint ce but, le monde entier était façonné à leur joug : leurs pionniers avaient ouvert des routes qui partaient de la ville éternelle pour aboutir aux extrémités de la terre ; leur langue était adoptée, comme un cachet de servitude, par les peuples vaincus : et le monde fut Romain pour des siècles. — Sous l'influence d'un état politique si brillant et si durable, l'essor intellectuel des esprits avait atteint à la perfection du siècle de Périclès, dont celui d'Auguste reproduisait l'éclat. Les lettres, les arts, les sciences se donnaient la main pour faire éclore de concert leurs merveilles. La réunion de tous ces avantages accusait plus éloquemment d'ailleurs l'impuissance du génie humain à se régénérer lui-même, et le besoin d'un Rédempteur divin. En effet, l'état religieux et moral du monde, par une progression en sens inverse, offrait le spectacle le plus humiliant. Les dieux de pierre, de bois, avaient pris toutes les formes : animaux, légumes des jardins, tout avait eu des autels : et l'on était arrivé à n'avoir plus de divinité réelle que la sensualité et le vice brutal. Deux augures ne se pouvaient plus regarder sans rire. La famille n'existait que de nom, et les empereurs étaient obligés de faire des lois pour que le genre humain ne s'éteignît pas dans un célibat infâme · l'esclavage était le droit commun, et la femme de toutes les conditions était la première esclave. Le divorce légal, la prostitution constituée, l'exposition des enfants, le meurtre autorisé dans les jeux publics et dans la famille, l'arbitraire dans le supplice des condamnés, étaient autant de signes caractéristiques d'une dégradation profonde, et sans aucun remède humain. Le Messie attendu des Juifs pouvait seul régénérer le monde. C'était pour ce conquérant pacifique que les esclaves romains traçaient de grandes voies à travers les nations ; c'était pour entendre la bonne nouvelle de son Évangile que tous les

peuples oublièrent leur idiôme étranger, et parlaient la langue de Rome, destinée à devenir plus tard la langue de l'Eglise.

3. Sous le douzième consulat d'Auguste, l'an 750 depuis la fondation de Rome, l'ange Gabriel est envoyé à Nazareth, petite ville de Judée, près d'une vierge, nommée Marie, de la tribu de Juda et de la race de David. Il lui annonce que, par l'opération de l'Esprit saint, et en dehors des lois ordinaires de la nature, elle donnera le jour au Fils de David, au Christ, au Fils de Dieu, au Messie dont le règne n'aura point de fin. Neuf mois après, « on publia un édit de César Auguste pour faire le dénombrement des habitants de toute la terre. » Marie vint avec Joseph, saint vieillard son époux, se faire inscrire à Bethléem, ville de David. « Or, comme le temps était arrivé, elle enfanta son premier-né, et, l'ayant enveloppé de langes, elle le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie. » Des pasteurs vinrent les premiers reconnaître Jésus-Christ, le roi du monde, qui naissait d'une façon si étrange. Des Mages de l'Orient, avertis par une étoile miraculeuse, arrivèrent à leur tour, et déposèrent au pied de cet enfant, qui était Dieu, le tribut offert à la royauté, à l'humanité et à la divinité : l'or, la myrrhe et l'encens. Les cérémonies légales s'accomplirent autour de son berceau. Jésus-Christ subit la cérémonie expiatoire de la circoncision. Marie, vierge avant, pendant et après l'enfantement, accomplit les rites de sa purification, comme les Juives ordinaires ; le Dieu rédempteur, présenté au temple qu'il devait remplacer par le temple de son Eglise immortelle, fut racheté des mains du grand Prêtre, au prix de deux colombes. Cependant le Fils de Dieu ne pouvait descendre sur la terre sans inquiéter les puissances du siècle. Hérode, roi de Judée pour les Romains, crut son trône menacé par l'avènement du roi du ciel. Il ordonna le massacre général de tous les enfants de Bethléem et des environs, « depuis deux ans et au-dessous. » Marie et Joseph emmenèrent l'enfant en Egypte, d'où Dieu le rappela, après la mort d'Hérode. L'Evangile garde le silence sur les premières années de Jésus. A douze ans, il apparaît à Jérusalem, au milieu du temple, parmi les docteurs étonnés de sa

science. Puis il rentre dans l'obscurité, « croissant en âge, en » grâce et en sagesse, » aidant, suivant la tradition, son père adoptif, dans les travaux de son métier de charpentier. — La quinzième année du règne de Tibère, les rives du Jourdain virent descendre du désert un homme vêtu d'une peau de chameau, qui ne buvait ni ne mangeait en la compagnie des autres hommes, dont la vie était austère et mortifiée, dont les paroles prêchaient la pénitence, et qui s'appelait lui-même « la voix du Seigneur, chargée d'annoncer l'avènement de l'Agneau de Dieu. » C'était Jean, fils d'Elisabeth et de Zacharie, dont la naissance avait aussi été annoncée par un ange, et qui avait tressailli, dès le sein de sa mère, à la visite de la Vierge Marie. Le peuple courait en foule aux pieds de Jean, et lui demandait le baptême de la Pénitence. Mais il ne donnait à son ministère qu'un caractère transitoire, et il renvoyait les Juifs « à celui dont il n'était pas » digne de dénouer les cordons des souliers, » suivant qu'il s'exprimait dans sa sublime humilité. Jésus vint lui-même demander à son précurseur le baptême dans les eaux du Jourdain. Une voix se fit entendre du ciel, qui disait : « Celui-ci est mon » Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances. » Le Saint-Esprit, planant sous la forme d'une colombe, acheva de manifester la Trinité tout entière, par la voix du Père, la présence corporelle du Fils de Dieu fait homme, et la figure mystérieuse de la colombe, désignant le Saint-Esprit. Désormais, dit Jean : « Il faut que Jésus croisse et que je diminue. » Le précurseur allait s'effacer devant son maître : il eut la gloire du martyr, et mourut, à la prière d'une femme impudique, pour avoir reproché en face, au tétrarque Hérode, sa vie incestueuse.

4. Ici commencent la vie publique de Jésus-Christ, et sa mission dans le monde, que le baptême de Jean avait, en quelque sorte, inaugurée. De même que Moïse sur le mont Sinai, Jésus se retire quarante jours au désert, et y lutte victorieusement contre le prince du mal ; pour que, semblable en tout à ses frères, l'Apôtre pût dire « qu'il avait passé par toutes nos tentations. » Pour bien établir la différence de sa royauté spirituelle avec la souveraineté de ce monde, Jésus-Christ tout d'abord

manifeste sa puissance par des miracles. Les noces de Cana, qu'il voulut honorer de sa présence, comme pour sanctifier l'humanité dans le mariage qui en est la source, le virent changer l'eau en vin. Dès lors, chacun de ses pas fut marqué par des prodiges. Toutes les infirmités, toutes les maladies, toutes les souffrances, cèdent à sa parole. La fille de Jaïr, étendue sur son lit de mort, ressuscite à la voix de Dieu qui est l'auteur de la vie ; les aveugles recouvrent la vue ; les possédés sont délivrés de leur obsession. Un paralytique de trente années est guéri publiquement le jour du sabbat. Jésus guérit encore le lépreux, le serviteur du centenier. Il rencontre sur son chemin la veuve de Naïm, qui conduisait les funérailles de son fils. Il s'approche de la bière, commande à la mort et rend le fils à sa mère. — Les éléments lui obéissent, les vents et la tempête s'apaisent à son ordre ; il marche sur les flots et y fait marcher à ses côtés l'apôtre saint Pierre : image vivante de l'Eglise catholique, dont saint Pierre devait être le premier Pontife, et que les flots ne submergeront jamais. Le simple attouchement des vêtements du Sauveur guérit l'hémorroïsse. Une vertu secrète et divine s'échappait de lui et opérait des prodiges. La foi de la Chananéenne est récompensée par la guérison de sa fille. Le sourd et muet retrouve, par sa puissance, l'ouïe et la parole. La foule qui le suit jusqu'au désert, oublie d'emporter des provisions pour la route. Jésus-Christ multiplie sept pains et cinq poissons, qui suffisent à la nourriture de plus de cinq mille personnes. En présence de Pierre, de Jacques et de Jean, ses disciples, Jésus-Christ, transfiguré, apparaît dans toute sa gloire sur la montagne du Thabor. Redescendu parmi les Juifs, il continue à passer en faisant le bien, et en accomplissant des miracles. Un aveugle de naissance ouvre les yeux à la lumière, une femme malade depuis dix-huit ans recouvre la santé à sa parole ; un hydropique est également guéri. Enfin, il termine cette série de merveilles constantes, avérées, publiques, dont, pendant trois ans, toute la Judée fut témoin, par la résurrection de Lazare, depuis trois jours enfermé dans son tombeau, et dont le corps était déjà en proie à la corruption de la mort.

5. Nous avons d'abord indiqué sommairement les principaux miracles de Jésus-Christ, parce qu'ils étaient, aux yeux des multitudes, le signe le plus sensible de sa divinité. Sa doctrine n'était pas moins merveilleuse : elle devait produire, dans le monde religieux et moral, la même transformation que la puissance du Fils de Dieu opérait sur le monde matériel. Sa manière d'enseigner n'avait rien qui ressemblât aux méthodes des philosophes et des sages; sa parole n'affectait ni éclat, ni recherche oratoire. Il était simple, familier dans ses discours : il présentait ses idées sublimes sous la forme de paraboles et d'images; c'était dans le cœur qu'il voulait graver sa loi toute de charité; c'était au cœur que sa parole s'adressait. Il mettait une insistance particulière à enseigner *l'unité de Dieu*, père de tous les hommes. Il établissait ce principe fondamental, non par des arguments et des dissertations, mais avec le ton simple, naturel, vrai, du Fils qui parle de son Père. — L'idée qui dominait tout le monde antique était celle d'un Dieu irrité et terrible qu'on ne pouvait voir sans mourir, et qu'il fallait apaiser par le sang des victimes et des hécatombes. Dans la doctrine du Sauveur, Dieu n'apparaît plus que comme le Père de l'enfant prodigue; comme la fontaine d'eau vive pour l'âme altérée, ainsi qu'à la Samaritaine, près du puits de Jacob; comme le bon pasteur qui ramène sur ses épaules la brebis errante; enfin comme le Dieu de la miséricorde et du pardon. C'est le caractère propre et saisissant du Testament nouveau, qui s'appelle, pour cette raison, la loi de Grâce. La grâce de Dieu apparaissant ainsi à la terre, Jésus-Christ établit les canaux par lesquels elle se doit communiquer aux hommes. Ce sont les sacrements, signes sensibles de l'opération mystérieuse et invisible de la grâce sur les âmes : Le *Baptême*, la *Confirmation*, l'*Eucharistie*, la *Pénitence*, l'*Extrême-Onction*, l'*Ordre* et le *Mariage*.

Il faut bien le reconnaître, rien dans le passé ne ressemblait à de telles institutions, à une telle doctrine, à de telles œuvres. « Comme l'enseignement de Jésus-Christ se détache divinement de toutes les erreurs qui l'entourent, au milieu de ces docteurs hypocrites, de ces scribes captieux, de ces Pharisiens superbes!

Comme l'Homme-Dieu déjoue toutes les ruses par sa sagesse ! Comme il foudroie tous les vices par sa sainteté ! Comme il épuise toutes les fureurs par sa patience ! Comme il rassure toutes les faiblesses par sa mansuétude ! Comme il se montre secourable à toutes les douleurs (1) ! »

6. Pour perpétuer le bienfait de la rédemption qu'il apportait au monde, pour assurer à toutes les générations la pureté de sa doctrine, l'intégrité des sacrements qu'il instituait, Jésus-Christ dut fonder et il fonda en effet une société visible, toujours enseignante, toujours une, qu'il chargea du dépôt de ses enseignements. C'est l'Eglise catholique, dont nous étudions l'histoire, et dont il nous faut examiner, en détail, l'institution divine, telle qu'elle lui fut donnée par le Sauveur. Deux objets doivent ici attirer toute l'attention, 1° les éléments choisis; 2° la forme donnée.

I. « Jésus marchant sur les bords de la petite mer de Galilée, » dit l'Évangile, vit des pêcheurs et il leur dit : Venez avec moi, » et je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes. »

Des pêcheurs, n'ayant pour toute fortune que leurs filets, pour toute science que celle de leur métier, voilà les éléments choisis, voilà les premiers rudiments de l'institution de l'Eglise, de cette institution qui doit porter par toute la terre le flambeau de la vérité, confondre la sagesse des philosophes, s'asseoir au Capitole, et régner sans limite et sans fin sur le monde. Les noms de ces élus de Dieu pour une si grande entreprise, étaient tous inconnus au monde des philosophes et des puissants du siècle : Simon qui fut appelé Pierre, Jean et Jacques, fils de Zébédée, André, frère de Pierre, Philippe, Thomas, Barthélemy, Matthieu, Jacques, fils d'Alphée, Simon de Cana, Judas, frère de Jacques, et Judas Iscariote, qui trahit son maître. La faiblesse, l'obscurité, l'ignorance de ces douze Juifs devaient mieux faire ressortir la divinité de la doctrine qu'ils allaient être chargés d'enseigner au monde. Jésus-Christ choisissait, à dessein, la faiblesse de la terre pour confondre les puissances. Il leur recommande, comme une

(1) M. Auguste Nicolas. *Études sur le Christian.*, t. IV, p. 45.

condition caractéristique du succès de leur mission, de rester *faibles*, humainement parlant, et de n'emprunter aucun secours, aucun artifice, aucune défense terrestres. « Ne vous mettez point » en peine, leur dit-il, d'avoir de l'or ou de l'argent dans votre » bourse. Lorsque quelqu'un ne voudra point écouter votre » parole, secouez, en sortant de sa maison, la poussière de vos » sandales. — Je vous envoie comme des agneaux au milieu des » loups. » Il est évident que Jésus-Christ rejette, à dessein, dans la composition de son Eglise, tout ce qu'un homme de la plus vulgaire prudence aurait recherché, et qu'il y fait entrer ce que le même homme aurait infailliblement rejeté. C'est là ce que saint Paul appelle la folie de la croix, que le succès le plus inouï, le plus éclatant, le plus durable, n'a cessé de proclamer hautement la sagesse même de Dieu.

II. Les éléments de sa société, ou Eglise, *Εκκλησία*, ainsi réunis, Jésus-Christ les constitue dans l'unité et dans l'autorité : deux principes corrélatifs, sans lesquels nulle institution ne saurait vivre. Les douze Apôtres ne sont encore que comme des *pierres* isolées qui attendent la *Pierre* fondamentale, pour ne former, avec elle et par elle, qu'un seul édifice. Simon est choisi pour une vocation spéciale ; désormais il s'appellera Pierre : *et imposuit Simonì nomen Petrus*, nom prophétique, car il doit devenir le rocher sur lequel sera bâtie l'Eglise. Sa mission lui est exprimée, quelques jours après, d'une manière plus explicite. « Je te » dis, moi, que tu es Pierre et sur cette *Pierre* je bâtirai mon » Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre » elle. Je te donnerai les clefs du royaume des cieux : tout ce que » tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que tu » délieras sur la terre sera délié dans le ciel. » Voilà maintenant déjà une suprématie constituée dans la hiérarchie de l'Eglise : un chef placé au dessus des autres chefs, une pierre fondamentale élue parmi les autres pierres de l'édifice. L'autorité de ce chef souverain est proclamée plus hautement encore par cette parole : « Pais mes agneaux, pais mes brebis. » Enfin, pour compléter nos citations sur ce sujet, ajoutons un passage qu'on néglige trop souvent, et qui cependant, par son rapport avec les autres, met

encore en saillie la prérogative et les fonctions du *prince des Apôtres*. « Simon ! Simon ! Voici que Satan a demandé de vous » cribler tous, comme l'on crible du froment ; mais j'ai prié » pour vous, en particulier, afin que votre foi ne défaille point : » lors donc que vous aurez été converti, ayez le soin d'affermir » vos frères. » Certes, Jésus-Christ ne pouvait plus hautement manifester sa volonté d'établir l'Eglise sur l'unité de Pierre, de la constituer sous l'autorité de ce pasteur suprême qui doit paître les agneaux et les brebis, c'est-à-dire, suivant l'interprétation des Pères et des docteurs, les évêques et les fidèles ; qui tient dans ses mains les clefs du royaume des cieux, et qui est chargé de confirmer ses frères dans la foi. Pierre et ses successeurs sont donc investis de l'autorité, de la primauté de l'apostolat. L'histoire de l'Eglise doit rayonner autour d'eux dans l'unité d'un même chef et d'une même foi, sous l'autorité du vicaire de Jésus-Christ sur la terre, avec la garantie de cette parole divine : « J'ai prié pour que votre foi ne défaille point. » Cette promesse d'infailibilité est renouvelée plus tard par une autre parole solennelle : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » Et pour sceller dans l'unité cette hiérarchie divinement constituée, Jésus-Christ s'adresse ainsi à son Père : « Père saint, conservez en votre nom ceux que vous m'avez » donnés, afin qu'ils soient *un* comme nous ! Je ne prie pas seule- » ment pour ces Apôtres qui m'entourent, mais encore pour » ceux qui doivent croire en moi par leur parole (les chrétiens » de tous les lieux et de tous les temps, en ce moment présents à » la pensée du Sauveur), afin que *tous* ne soient qu'*un* Comme » vous, mon Père, êtes en moi et moi en vous, qu'ils soient de » même *un en nous*. » Ainsi cette Eglise naissante, qui s'accroîtra de plus en plus, doit rester unie à Jésus, son fondateur, par la tradition non interrompue de Pierre et de ses successeurs. A cette unité, à cette autorité de Pierre et de ses successeurs, doit se rattacher quiconque cherche son salut, car Jésus-Christ a promis d'être avec eux jusqu'à la consommation des siècles.

7. La mission publique du Sauveur, la prédication de sa doctrine appuyée sur les miracles, l'institution de l'Eglise et des

sacrements, dont elle doit être la dispensatrice, n'avaient occupé que trois années. Chose étonnante! Le peuple juif avait été témoin de cette vie extraordinaire; il avait touché du doigt les merveilles que Jésus avait semées sous ses pas; et dans ce Messie, vrai Fils de David, dont les prophéties avaient reproduit jusqu'au moindre trait, il ne reconnut pas le *désiré des nations, l'attente du monde, l'envoyé des collines éternelles*. Cet aveuglement-là même avait été prédit. Il s'explique d'autant plus facilement que le Christ, aux yeux d'un peuple charnel et grossier, devait être un conquérant, un héros environné de gloire et de magnificence. Jésus-Christ, au contraire, déclarait que son royaume n'était pas de ce monde; il prêchait une doctrine entièrement opposée à l'esprit et aux maximes du siècle; il enseignait aux hommes à se détacher des penchants, des désirs, des espérances terrestres, et à ravir, par la mortification et les sacrifices, le royaume des cieux qui souffre violence. Les Pharisiens, qu'il appelait des *sépulcres blanchis*, et dont il démasquait l'hypocrisie, les grands de la terre qu'il alarmait en prenant le titre de *Roi*, roi spirituel et pacifique des âmes, les docteurs de la loi, les prêtres et les scribes qu'il accusait « d'imposer à leurs frères » des fardeaux qu'ils n'eussent pas voulu remuer du bout du » doigt, » mirent en commun leur haine, et résolurent la mort de celui qu'ils ne croyaient qu'un homme. Jésus-Christ connaissait leurs complots. Sans les craindre, mais sans les provoquer, il vint à Jérusalem. C'était peu de temps après la résurrection de Lazare; le peuple lui fit une entrée triomphale, élevant des branches de palmier autour de lui, et étendant ses vêtements sur le passage de l'ânesse, humble monture qui portait le nouveau roi de Sion. Un seul cri s'échappait de toutes les bouches : « Hosanna! Gloire au fils de David! » Cinq jours après, les acclamations triomphales s'étaient changées en vociférations tumultueuses. « Crucifiez-le! Crucifiez-le! Que son sang retombe sur » nous et sur nos enfants! » Que s'était-il donc passé dans l'intervalle? Rien qui pût expliquer un tel changement. Mais l'heure était venue, où le Fils de l'homme devait être livré aux mains de ses ennemis. Jésus-Christ avait célébré la Pâque avec ses dis-

ciples, et avait terminé la dernière cène par l'institution du sacrement de l'Eucharistie, miracle permanent de l'amour d'un Dieu qui réside au milieu des hommes pour en devenir l'aliment et le breuvage. Dans la même nuit, Judas Iscariote, les lèvres teintes encore du sang eucharistique, avait vendu son maître, trente deniers, aux princes des prêtres, et trahi le Fils de l'homme par un baiser. Le crime ne fut pas plus tôt accompli que le désespoir entra dans l'âme du traître; il courut jeter son argent au milieu du temple et se pendit. Les Pharisiens, le conseil des prêtres et le peuple conspiraient la mort de Jésus, en criant : « C'est un blasphémateur ! » Ils l'accusèrent en même temps, auprès du gouverneur Ponce-Pilate, d'être l'ennemi de César. Amené devant eux et interrogé s'il est le Christ, s'il est roi : « Je le suis, » dit-il; car désormais il parle ouvertement et sans parabole. On le livre alors aux insultes de la populace, il est conspué, flagellé, dépouillé de ses vêtements, attaché nu à une colonne, et Pilate dit en le montrant au peuple : *Ecce homo*. Oui ! voilà l'homme, qui paie la rançon de tous les hommes, en souffrant pour eux ! Ses disciples l'abandonnent. Jean et les saintes femmes lui restent seuls fidèles. On charge sur ses épaules une lourde croix, sous le poids de laquelle il tombe à terre; et on le fait marcher ainsi au Golgotha. Sa sainte mère le rencontre dans cette voie douloureuse. Les filles de Jérusalem pleurent sur lui; et il leur prédit qu'elles auront bientôt à pleurer sur le sort de leur patrie et de leurs enfants. Au pied du Calvaire, les soldats jouent aux dés sa tunique; on l'attache à la croix entre deux scélérats, dont l'un se convertit, et le premier saint de la nouvelle loi entre au ciel, ouvert aux hommes par la passion du Fils de Dieu. Il s'écrie enfin. « Tout est consommé. » Et il meurt. La nature s'émeut, les rochers s'entr'ouvrent, les morts ressuscitent. Le rideau du saint des saints se fend du haut en bas; et les ténèbres couvrent la terre. Les témoins de cette mort divine s'écrient : « Il était vraiment le Fils de Dieu. » Joseph d'Arimathe sollicite et obtient de Pilate la permission d'ensevelir le corps de Jésus. On le dépose dans un sépulcre, taillé dans le rocher; on roule, à l'entrée, une énorme pierre; les Juifs apposent leur

sceau et y placent des gardes (33) (1). Le *consummatum est* du Calvaire annonçait au monde l'accomplissement de toutes les prophéties. Au moment où Jésus-Christ expirait, s'achevaient précisément les soixante-dix semaines d'années prédites par le prophète Daniel. La chute d'Adam était réparée par le sacrifice d'un Dieu. La médiation du Rédempteur, la réconciliation de l'humanité avec Dieu étaient des faits accomplis.

8. Trois jours après sa mort, Jésus-Christ sort victorieux du tombeau. Les gardes tombent à la renverse ; la pierre du sépulcre est soulevée ; les disciples revoient leur maître glorieux, immortel. Saint Thomas, plus incrédule, touche les cicatrices de ses blessures, il met la main dans la plaie de son côté. Pendant quarante jours Jésus-Christ demeure au milieu d'eux, leur renouvelant ses instructions pour le développement de son œuvre, opérant une infinité de miracles sous leurs yeux. Ce fait de la résurrection, parfaitement établi par les quatre Evangiles, surabondamment démontré par l'incrédulité même de saint Thomas, « qui nie avec opiniâtreté, dit saint Léon-le-Grand, afin que le » monde croie avec d'autant plus d'assurance, » est la base de notre foi et la confirmation de la divinité de l'Eglise. « Si Jésus- » Christ n'est pas ressuscité, dit saint Paul, notre prédication est » vaine, notre foi inutile. » C'est dans le fait de la résurrection du Sauveur, pendant les quarante jours où ses disciples le voient, le touchent, lui parlent, recueillent ses instructions, qu'ils puisent un inébranlable courage pour annoncer l'Evangile. Enfin Jésus les réunit une dernière fois à Béthanie, et, sur une montagne qui domine cette ville, il leur adresse ces paroles : « Toute » puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. Allez, annon- » cez l'Evangile à toutes les créatures ; baptisez-les au nom du » Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Il les bénit ensuite, en étendant sur eux les mains. Au même instant il fut élevé dans le ciel, et un nuage le déroba à leurs regards.

(1) Nous adoptons ici la chronologie la plus simple, sans prétendre l'imposer de préférence. Nous connaissons l'opinion qui place la mort de N.-S. J.-C. sous le consulat des deux Geminius, l'an 23 de notre ère. Elle s'appuie sur des autorités respectables et a été adoptée par de savants critiques.

CHAPITRE II.

SOMMAIRE.

§ 1^{er}. PONTIFICAT DE SAINT PIERRE. (33 de l'ère chrétienne. 29 juin 67.)

1. Pentecôte. — 2. Vie des premiers chrétiens. — 3. Election des sept diacres. — 4. Conversion de saint Paul. — 5. Vocation des Gentils. — 6. Persécution d'Hérode-Agrippa. Dispersion des Apôtres. — 7. Première mission de saint Paul. — 8. Concile de Jérusalem. — 9. Seconde mission de saint Paul. — 10. Troisième mission de saint Paul. — 11. Quatrième mission de saint Paul. — 12. Première persécution générale sous Néron. Martyre de saint Pierre et de saint Paul.

§ 2. PONTIFICAT DE SAINT LIN. (67-78.)

13. Ruine de Jérusalem par Titus. — 14. Mort de saint Lin.

§ 3. PONTIFICAT DE SAINT CLET OU ANACLET. (78-91.)

15. Identité de saint Clet ou Anaclet. — 16. Extension du christianisme dans les Gaules et la Germanie.

§ 4. PONTIFICAT DE SAINT CLÉMENT I^{er}. (91-100.)

17. Lettres de saint Clément I^{er} aux Corinthiens. — 18. Hérésies du premier siècle. — 19. Seconde persécution générale sous Domitien.

§ 1^{er}. **Pontificat de saint Pierre.** (33-29 juin 67.)

1. En montant au ciel, le Fils de Dieu laissait à ses disciples le soin de continuer sa mission et de prêcher l'Évangile à tous les peuples. Pour répondre à leur vocation sublime, il leur fallait une force et des lumières supérieures, il leur fallait la plénitude de l'Esprit saint qui, selon la promesse du Seigneur, *leur apprendrait toutes choses*. Jusqu'à la venue de cet Esprit saint qui devait ouvrir leur apostolat, de même qu'il s'était reposé sur Jésus-Christ en forme de colombe, au commencement de la vie publique du Sauveur, les Apôtres se tinrent renfermés dans le cénacle, « avec Marie, mère de Jésus, et les saintes femmes, » persévérant dans la prière. » Durant ces jours d'attente, Pierre, déployant pour la première fois l'autorité dont il avait été revêtu,

pour « paître les brebis et les agneaux, » en vertu de sa primauté, prit la parole, et exposa la nécessité de compléter le collège apostolique, et de remplir la place du traître Judas par l'élection d'un nouvel Apôtre. Le sort tomba sur Mathias. Ainsi furent remplis les « douze trônes où devaient s'asseoir les juges » des douze tribus d'Israël. » Quelques jours après, à la fête commémorative de la promulgation de la loi sur le Sinai, l'Esprit saint, sous la forme de langues de feu, descendit sur les Apôtres et les disciples assemblés; il leur communiqua l'intelligence et l'ardeur qui devaient renouveler la face de la terre. Depuis cet instant, l'Esprit vivificateur demeure indissolublement lié à l'Église, sa mystique épouse, et conserve en elle l'unité de l'amour et de la foi. Chaque siècle de l'histoire ecclésiastique nous présentera la trace de ses inspirations fécondes. Ses effets se manifestèrent aussitôt chez les Apôtres. Ces hommes, auparavant si lents à croire, si bornés dans leurs vues, si chancelants et si craintifs, font éclater, à partir de cette heure merveilleuse, une énergie, un zèle, un courage qu'ils ne démentent plus jusqu'à la mort. Mais c'est le don des langues qui fait d'abord le plus d'impression sur les Juifs et les prosélytes, accourus de toutes parts à Jérusalem pour célébrer la fête de la Pentecôte. Des Parthes et des Mèdes, des habitants de la Mésopotamie et de l'Asie-Mineure, des Juifs d'Égypte et de Rome, de Lybie, de Crète et d'Arabie, sont stupéfaits d'entendre, chacun dans sa langue, la parole des disciples. La voix du Prince des Apôtres convertit en ce jour trois mille hommes à la foi. Quelques jours après, Pierre, car c'est de lui qu'émanent tous les premiers actes de l'Église naissante, Pierre guérit d'une parole, sur les marches du temple, un homme perclus depuis sa naissance. Le peuple s'assemble en foule pour admirer le prodige; le chef des Apôtres prêche à la multitude le nom de Jésus-Christ, et cinq mille personnes se convertissent. Les chefs des Juifs commencent à s'alarmer d'une telle puissance d'œuvres et de paroles. Les prêtres et les Sadducéens font saisir Pierre et Jean, et les mettent en prison. Le lendemain, les illustres captifs sont introduits devant le sanhédrin. Pierre expose, en présence de ses juges, la divinité

de Jésus-Christ, sa résurrection d'entre les morts. On veut lui défendre de prononcer jamais devant le peuple ce nom divin. « Jugez vous-mêmes, leur répondit-il, s'il est juste de vous » obéir plutôt qu'à Dieu. Pour nous, nous ne pouvons taire ce » que nous avons entendu et vu. » On les laissa aller. Chaque jour voyait augmenter le nombre des croyants, que les discours des Apôtres, non moins que leurs miracles, conquéraient à Jésus-Christ. On plaçait les malades dans les rues, pour que Pierre, en passant, les touchât au moins de son ombre; le peuple apportait des villes voisines à Jérusalem, les possédés et les malades de toute espèce, et ils retournaient guéris. Les rigueurs de la synagogue étaient impuissantes à arrêter l'Église dans ses rapides progrès : on jetait les Apôtres en prison, mais la nuit ils étaient délivrés par un ange; on les flagellait, mais ils se réjouissaient d'*endurer cet opprobre pour le nom de Jésus-Christ*. Déjà la question de les mettre à mort avait été agitée au sanhédrin; un de ses membres, Gamaliel, sut empêcher la réalisation de ce crime.

2. La multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme, et ne formait qu'une grande famille où personne ne possédait rien qui ne fût à ses frères. On ne connaissait point de pauvres parmi eux, parce que tous ceux qui avaient des champs ou des maisons les vendaient et en apportaient le prix aux Apôtres, afin d'être distribués à ceux qui en avaient besoin (1). Ils avaient des exercices communs avec les Juifs, comme de fréquenter le temple, aux heures des prières et des sacrifices, où ils s'assemblaient tous sous le portique de Salomon. De plus, ils se réunissaient dans les cénacles ou oratoires des maisons chrétiennes, les plus commodes et les plus spacieuses, sous la présidence des Apôtres ou des prêtres institués par eux. Là ils étaient instruits des mystères de la foi et des maximes de Jésus-Christ, ils persévéraient avec ferveur dans la prière et dans la communion de la fraction du pain, c'est-à-dire dans la réception du sacrement de

(1) Hæc erat angelica respublica nihil ducere proprium, hoc protulit primum germen nascens Ecclesia. (CHRYSOST. *In Act. Apost.* 7.)

l'Eucharistie. Ils prenaient ensuite leur nourriture ordinaire en commun. Ce sont ces repas qui furent appelés dans la suite *agapes* (charité et dilection). Toutefois la communauté de biens n'allait pas jusqu'à un complet anéantissement des droits et des rapports de la propriété; elle n'était non plus imposée à personne comme un devoir, et elle ne fut point introduite dans les autres Eglises. C'est donc une erreur historique grossière de prétendre que l'esprit de l'Évangile et de la primitive Eglise est destructeur de la propriété. Lorsque Ananie et Saphire essaient de tromper les Apôtres, en gardant une partie de la somme qu'ils avaient retirée de leurs biens, Pierre leur dit : « Pourquoi mentez-vous » à Dieu? N'étiez-vous pas libres de conserver toutes vos richesses » et d'en jouir? » La mort subite dont ils sont frappés aux pieds du Prince des Apôtres, prouve aux fidèles qu'on ne trompe pas impunément les ministres du Seigneur. A l'extérieur, les chrétiens vivaient comme les Juifs, avec lesquels les auteurs païens de ce temps les confondent. Ils observaient encore les cérémonies de la loi, bien que celle-ci, d'après son caractère figuratif, eût cessé d'obliger, après l'accomplissement des figures dans la personne de Jésus-Christ. C'était une époque de transition, qui ne devait finir qu'après la ruine de Jérusalem, annoncée par la parole prophétique du Sauveur, qui avait prédit à la génération présente qu'elle serait témoin de cette catastrophe.

3. Les plaintes de quelques Juifs hellénistes, c'est-à-dire d'origine grecque, qui prétendaient que leurs veuves étaient oubliées dans la distribution des aumônes, faite chaque jour par les Apôtres, donnèrent lieu vers ce temps à l'élection de sept diacres (33). Ils furent choisis par les fidèles, et présentés aux Apôtres qui leur imposèrent les mains. Etienne, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas, furent investis de ce ministère, qui consistait à prendre soin de la nourriture des pauvres et de la distribution des aumônes. Ils devaient aussi servir à l'administration de l'Eucharistie, et prêcher l'Évangile, comme le prouve l'exemple de saint Etienne, le premier d'entre eux. Les conversions nombreuses, que Dieu opérait par sa parole, le désignèrent à la fureur des princes des prêtres. Accusé

par eux de blasphème, Étienne fut entraîné hors de l'enceinte de Jérusalem et lapidé. Il mourut en priant pour ses bourreaux, et fut le premier martyr de cette Eglise, dont le sang ne cesse de couler pour la cause de Dieu et l'honneur de la vérité, depuis dix-huit siècles. L'effet immédiat de la persécution, qui éclata alors, et s'étendit sur tous les chrétiens encore resserrés dans les murs de Jérusalem, fut que les fidèles se répandirent dans les villes voisines, et posèrent ainsi le fondement de nouvelles églises dans toute la Palestine, la Samarie, et jusqu'en Phénicie, en Syrie et en Chypre. La parole et les guérisons miraculeuses du diacre Philippe gagnèrent à l'Évangile un grand nombre de Samaritains, qui reçurent ensuite le sacrement de Confirmation et les dons du Saint-Esprit, des mains de Pierre et de Jean. Une rencontre ayant été providentiellement amenée entre Philippe et Candace, l'un des principaux officiers de la cour d'Éthiopie, qui se rendait à Jérusalem, celui-ci fut converti et baptisé; de retour dans son pays, il y propagea le christianisme. Dans le même temps, Simon le Magicien, voulant obtenir des Apôtres, à prix d'argent, la puissance de communiquer les dons du Saint-Esprit, fut repoussé par Pierre avec horreur. Telle fut la première tentative du crime abominable de *simonie*, qui a conservé le nom de son auteur, et qui consiste à acheter, au prix des choses de ce monde, les intérêts du royaume céleste. Simon, loin de se repentir, employa la connaissance imparfaite qu'il avait des vérités de l'Évangile à former une hérésie, la première qui se soit élevée dans l'Eglise. En morale, il admettait pour principe qu'il n'y a point d'actions bonnes de leur nature. Ainsi les œuvres sont inutiles au salut, et la grâce suffit seule à sauver les hommes, sans correspondance de leur part. C'était le germe du *prédestinarianisme*. Sa doctrine consistait en une sorte de fusion entre les éléments du christianisme et les fables de la mythologie païenne. C'était le germe du *gnosticisme*.

4. Parmi les persécuteurs des croyants, se faisait remarquer par son infatigable activité, par son zèle fougueux et presque féroce, Saul, jeune homme né à Tarse en Cilicie, de parents juifs, de la tribu de Benjamin, mais qui étaient citoyens ro-

mains. Pendant le supplice de saint Étienne, Saul gardait les vêtements de ceux qui lapidaient le saint diacre. Depuis il n'avait cessé de poursuivre les chrétiens, mais le temps était venu où le loup allait être changé en agneau, le persécuteur en apôtre. Ce jeune Cilicien « qui n'a que trois coudées de haut (1), » est destiné à porter l'Évangile devant les rois et les peuples. La culture classique qu'il a acquise dans les écoles florissantes de Tarse, sa patrie ; son éloquence qui le fait ranger par le célèbre Longin à côté de Démosthène, d'Eschine et d'Isocrate, lui serviront à prêcher le nom de Jésus-Christ aux Gentils. La science des Écritures et des traditions hébraïques, qu'il a puisée aux pieds de Gamaliel, lui permettra de fonder l'alliance nouvelle sur les bases de l'ancienne. Par la sublimité de son talent, l'énergie de sa volonté, l'ardeur de son caractère, il est appelé à propager au loin l'Église du Christ, et à faire connaître toute la profondeur et la richesse de la doctrine évangélique, en l'exposant avec une merveilleuse clarté, en face des préjugés du judaïsme et des erreurs païennes. Afin d'arrêter les progrès de l'Évangile, Saul se fit donner par le grand conseil ou sanhédrin des Juifs, en l'année 35 ou 36, des lettres adressées aux présidents des synagogues, dans la Palestine et la Syrie, avec de pleins pouvoirs pour conduire, chargés de chaînes, à Jérusalem, les chrétiens dont il pourrait s'emparer. Il se rendait à Damas, lorsque tout à coup, au milieu du chemin, il est investi par une lumière surnaturelle. Frappé d'éblouissement, il tombe à la renverse et entend ces paroles : « Saul, pourquoi me persécutez-vous ? » Sur sa demande : « Qui êtes-vous, Seigneur ? » il reçoit pour réponse : « Je suis Jésus de Nazareth, que vous persécutez. » En même temps l'ordre lui est donné de se rendre à Damas, où il apprendra ce qu'il doit faire. Pendant son séjour en cette ville, le disciple Ananias, averti par une vision céleste, vient le trouver, lui impose les mains, lui rend la vue qu'il a perdue sur le chemin de Damas, et le baptise. Saul, complètement changé, prêche aussitôt le nom de Jésus-Christ, dont il était jusque là le plus ardent persécuteur. Il parcourt l'Arabie Pétrée, soit pour

(1) BOSSUET. *Panegyrique de saint Paul.*

prêcher les Juifs qui s'y trouvaient, soit pour se préparer dans la retraite à sa mission apostolique. Trois années après, de retour à Damas, il lui fallut fuir pendant la nuit, pour échapper aux embûches des Juifs qui voulaient le mettre à mort. Il fit alors son premier voyage à Jérusalem, pour voir Pierre, « pour le » contempler, l'étudier, dit saint Chrysostôme, comme plus grand » aussi bien que plus ancien que lui ; » « pour le voir, dit Bossuet, afin qu'il demeurât établi à jamais que, quelque docte, » quelque saint qu'on soit, il faut voir Pierre. » Saul le persécuteur changea depuis son nom en celui de Paul l'Apôtre, pour exprimer, d'une manière sensible, la transformation intérieure que la grâce avait opérée en lui. Il prêchait courageusement l'Evangile dans les synagogues, mais les tentatives de meurtre des Hellénistes irrités contre lui l'ayant bientôt forcé de partir, il se rendit directement à Tarse, sa ville natale.

5 Vers ce temps (35), l'apôtre saint Jacques fut choisi par saint Pierre pour être élevé à la dignité d'évêque de Jérusalem. Sa vertu l'avait fait surnommer le Juste. On l'appelait le frère du Seigneur, selon le génie de la langue hébraïque, parce que, fils d'Alphée et de Marie, sœur de la sainte Vierge, il était parent de Jésus-Christ. Laissant donc les disciples de Jérusalem sous la conduite de ce saint pasteur, Pierre commença à parcourir les villes de la Judée, pour visiter les saints et les affermir dans la foi. Les miracles, nécessaires alors à la propagation de l'Evangile, accompagnaient sa parole. A Lydda, la même ville que Diospolis, il rend la santé à un paralytique, et tous les habitants de cette ville et des campagnes de Saron se convertissent au Seigneur. A Joppé, il ressuscite la veuve Tabithe, et la rend aux saints dont elle était le modèle, aux pauvres dont elle était la seconde providence. Cependant l'heure était venue où les portes de l'Eglise, jusqu'alors ouvertes aux seuls Juifs, devaient aussi laisser librement entrer les païens. Pierre, qui parcourait la Palestine, employant à constituer et à étendre les nouvelles églises le temps que lui laissait la fin de la persécution, fut préparé à ce grand événement par une vision dans laquelle il reçut l'avertissement de ne plus regarder comme souillé ce que Dieu

lui-même avait déclaré pur. Dans le même temps, une autre vision ordonnait à un homme craignant Dieu, au centurion Cornélius de Césarée, d'envoyer chercher le chef des Apôtres à Joppé, où il venait de rappeler à la vie la veuve Tabithe. Pierre vint, et annonça l'Évangile au centurion et à ses amis, animés des mêmes sentiments. Pendant qu'il exposait la divine doctrine, son auditoire, uniquement composé de païens, reçut tout à coup le Saint-Esprit, et ceux qui étaient présents se mirent à parler des langues qu'ils n'avaient pas apprises. Pierre n'hésita point alors à baptiser des hommes si évidemment appelés de Dieu. Ainsi l'Eglise recevait les prémices de la gentilité dans son sein. Il est à remarquer que c'est à Pierre seul, parmi les Apôtres, que Dieu révèle d'abord le mystère de la réunion des Juifs et des Gentils dans un même bercail; mystère le plus difficile à croire au commun des fidèles élevés dans les maximes du judaïsme, dans une séparation légale et absolue d'avec les nations. Le fait de la vocation des Gentils fut bientôt solennellement consacré par la fondation du siège apostolique d'Antioche, que saint Pierre inaugura le premier, et où les fidèles furent aussi, pour la première fois, désignés sous le nom de chrétiens (*christiani*). La terminaison latine de ce mot donne à conclure qu'il fut employé d'abord par les Romains demeurant à Antioche.

6. Une seconde persécution, mais dirigée cette fois spécialement contre les chefs de l'Eglise naissante, fut suscitée par Hérode Agrippa, petit-fils d'Hérode-le-Grand, à qui l'empereur Claude avait conféré en même temps la dignité royale et le gouvernement de la Judée. Voulant se montrer juif zélé, et désireux de plaire au peuple, Hérode Agrippa fit décapiter l'apôtre saint Jacques, fils de Zébédée, et jeter Pierre en prison, sous la garde la plus sévère. Le chef de l'Eglise, pour la délivrance duquel les fidèles adressaient de ferventes prières au Seigneur, fut mis en liberté la nuit par un ange. Il quitta Jérusalem sur-le-champ; et la mort subite d'Agrippa, après laquelle la Judée devint province romaine, mit fin à la persécution. Dans l'intervalle, les Apôtres s'étaient séparés, pour aller prêcher l'Évangile dans les diverses contrées de l'univers. Avant de se quitter,

ils composèrent un abrégé substantiel de la doctrine chrétienne, auquel on donna le nom de *symbole*, terme emprunté à la discipline militaire des légions romaines, parce que, semblable au mot d'ordre ou symbole, il servait à distinguer les fidèles des païens ou des hérétiques. Le symbole devait assurer l'unité de doctrine, de même que la primauté de saint Pierre maintenait l'unité de gouvernement. L'histoire de la plupart des Apôtres, après leur dispersion, est enveloppée de ténèbres presque impénétrables. Saint Luc désormais ne rapporte plus que les actes de saint Paul, et à l'exception de saint Pierre, de saint Jean et de saint Jacques, sur lesquels on possède quelques renseignements plus précis, on est réduit pour les autres à de courtes indications souvent fort incertaines. Saint Mathias alla prêcher l'Évangile dans la Colchide; saint Jude dans la Mésopotamie; saint Simon dans la Lybie; saint Mathieu, après avoir écrit son Évangile à la prière des fidèles de Judée, se rendit en Éthiopie; saint Barthélemy passa dans la grande Arménie; saint Thomas alla chez les Parthes et jusqu'aux Indes; saint Philippe, après avoir évangélisé la Haute-Asie, mourut à Hiérapolis en Phrygie; saint André fut envoyé chez les Scythes, d'où il passa en Grèce et en Épire. Jacques, fils d'Alphée, demeura à Jérusalem dont il avait été établi évêque; saint Jean prêcha dans l'Asie-Mineure. D'après l'opinion la plus probable, la sainte Vierge ne le suivit point dans ses voyages apostoliques. Une tradition ancienne et fort répandue en Orient rapporte qu'elle mourut à Jérusalem; et la croyance de l'Église est qu'elle ressuscita peu après sa mort, et que, par une glorieuse assomption, elle fut élevée en corps et en âme dans le ciel (1). Elle mourut, selon toute apparence, à Jérusalem, l'an 45 ou 47.

(1) L'Assomption de la sainte vierge n'est pas un dogme catholique, en ce sens qu'elle n'a jamais été définie comme une vérité de foi. Il en était de même de la croyance à l'Immaculée Conception, avant le décret dogmatique du 8 décembre 1854, qui a comblé de joie l'univers catholique. Cependant la croyance à l'Assomption de la sainte Vierge, consacrée par la tradition, et par la fête célébrée en son honneur dans les deux Églises grecque et latine, est chère, à juste titre, à tous les fidèles.

Saint Pierre avait commencé par fixer son siège à Antioche dont il fut le premier évêque ; il y demeura environ sept ans , et la quitta pour aller à Rome établir le séjour des vicaires de Jésus-Christ sur la terre. Ces deux évêchés de saint Pierre ont tellement fixé l'attention des fidèles , que , dès les premiers siècles , deux fêtes solennelles furent instituées pour en célébrer la mémoire. Dans l'intervalle de la fondation de ces deux sièges , le saint Apôtre prêcha l'Évangile dans le Pont , la Galatie , la Bithynie , la Cappadoce et l'Asie-Mineure , suivi de Marc , de Pancrace , de Marcien , de Rufus , d'Apollinaire , évêques futurs d'Alexandrie , de Syracuse , de Capoue. Cependant saint Pierre envoyait saint Marc , son disciple , fonder l'église d'Alexandrie. La capitale de l'Égypte reçut ainsi , par cet intermédiaire , la foi de saint Pierre , de même que l'avaient reçue Rome , la capitale de l'Occident , et Antioche , la capitale de l'Orient. Avant de se séparer de son maître , saint Marc écrivit son Évangile , à la prière des fidèles de Rome , qui désiraient conserver le souvenir des prédications du chef des Apôtres.

7. Dans le même temps , saint Paul recevait à Antioche la consécration de l'apostolat. C'est à cette consécration qu'il en appelle , quand il dit (*Gal. I, v. 1*) que ce n'est point par les hommes , mais par la grâce de Jésus-Christ qu'il a été fait apôtre. Prenant alors avec lui Barnabé et Jean-Marc , ils partirent ensemble pour leur première mission. Ils prêchèrent l'Évangile à Salamine , capitale de l'île de Chypre , s'adressant d'abord dans les synagogues , où leur origine juive leur donnait facilement entrée. Appelé à Paphos par le proconsul Sergius Paulus , Paul frappa de cécité l'imposteur Elymas (Bar-Jesu) , qui se trouvait dans cette ville , et conquit le proconsul à la foi. De Paphos , les messagers de la bonne nouvelle revinrent sur le continent asiatique , et de Perga en Pamphylie , où Marc les quitta , ils allèrent à Antioche de Pisidie. Là et à Iconium , en Lycaonie , leur parole convertit une multitude de juifs et de païens à l'Évangile. Parmi les nouveaux disciples d'Iconium se trouvait une jeune vierge , sainte Thècle , dont l'antiquité chrétienne a célébré la mémoire , et a placé le nom à côté de saint Etienne , parce que , la première

des martyres, elle eut la gloire de souffrir pour le nom de Jésus-Christ. Traînée devant les juges païens, qui voulaient la faire renoncer à sa foi, elle résista courageusement à la torture, et fut, par leur ordre, exposée aux bêtes de l'amphithéâtre. Mais les lions vinrent se coucher à ses pieds et respectèrent son corps virginal; le peuple, touché de ce spectacle, exigea qu'on relâchât sainte Thècle, qui put terminer en paix ses jours. Elle reçut néanmoins le titre de martyre, suivant la coutume des premiers siècles de l'Eglise, où l'on donnait ce nom à tous ceux qui avaient souffert pour l'Évangile des tourments mortels de leur nature, quand même ils y auraient miraculeusement survécu. A Lystre, où une parole de saint Paul rendit publiquement à un homme perclus l'usage de ses membres, les deux Apôtres furent d'abord pris pour des dieux, et l'on voulait leur offrir des sacrifices comme à Jupiter et à Mercure; mais le même peuple, changeant tout à coup de dispositions, sous le souffle de la colère des Juifs, poursuivit Paul à coup de pierres, et le traîna hors des murs. On le croyait mort dans les tourments, mais la volonté de Dieu le réservait à d'autres combats et à d'autres triomphes. Le lendemain, les Apôtres partirent pour Derbe, qu'ils évangélisèrent encore. Dans une nouvelle visite qu'ils firent aux croyants de Lystre, d'Antioche, de Pisidie et d'Iconium, ils donnèrent des pasteurs à ces églises naissantes, et retournèrent à Antioche de Syrie, terminant ainsi leur première mission.

8. Appelé d'une manière extraordinaire à l'apostolat, saint Paul avait reçu immédiatement de Dieu les lumières nécessaires à sa mission. Mais afin de donner à son enseignement et à sa discipline la sanction extérieure de la vérité, c'est-à-dire celle d'un parfait accord avec la doctrine et la conduite des autres apôtres, poussé par une inspiration supérieure, il se rendit à Jérusalem, pour la seconde fois après sa conversion, accompagné de Barnabé et de Tite, qu'il avait amenés des ombres du paganisme à la lumière de l'Évangile. Là, il rencontra saint Pierre qui venait d'y faire un voyage, saint Jacques et saint Jean. Dès cette époque, fut agitée entre eux la question de l'obligation absolue de la loi mosaïque, question d'une importance décisive pour les

progrès de la société chrétienne. Rien n'était plus difficile aux Juifs, particulièrement à ceux qui vivaient à Jérusalem, en face du temple et au milieu des sacrifices toujours subsistants, que de se dépouiller du préjugé qui leur faisait regarder l'exacte observation de la loi comme l'unique moyen de justification et de salut. Aussi ne concevaient-ils qu'avec une difficulté extrême qu'il dût suffire aux païens convertis, de la foi en Jésus-Christ, pour être justifiés, sans avoir besoin de se soumettre à la circoncision et aux autres prescriptions légales; et ils refusaient de communiquer avec eux, tant qu'ils ne portaient pas ces marques d'une loi de servitude. Saint Paul s'opposait énergiquement à cette exigence. Les trois apôtres Pierre, Jacques et Jean avaient la même doctrine; ils les reconnurent, lui et Barnabé, pour leurs véritables collègues, et il fut décidé que l'un et l'autre prêcheraient spécialement les païens, pendant qu'eux-mêmes continueraient à évangéliser les Juifs. Peu après le retour de Paul et de Barnabé à Antioche, Pierre s'y rendit lui-même et ne fit aucun scrupule de manger avec des fidèles incirconcis, jusqu'à l'arrivée de quelques juifs chrétiens, envoyés de la Judée par saint Jacques. Craignant de scandaliser ces austères zélateurs de la loi, qui regardaient comme impurs les incirconcis et leurs repas, saint Pierre s'éloigna de la table des païens convertis. L'agitation qui résulta de cet incident dans l'église d'Antioche, fit sentir la nécessité d'une décision suprême, de la part de l'apostolat réuni à Jérusalem. Paul et Barnabé y furent envoyés en députation. Les cinq apôtres Pierre, Jacques, Jean, Paul et Barnabé formèrent, avec les prêtres et les fidèles, le premier concile, connu sous le nom de concile de Jérusalem. Saint Pierre en sa qualité de chef de l'Eglise, porta le premier la parole. Il établit que Dieu ne faisait aucune différence entre les Juifs et les Gentils, pour la vocation à la foi. L'Eglise de Jésus-Christ était la montagne prophétique d'Isaïe, où toutes les nations de la terre devaient se réunir dans l'unité de la foi. Saint Paul et saint Jacques parlèrent dans le même sens, et l'assemblée réduisit les obligations des païens convertis aux suivantes : 1° S'abstenir des viandes offertes en sacrifices, 2° de la chair des animaux étouf-

fés, du sang, 3° et de la fornication. La défense de prendre part aux repas des sacrifices, était nécessaire pour préserver les nouveaux chrétiens d'une rechute dans le paganisme. Quant à la fornication, le sens moral était tellement éteint chez les païens qu'ils la regardaient comme une action indifférente, et il importait que la pureté des mœurs devînt un signe distinctif de la loi nouvelle. La prohibition des chairs étouffées était maintenue par l'Eglise, attentive dès lors au bien même physique de ses enfants. Celle du sang était relative à un ordre de chose plus élevé. Le sang, dans les sacrifices, était l'offrande principale réservée au Seigneur. Tant que ces sacrifices continuaient à s'offrir dans le temple de Jérusalem, on conçoit que les chrétiens aient conservé respectueusement cette prescription. Dans l'esprit des Juifs, l'abstinence du sang était un précepte divin, obligatoire pour tous les hommes; il fallait, afin de diminuer leur répugnance contre toute espèce de commerce avec les Gentils, imposer momentanément les mêmes prohibitions à la généralité des chrétiens. La décision du concile, précédée par cette parole solennelle : « *Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous,* » fut envoyée aux églises de Syrie et de Cilicie; et Paul et Barnabé revinrent à Antioche, pendant que saint Pierre reprenait le chemin de Rome.

Peu de temps après, saint Paul commença sa seconde mission, accompagné cette fois de Silas seul, Barnabé s'étant séparé de lui parce que Paul n'avait pas voulu emmener Jean-Marc. Barnabé et Jean-Marc s'embarquèrent donc de leur côté pour l'île de Chypre; Paul et Silas se rendirent en Asie-Mineure; la Providence ayant permis cette scission pour que l'Evangile fût prêché en un plus grand nombre de lieux à la fois (53). Saint Paul visita d'abord les églises de la Syrie septentrionale, de la Cilicie et de la Lycaonie. A Lystre, il s'adjoignit le jeune Timothée, fils d'un père grec et d'une mère juive devenue chrétienne. Timothée, conformément au désir de saint Paul, se fit circoncire pour trouver accès parmi les Juifs. Les trois hérauts de la foi parcoururent ensuite la Phrygie, la Galacie et la Mysie. Dans la Troade, le médecin et évangéliste saint Luc se joignit à eux. Une vision que saint Paul eut en songe l'avertit de quitter l'Asie et de se rendre

en Macédoine. A Philippe, une marchande de pourpre, nommée Lydie, se convertit avec toute sa maison. Dans cette même ville, la guérison d'une esclave, possédée du malin esprit, fut cause que, sur l'ordre du gouverneur romain, Paul et Silas, après avoir été battus de verges, furent jetés en prison comme séducteurs du peuple, et comme prédicateurs d'un culte nouveau, non autorisé. La constance pleine de joie des Apôtres, et le miracle qui leur ouvrit les portes de leur cachot pendant la nuit, touchèrent tellement le geôlier, que, s'étant fait instruire par saint Paul, il crut en Jésus-Christ, et reçut le baptême avec toute sa famille. L'autorité de la ville, effrayée de la précipitation avec laquelle elle avait maltraité un citoyen romain, car saint Paul avait ce titre par sa naissance, rendit la liberté avec beaucoup d'égards aux deux prisonniers, en les priant toutefois de s'éloigner. Mais les fondements d'une église étaient jetés à Philippe. Les Apôtres s'arrêtèrent plus longtemps à Thessalonique, ville populeuse, où se trouvait une synagogue, et y formèrent, parmi les Juifs, une église qui devint rapidement florissante. Cependant les Juifs incroyants ayant cherché, par une plainte calomnieuse, à extorquer, près de l'autorité païenne, la condamnation des saints missionnaires, ils partirent dans la même nuit pour la ville de Béroé, située dans le voisinage, où ils trouvèrent chez les habitants juifs une plus grande sympathie. Poursuivi jusque dans cet endroit par les Juifs de Thessalonique, Paul laissa Silas et Timothée, et fit seul voile sur Athènes. Cette ville, centre de la civilisation, des arts et des lettres, dépouillée alors de son importance politique, et réduite à n'être que l'esclave de Rome, dominait encore ses maîtres par la science et le génie. Les futurs consuls et les futurs Césars venaient apprendre, dans ses écoles, à penser juste et à parler bien. L'œil n'y rencontrait, de toutes parts, que statues et temples élevés en l'honneur des dieux, que pompes païennes et sacrifices sanglants. Un autel sans nom, dressé au Dieu inconnu, dans cette capitale du polythéisme, fournit à l'Apôtre une heureuse manière de commencer sa prédication. Amené par des stoïciens et des épicuriens devant l'Aréopage, tribunal suprême en matières religieuses, saint Paul

annonce, en face d'un auditoire étonné, le Dieu unique, tout-puissant, « *dans lequel nous vivons, nous nous mouvons et nous sommes* » et qui jugera le monde par celui qu'il a ressuscité d'entre les morts. Les uns répondent par la moquerie à ses paroles; les autres lui disent qu'ils l'entendront une autre fois; quelques-uns seulement croient en Jésus-Christ, parmi lesquels Denys, membre de l'aréopage, et une humble femme nommée Damaris. D'Athènes, saint Paul se rendit dans la capitale de l'Achaïe, la voluptueuse Corinthe, où il demeura chez un juif converti, nommé Aquila, fabricant de ses propres mains des tentes pour vivre, et prêchant dans la synagogue. Mais, là encore, la majorité des Juifs accueillit sa doctrine avec tant d'hostilité, qu'il ne tarda pas à se tourner avec plus de succès vers les Grecs. Il se forma, en peu de temps, une communauté de croyants, dont Crispus, président de la synagogue, fit lui-même partie, et qui, pendant une année et demie qu'elle fut sous la direction de l'Apôtre, devint une des plus florissantes et des plus nombreuses. Les Juifs irrités portèrent plainte auprès du proconsul Gallio, frère du fameux philosophe A. Sénèque, mais il les renvoya en disant qu'il ne voulait pas s'immiscer dans cette querelle de religion judaïque. Sur ces entrefaites, Silas et Timothée, de retour de la Macédoine, avaient apporté à saint Paul des nouvelles consolantes sur l'état des églises de cette contrée. Ceci fut l'occasion de la première, et, bientôt après, de la deuxième épître de saint Paul aux Thessaloniens. L'Apôtre retourna ensuite en Syrie, et, après un court séjour à Jérusalem, revint à Antioche, ayant ainsi accompli sa seconde mission (56).

10. Il la fit bientôt suivre d'une troisième qu'il commença encore dans l'Asie-Mineure. Il s'arrêta pendant trois ans à Éphèse, prêchant l'Évangile aux habitants de la ville, et aux nombreux étrangers attirés dans cette opulente cité par des relations commerciales, et la magnificence du temple de Diane, une des merveilles du monde. Là, s'éveilla le premier soupçon que le règne du Christ menaçait le culte jusqu'alors tout-puissant des idoles, et que la grande Diane des Éphésiens allait tomber dans la poussière devant le Crucifié. Une émeute, excitée par l'orfèvre

Démétrius, dont les modèles en réduction du temple de la grande déesse trouvaient moins de débit, mit en danger la vie de l'Apôtre; toutefois, un des magistrats de la ville parvint à apaiser le peuple. Pendant son séjour à Éphèse, saint Paul écrivit aux chrétiens de la Galatie, pour les prémunir contre de faux docteurs judaïsants qui prêchaient l'obligation absolue de la loi Mosaique. Ce fut dans le même intervalle qu'il envoya Tite, avec sa première Epître, à l'église de Corinthe, menacée de dissensions intérieures. Plein d'un ardent désir de revoir les fidèles de Philippe, de Thessalonique et de Béroë, il se rendit, dans l'année 59, par la Troade, en Macédoine, d'où il écrivit sa seconde Epître aux Corinthiens. On y voit que, pour l'accomplissement de sa mission, il avait souffert, surtout de la part des Juifs, les traitements les plus barbares, et couru des dangers sur lesquels saint Luc garde le silence. C'est vraisemblablement à la même époque qu'il envoya à son disciple Timothée, laissé par lui à la tête de l'église d'Éphèse, une première lettre contenant des instructions sur ses devoirs d'évêque. Ayant ensuite tourné son zèle apostolique vers les églises de Grèce, il remit à la diaconesse Phœbé qui allait à Rome, son admirable Epître aux fidèles de cette ville, qui commençaient à former une église. L'an 60, il s'empressa de se rendre en Syrie, avec plusieurs des envoyés des églises d'Asie et de Macédoine, pour aller à Jérusalem, célébrer la fête de la Pentecôte. A Milet, ayant réuni les évêques et les prêtres d'Éphèse et des églises voisines, il les conjura, dans une touchante allocution, de prendre grand soin des troupeaux confiés à leur garde, les prémunit contre les faux docteurs qui devaient bientôt paraître, et, après avoir prié en commun avec eux, les quitta, avec le pressentiment des périls qui l'attendaient. Il vit à Césarée le diacre Philippe et ses quatre filles, douées du don de prophétie. Arrivé à Jérusalem, il n'y trouva plus aucun des Apôtres, à l'exception de saint Jacques, évêque de cette ville. La nombreuse église de Jérusalem, toute composée de Juifs convertis, tenait encore fortement à la loi Mosaique. Plusieurs d'entre eux, animés de sentiments hostiles contre saint Paul, l'accusèrent fausement d'avoir poussé les Juifs de la *Diaspora* à mettre de côté la

loi et la circoncision (1). Saint Jacques lui conseilla d'écarter ce soupçon, en se chargeant d'une satisfaction judaïque, pour quatre fidèles qui accomplissaient, dans le temple, les cérémonies du vœu de Nazaréat. Saint Paul y consentit, mais ayant été reconnu dans le temple même par quelques Juifs de l'Asie-Mineure, ceux-ci le désignèrent, comme contempteur de la loi et profanateur du temple, à la fureur fanatique du peuple, qui l'eût massacré, sans l'intervention du tribun romain Lysias. Conduit par Lysias lui-même devant le sanhédrin, à la tête duquel siégeait le grand prêtre Ananias, ennemi acharné de la foi nouvelle, déjà la sentence de mort était prête, lorsque Paul rappela aux Phariséens, présents dans l'assemblée, que c'était pour avoir soutenu la doctrine de la résurrection qu'il était l'objet de la haine des Sadducéens. L'esprit de parti, rallumé tout à coup au fond de l'âme des Pharisiens, leur faisant oublier, un instant, leur vieille animosité contre celui qui avait déserté leur secte, ils déclarèrent ne rien trouver en lui qui fût digne de châtement. Lysias profita de cette déclaration pour le soustraire à la rage des Sadducéens; mais ayant su que quarante Zélotes (juifs fanatiques), avaient juré sa mort, il le fit conduire à Césarée, devant le procureur Félix, avec un certificat d'innocence. Ses ennemis, et le grand prêtre avec eux, le poursuivirent jusque dans cette ville. Félix n'osant pas s'attaquer à un citoyen romain, et, de plus, espérant que saint Paul rachèterait sa liberté, le fit mettre dans une prison assez douce, où il passa deux ans. Les implacables persécuteurs de l'Apôtre se représentèrent devant Porcius Festus, successeur de Félix, et ne négligèrent rien pour obtenir une condamnation. Saint Paul en appela à l'empereur, et Porcius reçut l'appel. Quelques jours après, le jeune roi Agrippa (2), avec sa sœur Bérénice, femme d'abord d'Hérode, roi de Chalcide, et ensuite de Polémon, roi de Pont, étant venu visiter le nouveau

(1) On appelait Juifs de la *Diaspora* ceux qui étaient dispersés dans les provinces romaines, des deux mots grecs : *Διά* et *σπείρω*.

(2) Cet Agrippa était un fils d'Hérode-Agrippa, mort en 43 ou 44. Il se trouva, sous Titus, au siège de Jérusalem, et fut le dernier roi des Juifs. On ignore ce qu'il devint après la dispersion. Il doit avoir cessé de vivre sous Domitien.

gouverneur Festus, voulut leur faire connaître ce prisonnier célèbre, dont toute la Judée parlait; et saint Paul fut introduit devant eux. L'Apôtre saisit cette occasion de prêcher l'Évangile devant les puissances de la terre. Le roi Agrippa était juif. « Croyez-vous aux prophéties? lui demanda saint Paul. Je sais » que vous y croyez. — Peu s'en faut, répondit Agrippa, que vous » ne me persuadiez de me faire chrétien! — Plût à Dieu, reprit » saint Paul, non seulement qu'il ne s'en fallût guère, mais qu'il » ne s'en fallût de rien du tout, que vous, et tous ceux qui m'é- » coutent, soyez tels que je suis moi-même, à l'exception de ces » chaînes. » Quand il eut prononcé ces paroles, le roi, Bérénice et le gouverneur se levèrent, en disant : « Cet homme n'a rien » fait qui mérite la mort ni la prison. On pourrait le mettre en » liberté, s'il n'en avait appelé lui-même à César. » L'an 62, saint Paul partit, comme prisonnier, pour Rome, accompagné de saint Luc et d'Aristarque. Par suite d'un naufrage sur la côte de Malte, il resta trois mois dans cette île. En abordant à Puteoli (Pouzzoles), il reçut le fraternel accueil d'une église qui était déjà formée, et enfin, l'année 63, la huitième du règne de Néron, il fit son entrée dans la capitale de l'empire, au milieu de frères chrétiens accourus au devant de lui. Il resta deux ans à Rome, sous une surveillance peu rigoureuse, jouissant de la permission d'habiter un logement particulier, avec le soldat auquel il était enchaîné, et de recevoir ceux qui se présentaient en sa maison, pouvant, par conséquent, annoncer librement l'Évangile. Ici s'arrête le récit des *Actes des Apôtres* par saint Luc. Ce monument de la primitive Eglise est le plus précieux de son histoire. Le spectacle des premières conquêtes de l'Évangile, au milieu du monde païen, n'est pas seulement un fait passager, dont la signification soit circonscrite aux temps qui l'ont vu se produire. L'attitude de l'Eglise est restée la même, dans tous les siècles; elle a toujours eu des ennemis acharnés à combattre, Juifs ou Gentils, hérétiques ou incrédules, philosophes ou bourreaux. Saint Paul, ce sublime fugitif, qui subjugué, en passant, des villes et des royaumes, c'est le modèle par excellence de tous les prédicateurs et de tous les ministres de Jésus-Christ. Pour eux

comme pour lui, leur force est dans leur propre faiblesse, ils triomphent alors qu'ils sont vaincus.

11. Pendant sa captivité de deux années à Rome, indépendamment de la courte lettre portée à Philémon par Onésime, esclave fugitif et désormais converti, qu'il lui renvoyait, saint Paul écrivit les trois Epîtres aux Ephésiens, véritable encyclique adressée aux fidèles de l'Asie-Mineure; l'Epître aux Colossiens et celle aux Philippiens, dans lesquelles il développait les principes de la foi sur la glorification de Jésus-Christ, la rédemption de l'humanité déchue et la vocation des Gentils. Dans le même temps, selon toute apparence, a été écrite l'Epître aux Hébreux, c'est-à-dire aux Juifs vivant dans la Judée et à Jérusalem. C'est là que l'Apôtre explique comment le christianisme est sorti de la religion juive, et par quels avantages éminents la nouvelle loi est supérieure à l'ancienne. Le zèle apostolique de saint Pierre et de saint Paul, réunis dans la même cité, fit faire de rapides progrès à l'Eglise de Rome. La doctrine chrétienne pénétra jusque dans la cour impériale, de sorte que saint Paul pouvait écrire aux Philippiens : « Tous les fidèles vous saluent, particulièrement ceux de la maison de César. » C'est à cette époque que se place le récit apocryphe de l'entrevue de saint Paul avec Sénèque. Les maximes, presque chrétiennes, répandues dans les ouvrages du philosophe, ne laissent pas de doute qu'il n'ait du moins connu la morale de l'Evangile. Ce fut vraisemblablement par l'entremise d'amis et de disciples influents, que l'Apôtre obtint d'être délivré de ses fers, au commencement de l'année 65. Il profita aussitôt de sa liberté, pour entreprendre de nouvelles missions, sur lesquelles malheureusement nous n'avons pas de renseignements précis. On peut croire toutefois qu'il mit alors à exécution le projet de visiter l'Espagne, dont il avait déjà parlé dans son Epître aux Romains. Cette opinion est confirmée par le témoignage d'un auteur contemporain, Clément de Rome, qui dit : « que Paul fut le héraut de la foi chrétienne dans le » monde entier, et qu'il pénétra jusqu'aux limites de l'Occident. » L'Apôtre alla aussi dans l'île de Crète, accompagné de son disciple Tite, qu'il y laissa en qualité d'inspecteur des églises nou-

vement fondées, avec le pouvoir d'instituer des évêques et des prêtres. Ensuite il lui envoya, de Nicopolis (Épire), une instruction sur la manière de diriger le troupeau confié à sa garde. C'est l'Épître à Tite, qui se trouve dans le canon des Ecritures. De Nicopolis, saint Paul se rendit à Corinthe, visita encore une fois les Eglises de la Troade et de Milet, puis revint à Rome, vers la fin de l'année 66.

12. La première persécution générale contre l'Eglise venait d'y éclater, par les ordres de Néron. Le prétexte en fut digne d'un tyran. Dégoûté de la simplicité des anciens édifices de Rome, ou plutôt, par un caprice barbare, voulant se donner le spectacle d'un incendie qui lui rappelât la prise de Troie, Néron fit mettre le feu aux quatre coins de la ville. Des quatorze quartiers qui la composaient alors, quatre seulement échappèrent aux flammes. L'empereur, pour se disculper d'une telle infamie, essaya d'en rejeter l'odieux sur les chrétiens. Il les fit arrêter et les condamna tous aux plus horribles tourments. Les uns, couverts de peaux de bêtes, étaient déchirés et dévorés par les chiens, dans des simulacres de chasse barbare ; d'autres mis en croix. Quelques-uns étaient enveloppés de résine et d'autres matières combustibles. On les attachait à des poteaux, le long des rues, ou dans les allées des jardins impériaux. Le soir on y mettait le feu comme à des torches destinées à éclairer pendant la nuit. Cependant, Néron se promenait dans ses jardins, ou conduisait lui-même des chars, à ces lueurs homicides. Saint Paul fut arrêté, et comparut au tribunal de ce monstre couronné. Mais il parla avec tant d'éloquence et de courage « qu'il échappa, comme il le dit lui-même, » à la fureur du lion farouche (1). » Néron se contenta de le faire emprisonner. Dans le même temps, saint Pierre pouvait en liberté, au milieu de Rome, se livrer à l'ardeur de son zèle, affermir l'Eglise, étendre l'empire de la foi, et, en présence même de Néron, confondre l'audace sacrilège de Simon le Magicien. Il célébrait les divins mystères, dans la maison d'un chrétien nommé Pudens. La tradition a regardé cette maison comme la

(1) 2 *Ep. ad Timoth.*, iv, 16.

première église de Rome, consacrée au culte divin par le prince des Apôtres. Cependant saint Paul, retenu dans une étroite captivité, et dans l'attente prochaine du martyre, adressait une lettre d'adieux à Timothée, son disciple bien-aimé (67). Il l'avertit de se mettre en garde contre les hérétiques, et, sous ce nom, il semble désigner plus spécialement les sectateurs de Simon le Magicien et les Nicolaïtes. Ces derniers, abusant d'une expression équivoque du saint diacre Nicolas, prétendirent appuyer de son autorité une secte débauchée, qui admettait la promiscuité et les excès les plus révoltants. Nous ne savons point sous quel prétexte ils mêlaient le nom de Nicolas à de tels scandales. Quoiqu'il en soit, saint Irénée nous apprend que ces hérétiques enseignaient les mêmes erreurs que les Cérinthiens, dont nous parlerons plus tard, et que saint Jean les a réfutés, les uns et les autres, au commencement de son Evangile. — Cependant la conversion d'une des concubines de Néron, opérée par saint Pierre, attira sur le chef des Apôtres la colère du tyran. Saint Pierre fut arrêté et détenu dans la prison Mamertine, où il convertit à la foi ses deux gardes, Processe et Martinien. Enfin, saint Pierre et saint Paul comparurent devant le tribunal du gouverneur de Rome. Ils confessèrent ensemble la foi à laquelle ils avaient consacré leur vie, et furent tous deux condamnés au dernier supplice. D'après une tradition conservée de toute antiquité dans l'Eglise, les deux Apôtres annoncèrent, avant de mourir, la ruine prochaine de Jérusalem. Saint Pierre, après avoir été battu de verges, fut crucifié, la tête en bas, dans le quartier des Juifs, sur le mont Janicule, et enterré le long de la voie Aurélia, près du temple d'Apollon, au lieu même où s'élèvent aujourd'hui le palais du Vatican et l'église de Saint-Pierre, dont la grandeur ne le cède en rien aux plus imposantes ruines de la Rome des Césars (29 juin 67). Le même jour, saint Paul, comme citoyen romain, eut la tête tranchée, près des eaux Fulviennes, dans un lieu aujourd'hui désert, à quelque distance de la basilique appelée : *Saint-Paul hors des murs*. Le pontificat de saint Pierre avait duré trente-trois ans, dont vingt-cinq passés à Rome. Aucun de ses successeurs ne régna aussi longtemps sur le siège de

Rome. C'est à cette durée exceptionnelle que doit son origine le mot célèbre, prononcé à chaque exaltation des pontifes romains : *Annos Petri non videbis* : souvenir de la brièveté des choses de ce monde, à côté des plus sublimes grandeurs d'ici-bas (1).

§ 2. Pontificat de saint Lin. (67-78.)

12. Saint Lin, né à Volaterra, en Toscane, l'un des disciples dont il est parlé dans la seconde Épître à Timothée (2), fut le successeur immédiat de saint Pierre. Du vivant même du prince des Apôtres, il avait été désigné pour l'aider dans le gouvernement de l'Eglise. Sous son pontificat s'accomplit un événement préparé par la justice divine, et prédit, quarante ans auparavant, par Jésus-Christ. Jérusalem avait à expier un déicide, son châ-timent fut le plus épouvantable dont l'histoire ait gardé le souvenir. Par un dessein providentiel, cette ville fut épargnée, tant qu'elle demeura comme le berceau du christianisme; mais quand la foi eut étendu ses conquêtes; que, loin d'être utile à la propagation de l'Evangile, l'existence de Jérusalem nuisit plutôt à ses progrès, par l'attachement des Juifs convertis aux cérémonies mosaïques qu'ils voyaient pratiquer dans le temple; alors la vengeance de Dieu appela les légions romaines autour des murs de la ville sainte. La génération qui avait entendu les menaces de Jésus-Christ n'était point passée; saint Pierre et saint Paul avaient annoncé l'imminent accomplissement des prophéties; en sorte que la ruine de Jérusalem fut à la fois, la punition du plus horrible des forfaits, une preuve éclatante de la divinité de Jésus-Christ et de la religion qu'il avait fondée, la séparation définitive du christianisme d'avec la loi de Moïse, et le sceau de la réprobation, imprimé en caractères sanglants sur la nation juive. Dès l'année 66, le parti des *Zélotés*, ou *Zélateurs*, avait pris les armes à Jérusalem pour secouer la domination romaine. Quelques lé-

(1) Voyez, pour tout ce qui regarde le pontificat de saint Pierre, *Origines du Christianisme*, par le docteur Doellinger, auquel nous avons emprunté le fond de ce chapitre.

(2) 2 *Timoth.*, IV, 21.

gers succès remportés contre Cestius Gallus, proconsul de Syrie, exaltèrent les espérances de ces fanatiques. Les chrétiens, au contraire, pénétrés de la vérité des prédictions du Sauveur, se retirèrent à Pella, en Pérée, pour éviter les désastres imminents de la guerre. En effet, Néron, à la nouvelle de la défaite de Cestius Gallus, remit la conduite de la guerre contre les Juifs à Vespasien, qui, avec son fils Titus, s'empara d'abord des forteresses de la Palestine, et ensuite s'approcha peu à peu du territoire de Jérusalem, comptant, pour atteindre son but, sur les divisions intestines de l'ennemi. Jean, appelé Guiscala, du nom de la forteresse qu'il commandait dans la Galilée, s'en échappa, et alla, suivi d'une bande assez nombreuse, se jeter dans Jérusalem, où il prit en main le gouvernement et maltraita ceux qui voulaient la paix. C'était organiser le désordre intérieur, en face de l'ennemi. Cependant, comme pour prolonger l'agonie de Jérusalem, Vespasien ayant appris que les légions de la Gaule Belgique venaient de se révolter contre Néron et de proclamer Galba empereur, résolut d'abandonner pour un temps la guerre juive, et fit voile avec son armée vers les côtes d'Italie, pour se tenir à la portée des événements. L'interruption de la guerre ne fit qu'augmenter les maux de Jérusalem et de toute la Judée. Les partis de Simon et de Jean Guiscala en vinrent aux armes, dans l'intérieur même de la ville. La famine, des tremblements de terre, les sinistres lamentations de Jésus fils d'Ananus, des voix mystérieuses, qui sortaient de l'intérieur du temple, présagèrent la ruine de ce peuple. Vespasien, devenu empereur lui-même, après les règnes passagers de Galba, Othon et Vitellius (68), donna à son fils Titus l'ordre de poursuivre vigoureusement le siège de Jérusalem. Une innombrable multitude de Juifs se trouvait réunie dans les murs de cette ville, pour les fêtes de Pâques, lorsque Titus l'investit d'un mur de circonvallation, qui rendit toutes les communications avec l'extérieur impossibles. La ville était environnée d'une triple ceinture de murailles, et protégée par des vallées profondes. Cependant les soldats romains, animés par la présence du fils de leur empereur, parvinrent à escalader les premiers remparts. Cinq jours après le commencement du

siège, la seconde enceinte croula sous leurs efforts. Un écrivain juif, Flavius Josèphe, qui se trouvait dans l'armée de Titus, fut envoyé aux assiégés, et leur dit tout ce qui pouvait les porter à se rendre. On le renvoya couvert de reproches et d'outrages. Cependant la famine était devenue si horrible, dans cette malheureuse ville, que les habitants eurent recours aux expédients les plus affreux, pour se procurer quelque nourriture. On arracha les morts de leurs tombeaux pour y trouver un épouvantable aliment. Une femme, une mère, égorge son propre enfant, le fait rôtir, en mange la moitié, et présente le reste à des soldats affamés, que l'odeur de ce mets exécrable avait attirés. « C'est » mon fils, leur dit-elle, ne soyez pas plus tendres qu'une femme, » ni plus compatissants qu'une mère. » A cette nouvelle, Titus déclara que les ruines de Jérusalem enseveliraient le souvenir d'un pareil forfait. Parmi ceux qui avaient réussi à sortir de la ville, il s'en trouva un qui avait avalé plusieurs petites pièces d'or. Le bruit s'en répandit dans tout le camp, et on trouva deux mille fugitifs, auxquels les soldats avaient arraché les entrailles, pour s'approprier leurs trésors. Enfin, le 5 juillet 70, la troisième enceinte fut emportée d'assaut; mais les assiégés, toujours plus obstinés, refusèrent encore de se rendre, et se réfugièrent dans le temple. Ce magnifique édifice était bâti comme une véritable forteresse, et défendu tout entier par une enceinte carrée de murs impénétrables. Titus avait ordonné d'épargner à tout prix ce monument. Mais un soldat, porté sur les épaules de ses camarades, « et poussé, dit Josèphe, par un mouvement surnaturel, » jeta dans l'intérieur un tison embrasé qui alluma l'incendie. Tous les efforts de Titus pour l'éteindre furent inutiles. Les Juifs qui étaient renfermés dans le temple furent tous brûlés, ou passés au fil de l'épée. Le vainqueur fit promener la charrue sur les ruines de Jérusalem, n'y laissant debout que les trois tours, Phasaël, Hippique et Marianne. Onze cent mille Juifs, au rapport de Josèphe, avaient péri pendant le siège : quatre-vingt-dix-sept mille furent vendus comme esclaves. Jean de Guiscalea fut condamné à une prison perpétuelle ; Simon, amené à Rome, chargé de chaînes, servit au triomphe de Titus, et fut ensuite exécuté.

Telle fut la fin du peuple Hébreu. Temple, sacrifices, sacerdoce légal, distinction des tribus, tout a disparu devant l'épée de Titus, qui se proclamait lui-même l'instrument des vengeances divines (20 août 70). Les chrétiens, sous la conduite de leur évêque, saint Siméon, successeur de saint Jacques, revinrent habiter les ruines de Jérusalem. Un grand nombre de Juifs, éclairés enfin par l'accomplissement terrible des prophéties, ouvrirent les yeux à la lumière de la foi.

14. Cependant saint Lin, après un pontificat de douze ans, mourait à Rome (78). Les monuments les plus anciens lui donnent le titre de martyr. Nous avons déjà fait la remarque que l'usage des premiers siècles était d'accorder ce nom à ceux qui avaient souffert pour Jésus-Christ, quand même la persécution n'aurait pas été jusqu'à la mort. Le *Liber Pontificalis* attribue à saint Lin une ordonnance, qui défend aux femmes d'entrer, sans voile, dans l'assemblée des fidèles.

§ 3. Pontificat de saint Clet ou Anaclét. (78-91.)

15. La succession des Papes présente ici une difficulté historique qui a donné lieu à de nombreuses controverses. Saint Clet est-il différent de saint Anaclét? Les critiques se sont partagés sur cette question. Les savantes recherches des PP. Lazzari et Papebrok l'ont enfin résolue, en adoptant le système d'identité de ces deux noms, dans la personne d'un même pontife. D'après leur opinion, qui est maintenant généralement suivie, Clet, élu pour succéder à saint Lin, l'an 78, se trouva compris dans un ordre d'exil contre les chrétiens, rendu, sous Vespasien, par le gouverneur de Rome. Sous le règne de Titus, le pontife, de retour dans sa ville épiscopale, prit le nom d'*Anaclét* ou *iterum Cletus*. Ainsi se concilie l'autorité des anciens Pères et des anciens catalogues, qui nomment ce pape tantôt Clet, tantôt Anaclét. Dès la première année de son pontificat, une peste violente ravagea la ville de Rome (78). Les chrétiens signalèrent leur charité et leur dévouement, en prenant soin des pestiférés que les païens abandonnaient au milieu des rues. Il n'y avait point

alors de persécution ouverte contre les fidèles, mais les magistrats savaient, à leur gré, faire naître des occasions et des prétextes pour les exiler, ou même les livrer au supplice. C'est ainsi que saint Apollinaire, premier évêque de Ravenne, souffrit le martyre (23 janvier 79). Vespasien n'aurait pas voulu attacher son nom à des édits de proscription sanglante. D'un caractère miséricordieux et clément, il se montrait médiocrement épris des charmes de l'idolâtrie : sa dernière parole, en sentant les approches de la mort, fut une raillerie contre les apothéoses. « Voici, dit-il, que je deviens Dieu. » (24 juin 79.) Titus, son fils, le vainqueur de Jérusalem, lui succéda, et, dans un règne trop court pour le bonheur du monde, mérita d'être appelé : « *Les délices du genre humain.* »

16. Cependant la parole évangélique se faisait entendre dans toutes les contrées du monde. Les Gaules, cette terre que les armes de César avaient ouverte aux Apôtres, virent arriver dans leurs principales cités des messagers de la bonne nouvelle : saint Gatien à Tours, saint Trophime à Arles, saint Paul à Narbonne, saint Saturnin à Toulouse, saint Denis à Paris, saint Austremonne à Clermont en Auvergne, saint Martial à Limoges, etc. Quoique les origines de ces chrétientés naissantes soient enveloppées d'obscurité, toutefois les souvenirs traditionnels des peuples, et les témoignages formels de saint Irénée et de Tertullien, qui parlent des Eglises de Gaule, existant de leur temps, c'est-à-dire dès le second siècle, ne permettent pas de reculer jusqu'au troisième siècle la naissance du christianisme dans les Gaules (1). La Germanie voyait, dans le même temps, saint Materne fonder l'Eglise de Strasbourg et peut-être celle de Cologne, saint Clément celle de Metz, saint Euchère celle de Trèves, saint Crescent celle de Mayence. L'Espagne comptait aussi, d'après Tertullien, des chrétientés déjà florissantes. Ainsi l'Eglise, un demi-siècle après l'Ascension du Sauveur, avait déjà conquis son titre de catholique, et avait des représentants dans tout l'uni-

(1) Baronius, Mabillon, Pagi, Noël Alexandre, Mamachi et les plus savants critiques modernes ont réfuté sur ce point l'opinion des historiens des XVII^e et XVIII^e siècles.

vers. Cependant Domitien venait de succéder à son frère Titus (13 septembre 81). Domitien eût presque fait regretter Néron. Il en avait la cruauté, qu'il joignit à des accès de rage voisins de la démence. Son premier acte fut de bannir les *philosophes* de toute l'Italie. Sous ce nom, les chrétiens furent aussi persécutés, et le pape saint Anaclet souffrit le martyre à Rome l'an 91. Il avait établi vingt-cinq prêtres pour remplir le ministère pastoral, dans les différents quartiers de Rome.

§ 4. Pontificat de saint Clément I^{er}. (91-100.)

17. Saint Clément I^{er}, successeur d'Anaclet, était Romain et disciple de saint Pierre. Saint Paul en parle avec éloge dans son Epître aux Philippiens (1) : « Je vous prie, vous qui avez été le » fidèle compagnon de mes travaux, d'assister celles qui ont tra- » vaillé avec moi à l'établissement de l'Évangile, ainsi que Clé- » ment et les autres, par qui je me suis vu aidé dans mon minis- » tère, et dont les noms sont écrits au livre de vie. » Le premier soin du nouveau Pontife fut d'instituer à Rome sept notaires, chargés de recueillir les actes des martyrs, et de les enregistrer dans les fastes de l'Église. C'est de là qu'est venue l'institution des protonotaires apostoliques participants, qui furent portés au nombre de douze par Sixte-Quint. L'Église de Corinthe était alors troublée par un petit nombre de fidèles, jaloux de la réputation de quelques prêtres vertueux, qu'ils étaient parvenus à faire déposer de leur dignité. L'affaire fut portée à la décision de saint Clément I^{er}, qui écrivit à ce sujet deux lettres aux Corinthiens, que toute l'antiquité chrétienne a louées, et qu'on lisait encore publiquement, un siècle plus tard, dans les assemblées des fidèles. Il ne nous reste qu'un fragment de la seconde. La première, que les érudits croyaient perdue, fut publiée presque tout entière au siècle dernier, à Oxford, par Patricius Junius, Écossais, sur un ancien manuscrit de la bibliothèque du roi d'Angleterre, qui remonte au temps du premier concile de Nicée. L'authenticité de ce monument précieux est généralement admise.

(1) Chap. iv, 3.

Saint Clément y parle avec l'autorité qu'il tenait de la chaire de saint Pierre : il décide la question en juge suprême, et annonce aux Corinthiens qu'il leur envoie cinq légats, Claude, Ephèbe, Valère, Viton et Fortunat, chargés de leur remettre cette lettre, et de travailler sur les lieux mêmes au rétablissement de la paix. A mesure que l'Eglise agrandissait le cercle de ses conquêtes, l'erreur, par une marche parallèle, semblait se développer pour arrêter les progrès de l'Évangile. Les hérésies de cette époque sortaient, les unes du judaïsme expirant, les autres des efforts du paganisme pour se défendre. Après la ruine de Jérusalem, les chrétiens nés Juifs, qui tenaient encore aux formes de la religion mosaïque, se divisèrent en trois sectes : celle des Ebionites, celle des Nazaréens et celle des Cérinthiens.

18. Les Ebionites, sectateurs du juif stoïcien Ebion, donnaient au judaïsme la prédominance dans leur doctrine. Ils considéraient comme obligatoires toutes les cérémonies de la loi, et prétendaient que Jésus-Christ n'était qu'un homme, fils de Joseph et de Marie. Ils traitaient saint Paul d'apostat, parce que cet apôtre démontre, à chaque page de ses écrits, la divinité du Sauveur. Pour la même raison, ils rejetaient tous les Évangiles, excepté celui de saint Matthieu, parce qu'ils n'y voyaient pas de témoignages aussi formels du dogme qu'ils combattaient. Les Nazaréens, au contraire, reconnaissaient la divinité de Jésus-Christ, mais ils mêlaient à son histoire certaines erreurs, empruntées à un évangile apocryphe, qu'ils avaient adopté à l'exclusion des autres. Ils ne maintenaient, que pour les Juifs convertis seulement, l'obligation de la loi mosaïque. La doctrine de Cérinthe, Juif d'Antioche, tenait à la fois de celles des Ebionites et des Nazaréens. Avec les premiers, il regardait comme indispensable l'obligation pour tous de se soumettre aux prescriptions de la loi de Moïse. Avec les seconds, il convenait que Jésus-Christ était fils de Dieu, mais seulement depuis son baptême, par saint Jean, dans les eaux du Jourdain. Auparavant il n'était qu'un homme, né, comme disaient les Ebionites, de Joseph et de Marie. Au moment de la Passion, le Christ, ou Fils de Dieu était retourné à son Père; l'homme seul avait souffert,

était mort et ressuscité. La philosophie païenne, de son côté, cherchait à se mêler aux vérités de la foi, pour leur enlever leur caractère de révélation divine. Les *Docètes*, du mot grec *δοκέω*, *paraître*, détruisaient l'humanité de Jésus-Christ, en prétendant qu'il n'avait eu qu'un corps apparent, et que toute sa vie avait été une sorte d'illusion mystérieuse, abusant les hommes par des dehors fantastiques. Vers le même temps, Ménandre, disciple de Simon le Magicien, entreprit de rattacher à la doctrine de l'Évangile le système des Platoniciens sur la formation du monde. Il enseignait que Dieu, suprême intelligence, avait donné l'être à un grand nombre de génies inférieurs, qui avaient formé le monde et le genre humain. Dans son système, Jésus-Christ n'est point Dieu, mais seulement un envoyé des bons génies. C'est encore là une idée que devaient développer plus tard les Gnostiques, dans leurs généalogies d'Eons. A côté de ces docteurs d'impiété, des écrivains catholiques consolait l'Église par leur talent et leur zèle. Le livre du *Pasteur*, par Hermas, paraissait en ce temps. Sous l'allégorie des brebis que le berger conduit aux plus abondants pâturages, l'auteur décrit la vie intérieure de grâce et de sainteté des premiers chrétiens. Saint Jean, à l'âge de plus de quatre-vingt-dix ans, écrivait son Évangile, pour réfuter Ebion et Cérinthe qui attaquaient la divinité de Jésus-Christ et la réalité de sa chair. Ses trois Epîtres avaient également pour but de combattre ces hérétiques.

19. La seconde persécution générale éclata soudain, au milieu de ces combats pacifiques. Sous le règne de Domitien, la vertu était devenue un crime irrémissible : à ce titre les chrétiens avaient droit à la haine du tyran. L'an 95, un édit impérial fut envoyé dans toutes les provinces, pour qu'on y traitât les fidèles comme ennemis déclarés de l'État. La première victime fut, à Rome, Flavius Clémens, cousin-germain de l'empereur et son collègue dans le consulat. Il eut à peine résigné les faisceaux, insignes de sa dignité, que, sur l'ordre de Domitien, il fut mis à mort. Flavia Domitilla, sa femme, fut exilée pour le même crime que son époux. Une autre Flavia Domitilla, mère de Flavius Clémens, fut aussi reléguée dans l'île de Pontia ; elle est honorée

comme martyr, avec les saints Nérée et Achillée, ses eunuques. Saint Jean se trouvait alors à Rome. Il fut plongé, près de la *Porte Latine*, dans une chaudière d'huile bouillante, d'où, par la vertu de Dieu, il sortit sans avoir reçu aucun mal. Domitien l'envoya en exil dans l'île de Pathmos, où il écrivit l'Apocalypse, après une vision dans laquelle le Seigneur lui révéla l'avenir, sous de mystérieux symboles. Saint André souffrit aussi le martyr en Achaïe; il fut attaché, la tête renversée en travers, sur une croix disposée en forme d'un X, et qui porte depuis le nom de croix de saint André. La mort de Domitien (96), et l'avènement de Nerva au trône rendirent la paix à l'Eglise, et saint Jean à la liberté. Le saint revint à Ephèse, d'où il continua à présider au gouvernement des chrétientés d'Asie. C'est à cette époque qu'il faut rapporter la touchante histoire, racontée par Clément d'Alexandrie, d'un jeune homme que saint Jean avait laissé, en partant pour Rome, à un évêque d'Asie, pour l'élever et l'instruire dans la religion. De retour de son exil de Pathmos, l'Apôtre apprend que ce jeune homme avait abandonné Dieu, et s'était joint à une bande de malfaiteurs. Saint Jean se fait conduire, malgré son extrême vieillesse, à la montagne où les brigands avaient leur retraite. Il presse dans ses bras le malheureux jeune homme, baise sa main ensanglantée, l'assure de son pardon s'il veut se repentir, et le ramène à Ephèse, après avoir opéré sa réconciliation avec l'Eglise, avec Dieu et avec les hommes. Le saint Apôtre, soigneux de conserver intact le dépôt de la foi, déposa un prêtre convaincu d'avoir publié un écrit apocryphe des *Actes de saint Paul*. Les sentiments de la plus tendre charité débordaient de son âme. « Aimez-vous les uns les » autres, répétait-il souvent à ses disciples, ce précepte renferme » toute la loi. » Sa vie tout entière ne fut que l'application de ce principe céleste qu'il avait puisé dans le cœur du divin maître. Il mourut dans une extrême vieillesse (100). Seul, de tous les Apôtres, il ne termina point sa vie par le martyr.

Saint Pierre et saint Paul avaient donné leur sang pour Jésus-Christ; saint Jacques-le-Mineur, à Jérusalem, avait été tué dans une émeute populaire; saint Barthélemy avait été écorché vif en

Arménie; saint Thomas avait souffert le martyre aux Indes; saint Matthieu en Perse, saint André en Achaïe; saint Jude en Mésopotamie; saint Simon en Lybie; saint Philippe en Phrygie; saint Jacques-le-Majeur avait été mis à mort, par Hérode Agrippa, à Jérusalem; saint Mathias fut martyrisé en Colchide: ainsi tous les Apôtres, à l'exception d'un seul, avaient fondé l'Eglise dans leur sang. Le pape saint Clément I^{er}, épargné par la persécution de Domitien, fut exilé, l'année même de l'avènement de Trajan à l'empire (100). L'Eglise l'honore comme martyr, mais l'histoire n'a pas conservé les détails de sa mort.

CHAPITRE III.

SOMMAIRE.

1. Importance de l'étude du premier siècle. — 2. Enseignement de l'Eglise. Caractère d'autorité. — 3. Caractère de simplicité. — 4. Miracles; confirmation de la doctrine. — 5. Tradition. — 6. Ecriture-Sainte. Nouveau-Testament. — 7. Evangile. — 8. Figures des quatre Evangélistes. — 9. Actes des Apôtres. — 10. Epîtres de saint Paul. — 11. Epîtres de saint Jacques, de saint Pierre, de saint Jean et de saint Jude. — 12. Apocalypse. — 13. Points principaux de la doctrine contenus dans le Nouveau-Testament. — 14. Gouvernement de l'Eglise. Autorité du Siège apostolique. — 15. Episcopat. — 16. Sacerdoce. Diaconat. Ordres religieux. Célibat des clercs. Diaconesses. — 17. Discipline. — 18. Culte. — 19. Conclusion.

1. Le premier siècle présente, en germe, le spectacle des institutions qui devaient se développer plus tard au sein de l'Eglise. Différente des sociétés humaines, l'Eglise n'avait aucune perfection à attendre du temps : sa constitution, établie par un Dieu, offrait, dès l'origine, les mêmes éléments dont la suite de l'histoire a fait ressortir la richesse et la fécondité, en montrant leur action sur le monde. Aussi l'étude de ce siècle est-elle une des plus importantes, parce que tous les dogmes attaqués par l'hérésie, de même que la plupart des institutions calomniées ou rejetées par l'erreur, doivent trouver une éclatante confirmation dans l'enseignement et la tradition apostoliques.

Pour établir quelque méthode dans ce sujet, nous le partagerons en quatre chefs principaux : l'enseignement de l'Eglise, son gouvernement, sa discipline et son culte.

§ 1^{er}. Enseignement de l'Eglise.

2. Le premier caractère de l'enseignement apostolique, c'est *l'autorité*, dont étaient nécessairement investis des témoins ocu-

laïres, instruits immédiatement par le Sauveur, formant seuls le lien entre la parole divine et la foi des âges suivants.

3. De ce principe d'autorité ressortait le caractère de *simplicité* de leur doctrine. Ils l'exposaient en face du judaïsme et de la philosophie païenne, sans les ressources de l'éloquence ni aucun des artifices du langage humain, avec la force de conviction que portent en eux-mêmes des faits connus, récents et incontestables. Car il ne faudrait pas attribuer exclusivement au caractère des Apôtres, hommes sans lettres, cette simplicité divine. Elle entrait dans les desseins de la Providence, qui voulait proportionner la doctrine de l'Évangile à l'intelligence des petits et des faibles, par lesquels le christianisme commença ses conquêtes dans le monde. De sorte que ce n'est pas une légère preuve de la divinité de l'Église, de voir la simplicité de ses Apôtres, qui aurait dû être le premier et le plus grand obstacle à ses progrès, devenir, au contraire, la cause la plus influente de ses triomphes.

4. L'enseignement des Apôtres empruntait d'ailleurs une force surnaturelle à l'éclat des miracles qui l'accompagnaient. Nous avons vu l'ombre de saint Pierre guérir les malades; son aumône aux infirmes était la santé, aux sourds l'ouïe, aux aveugles la lumière. Suivant la parole de Jésus-Christ, ses disciples opéraient plus de prodiges qu'il n'en avait fait lui-même. Ainsi, dans le premier siècle, la vertu des miracles, dont l'Église catholique a conservé seule, dans tous les temps, et conserve encore l'étonnant privilège, se développait avec une expansion sans bornes, pour confirmer une doctrine si merveilleuse elle-même, qu'on a pu dire d'elle, que le plus incroyable des miracles serait que l'univers se fût converti à la foi sans miracles.

5. Cette doctrine se transmettait par l'enseignement oral des Apôtres à leurs disciples: car Jésus-Christ n'avait point, comme Moïse, écrit sa législation. La nouvelle alliance devait être gravée dans les cœurs par la charité, avant d'être fixée dans des livres. La tradition, d'ailleurs, avait les mêmes caractères d'autorité, de révélation divine et de véracité, que l'Écriture sainte. Supposer le contraire, serait refuser aux Apôtres une prérogative

que toute la suite des siècles s'est accordée à leur reconnaître. Et, de fait, l'Eglise n'était pas possible, si l'enseignement des hommes choisis par Dieu pour la fonder, n'avait offert une garantie d'infailibilité. C'est donc une erreur fondamentale de négliger l'enseignement traditionnel, et de n'admettre que la seule autorité de l'Écriture pour résoudre toutes les questions de dogme, de morale, de discipline et de culte. Une multitude de règles particulières, de prescriptions relatives à la vie des premiers chrétiens, aux institutions naissantes, aux cérémonies extérieures qui accompagnaient la célébration des saints mystères, aux rites en usage pour la collation des sacrements, n'ont point été écrites. Les Apôtres, suivant la parole de leur divin Maître, parcouraient le monde, ne composant point de traités comme les philosophes, ne disputant point comme les sophistes et les rhéteurs, mais enseignant avec autorité. La grâce amenait à leurs pieds des âmes subjuguées par une force surnaturelle. Les points principaux de la foi étaient exposés à ces nouveaux chrétiens; les fidèles étaient baptisés, admis à la communication du corps et du sang de Jésus-Christ; l'imposition des mains leur conférait l'Esprit saint. L'Apôtre les quittait ensuite pour voler à d'autres conquêtes.

6. Mais lorsque les chrétientés se furent multipliées, les Apôtres, malgré l'activité féconde de leur zèle, ne purent suffire à distribuer de vive voix, à la foule innombrable de leurs disciples, le pain de la parole. Cependant des doctrines étrangères menaçaient d'altérer le dépôt de la tradition, il fallait les combattre : les Juifs et les Gentils, également ennemis de la foi chrétienne, cherchaient à en ébranler les fondements, il fallait les réfuter. Dès lors il devint nécessaire de fixer, dans un corps de monuments écrits, la véritable doctrine. Le Nouveau-Testament, parole de Dieu inspirée par l'Esprit saint aux écrivains sacrés, infailible comme l'Ancien, sortit donc successivement de la plume des Évangélistes et des Apôtres.

7. Jamais la parole humaine n'eut à exprimer des vérités plus sublimes, et nulle part elle ne revêt un pareil caractère de simplicité. L'Évangile n'est pas seulement le récit des actions mer-

veilleuses d'un Dieu descendu parmi les hommes ; c'est un code de lois qui a régénéré le monde , et hors duquel il n'est ni salut pour les individus , ni repos pour les sociétés ; c'est un exposé clair et précis de dogmes religieux dont la hauteur avait dépassé l'intelligence des plus célèbres philosophes de l'antiquité ; c'est un ensemble de préceptes moraux , si parfait qu'il est impossible de concevoir l'idée d'une vertu plus éminente, et néanmoins tellement proportionné à tous les besoins des hommes que cette vertu sublime est devenue populaire parmi les disciples de l'Évangile. Il n'appartenait qu'à ce livre divin d'élever, jusqu'à l'héroïsme de la sainteté, des milliers de vierges, de confesseurs, de martyrs, de toute condition, de tout âge, dans tous les siècles et dans tous les pays du monde. On n'y rencontre point les formes ordinaires des raisonnements humains, la méthode scientifique des moralistes ou des orateurs ; mais chacune de ses paroles est comme une révélation saisissante de la divinité. On sent, à chaque page, que l'autorité la plus élevée, que la plus miséricordieuse puissance s'inclinent jusqu'à l'intelligence et au cœur de l'homme.

8. Les Pères des premiers siècles, suivis depuis par tous les docteurs, ont comparé les quatre Évangélistes aux quatre êtres symboliques qui, dans la vision d'Ezéchiel, forment le char de Dieu.

L'Homme a paru l'emblème de saint Matthieu, qui commence son récit par la généalogie humaine de Jésus-Christ ; *le Lion*, l'emblème de saint Marc, qui commence par la *voix de celui qui crie dans le désert* ; *le Bœuf*, animal du sacrifice, l'emblème de saint Luc, qui commence par le sacrifice de Zacharie. Enfin, *l'Aigle* au sublime essor, au regard intrépide, est l'emblème de saint Jean dont le vol hardi s'élève au-dessus des créatures, et dont l'œil plonge jusque dans le sein de la divinité.

9. Les Actes des Apôtres furent écrits à Rome, par saint Luc, deux ans après que saint Pierre eut fait de cette capitale le centre de la catholicité. Ils contiennent l'histoire des premières années de l'Église, le récit des voyages et des travaux des Apôtres, en particulier ceux de saint Paul, dont saint Luc avait été pendant quelque temps le compagnon. Ils s'arrêtent à l'arrivée de saint

Paul à Rome, où il devait être jugé, par suite de son appel à César.

10. Les quatorze Epîtres de saint Paul adressées aux différentes chrétientés de Rome, de Jérusalem, d'Asie et d'Achaïe se trouvent à la suite des Actes des Apôtres, dans le catalogue des livres canoniques dressé par l'Eglise elle-même, non pour indiquer une suprématie de fait ou de droit sur saint Pierre, dont les Epîtres ne sont qu'au troisième rang, mais à cause de leur nombre, de leur excellence et de l'importance des sujets qu'elles traitent. Leur sublimité devait confondre toute éloquence et toute raison humaine. Elles étaient adressées à une multitude de néophytes récemment convertis des ténèbres du paganisme à l'admirable lumière de la foi, et destinées à leur servir de l'aliment spirituel des enfants, du lait de la doctrine qu'il faut distribuer aux petits et aux faibles; ce qui n'a pas empêché les génies les plus élevés, depuis saint Jean Chrysostôme jusqu'à Bossuet, de trouver, dans la théologie de saint Paul, une source inépuisable d'inspirations fécondes et de magnifiques enseignements.

11. Nous avons déjà parlé de l'Épître de saint Jacques, adressée à la catholicité tout entière. Elle suit immédiatement les Epîtres de saint Paul, dans l'ordre des livres canoniques du nouveau Testament. Ce monument de la charité du saint évêque de Jérusalem est d'autant plus précieux, que, seul entre tous les livres inspirés, il fait une mention expresse du sacrement d'Extrême-Onction (cap. 5, v. 14). La tradition catholique a toujours interprété dans ce sens le passage dont il s'agit. Les hérétiques, de leur côté, se sont efforcés d'altérer le texte si clair et si précis de l'Apôtre : quelques-uns même l'ont entièrement supprimé. On ne le trouve dans aucune des Bibles publiées par les sociétés de propagande protestante. Les deux Epîtres de saint Pierre, trois de saint Jean et l'Epître catholique de saint Jude complètent la série des lettres écrites par les Apôtres aux Eglises qu'ils avaient évangélisées. Reçues avec le respect dû à la parole de Dieu même; lues dans les assemblées des saints, avant la célébration des divins mystères; commentées par les évêques ou les prêtres qui présidaient la réunion des fidèles;

communiquées aux chrétientés diverses, elles se transmettaient comme un dépôt sacré. Les peines les plus sévères étaient portées contre ceux qui en auraient altéré le texte ou dénaturé le sens. La sollicitude que les premiers chrétiens apportèrent à leur conservation nous est une garantie certaine de leur intégrité. La vigilance avec laquelle ils condamnaient toutes les interprétations privées confirme la certitude de la tradition, qui nous en a conservé, par le canal des Pères et des docteurs, au sein de l'Eglise catholique, le véritable esprit et la saine intelligence.

12. Enfin l'Apocalypse de saint Jean ferme la liste des divines Ecritures. Par cette vue de l'aigle, jetée à travers l'histoire de l'avenir jusqu'aux portes de l'éternité, l'ensemble des Livres saints se trouve complété d'une manière merveilleuse. Dans l'ancien Testament, quatre mille ans d'attente forment une immense avenue qui aboutit à Jésus-Christ : dans l'Apocalypse le monde s'en va de Jésus-Christ rédempteur à Jésus-Christ juge suprême, gloire des élus, terreur des réprouvés. Il n'y aura plus de halte entre ces deux événements, parce qu'il ne saurait y avoir deux rédemptions. Le dessein de l'Apocalypse est, en général, de nous découvrir le grand ouvrage de Dieu, dont la justice exerce de terribles châtiments sur les ennemis de son Eglise, et la fait triompher, non-seulement dans le ciel, où il donne une gloire immortelle à ses martyrs, mais encore sur la terre, où il l'établit avec tout l'éclat qui lui avait été promis par les prophètes. Il y a deux manières d'expliquer ce livre mystérieux ; l'une générale, dont saint Augustin a tracé le plan dans son grand ouvrage de la Cité de Dieu. Cette explication consiste à considérer dans l'histoire deux empires, mêlés selon le corps, et séparés selon l'esprit. L'un est l'empire de Babylone, qui signifie la confusion et le trouble ; l'autre est celui de Jérusalem, qui signifie la paix ; l'un est le monde et l'autre l'Eglise, mais l'Eglise considérée dans sa partie la plus haute, c'est-à-dire dans les saints, dans les élus. Là règne Satan, et ici Jésus ; là est le règne de l'impiété et de l'orgueil, ici est le siège de la vérité et de la religion ; là est la joie qui se doit changer en un gémissement éternel, ici est la souffrance qui doit produire une éter-

nelle consolation. Partout où l'on trouvera le monde vaincu, ou Jésus-Christ victorieux, on aura rencontré une sage interprétation de cette divine prophétie. On pourra même s'assurer, selon la règle de saint Augustin, d'avoir trouvé en quelque façon l'intention du Saint-Esprit, puisque cet Esprit, qui a prévu dès l'éternité tous les sens qu'on pourrait donner à son Ecriture, a aussi toujours approuvé ceux qui seraient bons et qui devaient édifier les enfants de Dieu (1).

La seconde manière d'expliquer l'Apocalypse est toute historique. Elle consiste à faire l'application des symboles décrits par saint Jean aux événements particuliers. « Ce livre, dit saint Denis d'Alexandrie, renferme une intelligence admirable, mais très cachée, de ce qui arrive chaque jour. » A l'exception de quelques traits plus saillants dont la tradition constante de l'antiquité chrétienne nous a conservé le sens, tels que l'application, à la ville de Rome, des caractères attribués par saint Jean à Babylone, le reste de cette vision se prête aux systèmes d'interprétation les plus variés. L'Eglise ne s'est prononcée sur quelques-uns d'entre eux que lorsqu'ils attaquaient les principes de l'orthodoxie; de sorte qu'après les travaux des commentateurs les plus érudits, la parole de saint Jérôme conserve encore toute sa force : « L'Apocalypse, disait ce grand docteur, offre autant de mystères que de mots. »

13. Ces monuments augustes des siècles apostoliques furent reçus dès l'origine avec le respect dû à la parole de Dieu. On les trouve cités dans le *Pasteur d'Herma*s, dans les *Lettres de saint Clément*, dans la lettre à *Diognète*. Les hérétiques cherchèrent de leur côté à altérer ces textes sacrés, ou à faire adopter, sous le nom des Apôtres, des évangiles apocryphes, tels que l'*Évangile de l'Enfance*, le *Protévangile* attribué à saint Jacques, etc. : mais leurs efforts pour corrompre l'enseignement apostolique dans sa source, n'ont abouti qu'à mieux faire ressortir l'importance que l'Eglise attachait, dès-lors, à la conservation des livres du nouveau Testament, purs de tout mélange étranger. — Les

(1) BOSSUET. *Explication de l'Apocalypse* (passim).

livres saints et les écrits des Pères apostoliques parvenus jusqu'à nous ne forment point un ensemble où les dogmes chrétiens soient exposés d'une manière didactique. Ils renferment plutôt l'histoire et la morale. La loi du secret, inviolablement gardée, en face du paganisme ou du judaïsme, explique suffisamment cette réserve des auteurs ecclésiastiques. Le protestantisme a voulu tirer, de leur silence, des conclusions hostiles à tous les points dogmatiques ou disciplinaires, qui ne sont pas explicitement consignés dans ces monuments. Son argumentation repose sur une erreur historique capitale. Le protestantisme a voulu procéder comme si l'initiation religieuse s'était faite au premier siècle par l'enseignement écrit. Or, c'est le contraire qui est vrai. La méthode orale ou la tradition de la vérité par la parole, de vive voix et sans intermédiaire, tel est le caractère saillant de l'enseignement apostolique. Telle est l'origine sacrée de cette tradition qui commence au Sauveur, poursuit son cours à travers les persécutions et les hérésies, toujours immuable, toujours respectée. La tradition complète l'enseignement écrit, le texte sacré confirme la tradition, mais on ne peut détacher l'un de l'autre; l'on ne peut ébranler ces deux colonnes du temple sans faire crouler tout l'édifice. « Lorsque'on entend les Pères du onzième » siècle, proclamer tout d'abord, comme un article fondamental » et préliminaire, l'existence de la tradition orale, de cette trans- » mission secrète de la doctrine; lorsqu'on les entend poser pour » règle dernière et finale de la foi cette tradition formant l'ensei- » gnement des églises; lorsqu'on voit les Pères qui ont suivi, » jusqu'à sa manifestation complète, se plaire à en reconnaître » de même l'existence et l'autorité suprême, et en appeler tou- » jours en dernier ressort à cette tradition, à l'enseignement » commun, aux écrits des Pères antérieurs, on ne conçoit pas » que la mauvaise foi elle-même ait osé le nier (1). » — Si maintenant nous voulons examiner en détail les points particuliers du dogme, établis çà et là, dans les divers passages des écrivains sacrés et des auteurs apostoliques, nous y retrouvons presque

(1) M. l'abbé BLANC. *Cours d'Histoire ecclés.* (passim).

tout l'ensemble de la théologie catholique : 1° La raison d'être, la racine du christianisme, dans l'histoire du peuple hébreu qui n'en a été que la promesse continuée, la prophétie et la figure; par conséquent le mystère de la Rédemption appuyé sur le dogme de la chute originelle, et l'Adam nouveau du Testament d'amour réhabilitant le premier Adam de la loi de crainte; 2° La séparation, la distinction nette et tranchée de la loi du Christ d'avec la loi de Moïse : l'extension du règne de Dieu à tous les peuples, la diffusion de la vérité, jusque-là renfermée chez une nation privilégiée, à toutes les nations du monde; le décalogue ou loi morale des Juifs devenu le code de l'univers entier, pendant que les prescriptions cérémonielles, les rites particuliers, les observances légales de Moïse ont cessé d'avoir une force obligatoire; 3° L'inspiration divine des Ecritures reconnue et proclamée; 4° La hiérarchie ecclésiastique mise en action, représentée à ses degrés principaux; saint Pierre portant le premier la parole au concile de Jérusalem, les évêques établis par les Apôtres à la tête des chrétientés nouvelles, les prêtres et les diacres; 5° Les trois mystères fondamentaux du dogme catholique : la Trinité, l'Incarnation, la divinité de Jésus-Christ, son humanité : la Rédemption ou la satisfaction de Jésus-Christ et sa grâce qui est le fruit de la Rédemption; 6° Les sacrements, canaux de la grâce, source de vie et de régénération spirituelle; 7° La morale, dont les notions sont les mêmes qu'aujourd'hui; nous pouvons emprunter aux écrivains du siècle apostolique leurs expressions mêmes, pour exhorter aux bonnes œuvres, à la pénitence, au jeûne, à la fuite du monde, à la prière. — Cet enseignement, on le voit, est, à l'origine de l'Eglise, tel qu'il se conservera dans toute la suite des âges. Les nécessités de la polémique engagée contre l'hérésie amèneront le développement successif de chaque point particulier de la doctrine : mais les Papes et les conciles, en définissant chaque dogme, ne feront que s'appuyer sur la tradition venue directement des Apôtres.

§ 2. Gouvernement de l'Eglise.

14. L'intégrité de la doctrine et du dépôt des traditions devait

être garantie par une forme de gouvernement régulier. Le premier siècle de l'Eglise, siècle d'apostolat, où les premiers ministres de la bonne nouvelle se dispersèrent dans toutes les contrées du monde pour y prêcher le nom de Jésus-Christ, ne pouvait, on le conçoit, présenter sous le rapport hiérarchique, que des éléments qui devaient se constituer plus tard d'une manière définitive, quand le monde serait devenu chrétien. Mais ces éléments suffirent pour établir les principes actuellement encore en vigueur, dans le gouvernement de l'Eglise. — La primauté de saint Pierre, chef des Apôtres, ressort des faits eux-mêmes; c'est lui qui préside à l'élection de Mathias, c'est lui qui prêche le premier aux Juifs; c'est lui que saint Paul vient voir et *étudier*, comme dit Bossuet; c'est lui qui préside le concile de Jérusalem et qui en promulgue la décision; c'est lui qui proclame le mystère de la vocation des Gentils, scandale pour le judaïsme; c'est lui qui fonde à Antioche ce siège patriarcal, devenu le premier de l'Orient, parce que Pierre s'y est assis; c'est lui qui vient planter la croix à Rome, capitale de l'univers, centre de la catholicité; c'est lui qui envoie de là son disciple saint Marc constituer l'église d'Alexandrie, qui devient ainsi siège patriarcal, en souvenir de Pierre qui l'a fondée par son envoyé. Ces marques d'honneur, ces prérogatives singulières seraient inexplicables, si l'on ne supposait le principe de la primauté du pontificat, légitimement exercé et unanimement reconnu, dans la personne de Pierre, par les autres Apôtres. Aucun avantage personnel n'attribuait ces distinctions plus particulièrement à Pierre, qu'à chacun des Apôtres. Saint Jean n'était-il pas le disciple *que Jésus aimait*, auquel il avait confié sa Mère en mourant? Et cependant ce n'est pas saint Jean qui préside, qui porte la parole, qui promulgue les décisions. Saint Paul n'était-il pas, par le miracle de sa conversion, par l'éclat de son éloquence, par la profondeur et la sublimité de la doctrine, plus spécialement désigné à la vénération des fidèles? Et cependant c'est lui qui vient trouver Pierre pour lui rendre compte de son apostolat. Le fait même de la discussion fameuse, survenue entre les deux Apôtres, ne suppose-t-il pas que c'était

à Pierre qu'on référerait les questions de dogme et de discipline, qu'on demandait un jugement? — La parole de Jésus-Christ : *Vous êtes pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise*, était donc interprétée, au premier siècle, de la même manière que nous l'entendons encore maintenant. Elle constituait la suprématie dans le pontificat et l'unité dans l'autorité. La primauté de saint Pierre existait et s'exerçait, sous la forme paternelle, telle que le demandait l'état de l'Eglise dans ses commencements.

15. Les évêques se trouvent placés au second rang de la hiérarchie. L'élection de saint Mathias à l'apostolat servit longtemps de modèle, dans toute l'Eglise, pour le choix des évêques. Les suffrages s'étant trouvés également balancés entre deux sujets dignes, au même titre, de cet honneur, on recourut à la voie du sort, comme pour laisser la décision à Dieu seul. Les évêques étaient de même élus par l'assemblée du clergé et des fidèles, et sacrés par d'autres évêques. C'est un fait digne de remarque que presque tous les évêques des premiers siècles furent inscrits au catalogue des saints. L'héritage de la vertu semblait se transmettre comme celui de la dignité épiscopale : l'exemple venait de la chaire de Rome, où, jusqu'à l'an 500, on ne trouve guère que trois ou quatre papes qui ne soient pas reconnus pour saints. Aussi l'empereur Alexandre-Sévère, au second siècle, proposait l'exemple des chrétiens, pour montrer quelle sévérité on devait apporter dans le choix des officiers publics. « L'évêque était élu » en présence du peuple, par les évêques de la province assem- » blés dans l'église vacante, au moins au nombre de deux ou » trois; car il était difficile en ces temps de tenir de grands con- » ciles, sinon dans l'intervalle des persécutions, et quelquefois » les sièges des églises demeuraient longtemps vacants. La pré- » sence du peuple était jugée nécessaire, afin que tous, persuadés » du mérite de l'élu, lui obéissent plus volontiers (1). » Saint Paul avait fait une loi de ne point élever à la dignité épiscopale les néophytes, pour ne point exposer le gouvernement de l'Eglise à la domination superbe d'un ambitieux, et le dépôt de la tra-

(1) FLEURY. *Mœurs des Chrétiens*.

dition à la science insuffisante d'un nouveau chrétien. L'évêque était en effet le juge et le père des chrétiens du premier siècle. Il terminait, par ses décisions, les procès survenus entre les fidèles. Il prenait soin des pauvres, des veuves, des orphelins, et présidait à l'administration des aumônes que la charité des premiers chrétiens mettait à sa disposition. Ces aumônes sont fréquemment rappelées dans les Epîtres de saint Paul, sous le nom de *collectes*. C'était aussi aux évêques qu'appartenait le soin de prêcher; le ministère de la parole fut longtemps leur privilège presque exclusif, et au quatrième siècle nous verrons encore Valère, le vieil évêque d'Hippone, faire une exception glorieuse à cet usage, en confiant à Augustin, quoique simple prêtre, l'honneur de le remplacer dans la chaire évangélique. L'élection des évêques était donc un événement d'une importance extrême dans les diverses églises. On la faisait toujours précéder d'un jeûne et de prières publiques : elle avait lieu ordinairement la nuit du samedi au dimanche; on procédait ensuite à l'ordination, dont la principale cérémonie a toujours été l'imposition des mains : et elle était suivie immédiatement du sacrifice. — On trouve, dans les anciens auteurs, des passages qui peuvent faire croire que les premiers évêques portaient, dans les cérémonies, quelque marque extérieure de leur dignité. Polycrate, évêque d'Ephèse à la fin du second siècle, écrit que l'apôtre saint Jean portait sur la tête une lame d'or. Saint Epiphane nous apprend la même chose de saint Jacques, premier évêque de Jérusalem; quelques-uns font la même remarque sur l'évangéliste saint Marc, premier évêque d'Alexandrie. — « Du reste, le gouvernement des évêques était un gouvernement de charité. Les » clercs et surtout les prêtres formaient comme le conseil permanent de l'évêque. Ils l'assistaient, dans toutes les fonctions » publiques, comme des disciples qui suivent leur maître : car » ils lui étaient attachés comme les Apôtres à Jésus-Christ (1). » Les évêques ne manquaient jamais de présider aux prières publiques, d'expliquer les saintes Ecritures et d'offrir le sacrifice, tous les dimanches ou les jours de station. On trouve, dans les

(1) L'abbé FLEURY, *Mœurs des chrétiens*.

canons des premiers siècles, la défense aux prêtres d'offrir les saints mystères dans une église où se trouve l'évêque, à moins que celui-ci ne soit empêché par la maladie de remplir cette auguste fonction. La dignité de l'évêque était environnée par les fidèles des plus grands honneurs, et saint Polycarpe fait la remarque que c'était à qui le déchausserait le premier. Ces témoignages de vénération, dont nous retrouvons les traces dans la plus haute antiquité, répondent suffisamment aux calomnies de l'esprit de parti, qui prétend accuser l'épiscopat d'avoir, avec le temps, usurpé des distinctions et des honneurs inconnus au siècle apostolique.

16. Après les évêques venaient les *presbyteri*, *seniores* ou prêtres, choisis, comme leur nom l'indique, ou parmi les vieillards, ou parmi les clercs les plus recommandables par la pureté de leurs mœurs et la sainteté de leur vie. L'évêque faisait leur élection souvent à la prière du peuple, du moins avec sa participation, et toujours avec le conseil de son clergé, après un examen sérieux. Du reste on était souvent obligé, dans les temps apostoliques et dans les premiers siècles de l'Eglise, de contraindre les ordinands à accepter un honneur que l'humilité leur faisait opiniâtrement refuser. Les prêtres de chaque église étaient presque toujours choisis parmi ceux qui y avaient été baptisés et y avaient exercé les fonctions cléricales pendant plusieurs années. Après leur ordination, on les obligeait à la résidence, à moins que leur propre évêque ne les cédât à une autre province. Ils recevaient une rétribution spéciale, à raison de leur ministère et vivaient de l'autel, selon l'expression même de l'Apôtre. L'Eglise fournissait de son trésor tout ce qui était nécessaire pour la subsistance des clercs, et chacun d'eux recevait, par mois ou par semaine, une distribution en nature ou en argent. Ces sortes de distributions étaient habituellement confiées à un diacre, qu'on trouve, dès le second siècle, appelé archidiacre, dans les annales de l'Eglise romaine. On a vu que les diares avaient été institués par les Apôtres, pour les soulager dans la répartition des aumônes de l'Eglise. Ils joignaient à cette fonction celles plus relevées, de distribuer, à défaut de prêtres, le sacrement de

l'Eucharistie aux fidèles, et de prêcher même l'Évangile, comme on le voit par l'exemple de saint Étienne, le premier des diacres et le premier des martyrs. — La prêtrise et le diaconat furent, jusqu'au douzième siècle, les seuls ordres appelés *majeurs* ou *sacrés*. Ce fait résulte d'un canon du concile de Bénévent, présidé en 1091, par Urbain II. « Nous appelons ordres sacrés, dit-il, le diaconat et la prêtrise. » On attribue à Innocent III, à la fin du douzième siècle, l'élévation du sous-diaconat au rang d'ordre sacré. Quoi qu'il en soit, « on trouve, et ce sont les paroles mêmes du concile de Trente, dès le commencement de l'Église, le nom et les fonctions particulières des ordres du sous-diacre, de l'acolythe, de l'exorciste, du lecteur et du portier, déjà en usage. » Dès le premier siècle, le célibat ecclésiastique était rigoureusement exigé pour les deux ordres sacrés, le diaconat et la prêtrise. Saint Épiphane et saint Jérôme, qui constatent ici la tradition, ne laissent point de doute à cet égard. Ils affirment que l'usage des trois grands patriarchats de Rome, d'Alexandrie et d'Antioche était de n'ordonner que des clercs vierges ou continents : et que, s'ils avaient été mariés avant leur ordination, ils cessaient dès lors de vivre en commun avec leur femme. Dès le premier siècle, nous trouvons le germe des ordres religieux, destinés à devenir comme l'âme de l'Église. Il y avait, dès lors, des chrétiens appelés à une perfection plus grande, qui pratiquaient volontairement tous les exercices de la pénitence, pour s'exercer à la piété, dit saint Paul, « en châtiant leur corps et en le réduisant en servitude. » On les appelait ascètes, c'est-à-dire exercitants. Ils vivaient dans la retraite, gardant la continence, et ajoutant à la frugalité chrétienne des abstinences et des jeûnes extraordinaires. Ils pratiquaient la *xérophagie*, ne mangeant que des aliments secs, la *chameunie*, couchant sur la terre nue, et partageant leur temps entre la prière, l'étude de l'Écriture et le travail des mains. — « Nous les avons vus, dit saint Paul, ces hommes dont le monde n'était pas digne, errants dans les montagnes, couverts de peaux, vivant dans les rochers et les plus affreuses solitudes. » Dès le premier siècle, nous trouvons aussi la virginité, cette autre gloire

de l'Eglise, pratiquée en face des désordres et de l'immoralité du monde païen. Si tout n'était pas également admirable, dans la transformation que l'Evangile opère tout à coup au milieu de la société païenne, on pourrait regarder comme un miracle extraordinaire d'héroïsme, de voir surgir des générations de pieuses jeunes filles, qui offrent à Dieu le sacrifice de toutes les joies du monde, pour ensevelir leur vie dans la retraite, le jeûne, les veilles et les mortifications. Un pareil exemple n'avait d'antécédent ni dans le judaïsme, où la virginité était regardée comme un opprobre, ni dans le paganisme, où les passions les plus infâmes avaient des dieux, des prêtres et des autels. Les vierges chrétiennes du premier siècle menaient la vie ascétique au milieu de leurs familles, renonçant aux parures et aux divertissements du siècle même les plus innocents. Le silence, la retraite, la pauvreté, le travail, l'abstinence et les oraisons continuelles devenaient leur partage : et l'Eglise naissante s'édifiait du spectacle de leurs vertus, des mérites de leurs prières et de leurs bonnes œuvres. — Une autre institution, qui ne devait durer que pendant les premiers siècles, prend son origine au temps apostolique. C'est celle des *diaconesses*. On choisissait pour cet honneur, les veuves les plus sages et les plus éprouvées. L'âge fixé fut d'abord soixante ans, on le réduisit depuis à quarante. Les diaconesses exerçaient, à l'égard des femmes, une partie des fonctions des diacres. Leur charge était de visiter toutes les personnes de leur sexe, que la pauvreté, la maladie ou quelque autre misère rendait dignes du soin de l'Eglise. Elles instruisaient celles qui étaient catéchumènes, sous la direction des prêtres, elles les présentaient au baptême, et dirigeaient ensuite les nouvelles baptisées pour les former à la vie chrétienne. Dans les assemblées, elles gardaient les portes du côté des femmes, et avaient soin que chacune fût placée en son rang, et observât le silence et la modestie. Les diaconesses rendaient compte de toutes leurs fonctions à l'évêque, et, par son ordre, aux prêtres et aux diacres. L'institution des diaconesses tomba peu à peu en désuétude. Telle est la forme sous laquelle se présentent la hiérarchie catholique et le gouvernement de l'Eglise au premier siècle.

§ 3. **Discipline.**

17. La régénération de l'homme moral, apportée au monde par l'avènement du Rédempteur, devait se traduire, au sein du christianisme, par une vie nouvelle et des mœurs inconnues à la corruption de la société antique. Le tableau de la chrétienté naissante forme donc un contraste frappant entre les vertus inspirées par les doctrines de l'Évangile et les vices du monde païen. La première église juive se composa de trois mille convertis; ces convertis écoutaient les instructions des Apôtres, priaient ensemble, et faisaient, dans les maisons particulières, la fraction du pain. Ils mettaient leurs biens en commun et vendaient leurs héritages pour en distribuer le prix à leurs frères. Leur vie, conforme aux conseils de la perfection évangélique, a été bien retracée par les apologistes des premiers siècles. « Chez nous, dit » Athénagore, vous trouverez des ignorants, des pauvres, des » ouvriers, de vieilles femmes qui ne pourraient peut-être pas » montrer par des raisonnements la vérité de notre doctrine; ils » ne font pas de discours, mais ils font de bonnes œuvres. Ai- » mant notre prochain comme nous-mêmes, nous avons appris » à ne point frapper ceux qui nous frappent, à ne point faire de » procès à ceux qui nous dépouillent; si l'on nous donne un soufflet, nous tendons l'autre joue; si l'on nous demande notre tunique, nous offrons encore notre manteau. Selon la différence » des années, nous regardons les uns comme nos enfants, les » autres comme nos frères et nos sœurs. Nous honorons les personnes plus âgées comme nos pères et nos mères. L'espérance » d'une autre vie nous fait mépriser la vie présente, et jusqu'aux » plaisirs de l'esprit. Le mariage est, chez nous, une vocation » sainte, qui donne la grâce nécessaire pour élever les enfants » dans la crainte du Seigneur. Nous avons renoncé à vos spectacles ensanglantés, persuadés qu'il y a fort peu de différence » entre regarder le meurtre et le commettre. Les païens exposent » leurs enfants pour s'en débarrasser, nous regardons cette action comme un homicide. » — « On nous accuse d'être des

» factieux. La faction des chrétiens est d'être réunis dans la même religion (1), dans la même morale, dans la même espérance. Nous formons une conjuration pour prier Dieu en commun, et lire les divines Ecritures. Si quelqu'un de nous a péché, il est privé de la communion, des prières et de nos assemblées, jusqu'à ce qu'il ait fait pénitence. Ces assemblées sont présidées par des vieillards, dont la sagesse a mérité cet honneur. Chacun apporte quelque argent, tous les mois, s'il le veut ou le peut. Ce trésor sert à nourrir et enterrer les pauvres, à soutenir les orphelins, les naufragés, les exilés, les condamnés aux mines ou à la prison, pour la cause de Dieu. Tout est en commun entre nous, hors les femmes. Notre repas commun s'explique par son nom d'*agape*, qui signifie *charité*. » Certes, il a fallu au monde païen un étrange aveuglement, pour ne pas être saisi d'admiration à la vue de sentiments si nobles et d'actions si généreuses, au milieu de l'affaiblissement général des mœurs et des caractères. On peut trouver, du reste, un prétexte au dédain qu'il affecta d'abord pour la religion de Jésus-Christ, dans le choix des personnes parmi lesquelles elle semblait se recruter de préférence. Selon eux, les chrétiens n'étaient que des sectaires grossiers, ignorants, fanatiques, qui ne voulaient ni donner, ni discuter les raisons de leur culte, ayant coutume de dire : « Ne vous enquérez pas ; la sagesse de cette vie est un mal et la folie un bien (2). » Dans le premier siècle, les païens confondirent la religion de Jésus-Christ avec le judaïsme, et l'enveloppèrent dans un égal mépris. Cependant la propagation rapide de l'Évangile appela l'attention générale sur une doctrine qui dominait les intelligences les plus relevées comme les plus humbles, qui envahissait à la fois toutes les contrées de l'univers. La ruine de Jérusalem, en séparant, d'une façon si tranchée, le judaïsme d'avec le christianisme, ne permettait plus de les confondre. Le monde païen, épouvanté de voir ses temples déserts, ses dieux méprisés, ses sacrifices tombés en désuétude, ses mœurs,

(1) TERTULLIEN. *Apologetique*.

(2) Origen. *Cont. Cels.*, lib. 1.

ses superstitions et ses fables ouvertement combattues, essaya de ressusciter par le glaive ses institutions mourantes et d'étouffer les contempteurs des idoles dans des flots de sang. La haine populaire, habilement exploitée par les empereurs, les magistrats et les prêtres des faux dieux, servit ces projets de vengeance, et l'histoire présentera ce spectacle inouï de trois siècles de massacres, de meurtres et de tortures juridiques, publiquement exercés contre des milliers de victimes de tout âge, de tout rang, de tout sexe, sur tous les points de la terre, sans qu'une seule voix, parmi les spectateurs, se soit élevée, pour jeter à la face des bourreaux un cri d'indignation.

Dans les citations d'Athénagore et de Tertullien, que nous avons rapportées, on trouve indiqués les principaux traits de la discipline en vigueur au premier siècle. Nous allons les examiner un peu plus en détail. Le baptême se donnait ordinairement par immersion. On plongeait trois fois les baptisés dans l'eau, et à chaque fois on nommait une des personnes divines. Toutefois le baptême par aspersion était jugé suffisant en cas de nécessité, comme pour les malades. Le peuple donnait le nom de *Cliniques*, à ceux qui avaient été baptisés de la sorte dans leur lit. Au baptême on joignait l'onction de l'huile sanctifiée sur l'autel. Les baptisés étaient présentés à l'évêque, et, par l'imposition des mains, ils recevaient le Saint-Esprit, c'est-à-dire le sacrement de confirmation. On faisait manger aux nouveaux baptisés du miel, pour marquer l'entrée de la vraie terre promise, et l'enfance spirituelle. Pendant la première semaine, les néophytes portaient la robe blanche, qu'ils avaient reçue au sortir de l'eau sainte, pour marque de l'innocence qu'ils devaient garder. — On ne voit pas que les adultes changeassent de nom, puisque nous trouvons au premier siècle plusieurs saints dont les noms venaient des faux dieux, comme Denis, Démétrius. La coutume de changer de nom et de prendre celui des martyrs et des confesseurs ne s'introduisit qu'après le concile de Nicée. — Le baptême solennel ne se conférait que la veille de Pâques, afin que les néophytes ressuscitassent avec Jésus-Christ, ou la veille de la Pentecôte, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit avec les Apôtres.

Le sacrement d'Eucharistie était administré aussitôt après aux néophytes. — On n'admettait au baptême qu'après de longues et sérieuses épreuves. Les gladiateurs, les comédiens, les coureurs de cirque, les femmes de mauvaise vie, les devins, ne pouvaient être baptisés qu'après avoir renoncé à leur ancien genre de vie, et avoir donné des marques d'une véritable et sincère conversion. Les chrétiens avaient, pour signe de ralliement et comme pour symbole abrégé, le signe de la croix, qui précédait chacune de leurs actions. Tous leurs travaux, le labour, les semailles, la moisson et la récolte des fruits commençaient et finissaient par la prière. Une maison, récemment construite, ou nouvellement habitée, recevait une bénédiction spéciale; et chaque repas commençait toujours par la prière. — L'étude et la méditation de l'Écriture sainte étaient l'occupation constante de toutes les familles chrétiennes. On a trouvé plusieurs saints des premiers siècles enterrés avec le livre des Évangiles sur la poitrine. — L'austérité de la vie entretenait dans les premiers chrétiens cet esprit de prière. On ne compta d'abord pour jeûnes d'obligation que les jours qui précédaient la Pâque, c'est-à-dire le carême. L'Église les observait en mémoire de la passion de Jésus-Christ. Ceux du mercredi et du vendredi étaient laissés à la dévotion des fidèles. Tous ces jeûnes avaient différents degrés fondés sur leur durée et sur la rigueur de l'abstinence. Ceux du mercredi et du vendredi ne duraient que jusqu'à none, trois heures après midi. Ceux du carême, beaucoup plus rigoureux, allaient jusqu'à vêpres, c'est-à-dire jusqu'au coucher du soleil, à peu près six heures du soir. La raison de jeûner jusqu'à none était d'honorer la mort de Jésus-Christ; jusqu'à vêpres d'honorer sa sépulture. Les degrés d'abstinence étaient encore différents : les uns observaient l'*homophagie*, c'est-à-dire l'abstinence de tout aliment cuit; d'autres la *xérophagie*, qui consistait à ne manger que des fruits secs tels que noix, amandes et autres semblables : d'autres se contentaient de pain et d'eau. — Les *agapes*, ou repas des chrétiens en commun, avaient été institués en souvenir de la cène où Jésus-Christ donna son corps et son sang en nourriture et en breuvage à ses Apôtres. Chacun y contribuait pour sa part.

Saint Paul signale quelques abus qui tendaient dès lors à s'introduire dans ces sortes de réunions. A l'origine, les Agapes étaient précédées de la fraction du pain et de la réception de l'Eucharistie ; mais , dès la fin du premier siècle , par respect pour ce mystère auguste , il était déjà passé en usage , dans un grand nombre d'églises , de ne l'administrer que le matin à des personnes à jeun. Les persécutions fréquentes avaient donné lieu aussi à une coutume particulière. Chaque chrétien emportait quelquefois dans sa demeure les espèces eucharistiques , pour se communier lui-même , en cas de nécessité. — On a beaucoup parlé , en ces derniers temps , de la communauté de biens , qui semble indiquée par le passage des *Actes des Apôtres* , où il est dit que « *les chrétiens vendaient leurs propriétés et en apportaient le prix aux pieds des Apôtres.* » Des systèmes récents , qui , sous le nom moderne de socialisme , cherchent à renouveler dans l'esprit public les utopies des plus anciens spoliateurs , ont voulu se placer sous le patronage de l'Eglise primitive , et faire croire que leurs principes étaient les principes mêmes de l'Evangile. Il y a là une double erreur de fait et de droit qu'il suffit de signaler. En fait , la mise en communauté des biens des fidèles n'était point , même au premier siècle , une mesure générale. La veuve Tabithe , dont la libéralité est louée dans les Actes des Apôtres , avait conservé l'administration de ses biens. Saint Paul dit aux riches , qui se plaignaient de la simplicité des Agapes , qu'ils avaient la liberté de faire bonne chère dans leurs maisons. En droit , la mise en communauté des biens n'était point une mesure obligatoire pour les premiers chrétiens : elle était seulement pour quelques-uns l'occasion de pratiquer , d'une manière spéciale , la perfection évangélique. Aussi quand Ananie et Saphire n'apportent au chef des Apôtres qu'une partie de leurs richesses , saint Pierre leur dit : « Vous étiez libres de garder entre vos mains la totalité de votre fortune , mais parce que vous avez voulu tromper le Seigneur , voici que sa main va s'appesantir sur vous. » Vouloir donc étendre à tous les chrétiens de nos jours l'usage de la mise en communauté des biens serait la même erreur que de déclarer obligatoires et universels les vœux

de pauvreté, d'obéissance et de chasteté que s'imposent les religieux. — Nous voyons, dès le premier siècle, s'introduire, dans l'Eglise, la pénitence publique pour les grandes fautes. Les divers degrés de cette pénitence furent réglés successivement par les canons.

§ 4. Culte.

18. La prière publique faisait la partie principale de la vie des premiers chrétiens. Chaque église s'assemblait le dimanche, que les païens nommaient le *jour du soleil*, et qui fut, immédiatement après la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, substitué au *samedi* des Juifs, par les Apôtres. Le lieu de la réunion fut d'abord une de ces salles à manger, que les Latins nommaient *cénacles*, et qui étaient au haut des maisons. Telle était la salle d'où tomba le jeune Eutychius, que saint Paul ressuscita. — Plus tard, la persécution obligea de se retirer dans les cryptes ou caves souterraines, formées par les carrières, hors des villes. Telles étaient les catacombes que l'on voit encore à Rome, et dont nous avons la description, dans le magnifique ouvrage de *Rome souterraine*. L'objet capital de ces assemblées était la célébration du sacrifice, auquel on donnait les différents noms de *cène*, de *fraction du pain*, d'*oblation*, de *collecte* (*collecta*, *assemblée*), d'*eucharistie* (*action de grâces*), de *liturgie* (*office public*). Il n'y avait qu'un sacrifice, dans chaque église; il était offert par l'évêque assisté de ses prêtres. La célébration ne pouvait en être faite par les prêtres qu'à défaut de l'évêque absent ou malade. L'ordre de la liturgie a changé selon les temps et les lieux, on y a retranché ou ajouté quelques cérémonies : mais l'essentiel est toujours resté le même. Voici ce que nous en trouvons écrit dès les premiers temps. Après la prière, on lisait quelques passages, d'abord de l'Ancien Testament, puis du Nouveau. La lecture de l'Évangile était suivie de l'explication qu'en donnait l'évêque, en y ajoutant les exhortations convenables aux besoins de son troupeau. Cette première partie du sacrifice était la seule à laquelle les catéchumènes, c'est-à-dire ceux qu'on

instruisait dans la foi et qui n'étaient pas encore baptisés, eussent le droit d'assister. Après qu'on les avait fait retirer, on offrait les dons, c'est-à-dire le pain et le vin mêlé d'eau, qui devaient être la matière du sacrifice. Le peuple se donnait alors le baiser de paix, les hommes aux hommes, les femmes aux femmes, en signe de parfaite union. L'action du sacrifice commençait ensuite : les paroles de la consécration étaient prononcées sur les espèces sacrées : on récitait en commun l'oraison dominicale : le célébrant prenait la sainte communion et la faisait distribuer à tous les assistants par les mains des diacres (1). Régulièrement, tous ceux qui entraient dans l'église devaient y communier : les enfants eux-mêmes recevaient le sacrement de l'autel. La communion était distribuée sous les deux espèces. L'agape, qui suivait la célébration des saints mystères, était un repas ordinaire, formé des dons de chacun des chrétiens. Tous les ministres de l'autel y avaient droit à une part spéciale. Ce fait explique l'origine des distributions en nature, dont l'usage s'est maintenu, en France même, jusqu'à la révolution de 1793, et dont quelques-uns de nos chapitres conservent encore la trace. — Outre la célébration des saints mystères, des prières publiques réunissaient les chrétiens aux différentes heures du matin et du soir. La récitation ou le chant des psaumes faisait le fond de ces offices. Les matines semblent avoir succédé au sacrifice du matin de l'ancienne loi. Les vêpres tenaient la place du sacrifice du soir, et ont été instituées pour sanctifier le commencement de la nuit. On les nommait quelquefois *lucernarium*, la prière des lampes, parce que c'était l'heure où l'on commençait à les allumer. — Les prières de tierce, de sexte et de none passèrent aussi dans les usages des chrétiens, qui les conservèrent après les avoir reçues des Juifs. On en trouve des traces dans les Actes des Apôtres et dans les auteurs des premiers siècles. — L'usage des chants sacrés, des agenouillements et des prostrations pendant la

(1) Le célébrant ne faisait distribuer l'Eucharistie par les diacres, que sous l'espèce du vin. *Note de la commission d'examen des livres chargée par S. G. Monseigneur l'archevêque d'Avignon de rendre compte de l'Histoire générale de l'Eglise.*

prière, des flambeaux allumés, de l'encens, de l'eau bénite se rattache donc au siècle apostolique, dans lequel nous rencontrons ainsi tous les éléments du culte public, tel qu'il est réglé de nos jours. Tout ce qui regardait la liturgie, était alors particulièrement environné de mystère, et c'est un fait important à constater, puisqu'il explique le silence des monuments de cet âge sur une foule de questions de détails. La crainte d'exposer la doctrine évangélique et les sacrements aux profanations et aux railleries des infidèles, les faisait entourer d'un secret inviolable. Non-seulement on ne célébrait point les mystères devant un païen, même catéchumène, mais on se gardait comme d'un crime de lui raconter ce qui s'y passait, de prononcer en sa présence les paroles solennelles, ou même de parler de la nature du sacrement. Dans les écrits ou les discours publics, s'il était question des mystères, on n'employait que des termes obscurs ou énigmatiques. Ainsi, dans le Nouveau Testament, *rompre le pain*, signifie consacrer et distribuer l'Eucharistie, ce que les infidèles ne pouvaient entendre. La loi du silence donna lieu, dans la suite, aux calomnies les plus absurdes contre les chrétiens. Les apologistes alors élevèrent la voix; et la nécessité de défendre l'Eglise, contre les accusations de ses ennemis, fit passer par-dessus la règle moins importante du secret.

19. On le voit, le premier siècle de l'Eglise présente à l'observateur le spectacle d'un enseignement, d'une hiérarchie, d'une discipline et d'un culte régulièrement constitués, solennellement reconnus. Au moment où la société fondée par Jésus-Christ venait prendre place en face de la société païenne, et annonçait publiquement l'intention de conquérir le monde, elle réunissait tous les éléments de force et d'unité qui devaient assurer sa durée. Sortie, à peine, du cœur de l'Homme-Dieu, elle portait avec elle, dans sa constitution et dans ses lois, le caractère de sa divinité. Dans les siècles suivants, nous la verrons, avec une expansion sans bornes, étendre sa puissance sur tout l'univers, parler la langue de tous les peuples et les soumettre tous à son joug; sa discipline se modifiera, suivant les besoins de ses nouveaux enfants; son culte déploiera une majesté et des pompes plus so-

lennelles ; son gouvernement grandira ses ressources, et multipliera ses ressorts, à mesure que s'accroîtra son empire ; sa doctrine, attaquée par les hérésies, sera définie successivement sur toutes les questions particulières par les Souverains Pontifes, les conciles, les docteurs ; mais ce développement, dans l'espace et le temps, n'amènera aucun dogme nouveau, aucune règle, aucune mesure, aucune loi, qui n'ait sa racine dans les temps apostoliques, et qui n'en découle, par une tradition légitime et non interrompue. Les hommes passeront, les empires, les formes de gouvernement, les institutions, les lois humaines tomberont tour à tour, payant chacun leur tribut à la caducité qui attend toute œuvre des hommes : l'Eglise seule demeure aujourd'hui ce qu'elle était hier, et ce qu'elle sera jusqu'à la consommation des siècles, sans avoir reçu du temps, ce grand ennemi de toutes nos institutions, ni changement radical, ni atteinte, parce qu'elle porte en elle-même la vérité, que rien ne modifie et n'altère : *Justificata in semetipsa.*

II^e SIÈCLE.



CHAPITRE IV.

SOMMAIRE.

§ 1. PONTIFICAT DE SAINT ÉVARISTE. (100-109.)

1. Caractère de la troisième persécution générale sous Trajan. — 2. Lettre de Pline-le-Jeune à Trajan. — 3. Réponse de Trajan à Pline-le-Jeune. — 4. Arrius Antonius. — 5. Martyre de saint Siméon, évêque de Jérusalem. — 6. Secte de Thébutis. — 7. Unité de gouvernement, garantie de la pureté de la foi. — 8. Voyage de saint Ignace à Rome. — 9. Son martyre. — 10. Martyre du pape saint Evariste.

§ 2. PONTIFICAT DE SAINT ALEXANDRE I^{er}. (109-119.)

11. Règlement de saint Alexandre I. — 12. Martyre de saint Onésime, évêque d'Ephèse, de saint Timothée, de saint Tite, etc. — 13. Epître de saint Polycarpe aux Philippiens. — 14. Saint Papias, évêque d'Hiérapolis. — 15. Ouvrages de saint Denys l'Aréopagite. — 16. Thérapeutes. — 17. Révolte des Juifs. — 18. Mort de l'empereur Trajan. — 19. Caractère de l'empereur Adrien. — 20. Martyre du pape saint Alexandre I.

§ 3. PONTIFICAT DE SAINT SIXTE I^{er}. (119-128.)

21. Gnostiques. — 22. Martyre de sainte Symphorose et de ses fils. — 23. Martyre des saintes Sabine, Sérapie, Zoé, etc. — 24. Martyre du pape saint Sixte I.

§ 1. Pontificat de saint Evariste. (100-109.)

1. Le second siècle de l'Eglise s'ouvre par la troisième persécution générale, sous le règne de Trajan. La lutte de ce prince contre le christianisme, présente quelques caractères particuliers, qui la distinguent des cruautés de Néron et de Domitien. La rapide propagation de l'Evangile avait fait, de l'Eglise, une société puissante par le nombre, le dévouement et l'union de ses membres. La politique romaine commençait à s'alarmer des progrès d'une religion qui ne laissait presque plus d'acheteurs pour les

victimes, ni d'adorateurs pour les faux dieux. Les empereurs avaient accoutumé le peuple au culte idolâtrique, dont les cérémonies faisaient rire leurs propres ministres. Les Césars croyaient, en soutenant le polythéisme, étayer leur autorité, affermir leur domination, sauver l'empire. Les lois ne manquaient pas, pour la répression d'une religion nouvelle, qu'on regardait comme séditeuse. Une des plus anciennes ordonnances de la législation romaine défendait de reconnaître aucun dieu, sans l'approbation du sénat. Aussi Trajan, voulant s'opposer aux progrès de l'Eglise, ne fit point publier d'édit sanglant; il se contenta d'interdire, dans les provinces, les associations et les assemblées nocturnes. La persécution devint une affaire de politique : on n'accusait les chrétiens d'aucun crime; on ne contestait pas leur innocence : encore moins les juges prenaient-ils des informations sérieuses sur le caractère, l'enseignement, la portée de la religion de Jésus-Christ. Il suffisait que cette religion fût récente, qu'elle contredît les cultes officiels, que le sénat ne l'eût point approuvée, pour qu'on se fît un devoir de mettre à mort ses disciples, et qu'on s'applaudît « de corriger la multitude d'une superstition » où l'on s'obligeait, par serment, à éviter tous les crimes. »

2. Pline-le-Jeune, gouverneur de Bithynie, l'ami de Trajan, écrivait à ce prince : « J'ai voulu examiner, par moi-même, la » conduite des chrétiens; ils ont coutume de s'assembler, à un » jour marqué, avant le lever du soleil, et de chanter ensemble » des hymnes en l'honneur du Christ qu'ils révèrent comme un » Dieu. Ils s'obligent, par serment, à éviter tous les crimes, à ne » commettre ni fraude, ni vol, ni adultère, à ne jamais manquer » à leur parole, à ne point nier un dépôt. Ils se retirent ensuite, » et s'assemblent de nouveau pour prendre en commun un *repas* » *ordinaire et innocent*. (1). »

Ces dernières paroles répondent évidemment au préjugé populaire, qui accusait les chrétiens d'immoler, dans leurs assemblées, un enfant dont ils se partageaient les membres pour les dévorer : interprétation absurde du dogme Eucharistique.

(1) Plinii *Lib. x, Epist. 97.*

« Par la proscription qu'on dirige contre les chrétiens, ajoutait Pline, on met en péril une multitude de personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition, puisque cette superstieuse contagion a gagné, non-seulement les villes, mais encore les bourgs et les campagnes. On abandonne les temples des dieux, les sacrifices solennels sont interrompus depuis longtemps, et nul n'achète maintenant de victimes. Je n'ai pas peu hésité pour savoir s'il faut, dans les procès de ce genre, admettre quelque différence d'âge ou de rang ; si les plus tendres enfants ne doivent point être distingués des grandes personnes ; s'il faut pardonner au repentir, ou s'il ne suffit pas de n'être plus chrétien, dès qu'on l'a été une fois ; enfin, si ce que l'on punit, c'est le nom seul sans autres crimes, ou les autres crimes attachés au nom. »

3. L'empereur répondit par cette règle inouïe, de ne pas rechercher les chrétiens, mais de les punir, s'ils persévéraient dans leur profession de foi, après avoir été dénoncés et convaincus. *Conquirendi non sunt : si deferantur et arguantur puniendi sunt.* « Etrange décret, s'écrie Tertullien, qui, en défendant de rechercher les chrétiens, reconnaît implicitement leur innocence, et qui ordonne néanmoins de les punir comme coupables, sur une simple dénonciation. » Telle était, à l'égard des chrétiens, la politique romaine, se souciant peu de la justice et de la vérité, tout appliquée à pourvoir à ses intérêts du moment.

4. Les proconsuls, envoyés dans les différentes provinces de l'empire, y rencontraient partout ces chrétiens qu'on faisait passer pour les ennemis des lois. Pendant que Pline gouvernait le Pont et la Bithynie, Arrius Antoninus persécutait avec violence la religion dans l'Asie proconsulaire. A son passage dans une ville de son gouvernement, tous les chrétiens se présentèrent à la fois devant son tribunal : effrayé de leur nombre, il se contenta d'en faire conduire au supplice quelques-uns, et dit aux autres : « Malheureux, si vous avez tant envie de mourir, vous avez des précipices et des cordes. »

5. Vers le même temps, Atticus, gouverneur de Syrie, fit saisir

le saint évêque de Jérusalem, Siméon, cousin-germain de Jésus-Christ, alors âgé de 120 ans. Il fut appliqué à la torture pendant plusieurs jours, et supporta ce supplice avec une telle constance, que le proconsul lui-même s'étonnait de trouver tant de force en un vieillard de cet âge. Enfin il fut attaché à une croix, et termina ainsi sa glorieuse carrière, après avoir quarante ans gouverné l'Eglise de Jérusalem, qu'il eut le bonheur de préserver de l'invasion des hérésies et des sectes, pendant tout son pontificat. Mais lorsqu'il ne se trouva plus sur la terre aucun des disciples qui avaient vu le Seigneur de leurs yeux, l'erreur commença à se répandre avec plus de succès dans l'Eglise.

6. A l'occasion même du siège de Jérusalem, que la mort de Siméon laissa vacant, il s'éleva un schisme dans cette Eglise. Thébutis, juif converti, avait brigué l'honneur de succéder au saint évêque. Le choix des chrétiens s'étant fixé sur Justus, dont la doctrine et les mœurs inspiraient plus de confiance, Thébutis, pour s'en venger, se fit le chef d'une nouvelle hérésie. Il enseignait, avec les autres sectaires nés du judaïsme, la nécessité des œuvres de la loi mosaïque pour le salut, considérant le baptême et les autres sacrements comme insuffisants pour la régénération spirituelle.

7. Le principe de l'unité du gouvernement établi dans l'Eglise par Jésus-Christ même, comme la sauvegarde de la doctrine, avait été aussi méconnu par quelques chrétiens de Philadelphie. L'illustre évêque d'Antioche, saint Ignace, surnommé Théophile, vint à passer dans cette Eglise. Quand il fut au milieu des fidèles, réunis pour entendre l'héritier des traditions apostoliques, l'évêque le plus célèbre de l'Orient, il s'écria tout à coup, inspiré par l'esprit de Dieu qui lui révéla les secrètes dispositions des cœurs : « Attachez-vous à votre évêque, aux prêtres et aux » diacres : demeurez inébranlables dans l'unité et la subordina- » tion. » A ces paroles inattendues, les coupables crurent qu'il avait été instruit de leurs tendances par l'évêque de Philadelphie ; mais il prit Dieu à témoin qu'il n'en avait rien connu par une voie humaine, et que l'Esprit-Saint lui avait inspiré de dire : « Ne faites rien sans l'évêque ; aimez l'unité, et fuyez les dissen-

» sions. » Son exhortation rétablit le calme parmi les chrétiens de Philadelphie. Ce fut, en quelque sorte, le testament du saint évêque aux églises d'Asie.

8. Peu de temps après, Trajan vint à Antioche, en se rendant à une expédition contre les Parthes. Saint Ignace fut amené devant son tribunal. — « Qui es-tu, mauvais démon? lui demanda l'empereur. — Personne n'a jamais appelé ainsi Théophore. — Et qui est Théophore? demanda l'empereur. — Celui qui porte le Christ dans son cœur. — Crois-tu donc que nous ne portions pas aussi, dans nos cœurs, les dieux qui nous aident à vaincre? — Il n'y a qu'un Dieu qui a créé le monde. Il n'est qu'un Jésus-Christ, son fils unique, s'écria saint Ignace. — Quoi! ce Jésus que Ponce-Pilate fit attacher à une croix! »

Après l'interrogatoire, Trajan prononça cette sentence : « Nous ordonnons qu'Ignace, qui se fait gloire de porter le crucifié dans son cœur, soit enchaîné et conduit à Rome, pour être exposé aux bêtes de l'amphithéâtre, pendant les jeux publics. »

9. L'empereur voulait-il, en transportant à Rome le supplice du saint évêque, dérober le spectacle contagieux de sa constance et de sa foi aux populations chrétiennes d'Asie, et faire perdre, au sang qu'il allait verser, la fécondité surnaturelle qui en faisait une semence de nouveaux martyrs; pensait-il, en exposant les évêques chrétiens aux outrages du peuple, dans la plus grande ville du monde, en les montrant confondus avec de vils criminels et des captifs barbares, éteindre la religion dans le mépris public; ou peut-être conservait-il encore l'espoir qu'un voyage long et difficile, que le poids des chaînes, que les privations et les fatigues de la captivité triompheraient des forces et de la patience d'un vieillard débile? Quoi qu'il en soit, l'événement trompa toutes ses prévisions. Jamais la sainteté d'Ignace n'attira autant d'hommages que dans les fers; jamais sa parole n'eut autant de retentissement et d'éclat. Son voyage fut un triomphe continuel. Arrivé à Smyrne, saint Polycarpe, qui en était évêque, vint baiser ses chaînes. Il y reçut les députations des églises d'Ephèse, de Magnésie et de Tralles, remit à chacune

d'elles des lettres où respire la charité des Apôtres. Il craint surtout que, par leurs prières, les fidèles n'obtiennent, de Dieu, le délai de son martyre, ou que, par des voies humaines, ils ne sollicitent sa grâce près de l'empereur. Il adresse à l'Eglise, qui *préside* à Rome dans la charité, de touchantes supplications à ce sujet. De Smyrne il fut mené à Troade, d'où s'étant embarqué pour la Macédoine, qu'il traversa, il reprit la mer à Epidamne (Durazzo), descendit le golfe Adriatique, et, par le détroit de Sicile, entra dans la mer de Toscane. Il avait hâte d'arriver à Rome, avant la fin des jeux, pour y consommer son martyre : et les soldats qui le conduisaient, révérançant sa sainteté dans les fers, s'affligeaient, en voyant approcher le moment où ils allaient se séparer de l'homme juste. Enfin il mit pied à terre. Les fidèles vinrent à sa rencontre, avec une joie mêlée de tristesse, heureux d'embrasser le saint évêque, affligés de sa mort prochaine. Quelques-uns se promettaient de gagner le peuple, et d'obtenir, peut-être, sa grâce de l'empereur. Saint Ignace, éclairé par l'esprit de Dieu, connut leurs pensées et les supplia d'avoir pour lui un amour véritable ; de ne point empêcher son bonheur, en retardant son martyre. Il s'agenouilla ensuite sur le rivage et pria avec toute l'assemblée, demandant au Fils de Dieu d'avoir pitié de son Eglise, de mettre fin à la persécution et de conserver parmi les chrétiens l'esprit de charité. Enfin, conduit à l'amphithéâtre, il fut, par ordre de l'empereur, exposé aux bêtes. Mis en pièces par deux lions, il eut le bonheur qu'il avait tant souhaité, d'être moulu, suivant ses propres expressions, comme un pur froment, pour être admis au festin de l'Agneau. Son martyre arriva le 20 décembre de l'an 107 (après Jésus-Christ). Les actes en furent recueillis par des témoins oculaires et envoyés aux églises d'Asie, afin que le souvenir de sa mort continuât à affermir les fidèles que sa parole et ses exemples avaient édifiés pendant sa vie. Le diacre Philon de Cilicie et Reus Agathopode qui avaient accompagné leur saint évêque, dans ce dernier voyage, portèrent pieusement à Antioche les ossements les plus considérables du martyr, reliques précieuses que la dent des bêtes avait épargnées.

10. Vers le même temps, saint Evariste donna sa vie pour Jésus-Christ, dont il était le représentant sur la terre. Dans ce siècle, la chaire de saint Pierre était un trône de martyre. Le pape saint Evariste institua les titres de l'Eglise de Rome, dont il partagea le gouvernement spirituel entre différents prêtres. Il ordonna que sept diacres accompagneraient l'évêque, quand il prêcherait, soit pour relever la majesté de son ministère, soit pour servir de témoins à la vérité, *propter stylum veritatis*. Dans le cours de son pontificat, depuis l'an 96 à 109, il donna l'institution et l'ordination à quinze évêques.

§ 2. Saint Alexandre I^{er}, pape. (109-119.)

11. Saint Alexandre, romain de naissance, lui fut donné pour successeur. Au milieu des persécutions qui faisaient passer l'Eglise naissante par un baptême de sang, il ordonna que les prêtres rappelassent le souvenir de la passion du Sauveur, avant la consécration; souvenir exprimé par ces mots : *Qui pridie quàm pateretur*, etc. Il ordonna aussi le mélange de l'eau et du vin dans le calice. Pour repousser les attaques du démon, le plus redoutable ennemi des chrétiens, il voulut que les demeures des fidèles fussent purifiées par l'eau, mêlée de sel, qui aurait reçu la bénédiction des prêtres. Dans cette sollicitude de saint Alexandre pour les besoins spirituels de l'Eglise, on reconnaît sa vigilance à conserver et à fixer, par des décrets, les traditions apostoliques. Ces trois institutions venaient en effet des Apôtres. La dernière avait un avantage particulier pour les peuples récemment convertis. Elle sanctifiait une coutume enracinée dans les mœurs des païens, et remplaçait l'eau lustrale par un symbole tout chrétien des larmes de la pénitence, et un souvenir de l'eau du baptême, à laquelle le sang de Jésus-Christ, comme un sel divin, avait donné la vertu régénératrice. Il y eut, dès lors, des prières spéciales pour la bénédiction de l'eau. Quelques-unes de celles que l'Eglise a conservées, pour cette cérémonie, et qui respirent un parfum de sainte et antique simplicité, sont peut-être encore les prières dont saint Alexandre, au deuxième siècle, régla la composition et l'usage. Ainsi, suivant la remarque de

Baronius, *les pieuses traditions venues des Apôtres étaient confirmées, et recevaient une sanction régulière de leurs successeurs immédiats.*

12. Pendant qu'Antioche envoyait son saint évêque à Rome pour y recevoir la couronne du martyre, l'Eglise d'Ephèse avait la même gloire. Onésime, disciple de saint Paul, fut conduit, enchaîné pour Jésus-Christ, dans la capitale de l'empire, où il fut lapidé. Il semblait que les plus grands exemples de constance et de nobles sacrifices devaient être donnés au centre même du paganisme, pour faire éclater, sur un plus vaste théâtre, la fécondité prodigieuse du sang chrétien.

Peu de temps auparavant, saint Timothée, aussi disciple de saint Paul, auquel saint Onésime avait succédé sur le siège épiscopal d'Ephèse, avait pareillement scellé sa foi de son sang. Tite, évêque de Crète, avait eu la même gloire. Il fut martyrisé à l'âge de 94 ans. Saint Antistius, évêque de Dyrrachium, en Macédoine, mourut, comme son divin Maître, du supplice de la croix. Saint Phocas, évêque de Sinope, dans le Pont, donnait aussi sa vie pour Jésus-Christ. La persécution s'étendait jusqu'aux extrémités du monde, pour frapper partout à la fois une religion qui, encore à son berceau, embrassait déjà tout l'univers. A mesure que le glaive des bourreaux enlevait leurs évêques aux églises, l'élection des clercs et des fidèles, en union avec le Siège de Rome, donnait des successeurs aux prélats martyrs. Héron succédait à saint Ignace sur le siège d'Antioche, Zachée succédait à l'évêque Juste sur le siège de Jérusalem, Primus succédait à l'évêque Cerdon (1) sur le siège d'Alexandrie. Les autres églises ont également leur succession épiscopale. Ainsi, en faisant mourir chaque jour les évêques, les tyrans faisaient éclater davantage l'immortalité de l'Eglise et la divinité d'une institution qui avait, dès lors, une telle abondance de vie, qu'elle se développait d'autant plus qu'on la persécutait davantage.

(1) Cerdon, évêque d'Alexandrie, différait de Cerdon l'hérétique, qui vécut sous le règne d'Antonin-le-Pieux.

13. Saint Polycarpe, évêque de Smyrne, disciple de saint Jean l'Évangéliste, hérita de l'influence que saint Ignace exerçait sur les églises d'Asie. A l'occasion même du martyre de l'évêque d'Antioche, son ami, il écrivit aux Philippiens une épître célèbre, qu'on lisait encore, du temps de saint Jérôme, dans les assemblées solennelles des fidèles d'Asie. Quoiqu'elle soit plutôt une exhortation morale qu'un traité dogmatique, on y trouve néanmoins des témoignages précieux sur les dogmes de l'Incarnation, de la satisfaction de Jésus-Christ, de la réalité de sa chair et de sa passion, et sur la hiérarchie ecclésiastique. Dans les règles de conduite qu'il adresse à toutes les conditions, aux jeunes gens, aux vierges, aux fidèles engagés dans le mariage, aux veuves, aux diaconesses, aux ministres des autels eux-mêmes, aux diacres et aux prêtres, il insiste particulièrement sur la nécessité de la prière, du jeûne et des autres mortifications, de la crainte du jugement, de la chasteté, de la subordination, de la condescendance et de la charité mutuelles. Ses paroles, souvent empruntées aux saintes Écritures, surtout au nouveau Testament, aux Évangélistes, aux Actes des Apôtres, aux Épîtres de saint Paul, de saint Pierre, de saint Jean, prouvent surabondamment le respect dont l'Église entourait, dès lors, les monuments apostoliques.

14. Vers le même temps, saint Papias, évêque d'Hiéraple, en Phrygie, ami de saint Polycarpe et peut-être, comme lui, disciple de saint Jean, recueillait dans ses écrits les traditions orales concernant le Sauveur et ses Apôtres. Il composa cinq livres, qu'il intitula : *Exposition des discours du Seigneur*, dont Eusèbe nous a conservé quelques fragments. L'antiquité a loué l'éloquence, le zèle et la piété du saint évêque. Il tomba cependant dans l'erreur des millénaires, attribuée avant lui à l'hérétique Cérinthe. Egaré par une fausse interprétation de ce passage de l'Apocalypse : *Les justes ressusciteront et régneront pendant mille ans avec Jésus-Christ*, il en conclut qu'après la résurrection il y aurait un règne terrestre des justes. Toutefois il ne peupla point ce nouvel Eden de jouissances matérielles, de délices charnelles, comme l'avait fait Cérinthe, imbu des idées gros-

sière du judaïsme sur le règne du Messie. Saint Papias n'admettait, à ce second avènement de Jésus-Christ, qu'une félicité spirituelle et plus digne des espérances chrétiennes. L'austérité de sa doctrine et de sa vertu fit adopter plus tard à quelques Pères l'erreur du millénarisme ou chiliasme, du mot grec *χίλιον*.

15. Parmi les écrivains contemporains de ces saints personnages, il ne faut point omettre le nom de saint Denys l'Aréopagite. Quelques critiques des xvi^e et xvii^e siècles ont voulu mal à propos contester l'authenticité des ouvrages qui portent son nom. Cette erreur a été savamment réfutée par les PP. Honoré de Sainte-Marie et Noël Alexandre. Les livres de ce docteur qui sont parvenus jusqu'à nous, sont le *Traité des noms divins*, les *Livres de la Hiérarchie céleste*, de la *Hiérarchie ecclésiastique*, un livre de la *Théologie mystique* et des lettres. Embrassant, dans une sublime trilogie, l'ensemble du monde des intelligences, « son vol d'aigle, dit saint Thomas d'Aquin, l'a porté successivement dans le ciel de la très sainte Trinité, dans le ciel de la nature angélique et dans le ciel de la nature humaine. » La magnificence de son style répond à la grandeur d'un pareil sujet. On y trouve cependant parfois une obscurité que les critiques attribuent à trois causes : 1^o à la difficulté d'exposer, d'une manière parfaitement claire, une doctrine aussi ardue ; 2^o au genre particulier de saint Denys l'Aréopagite, qui écrivait à la manière des Platoniciens, dont les modernes n'ont pas conservé une intelligence bien nette ; 3^o à la loi du secret, qui lui interdisait des développements ou des explications précises, de peur d'exposer au mépris des païens les mystères de notre religion.

16. Dans le livre de la *Hiérarchie ecclésiastique*, il parle des fidèles qui se livraient, de son temps, à la vie contemplative, en se séparant du monde. Il faut rapprocher ce passage de celui du juif Philon, écrivain contemporain, au sujet des Thérapeutes, ou moines de l'église d'Alexandrie. « Ils se construisent, dit cet auteur, cité par Eusèbe, dans son Histoire ecclésiastique, de petits oratoires retirés dans la campagne, auxquels ils donnent le nom de *μοναστήριον* (*monasterium*). C'est là qu'ils passent leur vie, loin des autres mortels, dans les exercices de la piété, et

» qu'ils célèbrent les mystères augustes. La loi de Dieu, les oracles des Prophètes et les autres Ecritures sont le sujet continuel de leurs méditations. Le jour entier, depuis le lever de l'aurore jusqu'au coucher du soleil, est consacré à de pieux exercices, au chant des psaumes et des saints cantiques. Ils se reprocheraient de perdre, à soigner leur corps, aucune partie d'un jour qu'ils réservent tout entier à la contemplation des choses célestes. Ils ne prennent donc qu'après le coucher du soleil, une nourriture frugale et peu abondante. Ils ont, de plus, pour animer leur solitude, les écrits des hommes anciens qui ont fondé leur religion, et c'est là qu'ils trouvent leur règle de conduite et les modèles qu'ils doivent imiter. — « Ces écrits dont parle Philon, ajoute Eusèbe, ne sont autre chose que les Evangiles, les écrits des apôtres et quelques commentaires composés par des docteurs du siècle apostolique. »

Ces témoignages de l'antiquité chrétienne, qui font remonter l'institution monastique jusqu'aux premiers jours de l'Eglise, ne sont pas sans intérêt pour l'histoire. Quel spectacle les chrétiens, nouvellement arrachés aux erreurs et à la corruption du paganisme, n'offraient-ils pas au monde ! Pendant que les plus folles cruautés et les passions les plus dégradantes venaient tour à tour s'asseoir sur le trône des Césars, et passaient tellement dans les mœurs de la société, qu'elles n'y excitaient pas même un mouvement d'indignation, les disciples de Jésus-Christ, rappelant sur la terre la vertu exilée, montraient aux Romains dégénérés des exemples de désintéressement, de mortification, de mépris des biens terrestres, d'abstinence et de vertu, inconnus aux plus beaux jours de la République ; ou bien ils leur prouvaient, au milieu des amphithéâtres, sous la dent des bêtes, dans la flamme des bûchers, sous le fer des bourreaux, qu'une vertu divine de patience s'était épanchée du nom de Jésus-Christ dans leurs cœurs.

17. Les Juifs, dispersés par tout l'univers, depuis la ruine de Jérusalem, avaient porté dans l'exil la haine du nom romain. Vers la fin du règne de Trajan (114-117), ils se révoltèrent à Alexandrie, dans l'Egypte et la Cyrénaïque, où ils étaient en

grand nombre. On aurait peine à concevoir comment cette nation malheureuse osait lutter contre les forces de l'empire, au moment même où la victoire de Trajan sur les Parthes donnait une nouvelle force aux armes romaines, si l'on ne se rappelait que, toujours séduite par de faux prophètes, elle se croyait enfin appelée à inaugurer le règne du Messie qu'elle attendait encore, et à entrer dans la réalisation de ses chimériques espérances. Ce soulèvement fut marqué par des cruautés inouïes. Peu contents d'égorger les Grecs et les Romains parmi lesquels ils habitaient, ils portèrent la rage jusqu'à se nourrir de leur chair, s'abreuver de leur sang, se ceindre de leurs intestins et se couvrir de leurs peaux. Ils en coupèrent un grand nombre par le milieu du corps; d'autres étaient exposés aux bêtes, ou forcés de s'entr'égorger les uns les autres, comme de vils gladiateurs. On porte jusqu'à deux cent vingt mille les victimes de leur fureur dans la Lybie Cyrénaïque. Ils en massacrèrent deux cent quarante mille dans l'île de Chypre. Trajan envoya contre eux, en Égypte et en Lybie, Martius Turbo, qui en tua une multitude infinie. Lucius Quietus en fit un carnage pareil dans la Mésopotamie. Cette première sédition se trouva ainsi étouffée dans le sang de ses auteurs.

18. Trajan ne vit point la fin de ces troubles. Insatiable de triomphes, après avoir vaincu les Parthes, subjugué l'Arménie, la Babylonie, et ravagé une partie de l'Arabie, il vint mettre le siège devant Afra, ville des Arabes Agaréniens. Un échec le força à rebrousser chemin, et il alla mourir à Sélinonte en Cilicie, l'an 117, au moment même où ses récentes conquêtes échappaient à son autorité, et secouaient le joug qu'il avait voulu leur imposer. Aussi sage administrateur, pendant la paix, qu'habile général dans la guerre, Trajan mérita l'amour et l'admiration des Romains. Heureux s'il n'eût point terni sa gloire par des passions honteuses et par ses cruautés contre les chrétiens. La persécution qu'il souleva dans l'Eglise, le mit personnellement en relation avec ce qu'elle produisait de plus héroïque parmi les martyrs, de plus vénérable parmi les évêques et les confesseurs. Il ne comprit pas que la vitalité de l'empire s'était retirée dans ces chrétiens, qu'il faisait jeter aux bêtes sur une simple dénon-

ciation. Il ne fut pas capable d'un sentiment d'admiration pour la constance et la généreuse intrépidité de saint Ignace et de tant d'autres pontifes, dont il donnait la mort en spectacle à la populace romaine.

19. Il laissa la pourpre à Adrien, son fils adoptif, que l'impératrice Plotine se chargea de faire agréer au sénat. Le nouveau César avait tous les vices contraires à ses bonnes qualités. Il aimait les arts et faisait quelquefois mettre à mort les artistes par jalousie; il était avide de connaissances, mais il descendait jusqu'aux ridicules superstitions de l'astrologie judiciaire et de la magie; il affectait un respect profond pour le sénat auquel il devait le trône, et il ne se faisait pas faute de condamner à mort, sur un simple caprice, les plus vertueux sénateurs. Avec cette inconséquence de caractère, on explique facilement la diversité des jugements portés sur Adrien. Il ne changea rien aux dernières décisions de Trajan par rapport aux chrétiens, de sorte qu'ils se trouvèrent exposés comme auparavant à la haine des païens.

20. Le pape saint Alexandre en éprouva vers ce temps l'effet. Il avait converti à la religion de Jésus-Christ les principaux citoyens de Rome, entre autre Hermès, préfet de la ville. Les prêtres des idoles et les magistrats païens, irrités de son zèle, le firent condamner à mort, avec Évence et Théodule, deux de ses prêtres. Il eut la tête tranchée, le 3 mai de l'an 119. Il avait ordonné cinq évêques dans le cours de son pontificat. Outre les décrets relatifs à la Passion du Sauveur, au mélange de l'eau et du vin dans le calice, et à l'eau bénite, on lui attribue encore d'avoir, le premier, ordonné de se servir de pain azyme pour le saint sacrifice, par respect pour la divine victime. On peut juger, d'ailleurs, quel était à cette époque l'état florissant de l'Église romaine, par les magnifiques éloges que lui donne saint Ignace, dans l'épître qu'il lui adressa de Smyrne. Il l'y appelle « l'Église » bien-aimée, remplie de lumière, digne de Dieu, pleine de » sainteté, justement bienheureuse, méritant toute louange, » parfaitement ordonnée, présidant dans la charité, ayant le dé- » pôt de la loi du Christ, portant le nom du Père, unie selon la

» chair et l'esprit, pleine de la grâce de Dieu, sans division et
 » sans aucun impur alliage. »

§ 3. Pontificat de saint Sixte I^{er}. (119-128.)

21. Vingt-cinq jours après la mort d'Alexandre I^{er}, saint Sixte I^{er} lui fut donné pour successeur. Sous son pontificat, les sectes gnostiques développèrent leurs doctrines erronées, et entraînent un grand nombre de fidèles dans l'erreur. Si l'on veut se faire une idée complète du gnosticisme, il faut s'abstraire du milieu intellectuel dans lequel nous vivons, et se reporter au système théogonique des païens, que Basilide, Carpocrate, Épiphane et Valentin, les principaux chefs gnostiques, voulaient adapter aux dogmes chrétiens. Cette fusion s'opéra sous l'influence de l'école d'Alexandrie, devenue, depuis les Ptolémées, le centre de tout le mouvement philosophique de cette époque. La science orientale se rencontra, dans ce foyer commun, avec les systèmes de Pythagore et de Platon. L'idolâtrie y fut épurée et élevée jusqu'à la hauteur d'une combinaison scientifique. On laissa les formules grossières et la fabuleuse mythologie à la superstition du vulgaire, se réservant les connaissances plus élevées, la science plus haute que l'on cachait sous cette apparence trompeuse. Cette doctrine sublime fut décorée du nom fastueux de Gnose, γνῶσις, *connaissance* par excellence. Au point de départ de toute philosophie, l'esprit humain rencontre deux problèmes, de la solution desquels dépend le résultat de ses investigations : l'existence de la matière et l'existence du mal. Suivant les matérialistes, la matière est éternelle ; suivant les dualistes, le principe du mal existe parallèlement avec celui du bien de toute éternité. Suivant les panthéistes, la matière est Dieu, et le mal n'est que le préjugé d'une intelligence trop bornée pour embrasser à la fois l'ensemble des rapports et des êtres : il n'existe pas. Le gnosticisme essaya un système différent : ce fut celui de l'*émanation*. La matière ne fut pas l'œuvre immédiate de l'intelligence éternelle ; elle dut son existence à un démiurge inférieur descendu, par une série de générations successives, du principe suprême de tout être jusqu'aux confins extrêmes de la

divinité. Les premiers gnostiques, Saturnin d'Antioche, disciple de Ménandre, Basilide d'Alexandrie, Carpocrate et Épiphane son fils, aussi d'Alexandrie, dogmatisaient dans les trente premières années du règne d'Adrien, et mirent en circulation les principes du gnosticisme. Mais il était réservé à Valentin de donner leur dernière forme à ces doctrines encore flottantes. Il ne parut que vingt ans plus tard, sous les pontificats de saint Pie et de saint Anicet; mais pour ne pas interrompre le récit historique par une nouvelle appréciation du gnosticisme, nous en donnons ici une analyse succincte. D'après Valentin, le principe de l'être habitait une profondeur invisible et inexplorée. Il le désignait sous le nom de Βύθος, *profondeur*. Ce principe éternel de vie était demeuré plusieurs siècles inconnu, dans le silence et le repos, ayant avec lui, dans sa solitude mystérieuse, Ἐννοία, *la pensée*. Ils engendrèrent Νοῦς, *l'intelligence*, avec Ἀλήθεια, *la vérité*. Ces quatre *Eons* (c'est le nom que Valentin donnait à ces principes spirituels) formaient la Tétrade sacrée, imitation du quaterne mystérieux de Pythagore. L'*intelligence* et la *vérité* produisirent Λογός, *le verbe*, et Ζώνη, *la vie*, lesquels engendrèrent à leur tour Ἄνθρωπος, *l'homme*, et Ἐκκλησία *l'Église*. De ces huit *Éons* supérieurs procédaient, toujours par Syzygies, vingt-deux autres générations qui complétaient l'ensemble du monde supérieur nommé Πλήρωμα, *plénitude*. Les derniers *Éons* du Plérôme produisirent, par des générations successives, trois essences : l'essence *pneumatique* ou spirituelle, immuable et indestructible; l'essence *psychique* ou animale, capable de bien et de mal; l'essence *hylique* ou matérielle, sujette à la destruction et à la mort. A ces trois éléments constitutifs du genre humain, correspondaient trois classes d'hommes différentes. La première était celle des *pneumatiques* ou spirituels : en eux tout était vie, bien et lumière, les gnostiques se rangeaient dans cette catégorie; la seconde, celle des *psychites*, natures mixtes qui vivent de la vie animale, en conservant encore un rayon d'intelligence; la troisième, celle des *hyliques* ou matériels, race infime qui vit de la vie terrestre et abjecte des sens. Les *pneumatiques* seuls peuvent remonter jusqu'au principe éternel, dans les joies du Plérôme,

comme une vapeur subtile traverse toutes les couches inférieures pour reprendre sa place dans les régions plus élevées de l'air. Les *psychites* avaient eu besoin, pour être relevés de leur état inférieur, d'être rachetés par l'Éon Jésus, qui s'était incarné dans le fils de Marie et qui s'en retira au moment de la Passion, en sorte qu'il n'y eut que le Christ animal qui souffrit. La rédemption ne s'est point étendue jusqu'aux hyliques, voués à la mort éternelle par l'imperfection de leur propre substance. Cette classification orgueilleuse établissait les gnostiques dans l'impeccabilité. Formée d'un élément plus pur que celle des autres hommes, leur âme ne pouvait selon eux jamais être atteinte par la corruption. Les désordres des sens, les mouvements de la concupiscence n'altéraient point la tranquille paix dont elle jouissait dans une région supérieure aux passions et aux convoitises. Une pareille doctrine justifiait tous les excès et légitimait tous les crimes. Toutes les actions, même les plus coupables, devenaient pour eux indifférentes : toutes les vertus, la grâce de l'Incarnation, la Rédemption, la foi, les bonnes œuvres, les mortifications, le martyre même, étaient autant de superstitions aussi ridicules qu'inutiles. On conçoit facilement l'attrait que la perversité humaine trouvait dans une pareille doctrine ; aussi les gnostiques se multiplièrent rapidement dans les deux premiers siècles de l'Eglise, et compromirent singulièrement les vrais fidèles qu'on croyait de complicité avec eux. Les accusations d'assemblées nocturnes et infâmes, de festins homicides, d'exécrables orgies, tombaient sur les catholiques que les païens ne prenaient ni le temps ni la peine de distinguer des sectaires ; et quand la persécution était allumée, les coupables allaient chercher leur salut, l'encens à la main, au pied des idoles, pendant que les chrétiens innocents et fidèles couraient au martyre.

22. Ces calomnies avaient excité au plus haut degré la haine populaire contre les chrétiens, dans les premières années du règne d'Adrien (117). Sans que ce prince portât aucun édit contre les fidèles, la persécution, qui s'était ralentie, sur la fin du règne de Trajan, reprit un nouveau degré de fureur, et l'on n'entendait plus que les cris tumultueux de *Mort aux chrétiens!*

qui firent tant de martyrs. Parmi ceux qui scellèrent alors la foi catholique de leur sang, l'Eglise honore particulièrement sainte Symphorose et ses sept fils. Cette veuve illustre habitait avec sa famille la colline de Tibur, où l'Empereur Adrien venait de faire construire un magnifique palais, qu'il voulut inaugurer par des sacrifices solennels en l'honneur des dieux de l'empire. Suivant sa coutume superstitieuse, il interrogea les oracles, au milieu de la cérémonie. Leur réponse, suggérée peut-être par la haine des prêtres contre les chrétiens, fut que la veuve Symphorose, qui habitait le voisinage, les rendait muets en invoquant son Dieu, et qu'il fallait d'abord la contraindre d'offrir de l'encens aux idoles. Amenée en présence du prince, l'héroïque veuve répondit à ses instances : « Gétulius mon époux et Amantius son » frère étaient tribuns dans vos armées. Ils ont préféré la mort à » l'apostasie; et si leur supplice a pu paraître un opprobre aux » yeux des hommes, il les a couverts dans les cieux d'une gloire » immortelle. — Ou sacrifie à nos Dieux tout-puissants avec tes » fils, ou je te ferai offrir toi-même en sacrifice avec eux. — Et » d'où me vient le bonheur de mériter avec mes enfants d'être » offerte en holocauste à mon Dieu? — Ce n'est point à ton Dieu » que je vous sacrifierai, mais aux miens. — Vos dieux ne » peuvent me recevoir en sacrifice. Si vous me faites brûler pour » le Christ, le feu qui me consumera tourmentera vos démons » plus que moi-même. — Choisissez, de sacrifier à mes dieux » ou d'expirer dans les supplices. — C'est en vain que vous » pensez m'ébranler par vos menaces. Mon plus ardent désir est » de reposer avec mon époux, que vous avez fait mourir pour le » nom du Christ. » L'empereur ordonna qu'elle fût conduite au temple d'Hercule, qu'on lui meurtrît le visage à coups de poing, et qu'on la suspendît ensuite par les cheveux. Comme elle demeurait inébranlable dans sa sainte résolution, il la fit jeter dans le fleuve, avec une pierre énorme au cou. Le lendemain, il fit planter autour du temple d'Hercule sept poteaux, sur lesquels on étendit les sept frères avec des poulies, et on les fit mourir par divers genres de supplices. Crescence, l'aîné, fut percé d'un coup d'épée dans la gorge; le second, nommé Julien, eut la

poitrine traversée de plusieurs pointes de fer qu'on y enfonça; Némèse reçut un coup de lance dans le cœur, Primitivus dans l'estomac; Justin eut les reins brisés; on ouvrit les côtes à Strac-teus, et Eugène, le plus jeune de tous, eut le corps fendu du haut en bas.

23. Vers le même temps, sainte Sabine, veuve, et sainte Sérapie, vierge, reçurent la couronne du martyr dans l'Om-brie; sainte Zoé avec ses enfants, dans la Pamphylie. A Rome, saint Eustache souffrit également la mort pour son Dieu. Il fut supplicié avec sa femme et ses enfants. C'était un illustre capi-taine des armées impériales, mais il préféra donner sa vie pour le roi des cieux que la passer dans la gloire et les honneurs, en trahissant sa conscience et la vérité. Un autre militaire, pro-bablement tribun des soldats, souffrit alors le martyr. Sa mé-moire s'est conservée dans l'inscription suivante, gravée sur la pierre de son sépulcre, dans les catacombes : « Du temps de » l'empereur Adrien, Marius, chef des soldats, et jeune encore, » a vécu assez, car il a donné son sang avec sa vie pour Jésus- » Christ. Il repose en paix. »

24. Le pape saint Sixte fut une des dernières victimes de la persécution soulevée pendant le règne d'Adrien. Il fut mis à mort vers l'an 128, après avoir gouverné l'Eglise pendant dix ans. D'après le *Liber pontificalis*, saint Sixte fit un décret qui réservait aux ministres seuls le pouvoir de toucher les choses saintes. Il compléta la liturgie de la Messe par le chant du *Sanc-tus*. Enfin, il ordonna que les évêques qui avaient été mandés près de la chaire apostolique ne pourraient être reçus dans le lieu de leur juridiction, qu'avec des lettres du Saint-Siège, adressées en forme de salut à leur peuple : ces lettres s'appellent *formées*. Ainsi, de même que les clercs ne pouvaient voyager qu'avec des lettres de communion de leurs évêques, les évêques eux-mêmes devaient avoir des lettres de communion du Saint-Siège. La hiérarchie se constituait par là dans l'unité de gouver-nement, sous l'autorité immuable des pontifes, successeurs de saint Pierre.

CHAPITRE V.

SOMMAIRE.

§ 1. PONTIFICAT DE SAINT TÉLESPHORE. (128-138.)

1. Saint TéléspHore , pape. — 2. Apologie de saint Quadrat et d'Aristide. — 3. Lettre de Sérénus Granianus, proconsul d'Asie, à l'empereur Adrien. — 4. Réponse d'Adrien. — 5. Révolte des Juifs. — 6. Le Talmud. — 7. Version d'Aquila. — 8. Mort d'Adrien. — 9. Martyre du pape saint TéléspHore.

§ 2. PONTIFICAT DE SAINT HYGIN. (138-142.)

10. Hérésie de Cerdon et de Marcion. — 11. Mort du Pape saint Hygin.

§ 3. PONTIFICAT DE SAINT PIE I. (142-150.)

12. La persécution continue sous le règne d'Antonin. — 13. Saint Justin l'Apologiste. Sa conversion. — 14. Exhortation aux Grecs, premier ouvrage de saint Justin. — 15. Première Apologie de saint Justin, adressée à l'empereur Antonin. — 16. Décret de l'empereur Antonin-le-Pieux en faveur des chrétiens. — 17. Mort du pape saint Pie I.

§ 1^{er}. Pontificat de saint TéléspHore. (128-138.)

1. Saint TéléspHore fut donné pour successeur à saint Sixte I^{er}. Avant sa promotion, il menait la vie anachorétique, comme nous l'apprend le *Liber pontificalis, ex anachoretâ*. Présider les assemblées des chrétiens dans les catacombes, ordonner des prêtres et consacrer des évêques (1) pour tenir la place de ceux que le glaive de la persécution avait atteints, confirmer dans la foi et dans la patience les églises ébranlées par la fureur des tyrans, régler l'ordre des cérémonies sacrées, la forme des prières et des hymnes qui les accompagnaient, asseoir sur des bases

(1) Ces ordinations avaient presque toujours lieu vers la fête de Noël, *mense decembri*. L'Eglise avait donc, dès les premiers siècles, l'usage de réserver des époques fixes pour ces importantes cérémonies, qui perpétuent le sacerdoce dans le monde.

solides la hiérarchie ecclésiastique, veiller au maintien des saines traditions et des saintes doctrines, terminer enfin une vie de privations et de pieux travaux, par les supplices du martyre, tel était le glorieux privilège des premiers Pontifes romains. 1° L'institution apostolique du Carême fut maintenue et confirmée par saint Téléphore, qui ordonne un jeûne de sept semaines avant Pâques. 2° L'usage de ne célébrer la messe qu'à l'heure de tierce fut également maintenue par ce Pape, qui n'y fait d'exception que pour la messe de Noël qu'il ordonne de célébrer dans la nuit. 3° Il est le premier qui ait introduit dans la liturgie le chant du *Gloria in excelsis*.

2. Cependant Adrien parcourait les diverses provinces de l'empire, laissant, à côté des honteux monuments de ses passions, des améliorations utiles, des réformes durables. Il s'arrêta particulièrement à Athènes, qu'il mit tous ses soins à embellir et qu'il voulut appeler de son nom : *ville d'Adrien*. Durant le séjour qu'il y fit, saint Quadrat, qu'Eusèbe nous représente comme un disciple des Apôtres, d'un génie brillant et d'un zèle tout apostolique, profita de sa présence pour lui adresser une apologie en faveur des chrétiens (126). Cet ouvrage, le premier de ce genre, existait encore du temps de saint Jérôme, qui en fait le plus grand éloge. Il ne nous en reste qu'un fragment, concernant la réalité des miracles de Jésus-Christ, par opposition avec les enchantements et les prestiges fugitifs et passagers de la magie. « Les merveilles du Sauveur, dit le saint apologiste, » étaient toujours visibles, parce qu'elles étaient vraies. On » voyait ceux qu'il avait guéris, ceux qu'il avait rappelés de la » mort à la vie. On les a vus, non-seulement à l'instant de leur » guérison ou de leur résurrection, mais longtemps après : non- » seulement pendant la vie du Sauveur, mais de longues années » après qu'il fut monté aux cieux; quelques-uns même d'entre » eux sont venus jusqu'à nos jours. »

Aristide, philosophe chrétien d'Athènes, présenta vers le même temps à Adrien une autre apologie, dans laquelle il s'appuyait du témoignage des philosophes anciens pour montrer la sublimité de la foi catholique. Cet ouvrage est également perdu

pour nous. L'empereur, touché de ces justes représentations, prit des sentiments plus favorables à la religion chrétienne.

3. Mais ce qui contribua davantage encore à mettre fin à la persécution, fut la lettre que, vers ce temps, Sérénus Granianus, proconsul d'Asie, adressa à l'empereur Adrien, au sujet des persécutions exercées par la multitude contre les chrétiens. Il était d'usage que, dans les jeux publics, le peuple de Rome ou des provinces qui y assistait, adressât au prince ou aux proconsuls, toutes les demandes que les passions échauffées par des spectacles sanglants pouvaient suggérer. Le cri qui retentissait alors dans tous les amphithéâtres était celui-ci : *Les chrétiens aux lions*; et les chrétiens étaient jetés par milliers, sans interrogatoire, sans procès, sans jugement préalable, à la gueule des bêtes farouches. Sérénus, dans sa lettre à l'empereur, ne craignait pas de traiter d'iniquité monstrueuse une pareille conduite. Sacrifier aux clameurs tumultueuses de la populace une foule de victimes, de tout âge, de tout rang, de tout sexe, sans qu'on les accusât juridiquement d'aucun crime, lui paraissait une barbarie indigne de Rome et d'Adrien.

4. La réponse de ce dernier fut adressée non pas à Sérénus Granianus, qui avait peut-être, dans l'intervalle, quitté le gouvernement de l'Asie, mais à Minucius Fundanus son successeur. Suivant le témoignage d'Eusèbe, qui nous l'a conservée, elle était conçue en ces termes : « J'ai reçu la lettre que m'avait » écrite l'illustrissime Sérénus Granianus, votre prédécesseur. » L'affaire m'a paru mériter une sérieuse attention, afin que ces » hommes (les chrétiens) ne soient plus exposés à de semblables » vexations, et qu'on ne fournisse pas aux délateurs une occa- » sion de calomnies. Si les habitants de quelque lieu ont à faire » contre les chrétiens des accusations précises, et s'ils peuvent » les soutenir, en personne, devant votre tribunal, qu'ils recou- » rent à cette voie juridique : mais qu'ils n'aient plus la préten- » tion de l'emporter par des plaintes vagues et des clameurs » tumultueuses. La raison demande que si l'on a quelque accu- » sation à formuler, vous en preniez connaissance. Si l'on peut » les convaincre d'avoir commis quelque action contraire aux

» lois, jugez le cas, suivant la gravité du délit. Si, au contraire, » on n'a intenté l'accusation que par calomnie, châtiez le déla- » teur, comme le mérite son crime. »

Ce rescrit impérial fut envoyé aux autres gouverneurs dans les différentes provinces, et ralentit la fureur de la persécution, sans l'éteindre entièrement; car les passions populaires d'une part, de l'autre la haine des proconsuls contre le nom chrétien, et l'affaiblissement progressif du respect et de l'obéissance envers l'autorité centrale, livrèrent encore un grand nombre de chrétiens à l'arbitraire d'une multitude aveugle ou de juges prévenus.

5. Les Juifs, toujours vaincus et toujours rebelles, profitèrent des voyages de l'empereur dans les provinces éloignées, pour tenter un nouveau soulèvement. Deux motifs principaux les aigrissaient contre la domination d'Adrien. Ce prince, qui s'était imposé la tâche de relever de leurs ruines toutes les cités de son vaste empire, avait envoyé, à Jérusalem, une colonie païenne pour la rétablir et l'habiter. Il résolut même de changer le nom antique de la ville de David en celui d'*Ælia Capitolina*. Les Juifs ne pouvaient supporter, sans une secrète indignation, la vue de ces idolâtres qui avaient élevé des autels aux faux dieux, aux lieux mêmes où le Dieu d'Abraham avait été si longtemps invoqué par leurs pères. Une autre mesure les avait encore atteints dans leur attachement inviolable à la loi de Moïse. Adrien leur avait défendu, sous peine de la vie, de circoncire leurs enfants. C'était leur enlever le sceau de l'alliance avec Dieu, le signe sacré qui les distinguait des païens. Une sourde fermentation commença donc à se manifester parmi eux. Ils se réunissaient dans de vastes souterrains, pratiqués en dehors des villes, et organisaient secrètement la révolte. Un adroit imposteur sut habilement faire tourner ces dispositions hostiles, au profit de son ambition personnelle. C'était *Barchocébas* ou le *fils de l'étoile*. Il se disait envoyé de Dieu pour délivrer le peuple Juif de l'oppression de ses ennemis. L'étoile de Jacob, prédite par Balaam, figurait son avènement, il était le Messie promis par les prophètes, et attendu par les patriarches. Le rabbin Akiba mit au service du faux prophète les ressources de sa

science et l'influence qu'il possédait parmi les siens. Il n'en fallait pas tant pour que *Barchocébas* fût accueilli comme le sauveur de Jérusalem. Il se vit bientôt à la tête d'une multitude de partisans; et le premier usage qu'il fit de sa puissance fut de persécuter cruellement les chrétiens qui refusaient de renier la foi de Jésus-Christ, et d'entrer dans la ligue qu'il formait contre la domination romaine. Les supplices auxquels il les condamnait surpassaient en barbarie et en cruauté, tout ce que la rage des païens avait inventé contre eux. Cependant il étendait au loin ses relations, cherchant partout des ennemis à l'empire; s'associant, chez les peuples voisins, une multitude avide de pillage, qui venait grossir le nombre de ses troupes; liant des intrigues avec ceux de sa nation répandus dans tout l'Orient. On avait d'abord méprisé ces tentatives d'un peuple tant de fois soumis; et les Romains n'apprirent l'importance de cette nouvelle guerre, qu'en s'apercevant qu'elle mettait en mouvement tout l'univers. Le gouverneur de la Judée, Tinnius Rufus, fit d'abord livrer au supplice une infinité de personnes, sans distinction d'âge ni de sexe. Cet acte de cruelle rigueur ne fit qu'irriter davantage la fureur des révoltés. Ils se levèrent, à la fois, de tous les points de la Syrie, et le gouverneur épouvanté fit demander de nouveaux renforts à l'empereur. Adrien appela, de la Grande-Bretagne qu'il gouvernait alors, Jules Sévère, réputé le plus grand général de son temps, et l'adjoignit à Tinnius Rufus. A la vue d'ennemis aussi nombreux, Sévère ne songea point à engager de bataille générale, préférant une guerre longue mais sûre aux dangers d'un combat trop incertain. Il les attaqua donc séparément, se contentant de les resserrer de plus en plus et de leur couper les vivres. Le succès le plus éclatant couronna ses habiles manœuvres. Dans les deux années que dura cette expédition, il s'empara successivement de toutes les places fortes de la Judée, fit périr environ six cent mille Juifs, sans compter ceux qui furent consumés par la faim, le feu et la misère. Il en fut vendu une immense multitude sur les marchés de Térébinthe et de Gaza; ceux qui ne trouvèrent point d'acheteurs furent transportés en Egypte. Cet épouvantable désastre

surpassa ceux que Nabuchodonosor et Titus avaient fait subir à la Judée : Barchocébas avait péri au siège de Béther, où les rebelles avaient établi le centre de leurs opérations. Jérusalem ne conserva plus aucun des souvenirs de sa gloire passée. Les pierres qui avaient servi à la structure du temple furent employées à bâtir un théâtre. Sur une des portes, on plaça un pourceau de marbre, l'animal le plus immonde pour les Juifs. Une idole de Jupiter fut placée au Saint-Sépulcre. Une statue de Vénus fut élevée sur le Calvaire; un bois sacré fut planté à Béthléem. La consécration à Adonis de la crèche, où Jésus était né, profana ces lieux sacrés. On défendit aux Israélites dispersés d'entrer à Jérusalem, ni même de la regarder de loin, tant était vivace leur amour pour Sion. Ils furent réduits à acheter bien cher la permission d'aller, un jour dans l'année, baigner de leur larmes les lieux où leur religion avait fleuri autrefois avec tant de gloire. Saint Jérôme, qui fut témoin, de son temps encore, de cette lugubre cérémonie, disait : « Après avoir acheté le sang du » Sauveur, ils achètent leurs propres larmes, on rançonne jus- » qu'à leurs pleurs. Quel triste et funeste spectacle de voir, le » jour où Jérusalem fut prise et détruite par les Romains, venir, » dans un appareil lugubre, une multitude de peuple, des » femmes, des vieillards chargés d'années et couverts de haillons, » attestant le courroux du Seigneur et par l'abattement de leurs » corps et par leurs vêtements déchirés ! »

Cette catastrophe tourna néanmoins à l'avantage de l'Eglise chrétienne de Jérusalem. Jusque là elle avait toujours été gouvernée par des évêques convertis du judaïsme, et par conséquent attachés aux observances de la loi mosaïque. Le séjour de cette cité n'étant plus permis qu'aux Gentils, l'Eglise se recruta parmi les conquêtes qu'elle faisait dans leur sein. D'ailleurs, en achevant la dispersion de ce peuple condamné de Dieu, cette dernière tempête donna une nouvelle force et un nouvel éclat aux preuves de la religion chrétienne, qui, d'après les prophéties, devait succéder au judaïsme et s'élever sur ses ruines (134).

6. Loin d'ouvrir les yeux, en présence d'une vengeance divine si frappante, les docteurs juifs s'appliquèrent plus que jamais à

s'aveugler eux-mêmes, et à entraîner leurs malheureux compatriotes dans la même erreur. En haine du christianisme, et pour affaiblir les preuves de la divinité de Jésus-Christ, qui ressortent si évidemment des prophéties, ils commencèrent la composition du *Talmud* ou *doctrine*, compilation énorme de leurs traditions orales. Cet ouvrage se divise en deux parties : la *Mischna* ou *loi*, qui est le texte, et la *Ghémar* ou *complément*, qui en est le commentaire. La collection entière forme douze volumes in-folio. Au milieu de fables et d'inventions puériles, on remarque une haine du nom chrétien, qui ne prend pas même la peine de se dissimuler. Ce livre est, peut-être, le plus grand obstacle à la conversion des Juifs.

7. A cette époque, un travail d'un autre genre était entrepris, dans le même but, par un chrétien apostat. Aquila, natif de Sinope, dans le Pont, était d'abord païen. A la vue des miracles opérés au sein du christianisme, il se convertit et fut baptisé. Mais son attachement à l'astrologie, qu'il ne voulait point abandonner malgré l'avis des évêques, le fit excommunier et retrancher du sein de l'Eglise. Pour se venger de cette injure, il se fit circoncire et embrassa ouvertement le judaïsme. Poussant plus loin les efforts de sa haine, il s'appliqua à l'étude de la langue hébraïque, et quand il en eut pris une connaissance approfondie, il entreprit une nouvelle version grecque de l'Ecriture, prétendant corriger celle des Septante. Il s'appliqua surtout à la rendre littérale, et il y réussit à ce point que saint Jérôme lui-même appelle sa traduction *l'exacte par excellence*. Mais le même Père lui reproche d'avoir, à dessein, affaibli les passages qui servent à établir la divinité de Jésus-Christ.

8. Tous ces efforts désespérés, pour arrêter la marche progressive de l'Eglise catholique, ne faisaient que lui donner une force nouvelle. Les Juifs dispersés allaient porter dans tout l'univers le témoignage de la victoire du christianisme ; les hérétiques, en se livrant aux désordres d'une vie infâme, se condamnaient eux-mêmes ; les empereurs enfin achevaient de ruiner leur propre autorité par les excès de tout genre auxquels ils s'abandonnaient. L'année 138 vit mourir Adrien. Sur la fin de sa

vie, ce prince était devenu mélancolique et cruel. Il fit conduire au supplice Servien, son beau-frère, et Fuercus, son petit-neveu. On dit qu'il empoisonna son épouse Sabine, et qu'il la fit ensuite mettre au nombre des divinités de l'empire. Il se plaignait de ne pouvoir mourir, lui qui faisait mourir à son gré les autres. Enfin il expira, étouffé par un excès de nourriture, maudissant les médecins, et plaisantant sur son âme. Antonin-le-Pieux, son fils adoptif, lui succéda, prince digne du surnom que ses vertus et sa reconnaissance envers son bienfaiteur lui avaient mérité. Ses belles qualités le rendirent cher aux Romains, vénérable aux étrangers et aux rois barbares eux-mêmes, qui le choisirent plus d'une fois pour arbitre de leurs différends.

9. La même année, le pape saint Télesphore termina sa carrière apostolique par un glorieux martyre. Il avait gouverné, pendant dix ans, l'Eglise de Jésus-Christ. Saint Hygin, converti du philosophisme, *ex philosopho*, à la foi chrétienne, lui fut donné pour successeur.

§ 2. Pontificat de saint Hygin. (138-142.)

10. A cette époque, un Syrien, disciple de la Gnose, Cerdon, était venu à Rome, où Valentin dogmatisait déjà, et où Marcion ne tarda pas à se rendre. Cerdon avait emprunté le fonds de ses erreurs aux Gnostiques, mais leur avait donné une forme nouvelle. Condamné et excommunié par saint Hygin, il ne continua pas moins à répandre parmi les fidèles le poison de ses mauvaises doctrines. Il enseignait ouvertement les principes du dualisme. D'après son système, il y a deux dieux, l'un bon et bienfaisant, l'autre juste et sévère ; l'un invisible et inconnu, l'autre visible et manifeste ; le premier, père de Jésus-Christ, le second, créateur de l'univers ; celui-là auteur de la grâce, celui-ci de la loi.

Marcion, originaire de Sinope, dans le Pont, se fit d'abord son disciple. Fils d'un saint homme, qui devint ensuite évêque, il avait été élevé chrétiennement ; et, dans les premières années de sa jeunesse, il fit profession de la vie ascétique. Mais ayant eu le malheur de succomber à une passion impure, son père, sur le-

quel retombait son ignominie, l'excommunia et le chassa de l'Eglise. Malgré les instances qu'il lui adressa pour être de nouveau admis à la communion des fidèles, le saint évêque demeura inflexible, et Marcion se rendit à Rome. D'un esprit actif et entreprenant, il se chargea de propager la doctrine de Cerdon, qu'il avait embrassée. Il y mit tant d'ardeur et de succès, qu'il effaça la renommée de son maître. Il niait que le fils de Dieu se fût réellement incarné et que nos corps dussent ressusciter un jour, parce que, disait-il, il répugnait au fils du Dieu bon de revêtir la corruption et l'impiété de la matière, et à l'âme d'avoir pour compagnon de sa gloire un corps mauvais de sa nature. Mais son système était surtout remarquable par la partie morale. Prenant au sérieux la guerre que les gnostiques déclaraient au corps, Marcion et les siens jeûnaient pour mortifier leur chair ; ils prêchaient la virginité et avaient des vierges austères ; ils ne recevaient au baptême que ceux qui vivaient dans la continence. Par le même principe, ils exaltaient le martyre et prétendaient le rechercher. En évitant ainsi les impuretés des autres gnostiques, Marcion rendait sa doctrine plus dangereuse pour les esprits faibles, qui conservaient assez d'honnêteté naturelle pour fuir les sectes dégradées. Cette circonstance explique les progrès rapides des Marcionites en Orient et en Occident, progrès attestés par saint Justin, alors que le sectaire vivait encore.

11. Cependant le pape saint Hygin avait laissé vacant le siège de saint Pierre, qu'il n'occupa que quatre années (142). On ne sait pas quel fut le genre de supplice qui lui valut le titre de martyr. On croit, d'après une expression du *Liber Pontificalis*, qu'il fit un décret relatif aux divers ordres et fonctions des clercs. On a prétendu voir, dans ce fait, l'origine des cardinaux. Si l'on entend par là que saint Hygin fixa le premier les titres des évêchés suburbicaires qui furent, depuis, exclusivement donnés aux cardinaux, cette remarque peut avoir quelque fondement. Quant au nom et à la dignité même du cardinalat, nous les croyons de date infiniment plus récente.

Saint Pie I^{er} fut donné pour successeur à saint Hygin.

§ 3. Pontificat de saint Pie I^{er}. (142-150.)

12. Malgré le caractère de douceur et de clémence qui distinguait l'empereur Antonin, les fidèles n'en furent pas moins, sous son règne, en butte à la plus cruelle persécution. L'inscription suivante, érigée au martyr saint Alexandre, dans le cimetière de Calixte, nous en fournit une preuve. « Alexandre n'a » cessé de vivre sur la terre que pour commencer une vie immor- » telle dans les cieux. Il termina sa carrière sous l'empereur » Antonin, qui, redevable aux chrétiens de grands services, leur » rend le mal pour le bien. Car quiconque plie le genou pour » offrir ses hommages au vrai Dieu, est conduit au supplice. O » temps malheureux, où nous ne pouvons éviter les bourreaux, » même dans les cavernes, au milieu des sacrifices et des prières ! » Quoi de plus misérable que la vie ? Et, en même temps, quoi » de plus misérable que la mort, puisqu'il n'est point permis aux » parents ou aux amis de rendre les honneurs de la sépulture » aux objets de leur tendresse ? » Ces plaintes touchantes, mêlées de résignation chrétienne et de sainte espérance, soulageaient sans doute la douleur des fidèles, qui perdirent, au milieu des supplices, leurs frères dans la foi, mais elles ne pouvaient arriver au trône des Césars. Une voix éloquente se chargea, vers ce temps, de les y faire parvenir.

13. Saint Justin était né à Naplouse (1), ville de la Palestine, d'une famille païenne de colons, établie en ce lieu par l'empereur Vespasien. Dieu, qui voulait l'attirer à la connaissance de la vérité, lui avait donné un esprit ardent, avide de science et porté de préférence aux recherches de la philosophie. Il s'y livra, dès sa jeunesse, avec un attachement qui tenait de la passion. Après avoir épuisé la doctrine des Stoïciens, des Péripatéticiens, des Pythagoriciens, sans avoir éteint la soif de vérité qui dévorait son âme, il avait embrassé la philosophie des Platoniciens, dont le spiritualisme convenait mieux à l'élévation de son intelligence. Un jour qu'il se promenait seul, sur les bords de la mer qui baigne les côtes de sa patrie, pour s'abandonner plus tranquillement

(1) L'ancienne Sichem.

à ses méditations accoutumées, il aperçut un vieillard inconnu, d'un extérieur vénérable, qui engagea la conversation sur la sagesse, sur Dieu, ses perfections, et sur les destinées de l'homme. Il lui fit comprendre combien la philosophie, même celle du divin Platon, était impuissante à éclairer l'esprit humain sur ces points fondamentaux. « Quels guides faudra-t-il donc suivre, demanda Justin, si ceux-là n'ont pu connaître la vérité? — A une époque reculée, dit le vieillard, longtemps avant ceux qu'on a crus sages, il y eut des hommes justes, amis de Dieu, qui, parlant sous l'inspiration de l'esprit divin, ont annoncé d'avance ce qui se passe aujourd'hui dans le monde. On les appelait Prophètes. Eux seuls ont connu la vérité; eux seuls l'ont apportée aux hommes. Quand on lit avec foi leurs ouvrages, ils révèlent à l'intelligence la seule doctrine digne d'un véritable philosophe. Ils ne procèdent point, dans leurs discours, par forme de syllogismes et de raisonnements subtils; le témoignage qu'ils rendent de la vérité est supérieur à toute démonstration. Leurs oracles, dont nous avons l'accomplissement sous les yeux, commandent notre croyance. Ajoutez-y les miracles qu'ils opéraient au nom du Dieu unique, créateur et père de toutes choses, et en prédisant l'avènement de son fils Jésus-Christ. Priez donc que les portes de la lumière soient ouvertes à votre intelligence; car nul ne peut ni voir ni entendre la vérité, si Dieu et son Christ n'y disposent son âme. »

Ces paroles, jetées au milieu de l'inquiétude et de l'agitation qu'avait laissées, dans le cœur de Justin, l'étude stérile des vains systèmes et des contradictions de la philosophie païenne, lui inspirèrent un vif désir de puiser à cette source jusque là négligée. « Je ne tardai pas, ajoute-t-il en terminant ce récit, à me convaincre que là seulement se trouvait la philosophie certaine et utile aux hommes. Voilà pourquoi je suis maintenant chrétien. » Cette importante conquête de l'Évangile sur la sagesse du paganisme avait eu lieu dans les dernières années du règne d'Adrien, de l'an 132 à 138.

14. Justin conserva, dans son nouveau genre de vie, le *pallium* ou manteau des philosophes. On croit même qu'il s'attacha au

clergé romain, dont il devint l'un des membres. Jusque là, l'éducation de la jeunesse était restée entre les mains des philosophes païens. Saint Justin, le premier, ouvrit une école catholique, où il formait l'intelligence de ses élèves à la foi. Le célèbre Tatien fut un de ses disciples. Sa foi ardente et efficace se traduisit en œuvres éclatantes. Il publia d'abord un livre intitulé : *Exhortation aux Grecs*, dans le but de dissiper les préjugés des païens contre le christianisme. Il prouve, avec une érudition qui ne lui fait jamais défaut, que les livres de Moïse sont antérieurs à tous les écrits des philosophes et des poètes païens, et que la tradition mosaïque, défigurée par mille erreurs accidentelles et locales, se retrouve, quant aux données principales, dans les théogonies païennes; c'est ainsi qu'il montre le dogme de l'unité de Dieu, base de la révélation juive, conservé dans les ouvrages des auteurs païens les plus estimés. Les ennemis du catholicisme, depuis Julien l'Apostat jusqu'aux sectes protestantes, ont pris de là occasion d'accuser saint Justin et les Pères des premiers siècles de platonisme. Cette inculpation ne soutient pas l'examen. La philosophie de Platon est mêlée de tant d'obscurités, de contradictions et d'erreurs, qu'il est impossible d'en faire sortir la vérité catholique. D'ailleurs, Aristobule, Josèphe, saint Justin, Origène, Eusèbe de Césarée ont prouvé que Platon avait eu connaissance des livres hébreux, et qu'il y avait puisé cette partie de sa doctrine, si peu ressemblante avec ce qui lui appartient en propre. Et, quand il serait possible qu'un homme, d'un génie que l'antiquité avait appelé divin, à l'aide des traditions éparses au sein de l'humanité, fût arrivé à atteindre à quelques-unes des vérités sublimes que le christianisme a popularisées, loin de faire un reproche aux docteurs de l'Eglise, qui se servaient d'un témoignage aussi précieux, comment ne voit-on pas que c'était là mettre en évidence un nouvel et merveilleux argument en faveur de la foi, puisqu'il restait démontré qu'elle est conforme à la religion naturelle des plus hautes intelligences (1)?

(1) Voyez à ce sujet les *Études historiques* de M. de Châteaubriand. — Étude deuxième; seconde partie.

15. Par cet ouvrage, saint Justin préludait à la publication de sa première Apologie, que les persécutions, dont les chrétiens étaient partout les victimes, rendaient pleine d'actualité. Il l'adressa, en ces termes, aux princes qui gouvernaient alors le monde romain : « A l'empereur Titus Ælius Adrianus Antoninus » Pius, César Auguste ; à Vérissime, son fils, ami de la vérité ; » à Lucius, également ami de la vérité, fils de César et fils » adoptif de Pius ; au sacré sénat et à tout le peuple romain : en » faveur des hommes de toute condition qui sont injustement » haïs et persécutés comme chrétiens ; moi Justin, fils de Pris- » cus, petit-fils de Bacchius, de la colonie de Flavia Neapolis, » dans la Syrie-Palestine, un d'entre eux, j'ai présenté cette » requête.

» La raison, continue-t-il, fait un devoir à ceux qui sont » vraiment pieux et philosophes, d'aimer la vérité, et de l'aimer » jusqu'à lui sacrifier les préjugés reçus de nos ancêtres et la vie » elle-même. Princes, on vous donne les noms de pieux et de » philosophes, on vous appelle les gardiens de la justice et les » amis de la vérité ; nous allons voir si vous êtes tels. Car, si » nous vous adressons cet écrit, ne croyez pas que ce soit pour » vous flatter ou pour demander grâce. La seule chose que nous » vous demandons, c'est que vous ordonniez une enquête sévère, » et que si nous sommes trouvés coupables, nous soyons punis » suivant la rigueur des lois. Et ne vous y trompez pas, si vous » n'écoutez contre nous que le désir de plaire à des hommes su- » perstitieux, qu'une aveugle passion ou de vaines rumeurs, » votre sentence n'atteindra que vous-mêmes. Pour nous, tant » que vous ne nous convaincrez pas de quelque crime, vous » pouvez bien nous immoler, mais vous ne pouvez pas nous » nuire (1). »

Cette fermeté et cette haute raison se soutiennent dans toute la suite de l'Apologie. Il s'indigne de ce qu'il suffise de s'avouer

(1) Nous avons emprunté cette analyse élégante de l'exorde de l'Apologie à la plume exercée de M. l'abbé Blanc. — *Cours d'Histoire ecclésiastique*, 2^e partie, 182. 1^{re} édition.

chrétien pour être conduit au supplice , pendant que ceux qui apostasient devant les tribunaux sont absous , avec les honneurs dus à l'innocence et à la vertu , comme s'il n'était pas d'une justice rigoureuse d'examiner préalablement la conduite d'un accusé , pour le condamner ou l'absoudre suivant ses œuvres. « Il semble , ajoute-t-il , avec une rare énergie d'expression , que » vous craigniez que tout le monde ne pratique la vertu , et que » vous n'ayez plus personne à punir. Pensée plus digne de bourgeois que de princes justes et généreux. » Il passe ensuite à l'exposition simple , claire et précise de la doctrine des chrétiens. Sans prétention comme sans timidité , il fait le tableau de leurs mœurs. « Nous pouvons , dit-il , montrer parmi nous des » hommes qui , de violents et d'emportés , sont devenus humbles » et patients , convertis par l'exemple de la vie réglée des chrétiens , ou par la fidélité qu'ils ont éprouvée de leur part dans » les affaires. » Pour répondre au reproche de rébellion contre les princes et les lois de l'empire , dont on flétrissait la généreuse constance des chrétiens , il s'exprime ainsi : « Nous n'adorons » que Dieu seul , mais nous vous obéissons , avec joie , dans tout » le reste , vous reconnaissant pour empereurs et maîtres des » hommes , et priant , qu'avec la souveraine puissance , vous » ayez aussi la droite raison. »

Enfin il aborde la partie la plus délicate de son travail , celle des griefs et des calomnies que l'on accumulait contre les chrétiens. Il ne pouvait les réfuter victorieusement qu'en violant *la loi du secret* , dont nous avons constaté l'observation rigoureuse , dès le 1^{er} siècle. Cependant il n'était plus possible de reculer , en présence de l'opinion publique , que les infamies des gnostiques contribuaient chaque jour davantage à égarer. Il est raisonnable , dit un historien , de croire que saint Justin combina cette partie de sa requête avec le pape saint Pie I^{er} , et que ce fut avec son assentiment qu'il parla aussi explicitement de certains dogmes , et spécialement de l'Eucharistie. Il expose donc la doctrine catholique sur ce sacrement et sur celui du baptême , en évitant néanmoins de donner les formules sacramentelles. « Nous ne » prenons pas , dit-il , l'Eucharistie , comme un pain commun et

» comme un breuvage ordinaire. Mais, ainsi que, par la parole
 » de Dieu, Jésus-Christ s'est incarné, et a pris la chair et le sang
 » pour notre salut : ainsi le pain et le vin, sanctifiés par la prière
 » de son Verbe, deviennent la chair et le sang du même Jésus-
 » Christ incarné, pour devenir notre chair et notre sang par la
 » transformation de la nourriture. » Il donne ensuite le détail
 des autres circonstances qui accompagnaient l'action principale
 du sacrifice, et dont il pouvait parler sans inconvénient, telles
 que les prières, les exhortations, la lecture des livres saints, les
 baisers de paix, les quêtes pour les pauvres.

Après avoir achevé ce tableau fidèle des mœurs des chrétiens,
 et de leur conduite dans les assemblées religieuses, il termine,
 avec la même indépendance de langage et de pensée qu'on a pu
 remarquer dans l'exorde : « Telle est notre doctrine : si vous la
 » trouvez raisonnable, respectez-la ; si vous n'y voyez que des
 » frivolités, méprisez-la ; mais ne condamnez point, à cause
 » d'elle, des milliers d'innocents. Nous pouvions vous demander
 » justice, en vertu de la lettre du grand et illustre César Adrien,
 » votre père. Nous avons préféré ne nous appuyer que sur la
 » bonté de notre cause et la justice de cette requête. Si vous
 » persistez à sacrifier la vérité à la fureur populaire, faites ce qui
 » est en votre pouvoir. Lorsqu'ils aiment mieux flatter l'opinion
 » publique que respecter les intérêts de la justice et du droit, les
 » princes eux-mêmes ne peuvent faire que ce que font les bri-
 » gands dans les forêts. »

16. Cette parole, qui respire la dignité et la modération de la
 vertu elle-même, touchait-elle le cœur d'Antonin ? Il serait
 permis de le conjecturer, par le rescrit impérial dont Eusèbe
 nous a conservé le texte. Les fidèles de l'Asie et de la Grèce, per-
 sécutés comme ceux de Rome, adressèrent également à l'empereur
 des plaintes sur les vexations de tout genre qu'ils avaient à
 souffrir de leurs compatriotes. Les païens rejetaient sur les chré-
 tiens l'odieuse de toutes les calamités publiques, qu'ils regar-
 daient comme une vengeance céleste des outrages que les dieux
 recevaient chaque jour de cette secte impie. Or (148-150), diffé-
 rents fléaux éclatèrent à la fois à cette époque : une famine

cruelle, l'inondation du Tibre, un tremblement de terre qui renversa plusieurs villes en Asie et dans l'île de Rhodes. Les cris sanguinaires de la populace contre les chrétiens retentirent donc avec une nouvelle fureur; et, pour arrêter les effets de cette haine aveugle, Antonin se vit obligé d'envoyer aux villes d'Asie, en faveur des disciples du Christ, le décret suivant (1) :

« L'Empereur Titus Ælius Adrianus, Antonius, Auguste, » Pieux, souverain pontife, la quinzième année de sa puissance » tribunitienne, consul pour la troisième fois, père de la patrie, » aux peuples de l'Asie, salut.

» Je ne doute point que les Dieux eux-mêmes n'aient soin de » découvrir les chrétiens, quelque effort qu'ils fassent pour se » cacher. En effet, ils ont à la fois et plus d'intérêt et plus de » puissance que vous, pour punir ceux qui refusent de les ado- » rer. Mais vous, qui ne cessez de molester ces gens, d'accuser » leur doctrine d'athéisme, et de leur imputer des crimes dont » vous ne pouvez ensuite fournir les preuves, prenez garde qu'au » lieu de les ramener à de meilleurs sentiments, vous ne les ren- » diez encore plus obstinés; car ils souhaitent moins de vivre » que de mourir pour leur Dieu. Comme ils sont toujours prêts » à donner leur vie pour ne pas se rendre à votre volonté, ils » demeurent toujours vainqueurs, dans les combats que vous » leur livrez. A propos des tremblements de terre passés et pré- » sents, souffrez qu'on vous avertisse de comparer votre con- » duite à celle des chrétiens. Lorsque ces malheurs arrivent, » vous vous découragez entièrement, tandis que les chrétiens, » au contraire, sentent redoubler la confiance qu'ils ont en leur » Dieu. Au milieu des calamités publiques, vous paraissez ne » plus connaître les Dieux, vous négligez le culte sacré, vous » oubliez la divinité, et ne pouvant pas souffrir que d'autres » l'honorent, vous leur portez envie et les persécutez jusqu'à la » mort. Plusieurs gouverneurs de provinces ont déjà écrit à mon

(1) Tillemont, Pagi et Orsi ont suffisamment prouvé qu'il faut attribuer cet édit à l'empereur Antonin, et non à Marc-Aurèle, son successeur, comme l'ont pensé quelques historiens, d'après Fleury.

» divin père à ce sujet; il leur a été répondu de ne pas inquiéter
 » les chrétiens, à moins qu'ils ne fussent convaincus d'avoir
 » violé les lois de l'empire. Un grand nombre de lettres nous ont
 » été adressées à nous-même, demandant également des ins-
 » tructions relatives au même objet : nous leur avons fait des
 » réponses conformes aux intentions de notre divin père. Si l'on
 » continue donc à intenter des actions à quelque chrétien au
 » sujet de sa religion, que l'accusé soit renvoyé absous, et que
 » l'accusateur soit puni, suivant la rigueur des lois. »

Cette ordonnance d'Antonin fut promulguée solennellement à Ephèse, chef-lieu des assemblées générales de l'Asie (1). On prit soin d'en envoyer des copies aux gouverneurs des autres villes, à Larisse, Thessalonique, Athènes, et la paix fut accordée pour quelques jours à l'Eglise.

17. Dans cet intervalle, le pape saint Pie I^{er} était mort (150). Quelques martyrologes lui donnent le titre de martyr, sans que nous sachions rien du genre de son supplice. Le *Liber Pontificalis* nous apprend qu'il ordonna de faire baptiser ceux qui reviendraient à la foi, en quittant l'hérésie des Juifs : *Constituit hæreticum venientem ex Judæorum hæresi suscipi et baptizari*. Par cette hérésie des Juifs, il faut entendre les sectes nées du judaïsme, et l'erreur des Juifs convertis qui demeureraient encore attachés aux observances légales, les croyant obligatoires et indispensables pour le salut. Ce décret de saint Pie I^{er} insinue, suivant la remarque de Baronius, qu'il y avait des sectes détachées de l'unité où le baptême s'était conservé, de sorte qu'il n'était pas besoin de le renouveler, lors d'une conversion à la foi catholique, et d'autres où il avait été altéré, spécialement parmi les hérésies nées du judaïsme. Telle était probablement celle des Cérinthiens. Saint Anicet succéda à saint Pie I^{er}, dans le gouvernement de l'Eglise (150).

(1) On trouve, dès cette époque, une sorte de représentation nationale pour les diverses provinces de l'empire romain. Les députés de chaque cité se réunissaient dans une ville, appelée *commune*, pour y délibérer ensemble sur les affaires publiques.

CHAPITRE VI.

SOMMAIRE.

§ 1. PONTIFICAT DE SAINT ANICET. (150-161.)

1. Différentes sectes gnostiques. — 2. Question de la Pâque. — 3. Voyage de saint Polycarpe à Rome. — 4. Fondation des Églises de Lyon, de Vienne, de Valence et de Besançon. — 5. Saint Hégésippe. — 6. Dialogue de saint Justin avec Tryphon. — 7. Mort du pape saint Anicet et de l'empereur Antonin.

§ 2. PONTIFICAT DE SAINT SOTER. (162-174.)

8. Quatrième persécution générale sous l'empereur Marc-Aurèle. — 9. Martyre de sainte Félicité et de ses sept fils à Rome. — 10. Lettre de l'Église de Smyrne aux Églises d'Asie. — 11. Martyre de saint Polycarpe, évêque de Smyrne. — 12. Celse le Philosophe. — 13. Lutte de Crescent le Cynique contre saint Justin. — 14. Seconde Apologie de saint Justin, adressée à l'empereur Marc-Aurèle. — 15. Martyre de saint Justin et de ses compagnons. — 16. Miracle de la Légion fulminante. — 17. Evêques et docteurs illustres sous le pontificat de saint Soter. — 18. Saint Denys, évêque de Corinthe; sa lettre à l'Église de Rome. — 19. Hérétiques. Tatien, chef des Encratites. — 20. Bardesane. — 21. Apelles, disciple de Marcion. — 22. Montan, Priscille et Maximilla. — 23. Mort du pape saint Soter.

§ 1. Pontificat de saint Anicet. (150-161.)

1. Il est de la destinée de l'erreur de varier toujours, de se multiplier sous mille formes diverses, et de ne pouvoir jamais se reconstituer dans l'unité, dont elle s'est séparée en se détachant de la vérité. Le pontificat de saint Anicet vit éclore une foule de sectes, végétation impure du gnosticisme, famille divisée contre son chef, n'ayant de commun qu'une haine et un mépris égal pour les dogmes catholiques, et pour les chrétiens fidèles à la doctrine de Jésus-Christ, à l'enseignement apostolique. Il suffira de donner le nom de ces absurdes systèmes, sortis de la gnose de Valentin, et tellement secondaires que la

plupart d'entre eux ne purent assurer à leurs auteurs la triste immortalité des hérésiarques.

D'abord les *Archontiques* (de ἄρχων, prince), qui attribuaient la création du monde à diverses puissances rivales. Ils rejetaient les sacrements et se livraient aux désordres les plus honteux.

Les *Adamites*, disciples d'un imposteur nommé Prodicus, qui voulaient faire revenir le monde à la nudité d'Adam.

Les *Cainites*, qui, par un étrange renversement d'idées, rendaient un culte à tous ceux dont l'Écriture signale l'impiété et les crimes.

Les *Antitactes* ou *Contraires*, suivaient le même système; ils regardaient la Divinité comme le principe du mal, et soutenaient, en conséquence, que la vertu est digne de tous les châtimens et le vice de toutes les récompenses.

Les *Ophites* se distinguaient par leur vénération pour le serpent, qu'ils regardaient comme l'auteur de toute sagesse, en souvenir du serpent qui avait séduit la première femme dans le Paradis terrestre.

2. Pendant que ces absurdes imaginations divisaient le gnosticisme en autant de parties qu'il se trouvait de docteurs dans son sein, l'Église se constituait, de plus en plus, dans l'unité de sa discipline. La question du jour où l'on doit célébrer la Pâque commençait à s'agiter entre les chrétientés d'Orient et celles d'Occident. Le dimanche avait été substitué au samedi, pour les assemblées des fidèles, dès le temps des Apôtres. Cependant, par ménagement pour les Juifs nouvellement convertis, on avait toléré une certaine observation du samedi. L'institution apostolique conduisait naturellement à transférer la célébration de la Pâque, du quatorzième jour du mois de Nizan (mars-avril) au dimanche qui le suivait. Saint Pierre établit cet usage dans l'Église romaine, qui devait être le modèle des autres Églises, comme elle en est la maîtresse et la mère. On ne voulut pas dès lors rendre générale cette mesure de discipline. Les souvenirs et les traditions de saint Jean vivaient encore dans la personne de saint Polycarpe, son disciple. Les Églises d'Asie conservèrent donc l'usage que l'Apôtre bien aimé avait introduit : Rome,

dans sa prudence, crut devoir tolérer une divergence qui avait un principe aussi respectable, sauf à prendre dans la suite les mesures que pourraient dicter les circonstances.

3. Ce fut probablement dans le but de conférer à ce sujet avec le pape saint Anicet, que l'illustre évêque de Smyrne vint alors à Rome. Il y fut accueilli avec toutes les démonstrations de bienveillance et d'estime, dues au mérite et à l'éminente sainteté de cet illustre disciple des Apôtres. Saint Anicet et saint Polycarpe agitèrent, dans un entretien amical et pacifique, la question qui divisait les deux Eglises. Le Pape attachait une grande importance à persuader saint Polycarpe d'abandonner son ancien usage, sachant que son exemple agirait puissamment sur les autres évêques d'Asie. Ses prédécesseurs avaient travaillé, avec un zèle plein de prudence, à détruire peu à peu les observances judaïques, introduites dans l'Eglise par les Juifs convertis. Leurs efforts avaient été couronnés de succès. Il ne restait plus que ce point à éclaircir. Toutefois, l'autorité de saint Jean, l'attachement inviolable que saint Polycarpe conservait pour ce maître vénéré, l'emportèrent, dans son esprit, sur toutes les raisons que le souverain Pontife put lui donner. Saint Anicet crut donc devoir, sans insister davantage, laisser les choses sur l'ancien pied, et tolérer, même à Rome, l'ancien usage pour les Asia-tiques qui s'y trouvaient. Cette diversité d'opinions n'affaiblit aucunement entre eux le lien de la concorde. Pour faire plus d'honneur à son hôte, saint Anicet voulut qu'il célébrât en sa présence les saints mystères, dans l'église de Rome. La controverse de la Pâque ne se réveilla que sous le pontificat de saint Victor, vers la fin de ce siècle. Le séjour de saint Polycarpe à Rome fut signalé par la conversion d'un grand nombre d'hérétiques, qu'il ramena à l'unité de la foi, autant par la vertu puissante de son exemple que par l'autorité de son âge, de son zèle et de sa science. Il avait conversé familièrement, dans sa jeunesse, avec les Apôtres et les disciples du Seigneur. Pénétré de la doctrine de si excellents maîtres, plein de leur esprit, chaque fois qu'il entendait les blasphêmes de quelque novateur, il s'écriait avec indignation : « A quel temps, Seigneur, m'avez-vous

» donc réservé! » En conférant avec les Marcionites et les Valentinieniens, dont les erreurs étaient alors le plus répandues, il protestait, à haute voix, que la doctrine de l'Eglise catholique était la seule qu'il eût apprise de la bouche même des Apôtres. Son témoignage fit une impression favorable sur un grand nombre d'entre eux. Ayant rencontré un jour l'hérétique Marcion, celui-ci osa lui demander s'il le connaissait. « Oui, répondit saint Polycarpe, je te connais pour le fils aîné de Satan. » Il prit enfin congé du souverain Pontife, et les deux saints se séparèrent, après s'être embrassés tendrement, et s'être donné réciproquement le baiser de paix. Ils ne devaient plus se retrouver que dans la patrie céleste, où ils étaient destinés à monter tous deux par le chemin du martyre.

4. On croit généralement que la fondation de l'église de Lyon remonte à cette époque. Saint Pothin, disciple de saint Polycarpe, vint y prêcher la foi, et y établit un siège épiscopal. Saint Irénée lui succéda. Saint Ferréol, saint Ferrution, les saints Félix, Fortunat et Achillée, leurs disciples, évangélisèrent les villes de Besançon, Vienne et Valence.

5. Saint Hégésippe, juif d'origine, était passé de la profession du judaïsme à celle de la religion chrétienne. Il se rendit également à Rome, sous le pontificat de saint Anicet. A l'exemple des anciens sages de la Grèce, qui parcouraient les pays lointains, l'Italie, l'Egypte et les provinces les plus reculées de l'Orient, pour jouir de l'entretien des hommes célèbres de ces contrées, Hégésippe avait entrepris un voyage dans les villes chrétiennes pour y conférer avec les saints évêques et les docteurs les plus illustres. Lui-même pouvait prendre rang parmi eux, car Eusèbe de Césarée le met au nombre des défenseurs de la vérité, qui la vengeaient contre les attaques de l'hérésie, dans des ouvrages remplis d'érudition et d'éloquence. Mais le terme de son savant pèlerinage était Rome, le siège de la religion, d'où partent et où aboutissent, comme des rayons à leur centre, toutes les Eglises de l'univers. Ce fut là qu'il composa une histoire ecclésiastique, dans laquelle il indique la succession des Papes, depuis saint Pierre jusqu'à saint Anicet. Cet ouvrage

précieux, dont nous ne pouvons trop déplorer la perte, était, à ce qu'il paraît, le but et le fruit de ses voyages. Il l'avait écrit d'une manière simple et familière, pour imiter jusqu'au style des saints, dont il retraçait les vertus. Il mourut vers l'an 180, sous l'empire de Commode, et l'Eglise a inscrit son nom parmi ceux des saints prêtres dont elle célèbre la mémoire.

6. Vers le temps où saint Hégésippe et saint Polycarpe se trouvaient à Rome, saint Justin fit un voyage en Asie. Le manteau de philosophe, qu'il n'avait pas quitté, lui attira, à Ephèse, la rencontre d'un Juif, nommé Tryphon, qui, chassé de Jérusalem par les événements de la dernière guerre, sous Adrien, s'était retiré dans la Grèce, où il demeurait habituellement appliqué à l'étude de la philosophie. Toujours dévoré de zèle pour le salut des âmes, saint Justin s'efforça de l'amener à la connaissance de la vérité, à la foi en Jésus-Christ. Dans un entretien qui dura deux jours, il s'attacha à lui prouver, en premier lieu, que la loi de Moïse avait été abolie; 2° à lui démontrer la divinité de Jésus-Christ, dont il raconte l'incarnation, la vie, les enseignements, la mort et la résurrection; 3° à lui faire comprendre la vocation des Gentils à la lumière de la révélation, et l'institution divine de l'Eglise. L'évidence de ses raisons, la profondeur de sa doctrine, l'éloquence de sa parole réduisirent Tryphon au silence, mais ne purent le convertir. Dieu réservait l'intelligence des vérités de l'Evangile aux cœurs humbles et dociles, il la refusait aux esprits superbes, enflés des fausses lumières de la philosophie. De retour à Rome, saint Justin écrivit le récit de ses conférences avec le juif Helléniste, selon la promesse qu'il lui en avait faite, comme garantie de la sincérité de ses paroles. On sait que les Hébreux ne pouvaient abandonner l'espérance de revoir, un jour, Jérusalem florissante, comme au temps de David et de Salomon. Ce sentiment s'était même accrédité parmi les fidèles catholiques, sur l'autorité de saint Papias et des autres millénaires. L'Eglise ne l'avait point encore condamné; il était donc resté à l'état d'opinion libre. Saint Justin paraît l'avoir embrassé; car, en terminant son entretien avec Tryphon, il lui dit que Jérusalem sa patrie serait rebâtie un

jour, et que les saints y régneraient avec le Christ dans sa gloire. Le juif ne voulait pas croire que telle fût sa pensée, s'imaginant qu'il ne tenait ce langage que pour flatter ses espérances secrètes, et l'attirer plus sûrement à la doctrine de l'Évangile. Offensé d'un pareil soupçon, saint Justin lui répondit : « Je ne suis pas » assez malheureux pour tenir un langage opposé à ma pensée. » Je ne suis pas seul de ce sentiment : il est beaucoup de chrétiens qui le regardent, ainsi que moi, comme certain et indubitable. Je ne puis toutefois vous dissimuler qu'il en est aussi beaucoup d'autres qui sont d'un avis contraire. Mais, pour vous convaincre que je n'ai aucunement l'intention de vous tromper, je réunirai, dans un traité spécial, tous les entretiens que nous avons eus ensemble, et j'y professerai publiquement cet article, comme j'ai fait devant vous. » En effet, le saint docteur cherche à appuyer cette erreur par un grand nombre de textes des divines Écritures, parmi lesquelles il cite particulièrement l'Apocalypse. Quelques novateurs ont abusé de ce fait pour attaquer l'autorité de la tradition. Mais la bonne foi avec laquelle saint Justin lui-même nous apprend que cette doctrine était loin d'être universelle dans l'Église, suffit pour nous prouver qu'elle n'était dès lors que le sentiment privé de quelques particuliers, et non un de ces dogmes transmis dans la catholicité par le canal des traditions apostoliques.

7. L'empereur Antonin était mort, après vingt-deux années de règne (161). Marc-Aurèle le philosophe, son fils adoptif, s'empressa d'en faire un dieu, et de recueillir la succession qu'il lui laissait sur la terre. A son grand regret, il se vit obligé de la partager avec Lucius Verus, son frère adoptif, désigné, par la volonté du défunt empereur, comme son collègue à l'empire. Mais il s'en débarrassa, quelques années après, par le poison. L'univers était disposé à le bénir de ce crime, car, dans la courte durée de sa puissance, Lucius Verus se montra, par ses cruautés et ses débauches, l'égal de Tibère et de Néron. Dans la même année 161, un autre prince, dont la puissance continuait à croître à côté du palais des Césars, mourait couvert de la pourpre glorieuse du martyr. Le pape saint Anicet marqua, par sa mort,

la transition du règne pacifique d'Antonin à la quatrième persécution générale, suscitée dans l'empire par Marc-Aurèle. Le *Liber Pontificalis* nous apprend qu'Anicet défendit aux clercs de laisser croître leur chevelure, selon le précepte de l'Apôtre. Il faut sans doute entendre cette ordonnance de la tonsure cléricale, dont l'institution remonterait ainsi jusqu'aux temps apostoliques. Après une vacance de quelques mois, saint Soter fut appelé à lui succéder sur la chaire de saint Pierre, et à tenir le gouvernail de l'Eglise, pendant la tempête qui allait s'élever contre elle (162).

§ 2. Pontificat de saint Soter (162-174.)

8. Marc-Aurèle, en montant sur le trône impérial, y apporta des vertus privées dont l'histoire a fait l'éloge. Mais son amour pour la philosophie le rendit injuste envers les chrétiens. De l'école des stoïciens, il n'aimait pas les disciples de la Croix, par une sorte de rivalité de secte. « Il faut être toujours prêt à mou-
 » rir, dit-il dans une de ses maximes, en vertu d'un jugement
 » qui nous soit propre, non au gré d'une pure obstination, comme
 » les chrétiens. » Malgré la fermeté d'âme qu'il étale dans ses sentences, il se montre le plus superstitieux des idolâtres. Sur le point de partir pour une expédition dans la Germanie, il fit, durant sept jours, un festin solennel aux dieux pour se les rendre favorables. Des tables somptueuses étaient dressées dans les temples; on y servait les mets les plus exquis à leurs idoles de bois, de pierre et de métal, qui reposaient à l'entour sur de riches coussins. Il immola tant de bœufs blancs, pour cette cérémonie ridicule, qu'on fit, à ce sujet, circuler l'épigramme suivante :
 « Les bœufs blancs à l'empereur Marc-Aurèle : Si tu reviens
 » vainqueur, nous sommes tous perdus. » Dès les premières années de son règne, il adressa aux gouverneurs de l'empire le décret suivant, qui fut le signal de la quatrième persécution générale contre l'Eglise :

« L'empereur Marc-Aurèle à tous ses administrateurs et offi-
 » ciers :

» Nous avons appris que ceux qui de nos jours s'appellent
 » chrétiens violent impunément les lois de l'empire et les ordon-
 » nances de nos prédécesseurs. Arrêtez-les ; et, s'ils ne sacrifient
 » à nos dieux, punissez-les par divers supplices. Ayez soin tou-
 » tefois que la justice soit unie à la sévérité, et que la punition
 » cesse avec le crime. »

9. La fureur populaire, longtemps comprimée par la bien-
 veillance d'Antonin, éclata avec une nouvelle violence, aussitôt
 que l'édit sanguinaire fut promulgué dans les différentes pro-
 vinces. Pendant que sainte Glycérie mourait pour la foi à Héra-
 clé, dans la Thrace, sainte Félicité et ses sept fils étaient les
 premières victimes frappées à Rome par la persécution. Les pon-
 tifes païens dénoncèrent à Marc-Aurèle l'attachement de cette
 noble famille à la loi de Jésus-Christ. Le préfet de Rome, Pu-
 blius, reçut ordre de contraindre Félicité et ses fils à sacrifier aux
 dieux. Amenée en particulier devant lui, la sainte veuve protesta
 héroïquement que ni les promesses ne réussiraient à la séduire,
 ni les menaces à l'ébranler. « Malheureuse, dit Publius, si la
 » mort a pour vous tant de charmes, du moins n'empêchez pas
 » vos enfants de vivre. — Mes enfants vivront, reprit Félicité,
 » s'ils refusent comme moi de sacrifier à vos idoles ; mais s'ils
 » avaient le malheur de commettre un crime semblable, leur
 » mort serait éternelle. »

Le lendemain, Félicité et ses sept fils comparurent devant le
 tribunal de Publius, dressé dans le champ de Mars. « Prenez
 » pitié de vos enfants, lui dit le juge. Ne perdez pas, à la fleur
 » de l'âge, des jeunes gens d'une si belle espérance. — Votre
 » compassion, répondit-elle, est une impiété, et vos douces pa-
 » roles une cruauté. Mes fils, élevez au ciel vos désirs et vos re-
 » gards. C'est là que Jésus-Christ vous attend avec ses saints.
 » Combattez pour vos âmes et montrez-vous fidèles à son amour. »
 A ces mots, Publius lui fit donner un soufflet. « Oses-tu bien,
 » en ma présence, s'écria-t-il, les exciter à mépriser les ordres
 » de mon maître ! » Il appela ensuite les sept enfants l'un après
 l'autre. Ils confessèrent tous, avec une égale fermeté, la foi de
 Jésus-Christ. Les séductions de Publius échouèrent, ainsi que la

menace des plus cruels supplices, sur les dignes fils de Félicité. Janvier, le premier d'entre eux, mérita, par la sainte hardiesse de ses réponses, d'être battu de verges. Félix, le second, montra la même constance. « Ceux à qui l'on veut que je sacrifie, dit » Philippe, ne sont ni dieux, ni tout-puissants; quiconque sa- » crifie à ces idoles muettes se précipite dans un malheur éter- » nel. » — « Nous savons, répondait Sylvain, quelles récom- » penses sont réservées aux justes, et les châtimens sans fin qui » attendent les pécheurs; c'est pourquoi nous bravons la loi de » l'homme pour observer les lois éternelles de Dieu. » — « Je » suis serviteur de Jésus-Christ, s'écriait Alexandre. C'est lui » que je confesse de bouche, lui que je crois de cœur, lui que » j'adore sans cesse. Ce Dieu donne à la jeunesse qui le sert la » prudence des vieillards. Pour vos divinités, elles seront, avec » leurs adorateurs, précipitées dans les supplices éternels. » Vital et Martial demeurèrent aussi inébranlables. Le procès-verbal de l'interrogatoire ayant été soumis à l'empereur, les sept héros chrétiens furent renvoyés à différents juges, pour être mis à mort par divers genres de supplice. Le premier expira sous des fouets armés de balles de plomb. On assomma le second et le troisième à coups de bâton; le quatrième fut précipité d'une hauteur; les trois autres eurent la tête tranchée. Enfin, sainte Félicité, déjà sept fois martyre, termina sa vie par le même supplice.

10. La persécution sévissait, avec la même violence, en Asie. Une lettre célèbre, écrite par l'Eglise de Smyrne à celle de Philadelphie et à toutes les Eglises du monde, nous a conservé les détails des combats que les chrétiens eurent alors à soutenir contre les ennemis de leur foi. « Les martyrs étaient tellement déchirés » à coups de fouet, que leurs os restaient à découvert, et qu'on » pouvait compter leurs veines et leurs artères. Touchés de com- » passion, les assistants ne pouvaient s'empêcher de les plaindre: » pour eux, ils ne poussaient pas un soupir, pas un gémissement, » comme s'ils eussent été étrangers à leur propre corps, ou que » Jésus-Christ fût lui-même venu les consoler par sa présence. » Ceux qui avaient été condamnés aux bêtes furent soumis, dans » la prison, à diverses tortures. Les tyrans se flattaient de pou-

» voir ainsi les contraindre à renier leur foi. Mais les efforts de
 » l'enfer demeurèrent inutiles. Le jeune et courageux Germa-
 » nicus signala sa constance par-dessus tous les autres. Au mo-
 » ment du combat, le proconsul l'exhortait encore à prendre pitié
 » de sa jeunesse. Sans rien répondre, l'intrépide athlète de Jésus-
 » Christ s'élança d'un bond au-devant des bêtes, qui déchirent
 » bientôt ses membres sanglants. Il avait voulu sortir plus promp-
 » tement de ce monde impie. Surpris et irrité de ce courage hé-
 » roïque, le peuple s'écria tout d'une voix : A mort les athées
 » (c'est le nom qu'on donnait aux chrétiens, parce qu'ils refu-
 » saient de sacrifier aux dieux) ! Que l'on cherche Polycarpe ! »

11. Le saint évêque, à l'approche de l'orage qui venait fondre sur son troupeau, s'était d'abord refusé à quitter Smyrne, qu'il évangélisait depuis soixante-dix ans. Il résista longtemps aux instances des chrétiens qui l'en suppliaient. Enfin il se laissa conduire dans une maison de campagne, aux portes de la ville. Trois jours avant qu'il ne fût arrêté, il eut une révélation divine, après laquelle il dit à ses disciples : « Je dois être brûlé vif. » Un serviteur trahit sa retraite, et conduisit, vers le soir, les soldats à l'appartement où il reposait. A la vue de cet évêque, plein de majesté, aux manières affables, aux paroles pleines de douceur et de dignité, ils furent saisis d'une crainte respectueuse, et, s'étonnant de l'acharnement des magistrats, plusieurs regrettaient d'être venus arrêter ce divin vieillard. Le disciple de saint Jean fit, d'après l'ordre du proconsul, son entrée sur un âne dans sa ville épiscopale, comme le Christ dans Jérusalem. Le peuple criait : « C'est le docteur de l'Asie ! le père des chrétiens, le
 » destructeur de nos dieux ; qu'on lâche un lion contre Poly-
 » carpe ! » Cela ne se put, parce que les combats des bêtes étaient achevés. Alors le peuple cria tout d'une voix : « Que Polycarpe
 » soit brûlé vif ! » En vain le proconsul l'exhortait à sauver ses cheveux blancs, en blasphémant le Christ. Polycarpe répondit : « Il y a quatre-vingt-six ans que je le sers, et jamais il ne m'a
 » fait de mal. Comment pourrais-je blasphémer mon Sauveur et
 » mon roi ! — Si vous ne changez de sentiment, je vous ferai
 » consumer par le feu. — Vous me parlez d'un feu qui brûle une

» heure et qui s'éteint ensuite, parce que vous ne connaissez pas
 » le feu du jugement à venir et du supplice éternel, réservé aux
 » impies. » Cependant le peuple courut en foule prendre du bois
 dans les maisons et les bains publics. Le bûcher préparé, Polycarpe ôta sa ceinture et se dépouilla de ses vêtements. Comme les bourreaux se disposaient à le clouer au bûcher : « Laissez, leur
 » dit-il, celui qui me donne la force de souffrir m'en donnera
 » aussi pour demeurer ferme au milieu des flammes. » Il fut donc placé libre sur le bûcher ; « semblable, dit la lettre de l'E-
 » glise de Smyrne, à un bélier choisi dans le troupeau, comme
 » un holocauste agréable et accepté de Dieu. » Le vieillard regarda le ciel et dit : « Dieu de toutes les créatures, je vous rends
 » grâce de ce que vous m'avez fait arriver à ce jour, où je dois
 » être admis au nombre des martyrs. Je prends part au calice de
 » votre Christ, pour ressusciter à la vie éternelle de l'âme et du
 » corps, dans l'incorruptibilité du Saint-Esprit. Que je sois ad-
 » mis en ce jour en votre présence, comme une victime d'agréable
 » odeur. Je vous bénis, je vous glorifie, par le Pontife Jésus-
 » Christ, votre Fils bien-aimé, à qui gloire soit rendue, comme
 » à vous et à l'Esprit saint, dans les siècles à venir. Amen. »

Quand il eut dit, le feu fut mis au bûcher ; les flammes, par un prodige éclatant, se déployèrent autour de la tête du martyr, comme une voile de vaisseau enflée par le vent. Ses actes portent qu'il ressemblait à de l'or ou de l'argent, éprouvé au creuset, et il exhalait une odeur d'encens ou d'un parfum précieux. Les païens voyant que son corps ne pouvait être consumé par la flamme, commandèrent à un de ceux qui, dans les amphithéâtres, donnaient le dernier coup aux bêtes sauvages, de lui plonger l'épée dans le sein. Le confecteur, exécutant cet ordre barbare, perça Polycarpe. Il sortit tant de sang des veines du vieillard, qu'il éteignit le feu. Les chrétiens se réjouissaient, dans la pieuse espérance de pouvoir du moins obtenir les saintes reliques de leur évêque ; mais les Juifs firent une garde assidue autour du bûcher. L'officier qui présidait à l'exécution fit brûler, suivant la coutume des Gentils, le corps du saint martyr. « Pour
 » nous, continue la lettre des fidèles de Smyrne, nous eûmes le

» bonheur de retirer ses ossements, plus précieux que les pierre-
 » ries. Ils furent déposés avec honneur dans un lieu convenable.
 » Dieu nous fera la grâce de nous y réunir chaque année, pour
 » célébrer la fête glorieuse de sa naissance immortelle par le
 » martyre ; pour nous souvenir de ceux qui ont combattu, et re-
 » tremper le courage des générations à venir, par les nobles
 » exemples de leurs aïeux dans la foi. » Tel est le récit de la
 mort de saint Polycarpe, que, suivant les calculs les plus pro-
 bables, on rapporte au 23 février 166. Toutes les Eglises de l'Asie-
 Mineure et du monde entier voulurent lire la relation de cet
 immortel combat, et l'autorité du saint évêque de Smyrne, qui
 avait converti tant d'infidèles pendant sa vie, eut, même après
 sa mort, le privilège d'affermir les chrétiens dans leur foi.

12. Pendant que le sang généreux des martyrs coulait sur les
 bûchers, sous la dent des bêtes ou le glaive des bourreaux, les
 philosophes païens aiguisaient contre les chrétiens l'ironie et le
 sarcasme, et se sentaient le courage d'insulter à des hommes qui
 savaient mourir pour leur foi. Celse l'épicurien se distingua, dans
 cette guerre lâche et froidement cruelle. Son livre intitulé :
Discours de vérité, n'était qu'une satire amère des Juifs et des
 chrétiens, que le philosophe semble confondre dans un égal mé-
 pris. Il y avance d'abord toutes les calomnies, vulgairement ac-
 créditées parmi les Romains de cette époque, contre Moïse et sa
 législation. Il fait ensuite entrer en dispute un chrétien et un
 Juif, et finit par les tourner tous deux en dérision. Malgré le ton
 insultant qu'il conserve dans toute cette diatribe, il lui échappe
 néanmoins des aveux qui suffiraient seuls à établir contre lui la
 vérité du christianisme. Ainsi, il convient que la religion chré-
 tienne, dont l'étendue n'avait, de son temps même, d'autres
 bornes que celles du monde connu, avait été fondée par un Juif
 crucifié, qui s'était associé, pour ce grand ouvrage, une douzaine
 de pêcheurs inconnus et sans lettres. Il ne reproche aux chré-
 tiens d'autre crime que de s'assembler en secret, contre la dé-
 fense des magistrats, de détester les idoles et leurs autels, et de
 blasphémer les dieux. Il ne nie point que Jésus-Christ et ses dis-
 ciples, ceux mêmes qui vivaient de son temps, n'eussent fait des

miracles; mais au lieu d'y voir la preuve d'une vertu divine, il les attribue à des enchantements puissants et aux artifices de la magie. Son ouvrage était le premier qui eût pour but direct d'attaquer le christianisme. Les Pères de l'Eglise, et spécialement Origène, ont victorieusement réfuté tous les sophismes de Celse.

13. Vers le même temps, un autre philosophe, cynique de profession, écrivait aussi contre les chrétiens. C'était Crescent, connu pour ses infamies et sa sordide avarice, ce qui ne l'empêchait point d'être pensionné par Marc-Aurèle, et publiquement honoré de la faveur impériale. Saint Justin le provoqua à une conférence publique; en présence d'une multitude de témoins, il le convainquit clairement, ou d'ignorer entièrement la doctrine des chrétiens, ou d'être le plus méchant des hommes; d'une souveraine ignorance, si réellement il ajoutait foi aux absurdités qu'il débitait contre la religion de Jésus-Christ; d'une souveraine méchanceté, si, connaissant la doctrine et les mystères enseignés par l'Eglise, il osait néanmoins diffamer les fidèles, et les faire passer dans l'esprit des princes, des magistrats et du peuple, pour des hommes sans religion, sans piété, sans Dieu. Ces conférences se renouvelaient fréquemment, et tournaient chaque fois à la plus grande gloire du christianisme et à la confusion de la philosophie. Crescent, en adversaire déloyal, cherchait à se venger de ses défaites, en signalant Justin à la poursuite des juges, chargés de faire le procès aux chrétiens. L'intrépide défenseur de la vérité ne se montra pas moins disposé à la soutenir, au péril même de sa vie.

14. Vers ce temps, en effet, il publia une seconde apologie, qu'il adressa à l'empereur Marc-Aurèle. Il reprenait, dans cet écrit, les idées qu'il avait plus longuement développées dans sa requête à Antonin. La supériorité de la doctrine de Jésus-Christ sur celle des philosophes y est établie par les citations mêmes des poètes et des sages de la Grèce. « Les chrétiens, dit-il, possèdent la vérité complète, le Verbe parfait dans le Christ, tandis que chaque philosophe, dans ce qu'il a enseigné de bien, n'a possédé que des parcelles, des fragments de vérité. » Il se

laisse emporter à la juste indignation que devait exciter, dans les âmes généreuses, l'aveugle cruauté des magistrats envers les fidèles. « Le chrétien Ptolémée, dit-il, est conduit devant le » gouverneur, qui lui demande : Êtes-vous chrétien? — Fort de » la pureté de sa conscience et de la sainteté du christianisme, » il confesse hautement qu'il a étudié à cette école de vertu. Sur » l'ordre du juge, on conduit Ptolémée au supplice. Un autre » chrétien, nommé Lucius, qui assistait à ces étranges débats, » ne put s'empêcher de dire au gouverneur : De quel droit con- » damnez-vous à mort un homme qui n'a été convaincu ni d'a- » dultère, ni de fornication, ni d'homicide, ni de vol, ni enfin » d'aucun autre crime; un homme qui n'est coupable que d'être » chrétien? La sentence que vous venez de porter déshonore le » religieux empereur, au nom duquel vous l'avez rendue, le fils » de César, qui se glorifie du nom d'ami de la sagesse, et l'au- » guste sénat de Rome. Pour toute réponse, Lucius est envoyé » au supplice, comme fauteur des chrétiens. En s'y rendant, il re- » merciait l'indigne magistrat de le délivrer de la servitude de » maîtres aussi barbares, pour l'envoyer, par une prompte mort, » au père et au monarque des cieux. — Vous nous accusez, con- » tinue-t-il, de commettre en secret des crimes horribles. Mais » ces abominations que nous détestons et que vous nous repro- » chez, par la plus injuste des calomnies, vous ne craignez pas » de les commettre vous-mêmes en public. Ne pourrions-nous » pas, forts de votre exemple, vous soutenir hardiment que ce » sont des actions vertueuses? Ne pourrions-nous pas vous ré- » pondre qu'en égorgeant des enfants, comme vous nous en ac- » cusez fausement, nous célébrons les mystères de Saturne, où » les mains des plus illustres personnages de l'empire se rougis- » sent de sang humain? Quant à nos prétendus incestes, ne » pourrions-nous pas dire que nous suivons l'exemple de votre » Jupiter et des autres dieux; que nous mettons en pratique la » morale d'Épicure, de vos philosophes et de vos poètes? Et » pourtant, c'est par ce que nous enseignons qu'il faut fuir de » pareilles maximes, c'est parce que nous cherchons à pratiquer » les vertus opposées à ces vices monstrueux, que vous nous

» persécutez sans relâche et que vous nous envoyez à la mort. »
 Le génie de saint Justin n'avait pas vieilli avec les années. On reconnaît, à ces mâles accents, la vigoureuse indépendance, l'éloquence élevée et fière du chrétien nouvellement converti.
 « Quoi qu'il en soit du jugement que vous portiez de nous, dit-
 » il en terminant, notre doctrine vaut mieux que tous les écrits
 » des épicuriens, que tant de poésies infâmes, que tant de pièces
 » impudiques qui se représentent et se lisent avec une entière
 » liberté. »

15. On ferma bientôt la bouche à cet éloquent apologiste, en l'envoyant au martyre. Peu de temps après la publication de sa requête à Marc-Aurèle, sur les dénonciations du cynique Crescent, saint Justin fut arrêté avec quelques-uns de ses disciples.
 « Quelle philosophie enseignes-tu? » lui demanda le préfet de Rome, nommé Rustique. « — J'ai essayé toutes sortes de doc-
 » trines, répondit Justin, enfin je me suis arrêté à celle des
 » chrétiens, quoiqu'elle soit calomniée par ceux qui ne la con-
 » naissent pas. » Les disciples du saint docteur, Chariton, Hiérax, Péon, Évelpiste, Libérien, confessèrent aussi généreusement leur foi. Alors, s'adressant de nouveau à Justin : « Ecoute, lui
 » dit le préfet, toi qui passes pour éloquent et qui crois avoir
 » trouvé la vraie science, quand tu seras déchiré de coups de
 » fouets, depuis la tête jusqu'aux pieds, tu t'imagines donc que
 » tu pourras monter au ciel? — Je ne l'imagine pas, dit Justin,
 » je le sais, et j'en suis tellement assuré que je n'en ai aucun
 » doute. Jésus-Christ a promis cette récompense à ceux qui au-
 » ront gardé sa loi. » Rustique, ayant trouvé les saints confes-
 seurs inébranlables dans leur résolution, prononça la sentence en ces termes : « Que ceux qui ont refusé de sacrifier aux dieux
 » et de se conformer à l'édit de l'empereur, soient fouettés pu-
 » bliquement puis menés à la mort, comme le prescrivent les
 » lois. » Ils furent donc conduits au lieu du supplice, et, après avoir enduré la flagellation, décapités d'un coup de hache. Leurs corps, enlevés secrètement par quelques fidèles, furent ensevelis avec les honneurs dus aux martyrs.

16. Cependant un événement miraculeux força Marc-Aurèle,

et les peuples soumis à son empire, à se montrer moins hostiles envers les chrétiens. Ce prince, surpris dans le pays des Quades, fut enfermé avec ses légions, dans les montagnes (Bohême), par les Barbares (174). Supérieurs en nombre, les ennemis se saisirent de tous les passages, et ôtèrent aux Romains tous les moyens d'avoir de l'eau, espérant dompter, par la chaleur et la soif, ceux qu'ils ne pouvaient vaincre par les armes. Il se trouvait, dans l'armée impériale, un grand nombre de soldats chrétiens, la plupart de Mélitine en Arménie, ou des environs. Ils se mirent à genoux et adressèrent à Dieu de ferventes prières. Tout à coup, on vit des nuages épais s'amonceler dans le ciel; bientôt une pluie bienfaisante tomba sur le camp. D'abord les Romains levaient la tête et recevaient l'eau dans la bouche, tant ils étaient pressés par la soif. Ils la reçurent bientôt dans leurs boucliers et leurs casques, burent abondamment et abreuvèrent leurs chevaux. Profitant du désordre, les ennemis fondirent sur eux, de sorte que les Romains étaient obligés de boire et de combattre en même temps, car ils étaient tellement altérés qu'il y eut des blessés qui buvaient leur propre sang avec l'eau tombée dans leurs casques. Mais à la pluie vinrent se mêler des foudres et des feux, qui tombant sur les Barbares sans toucher l'armée romaine, les repoussèrent et les forcèrent à implorer la clémence de l'empereur.

Après un miracle si constant, accordé à la sollicitation des disciples de Jésus-Christ, l'empereur ne put se refuser à l'évidence; il fit donc cesser la persécution soulevée contre eux par ses ordres. Cette paix momentanée, laissée aux chrétiens, est la meilleure preuve que l'opinion générale leur attribuait la victoire remportée sur les Barbares et le salut de l'armée impériale.

17. L'Eglise déployait sa fécondité merveilleuse, à mesure que les bourreaux décimaient ses enfants. Le pontificat de saint Soter vit fleurir un grand nombre de personnages illustres et de saints docteurs, dont les nobles exemples et les savants ouvrages firent l'édification des fidèles et la gloire de leur siècle. Outre Hégésippe et saint Justin, dont nous avons parlé, Philippe, évêque de Gortyne, dans l'île de Candie, écrivain élégant, em-

ployait ses talents et sa science à réfuter les erreurs de Marcion. Modeste et Musanus combattaient, avec un égal bonheur, les hérétiques de leur temps. Saint Apollinaire, évêque d'Hiéraple, saint Méliton, évêque de Sardes, Athénagore, philosophe chrétien d'Athènes, préludaient, par de pieuses études et de saints travaux, aux apologies du christianisme, qu'ils devaient publier plus tard. Enfin, dans les Gaules, Irénée, d'abord simple prêtre dans l'église de Lyon, dont il devait être un des plus illustres évêques, se préparait à écrire son magnifique ouvrage contre les hérésies, un des monuments les plus précieux de la primitive Église.

18. Saint Denys, successeur de Primus sur le siège épiscopal de Corinthe, fut un des plus illustres prélats de cette époque. Son zèle et sa charité ne se bornaient pas seulement à l'instruction de son peuple, il les étendait aux autres églises, et entretenait, à la manière des Apôtres, une correspondance de lettres avec les évêques des différentes provinces. Eusèbe de Césarée nous a conservé des fragments de ses épîtres aux églises de Lacédémone, d'Athènes, de Nicomédie, de Gortyne et de Gnosse en Crète (Candie). La plus remarquable est, sans contredit, celle qu'il écrivit à l'église de Rome. Il se justifie, près du pape saint Soter, de certaines erreurs qu'on avait cru remarquer dans ses lettres aux différentes églises. « Des apôtres de mensonge, dit-il, » ont altéré mes épîtres, ajoutant ou retranchant à leur gré, de » manière à favoriser leurs hérésies. Faudra-t-il s'étonner qu'ils » aient entrepris de corrompre les saints Évangiles eux-mêmes, » lorsqu'ils croient de leur intérêt d'altérer des écrits d'une au- » torité si inférieure? » Un autre passage rappelle l'ancienne et touchante charité des pontifes romains, qui subvenaient, dans leur sollicitude paternelle, aux besoins de toutes les Églises de l'univers, à l'indigence et aux nécessités des fidèles, exilés pour la foi, ou condamnés par les persécuteurs aux carrières et aux mines. « Votre bienheureux évêque, Soter, dit-il, non-seule- » ment a conservé cette coutume, il a fait plus encore, en distri- » buant des aumônes plus abondantes que ses prédécesseurs aux » indigents des provinces, en accueillant, avec une affectueuse » charité, les frères qui se rendent à Rome, en leur prodiguant

» les consolations de la foi, avec la tendresse d'un père qui reçoit
 » ses enfants dans ses bras. »

19. A côté de ces illustres docteurs, dont le génie brillait de tout l'éclat de la vérité, au sein de l'unité catholique, l'Eglise eut la douleur de compter de tristes défections. Tatien, assyrien d'origine, un des plus célèbres disciples de saint Justin, avait d'abord édifié ses frères dans la foi, par l'exemple de ses vertus autant que par la science de ses écrits. Il avait composé un traité de polémique religieuse, dans le genre des ouvrages de son maître, et l'avait intitulé : *Oratio adversus Græcos*. Eusèbe et saint Jérôme en font le plus bel éloge. Par une singularité remarquable, il flétrissait d'avance, dans ce discours, les erreurs des gnostiques, qu'il eut le malheur d'embrasser plus tard. Enflé de ses succès et de l'éclat de sa réputation, il dédaigna la simplicité de la foi et en méprisa la règle, pour suivre sa propre raison : il voulut avoir son système, faire école, et ne fut plus qu'un sectaire. Il se jeta donc dans le gnosticisme, et adopta la théorie marcioniste avec les Éons de Valentin. Admettant les deux principes de Marcion pour expliquer l'origine du mal, il se distingua en pressant plus vivement les conséquences de cette erreur et en les réduisant à la pratique. Il condamna le mariage comme un adultère et une fornication ; il défendit, au rapport de Théodoret, de manger la chair des animaux et de boire du vin. Cette abstinence de tous les plaisirs sensuels fit donner à ses disciples le nom d'*Encratites* ou *Continents*. Cette hérésie nouvelle se divisa bientôt en d'autres sectes. Les *Sévériens*, du nom de leur chef Sévère, admettaient la loi et les prophètes, mais ils les entendaient dans leur propre sens. Plus tard, les *Apotactiques* ou *Renonçants*, ajoutaient aux erreurs de Tatien un renoncement absolu aux biens de la terre, condamnant la propriété comme une injustice, et prétendant se conformer, dans ce genre de vie, aux préceptes et aux exemples des Apôtres. — Tatien, qui eut le malheur de servir de chef à tous ces novateurs, composa, après sa séparation d'avec l'Eglise, un grand nombre d'ouvrages tous perdus aujourd'hui. Il avait écrit, entre autres, une *Concordance des quatre Évangiles*, le premier essai tenté en ce genre. Le titre seul de cet

ouvrage suffit pour établir la tranquille possession des quatre Evangiles dans l'Eglise, au milieu du second siècle de l'ère chrétienne.

20. A la même époque, un docte Syrien désola pareillement les fidèles par le scandale de sa révolte contre l'Eglise. Bardesane, esprit cultivé, chrétien fervent dans les premières années qui suivirent sa conversion, se montra d'abord, comme Tatien, le défenseur intrépide de la vérité. Très éloquent dans sa langue naturelle, le syriaque, plein de feu et de vivacité dans la controverse, il écrivit divers traités de polémique et une infinité d'opuscules contre Marcion et les autres hérésiarques. Ces ouvrages, traduits en grec par ses disciples, conservaient, dans un idiôme étranger, une élégance et une force que saint Jérôme admirait. Le plus célèbre de tous est le *Dialogue du Destin*, contre l'astrologie judiciaire, qui semble avoir été adressé à l'empereur Marc-Aurèle, connu par sa foi superstitieuse aux impostures des devins. La réputation de Bardesane jetait un si vif éclat, que les païens, le considérant comme une conquête précieuse, lui envoyèrent Apollonius, favori de Marc-Aurèle, pour l'engager, par les plus séduisantes promesses, à quitter la religion chrétienne. Il répondit à de telles avances, avec autant de courage que de sagesse : « Je ne crains pas la mort, disait-il, aussi bien ne pourrais-je l'éviter, lors même que je me rendrais aux désirs de l'empereur. » Sa fermeté, en cette circonstance, le mit, dans l'opinion des fidèles, presque au rang des confesseurs de la foi. Mais, plus son attachement à la vérité l'avait élevé dans l'Eglise, plus sa chute fut profonde. Il embrassa les erreurs de Valentin, qu'il enseigna pendant quelque temps aux disciples que ses talents avaient séduits. Cependant il ne tarda pas à reconnaître l'absurdité de la Gnose, et, revenu à des idées plus chrétiennes, il combattit même le système qui l'avait entraîné. Mais il conserva quelques restes malheureux de son égarement, qui formèrent une sorte de système moyen, de semi-gnosticisme, auquel il donna son nom. Marin, l'un de ses sectateurs, nous apprend que Bardesane admettait deux principes, l'un bon et l'autre mauvais : c'était l'idée dominante de l'école syrienne et de Marcion. Selon

lui, le corps du Christ venait du ciel et non de Marie, et il n'y avait pas de résurrection des morts.

21. L'hérésie de Marcion, qui infestait alors l'Eglise, avait pris un nouvel accroissement, par les prédications mensongères d'Apelles, le plus fameux disciple du sectaire. Chassé de la compagnie de son maître, pour une infamie dont il s'était rendu coupable, il se réfugia à Alexandrie, où il enseigna ses propres erreurs. Il disait que le Créateur avait voulu former l'univers visible, à l'imitation d'un monde supérieur, dont il n'avait pu néanmoins atteindre la perfection. C'est pourquoi il avait mêlé au sien le repentir. Il disait que Jésus-Christ n'avait pas eu seulement l'apparence d'un corps, comme le prétendait Marcion, ni une chair véritable, comme nous l'apprend l'Évangile ; mais, qu'en descendant du ciel, il s'était fait un corps aérien, composé des parties les plus subtiles de chacune des régions qu'il avait dû traverser, et qu'après sa résurrection il les avait rendues chacune à leur origine, en sorte que l'esprit seul était retourné au ciel. Ce système le conduisait à nier la résurrection de la chair avec les autres Marcionites. Pour séduire plus facilement les simples, il se prétendit en possession des secrets de l'avenir, et publia, sous le nom de *Phanérosis* ou *Révélations*, les hallucinations d'une fille, nommée *Philumène*, qu'il donnait comme une prophétesse. Apelles parvint à un âge avancé ; dans sa vieillesse, il affectait des mœurs austères et un extérieur grave et sévère. Rodon, docteur catholique, dans une conférence publique avec lui, l'ayant forcé à se contredire plusieurs fois, le contraignit enfin à soutenir qu'il ne faut point examiner si scrupuleusement sa religion ; que chacun doit demeurer ferme dans la croyance qu'il a une fois embrassée ; et que ceux qui ont mis leur espérance en Jésus-Christ, à quelque secte qu'ils appartiennent, seront sauvés, pourvu qu'ils soient trouvés pleins de bonnes œuvres. C'est ainsi que, par une inexorable logique, toutes les hérésies, toutes les erreurs se résolvent forcément à l'indifférentisme universel.

22. Epileptique ou démoniaque, comme le disent les Pères, ou peut-être simplement imposteur, Montan, né dans la Mésie, province qui faisait alors partie de la Phrygie, donna naissance, vers

le milieu du II^e siècle, à une nouvelle secte, dont l'illuminisme paraît avoir été le caractère le plus saillant. Sujet à des convulsions d'une nature extraordinaire, il prétendit que, dans ces accès, il recevait l'inspiration divine, pour donner un nouveau degré de perfection à la religion et à la morale chrétiennes. Deux femmes opulentes, Priscille et Maximilla, entraînées par une illusion grossière ou par leur passion, quittèrent leur famille pour s'attacher à ce fanatique. A son exemple, elles eurent des extases, prophétisèrent, et partagèrent dès lors avec Montan l'honneur de figurer à la tête du parti. Elles prétendaient avoir succédé aux prophètes catholiques, Agab, Judas, Silas, aux filles de saint Philippe, à Quadrat et à la prophétesse Ammia, de Philadelphie, disant que Dieu leur avait donné mission de perpétuer le don de prophétie, qui ne doit jamais se perdre dans l'Eglise. Montan se vantait d'avoir, à lui seul, la plénitude de l'Esprit saint, dont chacun des Apôtres n'avait reçu qu'une partie, au jour de la Pentecôte. En conséquence, il se nommait le Paraclet, et s'attribuait la mission de réformer l'Eglise. Saint Paul avait permis les secondes noces, Montan les interdisait comme une infamie. L'Eglise enseignait l'indissolubilité du mariage, appuyée sur la parole de l'Evangile; Montan prétendait qu'il est toujours permis d'en rompre les liens. Les Apôtres n'avaient institué qu'un seul carême, Montan en ordonnait trois par an. Ses sectateurs observaient des jeûnes si sévères, qu'ils passaient quelquefois tout le jour sans manger. Ils en avaient d'autres où ils ne mangeaient que sur le soir. Il défendait de fuir dans la persécution, et voulait que l'on se présentât soi-même au martyre. Inexorable pour les pécheurs, il n'en admettait presque aucun à la pénitence. Il ne niait point à l'Eglise le pouvoir de remettre les péchés, mais il ne l'accordait qu'aux spirituels, à un apôtre ou à un prophète. Ses partisans affectaient d'établir entre eux une hiérarchie régulière, à la tête de laquelle ils plaçaient un patriarche, chef suprême de toute la secte; venaient ensuite ceux qu'ils nommaient *Cénomes*, et enfin les évêques qui n'étaient qu'au troisième rang. Ils avaient fixé le chef-lieu de leur hérésie dans une petite ville de Phrygie, nommée Pépuze, qu'ils étaient convenus entre eux

d'appeler Jérusalem. C'était là que, sous les apparences d'une austérité inflexible, ils se livraient aux désordres d'une vie licencieuse, comme le leur reproche avec véhémence Apollonius, auteur ecclésiastique de ce temps. Sous la dénomination de Phrygiens ou *Cataphryges* (1), les Montanistes se répandirent dans une grande partie de l'Asie et infestèrent l'Afrique elle-même, où ils comptaient déjà plusieurs églises, au commencement du III^e siècle. Cependant les évêques s'émurent de ces innovations scandaleuses. Sérapion, évêque d'Antioche, Apollinaire, d'Hiérapolis, Ælius Publius, de Thrace, réunis dans une assemblée solennelle, condamnèrent formellement la nouvelle hérésie et ses auteurs. Ils les avaient précédemment dénoncés au pape saint Soter, qui confirma la sentence du concile et anathématisa Montan et ses disciples ; jugement qui fut depuis renouvelé par saint Eleuthère. Montan, aveuglé par l'esprit d'orgueil et de démente auquel il était livré, ne se soumit point à la sentence portée contre lui. Il continua à jouer le rôle d'illuminé, et l'on croit que, dans un de ses transports, il se donna lui-même la mort, de concert avec Maximilla, sa prophétesse, probablement pour se mettre plus tôt en possession de la béatitude éternelle.

23. Au milieu de ces luttes, intérieures contre les hérésies, extérieures contre la persécution, le pape saint Soter reçut la récompense de ses travaux. Il mourut l'an 174. Le Martyrologe romain lui donne le titre de martyr, sans aucun détail sur le genre de son supplice. Il souffrit pour la foi, vraisemblablement avant le miracle de la Légion fulminante, qui eut lieu la même année, et qui fit cesser, pour quelque temps, les poursuites contre les chrétiens. Le *Liber Pontificalis* lui attribue un décret par lequel il défendait aux religieuses, *monachæ*, de toucher les palles sacrées et d'offrir l'encens dans l'église. Il s'illustra par sa charité à secourir les églises pauvres et les chrétiens souffrants, selon le beau témoignage que lui rend saint Denys de Corinthe, à qui il avait lui-même écrit une lettre qui est perdue. Saint Eleuthère, né à Nicopolis, qui avait été diacre sous le pape Anicet, lui fut donné pour successeur.

(1) *Κάτα φρύγας.*

CHAPITRE VII.

SOMMAIRE.

PONTIFICAT DE SAINT ÉLEUTHÈRE. (174-186.)

1. La persécution se renouvelle [177]. Martyrs de Lyon. Sanctus, Maturus, Attale et Blandine. — 2. Martyre de saint Pothin, évêque de Lyon. Voyage de saint Irénée à Rome. — 3. Martyre des saints Epipode et Alexandre à Lyon. — 4. Martyre de saint Symphorien à Autun. — 5. Apologie d'Athénagore. Son traité de la résurrection des morts. — 6. Apologies de saint Méliton, évêque de Sardes, de Claude Apollinaire, évêque d'Hiérapolis, et de Miltiade. — 7. Hermias. Saint Théophile, évêque d'Antioche. Hérésie d'Hermogènes. — 8. Conversion de Lucius, roi de la Grande-Bretagne, au christianisme. — 9. Mort de Marc-Aurèle. Commode lui succède. — 10. Apologie et martyre du sénateur Apollonius. — 11. Version des saintes Ecritures, par Théodotion. Ouvrage de saint Irénée contre les hérésies. — 12. Mort du pape saint Eleuthère [186].

Pontificat de saint Eleuthère. (174-186.)

1. Le calme dont l'Eglise jouit, après le miracle de la Légion fulminante, ne dura guère que trois années. La persécution se ralluma avec une nouvelle violence. Cependant il est probable que Marc-Aurèle ne fut point l'auteur de cette réaction sanglante. Quelques historiens assurent même qu'il rendit, vers ce temps, un édit favorable aux chrétiens. Mais la haine populaire, un instant comprimée, ne tarda pas à éclater avec d'autant plus d'énergie que les sectes gnostiques, en se multipliant chaque jour, fournissaient, par leurs désordres, l'occasion d'un plus grand nombre de calomnies contre une religion qu'elles profanaient, en se couvrant de son nom. Les monuments de cette époque attestent tous que les païens accusaient les chrétiens de renouveler les horreurs du festin de Thyeste et du mariage d'Œdipe, dans leurs assemblées nocturnes (1). Ces reproches se-

(1) Lettres de l'Eglise de Lyon aux Eglises d'Asie et de Phrygie. (EUSÈBE de Césarée, *Hist. ecclés.*)

raient inexplicables, si la conduite des gnostiques ne les avait autorisés. La loi du secret, par rapport au sacrement de l'Eucharistie, inviolablement respectée pendant le premier siècle, n'avait pas empêché saint Justin de justifier clairement les fidèles de l'accusation d'infanticide; et aucun usage chrétien ne pouvait servir de prétexte au grief d'unions incestueuses, dont on chargeait les disciples de Jésus-Christ. C'était donc l'hérésie qui armait le bras des païens, et livrait les chrétiens à leur fureur. Le nouvel orage sévit plus particulièrement dans les Gaules, qui donnèrent alors à l'Eglise les prémices de leurs martyrs. Les chrétiens de Lyon et de Vienne eurent surtout à souffrir de la cruauté des persécuteurs. Suivant la touchante coutume qui s'était établie, d'envoyer aux autres églises la relation des combats soutenus pour la foi, les confesseurs de Lyon envoyèrent, à leurs frères d'Asie, une lettre dans laquelle ils racontaient la lutte glorieuse de leurs martyrs. Eusèbe nous a conservé ce monument de charité et de foi, aussi remarquable par la pureté et le charme du style, qu'intéressant par le fond même du sujet. « L'animo- » sité des païens était telle contre nous, disent-ils, que l'on nous » chassait des maisons particulières, des bains et des places pu- » blics. Notre présence, en quelque lieu que ce fût, suffisait » pour attirer contre nous les outrages de la multitude. Les saints » confesseurs supportèrent, avec la plus généreuse constance, » tout ce qu'on peut endurer de la part d'une populace insolente, » les vociférations injurieuses, le pillage de leurs biens, les in- » sultes, les coups de pierre et les autres excès auxquels se porte » un peuple furieux, contre ceux qu'il regarde comme ses enne- » mis. Traînés au Forum, et interrogés par les magistrats, ils » confesserent hautement leur foi et furent jetés en prison, jus- » qu'à l'arrivée du gouverneur. Dès que celui-ci se fut saisi de » cette affaire, il fit arrêter les chrétiens les plus distingués, et » les plus fermes soutiens des deux églises de Vienne et de Lyon. » La fureur de la multitude, du gouverneur et des soldats s'a- » charna particulièrement contre Sanctus, diacre de Vienne; » Maturus, néophyte plein de courage et de zèle; Attale, origi- » naire de Pergame, un des plus intrépides défenseurs de la foi,

» et contre Blandine, jeune esclave, délicate et faible, qui trouva,
» dans sa constance, assez de force pour lasser les bourreaux
» chargés de la torturer, à tour de rôle, depuis le matin jusqu'au
» soir. Après lui avoir fait souffrir tous les genres de supplices,
» ils s'avouèrent vaincus, ne comprenant pas qu'elle respirât en-
» core après mille espèces de tortures, dont une seule était ca-
» pable de lui arracher l'âme. Le diacre Sanctus ne se montra
» pas moins inébranlable dans sa foi. A toutes les interrogations
» du gouverneur sur son nom, son origine, sa patrie, il ne voulut
» répondre que par les mots : Je suis chrétien. On fit rougir au
» feu des lames de cuivre, qu'on appliqua aux endroits les plus
» sensibles de son corps. Le saint martyr vit rôtir ainsi sa chair,
» sans changer de posture, parce que Jésus-Christ, source de
» vie, répandait sur lui une rosée céleste, qui le rafraîchissait et
» le fortifiait. Quelques jours après, les bourreaux le soumirent
» à de nouveaux tourments, quand l'inflammation de ses pre-
» mières plaies les rendait si douloureuses qu'il ne pouvait souf-
» frir le plus léger attouchement. Son corps, tout rompu par la
» douleur, loin de succomber à cette nouvelle épreuve, reprit sa
» souplesse accoutumée, de sorte que les dernières plaies devin-
» rent, par la grâce de Jésus-Christ, un remède aux premières.
» Enfin on condamna les héroïques confesseurs aux bêtes. Ma-
» turus et Sanctus, exposés les premiers dans l'amphithéâtre,
» furent d'abord frappés de verges ; on les fit ensuite asseoir sur
» une chaise de fer rougie au feu, leur chair brûlée répandait
» une odeur insupportable ; mais les spectateurs n'en étaient que
» plus ardents à demander de nouveaux supplices, pour dompter
» cette patience inépuisable. On les abandonna aux morsures des
» bêtes, et ils fournirent ainsi, pendant un jour entier, le cruel
» divertissement que plusieurs couples de gladiateurs donnaient
» ordinairement au peuple. Comme, après tant de tourments, ils
» respiraient encore, les bourreaux furent obligés de les égorger
» sur l'amphithéâtre. — Attale était connu du peuple, comme
» un athlète intrépide de la foi. Les spectateurs demandèrent
» donc, à grands cris, qu'on l'introduisît dans l'arène. Pour
» satisfaire leur rage aveugle, le saint martyr fut amené. On lui

» fit faire le tour de l'amphithéâtre, avec un écriteau portant en
 » latin, ces mots : *C'est Attale le chrétien*. Avant d'être exposé
 » aux bêtes, il fut appliqué sur la chaise de fer enflammée. Pen-
 » dant qu'on l'y grillait, et que l'odeur de cet holocauste humain
 » se répandait au loin, il disait au peuple, en répondant aux
 » accusations d'homicide portées contre les chrétiens : C'est vous-
 » mêmes qui faites rôtir de la chair humaine comme pour en
 » manger. Mais nous, nous ne mangeons pas d'hommes, et notre
 » religion nous défend tous les crimes. — Blandine, demeurée
 » la dernière de cette héroïque société de martyrs, entra dans la
 » carrière avec autant de joie que si elle fût allée à un festin
 » nuptial. Après qu'elle eut souffert les fouets, les morsures des
 » bêtes, la chaise de fer, on l'enferma dans un filet, et on la pré-
 » senta à un taureau, qui la lança plusieurs fois en l'air. Mais la
 » sainte, occupée de l'espérance que lui donnait sa foi, s'entre-
 » tenait avec Jésus-Christ et n'était plus sensible aux tourments.
 » Enfin l'on égorgea cette innocente victime, et les païens eux-
 » mêmes avouèrent qu'ils n'avaient jamais vu une femme souffrir
 » de si horribles tortures avec un semblable courage.

2. » Le disciple de saint Polycarpe, le vieillard saint Pothin,
 » premier évêque de Lyon, rendit, par sa mort, témoignage à la
 » foi qu'il avait apportée en cette ville. Agé de plus de quatre-
 » vingt-dix ans, il était actuellement malade : on fut obligé de
 » le porter devant le tribunal. Il semblait que son âme ne de-
 » meurât attachée à son corps, que pour servir au triomphe de
 » Jésus-Christ. Pendant que les soldats le portaient, il était suivi
 » par une foule de peuple qui vociférait mille injures contre lui.
 » Mais ces outrages ne purent ébranler le saint vieillard, ni l'em-
 » pêcher de confesser hautement sa foi. — Quel est le Dieu des
 » chrétiens? lui demanda le gouverneur. — Vous le saurez si
 » vous en êtes digne, répondit l'intrépide évêque. — Aussitôt,
 » sans respect pour son âge, il fut indignement maltraité par la
 » populace en furie. Ceux qui pouvaient approcher de lui, le
 » frappaient à coups de poing et de pied : les plus éloignés lui
 » lançaient tous les projectiles qui se rencontraient sous leurs
 » mains. Ils se seraient reproché, comme un crime, de ne pas

» insulter le saint vieillard, pour venger sur sa personne l'honneur de leurs dieux. Après avoir supporté, sans faire entendre une plainte, cet horrible traitement, saint Pothin fut jeté en prison, où il mourut, deux jours après, de ses blessures. » Saint Irénée lui fut donné pour successeur sur la chaire épiscopale de Lyon. Il se rendit à Rome, pour y recevoir la consécration pontificale, des mains du pape saint Eleuthère. Un autre sujet avait encore nécessité ce voyage. Les erreurs de Montan et les fausses prophéties de Priscille et de Maximilla menaçaient de se répandre dans les Gaules. Quelques chrétiens, même parmi les confesseurs de la foi, avaient donné des exemples d'abstinence qui semblaient se rapprocher, par leur scrupuleuse austérité, du rigorisme erroné des hérétiques. C'était pour informer le souverain Pontife de cet état de choses et en recevoir les avis, que saint Irénée entreprit le voyage de Rome, chargé des lettres du clergé et des fidèles de Lyon pour le Pape.

3. La persécution continua, avec la même violence, contre cette chrétienté sans pasteur. Aucune retraite ne pouvait dérober les victimes aux recherches des bourreaux. Deux jeunes gens, Alexandre, grec d'origine, et Epipode, lyonnais, à la fleur de l'âge, s'étaient étroitement unis par les liens d'une sainte amitié. Appartenant tous deux à des familles illustres, suivant les mêmes études, ils s'excitaient mutuellement à la piété, et se préparaient au martyre par la pureté de leur vie, l'innocence du cœur et les œuvres de charité et de miséricorde. Retirés, au commencement de la persécution, dans le bourg de Pierre-Encise, près de Lyon, ils vivaient ensemble, dans la solitude, chez une veuve chrétienne qui leur avait offert un asile. Découverts par les satellites du gouverneur, ils sont jetés en prison et conduits trois jours après au tribunal, les mains liées derrière le dos, comme de vils criminels. Sur la demande du magistrat : « Nous sommes chrétiens, répondirent-ils avec un égal courage. — A quoi donc ont servi les tourments de ceux qui ont été mis à mort, s'écria le juge irrité, si l'on ose encore parler du Christ! » Faisant ensuite séparer les deux amis, pour qu'ils ne pussent s'exhorter l'un l'autre à demeurer fidèles à leur Dieu, il s'adressa d'abord

à Epipode. « Le crucifié que vous adorez, lui dit-il, interdit la » joie et les plaisirs qui font le charme de la vie; nos dieux au » contraire reçoivent nos hommages joyeux, au milieu des fes- » tins et des fleurs. Changez donc une austérité insupportable » contre les jeux agréables de la jeunesse. — Chez les chrétiens, » répondit le généreux martyr, l'âme commande, le corps obéit. » Les infamies, par lesquelles vous croyez honorer vos idoles, » vous rendent dignes de la mort éternelle. » Le juge, à ces mots, lui fit donner des coups de poing sur le visage. La bouche ensanglantée, Epipode criait encore : « Jésus-Christ est mon » Dieu, un seul Dieu avec le Père et le Saint-Esprit. » On l'étendit sur le chevalet, et deux bourreaux s'approchèrent pour lui déchirer les flancs avec des ongles de fer. Mais le peuple, témoin de cette scène, craignant de voir expirer la victime sous des mains étrangères, demanda à grands cris qu'on lui abandonnât le martyr, pour le mettre en pièces au gré de sa fureur. Le tumulte allait croissant, et menaçait d'occasionner une véritable émeute. Pour la prévenir, le gouverneur se hâta de faire décapiter Epipode, qui alla recevoir dans les cieux le prix de sa constance.

Le lendemain, le gouverneur fit venir Alexandre à son tribunal. « Sacrifie aux dieux, lui dit-il, profite de l'exemple des » autres, car nous avons tellement pourchassé les chrétiens qu'il » ne reste plus que toi de cette race impie. — Vous vous trom- » pez, reprit Alexandre, le nom de chrétien ne peut périr. La » vie des hommes le perpétue et il se propage par leur mort. » — On étendit alors le saint martyr, les jambes écartées, et, dans cet état, trois bourreaux se relayaient pour le frapper. Il endura ce supplice lent et cruel sans proférer une plainte. Enfin, le gouverneur, le trouvant inébranlable, le condamna à mourir en croix. La sentence fut exécutée. Les chrétiens furent assez heureux pour soustraire à la vigilance des soldats, les corps des saints martyrs; et le même tombeau réunit les restes des héroïques amis. Au nom de ces généreux confesseurs de la foi il faut joindre ceux de saint Marcel et de saint Valérien, qui, s'étant échappés de Lyon, souffrirent le martyre dans deux villes

voisines, le premier à Châlon-sur-Saône, le second à *Trenorchium*, la même que Tournus.

4. La ville d'Autun fut, en même temps, témoin du dévouement et du courage de saint Symphorien. Issu d'une des premières familles de la ville, distingué par la brillante éducation qu'il avait reçue, ce jeune et intrépide chrétien rencontra, un jour, une procession solennelle qu'on faisait en l'honneur de Cybèle, la mère des dieux. Il ne put s'empêcher de témoigner publiquement le mépris qu'il professait pour les idoles, et se moqua hautement de ce culte superstitieux. Les païens irrités le traînèrent au tribunal du proconsul Héraclius, comme un séditieux qui refusait d'adorer les divinités de l'empire. — « Pour- » quoi ne veux-tu pas consentir à rendre tes hommages à la mère » des dieux? lui demanda le juge. — J'adore le vrai Dieu, » répondit Symphorien. Pour l'idole de vos démons, si vous me » le permettez, je la briserai à coups de marteau, sous vos yeux. » — Il ne te suffit pas d'être sacrilège, tu veux encore te faire » châtier comme rebelle? » Héraclius le fit alors battre de verges par ses licteurs et conduire en prison. Quelques jours après il lui fit subir un interrogatoire, et essaya de le tenter par les plus séduisantes promesses. Riches gratifications, honneurs militaires, faveurs du prince, il lui offrit tout ce qui peut avoir quelque charme pour les hommes, s'il consentait enfin à sacrifier aux dieux immortels. « Je vais, ajouta-t-il, faire orner de fleurs les » autels d'Apollon, de Cybèle et de Diane, et vous assisterez » avec moi à un sacrifice solennel. » Le saint rejeta, avec horreur, les insidieuses propositions du juge. Il peignit ensuite, en faisant ressortir leurs extravagances et leur ridicule, les courses insensées des Corybantes, en l'honneur de Cybèle, la supercherie des prêtres qui rendaient les oracles d'Apollon, les chasses superstitieuses en l'honneur de Diane. Héraclius le condamna à avoir la tête tranchée. Pendant qu'on menait le martyr au lieu du supplice, hors des murs de la ville, sa mère, aussi vénérable par sa piété que par les ans, accourut, non pour l'attendrir par ses larmes, mais pour l'affermir et l'animer par ses exhortations. Du haut des remparts elle lui criait : « Symphorien, mon fils,

» mon cher fils, souvenez-vous du Dieu vivant, montrez votre
 » courage et votre foi. On ne doit point craindre une mort qui
 » conduit sûrement à la vie. Pour ne pas regretter la terre, levez
 » vos regards vers le ciel, et méprisez des tourments qui durent
 » si peu ; si vous avez de la constance, ils vont être changés en
 » une félicité éternelle. » Soutenu par la voix de sa tendre mère
 et par la force céleste de la grâce, le jeune chrétien subit géné-
 reusement le martyre. Ses reliques précieuses, recueillies par la
 piété des fidèles, furent déposées dans une petite cellule, où
 s'élevèrent depuis une majestueuse basilique et un célèbre mo-
 nastère.

5. Par la violence de la persécution dans les Gaules, on peut conjecturer les ravages qu'elle fit dans les autres provinces de l'empire. Tant d'atrocités, commises contre les chrétiens, inspirèrent d'éloquents écrivains, qui embrassèrent avec ardeur la défense de la foi et de la vertu, indignement méconnues. Au nom de tous les fidèles de la Grèce, Athénagore, philosophe chrétien d'Athènes, adressa à l'empereur Marc-Aurèle et à son fils Commode, qui venait d'être associé à l'empire, une apologie intitulée : *Légation*, parce qu'elle était l'ambassade des opprimés à leurs persécuteurs. Dans cet ouvrage, d'un style plein de dignité et de force, d'une logique claire et précise, il expose et réfute victorieusement les accusations des païens contre le christianisme. « Vous permettez, dit-il, à toutes les nations, à toutes
 » les villes, à tous les citoyens de vivre selon leurs lois, de pro-
 » fesser leur religion, de conserver leurs cérémonies, d'honorer
 » les Dieux de leurs pères, fussent-ils aussi ridicules que les
 » dieux-chats ou les dieux-crocodiles des Egyptiens : à nous
 » seuls, vous avez interdit de porter le nom de chrétien et de
 » vivre selon nos lois : et pourtant ce nom est innocent et nos
 » lois sont saintes. Le prétexte aux violences qu'on exerce contre
 » nous est l'accusation vulgaire d'athéisme, d'inceste et de repas
 » inhumains. Si les chrétiens étaient convaincus de tels crimes,
 » ce serait justice d'exterminer leur secte, de laver dans leur
 » sang tant de scélératesses, sans épargner ni l'âge, ni le sexe,
 » ni le rang. Mais les empereurs eux-mêmes sont d'irréfragables

» témoins de l'injustice de semblables calomnies , puisqu'ils ont,
 » par plusieurs édits, défendu les recherches contre les chrétiens ;
 » au lieu que ces recherches ne sauraient jamais être trop exactes,
 » ni trop sévères, si les abominations qu'on nous reproche
 » avaient le moindre fondement. » Athénagore examine ensuite,
 en détail, chaque chef d'accusation et en démontre la frivolité et
 l'injustice. Il termine par un mouvement plein de chaleur et
 d'éloquence, en répondant aux impostures qu'on répandait,
 parmi le peuple, sur les prétendus festins homicides des chré-
 tiens. « Vous nous accusez de ce forfait épouvantable, nous qui
 » avons renoncé à vos spectacles de gladiateurs et de bêtes féroces ;
 » parce que nous ne trouvons pas de différence entre applaudir
 » au meurtre et le commettre ! Nous croyons que c'est un crime
 » d'exposer un enfant, comme on le fait tous les jours, à la porte
 » de vos palais, dans les rues et les places publiques ; et vous
 » nous accusez de les égorger pour un barbare festin ! Notre re-
 » ligion nous ordonne de croire la résurrection des morts : si
 » cette croyance vous paraît dénuée de raison, moquez-vous de
 » notre simplicité ; mais ne nous accusez pas de nous faire le
 » tombeau vivant de ceux qui doivent ressusciter un jour. »

Il paraît que le dogme de la résurrection était l'objet d'atta-
 ques fréquentes de la part des païens. Le saint apologiste, qui
 n'avait fait qu'indiquer légèrement ce point de la foi catholique,
 à la fin de sa *légation*, écrivit un traité spécial *de la Résurrection
 des morts*, dans lequel il prouve sa possibilité, contre les objec-
 tions tirées surtout de la transformation des corps, et sa réalité
 fondée sur les raisons d'ordre divin, de convenance, de justice.

On remarque, en général, dans ces deux ouvrages d'Athéna-
 gore, les seuls qui nous soient restés de lui, les idées et les
 raisonnements de saint Justin, mais présentés avec plus de mé-
 nagements et de style. Il insiste moins sur les Ecritures et davan-
 tage sur la raison. Toutefois il ne se borne plus au rôle d'accusé
 qui se défend. L'apologiste se fait peu à peu accusateur, et s'at-
 tache principalement à montrer ce qu'il y avait d'absurde et
 d'impur dans le paganisme, qu'il met en parallèle avec la doc-
 trine et les mœurs des chrétiens.

6 Vers le même temps (178), saint Méliton, évêque de Sardes, présenta aussi une apologie aux deux empereurs. Le tremblement de terre, qui venait de renverser la ville de Smyrne, avait attiré contre les chrétiens d'Asie la fureur populaire; car on leur attribuait toutes les calamités publiques: « En vertu de nouveaux » décrets publiés dans nos provinces, dit l'évêque de Sardes, » les chrétiens sont exposés à une persécution telle, qu'ils n'en » ont pas encore souffert de pareille jusqu'à ce jour. Leurs ca- » lomniateurs avides s'autorisent des récentes ordonnances, pour » dépoüiller ouvertement leurs malheureuses victimes. C'est » pourquoi nous vous supplions de prendre connaissance de la » conduite de ces accusés, pour juger ensuite dans votre équité » s'ils méritent de pareils traitements. Si, parmi vos prédéces- » seurs, Néron et Domitien se sont fait une gloire cruelle de » persécuter les chrétiens, Adrien, votre aïeul, et Antonin, » votre père, ont signalé envers nous leur justice et leur clé- » mence. En adressant nos supplications et nos vœux au pied de » votre trône, nous ne doutons pas d'y rencontrer la même bien- » veillance et la même humanité. » Ce fragment, cité par Eusèbe, est tout ce qui nous reste de l'ouvrage de saint Méliton. Claude Apollinaire, évêque d'Hiérapolis en Phrygie, signala également son zèle pour la religion, par une apologie présentée à l'empereur Marc-Aurèle. L'antiquité chrétienne a loué l'élégance de son style et son érudition dans les lettres sacrées et profanes; mais ses livres ne nous sont point parvenus. Il en est de même de ceux de Miltiade, compté par Tertullien au nombre des hommes éminents qui avaient réfuté les erreurs de Valentin. Il composa, pour la défense de la philosophie chrétienne dont il faisait profession, une apologie remarquable, adressée aux *Chefs de ce siècle*, c'est-à-dire aux gouverneurs des provinces et des villes, que leurs attributions mettaient surtout en rapport avec les chrétiens.

7. A la même époque vivait Hermias, écrivain célèbre par la nouvelle méthode qu'il employa pour confondre le paganisme. Jusqu'alors les auteurs chrétiens s'étaient bornés à établir la supériorité de la doctrine évangélique sur l'idolâtrie, en mettant

au grand jour la belle doctrine de Jésus-Christ, pour la venger des calomnies dont on l'accablait; mais Hermias prit une route opposée, il attaqua le culte des dieux avec l'arme du ridicule et d'une sanglante ironie. On le surnomma le Lucien chrétien. Son ouvrage intitulé : *Les Philosophes raillés*, est le plus adroit persiflage qui ait été fait du paganisme. Chef-d'œuvre dans son genre, il se fait remarquer par autant de clarté et de précision que de vivacité, de finesse et de grâce. Il passe en revue les philosophes : chacun d'eux expose son système sur les dieux, l'âme de l'homme et les principes des choses; et le second renverse toujours ce que le précédent voulait édifier.

Tout ce que l'Eglise comptait alors d'esprits cultivés et supérieurs employait son talent à établir, dans d'éloquents ouvrages, la divinité de la religion. Saint Théophile, sixième évêque d'Antioche depuis saint Pierre, publia trois discours contre les détracteurs de la foi chrétienne. Il les adressa à Autolyque, docteur païen, que, dans sa sollicitude pastorale, il cherchait à éclairer des saintes lumières de l'Évangile. La nature de Dieu, sa providence, l'ordre du monde, la création de l'homme, l'absurdité de l'idolâtrie, l'ignorance des philosophes et les vaines chimères des poètes païens sur l'origine des êtres, opposées à la pureté de la doctrine et de la morale chrétienne; tels sont les sujets les plus remarquables traités par l'illustre évêque. Dans un autre ouvrage, il entreprit la réfutation d'Hermogènes, hérétique qui parut de son temps. Hermogènes enseignait que la matière est éternelle. Ses disciples, dont le plus célèbre fut Séleucus, reçurent de Tertullien le nom de *materiarum*, et furent ainsi les précurseurs des matérialistes modernes.

8. Les efforts de tant d'apologistes ne purent réussir à éteindre le feu de la persécution. Mais si l'Eglise, décimée par les bourreaux, perdait ses enfants par le martyre, dans les différentes provinces de l'empire romain, elle dilatait son sein pour y recevoir des peuples éloignés, qui se sentaient mystérieusement attirés aux clartés célestes de la foi. Lucius, roi de l'un des petits états de la Grande-Bretagne (Angleterre), envoya au pape une ambassade solennelle, pour demander des missionnaires qui

pussent instruire ses sujets dans la foi, et leur procurer le bienfait de la lumière évangélique. Saint Eleuthère accueillit avec joie les envoyés du prince. Il leur accorda des prêtres, dont la prédication eut tant de succès, qu'au temps de Tertullien, la croix avait déjà été arborée dans les régions les plus septentrionales de la Grande-Bretagne, jusque-là inaccessibles aux aigles romaines. Lucius est honoré d'un culte public, le 3 décembre.

9. Cependant l'empereur Marc-Aurèle, après s'être engagé, en Pannonie, dans une guerre contre les Marcomans, venait de mourir (180), laissant la pourpre à son fils Commode, qu'on soupçonna, non sans fondement, d'avoir abrégé les jours de son père. Les cruautés et les débauches du nouveau règne surpassèrent toutes celles dont Néron et Domitien avaient laissé le souvenir. Commode fit habiller en géants et en monstres tous les mendiants et les estropiés, pour les assommer lui-même à coups de massue, et se faire donner le nom d'Hercule romain. Rencontrant un jour un homme d'une taille extraordinaire, il le coupa en deux, pour prouver sa force, et jouir du plaisir de voir se répandre les entrailles de la victime. Il voulut que Rome changeât de nom et prit celui de *Colonie Commodienne*. L'inceste et les crimes les plus abominables souillaient le palais de ce fou couronné, qui venait de s'asseoir sur le trône du monde. Par un secret dessein de sa Providence, Dieu lâchait la bride aux passions les plus honteuses de l'humanité, pour qu'enfin, effrayée de ses propres excès, elle se jetât dans les bras d'une religion qui avait gardé seule le secret de la vertu. La persécution continua, pendant les deux premières années qui suivirent la mort de Marc-Aurèle. Elle cessa ensuite, peut-être par l'influence de Marcia, à laquelle Commode venait d'accorder les honneurs des impératrices, et qui était favorablement disposée à l'égard des chrétiens.

10. Le calme d'une paix inattendue, après de si longues tempêtes, donna lieu à un grand nombre de conversions. A Rome, plusieurs personnages de la plus haute distinction embrassèrent la foi chrétienne, avec toute leur famille. Un sénateur, illustre dans les lettres et la philosophie, nommé Apollonius, fut de ce

nombre. Un de ses esclaves le dénonça comme chrétien au tribunal de Pérennis, préfet du prétoire. Les ordonnances qui défendaient d'accuser les chrétiens, sous peine d'encourir le châtement réservé aux calomniateurs, venaient d'être remises en vigueur. Pérennis, en conséquence, fit mettre l'esclave en croix et lui fit casser les jambes. Mais ensuite, par une contradiction étrange, il ordonna à Apollonius de se justifier devant le sénat, et d'y rendre compte de sa conduite. Apollonius composa donc une apologie solide et éloquente, dans laquelle il confessa nettement la religion chrétienne, et la vengeait des accusations auxquelles elle était en butte. Il lut son discours devant le sénat assemblé, mais il scella bientôt de son sang sa courageuse profession de foi; car, d'après l'édit de Trajan, qui conservait encore force de loi, un chrétien, une fois traduit en justice, ne pouvait être absous s'il n'apostasiait. Un décret des sénateurs, ses collègues, condamna donc Apollonius à avoir la tête tranchée. Cette sentence fut exécutée l'an 189.

11. Nous ne connaissons pas d'autres martyrs qui aient souffert la mort sous Commode. Mais si les fidèles eurent la paix du côté des idolâtres, il n'en fut pas de même du côté des hérétiques. Théodotion, originaire d'Éphèse, d'abord disciple de Tatien, puis Marcionite et enfin Juif, entreprit de traduire les livres saints de l'hébreu en grec. Il s'était proposé d'affaiblir les passages des prophéties qui parlent de la divinité du Messie. Malgré son but hostile, il ne réussit pas à altérer notablement ces sources sacrées, et sa version devint une nouvelle arme en faveur de la vérité évangélique, entre les mains des Pères de l'Eglise. Saint Irénée en fait déjà mention dans son grand *Traité contre les hérésies*. Le saint évêque de Lyon, à son retour au milieu d'un troupeau où la persécution avait fait tant de ravages, trouva les Eglises de la Gaule Celtique infestées par les erreurs des Marcioniens. Leurs prestiges et leurs sacrilèges impostures avaient séduit les faibles. Ils permettaient à leurs adeptes les plus monstrueux excès sous le prétexte d'impeccabilité, commun à toutes les sectes gnostiques. Irénée entreprit de combattre les faux docteurs, et se trouva conduit, par son but même, à composer

une réfutation complète de tout le système valentinien. Pour réussir dans un pareil ouvrage, il fallait joindre, à une connaissance profonde de l'Écriture et à une rare pénétration d'esprit, des études spéciales sur les systèmes de philosophie grecque et orientale. Saint Irénée, formé par saint Polycarpe, avait puisé, à ses leçons, la doctrine et les traditions apostoliques dans toute leur pureté. Jeune encore, il s'était familiarisé avec la lecture des poètes et des philosophes profanes, comme le prouvent les fréquentes citations qu'il fait de leurs maximes. Enfin il étudia avec soin tous les écrits de Valentin et de ses disciples. Préparé par tous ces travaux à l'œuvre qu'il méditait, il put enfin mettre la dernière main à son immortel ouvrage : *Adversus hæreses*. Il écrivit en grec, sa langue maternelle; mais nous n'avons plus, du texte original, qu'un petit nombre de fragments conservés par Eusèbe. L'ouvrage qui nous est parvenu n'est qu'une traduction latine, faite probablement du vivant même de saint Irénée, à l'usage de son peuple et des Eglises des Gaules. Il se divise en cinq livres. Le premier est consacré à l'exposition des hérésies gnostiques, toutes récapitulées dans le Valentinianisme. Considérant ce système comme le dernier développement de la Gnose, il en fait le centre de toute sa polémique. Dans le second, il s'attache à combattre toutes ces erreurs par les armes du bon sens et d'une saine logique; il en fait ressortir le ridicule et les incohérences, et leur oppose les arguments de la raison. Dans le livre troisième, il les réfute par la tradition, les saintes Écritures et le texte des quatre Évangiles. Il continue ce genre de polémique dans les quatrième et cinquième livres, où il cite aussi les Épîtres des Apôtres, qu'il avait réservées plus particulièrement pour la fin. L'argument principal qui fait le fondement des preuves de saint Irénée, est la tradition, dont il montre l'existence, le caractère et l'autorité sacrée dans l'Église. Ne pouvant la suivre dans la succession des évêques de chaque siège, il se borne à invoquer la tradition de l'Église romaine, la plus grande et la plus vénérable de toutes. « C'est une nécessité (1), dit-il, pour les fidèles de tous les pays, à cause de

(1) Ad hanc enim Ecclesiam, propter potioem principalitatem, necesse est

» sou éminente primauté, de se conformer à l'enseignement du
 » Siège de Rome, qui a toujours conservé la tradition venue des
 » Apôtres. » Les hérétiques, au contraire, hommes nouveaux,
 n'ont point de racine dans le passé. Ils datent tous d'un chef,
 dont ils ont pris le nom en lui empruntant sa doctrine. Chez
 eux nulle succession d'autorité, d'enseignement, d'apostolat; le
 caprice d'un esprit orgueilleux est leur seule loi, leur seule ori-
 gine. L'argument de la tradition, que tous les Pères n'ont cessé
 d'employer dans leurs controverses, avait une force particulière,
 sous la plume d'un écrivain qui ne comptait, entre les Apôtres
 et lui, d'autre intermédiaire qu'un illustre martyr, saint Poly-
 carpe, évêque de Smyrne. Rien n'est plus touchant que la ma-
 nière dont saint Irénée parle de son ancien maître, dans une
 lettre au prêtre Florin, qui avait eu le malheur de tomber dans
 les pièges des hérétiques. « Etant encore enfant, dit l'illustre
 » évêque, je vous ai vu en Asie-Mineure, dans la maison de
 » Polycarpe, alors que, vivant vous-même à la cour de l'empe-
 » reur, vous veniez voir ce saint évêque et tâchiez d'obtenir son
 » estime. La mémoire de l'enfance croît avec l'intelligence et se
 » confond avec elle, de sorte que je pourrais indiquer le lieu où
 » était assis le bienheureux Polycarpe, quand il parlait, sa
 » démarche, sa manière de vivre, les discours qu'il faisait au
 » peuple. Il nous disait comment il avait vécu avec Jean, et avec
 » les autres qui avaient vu Jésus-Christ. Il nous rapportait les
 » instructions et les choses qu'il leur avait entendu dire, tou-
 » chant le Seigneur, ses miracles et sa doctrine. Dieu me faisait
 » alors la grâce d'écouter ces discours, avec la plus grande
 » attention, et de les graver dans mon cœur. » C'est ainsi que,
 touchant au siècle apostolique, saint Irénée combattait les nou-
 veautés mensongères de son temps, appuyé sur la tradition et
 l'enseignement qu'il en avait reçu.

12. L'illustre évêque de Lyon ne termina pas son grand ou-
 vrage sous le pontificat de saint Eleuthère. Ce Pape mourut,

omnem convenire Ecclesiam, hoc est, eos qui sunt undique fideles; in quâ sim-
 per ab his qui sunt undique, conservata est ea quæ est ab Apostolis traditio.
 (*Advers. Hæres.*, lib. III, cap. 3, n° 2.)

l'an 186; il est honoré sous le titre de martyr, que lui donne le martyrologe romain. Il renouvela, dit le *Liber Pontificalis*, la défense de regarder comme impur aucun aliment ordinaire et propre à la nourriture de l'homme (1). Cette ordonnance était provoquée surtout par les abstinences outrées et superstitieuses des Encratites et des Montanistes. Saint Victor 1^{er}, Africain, fut élevé au souverain pontificat (186).

(1) Et hoc iterum firmavit, ut nulla esca usualis a Christianis repudiaretur, maxime fidelibus, quam Deus creavit, quæ tamen rationalis et humana esset.

CHAPITRE VIII.

SOMMAIRE.

PONTIFICAT DE SAINT VICTOR I. (186-200.)

1. Question de la Pâque. — 2. Lettre de Polycrate, évêque d'Ephèse, au pape saint Victor I. — 3. Lettre de saint Irénée au pape saint Victor I. — 4. Lettre des évêques de Palestine au pape saint Victor I. — 5. Hérésie des Théodotiens. — 6. Le prêtre Gaius réfute les Théodotiens. — 7. Autres apologistes de la foi chrétienne. — 8. Ecoles chrétiennes. — 9. Ecole chrétienne d'Alexandrie. Saint Pantène. — 10. Clément d'Alexandrie. Ses ouvrages. — 11. Mort du pape saint Victor I

Pontificat de saint Victor I^{er}. (186-200.)

1. La question de la Pâque, soulevée, un quart de siècle auparavant, par saint Polycarpe, dans son entrevue avec le pape saint Anicet, n'avait point été tranchée par les prédécesseurs de saint Victor I^{er}. Les Asiatiques avaient donc continué l'usage particulier de célébrer la Pâque le même jour que les Juifs. En vieillissant, cette coutume abusive semblait acquérir force de prescription. Elle entretenait d'ailleurs, entre les Asiatiques et l'Eglise latine, une divergence fâcheuse au sujet des fêtes, des jeûnes, toutes choses réglées principalement sur le jour de Pâques. Depuis la destruction définitive de Jérusalem, par Adrien, le motif de ménager les Juifs, nouvellement convertis, qui conservaient un attachement presque invincible pour les rites mosaïques, avait cessé d'exister. D'une autre part, l'obstination des Asiatiques s'était accrue par l'espèce de consentement tacite du pape Anicet et par l'autorité de saint Polycarpe. On avait vu, à Rome même, les prêtres Blastus et Florin, venus d'Asie, s'efforcer de persuader aux fidèles, qu'on ne pouvait, en conscience, suivre l'usage de l'Eglise latine pour la célébration de la Pâque. Les choses allèrent si loin, que, dans la crainte d'un schisme, les deux

pontifes saint Soter et saint Éleuthère se virent obligés de retirer aux Asiatiques résidant à Rome, la permission de se conformer à la coutume de leur pays. En sorte que, par l'exagération des Asiatiques, un point de discipline était devenu une question doctrinale. Saint Victor ne voulut pas davantage laisser s'accréditer l'erreur. Il résolut donc de travailler efficacement à établir une parfaite uniformité dans toutes les Eglises. Il convoqua, dans ce dessein, à Rome, un concile des évêques d'Italie. Il y fut solennellement décidé que la Pâque serait célébrée le dimanche, jour consacré depuis le temps des Apôtres, à la mémoire de la glorieuse résurrection du Christ; on interdisait de suivre, à l'avenir, l'usage des Juifs, pour la célébration de cette solennité. Victor envoya la lettre synodale aux évêques de toutes les provinces de l'univers catholique. Par son ordre, Théophile de Césarée assembla les évêques de la Palestine; saint Irénée de Lyon, ceux des Gaules; Bacchyle de Corinthe, ceux d'Achaïe; Démétrius d'Alexandrie, ceux d'Egypte; et Palma d'Amastris, ceux du Pont. Ces assemblées entrèrent unanimement dans les vues du saint pontife. Les lettres qu'elles lui adressèrent, à ce sujet, s'accordent toutes sur la nécessité de se conformer à la coutume de l'Eglise latine, pour la célébration de la Pâque.

2. Cependant Polycarpe, évêque d'Éphèse, avait été chargé, par saint Victor, de présider le concile de l'Asie proconsulaire. Comme il était facile de le prévoir, les évêques de ce pays ne se montrèrent pas disposés à abandonner un usage ancien dans leur province et appuyé sur une tradition vénérable. « C'est parmi nous, » écrivait Polycarpe à saint Victor, en lui rendant compte des opérations de l'assemblée, « c'est en Asie que se sont endormies dans le Seigneur ces grandes lumières de l'Eglise : Philippe, l'un des douze apôtres, mort à Hiérapolis; Jean qui a reposé sur la poitrine du Seigneur; le saint pontife qui a porté la lame d'or, martyr et docteur, qui est venu mourir à Éphèse; Polycarpe, l'illustre évêque de Smyrne; Thraséas, évêque et martyr d'Euménie; le bienheureux Méliton, évêque de Sardes, dont le Saint-Esprit inspirait toutes les pensées et dirigeait tous les actes. Ces grands personnages ont célébré la Pâque le qua-

» torzième jour de la lune, suivant le texte de l'Évangile, et ob-
 » servant la règle de la foi. Et moi Polycrate, le dernier des
 » évêques, après avoir vécu soixante-cinq ans pour le service du
 » Seigneur, j'observe la tradition de mes maîtres et de mes pères.
 » Je ne me laisserai point effrayer par les menaces, sachant la
 » parole des Apôtres : Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hom-
 » mes. » Autant les lettres des autres conciles avaient apporté de
 consolation au pape, autant celle de Polycrate lui causa de dou-
 leur. L'évêque d'Éphèse se retranchait derrière une tradition,
 respectable sans doute, et pour laquelle les pontifes romains
 avaient déjà témoigné assez d'égards, en la supportant depuis un
 siècle et demi : mais il n'entraît pas dans les motifs sérieux qui
 faisaient agir le pape. Loin de là, il insinuait que l'usage des
 Asiatiques était seul fondé sur la règle de la foi. C'était favoriser
 les schismatiques qu'on avait eus à combattre au sein même de
 Rome. C'était perpétuer dans l'Église une tradition hébraïque et
 appuyer les judaïsants. Un fait digne de remarque, dans cette
 discussion, c'est que la suprématie du pape n'est point mise en
 question par les évêques d'Asie. Ils ne lui reprochent point de
 s'immiscer, par un abus de pouvoir, dans la conduite d'églises
 éloignées et indépendantes. Au contraire, Polycrate, en termi-
 nant sa lettre, reconnaît implicitement que l'autorité du pape, à
 laquelle il se croit, en conscience, obligé de résister, n'a point
 d'égale parmi les hommes, et n'a de contrôle que dans l'autorité
 même de Dieu. Quoi qu'il en soit, Victor crut que le temps des
 ménagements était passé. Il prépara une sentence d'excommuni-
 cation contre les Asiatiques, et les déclara, dans ses lettres, sé-
 parés désormais de l'unité de l'Église (1).

3. La détermination du pape eut un vaste retentissement dans
 l'univers catholique. Éphèse, Smyrne et tant d'autres sièges, il-
 lustrés par les Apôtres ou leurs disciples, sous le poids d'une
 excommunication, offraient un spectacle affligeant pour les évê-
 ques des autres provinces, dont la plupart étaient en relation
 d'amitié ou de reconnaissance avec les églises d'Asie. D'ailleurs

(1) Ab unitate Ecclesiæ prorsus alienos esse pronuntiat. (EUSÈBE, lib. v, cap. 23.)

le lien de la charité unissait d'autant plus, à cette époque, les chrétientés entre elles, qu'elles se trouvaient plus souvent menacées ensemble par les mêmes persécutions. La plupart des évêques en écrivirent donc au pape, les uns avec force et véhémence, d'autres avec une sage réserve et une louable modération. Saint Irénée fut du nombre de ces derniers. Dans sa lettre, il commençait par établir la conformité de sa croyance avec celle de l'Eglise romaine, et la nécessité de célébrer la Pâque le dimanche; mais il ne voyait pas, dans l'attachement des églises d'Asie pour leur ancienne coutume, une raison suffisante de les retrancher de la communion catholique. « Les pontifes, qui, » avant Soter, ont gouverné l'église romaine, et dont vous êtes » aujourd'hui le successeur, disait-il à saint Victor, Anicet, Pie, » Hygin, Télesphore, Sixte, ont conservé la paix avec les églises » dont l'observance n'était pas conforme à la leur. Cette divergence de discipline ne les a pas empêchés d'envoyer les Eulogies aux évêques d'Asie et de se mettre ainsi en communication » avec eux. » Il citait, comme preuve de cette tolérance, l'entretien de saint Polycarpe et de saint Anicet sur la même question. « Prenez donc garde, ajoutait le saint évêque de Lyon, de re- » trancher de l'unité des églises entières, pour une coutume » qu'elles ont reçue de leurs pères dans la foi. » Saint Irénée écrivit encore, dans le même sens, à un grand nombre d'évêques pour les intéresser en faveur des Asiatiques. Par les citations que nous venons de rapporter, on voit que saint Irénée considérait comme un point de pure discipline la controverse du pape avec les églises dissidentes.

4. Les évêques de Palestine, plus rapprochés du centre de la division, et, par conséquent, mieux placés pour en apprécier le véritable caractère, en jugèrent autrement. Narcisse de Jérusalem, Cassius de Tyr, Clarus de Ptolémaïs et les autres pontifes de la province, réunis en concile sous la présidence de Théophile de Césarée, auquel le pape saint Victor avait délégué son autorité (1), écrivirent au pape une lettre synodale, dans laquelle ils

(1) Papa Victor direxit auctoritatem ad Theophilum, Cæsariensis Palestinæ antistitem. (LABBE, t. 1, col. 596.)

protestent de leur attachement à la tradition de l'Eglise latine, pour la célébration de la Pâque. Ils en établissent l'autorité sur des preuves irréfragables, et terminent en priant le pape de donner à leur lettre la plus grande publicité possible « afin, disent-ils, que le monde catholique ne nous croie pas les complices de ceux qui se sont éloignés du chemin de la vérité. » Cependant saint Victor, touché des instances de tant d'illustres et saints évêques, adoucit la rigueur de sa première sentence. Il lui suffisait d'avoir vu désapprouvée universellement la coutume abusive des Asiatiques. La prescription était interrompue et l'erreur ne pouvait plus invoquer l'argument de la tolérance. L'exécution n'était plus qu'une affaire de temps. Il convenait dès lors de ménager les susceptibilités, de laisser aux esprits le loisir de comprendre et de goûter la vérité, à mesure que la question se dégagerait des animosités personnelles qui pouvaient l'envenimer. L'avenir donna raison à la prudence et à la sagesse du Pontife. Dès le siècle suivant, les Asiatiques étaient revenus à la pratique universelle : et cette question n'agita de nouveau l'Eglise, à l'époque du concile de Nicée, que parce que certains évêques de Syrie et de Mésopotamie avaient cru devoir reprendre, pour leur usage particulier, la coutume asiatique, unanimement abandonnée par le monde catholique.

5. Saint Victor excommunia, dans le même temps, l'hérésiarque Théodote et ses fauteurs. Théodote de Bysance était corroyeur, mais sa science et sa réputation de vertu l'élevaient au-dessus de sa profession. Arrêté comme chrétien, pendant la persécution de Marc-Aurèle, il eut le malheur d'apostasier pour échapper aux tourments. Les reproches que sa lâcheté lui attira dans son pays, le déterminèrent à quitter Bysance et à se réfugier à Rome, où il espérait demeurer inconnu. Mais le caractère indélébile d'apostat semblait imprimé sur son front ; il ne trouva pas davantage à Rome le repos que sa patrie lui refusait. De guerre lasse, il crut justifier son apostasie en se faisant hérésiarque. « Ce n'est pas un Dieu que j'ai renié, dit-il, c'est un homme ; » et dès lors il enseigna publiquement que le Verbe n'était pas Dieu, renouvelant ainsi les hérésies de Cérinthe et d'Ébion. La tradition uni-

verselle de l'Église opposait une fin de non-recevoir à ce système nouveau. Théodote essaya de prouver que la tradition avait été corrompue par les derniers papes. L'Écriture sainte dont les textes précis et formels ne se prêtaient point à l'interprétation erronée de l'apostat, fut altérée dans les éditions qu'il mettait entre les mains de ses disciples. Artémas, l'un d'entre eux, contribua à donner de l'éclat à la secte par son talent et son éloquence. Peu de temps après, un autre Théodote, dit le *Banquier*, *Argentarius*, également disciple du corroyeur, ajouta une nouvelle erreur à celles de son maître. Il prétendait que Jésus-Christ, pur homme, conçu du Saint-Esprit et de la Vierge Marie, était inférieur à Melchisédech, parce qu'il avait été écrit de lui : *Tu es prêtre selon l'ordre de Melchisédech*. Il paraît que le texte où saint Paul représente Melchisédech « sans père, sans mère, sans généalogie, sans commencement en cette vie et sans fin, assimilé » au Fils de Dieu, et prêtre éternel (1), » avait donné lieu aux *Melchisédech* d'en faire un être surhumain, incompréhensible et presque divin, et par suite, de l'élever au-dessus de Jésus-Christ dont ils niaient la divinité.

6. Le prêtre Caius, qui vivait à Rome à la fin du second siècle, réfuta ces novateurs. « Les Théodotiens, dit-il, sont confondus » par les témoignages des saintes Écritures, ensuite par les écrits » de Justin, Miltiade, Tatien et autres, qui ont défendu la vraie » doctrine contre les hérétiques leurs contemporains, et qui tous » attestent la divinité de Jésus-Christ. Dès le premier âge de l'Église, les hymnes et les chants sacrés célébraient le Christ, » Verbe de Dieu, et lui attribuaient la divinité (2). »

7. La vérité ne manquait pas d'éloquents défenseurs. Les plus beaux génies que l'Église ait jusqu'alors comptés dans son sein semblaient s'être donné rendez-vous à la fin du second siècle. Pendant que saint Irénée illustrait les Gaules, Pantène et Clément, en Égypte, faisaient briller les trésors de leur savoir et de leur éloquence dans l'école chrétienne d'Alexandrie, qu'ils au-

(1) Hebr. VII, 3.

(2) Psalmi quoque et cantica fratrum jampridem a fidelibus conscripta, Christum Verbum Dei concelebrant, divinitatem ei tribuendo.

raient suffi seuls à immortaliser. Origène, encore enfant, étonnait déjà par les prodiges de son intelligence; Tertullien, en Afrique, le premier parmi les Latins, entra dans la lutte, avec sa logique écrasante et son éloquence de fer. A ces noms fameux, Eusèbe ajoute ceux d'autres écrivains dont les ouvrages sont malheureusement perdus pour nous : le philosophe Maxime, qui avait composé plusieurs traités importants sur les questions, tant débattues par les hérétiques, de l'origine du mal et de l'existence de la matière; Candide et Appion, qui avaient écrit des commentaires sur l'œuvre des six jours; Sextus, auteur d'un livre sur la résurrection; Héraclite, qui avait laissé des traités analytiques sur les épîtres de saint Paul. Mais, parmi toutes ces gloires de l'Eglise, les regards du monde catholique étaient particulièrement fixés sur l'école chrétienne d'Alexandrie, qui brillait alors du plus vif éclat.

8. Les Apôtres avaient jeté les premières bases de ces institutions, qui, sous le nom d'écoles chrétiennes, perpétuaient, au sein des Eglises, la tradition de l'enseignement. Il entra dans leur mission de pourvoir à tout ce qui était nécessaire pour préparer des sujets capables de prêcher un jour la vérité et de gouverner les Eglises. Saint Paul, après avoir formé lui-même son disciple Timothée par ses exemples et ses instructions, lui recommande de choisir à son tour des hommes capables, et de les exercer au ministère évangélique de la parole. La tradition nous a conservé le souvenir des nombreux disciples de saint Jean, à Ephèse, où cet apôtre passa les dernières années de sa vie. Les évêques, successeurs des Apôtres, et fixés dans chaque siège, ne manquèrent pas de donner à ces réunions des formes plus stables, et d'en faire des écoles régulières.

9. Alexandrie possédait dans son sein un établissement de ce genre, dont saint Jérôme attribue formellement la création à l'apôtre saint Marc. Une cité peuplée de philosophes, centre de toutes les idées, foyer intellectuel où l'on cultivait toutes les sciences alors connues, avait besoin d'un enseignement chrétien plus développé, plus complet. Il fallait faire briller dans tout son jour la science catholique, l'opposer aux vains systèmes de la

philosophie humaine, en montrer la supériorité, présenter ses preuves, exposer son ensemble, en faire apprécier les conséquences pour le bonheur de l'humanité. Fonder une chaire de vérité, en face des chaires de l'erreur, telle dut être la pensée des évêques d'Alexandrie. A l'auditoire le plus instruit de l'univers donner des apôtres d'une sainteté et d'une éloquence dignes de lui, telle fut leur constante préoccupation. Ils y réussirent. L'an 179, l'illustre Pantène occupait ce poste éminent. Ce docteur, sicilien d'origine, élevé d'abord dans les principes de la philosophie stoïcienne, avait reconnu la vérité et s'était converti à la religion chrétienne. Il apportait au service de cette cause sacrée un zèle infatigable, des connaissances utiles et variées, une éloquence dont la réputation franchit les limites de l'empire romain, et passa jusqu'aux Indiens, qui lui envoyèrent une ambassade pour le prier de venir annoncer l'Évangile dans leur pays. Clément d'Alexandrie, son disciple, disait de lui : « Cette abeille de » Sicile, du suc des fleurs qu'il a recueillies dans la prairie cé- » leste des Apôtres et des Prophètes, produit dans l'esprit de ses » auditeurs un trésor immortel de science et de vertu. » Il s'arracha pourtant aux applaudissements de la jeunesse d'Alexandrie, aux succès d'un apostolat qu'il avait illustré, pour les travaux de la mission lointaine qui s'ouvrait sous ses pas. Institué par Démétrius, patriarche d'Alexandrie, apôtre et évêque des nations orientales, il pénétra dans l'Inde qui l'appelait. Ce ne fut que de longues années après, quand la vieillesse eut brisé ses forces, qu'il revint à Alexandrie. La chaire chrétienne y était occupée par Origène, disciple et successeur de Clément d'Alexandrie. Pantène se voyait en quelque sorte revivre dans ce jeune homme, dont la gloire était alors sans égale. Il prenait plaisir à louer sa doctrine et son éloquence, à lui concilier la vénération, l'amitié et l'estime dont les plus grands hommes de ce siècle l'honoraient lui-même. Saint Pantène mourut environ l'an 216.

10. Sa plus glorieuse conquête avait été la conversion de Clément d'Alexandrie, qui lui succéda dans la charge de directeur de l'école chrétienne. Titus Flavius Clemens, originaire d'A-

alexandrie, suivant les uns, d'Athènes, suivant les autres, avait été élevé dans le paganisme. Une ardeur insatiable de science lui fit épuiser, dans sa laborieuse jeunesse, l'étude des lettres humaines et des principaux systèmes de philosophie. Fatigué des doutes et des contradictions qu'il rencontrait à chaque pas, il se livra à l'examen des cultes et des doctrines religieuses de la Grèce, de Rome et des différentes nations du monde. Il parcourut, dans ce dessein, l'Orient, la Grèce, l'Italie, et vint enfin terminer ses courses vagabondes à la recherche de la vérité, en Egypte, aux pieds de saint Pantène, dont l'éloquence persuasive et touchante fixa toutes ses irrésolutions et l'attacha invariablement à la religion chrétienne. D'abord fervent néophyte, il devint plus tard un prêtre zélé, un apôtre infatigable. Après le départ de saint Pantène pour les Indes, Clément d'Alexandrie continua son œuvre. Il apporta à cette tâche une érudition immense, une parole pleine d'onction et de charme, une sainteté de vie qui prêtait à ses instructions l'irrésistible autorité de l'exemple. Non content d'instruire de vive voix ses auditeurs, il écrivit plusieurs traités en faveur de ceux qui ne pouvaient suivre le cours de ses leçons. « Les anciens prêtres, dit-il, n'écrivaient point, ne voulant pas se détourner du soin d'enseigner par celui d'écrire. Peut-être aussi ne croyaient-ils pas que le même talent pût également réussir en l'un et l'autre genre. Toutefois, les ouvrages écrits servent à assurer la doctrine, en faisant passer à la postérité les traditions primitives. » En effet, les Pères n'avaient écrit jusque-là que suivant les besoins urgents de la polémique engagée avec le paganisme ou l'hérésie. L'Eglise, essentiellement dogmatique, surtout à son premier âge, comme nous l'avons dit précédemment (1), n'avait pas encore trouvé, au milieu des tempêtes qui l'agitaient, le loisir de développer, dans de doctes ouvrages, la sublime philosophie qu'elle enseignait au monde. Clément d'Alexandrie fit le premier pas dans la voie nouvelle qui s'ouvrait au génie chrétien. Dans les trois livres du *Pédagogue* et les huit des *Stromates*, les deux

(1) Chap. I. *État de l'Eglise au premier siècle.*

plus importants ouvrages qui nous soient restés de lui, il s'attache constamment à placer la religion chrétienne au sommet de la science, en prouvant l'excellence de ses dogmes et leur harmonie avec la saine raison. Le *Pédagogue*, composé pour les catéchumènes, dont Clément dirigeait l'enfance spirituelle, est un abrégé de toute la morale chrétienne. Jésus-Christ lui-même, Verbe de Dieu, sagesse incarnée, y est présenté comme modèle et comme maître. Il enseigne la vraie sagesse. Il donne aux cœurs simples et purs la grandeur solide, la félicité durable, le bien suprême. Le tableau des habitudes saintes, des mœurs austères, de la charité inépuisable des chrétiens, termine cet ouvrage d'initiation à la foi. L'auteur le compléta dans la suite par sa grande composition qu'il appela *Stromates*, ou *Mélanges*, qui devaient renfermer, dit-il lui-même, « la vérité catholique mêlée aux enseignements de la philosophie, ou plutôt ils la présenteront couverte et cachée comme la noix dans sa coque. » Ces paroles indiquent la situation d'esprit dans laquelle se trouvait Clément d'Alexandrie, en commençant cet ouvrage, qu'il nomme, dans un autre endroit, *le fils de son âme* (1). D'un côté, il était retenu par le préjugé qui s'était établi, au milieu du christianisme, de l'inutilité des écrits purement philosophiques sur la religion, et par la loi du secret qui imposait la plus entière réserve au sujet des mystères, des dogmes et des sacrements. De l'autre, il se sentait invinciblement attiré à engager avec la philosophie païenne une lutte, qui aurait pour résultat le triomphe de la doctrine évangélique sur toutes les conceptions humaines; qui devait servir à l'instruction des fidèles eux-mêmes, en leur donnant des notions saines et d'un ordre supérieur, sur la pratique de la perfection chrétienne, en les préservant de la séduction des faux mystiques, que le gnosticisme avait multipliés à cette époque. Partagé entre ces deux considérations, il essaya de les concilier dans son ouvrage. Il nous apprend lui-même « qu'il a semé les » dogmes chrétiens dans son livre, de telle sorte que ceux qui ne » sont pas initiés à la connaissance des mystères ne pourraient

(1) Animæ liberi sunt scripta. (*Stromat.* lib. 1, § 1, p. 316.)

» pas facilement y découvrir nos saintes traditions (1). » L'obscurité des termes qu'il emploie, en parlant des sacrements, est transparente pour les fidèles, et n'a d'équivoque et d'ambiguïté que pour les païens, auxquels il importait de ne pas révéler le secret de l'Eglise. Le désordre affecté des matières devait encore concourir à son dessein général. Il compare les *Stromates*, « non à ces beaux jardins où l'art a tout disposé avec ordre et » élégance, mais à une montagne couverte par la nature de forêts » et de plantes de toute espèce, croissant à la fois et comme jetées » au hasard (2). » Malgré ses réticences, on peut retrouver son plan, au moins pour les idées fondamentales. Il traite d'abord de la philosophie en général, et l'envisage sous ses divers rapports. Il parle ensuite de la foi, le fondement de la vie chrétienne; des vertus qui purifient et ornent l'âme, en la délivrant des mouvements déréglés de ses passions. Il combat, en passant, les erreurs des Encratites, au sujet de la continence, du mariage et du martyre. Il arrive alors à la peinture du vrai sage, du philosophe, du *gnostique* par excellence, c'est-à-dire d'un fidèle élevé par la pratique de toutes les vertus jusqu'à la contemplation de Dieu et de sa beauté absolue, vivant dès lors d'une vie presque surhumaine, faisant descendre sur la terre les perfections de la nature évangélique. Arriver à ce degré éminent de la sainteté chrétienne, dominer de si haut les misères, les imperfections, les faiblesses de l'humanité déchue, n'est-ce pas le but suprême que la religion indique à tous ses enfants? N'est-ce pas dans cette voie qu'elle les fait avancer, chacun suivant sa vocation et sa correspondance, aux grâces qui lui sont données par l'Esprit-Saint? C'est aussi le terme que Clément d'Alexandrie s'était proposé dans cet ouvrage.

Nous avons encore du même auteur une *Exhortation aux Gentils*, dans laquelle il fait magnifiquement ressortir l'excellence et la pureté de la religion chrétienne, en la comparant aux

(1) Ut a quolibet eorum qui mysteriis non sunt iniati, non facile inveniri possint sanctæ traditiones. (*Stromat.* lib. iv, § 1, p. 565.)

(2) *Stromat.* lib. vii, § 18, p. 901.

cultes idolâtres dont il dévoile sans pitié les infâmes mystères ; — et un petit traité qui a pour titre et pour sujet : *Quel riche peut être sauvé?* Il avait en outre composé huit livres d'*Hypotyposes* ou *Instructions*, grand commentaire sur toute l'Écriture-Sainte, dont Eusèbe et saint Jérôme s'accordent à faire le plus grand éloge ; malheureusement, il ne nous en reste que quelques fragments incomplets ; — un traité de controverse sur la question de la Pâque, dans lequel il combat la coutume des Asiatiques ; — et différents ouvrages de polémique contre les Montanistes et les Encratites.

11. Pendant que Clément écrivait ses *Stromates* à Alexandrie, saint Victor I^{er} terminait son pontificat, l'an 200. Le *Liber Pontificalis* et le *Martyrologe romain* lui donnent tous deux le titre de martyr, sans nous dire les particularités de sa mort. Eusèbe nous apprend que ce saint pontife composa plusieurs écrits, perdus maintenant, et saint Jérôme le place le premier entre les Pères de l'Église latine. Outre son décret relatif à la célébration de la Pâque, par une autre ordonnance il déclara que l'eau commune de fontaine, d'étang, de fleuve ou de mer, pourrait servir, en cas de nécessité, pour l'administration du baptême. Ce qui suppose que, dès lors, il était de règle de se servir d'eau bénite pour conférer ce sacrement. Saint Zéphirin, romain d'origine, lui fut donné pour successeur.

CHAPITRE IX.

SOMMAIRE.

PONTIFICAT DE SAINT ZÉPHIRIN. (200-217.)

1. Cinquième persécution générale sous Septime Sévère (202). — 2. Martyrs Scyllitains à Carthage. — 3. Martyre de sainte Perpétue, de sainte Félicité et de leurs compagnons à Carthage. — 4. Martyre de saint Léonide, père d'Origène, à Alexandrie (202.) — 5. Martyre de saint Irénée, évêque de Lyon. — 6. Martyre des disciples d'Origène à Alexandrie (204). — 7. Martyre de sainte Potamienne, de sainte Marcelle, sa mère, et du soldat Basilide à Alexandrie (204). — 8. Tertullien. — 9. Conférence entre Gaius et Proclus à Rome. — 10. Voyage d'Origène à Rome. Les Octaples, Hexaples, Tétraples. Bible d'Origène. — 11. Saint Narcisse, évêque de Jérusalem. — 12. Saint Alexandre, co-adjuteur de saint Narcisse et évêque de Jérusalem. — 13. Minucius Félix, Octavius et leur ami Cécilius. — 14. Caracalla, empereur. — 15. Massacres à Alexandrie. Fuite d'Origène à Césarée. — 16. Condamnation de l'hérétique Noët. — 17. Saint Hippolyte, évêque de Porto. Ses ouvrages. — 18. Chute et pénitence de Natalis, confesseur de la foi. — Mort du pape saint Zéphirin.

Pontificat de saint Zéphirin. (200-217.)

1. Commode avait terminé sa vie, étranglé par sa principale concubine et par les deux préfets du Prétoire, la veille du jour où il devait faire assassiner les deux consuls de Rome par une troupe de gladiateurs. Pertinax, vieux général, élevé par son génie, fils d'un esclave qui vendait du charbon en Ligurie, régna ensuite pendant quatre-vingt-sept jours. Dans la crainte qu'il ne rétablît l'ancienne discipline, les soldats prétoriens lui coupent la tête et la portent en triomphe dans leur camp, au bout d'une pique. Du haut des remparts de Rome on met l'empire à l'encan. Didius Julianus l'emporta sur son compétiteur par une surenchère de douze cents drachmes par chaque soldat, environ trois mille francs de notre monnaie, payables sur-le-champ; l'empire lui fut adjugé par les légions, et le sénat ratifia le marché. Mais l'acheteur ne put fournir le prix convenu. Soixante-six jours après, il était déposé par le sénat et conduit

au supplice. Cependant trois généraux s'étaient fait proclamer empereurs par leurs troupes, et avaient pris la pourpre à la fois : Pescennius Niger en Orient, Blodius Albinus dans la Grande-Bretagne (Angleterre), Septime Sévère en Illyrie. Ce dernier, trois fois vainqueur de Niger, en Asie, fut également heureux contre Albinus à la bataille de Lyon. La couronne lui resta donc en partage. Sévère était né à Leptis, sur la côte d'Afrique. Il avait la cruauté et la foi puniques. Le premier acte de son autorité fut de forcer les sénateurs à mettre Commode au rang des dieux : « Il leur convient bien, disait-il, d'être difficiles ! Valent-ils mieux que ce tyran ? » Il se montra néanmoins d'abord assez favorable aux chrétiens, et confia l'éducation de son fils à l'un d'eux, nommé Proculus. Il protégeait les membres du sénat convertis au christianisme. Mais il changea, dans la suite, ses heureuses dispositions, et, l'an 202, il fit défendre, sous les peines les plus sévères, d'embrasser la religion de Jésus-Christ. Il apporta à l'exécution de ce décret l'opiniâtreté naturelle à son caractère ; et comme la multitude n'avait pas même attendu ce signal pour se livrer à sa fureur contre les chrétiens, la persécution ne tarda pas à devenir générale.

2. A Carthage, le proconsul Saturnin fit comparaître à son tribunal les chrétiens Spérat, Narzal, Citlin, Véturius, Félix, Aquilin, Lotantius, Januaria, Acyllin, Generosa, Vestina, Donata et Secunda. Sur l'ordre du proconsul de sacrifier aux faux dieux, Spérat répondit : « Nous n'avons jamais commis de faute » contre les lois. On ne saurait nous accuser d'aucun crime. » Notre religion nous ordonne même de prier pour ceux qui » nous persécutent injustement. » — « Nous aussi, reprit le » proconsul, nous avons une religion pleine de saints et pieux » enseignements. Jurez donc avec nous par le génie des empe- » reurs, nos maîtres — Je ne connais pas le génie des empe- » reurs, mais je garde fidèlement la foi, l'espérance et la charité. » Nous n'adorons qu'un Seigneur et qu'un Dieu, Roi des rois, » Empereur de toutes les nations. » Chacun des saints confesseurs répondit avec le même courage, et Saturnin les fit tous conduire en prison. Le lendemain on recommença l'interrogatoire. Cette

fois, s'adressant aux chrétiennes, Saturnin leur dit : « Obéissez » aux empereurs, nos maîtres, et sacrifiez aux dieux. » Donata répondit : « Nous sommes disposées à rendre aux empereurs » tous les hommages de respect qui leur sont dus, mais nous » n'adorons que Jésus-Christ le vrai Dieu. » Vestina reprit ensuite : « Ce que méditera toujours mon cœur et ce que prononce- » ront toujours mes lèvres, c'est que je suis chrétienne. » Secunda ajouta : « Moi aussi je suis chrétienne. Je persévérerai » dans la foi de mes compagnes et dans la mienne. Jamais nous » n'adorerons vos dieux. »

Spérat fut alors interrogé de nouveau. Plein d'un saint enthousiasme, il s'écria, en s'adressant à la foule qui encombra le prétoire : « Si vous voulez savoir la pensée de mon cœur, » écoutez tous : Je suis chrétien. » Tous les autres confesseurs, joignant leur voix à la sienne, répétèrent ensemble la même profession de foi. — « Je vous donne un délai de trois jours, dit » alors Saturnin, pour réfléchir au parti que vous voulez prendre, » et pour rétracter les erreurs de cette secte impie. » — « Un » délai ne changera rien à notre croyance, répondit Spérat ; » nous mourrons avec joie pour la religion de Jésus-Christ. Pre- » nez plutôt ce temps pour délibérer vous-même, abandonner » le culte si honteux des idoles, et devenir un disciple de l'E- » vangile. Si vous n'avez pas ce courage, n'hésitez pas plus » longtemps à prononcer contre nous la sentence. » Saturnin commanda alors que les généreux chrétiens eussent la tête tranchée. « Nous rendons grâces à Dieu, dirent-ils, pendant qu'on » les conduisait au supplice, de ce qu'il nous fait l'honneur de » nous recevoir aujourd'hui dans le ciel, pour la confession de » son nom. » Les bourreaux immolèrent donc ces nobles victimes. Leur martyre eut lieu le 17 juillet de l'an de Jésus-Christ 200.

3. Peu de temps après, on arrêta à Carthage Vivia Perpétua, âgée de vingt-deux ans, d'une illustre naissance. Son père et sa mère vivaient encore. Elle était mariée et nourrissait un enfant. On saisit avec elle Félicité, esclave chrétienne, mariée et enceinte. Révoat, Saturnin, Secundulus et Satur leur furent adjoints pour compagnons de captivité. Le père de Perpétue, païen

zélé, engageait sa fille à sacrifier. « Après avoir été quelques
 » jours sans voir mon père (c'est Perpétue qui écrit elle-même
 » la relation du commencement de son martyre), j'en rendis
 » grâces au Seigneur, et son absence me soulagea. Ce fut dans
 » cet intervalle que nous fûmes baptisés (elle était seulement
 » catéchumène, ainsi que Révoat, lors de leur arrestation). Je
 » ne demandai autre chose, au sortir de l'eau, que la patience
 » dans les peines corporelles. Peu de jours après, on nous jeta
 » dans un cachot; j'en fus effrayée, car je n'avais jamais vu de
 » telles ténèbres. La rude journée! Une chaleur étouffante, à
 » cause de la foule; les soldats nous pressaient, je mourais d'in-
 » quiétude pour mon enfant. Alors les bienheureux diacres,
 » Tertius et Pomponius, qui nous assistaient, obtinrent à prix
 » d'argent qu'il nous fût permis de sortir et de passer quelques
 » heures en un lieu plus commode que la prison. Nous profi-
 » tâmes de cet avantage; j'allais mon enfant, je le recomman-
 » dais à ma mère, je fortifiais mon frère, je séchais de douleur
 » de voir celle que je leur causais. Je passai plusieurs jours dans
 » ces angoisses..... Le bruit se répandit que nous devions être
 » interrogés. Mon père vint de la ville à la prison, accablé de
 » tristesse; il me disait : Ma fille, prends pitié de mes cheveux
 » blancs, aie pitié de moi ! Si je suis digne que tu m'appelles ton
 » père, si je t'ai moi-même élevée jusqu'à cet âge, si je t'ai pré-
 » férée à tes frères, ne me rends pas l'opprobre des hommes.
 » Regarde ta mère, vois ton fils qui ne pourra vivre après toi.
 » Quitte cette obstination, de peur de nous perdre tous.

» Mon père s'exprimait ainsi par tendresse pour moi, me bai-
 » sant les mains, se jetant à mes pieds, pleurant, ne me nom-
 » mant plus sa fille, mais *sa dame*. Je le plaignais, voyant que
 » de toute ma famille, il serait le seul à ne pas se réjouir de
 » notre martyre. Je lui dis pour le consoler : Sur l'échafaud il
 » arrivera ce qu'il plaira à Dieu, car sachez que nous ne sommes
 » point en notre puissance, mais en la sienne. Il se retira con-
 » tristé.

» Le lendemain, comme nous dînions, on vint nous chercher,
 » pour être interrogés. Le bruit s'en répandit aussitôt dans les

» quartiers voisins, et une foule de peuple s'assembla près du
 » tribunal. Les autres subirent l'interrogatoire et confessèrent
 » généreusement Jésus-Christ. Quand mon tour fut venu, mon
 » père s'approcha de moi, tenant mon fils dans ses bras, et me
 » dit : Ayez pitié de votre enfant. Le procureur Hilarien me dit
 » de son côté : Epargnez la vieillesse de votre père; épargnez
 » l'enfance de votre fils. Sacrifiez aux dieux pour la prospérité
 » des empereurs. — Je n'en ferai rien, répondis-je. — Êtes-
 » vous chrétienne? me dit-il, et je répliquai : Je suis chrétienne.
 » Comme mon père s'efforçait de me tirer du tribunal, Hilarien
 » commanda qu'on l'en chassât, et il reçut un coup de verge du
 » licteur. Je le sentis comme si j'eusse été frappée moi-même,
 » tant je souffrais de voir insulter à cause de moi les cheveux
 » blancs de mon père. Alors Hilarien prononça notre sentence,
 » et nous condamna tous à être exposés aux bêtes. Nous retour-
 » nâmes ensuite pleins de joie à la prison (1). »

« Secundulus y mourut. Félicité était grosse de huit mois;
 » voyant le jour du spectacle si proche, elle était fort affligée,
 » craignant que son martyre ne fût différé, parce qu'il n'était
 » pas permis de mettre à mort des femmes enceintes. Les prières
 » des confesseurs lui obtinrent une prompte et heureuse déli-
 » vrance. Elle devint mère d'une fille qu'une femme chrétienne
 » éleva comme son enfant. La veille du combat, on leur donna,
 » suivant la coutume, le dernier repas, que l'on nommait le
 » repas libre, et qui se faisait en public. Les chrétiens obtinrent
 » à cette occasion la permission d'entrer dans la prison, dont le

(1) Nous avons scrupuleusement reproduit le récit de sainte Perpétue. « La littérature humaine, dit M. Rohrbacher, n'a rien d'approchant. Une jeune femme, mère de famille, d'une naissance distinguée, chérie de tous les siens, se voit séparée de son père, de sa mère, de ses frères, de son époux, de son enfant, pour être dévorée par les bêtes, sous les yeux de tout un peuple; elle voit son vieux père, qu'elle aime et qui l'aime avec tendresse, lui baiser les mains, se jeter à genoux pour la fléchir et lui faire prononcer une parole qui la sauverait du péril; elle compatit à la douleur de son père, elle le console; mais elle ne prononcera pas cette parole, parce qu'elle serait une apostasie; et elle écrit tout cela, la veille de son supplice, avec une candeur, avec un calme au-dessus de l'humanité. »

» concierge était déjà converti. Les martyrs convertirent leur
 » dernier festin en une agape. Ils disaient au peuple qui les en-
 » tourait : Remarquez bien nos visages, afin de nous reconnaître
 » au jour du jugement.

» Le lendemain, ils sortirent de la prison pour l'amphithéâtre,
 » comme pour le ciel. Leur visage était rayonnant d'une joie
 » ineffable. Etant arrivés à la porte, on les voulut obliger, sui-
 » vant la coutume, à prendre les ornements de ceux qui parais-
 » saient à ce spectacle. C'était pour les hommes un manteau
 » rouge, habit des prêtres de Saturne; pour les femmes, une
 » bandelette autour de la tête, symbole des prêtresses de Cérès.
 » Les martyrs refusèrent ces livrées de l'idolâtrie. Nous ne sommes
 » ici que pour conserver notre liberté, dirent-ils, nous avons
 » sacrifié notre vie pour ne rien faire de semblable; nous en
 » sommes convenus avec vous.

» Parvenus à l'amphithéâtre, Saturnin et Révoat furent d'a-
 » bord abandonnés à la fureur d'un léopard et d'un ours qui les
 » traînèrent pendant quelques instants, sans les mettre à mort.
 » Satur fut exposé à un sanglier qui, respectant le martyr, se
 » jeta sur le veneur et lui fit une blessure mortelle. Perpétue et
 » Félicité furent dépouillées et mises dans des filets, pour être
 » exposées à une vache furieuse. Mais le peuple lui-même se
 » révolta de ce raffinement de cruauté. On revêtit donc les gêné-
 » reuses femmes d'habits flottants. Exposée la première, Perpétue
 » fut lancée en l'air et retomba sur le dos. Elle se mit sur son
 » séant, renoua ses cheveux épars pour ne pas paraître en deuil,
 » et voyant Félicité toute froissée de sa chute, elle lui donna la
 » main afin de l'aider à se relever. Elles se tenaient debout toutes
 » les deux, prêtes à un nouveau combat; mais le peuple, dont la
 » dureté avait été vaincue, ne voulut pas qu'on les exposât une
 » seconde fois. On les reconduisit vers la porte Sanavivaria, où
 » le diacre Rustique leur prodigua ses soins.

» Satur venait d'être présenté à un léopard, qui, d'un seul
 » coup de dent, l'étendit baigné dans son sang. Voilà un bap-
 » tême qui le sauvera, s'écria le peuple, par une allusion iro-
 » nique au sacrement des chrétiens. Cependant le martyr, se

» tournant vers le soldat Pudens, dont il avait entrepris la con-
 » version : Adieu, lui dit-il, souvenez-vous de ma foi. Que ma
 » mort vous confirme dans la fidélité à Jésus-Christ. Il lui
 » demanda ensuite l'anneau qu'il avait au doigt, le trempa dans
 » sa blessure et le lui rendit comme un gage héréditaire de son
 » amitié et un souvenir de son sang. Enfin il tomba mort au
 » lieu où l'on avait coutume d'égorger ceux que les bêtes n'a-
 » vaient pas achevés.

» Le peuple demanda qu'on ramenât les autres martyrs au
 » milieu de l'amphithéâtre, pour avoir le plaisir de leur voir
 » donner le coup de la mort, et associer ses yeux à l'homicide.
 » Ils se levèrent et s'y rendirent d'eux-mêmes, après s'être donné
 » le saint baiser, afin de consommer le martyre par la solennité
 » de la paix. Saturnin et Révoocat reçurent le dernier coup, im-
 » mobiles et en silence. Félicité tomba en partage à un confecteur
 » maladroit, qui lui fit jeter un cri de douleur; car ces exécutions
 » étaient l'apprentissage des nouveaux gladiateurs. Perpétue
 » conduisit elle-même à sa gorge la main tremblante du bour-
 » reau (1). »

4. La persécution ne sévissait pas avec moins de fureur en
 Egypte. Alexandrie surtout était plus particulièrement désignée
 à la vengeance des païens, par l'extension qu'y avait prise la
 science catholique. Septime Sévère s'y rendit aussitôt après son
 édit de persécution. Il fit poursuivre les chrétiens avec la der-
 nière rigueur. On amenait, de la Thébaïde et de toutes les autres
 provinces de l'Egypte, tous ceux qu'on avait pu saisir, et on les
 mettait à mort dans la ville, devenue ainsi la capitale des pros-
 criptions. Clément d'Alexandrie, obligé de fuir les bourreaux,
 écrivait du fond de sa retraite : « Chaque jour nous voyons dé-
 » border les fontaines de sang chrétien; chaque jour nous voyons
 » les martyrs consumés par la flamme des bûchers, interrogés
 » au milieu des tortures, décapités par le glaive. C'est la fidélité
 » à Jésus-Christ qui les amène à ces combats glorieux, et leur
 » apprend à témoigner leur piété par l'effusion de leur sang (2). »

(1) *Act. sincer.*, p. 80 et seq.

(2) *Stromat.*, lib. II, p. 414.

Léonide fut arrêté avec une foule innombrable de chrétiens. Origène, son fils, qu'il avait élevé avec le plus grand soin, atteignait alors sa dix-septième année. « Mais, dit saint Jérôme, dès » l'enfance c'était un grand homme. » Outre les arts libéraux et les belles-lettres, saint Léonide lui avait donné la science des Ecritures, dont il lui faisait tous les jours apprendre et réciter quelques sentences, avant les études profanes. Origène y apportait une application telle qu'il ne se contentait pas du sens littéral; il en recherchait de plus profonds. Saint Léonide réprimait cette ardeur de connaître, mais dans le secret de son cœur il bénissait Dieu de lui avoir donné un tel fils. Souvent, pendant qu'Origène dormait, il s'approchait du lit où l'enfant reposait, lui découvrait la poitrine et la baisait avec respect, comme un sanctuaire où résidait l'esprit de Dieu. Une éducation si sainte porta ses fruits. Quand Origène apprit que son père était emprisonné pour la foi, ni les larmes, ni les supplications de sa mère ne purent le retenir. Elle fut obligée d'user d'une ruse maternelle, et de cacher tous ses habits; pour l'empêcher d'aller se constituer lui-même captif de Jésus-Christ. Il se consola du moins en écrivant à saint Léonide une lettre pleine d'éloquence et de force, dans laquelle il l'encourageait au martyre. « Ayez confiance, lui disait-il, ne » vous mettez point en peine de nous (il avait six frères plus » jeunes que lui). Quittez tout pour Jésus-Christ; il saura tout » vous rendre. » Saint Léonide eut la tête tranchée, et ses biens furent confisqués au profit du trésor public (202).

5. Saint Irénée eut, dans le même temps, la gloire de verser son sang pour la foi, qu'il avait défendue avec tant d'éclat par ses ouvrages. Septime Sévère, apprenant que le nombre des fidèles se multipliait à Lyon, par les soins du pieux prélat, prit une résolution digne de sa cruauté. Il donna ordre à ses soldats d'entourer la ville et de faire main basse sur tous ceux qui se déclareraient chrétiens. Le massacre fut presque général, et le sang des martyrs coulait par ruisseaux dans les places publiques. Saint Irénée fut conduit devant le tyran, qui le fit mettre à mort, s'applaudissant d'avoir égorgé le pasteur et le troupeau. Une ancienne inscription qu'on voit à Lyon, à l'entrée de son église

principale , porte le nombre des saintes victimes de la foi à dix-neuf mille hommes, sans compter les femmes et les enfants. Parmi les martyrs des Gaules à cette époque, on compte encore saint Andéol, sous-diacre, envoyé par saint Polycarpe prêcher l'Évangile, et mis à mort à Viviers.

6. Après le départ de Clément d'Alexandrie, qui s'était retiré en Cappadoce, chez l'évêque Alexandre, l'école chrétienne avait été quelque temps dispersée par la violence de la persécution. Origène se sentit le courage de la relever, sous le fer même des bourreaux (203). Il vendit ses livres de grammaire et de sciences profanes, à la condition qu'on lui fournirait quatre oboles (1) par jour pour sa nourriture. Ainsi débarrassé des préoccupations matérielles de l'existence, il se mit à l'œuvre avec une ardeur incroyable. Il passait les nuits entières dans l'étude et les veilles, pour préparer les éloquentes instructions qu'il adressait chaque jour à ses disciples. Quand la nature, vaincue par le sommeil, céda au besoin du repos, il dormait quelques instants sur la terre nue, et reprenait bientôt son travail. En peu d'années, il apprit par cœur l'Écriture sainte tout entière, et put ainsi, avec le secours du texte que lui fournissait sa mémoire, se livrer aux immenses travaux qu'il fit sur la Bible. L'austérité de sa vie répondait à son infatigable ardeur pour la science. Il ne buvait jamais de vin. Ses jeûnes fréquents et sa réserve habituelle au sujet de la nourriture faillirent lui coûter la vie. L'hiver même il marchait pieds nus, se contentait d'un seul habit, et refusait tout ce que ses amis lui voulaient donner. Une telle sainteté, jointe à un prodigieux talent, lui attira une foule de disciples, même parmi les savants et les philosophes les plus distingués. Héraclas, qui devint dans la suite évêque d'Alexandrie, Plutarque, son frère, les deux Sérénus, Héraclide, Héron et plusieurs autres jeunes gens s'empressèrent de se mettre sous sa direction. Ils se désignaient par là à la vengeance des persécuteurs. Elle ne les épargna point. On les mit en prison. Héraclas seul échappa à la recherche des bourreaux; la Providence avait

(1) Environ trente centimes de notre monnaie.

d'autres vues sur lui. Origène se multiplia lui-même, pour porter à ses enfants spirituels les consolations et les encouragements de la foi. Il visitait les martyrs dans leur cachot, les accompagnait à l'interrogatoire, les exhortait au lieu même du supplice, et leur donnait, en présence des païens et des soldats, le baiser de paix au moment suprême. Ce fut un miracle qu'il ait pu échapper à la fureur des Gentils, qui furent plusieurs fois sur le point de le lapider. On aposta même des soldats à la porte de sa demeure, pour le mettre à mort. Souvent le peuple irrité le traîna par les rues de la ville. Il fut, à diverses reprises, appliqué à la question; Dieu ne permit pas qu'il fût enlevé à l'Eglise, dont il était une des gloires. Un jour les infidèles le saisirent, et lui ayant rasé les cheveux, comme on le faisait aux prêtres des idoles, ils le revêtirent des habits que portaient les sacrificateurs. Ils le placèrent ainsi au haut des degrés du temple de Sérapis, et lui présentèrent des palmes pour les distribuer, suivant l'usage, à ceux qui montaient. Origène les prit et les élevant de la main : « Venez, s'écria-t-il, venez recevoir ces palmes, non comme celles de votre idole, mais comme les palmes de Jésus-Christ mon Dieu. » Cependant ses disciples furent envoyés au supplice. Plutarque, Héraclide, Héron et l'un des Sérénus eurent la tête tranchée, l'autre fut brûlé vif. On livra aussi aux flammes une jeune catéchumène, nommée Héraïs, qui se disposait à recevoir le baptême, et assistait aux instructions d'Origène.

7. Alexandrie vit encore, dans le même temps, une jeune chrétienne mourir martyre de la virginité. Potamienne était esclave. Son maître, épris de sa rare beauté, ne put la faire consentir à ses infâmes désirs. Il la livra au gouverneur d'Alexandrie, Aquila, dans l'espoir que la vue des tourments et les menaces de mort feraient fléchir sa vertueuse constance. Aquila, l'ayant trouvée inébranlable, la fit mettre à la torture. Les bourreaux épuisèrent en vain leur force contre cette noble victime. Enfin, le gouverneur fit mettre sur un immense brasier une chaudière pleine de poix, et quand elle fut bouillante : « Obéis à ton maître, dit-il à Potamienne, ou je te fais plonger vive dans cette chaudière ardente — A Dieu ne plaise, répondit la

» sainte, qu'il y ait un juge assez inique pour me condamner à
 » une action criminelle ! » Les autres menaces d'Aquila n'ayant
 pas eu plus d'effet, il commanda enfin qu'elle fût dépouillée et
 jetée dans la chaudière. La martyre de la virginité avait le droit
 de repousser l'outrage qu'on voulait faire à sa pudeur. Elle obtint
 d'être plongée avec ses habits dans la chaudière embrâsée. Le
 gouverneur la remit à Basilide, un de ses gardes, pour qu'il pré-
 sidât au supplice. Le soldat sentit son cœur ému d'une grâce
 surnaturelle, en approchant de la martyre. Il repoussait le
 peuple qui s'empressait sur le passage de Potamienne, pour
 insulter à sa vertu. Sur le point d'être jetée dans la chaudière,
 elle lui promit d'intercéder pour lui près du Seigneur, l'assurant
 qu'il sentirait bientôt les effets de sa reconnaissance. Après
 qu'elle eut cessé de parler, on lui mit d'abord les pieds dans la
 poix bouillante, et on l'y plongea ainsi peu à peu, jusqu'au
 sommet de la tête. Dans le même temps, on brûlait vive sainte
 Marcelle, sa mère.

Quelques jours après, les soldats, compagnons de Basilide, voulurent le contraindre à jurer avec eux par les dieux de l'empire. Basilide refusa, déclarant qu'il était chrétien. Les soldats crurent d'abord qu'il se raillait ainsi de la foi chrétienne. Mais s'étant convaincus de la sincérité de ses paroles, ils le conduisirent au gouverneur qui le fit jeter en prison. Les chrétiens, étonnés d'une conversion aussi soudaine, vinrent visiter le nouveau frère que le Seigneur leur donnait. « Potamienne m'est apparue, leur dit-il, trois jours après son martyre. Elle m'a mis une couronne sur la tête, en disant qu'elle avait obtenu grâce auprès du Seigneur pour moi, et que dans peu il m'appellerait dans sa gloire. » Il fut baptisé, et, le lendemain, la hache du licteur, en lui donnant le coup de la mort, le faisait entrer dans l'éternelle vie.

8. Une force secrète de conversion s'élevait du sang des martyrs, devenu ainsi une semence de chrétiens. C'est le mot de Tertullien, qui avait subi lui-même cette attraction merveilleuse. Quintus Septimius Florens Tertullianus était né à Carthage, l'an 160, d'un centurion des troupes proconsulaires. Il

étudia toutes les sciences, et réussit dans chacune d'elles. Son style vif, concis, énergique, brillant de métaphores, de pensées neuves, d'expressions d'une audace toujours heureuse, rappelait les foudres de Démosthène dans la langue de Tacite. Il semble que si la logique voulait choisir une éloquence, elle devrait prendre celle de Tertullien. Dans ses écrits, chaque mot est une sentence, chaque argument une victoire. Bossuet africain, il ne manquerait rien à sa gloire, s'il eût toujours fait de l'humilité la sauvegarde de son génie.

Engagé dans le paganisme par les préjugés de la naissance et de l'éducation, il ne put résister à l'impression profonde que produisit dans son âme le spectacle de la constance invincible des martyrs. Il embrassa la foi de Jésus-Christ, devint prêtre, et, peu de temps après, adressa aux magistrats de l'empire romain la plus éloquente apologie qui ait été écrite jusque-là.

« Ce n'est pas une grâce, disait-il, que la religion chrétienne » vous demande, parce qu'elle ne s'étonne même pas du sort qui » lui est fait. Etrangère dans ce monde, elle sait que, parmi des » étrangers, on trouve facilement des ennemis. Son origine, » sa demeure, ses espérances, son crédit et sa gloire sont au » ciel. Elle veut seulement qu'on ne la condamne point sans la » connaître.

» La preuve qu'on ne la connaît pas, c'est qu'en cessant de » l'ignorer on cesse également de la haïr. C'est la connaissance » de notre foi qui nous donne des chrétiens par milliers. Voilà » pourquoi nous remplissons vos cités, vos îles, vos bourgades » et vos champs d'une multitude qui vous épouvante; et vous ne » soupçonnez pas qu'il peut y avoir, dans cette force d'attraction, » quelque bien qui vous échappe!

» Un criminel tremble s'il est découvert, nie quand on l'in- » terroge, ou n'avoue qu'en pleurant. Un chrétien ne rougit » jamais devant vos tribunaux, il ne se repent que de ne l'avoir » pas toujours été. L'étrange sorte de mal, qui n'en a aucun des » caractères, ni crainte, ni confusion, ni détours, ni repentir, ni » regrets!

» Vous procédez contre nous par un renversement singulier

» de toute justice. Vous mettez les criminels à la question pour
 » leur faire confesser leur crime; vous y appliquez les chrétiens
 » pour les contraindre à le nier. Qu'un homme s'écrie : Je suis
 » chrétien; il vous dit ce qu'il est; vous le mettez à la torture
 » pour lui faire dire ce qu'il n'est pas. Etablis pour chercher la
 » vérité, vous nous voulez forcer au mensonge. Une telle con-
 » tradiction doit vous faire craindre qu'il n'y ait une force secrète
 » et inconnue, qui vous conduit à violer ainsi toutes les formes
 » de l'équité et des lois. Vous croyez qu'un chrétien est coupable
 » de tous les crimes, qu'il est l'ennemi des Dieux, des empe-
 » reurs, des lois, des mœurs, de la nature entière; et néanmoins
 » vous le forcez à le nier pour l'absoudre!

» On dit que nous avons la barbarie d'égorger, dans nos
 » assemblées, un enfant dont nous mangeons la chair, et, qu'à
 » ce festin de Thyeste, nous faisons succéder d'infâmes orgies.
 » On le dit, et, depuis si longtemps qu'on le répète, vous n'avez
 » pas encore eu la curiosité de constater ces faits. Ou vérifiez ces
 » accusations, si vous les croyez fondées; ou ne les croyez pas,
 » si vous ne les avez pas vérifiées. Tous les jours on nous re-
 » cherche, on nous surprend au milieu de nos réunions; y
 » a-t-on jamais rencontré rien de semblable?

» Peuple altéré du sang des chrétiens, juges si intègres, ma-
 » gistrats si rigoureux à notre égard, que répondriez-vous, si
 » je vous reprochais, moi, d'être vous-mêmes les meurtriers de
 » vos propres enfants? Vous les exposez, par milliers, dans les
 » rues et les places publiques, aux chiens qui les dévorent; vous
 » vous en débarrassez en les noyant ou en les laissant mourir de
 » faim : ce serait une mort trop douce pour ces tendres victimes
 » de périr par le fer. L'homicide est un crime inconnu parmi les
 » chrétiens : et c'est un meurtre à nos yeux que d'empêcher
 » de naître. Pour vous, vous semez partout le fruit de vos dé-
 » bauches. Si vous aviez pris garde à ces désordres qui se com-
 » mettent parmi vous, vous vous seriez aperçus qu'ils n'existent
 » pas chez les chrétiens. Mais ce sont là deux espèces d'aveugle-
 » ment qui marchent souvent de concert, de ne pas voir ce qui
 » est, et s'imaginer ce qui n'est pas. »

Il faudrait citer tout entier ce plaidoyer d'une prodigieuse éloquence. Quel spectacle n'offrait pas au monde cet athlète, qui se dressait seul pour défendre la vérité, et dont la voix s'élevait plus forte que les clameurs de l'amphithéâtre, que les menaces des bourreaux et que le bruit des chaînes ! Jamais la lutte des deux pouvoirs qui se partagent le monde, la lutte de la force contre la vérité, n'avait été mieux dessinée. La logique de Tertullien n'arrêta pas la persécution, et pourtant ce fut à elle, qu'en dernière analyse, demeura la victoire. Il suffisait pour le moment que, sur le terrain de la discussion, où le docteur chrétien s'était placé, il eût forcé le paganisme et la philosophie à servir de marchepied au trône du Christ. Ce nouveau caractère de la controverse religieuse se révèle dans les autres écrits publiés par Tertullien, presque en même temps que l'*Apologétique*, avec une merveilleuse fécondité. Les traités : *Ad nationes Libri duo* ; *De Testimonio animæ* ; *Adversus Judæos* ; *Adversus Hermogenem, Valentinianos, Marcionem* ; *Adversus Praxeam* ; *De carne Christi* ; *De resurrectione carnis*, se succèdent sans interruption, en moins de cinq années. Pressé par les adversaires si nombreux qu'il attaquait à la fois, par le temps qui semblait manquer à son zèle infatigable, Tertullien voulut réunir ensemble tous les ennemis de l'Eglise, toutes les hérésies de son temps et des siècles à venir, pour opposer à leurs prétentions une fin de non-recevoir universelle. Il réalise cette idée dans le traité capital : *De præscriptionibus*, le plus important de ses ouvrages, sans en excepter même son immortel *Apologétique* (208). L'argumentation dont il se sert avait déjà été employée par saint Irénée, dans son livre : *Adversus hæreses* ; mais Tertullien la généralise davantage. Il dit à tous les chefs de sectes : « Vous êtes des novateurs ; vous enseignez des doctrines contraires à celles que nous tenons des » Apôtres. Où sont vos titres contre notre possession ? » *Olim possideo, prior possideo*. Les ouvrages de morale de Tertullien ne sont ni moins importants, ni moins nombreux. On en compte jusqu'à douze, publiés de l'an 198 à 204. Dans le dernier, intitulé : *De Patientiâ*, on remarque ce passage, que la triste défection de ce grand génie rend presque prophétique : « C'est bien

» témérament, dit-il, je le confesse, que j'ose écrire sur la
» patience, moi qui suis entièrement incapable d'en donner
» l'exemple. Ce me sera pourtant une sorte de consolation de
» m'entretenir d'une vertu dont il ne m'est pas donné de jouir;
» semblable à ces malades qui ne cessent de faire l'éloge de la
» santé qu'ils n'ont pas. La vertu de patience est tellement pré-
» posée aux choses de Dieu, que l'on ne peut accomplir aucun
» précepte, ni faire aucune œuvre agréable sans elle. » Il y a,
dans ces paroles, une sorte de pressentiment des extrémités où
la violence de son caractère pouvait l'entraîner. Depuis quinze
ans, Tertullien illustre l'Eglise par ses travaux comme écrivain,
en même temps qu'il l'édifiait par ses vertus sacerdotales comme
prêtre. Il avait environ quarante-cinq ans. Son talent s'était mûri
dans la lutte. Sa parole, si hardie et si pittoresque, s'était colorée
de l'éclat que lui avait donné une suite non interrompue de
triumphes. Que ne promettait pas une vieillesse couronnée de tant
de gloire ! L'orgueil froissé, la bouillante ardeur d'un caractère
que l'âge n'avait pas rendu plus flexible, brisèrent pour jamais
cette brillante destinée. Quelques affronts de la part de clercs in-
férieurs ou jaloux, injures personnelles, dont saint Jérôme, qui
rapporte ce fait, ne nous apprend pas la nature, mais que Tertul-
lien aurait dû dédaigner, de la hauteur où ses écrits l'avaient
placé, furent la première cause de cette scission funeste. Un dé-
cret par lequel le pape saint Zéphirin ordonnait d'admettre à la
pénitence les adultères repentants, parut à Tertullien d'une doc-
trine relâchée. Il en prit occasion de consommer son schisme.
Sans garder aucun ménagement, il dirigea ses attaques contre
cette pierre immuable de l'Eglise, qui devait voir se briser tant
de révoltes impuissantes. C'en était fait, Tertullien, l'auteur de
l'Apologétique et du *Traité des prescriptions*, était Montaniste.
Priscille et Maximilla devinrent, à ses yeux, des prophétesses
inspirées, dont il ne craint pas de célébrer la sainteté et de pu-
bliser les miracles. C'est surtout contre l'autorité du Souverain
Pontife qu'il s'emporte outre mesure. « J'apprends, dit-il, qu'on
» a publié un décret solennel. L'évêque des évêques dit : Je re-
» mets les péchés d'adultère et de fornication à ceux qui auront

» accompli leur pénitence. Une pareille doctrine devrait être lue, » non dans les églises, mais dans les antres du crime. » La question des secondes noces est traitée par Tertullien, avec le même dédain pour la tradition et l'autorité. L'enseignement constant de l'Eglise les regardait comme légitimes. Si les premiers chrétiens, par le désir d'un état de vie plus parfait, s'en abstenaient pour la plupart, aucun d'eux néanmoins ne songeait à les blâmer comme contraires à la loi de Dieu. Tertullien prétendit que, de même que Jésus-Christ avait retranché le *libellum repudii*, accordée par Moïse aux Juifs, *ad duritiam cordis*, de même le Saint-Esprit, par la bouche de Montan et de ses deux prophétesses, venait retrancher les secondes noces. Montan et deux misérables visionnaires, législateurs de l'Eglise au même titre que Jésus-Christ! Ces absurdités n'arrêtaient pas le génie tombé. Il continuait dans la voie d'inexorable rigorisme où il s'était engagé. On cherche vainement, dans les pages où il déverse le fiel dont son âme était pleine contre l'autorité de l'Eglise et celle de son chef, quelque signe de retour, quelque trace de repentir. Sa vieillesse s'écoula dans cette affligeante opiniâtreté, insulte perpétuelle à la gloire de sa jeunesse. L'antiquité nous apprend, il est vrai, qu'il se sépara plus tard des Montanistes, mais ce ne fut que pour former une secte à part, qu'on nomma les *Tertullianistes*, et dont saint Augustin ramena les derniers restes à l'unité catholique. On place la mort de Tertullien environ l'an 245.

9. L'hérésie de Montan, soutenue du nom de Tertullien, faisait, à Rome même, sous les yeux du saint pontife Zéphirin, de fâcheuses conquêtes. Le pape prononça donc une sentence d'excommunication contre les sectateurs des nouveaux prophètes. C'était le nom qu'on donnait aux Montanistes. Sous sa direction, les docteurs orthodoxes travaillaient à réfuter l'hérésie. Une conférence célèbre eut lieu, vers l'an 212, entre le catholique Gaius et le montaniste Proclus. La conversion de ce dernier fut le prix du savoir et de l'éloquence de Gaius, qui écrivit la relation de la controverse. Son ouvrage ne nous est point parvenu.

10. Pendant que l'Occident retentissait du bruit de la chute de Tertullien, l'Orient prêtait l'oreille aux instructions d'Origène.

Le jeune docteur avait ravi l'admiration du monde romain. Les polythéistes eux-mêmes rendaient hommage à sa science et à son talent. Les philosophes païens le consultaient, lui dédiaient leurs ouvrages, ou citaient son autorité dans leurs écrits. Un jour qu'il était entré dans l'école de Plotin, au moment où celui-ci donnait sa leçon, Plotin rougit, interrompit son discours et ne le continua qu'à la sollicitation de son illustre auditeur, dont il fit un pompeux éloge, en reprenant la parole. Le zèle d'Origène, la simplicité et l'ardeur de sa foi égalaient son génie. On sait l'excès dans lequel l'entraînèrent sa conscience timorée et l'interprétation, dans un sens trop absolu, d'une parole allégorique de l'Évangile. Cette action lui suscita, dans la suite, des persécutions dont nous aurons à parler. Dans le moment même, Démétrius, patriarche d'Alexandrie, son évêque, n'y vit que la ferveur exagérée d'un jeune homme. Il lui fit sentir sa faute; Origène la reconnut avec humilité, et la désavoua même publiquement depuis, dans ses homélies sur l'Évangile. Cependant le désir de voir Rome, l'Église principale (1), le porta à y faire un voyage (212). On peut facilement conjecturer l'accueil que dut faire saint Zéphirin à un homme dont la réputation était sans égale dans l'Église, depuis la défection de Tertullien. A cette époque, Origène s'occupait d'un travail gigantesque sur l'Écriture sainte. Son voyage à Rome, comme ceux qu'il entreprit plus tard dans les différentes contrées du monde connu, se rattachait peut-être au projet qu'il avait conçu. Frappé des nombreuses variantes qu'offraient les diverses éditions des livres saints, il essaya de les fondre toutes dans une immense unité, en les réunissant dans une seule édition qui devait être ainsi la Bible universelle. De retour à Alexandrie, il se mit à l'œuvre, et commença ce travail qui dura vingt ans. Pour suffire à ces occupations et aux leçons de théologie, d'Écriture sainte et de philosophie qu'il donnait à la multitude de ses disciples, il partagea le soin d'instruire les catéchumènes avec Héraclas, humaniste et philosophe distingué. Celui-ci fut chargé de donner les instructions élémentaires aux néophytes. Cet ar-

(1) *In Matth. Tract. 7, sub fine.* ORIGEN. opera.

rangement terminé, Origène se mit à l'étude de l'hébreu, avec la passion qu'il apportait à tous les travaux de l'intelligence. Quand il eut dévoré les difficultés de cet idiôme, si étranger au génie de la langue grecque, il publia sa grande édition de l'Écriture, à huit colonnes, qui prit de là le nom d'*Octaples*. La première colonne contenait le texte hébreu en lettres hébraïques; la seconde, le même texte en lettres grecques, en faveur de ceux qui entendaient l'hébreu, sans savoir le lire; la troisième colonne contenait la version d'Aquila; la quatrième celle de Symmaque; la cinquième les Septante; la sixième celle de Théodotion; la septième et la huitième deux versions grecques, sans nom d'auteurs, qu'Origène avait trouvées l'une à Jéricho, l'autre à Nicopolis en Épire. Les *Héxaples* ne renfermaient pas ces deux dernières versions et ne contenaient par conséquent que six colonnes. Voulant mettre cet ouvrage à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs, il en fit une autre édition qui ne renfermait que les quatre versions les plus importantes, celle d'Aquila, de Symmaque, des Septante et de Théodotion. Ces exemplaires furent appelés *Tétraples*. On voit qu'Origène avait eu soin de placer toujours les Septante au milieu des autres interprètes, comme pour servir de terme de comparaison entre eux. Le principal objet d'Origène était en effet de compléter la version des Septante, mais en la prenant pour base de son travail. Car elle était alors la version autorisée par l'Église catholique, qui la maintenait comme version canonique, malgré les réclamations et les reproches des Samaritains et des Juifs. Origène note scrupuleusement toutes les additions qu'il croit y devoir faire. Il se sert, à cet effet, des signes suivants : 1° Ce qui manque dans les Septante est marqué d'un astérisque. Ces lacunes sont remplies, de préférence, d'après Théodotion, à son défaut, d'après Aquila, et enfin, à leur défaut, d'après Symmaque. 2° Un autre signe appelé *Obelos*, marque les mots ou les phrases des Septante, qui manquent dans l'original hébreu. Dès lors il y eut deux sortes d'exemplaires des Septante; ceux qui contenaient le texte primitif, et ceux du texte collationné par Origène. On appelait les premiers : *editio κοίνη* ou *vulgaris*, les autres : *editio hexaplaris*. Pendant près de cin-

quante ans, l'exemplaire original des *Octaples* resta enfoui dans un coin de la ville de Tyr, où Origène était mort, probablement parce que les frais de copie d'un ouvrage en quarante ou cinquante volumes, excédaient les ressources d'un particulier. Ce précieux travail aurait péri, peut-être, si Eusèbe ne l'eût reproduit, et placé dans la bibliothèque de Pamphile le Martyre, à Césarée.

11. Pendant qu'Origène illustre l'Eglise d'Alexandrie par ses travaux, saint Narcisse, évêque de Jérusalem, édifie sa ville épiscopale par le spectacle de ses vertus. Ce vénérable vieillard avait reçu de Dieu le don des miracles. Eusèbe, de Césarée, rapporte que la nuit de la veille de Pâques, l'huile vint à manquer aux diacres pour allumer les lampes de l'Eglise. Saint Narcisse leur commanda de tirer de l'eau, à un puits qui était proche, et de la lui apporter. Après avoir béni cette eau, il la fit verser dans les lampes, où elle se trouva changée en huile. Sa sainteté ne put le mettre à l'abri de la calomnie ; ou plutôt il dut à son zèle et à sa vigueur apostolique d'être en butte à tous les traits des méchants. Quelques chrétiens, indignes de ce nom, ne pouvant supporter la sévérité avec laquelle le pieux évêque reprenait leurs désordres, conspirèrent contre lui et l'accusèrent d'un crime atroce. Ils attestèrent leur déposition par de faux serments, accompagnés d'imprécations. « Si je ne dis pas la vérité, je veux » périr dans les flammes, » dit l'un d'eux. « Je consens à être en » proie à la plus horrible maladie, » dit un autre. « Je veux » perdre la vue, » avait dit un troisième. Narcisse, ne voulant plus exercer un ministère que le soupçon avait pu compromettre, s'arracha aux larmes et aux supplications des fidèles. Il aspirait depuis longtemps au bonheur de la solitude ; il s'enfonça dans un désert, et, pendant de longues années, on n'entendit plus parler du saint évêque de Jérusalem. Cependant ses calomnieux reçurent le châtement de leur crime. Le feu prit à la maison du premier, qui périt dans l'incendie avec toute sa famille. Un mal inconnu consuma le second : tout son corps n'était qu'une plaie infecte, et il expira dans les plus affreux tourments. Le troisième, saisi d'effroi à la vue de la vengeance divine, con-

fessa publiquement sa faute. Il en eut un tel regret, que, pleurant continuellement, il perdit la vue. Trois évêques, Dius, Germamon, Gordius, s'étaient succédé sur le siège pontifical de Jérusalem, lorsque Narcisse, âgé de près de cent dix ans, reparut dans sa ville épiscopale. On le supplia de reprendre la conduite de son troupeau. Il y consentit avec peine, à cause de son grand âge.

12. Dieu lui envoya bientôt un aide digne de le suppléer dans ses éminentes fonctions. Dans une vision, le Seigneur lui ordonna de choisir pour successeur le voyageur qu'il rencontrerait, le lendemain matin, aux portes de la ville. Quelques fidèles, qui avaient eu la même révélation, sortirent avec lui à l'aube du jour. Un vénérable étranger se présenta devant eux, il venait en pèlerinage visiter les lieux consacrés par la vie, les miracles et la passion du Sauveur. C'était Alexandre, évêque de la Cappadoce. Disciple de saint Pantène et de Clément d'Alexandrie, il avait passé sa jeunesse dans l'étude de la théologie. Son mérite l'avait fait élever à l'épiscopat; il y avait donné l'exemple de toutes les vertus. La persécution de Septime Sévère lui fournit l'occasion de confesser généreusement sa foi. Saisi par les bourreaux, il fut jeté dans un cachot, où il resta sept ans, encourageant les fidèles, par ses lettres, à persévérer dans la pratique de la religion. A la suite de sa longue et dure captivité, il entreprit ce voyage à Jérusalem. Le clergé de cette ville, Narcisse à sa tête, saluèrent le saint confesseur, et le retinrent pour évêque, malgré son humble résistance. C'est le premier exemple d'un évêque transféré d'un siège à un autre, et donné pour coadjuteur à un évêque vivant.

13. Jamais l'Eglise n'avait été plus féconde en saints et en grands hommes. Elle étendait partout ses conquêtes : la philosophie s'inclinait devant elle. Le temps où les rhéteurs et les sophistes, orgueilleux d'une vaine science, la regardaient comme l'asile de toutes les pauvretés matérielles ou morales et la renvoyaient à leurs esclaves, était déjà bien loin. Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène, l'avaient, aux yeux des païens, réconciliée avec le génie. Les persécutions ne faisaient que manifester

davantage sa puissance. Il fallait une force surnaturelle pour envoyer des milliers d'hommes au martyre. Il fallait que la religion eût une sève bien vigoureuse pour transformer en héros tant de disciples, recrutés dans toutes les classes de la société romaine, au milieu d'un peuple dégénéré. Nous avons vu des soldats, témoins de la constance des martyrs qu'ils torturaient, embrasser la religion chrétienne ; voici maintenant des juges eux-mêmes, qui, au sortir du tribunal où ils venaient de condamner au supplice les témoins de Jésus-Christ, ne peuvent résister à l'évidence, et demandent le baptême. Minucius Félix et son ami Octavius, magistrats romains, s'étaient fait remarquer par la haine violente qu'ils portaient au nom chrétien. Les supplices les plus cruels, les plus affreuses tortures étaient employés par eux contre les disciples de l'Évangile. Quelques mois après, ils faisaient ouvertement profession d'appartenir à cette secte qu'ils avaient jusque-là persécutée, et ils abjuraient les erreurs du paganisme. Un de leurs amis communs, Cécilius d'Ostie, n'avait pas encore ouvert les yeux à la lumière de la foi. Ils se rendent dans sa maison de campagne, et entreprennent cette conversion, dont Minucius nous a laissé l'histoire dans le dialogue qui porte son nom. Un matin, les trois interlocuteurs se promènent au bord de la mer ; ils regardent d'abord des enfants qui s'amusaient à faire glisser des cailloux aplatis sur la surface de l'eau ; ensuite Minucius s'assied entre ses deux amis. Cécilius, qui avait salué une idole de Sérapis, demande pourquoi les chrétiens se cachent ; pourquoi ils n'ont ni temples, ni autels, ni images ? Quel est leur Dieu ? d'où vient-il ? où est-il ce Dieu unique, solitaire, abandonné, qu'aucune nation libre ne connaît, Dieu de si peu de puissance qu'il est captif des Romains, avec ses adorateurs ? Les Romains, sans ce Dieu, règnent et jouissent de l'empire du monde. Vous, chrétiens, vous n'usez d'aucuns parfums, vous ne vous couronnez point de fleurs, vous êtes pâles et tremblants, vous ne ressuscitez point, comme vous le croyez, et vous ne vivez pas, en attendant une résurrection chimérique. — Octavius répond que le monde est le temple de Dieu, qu'une vie pure et les bonnes œuvres sont le véritable sacrifice. Il réfute l'objection

tirée de la grandeur romaine, et tourne à leur avantage le reproche de pauvreté adressé aux disciples de l'Évangile. Il détruit les calomnies que les païens répandaient contre les fidèles, les orgies nocturnes, les repas infanticides, les unions incestueuses. Enfin il montre à son ami la philosophie chrétienne, dégagée des nuages que la prévention, l'erreur et les passions populaires amoncelaient autour d'elle. « Peu de dialogues de Platon offrent » une plus belle scène et de plus nobles discours (1). » Cécilius se convertit, il retourna à Cyrthe, en Afrique, sa patrie, devint prêtre, et eut, à ce qu'on croit, le bonheur de convertir, plus tard, saint Cyprien à la foi.

14. Cependant Septime Sévère, qui avait attaché son nom à la septième persécution générale, venait de mourir à York, dans la Grande-Bretagne (211), en prononçant ces paroles devenues célèbres : *Omnia fui, et nihil expedit*. « J'ai été tout, et tout ne » sert de rien. » L'année précédente, au moment où il venait de remporter une grande victoire sur les Calédoniens, avec lesquels il était en guerre, en se retournant sur le champ de bataille, il vit Caracalla, l'aîné de ses fils, l'épée nue à la main, prêt à le tuer par derrière. Le malheureux père, rentré dans sa tente, se couche, met une épée à côté de lui, et fait appeler son fils. « Si tu » veux me tuer, lui dit-il, prends cette épée, ou ordonne à Papi- » nien, ici présent, de m'égorger ; il t'obéira, car je te fais em- » pereur. » Caracalla succéda en effet à Septime Sévère. Le premier usage qu'il fit de son autorité fut de mettre à mort son frère Géta, qui lui avait été associé à l'empire. Vingt mille Romains, soupçonnés d'avoir pleuré la mort du jeune prince, furent égorgés. Malgré la cruauté de son caractère, le nouvel empereur ne renouvela pas les édits de persécution ; il laissa les magistrats et le peuple libres de continuer ou de cesser les poursuites contre les chrétiens.

15. Cependant il apprit que les habitants d'Alexandrie s'étaient permis quelques plaisanteries sur sa personne sacrée. Il en prit occasion de faire une visite à la cité. Déguisant ses projets ulté-

(1) *Études historiques*. M. de CHATEAUBRIAND, 1^{re} partie.

rieurs sous le masque de la douceur et de l'indulgence, il entra dans la ville et y fut reçu avec tous les honneurs imaginables. Tout à coup, sur un ordre du tyran, les soldats de son armée se répandent dans tous les quartiers, et massacrent, pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, tout ce qu'ils rencontrent, sans distinction d'âge, de sexe ou de condition. Caracalla s'amusa à contempler ces scènes d'horreur, du haut du temple de Sérapis. Origène était, depuis peu, de retour d'un voyage en Arabie, dont le gouverneur, sur le bruit de sa réputation, l'avait appelé près de lui, pour l'entretenir de science. Il se vit obligé de quitter de nouveau sa patrie, pour se soustraire au sort qu'on réservait à ses malheureux concitoyens. Il passa donc en Palestine et s'arrêta à Césarée, où il commença un cours d'instructions publiques. Les évêques de cette contrée l'invitèrent, quoi qu'il ne fût pas prêtre, à expliquer, en leur présence, les Ecritures dans les assemblées des fidèles. Démétrius, patriarche d'Alexandrie, s'en plaignit. Mais saint Alexandre, évêque de Jérusalem, et Théocliste, de Césarée, lui répondirent en ces termes : « Il est con- » traire à toutes les traditions, dites-vous, que les laïques parlent » devant les évêques et expliquent les Ecritures : cette opinion » nous paraît erronée. En effet, lorsque les évêques rencontrent » des laïques capables d'aider leurs frères, dans l'interprétation » des livres saints, ils les prient de les expliquer au peuple. Ainsi » à Larande, l'évêque Néon a fait parler Evelpis ; à Icône, l'évê- » que Celse a employé Paulin ; à Synnade, l'évêque Atticus s'est » servi de Théodose. » Cette discussion prouve deux choses : 1° Que l'usage de la primitive Eglise avait été de permettre quelquefois à des laïques, d'une science et d'une sainteté éminentes, de prendre la parole dans l'assemblée des fidèles, pour l'explication des livres saints ; 2° Que cet usage, au III^e siècle, commençait à tomber en désuétude. Quoi qu'il en soit, Démétrius ne parut pas goûter les raisons que lui alléguèrent ses collègues dans l'épiscopat ; ou, peut-être, heureux de trouver un prétexte plausible pour rappeler à Alexandrie un homme qui faisait la gloire de son Eglise, il envoya à Origène des diacres qui le déterminèrent à revenir en Egypte.

16. Vers ce temps, par un parallélisme singulier, il s'était trouvé à Ephèse un hérétique, qui, raisonnant d'après les mêmes principes que Praxéas, avec lequel il n'avait jamais eu aucun rapport, était arrivé aux mêmes erreurs, qu'il enseignait en Asie, pendant que Praxéas les répandait dans l'Occident. Noët, originaire de Smyrne, d'une vanité qui allait jusqu'à l'extravagance, se croyait appelé à rendre au dogme catholique l'antique pureté que, selon lui, il avait perdue. Il disait sérieusement que l'autorité de Moïse et d'Aaron lui avait été donnée. En conséquence, il enseigna que Dieu le Père s'était uni à Jésus-Christ homme, était né, avait souffert, et était mort avec lui; d'où il suivait que la même personne divine était appelée tantôt le Père et tantôt le Fils indifféremment. C'est ce qui fit donner à ses partisans le nom de *Patrispassiens*, parce qu'ils croyaient que Dieu le Père avait souffert. Les prêtres de l'église de Smyrne, sous la présidence de l'évêque, firent venir l'hérétique devant eux. Il persista opiniâtrément dans ses fausses doctrines, et fut chassé de l'Eglise avec ses disciples.

17. De même que Praxéas avait rencontré un docteur qui prenait victorieusement en main la défense de la vérité catholique, Noët trouva, dans saint Hippolyte, alors prêtre de l'Eglise romaine, depuis évêque de Porto et martyr de la foi, un vigoureux antagoniste. Saint Hippolyte, de même que saint Alexandre de Jérusalem et Origène, avait été disciple de Clément d'Alexandrie (1). Le goût de l'étude et l'amour de la science, qu'il avait

(1) En 1551, comme on fouillait près de l'église de Saint-Laurent, hors de Rome, sur le chemin de Tivoli, on trouva, dans les ruines d'une ancienne église de Saint-Hippolyte, une statue de marbre représentant un homme assis dans une chaire, aux deux côtés de laquelle étaient gravés en caractères grecs deux cycles, chacun de seize ans, et qui, répétés sept fois, déterminent pour cent douze ans, l'un les quatorzièmes lunes de mars, l'autre les dimanches de Pâques. Dans cette statue, actuellement déposée au Vatican, tous les savants s'accordent à reconnaître saint Hippolyte, que les anciens nous apprennent, en effet, avoir composé un cycle pascal de seize ans. Le saint avertit que son cycle commence à la première année du règne d'Alexandre Sévère, et que, cette année, le terme pascal tomba au 13 avril, un samedi, et que Pâques fut célébré le 21, ce qui désigne l'an 222.

puisés à cette école, ne firent que croître en lui avec l'âge. Un grand nombre d'ouvrages furent le fruit de son érudition et de ses veilles. La plupart ne sont point parvenus jusqu'à nous. Il ne nous reste que des fragments de son livre contre Noët, et quelques extraits recueillis, en 869, par Anastase le Bibliothécaire, d'une réfutation de l'hérétique Béron, qui dogmatisait dans le même temps que Noët et Praxéas, sous le pontificat de saint Zéphirin. Ce nouveau sectaire, engagé d'abord dans les systèmes gnostiques de Valentin, les avait abandonnés pour tomber bientôt dans d'autres erreurs. Confondant les deux natures, unies en Jésus-Christ, mais distinctes l'une de l'autre, il prétendait que le corps du Sauveur opérait les mêmes choses que la divinité, et que, réciproquement, la divinité était assujettie aux mêmes accidents que la chair. Saint Hippolyte combat, avec la plus grande précision, cette fausse doctrine, que, plus tard, devaient renouveler Nestorius, Eutychès et les Monothélytes, aux quatrième, cinquième et sixième siècles. Pour mieux faire ressortir la distinction des deux natures, il se sert d'une comparaison ingénieuse et fort juste. « Lorsque je parle de la langue » et que j'écris de la main, je manifeste au dehors par l'une et » par l'autre une seule et même pensée de mon âme; mais il ne » s'ensuit pas que cette pensée soit le produit naturel de la langue » ou de la main. De même, la très-sainte chair de Jésus-Christ, » devenue l'instrument de l'opération divine, n'est point pour » cela par elle-même créatrice. »

Nous avons encore de saint Hippolyte deux traités intitulés, l'un : *Oratio de consummatione mundi*; l'autre : *De Antichristo et secundo adventu Domini nostri Jesu Christi*. Quand saint Hippolyte se livrait à la composition de ces divers ouvrages, il n'était encore que prêtre. Ce fut seulement vers l'année 251, qu'il fut nommé premier évêque de Porto, près de Rome, par le pape saint Corneille.

18. La foi catholique trouvait ainsi des défenseurs fidèles, qui la consolait de la rigueur des persécutions et des ravages de l'hérésie. A peu près vers la même époque, saint Zéphirin eut la joie de voir revenir au sein de l'Eglise une malheureuse vic-

time de l'erreur. Sous ce pontificat, un chrétien nommé Natalis, après avoir généreusement confessé le nom de Jésus-Christ, devant les tribunaux, s'était laissé séduire par les disciples de *Théodote* le Corroyeur. Il avait même consenti à se faire ordonner évêque de leur secte, sur la promesse d'une pension mensuelle de cent cinquante deniers romains (environ cent vingt francs de notre monnaie). Cependant, dit un auteur contemporain, notre Dieu et Seigneur Jésus-Christ, plein de miséricorde, ne voulant pas laisser périr hors de l'Eglise un confesseur qui avait pris part à ses souffrances, lui fit la grâce de reconnaître son erreur. Un matin, revêtu d'un cilice, couvert de cendre et versant un torrent de larmes, il vint se jeter aux pieds du pape saint Zéphirin. Il confessa sa faute, en présence des fidèles touchés de son humilité et de son repentir; le souverain Pontife le réconcilia avec l'Eglise et l'admit à la communion.

19. Peu de temps après, saint Zéphirin alla recevoir dans le ciel la récompense de ses travaux. Quelques martyrologes lui donnent le titre de martyr (1); d'autres historiens remarquent au contraire qu'il fut le premier Pontife romain qui ne soit pas mort dans les tourments. Sa fin arriva en 217, la même année qui vit périr Caracalla, près de Carrhes en Mésopotamie, sous les coups de Macrin, préfet du prétoire. Le *Liber Pontificalis* attribue à saint Zéphirin plusieurs décrets : 1° Que les diacres et les prêtres seront ordonnés en présence de tous les clercs et du peuple; 2° Que la consécration du précieux sang de Jésus-Christ aurait lieu désormais dans des coupes de verre ou de cristal, et non dans des vases de bois, comme on l'avait pratiqué jusque-là; 3° Que tous les prêtres assisteraient à l'église alors que l'évêque célébrerait les saints mystères. Saint Callixte I^{er}, romain de naissance, lui fut donné pour successeur.

(1) Adon, Usuard, Bède. — Voyez DUCHESNE, *Histoire des Papes*.

CHAPITRE X.

SOMMAIRE.

§ 1. PONTIFICAT DE SAINT CALLIXTE I. (217-222.)

1. Héliogabale, empereur. — 2. Entrevue d'Origène avec Alexandre Sévère. — 3. Travaux d'Origène. — 4. Voyage d'Origène en Grèce. Son ordination. — 5. Jules Africain. — 6. Mort de saint Callixte I. Décrets de ce Pape.

§ 2. PONTIFICAT DE SAINT URBAIN I. (222-231.)

7. Alexandre Sévère empereur. — 8. Eglise de Sainte-Marie au-delà du Tibre. — 9. Excommunication d'Origène. — 10. Persécution à Rome. — 11. Martyre des saints Valérien, Tiburce et Maxime. — 12. Martyre de sainte Cécile. — 13. Martyre de saint Urbain I.

§ 3. PONTIFICAT DE SAINT PONTIEN. (231-235.)

14. Exil du pape saint Pontien. — 15. Mort de Démétrius, patriarche d'Alexandrie. — 16. Sixième persécution générale par Maximin de Thrace. Martyre du pape saint Pontien.

§ 4. PONTIFICAT DE SAINT ANTHÈRE. (Décembre 235-janvier 236.)

17. Confession d'Ambroise, ami d'Origène, et de Protoctète, prêtre de Césarée. — 18. Martyre du pape saint Anthère.

§ 1^{er}. Pontificat de saint Callixte 1^{er}. (217-222.)

1. Macrin, caractère frivole et sans consistance, avait désiré l'empire. Un crime le lui donna, mais il fut bientôt embarrassé de sa fortune. Son génie n'était pas à la hauteur de son ambition. Après quatorze mois de règne, l'armée ôta le trône à l'usurpateur, aussi facilement qu'elle le lui avait prêté. Macrin fut massacré par les soldats de la légion d'Émèse, en Phénicie, qui ramenèrent en triomphe à Rome le jeune Héliogabale, arrière-neveu de Septime Sévère. « Il fallait, dit un écrivain célèbre, que tous les vices passassent sur le trône avant que les hommes consentissent à y placer la religion qui condamnait tous les vices

et toutes les passions (1). La ville de Romulus, de Scipion et de César, vit arriver un jeune syrien, prêtre du soleil, le tour des yeux peint, les joues colorées de vermillon, portant une tiare, un collier, des bracelets, une tunique d'étoffe d'or, une robe de soie à la phénicienne, des sandales ornées de pierres gravées; ce jeune syrien, entouré d'eunuques, de bouffons, de chanteurs et de nains, dansait et marchait à reculons devant une pierre triangulaire, image du Dieu dont il était prêtre. « C'était Héliogabale le nouvel empereur. Il surpassa Néron en cruauté, Caracalla en prodigalités; mais le vice qui gouverna plus particulièrement le monde sous son règne, fut l'impudicité. Il fit du palais impérial un lieu de débauches. Son préfet du prétoire était un bouffon; des cochers, des baladins devenaient sénateurs et consuls. Il avait créé un sénat de femmes, pour y juger les questions de mode.

2. Pendant que ce fou couronné déshonorait le trône, Alexandre Sévère, son cousin, qu'il avait créé César, apprenait, sous la direction de sa mère, Mammæa, le grand art de régner. Mammæa aimait et admirait le christianisme, elle paraît même en avoir fait profession. L'an 218, quatre ans avant l'élévation de son fils à l'empire, ayant eu l'occasion de connaître à Antioche, où elle résidait, la grande réputation d'Origène, elle envoya à Alexandrie une escorte d'honneur pour lui amener ce célèbre docteur. Origène demeura quelque temps près de Mammæa et du futur empereur; il les entretint de la religion chrétienne, de la divinité de son origine, de la sublimité de ses dogmes et de la pureté de sa morale. Le jeune prince prenait plaisir à ses leçons; et si, dans la suite, il ne montra aucun goût pour les dissolutions de son cousin Héliogabale; s'il parut, dans tout le cours de sa vie, plein de justice et d'humanité, les contemporains, comme la postérité, en ont fait honneur à l'influence chrétienne de sa première éducation. Origène quitta Antioche, comblé d'honneurs par ses illustres hôtes; il revint à Alexandrie se livrer à ses études de prédilection.

(1) *Études historiques*, par M. de CHATEAUBRIAND.

3. Il avait récemment converti à la foi catholique un homme riche d'Alexandrie, nommé Ambroise, engagé dans la secte des Valentiniens. Ce nouveau disciple, ravi de l'éloquence et de l'érudition de son maître, stimulait encore l'ardeur naturelle d'Origène pour le travail. Il lui demanda un commentaire général de tous les livres de l'Écriture sainte; le docteur se mit à l'œuvre et composa ses *Εξνήπνια*, un *Traité contre Celse, Défense de la religion chrétienne contre Celse le philosophe*, un de ses plus beaux ouvrages. Ambroise fournissait d'ailleurs à toutes les dépenses qu'occasionnaient ces travaux. Il avait voulu que son maître logeât dans sa maison, pour être plus à portée de l'encourager dans ses études. Il avait mis à sa disposition sept secrétaires (*notarii*), chargés d'écrire sous sa dictée. D'autres écrivains (*librarii*) mettaient au net les premières épreuves des *notarii*. Enfin des copistes reproduisaient les exemplaires des mêmes ouvrages. Des sténographes recueillaient les instructions orales que le savant docteur donnait chaque jour à ses auditeurs. Origène revoyait leurs manuscrits en présence de son ami, pendant les heures de repas, afin de ne pas perdre une seule minute de ce temps si précieux pour le génie. Origène se prêtait aux bienveillantes exigences d'Ambroise, qu'il appelait quelquefois, en riant, son *piqueur*. La multiplicité des travaux, la diversité des occupations, exaltait son imagination au lieu de l'épuiser. Il travaillait nuit et jour avec une ardeur incroyable. Sa constitution, quoique frêle et délicate, résistait néanmoins à des efforts si soutenus. C'est ainsi qu'il parvint à composer près de six mille ouvrages, en faisant entrer dans ce nombre ses homélies et ses lettres. C'est cette application infatigable qui le fit surnommer par ses contemporains *χαλκέντερος* (*aux entrailles de bronze*), ou *Adamantinus* (constitution de diamant).

4. Cependant les Eglises de la Grèce étaient désolées par les ravages que faisaient dans leur sein les hérésies des Valentiniens, des Montanistes et de Noët. Elles appelèrent Origène, ce prodige d'éloquence, en qui revivait la science des saints Pères, pour combattre les nouveaux sectaires. Il s'arracha donc à sa studieuse retraite, à ses laborieux exercices, pour se rendre à

l'invitation de la charité. Ambroise ne voulut pas se séparer de son illustre ami, et l'accompagna dans son voyage. Origène prit la route de terre, et, remontant la Palestine, vint saluer saint Alexandre, évêque de Jérusalem, et Théoctiste de Césarée, ses anciens hôtes. Démétrius, patriarche d'Alexandrie, lui avait remis, à son départ, des lettres de communion, dans lesquelles il faisait l'éloge du savoir et des vertus de son catéchiste. Les évêques de Palestine, dans leur admiration pour ce grand homme, voulurent l'attacher d'une manière plus particulière encore à l'Eglise, que, simple laïque, il servait avec tant de gloire. Ils lui imposèrent donc les mains et l'ordonnèrent prêtre. Il avait alors quarante ans. Origène continua sa route : il vit à Nicopolis (l'ancien Emmaüs) le savant Jules Africain; réduisit, à Ephèse, les hérétiques à un honteux silence; ouvrit, dans chaque ville, des conférences avec les sectaires, qu'il confondait par la clarté de ses arguments, et auxquels il ne laissait d'autres ressources que d'altérer le compte-rendu des controverses qui était rendu public, et de prêter au docteur catholique, dans ces relations falsifiées à dessein, des opinions ou des raisonnements qu'il n'avait pas émis, genre de calomnie dont ils ne se firent pas faute.

Cependant Démétrius ayant appris, à Alexandrie, l'ordination d'Origène, écrivit aux évêques de Palestine pour se plaindre de cet acte irrégulier. Que ce fût la jalousie, comme l'indiquent Eusèbe et saint Jérôme, ou simplement le zèle pour la discipline ecclésiastique qui ait fait agir Démétrius dans cette circonstance, il est probable qu'on sera toujours réduit, sur cette question, à de simples conjectures. Quoi qu'il en soit, le patriarche d'Alexandrie fit entendre d'amères récriminations. Il apprit dans ses lettres circulaires aux évêques d'Asie, qu'Origène, par une action jusque-là demeurée secrète, avait enfreint les lois de l'Eglise, et s'était frappé lui-même d'irrégularité. Alexandre répondit qu'il n'avait conféré le sacerdoce à Origène que sur des lettres de recommandation délivrées par Démétrius lui-même; qu'il ignorait les faits articulés dans les lettres subséquentes du patriarche. On réussit, après des négociations assez longues, à calmer ce diffé-

rend, et Origène revint à Alexandrie. Mais la paix dont il jouit ne fut pas de longue durée.

5. Jules Africain, qu'Origène rencontrait en Palestine, était un des plus savants prêtres de cette époque. Il était d'Emmaüs, dont Vespasien, au lieu d'une simple bourgade, avait fait une ville, sous le nom de Nicopolis. Elle avait été récemment brûlée par Quintilius Varus, gouverneur de Syrie. Jules Africain, député par ses compatriotes vers l'empereur Héliogabale, en avait obtenu le rétablissement. Les travaux de chronologie de Jules Africain l'ont rendu célèbre. Pour montrer l'antiquité de la religion et la nouveauté des histoires païennes, il écrivit en grec, sa langue maternelle, une histoire universelle, depuis la création du monde jusqu'à la quatrième année du règne d'Héliogabale, l'an 221 de Jésus-Christ. Cet important ouvrage, qui existait encore au temps de Photius, est maintenant perdu. Il écrivit encore un livre qu'il nomma *Cestes* (1) ou *Ceinture brodée*, à l'imitation des *Stromates* ou *Tapisseries*, de Clément d'Alexandrie. L'histoire naturelle, l'agriculture, la géographie, l'histoire, la géométrie, la médecine avaient fourni des matériaux à cet ouvrage qui nous est parvenu. Une *Épître à Aristide*, dans laquelle Jules Africain cherche à accorder les deux généalogies de Jésus-Christ, selon saint Matthieu et selon saint Luc, a aussi échappé au naufrage. « C'est, dit l'auteur, une tradition commune en » Palestine, que Jacob et Hély étaient frères utérins. Hély étant » mort sans enfants, Jacob épousa sa veuve et fut père de saint » Joseph selon la nature, tandis qu'Hély l'était selon la loi. » L'entrevue d'Origène et de Jules Africain donna naissance à une controverse bibliographique entre ces deux savants. Origène avait employé, devant Jules Africain, une citation tirée de l'histoire de Suzanne. L'Africain prétendit qu'elle était apocryphe. Dans une lettre qu'il écrivait à Origène, à ce sujet, et que nous avons encore, il défend sa thèse en l'appuyant sur cette raison principale que l'histoire de Suzanne ne se trouve point dans les exemplaires

(1) *Histoire de la littérature grecque profane*, t. v. p. 269. — Paris, librairie Gide, 1832.

des Juifs. Origène lui répondit, de Nicomédie, que la tradition catholique, unanime jusque-là, était une garantie suffisante d'authenticité. Il ajoutait qu'il n'était pas sans danger de remuer les bornes posées par nos pères; que d'ailleurs, dans la question présente, la tradition des docteurs juifs elle-même était conforme à l'opinion de l'Eglise. Le docteur Alexandrin engagea, dans le même temps, saint Hippolyte à écrire un commentaire sur l'histoire de Suzanne. C'est là tout ce que nous connaissons des travaux et de l'histoire de Jules Africain.

6. Saint Callixte I^{er} ne vit pas les dernières persécutions d'Origène dont nous avons parlé. Quoique la multitude des chrétiens ne fût plus recherchée et que les édits de Septime Sévère fussent tombés en désuétude, les empereurs n'épargnaient rien pour frapper, dans la personne des papes, des évêques et des prêtres, une religion qu'ils espéraient toujours anéantir (1). C'est ainsi que le saint prêtre Calépode, à Rome, dans les dernières années du pontificat de saint Callixte, eut la tête tranchée. Son corps, traîné ignominieusement dans les rues de la ville et jeté dans le Tibre, fut enseveli, avec les plus grands honneurs, par les soins du saint pape. Un pareil sort l'attendait lui-même; quelque temps après, il fut mis en prison, où on le laissa souffrir toutes les horreurs de la faim. Ses bourreaux ne lui accordaient un peu de nourriture que pour lui laisser la force de supporter le supplice des verges, auquel ils le soumettaient chaque jour. Le saint vieillard fut enfin précipité par la fenêtre de sa prison, au fond d'un puits où il trouva la mort (14 octobre 222). Cette même année vit aussi la fin du règne d'Héliogabale. Il avait préparé pour se tuer, à tout événement, des cordons de soie, un poignard d'or, des poisons renfermés dans des vases de cristal et de porphyre, une cour intérieure, pavée de pierres précieuses, sur lesquelles il comptait se précipiter du haut d'une tour. Ces ressources lui

(1) Telles étaient, en effet, selon saint Cyprien, peu d'années après, les dispositions de l'empereur Dèce. « Cum tyrannus infestus sacerdotibus Dei fanda et nefanda comminaretur, cum multa patientius et tolerabilius audiret levare adversus se æmulum principem quàm constitui Romæ Dei sacerdotem. » (S. CYPRI. *Epistola ad Antonianum.*)

manquèrent ; il avait vécu dans des lieux infâmes, il fut tué dans un égout, et son corps fut jeté par la populace dans le Tibre, où il avait fait précipiter le saint prêtre Calépode. Le *Liber pontificalis* attribue à saint Callixte un décret qui, suivant la tradition apostolique, régla l'institution du jeûne des Quatre-Temps. — *Hic constituit jejunium die Sabbati, ter in anno fieri frumenti, vini et olei, secundum prophetam.* — Baronius pense qu'il faut lire en cet endroit : *quater*, parce que la prophétie de Zacharie, à laquelle il est fait allusion (1), dit positivement que le jeûne d'action de grâces pour les bienfaits de la Providence, doit se célébrer quatre fois l'an. Saint Callixte I^{er} donna son nom au célèbre cimetière de la voie Appienne, dans lequel furent déposés les restes glorieux de quarante-six papes et d'un nombre considérable de martyrs (2). Parmi les évêques, ordonnés par ce Pontife, on remarque saint Hippolyte, de Porto, dont nous avons déjà parlé. Saint Urbain I^{er}, romain d'origine, fut élu pour succéder à saint Callixte.

§ 2. Pontificat de saint Urbain I^{er}. (222-231.) (3)

7 La mort d'Héliogabale laissait le trône au fils de Mammæa, au jeune disciple d'Origène. Alexandre Sévère avait conçu, pour le christianisme et pour son divin fondateur, un respect qui ne l'abandonna jamais. Le *Larair*e de son palais ne renfermait pas seulement les statues des dieux et celles des empereurs qui avaient le mieux mérité du genre humain ; Alexandre y avait encore placé la statue de Jésus-Christ même, à laquelle il rendait les honneurs divins. Son admiration pour le Fils de Marie alla jusqu'à faire présenter au sénat la proposition d'admettre au rang

(1) Hæc dicit Dominus exercituum : Jejunium quarti et jejunium quinti, et jejunium septimi et jejunium decimi erit domui Juda in gaudium et lætitiã, et in solemnitates præclaras : veritatem tantum et pacem diligite.

(Zachar., cap. VIII, 19.)

(2) On porte ce nombre jusqu'à cent soixante-quatorze mille.

(3) Voyez, pour cette période de l'histoire ecclésiastique, l'*Histoire de sainte Cécile*, par le R. P. dom P. GUÉRANGER.

des dieux de l'empire le fondateur d'une religion dont la morale était si pure. Le sénat voulut consulter les oracles sur cette volonté impériale; et, au rapport de Lampridius, auteur contemporain, leur réponse fut que, si on célébrait cette nouvelle apothéose, les temples seraient bientôt abandonnés, et tous les hommes se feraient chrétiens. Cette maxime : *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fît à vous-même*, était sans cesse dans la bouche d'Alexandre, et il confessait volontiers qu'il l'avait empruntée à la morale des chrétiens. Il la fit graver dans son palais et sur les édifices publics. Par son ordre, un héraut la proclamait publiquement, dans la punition des criminels. Un fait rapporté par Lampridius, et qui jette une grande lumière sur la situation de l'Eglise dans Rome, servira à faire connaître l'impartialité d'Alexandre, dans les causes qui pouvaient intéresser les chrétiens.

8. Dans la région au-delà du Tibre, au pied du mont Janicule, était située la fameuse *Taberna meritoria*, au sol de laquelle on disait, qu'en l'an de Rome 718, une fontaine d'huile avait jailli et coulé tout un jour comme un fleuve mystérieux (1). Sous le pontificat de saint Callixte I^{er}, ce lieu célèbre était passé en la possession des chrétiens. Le Pontife l'érigea en église, et le dédia à la Mère du Sauveur. Le nouveau sanctuaire porta le nom de Sainte-Marie au-delà du Tibre. Cependant les *popinarii* portèrent leurs plaintes à Alexandre, de ce qu'un local, jusqu'alors ouvert au public, à leur profit, leur avait été enlevé pour être consacré au culte d'une religion qui n'était pas reconnue par les lois de l'empire. La bienveillance du prince envers les chrétiens parut avec éclat, dans l'arrêt qu'il porta sur cette réclamation : « J'aime mieux, dit-il, que Dieu soit honoré dans ce lieu, d'une manière quelconque, que de le livrer de nouveau à des vendeurs de vin. »

9. Cependant l'Orient, préoccupé de la gloire et de la réputation d'Origène, se passionnait dans la discussion qui venait de

(1) Ce fait est rapporté dans la Chronique d'Eusèbe, dans celles de saint Prosper, d'Idacius, d'Orose. Dion Cassius le mentionne dans son *Histoire de Rome*, lib. XLIII, p. 383; édit. de 1606.

s'élever à Alexandrie au sujet de ce grand homme. Un concile des évêques de la province, présidé par le patriarche Démétrius, avait d'abord examiné l'affaire de son ordination. Il avait été décidé qu'Origène ne serait pas déposé du sacerdoce, mais qu'il s'éloignerait d'Alexandrie, et n'aurait plus la faculté d'y continuer ses leçons. Le célèbre catéchiste n'avait pas attendu le résultat des opérations de l'assemblée, il s'était d'avance retiré en Palestine, laissant la direction des catéchumènes à Héraclas, son disciple. L'affaire ne devait pas en rester là. Dans le nombre prodigieux d'ouvrages sortis de la plume du docteur Alexandrin, on crut remarquer de nombreuses erreurs. Étaient-elles le fait des hérétiques qui les y avaient interpolées à son insu, étaient-elles de simples hypothèses que sa riche imagination avait pris plaisir à créer sur des points non encore définis; étaient-elles enfin le fruit de la faiblesse humaine à laquelle les plus beaux génies doivent payer leur tribut, aussitôt qu'ils s'écartent des règles tracées par l'Eglise? Quoi qu'il en soit, examinées dans un second concile rassemblé de nouveau à Alexandrie par les soins et sous la présidence de Démétrius, elles furent jugées assez graves pour amener la déposition et même l'excommunication d'Origène. Saint Jérôme, en embrassant avec chaleur la défense du savant Alexandrin, nous apprend que Rome et les évêques de l'Eglise universelle adhérèrent aux actes du concile d'Alexandrie. La Palestine, l'Arabie et la Phénicie seules se refusèrent à croire à la culpabilité d'Origène. Il est de fait que cet illustre docteur, en apprenant sa condamnation, écrivit aux Églises d'Egypte une lettre, dans laquelle il s'exprime, d'une manière orthodoxe, sur tous les points contestés, et demande qu'on ne le rende pas responsable des interpolations faites à ses écrits. Ces témoignages spontanés d'attachement à la vérité catholique suffirent aux amis d'Origène pour soutenir son innocence. Néanmoins voici quelques-unes des doctrines erronées qu'on lui attribuait. Elles sont pour la plupart extraites de son livre *Périarchon* ou *des Principes*. Il y disait : 1^o Que la matière a été créée de toute éternité; qu'après ce monde il y en aura plusieurs autres, de même qu'avant lui beaucoup d'autres ont existé, Dieu n'étant jamais oisif

et ne pouvant se passer de monde; 2° Que tous les esprits ont été créés avant le monde, dans une égalité parfaite et avec un corps subtil, qui en est inséparable; qu'étant tombés dans diverses fautes, ils furent relégués dans la nature angélique, dans le corps humain, et même dans le soleil et les astres, suivant leur degré de culpabilité; que l'âme, qui resta intimement unie par la charité à son Créateur, mérita, par sa persévérance, de s'unir d'un lien indissoluble à la personne du Christ. 3° Que, délivrées de leur esclavage, les âmes vont au ciel recevoir le prix de leurs mérites, ou dans l'enfer, subir la peine de leurs péchés; mais que ni la récompense ni la punition ne sont éternelles, parce que les damnés et les bienheureux, conservant leur libre arbitre, ceux-ci peuvent être expulsés du ciel pour une nouvelle faute, et ceux-là, par leur repentir, participer aux bienfaits de la rédemption universelle, dont la bonté divine n'exclut même pas le démon; 4° Que le feu de l'enfer n'est autre chose que le remords de la conscience. — On a encore reproché à Origène de favoriser le Pélagianisme, de supposer l'homme capable de s'élever à une perfection qui l'affranchisse de tout péché et même de toute tentation; de ne pas avoir une croyance ferme sur la transmission du péché originel, et de traiter d'irrémissibles les péchés commis après la réception de l'Esprit Saint. — S'il est permis de penser qu'Origène fut étranger lui-même à ces erreurs, on ne peut toutefois nier que les hérétiques ne les aient données comme de lui. C'est le malheur des grands hommes que leur autorité serve souvent à accréditer des opinions qui ne furent pas les leurs, mais dont on croit découvrir le germe dans leurs écrits. Tout l'Orient fut troublé par des novateurs, qui se couvraient du nom d'Origène, pour nier la divinité de Jésus-Christ, l'éternité des peines, soutenir la préexistence des âmes et la réalité d'une vie antérieure, dans laquelle elles avaient été capables de mérite ou de démérite. Nous verrons plus tard, l'an 553, l'Origénisme condamné par le second concile de Constantinople, cinquième œcuménique.

10. Malgré la bienveillance d'Alexandre pour le christianisme, et les trente années de paix qui avaient suivi la cinquième persécution générale, sous Septime Sévère, la législation romaine

n'avait pas été changée dans ses dispositions hostiles contre les disciples de Jésus-Christ. Les légistes du palais impérial, Domitius, Ulpien et Julius Paulus, dont le nom est aussi imposant dans les origines de la jurisprudence qu'il est demeuré odieux dans les annales du christianisme, avaient pris plaisir à rassembler dans leurs recueils les ordonnances qui dévouaient les fidèles à la mort. La superstition romaine et la haine du peuple contre les chrétiens veillaient ensemble au maintien de ces édits sanguinaires, et la tolérance du prince, qui pouvait bien en suspendre provisoirement l'exécution, n'allait pas jusqu'à les effacer du code de l'empire. Il suffisait donc d'un caprice de la populace, ou du mauvais vouloir de quelque magistrat subalterne, pour renouveler contre l'Eglise les anciennes persécutions. C'est ainsi que les vierges Martine et Tatiana avaient donné leur vie pour Jésus-Christ. Le pape saint Urbain I^{er}, deux fois cité au prétoire, avait confessé généreusement sa foi. Il ne lui avait plus été possible de séjourner dans l'intérieur de la ville; sa retraite ordinaire était dans les catacombes de la voie Appienne, au cimetière que son prédécesseur, saint Callixte, avait fait récemment accroître. Au printemps de l'an 230, l'empereur Alexandre Sévère s'éloigna de Rome pour aller diriger une expédition contre les Perses. Il y laissait, en qualité de préfet, Turcius Almachius, personnage connu pour la haine qu'il portait aux chrétiens. L'occasion de se livrer à ses violences contre eux lui parut favorable; et il les exerça d'abord sur cette partie de la nombreuse chrétienté de Rome, qui appartenait à la classe du peuple. Non content de déchirer, par toutes sortes de tortures, les membres des fidèles, Almachius voulait que leurs corps demeurassent sans sépulture. Ce n'était qu'au poids de l'or que des chrétiens dévoués achetaient aux bourreaux les précieuses dépouilles des martyrs. On réunissait avec amour les membres séparés par le glaive, on recueillait le sang avec des éponges que l'on pressait ensuite dans des fioles ou des ampoules, on recherchait jusqu'aux instruments du supplice, afin de conserver à la postérité chrétienne le témoignage complet de la victoire.

11. D'illustres victimes étaient réservées aux fureurs d'Alma-

chius et à la palme du martyre. Cécile, vierge romaine, issue de l'antique et noble race des Cæcilius, au milieu d'une famille païenne, avait reçu la foi dès sa première enfance, et voué à Dieu sa virginité. Ses parents l'avaient mariée, contre son gré, à un jeune homme, païen lui-même, nommé Valérien. Les mariages entre chrétiens et païens avaient encore lieu à cette époque, et s'ils amenaient quelquefois des situations difficiles, souvent aussi ils étaient l'instrument dont Dieu se servait pour gagner à la vraie foi la partie infidèle. L'Eglise cependant, fondée sur la doctrine de l'Apôtre, les improuvait avec énergie; et la nécessité pouvait seule excuser les fidèles qui les contractaient. Quoi qu'il en soit, Cécile dit à Valérien : « Je suis sous la tutelle d'un ange » que Dieu a établi protecteur de ma virginité. Gardez-vous » donc de rien faire qui puisse exciter contre vous la colère du » Seigneur (1). » Etonné de ce langage, le jeune païen respecta son épouse, et dit qu'il croirait en Jésus-Christ, s'il voyait l'ange qui gardait Cécile. La pieuse vierge en prit occasion de l'instruire des vérités de l'Évangile, et bientôt Valérien déclara qu'il était prêt à recevoir le baptême. Il alla donc dans les catacombes de la Voie Appienne, se jeter aux pieds du pape saint Urbain, qui lui conféra le sacrement de la régénération. Tiburce, son frère, eut, peu de temps après, le même bonheur. Ces deux néophytes se distinguèrent, entre tous les chrétiens de Rome, par leur empressement à rechercher les corps des martyrs, immolés par les ordres d'Almachius. Ils ne tardèrent pas à être dénoncés à ce magistrat, qui les fit comparaître devant son tribunal. Ils confessèrent courageusement leur foi, et refusèrent d'offrir des libations aux dieux. — « Quel est le Dieu auquel vous rendez vos » hommages ? leur demanda Almachius. — Y en a-t-il un autre, » répondaient les martyrs, pour que vous nous fassiez une pareille question, à propos de Dieu ? En est-il donc plus d'un ? » — Mais, du moins, dites-moi le nom de ce Dieu unique dont » vous me parlez. — Le nom de Dieu, vous ne sauriez, ni vous » ni aucun mortel, le découvrir. Il est incommunicable. —

(1) 2 *Corinth.*, chap. vi, 11.

» Ainsi Jupiter, ce n'est pas le nom d'un Dieu? — Vous vous
» trompez, dit Valérien, Jupiter, c'est le nom d'un corrupteur,
» d'un libertin. Vos propres auteurs nous le représentent comme
» un homicide, un homme rempli de tous les vices, et vous osez
» l'appeler un Dieu! Je m'étonne de cette confiance, car le nom
» de Dieu ne saurait convenir qu'à l'être qui n'a rien de com-
» mun avec le péché, et qui possède toutes les vertus. — Ainsi,
» reprit Almachius, l'univers entier est dans l'erreur; votre frère
» et vous êtes les seuls qui connaissiez le vrai Dieu. — Ne vous
» faites pas illusion, Almachius, répondit Valérien, les chré-
» tiens, ceux qui ont embrassé cette doctrine sainte, ne peuvent
» déjà plus se compter dans l'empire. C'est vous qui formez
» la minorité; vous êtes ces planches qui flottent sur la mer après
» un naufrage, et qui n'ont plus d'autre destination que d'être
» mises au feu.» La généreuse audace de Valérien eut sur-le-
» champ sa récompense. Almachius le fit battre de verges. Pen-
» dant ce supplice, le jeune patricien s'adressait à la multitude :
» Citoyens de Rome, s'écriait-il, que le spectacle de ces tour-
» ments ne vous empêche pas de confesser la vérité. Soyez fermes
» dans votre foi; croyez au Seigneur qui seul est saint. Détruisez
» les dieux de bois et de pierre, auxquels Almachius brûle son
» encens; réduisez-les en poudre, et sachez que ceux qui les
» adorent seront punis par les supplices éternels.» Enfin Alma-
» chius condamna les deux frères à avoir la tête tranchée, et les
» remit à Maxime, son greffier, qui devait faire exécuter la sen-
» tence, le lendemain, à quatre milles de Rome. Pendant la nuit,
» les saints confesseurs, réunis à Cécile, qui était venue les visiter,
» convertirent Maxime, sa famille et les soldats mêmes qui gar-
» daient leur prison; et l'heure du supplice étant arrivée, ils ter-
» minèrent ensemble leur glorieux martyre. Almachius, informé
» de la conversion de Maxime, le fit assommer avec des fouets
» armés de balles de plomb; ce qui était le supplice des personnes
» d'un rang inférieur. Sainte Cécile fit déposer le corps des trois
» martyrs dans le cimetière de Callixte; et prévoyant que la per-
» sécution allait bientôt l'atteindre elle-même, elle prévint la con-
» fiscation de ses biens en les distribuant aux pauvres, employa

les derniers instants qui lui restaient à vivre, à la conversion d'une multitude de païens, que ses exemples et sa parole amenaient à la foi. Le pape saint Urbain eut la joie de recevoir dans ses bras ces nouveaux enfants de l'Eglise.

12. Cependant Almachius donna l'ordre de faire comparaître Cécile devant lui. La vierge répondit avec une sainte audace aux questions du préfet. — « D'où vient cette assurance devant moi ? » lui dit Almachius. — D'une conscience pure et d'une foi simple. — Ignorez-tu donc quel est mon pouvoir ? — Et vous, ignorez-vous quel est mon époux et mon défenseur ? — Quel est-il ? — Le Seigneur Jésus-Christ. — Ne sais-tu pas que nos maîtres, les invincibles empereurs, ont ordonné que ceux qui ne voudront pas nier qu'ils sont chrétiens soient punis, et que ceux qui consentiront à le nier soient acquittés ? — Vos empereurs sont dans l'erreur. La loi dont vous vous appuyez prouve une seule chose, c'est que vous êtes cruels, et que nous sommes innocents. En effet, si le nom de chrétien était un crime, ce serait à nous de le nier, et à vous de nous obliger par les tourments à le confesser. — Malheureuse, ne sais-tu pas que le pouvoir de vie et de mort est déposé entre mes mains par les invincibles empereurs ? — Comment pouvez-vous dire que les princes vous ont conféré le droit de vie ou de mort ? Vous savez bien cependant que vous n'avez que le seul pouvoir de mort. Vous pouvez ôter la vie à ceux qui en jouissent, mais vous ne sauriez la rendre à ceux qui sont morts. Dites donc que les empereurs ont fait de vous un ministre de mort ; mais rien de plus. — Laisse là cette audace et sacrifie aux dieux. — Vous appelez dieux ces pierres muettes ! Elles sont incapables de se défendre des flammes, ou de vous en retirer vous-mêmes. Le Christ seul peut sauver de la mort, et délivrer du feu l'homme coupable. » Ce furent les dernières paroles de Cécile devant le juge. Almachius donna l'ordre de la reconduire dans sa maison et de l'enfermer dans la salle des bains de son palais, que les Romains appelaient le *caldarium*. On alluma un feu violent et continu, et la vierge, laissée sans air sous la voûte ardente, devait trouver la mort, sans qu'il fût besoin d'un bourreau pour

l'immoler. Mais la sainte demeura trois jours dans cette atmosphère embrâsée, sans perdre la vie. Almachius envoya un licteur dans le lieu même pour lui trancher la tête. Le soldat la frappa de trois coups de hache sans pouvoir l'achever; il se retira (la loi lui défendait de continuer), laissant la vierge baignée dans son sang. Cécile vécut encore trois jours, et rendit enfin à Dieu son âme glorieuse, le 22 novembre 230.

13. Quelque temps après, le pape saint Urbain était amené devant Almachius. — « Est-ce là, dit-il, cet Urbain, ce séducteur, dont les chrétiens ont fait leur pape? — Oui, répondit le vénérable vieillard, c'est moi qui séduis les hommes, pour leur faire abandonner la voie de l'iniquité, et les conduire dans la voie de la justice. » Saint Urbain fut jeté en prison avec deux prêtres qu'on avait arrêtés en même temps que lui. Un second interrogatoire n'eut pas une issue plus favorable aux vues d'Almachius. Les deux prêtres ayant confessé généreusement leur foi, furent battus avec des fouets armés de plomb. Pendant qu'on les frappait, ils répétaient ces paroles : « Seigneur, nous vous rendons grâces. — Je comprends, disait Almachius au saint Pontife, tu es vieux; voilà pourquoi tu regardes la mort comme un repos, tu es jaloux de ces jeunes gens; tu les encourages à sacrifier leur vie, parce que la tienne va t'échapper. » Un des prêtres, indigné de ce vil outrage, interrompit le préfet. « Vos paroles sont un évident mensonge, lui dit-il; notre père, dès sa jeunesse, a toujours regardé Jésus-Christ comme sa vie, et la mort comme un gain. Plus d'une fois il a confessé le Christ, et exposé sa vie pour les brebis qu'il lui a confiées. » Reconduit en prison, Urbain convertit à la foi chrétienne le geôlier Anolinus, qui ne tarda pas à payer de sa vie l'honneur de s'être enrôlé dans la milice du Seigneur. Enfin, d'après l'ordre d'Almachius, les confesseurs furent conduits sur la voie Nomentane, où ils devaient être décapités. Sur la route, Urbain exhortait ainsi ses compagnons : « C'est le Seigneur qui nous appelle, lui qui a dit : Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés; et je vous soulagerai. Jusqu'ici nous n'avons vu le Seigneur que dans un miroir et comme en énigme; voici le moment où

» nous allons le voir face à face. » Enfin les bourreaux leur tranchèrent la tête, et les corps des saints martyrs furent transportés par les chrétiens au cimetière de Prétextat (25 mai 231).

Saint Urbain I^{er} pourvut à la dignité du service dans les églises de Rome. Il renouvela en argent les vases de l'autel, et fit faire, entre autres, vingt-cinq patènes de ce métal, pour les divers titres de la ville. Ces patènes étaient d'une grande dimension, car elles étaient destinées à recevoir les pains que chaque fidèle qui devait communier apportait à l'offrande. Le *Liber Pontificalis* ne fait aucune mention des décrets attribués, dans la suite, à saint Urbain I^{er} sur la foi douteuse de Mercator. Pontien, romain de naissance, fut élevé sur le siège de saint Pierre, au mois de juin suivant.

§ 3. Pontificat de saint Pontien. (231-235.)

14. Le retour d'Alexandre Sévère rendit pendant quelque temps la tranquillité à l'Eglise de Rome; du moins on ne voit pas que les violences d'Almachius se soient prolongées après cette époque. On ignore l'impression que ressentit l'empereur, quand il eut connaissance des actes du préfet. Il est à croire que ce prince, ennemi de la cruauté, blâma les excès d'Almachius; mais on ne voit point qu'il ait exprimé autrement le déplaisir que lui eût causé le meurtre juridique de tant de chrétiens. Quoi qu'il en soit, le système suivi sous le règne d'Alexandre, à l'égard des souverains Pontifes, ne tarda pas d'être appliqué à Pontien. Ce saint pape eut à souffrir la persécution pour la liberté de son ministère; il ne fut cependant pas mis à mort, mais un ordre émané de la cour impériale l'exila avec le saint prêtre Hippolyte, différent de l'évêque de Porto, dans l'île Buccina, l'une des plus sauvages de la côte méridionale de Sardaigne. Séparé de son siège, Pontien abdiqua.

15. Cependant l'affaire de l'excommunication d'Origène n'était point terminée. Ce docteur se plaignait toujours que les évêques réunis en concile par Démétrius, patriarche d'Alexandrie, avaient jugé sa doctrine d'après les livres interpolés que les hérétiques

répandaient sous son nom. La Palestine continuait à lui offrir l'hospitalité que lui refusait l'Égypte, sa patrie. Son séjour habituel était Césarée. Théoctiste, saint Alexandre de Jérusalem lui avaient confié la charge d'interpréter les Ecritures, et trouvaient tant d'utilité et de plaisir à ses doctes entretiens, qu'ils ne s'en séparaient presque jamais. Firmilien, évêque de Césarée en Cappadoce, partageait leur admiration pour ce grand homme. Tantôt il le mandait près de lui, pour l'utilité des églises dont il avait la direction; tantôt il venait le trouver en Judée, pour conférer des choses divines. Cependant Demétrius mourut l'an 231, après avoir occupé le siège d'Alexandrie pendant quarante-trois ans. L'affection qu'il montra pour Origène pendant la première période de son épiscopat, la sévérité qu'il déploya contre lui dans la suite, la cause du docteur Alexandrin soutenue par de saints évêques contemporains, embrassée avec chaleur par saint Jérôme, présentent un problème qui n'a pas encore été résolu, et qui a laissé la postérité dans le doute sur les véritables sentiments d'Origène. Quoi qu'il en soit, la mort du patriarche et l'élection d'Héraclas, disciple et ami d'Origène, qui fut élevé sur le siège d'Alexandrie, mirent fin à la lutte engagée. La chaire du catéchiste, laissée vacante par la promotion d'Héraclas à l'épiscopat, fut confiée à un autre disciple d'Origène, saint Denys d'Alexandrie, qui devait aussi s'asseoir sur le siège patriarcal.

16. Alexandre avait entrepris une expédition contre les Germains. Les légions, mécontentes de la sévérité avec laquelle il travaillait au rétablissement de la discipline militaire, et soulevées par Maximin de Thrace, l'assassinèrent près de Mayence, dans la vingt-huitième année de sa vie (235). Maximin se hâta de recueillir le fruit du crime. Le nouvel empereur, ancien pâtre dans les montagnes de la Thrace, était un géant, haut de huit pieds et demi, grossier et sans lettres, parlant à peine la langue latine, méprisant les hommes, d'un caractère hautain, dur et féroce. Son premier soin fut de publier des édits de mort contre les chrétiens, qu'il détestait par la seule raison peut-être qu'Alexandre Sévère les avait aimés. Ce fut la sixième persécution

générale qui éclata contre l'Eglise. Les décrets de Maximin étaient spécialement dirigés contre ceux qui enseignaient dans les églises et qui les gouvernaient. L'impossibilité matérielle de les étendre à toute la multitude des fidèles, sans dépeupler l'empire, non moins que l'espérance de réussir à éteindre la religion dans le sang de ses chefs et de ses pasteurs, avait commandé cette réserve. L'ordre fut immédiatement expédié de mettre à mort, dans l'île même où Alexandre l'avait exilé, le saint pape Pontien (novembre 235). Son corps fut depuis transporté à Rome, et déposé, sous le pontificat de saint Fabien, dans le cimetière de Callixte. Onze jours après, saint Anthère, grec d'origine, lui fut donné pour successeur (3 décembre 235).

§ 4. **Pontificat de saint Anthère.** (décembre 235-janvier 236.)

17. La réputation d'Origène, en Orient, le désignait aux vengeances des persécuteurs comme le plus infatigable des docteurs de l'Eglise. Aussi fut-il recherché avec un soin particulier. Mais, retiré en Cappadoce près de l'évêque Firmilien, son ami, il resta caché pendant deux ans chez une femme riche et pieuse, nommée Julienne. Ambroise, son ami, alors diacre, et Protoctète, prêtre de Césarée en Palestine, furent saisis et amenés en Germanie, où se trouvait Maximin. Origène écrivit à son ami une exhortation au martyre. Les deux confesseurs rendirent, en présence du tyran, un solennel hommage à la foi chrétienne; néanmoins ils ne furent pas mis à mort, et la fin du règne de Maximin, qui arriva bientôt (fin de l'année 236), les rendit à la liberté. On place dans ce temps le martyre de sainte Ursule et de ses compagnes, à Cologne (1). Tels sont, avec le pape saint Anthère, les seules victimes connues de la sixième persécution de Maximin.

18. Saint Anthère signala un pontificat d'un mois seulement de durée, par le soin qu'il prit de rassembler les actes des mar-

(1) La tradition vulgaire des onze mille vierges repose évidemment sur une fausse manière de lire les expressions : *Ursula et XIM. artyres*. Quelques auteurs prétendent que le nom de *Undecimilla*, compagne de sainte Ursule, a donné lieu à cette erreur.

tyrs, recueillis par les notaires établis, à cet effet, depuis le pape saint Clément I^{er} : glorieuses archives, qui devaient apprendre aux chrétiens des siècles à venir le prix d'une victoire achetée par tant de sang. Anthère fut dénoncé au préfet Maxime comme affectant d'honorer la mémoire des ennemis de l'empire et des dieux. Il eut la tête tranchée le 3 janvier 236.

CHAPITRE XI.

SOMMAIRE.

1. Election du pape saint Fabien (236-250). — 2. Saint Grégoire de Néocésarée. Plan d'éducation chrétienne d'Origène. — 3. Election de saint Grégoire le Thaumaturge à l'évêché de Néocésarée. — 4. Miracles de saint Grégoire le Thaumaturge. — 5. Election de saint Alexandre le Charbonnier à l'évêché de Comane. — 6. Relâchement dans les mœurs des fidèles. — 7. L'empereur Philippe arrêté par l'évêque saint Babylas à la porte de l'église d'Antioche. — 8. Hérésie de Bérylle, évêque de Bosra (242). Hérésie touchant la résurrection. — 9. Elcésaites. — 10. Conversion de saint Cyprien. — 11. Traité de la vanité des idoles. Le livre des témoignages de saint Cyprien. — 12. Promotion de saint Cyprien à l'évêché de Carthage. — 13. Massacre des chrétiens à Alexandrie. — 14. Septième persécution générale sous l'empereur Dèce. Mort du pape saint Fabien. Travaux de son pontificat.

Pontificat de saint Fabien. (236-250.)

1. L'usurpation de Maximin avait été le signal de la plus complète anarchie dans l'empire. Les légions se créaient à leur gré de nouveaux Césars, qui paraissaient un instant sur le trône et tombaient sous le poignard d'un rival, abandonnés de leurs soldats presque aussitôt qu'élus. De l'an 235 (mort de Maximin) à l'an 244, les deux Gordien, père et fils, Pupprien et Balbin, Gordien III, prennent tour à tour la pourpre qui leur sert bientôt de linceul. « Mais auprès des élections par le glaive, se continuaient les élections paisibles de ces autres souverains qui régnaient par le roseau (1). » Eusèbe rapporte les circonstances merveilleuses de la promotion de saint Fabien au souverain pontificat. Comme les frères étaient réunis pour l'élection, on proposait plusieurs personnages considérables. Nul ne songeait à Fabien, lorsqu'une colombe, volant au-dessus de l'assemblée,

(1) M. de CHATEAUBRIAND, *Études historiques*. — Discours, 1^{re} partie.

vint se reposer sur sa tête. Il fut unanimement proclamé (10 janvier 236).

2. Par un privilège commun à tous les grands hommes, le nom d'Origène se trouve mêlé à tout ce qu'il y eut d'illustre et de saint dans son siècle. Il était encore à Césarée lorsque la Providence y amena un jeune homme destiné, dans les desseins de Dieu, à devenir l'instrument de grandes choses. Grégoire de Néocésarée, dans le Pont, né de parents nobles et riches, mais païens, accompagnait sa sœur, mariée à un jurisconsulte, que le gouverneur de Palestine avait emmené avec lui, comme assesseur, pour le soulager dans l'administration de la province. Il venait de terminer d'une manière brillante l'étude du droit romain, et s'était déjà produit au barreau avec succès, lorsque la grâce lui fit rencontrer Origène. L'espèce de charme, que l'éloquent Alexandrin exerçait sur les âmes, agit d'autant plus sur celle de Grégoire, que le jeune homme y semblait mieux préparé par des mœurs chastes et une vie exempte de la corruption si fréquente dans le monde païen. Venu à Césarée pour y conduire sa sœur et retourner de suite dans sa patrie, le jeune orateur s'attacha à Origène au point qu'on dit que ces deux âmes s'unirent comme autrefois celle de Jonathas et celle de David. Dès lors, oubliant affaires, patrie, parents, projets ambitieux ou profanes études, il ne songea plus qu'à profiter des leçons d'un maître, qui le conduisait à une patrie céleste qu'il ne connaissait pas encore. Il a depuis écrit la méthode dont le philosophe chrétien se servit pour incliner peu à peu son âme sous le joug de la foi. Ce plan d'une éducation chrétienne, au III^e siècle, présente dans son ensemble et sa vaste étendue, la meilleure réponse à ceux qui prétendent qu'à son origine la foi ne se répandait dans le monde que par le fanatisme d'esprits étroits et ignorants. Il peut servir en même temps à donner une idée de l'universalité des connaissances d'Origène. « Comme un habile agriculteur, dit » saint Grégoire, qui sonde en tous sens le terrain qu'il entre- » prend de défricher, Origène creusait et pénétrait les sentiments » de ses disciples, les interrogeant et considérant leurs réponses. » Quand il les avait préparés à recevoir la semence de la vérité,

» il leur enseignait les diverses parties de la philosophie ; la lo-
 » gique, pour former leur jugement, en leur apprenant à dis-
 » cerner les raisonnements solides d'avec les sophismes spécieux
 » de l'erreur ; la physique, pour leur faire admirer la sagesse de
 » Dieu par la connaissance raisonnée de ses ouvrages ; la géomé-
 » trie, pour habituer leur esprit à la rectitude par la rigueur des
 » propositions mathématiques ; l'astronomie, afin d'élever et
 » agrandir leur pensée en leur donnant l'immensité pour hori-
 » zon ; enfin la morale, non pas celle des philosophes, dont les
 » définitions et les divisions stériles n'enfantent aucune vertu,
 » mais la morale pratique, leur faisant étudier en eux-mêmes
 » les mouvements des passions, afin que l'âme, se voyant comme
 » dans un miroir, pût extirper jusqu'à la racine des vices. Il
 » abordait la théologie ou la connaissance de Dieu. Il leur faisait
 » lire, sur la Providence qui a créé et qui gouverne le monde,
 » tout ce qu'ont écrit les anciens, philosophes ou poètes, grecs
 » ou barbares, sans se préoccuper autrement de leurs systèmes,
 » de leurs sectes ou de leurs opinions particulières. Dans ce laby-
 » rinthe de la philosophie païenne, il leur servait de guide, pour
 » démêler ce qu'il y avait de réellement vrai et d'utile, sans se
 » laisser prévenir par la pompe et les ornements du langage (1).
 » Il posait en principe qu'en ce qui regarde Dieu, il ne se faut
 » rapporter qu'à Dieu lui-même, et aux prophètes qu'il a inspi-
 » rés. C'était alors qu'il commençait l'interprétation des Ecri-
 » tures, qu'il possédait à fond, et dont il avait, avec l'aide de
 » Dieu, pénétré profondément tous les secrets. »

3. Après cinq années employées à de telles études, Grégoire reçut le baptême et se disposa à quitter le savant maître, qui avait révélé à sa jeunesse une voie et une vie nouvelles. En présence d'une nombreuse assemblée, il lui adressa d'une voix émue ses derniers adieux. « Priez le Seigneur, lui dit-il en terminant,

(1) Il est permis, écrivait Origène à Grégoire, en sortant de l'Égypte pour entrer dans la terre promise, d'emporter les richesses des Égyptiens, et de s'en servir pour la construction du tabernacle, quoique l'expérience m'ait fait voir que cela soit utile à peu de personnes.

» qu'il nous console de notre séparation ; priez-le qu'il envoie
 » son bon ange pour nous conduire ; mais surtout priez-le qu'il
 » nous ramène près de vous : plus que tout le reste, cela nous
 » pourra consoler. » Tels étaient, à ces heureux âges de l'Eglise
 naissante, les liens de reconnaissance et d'attachement qui unis-
 saient les disciples chrétiens à leurs savants maîtres. De retour à
 Néocésarée, Grégoire, en qui sa patrie attendait un orateur ha-
 bile, un jurisconsulte éminent, ne se montra à ses concitoyens
 étonnés, que comme le plus fervent des néophytes. Il abandonna
 tout ce qu'il possédait dans le monde, et se retira dans une cam-
 pagne solitaire, pour y être tout avec Dieu. Une pareille con-
 duite, dans une ville qui ne comptait que dix-sept chrétiens,
 parut une folie, mais c'était la folie de la Croix qui convertit le
 monde. Phédime, archevêque d'Amasée, élut Grégoire à l'évêché
 de Néocésarée. Il fallut vaincre la résistance de ce saint, qui
 fuyait de solitude en solitude, pour échapper au fardeau de
 l'épiscopat. Ici se révèle, dans toute sa plénitude, la vertu des
 miracles dont Jésus-Christ avait investi ses disciples, en disant
 qu'on leur verrait faire des prodiges plus étonnants encore que
 les siens. Chaque pas du nouvel évêque était accompagné d'une
 merveille.

4. « Commandez à ce rocher d'aller en tel endroit, » lui disait
 un prêtre païen, « et je croirai à Jésus. » Grégoire, animé de
 cette foi qui transporte les montagnes, parlait au rocher, qui se
 déplaçait de lui-même et se rendait au lieu désigné. — Chaque
 matin, la maison de Busonius, qui avait donné l'hospitalité à
 l'homme de Dieu, était envahie par une foule de malades, que
 Grégoire, en passant, guérissait. Il devint bientôt le roi spirituel
 de cette ville, dans laquelle il était entré sans avoir un toit où
 reposer sa tête. « Qu'importe, disait-il à ses disciples qui mur-
 » muraient, ne sommes-nous pas à couvert sous l'aile de Dieu ?
 » Vous trouvez-vous à l'étroit sous la voûte du ciel ? Songez à
 » bâtir la maison de votre âme, et ne vous affligez que de ce que
 » nous ne trouvons point de tels édifices préparés. » Bientôt il
 jeta le plan d'une église, à la construction de laquelle chacun
 voulut concourir de son argent et de son travail. — Il réglait les

différends ; les tribunaux devinrent déserts. Il commandait aux éléments comme aux consciences ; et les flots du Lycus débordé obéissaient à sa voix. On lui donna le surnom de faiseur de miracles (Thaumaturge), que l'histoire lui a conservé. Ses actions prodigieuses sont attestées par tous les écrivains contemporains : saint Grégoire de Nysse, saint Bazile, Rufin, saint Jérôme, l'historien Socrate, Sozomène, Théodoret ; en sorte que sur ce point, la foi peut défier la critique la plus malveillante. Leur authenticité, du reste, peut s'établir immédiatement par ce fait, qu'en mourant, le saint évêque, qui n'avait trouvé que dix-sept chrétiens en prenant possession du siège de Néocésarée, y laissait à peine un pareil nombre d'infidèles. Une conversion si rapide, si universelle, serait un miracle inexplicable, sans les nombreux miracles qui la déterminèrent.

5. La puissance divine, qui éclatait dans la personne de saint Grégoire le Thaumaturge, multipliait dans toute la contrée le nombre des chrétiens. La ville de Comane le fit prier de venir constituer une église dans son sein, en lui donnant un évêque. Le jour fixé pour l'assemblée, les principaux et les magistrats de la ville cherchaient le plus noble, le plus éloquent, le plus distingué par les qualités qu'ils voyaient briller dans saint Grégoire, pour le lui présenter. « Vous ne devez pas, leur dit » l'illustre évêque, exclure de votre choix les plus humbles et » les plus pauvres. L'Esprit souffle où il veut. — Si vous voulez » choisir parmi les artisans, lui répondit en raillant un des ma- » gistrats, prenez Alexandre le charbonnier. — Eh ! qui est cet » Alexandre ? répondit Grégoire. » On lui amène un homme demi-nu, vêtu seulement de quelques misérables haillons, la figure et les mains noircies par la poussière du charbon. Toute l'assemblée se mit à rire à son aspect : le charbonnier seul conservait son calme, paraissant content de sa position et témoignant, par son extérieur grave et modeste, de son recueillement et de sa paix intérieure. Grégoire le prit à part ; après une conférence sérieuse avec lui, le Thaumaturge rentra seul dans l'assemblée et fit un discours sur les devoirs redoutables de l'épiscopat. Il allait terminer cet entretien, lorsqu'on amena un homme

revêtu des ornements pontificaux. Tous les regards se tournèrent de son côté : c'était Alexandre le charbonnier, que, d'après l'ordre de saint Grégoire, on avait ainsi transformé. « Ne vous » étonnez pas, dit le Thaumaturge, si vous vous étiez trompés » en jugeant selon les sens Le démon voulait rendre inutile ce » vase d'élection en le tenant caché. » Après la consécration qui eut lieu immédiatement, le nouvel élu fit un discours au peuple. Sa parole était solide, forte et pleine de sens, quoique peu ornée; son air et son maintien étaient nobles et majestueux. Sous la figure d'un charbonnier, Grégoire avait découvert le vrai mérite et la solide vertu. Saint Alexandre gouverna dignement l'Eglise de Comane, et souffrit le martyre par le feu dans la persécution de Dèce.

6. Ces générations de saints illustres, produits par la vertu de l'Evangile, travaillaient tous ensemble à propager et à entretenir le feu sacré que Jésus-Christ est venu apporter sur la terre. On se tromperait pourtant si l'on croyait que l'Eglise n'eût alors aucun désordre, aucun dérèglement à déplorer. Quelques écrivains ont fait un tableau d'autant plus brillant de la perfection chrétienne au III^e siècle, qu'ils se préparaient à une plus rigoureuse sévérité pour les siècles suivants. La vérité est que Jésus-Christ demeure avec son Eglise tous les jours; mais qu'à aucun temps la perfection absolue ne s'est rencontrée sur la terre. La vérité est que, dans tous les siècles, on reconnaît, au sein de l'Eglise, l'homme et Dieu, les misères de l'un et les miséricordes de l'autre. Ainsi Origène se plaint « que plusieurs ne venaient à » l'assemblée des fidèles qu'aux jours solennels, et y venaient » moins pour s'édifier et s'instruire, que pour suivre l'habitude » ou se reposer plus à l'aise. Quelques-uns, dit-il, restent à s'en- » tretenir de choses indifférentes ou même profanes. Les femmes » elles-mêmes troublent le silence et le recueillement des saints » mystères (1). » Il reproche aux chrétiens de s'attacher exclusivement aux affaires temporelles, à leurs champs, à leur commerce, aux procès. « Au lieu de s'appliquer à la méditation de

(1) *Exod.* Hom. 12 et 13. — *Oper.* Origen.

» la parole divine, on se passionne pour les spectacles du cirque, » les courses de chevaux, les combats des athlètes (1). Il en est » qui ont la foi, qui viennent à l'église, s'inclinent devant les » prêtres, se montrent dévoués et affectionnés pour les serviteurs » de Dieu, donnent volontiers pour l'ornement et l'entretien de » l'autel : mais ils ne prennent aucun soin de corriger leurs » mœurs, ne quittent point leur ancienne vie, et restent dans » leurs vices et leurs iniquités. » Le mal ne s'arrêtait pas aux degrés inférieurs ; Origène se plaint que, déjà de son temps, on trouvait dans l'Eglise des ambitieux qui briguaient les honneurs de la prêtrise ou de l'épiscopat, malgré leur indignité personnelle, et qui ne cherchaient dans ces fonctions saintes que le profit et le faste des premiers rangs (2). « Que les prélats, dit-il » encore, apprennent, par l'exemple de Moïse, à ne pas désigner » par testament leurs successeurs, parmi leurs parents ou leurs » alliés, comme si le gouvernement de l'Eglise était un héritage. » — Ailleurs parlant du luxe des évêques : « Nous voudrions » presque, dit-il, avoir des gardes comme les rois; nous nous » rendons terribles et de difficile accès, principalement aux » pauvres; nous traitons ceux qui nous parlent et qui nous prient » de quelque chose, comme ne feraient pas, envers des suppliants, » les tyrans et les gouverneurs les plus cruels (3). » Ces passages et d'autres semblables qu'on pourra remarquer dans les écrits des Pères du III^e siècle, prouvent qu'à cette époque, comme à toutes celles de l'histoire de l'Eglise, l'ivraie s'est trouvée mêlée au bon grain : l'œuvre de Dieu ne se continuait pas moins, malgré ces taches légères, se propageant et rassemblant peu à peu le monde sous le joug de la foi.

7. Un fait qui prouvait toute la puissance de la discipline ecclésiastique à cette époque, eut lieu l'an 244. L'empereur Philippe avait assassiné Gordien III, pour s'emparer du pouvoir. Ce prince, s'il n'agissait pas en chrétien, en avait du moins

(1) *Levit.* Hom. 9. — *Oper.* Origen.

(2) *Matth.* Tract. 24.

(3) *Num.* Hom. 22.

la croyance. Le témoignage des auteurs contemporains ne laisse aucun doute à cet égard. Mais la politique ne lui permit pas de professer publiquement un culte proscrit par les lois et les usages de l'empire. Néanmoins, dans les villes où les chrétiens étaient en majorité, il ne faisait pas difficulté de se montrer dans leurs cérémonies. Se trouvant donc en 244, le 14 avril, jour où on célébrait la fête de Pâques, à Antioche, il se présenta à l'assemblée des fidèles. Mais saint Babylas, évêque de cette ville, l'arrêta à la porte de l'église, lui reprocha le meurtre de Gordien et l'ambition qui le lui avait fait commettre. Il finit en lui déclarant qu'il demeurerait indigne de participer aux saints mystères, jusqu'à ce qu'il eût expié son péché par la pénitence. Philippe se soumit, et, dans la suite, fut réconcilié avec l'Eglise. Origène lui écrivit depuis, ainsi qu'à l'impératrice, nommée Sévéra, deux lettres qui existaient encore du temps de saint Jérôme, et dans lesquelles on sentait l'autorité d'un docteur chrétien écrivant à des chrétiens.

8. Origène avait été appelé deux ans auparavant au concile de Philadelphie, en Arabie, pour défendre la doctrine de l'Eglise contre Bérylle, évêque de Bosra. Ce prélat, qui a laissé du reste la réputation d'un pieux et savant docteur, était tombé dans une hérésie, renouvelée des Théodotiens. Il prétendait que Jésus-Christ n'avait point existé avant l'incarnation, et n'avait commencé à être Dieu qu'en naissant de la Vierge. Il ajoutait qu'il n'avait été Dieu, que parce que le Père demeurait en lui, comme dans les prophètes. Il détruisait ainsi le dogme de la divinité du Verbe. Des erreurs aussi graves furent relevées par les évêques d'Arabie, qui essayèrent de ramener Bérylle à la foi orthodoxe; mais, par une obstination qui doit faire trembler dans un prélat que, malgré l'erreur où il était tombé, saint Jérôme met au nombre des plus illustres et des plus doctes écrivains de l'Eglise, il refusa de se rendre à leurs lumières. Origène fut donc appelé au concile de Philadelphie, convoqué à ce sujet, et dont on avait encore les actes du temps d'Eusèbe. Des conférences particulières n'ayant pas eu, d'abord, le succès qu'on en avait espéré, Origène, dans une discussion publique, établit, avec tant de netteté

et de force, le dogme catholique, que Bérylle se rendit à ses arguments et reconnut enfin la vérité. Il se montra reconnaissant envers Origène, et lui écrivit plusieurs lettres pour lui faire de touchantes actions de grâces. Il semblait que partout où l'erreur allait se montrer, Origène dût aller la combattre, et que ce grand homme fût, en quelque sorte, la tradition vivante. Quelques années après, nous le retrouvons encore, en Arabie, foudroyant une secte d'hérétiques, qui enseignaient que les âmes mouraient avec le corps, pour reprendre une nouvelle vie au temps de la résurrection. Origène n'eut pas de peine à exposer la vérité catholique, et à la faire tellement comprendre, que ceux qui étaient tombés dans cette hérésie l'abandonnèrent entièrement.

9. L'étude de l'Écriture sainte, qui faisait l'occupation ordinaire des nouveaux convertis, donna lieu, en ce temps, à une secte d'hérétiques, dont Elcésai paraît avoir été le chef. Ils rejetaient certaines parties des saints Livres, et choisissaient, à leur gré, les passages qui leur convenaient, dans l'ancien ou le nouveau Testament, proscrivant tout le reste. Ils rejetaient entièrement les Épîtres de saint Paul et préconisaient un livre, œuvre sans doute d'un de leurs chefs dont ils regardaient les paroles comme inspirées de l'Esprit saint. La foi à cet ouvrage remettait les péchés. Ils soutenaient qu'il était permis de céder à la persécution, de dissimuler sa foi et d'adorer les idoles, pourvu que le cœur n'y eût point de part. Origène écrivit contre eux plusieurs traités, et les combattit avec l'éloquence victorieuse du génie, appuyé sur la tradition et la croyance catholiques.

10. Une autre lumière de l'Église se levait, en ce temps, sur la terre d'Afrique, si féconde en hommes de sainteté et de foi; saint Cyprien devait être une des plus brillantes conquêtes de l'Évangile sur la philosophie païenne. D'une famille illustre et depuis longtemps habituée aux honneurs proconsulaires, il avait enrichi l'héritage de ses aïeux de l'éclat de son talent et de son éloquence, et les païens le considéraient comme le rempart de l'idolâtrie expirante. La vérité sollicita longtemps son cœur; et ce ne fut qu'après de mûres délibérations, qu'il se rendit à la voix du saint prêtre Cécilius, dont il voulut porter depuis le

nom qu'il a rendu si célèbre. Mais enfin Thascius Cœcilius Cyprianus reçut le baptême, et fit profession publique de christianisme. Voici comme il rend compte à un ami de la grande victoire qu'il venait de remporter sur ses doutes et ses hésitations : « Il me semblait, lui dit-il, qu'il était bien dur de re-
 » naître pour mener une vie nouvelle, et de devenir un autre
 » homme dans le même corps. Est-il possible, disais-je, de
 » dépouiller tout-à-coup des habitudes endurcies et enracinées,
 » qui sont nées avec nous ou qu'un long usage a entretenues
 » jusqu'à la vieillesse? Comment apprendre la frugalité, quand
 » on est accoutumé à une table abondante et délicate? Comment
 » celui qui se montrait vêtu de riches étoffes, brillant d'or et de
 » pourpre, s'abaissera-t-il à un habit simple et vulgaire? Accou-
 » tumé à l'éclat des faisceaux, aux honneurs, à une foule nom-
 » breuse d'amis et de clients, on ne peut se résoudre à rentrer
 » dans la vie privée, dans le chemin de la solitude qu'on regarde
 » comme un supplice. Je me parlais ainsi, à moi-même, et
 » désespérant de trouver mieux, j'aimais le mal qui m'était
 » comme naturel. Mais quand l'eau vivifiante eut lavé les taches
 » de ma vie passée, quand mon cœur purifié eut reçu la lumière
 » d'en haut et l'esprit céleste, mes doutes, à mon grand étonne-
 » ment, s'évanouirent; tout fut ouvert, tout lumineux, je trou-
 » vai facile ce qui m'avait d'abord paru impossible. Je reconnus
 » que ce qui était né selon la chair, et vivait sous la loi du péché,
 » venait de terre, et que ce que le Saint-Esprit animait de sa
 » grâce venait de Dieu. Vous le savez assurément, mon cher ami,
 » et vous reconnaissez, avec moi, le bienfait qui nous a déli-
 » vrés de la mort du péché pour nous rendre la vie de la vertu. »

A ces accents, on reconnaît la transformation merveilleuse que la grâce du baptême avait opérée dans l'âme du néophyte, et la surabondance de joie d'un cœur renouvelé. Les païens, dont il se séparait avec tant d'éclat, lui rendirent, en sarcasmes, ce qu'une pareille conversion jetait de discrédit sur leurs doctrines. Ils le nommaient ironiquement *Coprien*, par une froide allusion de son nom au mot grec qui signifie du *fumier*. Mais les humiliations de l'Évangile paraissaient glorieuses au nouveau

disciple de la Croix. Il en embrassa avec ferveur les saintes austérités. Ses richesses, héritage d'une longue suite d'ancêtres, augmentées encore par les charges qu'il avait occupées et les services qu'il avait rendus, furent distribuées aux pauvres. Il se voua à la continence parfaite, revêtit l'humble manteau des philosophes chrétiens, tel que l'avaient porté saint Julien et Tertullien, et commença à étudier l'Écriture, moins pour satisfaire un vain désir de science, que pour y chercher des règles de conduite. Parmi les auteurs ecclésiastiques, il affectionnait surtout son compatriote Tertullien, avec lequel son génie avait le plus d'affinités. Il ne laissait passer aucun jour sans en lire quelques passages, et, quand il le demandait à un jeune homme qui écrivait sous sa dictée, il avait coutume de dire : « Donnez-moi le maître. »

11. Pour répondre aux reproches des païens, qui lui demandaient compte de sa conversion, il écrivit d'abord son *Traité de la vanité des idoles*, où il prouve l'absurdité du culte idolâtrique, démontre l'unité de Dieu et la divinité de Jésus-Christ. Son livre *des Témoignages* succéda bientôt à cette première production. L'ensemble de la religion y est présenté avec la méthode que suivit et développa plus largement dans la suite la théologie scolastique. La première partie est comme un traité de la vraie religion contre les Juifs. Il prouve que la loi des Juifs avait un caractère essentiellement temporaire et transitoire; qu'elle devait être détruite; que le Christ y était annoncé, comme devant établir un nouveau temple, un nouveau sacrifice, un nouveau sacerdoce et une nouvelle Eglise; que les nations étaient appelées à obtenir par ses mérites, la rémission de leurs péchés. La seconde partie est comme un traité dogmatique de la divinité et de l'incarnation de Jésus-Christ. Il y prouve que Jésus-Christ est le Verbe de Dieu, qu'il est Dieu et homme, que les prophètes avaient prédit sa passion, son crucifiement, sa résurrection, son ascension et son règne éternel par la vertu de la Croix. La troisième partie est une théologie morale, renfermant les conséquences pratiques des dogmes chrétiens, et les règles de conduite pour la direction des âmes.

12. Tant de science et de piété firent passer par-dessus la prescription de saint Paul qui défend d'ordonner un néophyte, et qu'on observait, dès-lors, dans toutes les Eglises. Saint Cyprien fut donc élevé à la dignité du sacerdoce, et un an après (248), la mort de Donat ayant laissé vacant le siège épiscopal de Carthage, les fidèles le demandèrent unanimement pour évêque. Lui seul se croyait indigne d'un tel honneur qu'il voulait, disait-il, laisser à ses aînés dans la foi. Mais le peuple assiégeait sa demeure et en fermait toutes les issues. Le modeste prisonnier fut enfin traîné malgré lui dans la chaire épiscopale, où son élection fut confirmée par le jugement des évêques de la province et les acclamations de la multitude. Cinq prêtres seulement, inquiets et ambitieux, protestèrent contre son élection. Le saint leur pardonna avec une bonté qui fut admirée de tout le monde, et les traita comme ses meilleurs amis. Mais cette condescendance ne réussit point à toucher ces esprits envieux et opiniâtres : leur jalousie devint le germe de discordes longues et envenimées, dont l'écho retentira plus tard dans toute l'Eglise. Les défiances qu'excitait chez quelques-uns sa promotion subite à l'épiscopat, jointes à sa profonde humilité, déterminèrent saint Cyprien à ne rien faire sans le conseil de son clergé et la participation du peuple, non point qu'il crût que ce fût, en soi, une obligation, car il écrivit plus tard à un évêque nommé Rogatien, qui le consultait à ce sujet, que, par l'autorité de sa chaire même, il avait toute la puissance nécessaire pour gouverner son Eglise et châtier les membres rebelles de son clergé et de son peuple. Ce serait donc mal raisonner, de conclure, de l'exemple particulier de saint Cyprien, que tous les évêques de son temps faisaient de même, et que les évêques de tous les temps doivent l'imiter. La Providence, en plaçant saint Cyprien sur le siège épiscopal de Carthage, préparait à cette Eglise un puissant rempart contre la persécution qui allait un an plus tard sévir contre les chrétiens.

13. Dès la dernière année de l'empereur Philippe (249) et pendant que tout le reste de l'Eglise était en paix sous le gouvernement de ce prince, un orage précurseur de plus violentes tem-

pêtes éclatait à Alexandrie. Cette ville tumultueuse, l'entrepôt de tout le commerce de l'Orient, et la patrie de toutes les sectes, était habitée par une population nombreuse et hardie, dont les mœurs avaient quelque chose de féroce, et les mains étaient souvent sanglantes (1). Les passions populaires y étaient faciles à exciter, et les massacres qui suivaient les discordes civiles y firent plus d'une fois trembler les gouverneurs romains. Un poète païen essaya d'y raviver les superstitions idolâtriques, que les progrès du christianisme menaçaient chaque jour d'une ruine prochaine; et, peu de temps après l'élection d'Héraclas au patriarcat, profitant de l'attention que cet événement avait contribué à porter sur les fidèles, il souleva le peuple contre les adorateurs du Christ. Ses paroles ardentes, le ton d'inspiré qu'il y donnait, ranimèrent toutes les anciennes fureurs. Le cri : *Otez les chrétiens*, devint l'acclamation universelle, et l'extermination des fidèles commença par un saint vieillard, nommé Métras, que les séditeux voulurent d'abord contraindre à apostasier. Sur son refus ils le saisissent, l'accablent de coups de bâton, lui crèvent les yeux, lui transpercent le visage avec des pointes de roseau. Après l'avoir traîné, en cet état, par les rues de la ville, ils le conduisent dans un faubourg, où ils achèvent son martyre, en le lapidant. Ce sang innocent ne fait qu'accroître leur fureur. Une pieuse femme, nommée Quinta, devient leur victime. Ils la conduisent en foule à un temple d'idoles, et lui commandent d'adorer leurs dieux. Elle repousse avec horreur l'encens qu'on lui présente. Aussitôt elle est liée par les pieds, traînée, la tête pendante, sur les pavés de la ville, où elle laisse des lambeaux de chair sanglante, et enfin lapidée dans le faubourg. Ces premières violences excitant la rage de la populace, elle envahit les maisons des fidèles, pille les meubles et les vases précieux, jette le reste par les fenêtres et en fait des feux de joie dans les rues. On eût dit une moitié de la ville prenant l'autre d'assaut. Au milieu de ces excès, la conduite des chrétiens fut admirable. A peine y trouva-t-on un seul exemple d'apostasie. Les enfants, les femmes, les vierges con-

(1) M. VILLEMMAIN, *Tableau de l'éloquence chrétienne au IV^e siècle*, p. 88.

fessaient généreusement leur foi, et perdaient avec joie leurs biens de la terre, pour acquérir des droits au royaume céleste. Les séditieux s'étaient saisis d'une sainte vierge, nommée Apollonie ou Apolline. Ils lui cassèrent toutes les dents à coups de bâton, et, la menant hors de l'enceinte d'Alexandrie, ils allumèrent un grand feu, dans la campagne, prêts à l'y jeter si elle refusait d'adorer les dieux. Elle pria qu'on lui donnât un peu de temps, comme pour réfléchir à ce qu'elle devait faire; mais quand on l'eut laissée à elle-même, poussée sans doute par une inspiration particulière, elle s'élança dans le bûcher et y fut consumée. Un chrétien fervent, nommé Sérapion, fut pris dans sa propre demeure. On lui rompit tous les membres aux jointures, et comme, après cette horrible torture, il vivait encore, on le précipita par une fenêtre, sur le pavé de la rue, où il expira. Traqués comme des bêtes fauves, et assommés par les passants, les chrétiens ne pouvaient sortir de leurs maisons et le nombre des victimes fut immense. La vengeance des païens ne se ralentit un peu, que quand la guerre civile vint tourner leurs armes contre eux-mêmes, et laisser aux fidèles un repos qui ne fut pas de longue durée.

14. De grands événements venaient de changer la face de l'empire. Décius ou Dèce, envoyé par l'empereur Philippe avec le titre de son lieutenant, en Pannonie, corrompit les légions, et revint, à leur tête, attaquer son maître, qui fut vaincu, puis égorgé par ses propres soldats à Vérone (249). Le trône fut une fois de plus la récompense du crime. Dèce y porta la haine la plus sauvage contre les chrétiens, et inaugura son règne par un édit sanglant contre les fidèles, adressé à tous les gouverneurs des provinces. Ce fut le signal de la septième persécution générale. La première victime fut le saint pape Fabien, qui eut la tête tranchée, le 20 janvier 250. Il illustra un pontificat de 14 ans, par sa piété et ses travaux. Dès sa promotion, il avait pris soin de faire rapporter de Sardaigne à Rome le corps de saint Pontien, prédécesseur d'Anthère, qui était mort dans cette île, et qu'il inhuma dans le cimetière de Callixte. Il fit élever un grand nombre d'autels sur les tombeaux des martyrs, et recommandait de

remarquer avec soin le jour de leur mort, pour en célébrer la mémoire. Dans le même but, il établit sept sous-diacres, pour surveiller la rédaction des actes des saints martyrs. Baronius lui attribue la conversion et le baptême de l'empereur Philippe et de son fils. Attentif à veiller sur le dépôt de la foi, qui lui avait été confié, il écrivit plusieurs lettres pour réprimer l'hérésie de Privat, évêque de Lambèse, colonie romaine dans la Numidie. L'histoire ne nous a pas conservé la nature de cette hérésie. Saint Cyprien nous apprend seulement que Privat fut condamné et déposé pour ses crimes, dans un concile de 90 évêques, tenu à Lambèse et confirmé par les lettres et l'autorité de saint Fabien. Nous retrouverons bientôt le nom de Privat, dans le schisme de Novat, contre saint Cyprien à Carthage. Saint Fabien partagea d'une manière régulière les ressources que la charité des fidèles mettait entre ses mains, pour le soulagement des pauvres. Il chargea de leur distribution les sept diacres de l'Eglise romaine, en leur donnant, à chacun, le soin de deux des quatorze quartiers de la ville. Tels sont les détails que nous fournit le *Liber Pontificalis*, sur les travaux de saint Fabien.

CHAPITRE XII.

SOMMAIRE.

§ 1. VACANCE DU SIÈGE DE ROME. (20 janvier 250-2 juin 251.)

1. Caractère de la septième persécution générale sous Dèce (250). — 2. Martyrs de Rome, de Jérusalem, d'Antioche, d'Alexandrie, etc. — 3. Martyrs d'Asie. — 4. Interrogatoire de saint Acace, évêque d'Antioche de Pisidie. — 5. Défections à Carthage. — 6. *Thurificati. Sacrificati. Libellatici. Lapsi*. Billets de recommandation des martyrs. — 7. Lettre de Lucien, confesseur de Carthage, à saint Cyprien, au sujet de la question des apostats. — 8. Réponse du clergé de Rome à saint Cyprien, au sujet de la question des apostats. — 9. Schisme de Félicisme et de Novat à Carthage.

§ 2. SAINT CORNEILLE, PAPE. (2 juin 251-14 septembre 252.)

10. Election du pape saint Corneille (2 juin 251). — 11. Novatien, premier anti-pape. — 12. Mort de Dèce (251). Fin de la septième persécution générale. Saint Paul, premier ermite. — 13. Concile de Carthage (252). Traités de saint Cyprien, *De Lapsis, De unitate Ecclesiae*. — 14. Concile de Rome. — 15. Second concile de Carthage sous saint Cyprien (252). Schisme de Fortunat à Carthage. — 16. Confession, exil et mort du pape saint Corneille (14 septembre 252).

§ 3. SAINT LUCIUS I, PAPE. (18 octobre 252-14 mars 253.)

17. Election, pontificat et mort du pape saint Lucius I. — 18. Mort d'Origène. Doutes sur son orthodoxie.

§ 4. SAINT ÉTIENNE I, PAPE. (253-257.)

19. Election du pape saint Etienne I. — 20. Peste universelle (253-260). — 21. Charité des chrétiens. — 22. Lettres et décisions de saint Cyprien sur diverses affaires ecclésiastiques de son temps. — 23. Question du baptême des hérétiques. — 24. Concile de quatre-vingt-cinq évêques de Carthage (1^{er} septembre 256). — 25. Huitième persécution générale sous Valérien. Martyre du pape saint Etienne I (257).

§ 5. SAINT SIXTE II, PAPE. (24 août 257-6 août 258.)

26. Election du pape saint Sixte II. Fin de l'affaire des rebaptisants. — 27. Martyre de saint Cyprien à Carthage. Principaux martyrs de la huitième persécution générale, dans les diverses provinces de l'empire. — 28. Martyre de saint Cyrille, jeune enfant de Césarée en Cappadoce. — 29. Martyre du pape saint Sixte II (août 258). — 30. Martyre de saint Laurent. — 31. Fin de la huitième persécution générale.

§ 1^{er}. Vacance du siège de Rome. (20 janvier 250-2 juin 251.)

1. La septième persécution générale s'ouvrit avec tant de violence, qu'il ne fut pas possible à l'Eglise de Rome de se réunir

pour donner un successeur au dernier pontife, saint Fabien. En même temps que la nouvelle de l'élévation de Dèce à l'empire, une copie de l'édit de proscription était parvenue à tous les gouverneurs des provinces. Le nouveau prince y déclarait « que, » résolu de traiter tous ses sujets avec clémence, il en était em- » pêché par la secte des chrétiens, qui, par leur impiété, atti- » raient la colère des dieux et toutes les calamités sur l'empire. » Il ordonnait donc que tout chrétien, sans distinction de qua- » lité ou de rang, de sexe ou d'âge, fût obligé de sacrifier dans » les temples : que ceux qui le refuseraient fussent enfermés dans » les prisons de l'Etat, et soumis d'abord aux moindres sup- » plices, pour vaincre peu à peu leur constance, et enfin, s'ils » demeuraient opiniâtres, précipités au fond de la mer, jetés vifs » au milieu des flammes, exposés aux bêtes, suspendus à des ar- » bres pour être la pâture des oiseaux de proie, ou déchirés de » mille manières, par les plus cruels tourments. » Le nouvel édit, lu publiquement dans le camp des prétoriens, fut affiché au Capitole, et successivement dans toutes les villes et bourgades de l'empire. Un caractère particulier, remarqué par saint Augustin, signale cette proscription. « Les persécuteurs, dit ce Père, avaient » reconnu que plus ils mettaient de chrétiens à mort, plus il en » renaissait de leur sang. Ils craignaient de dépeupler l'empire, » s'il eût fallu faire mourir tant de milliers de fidèles. Les édits » ne portent donc plus l'ancienne formule : Quiconque se con- » fessera chrétien, *sera mis à mort*, mais seulement, *sera tour- » menté jusqu'à ce qu'il renonce à sa foi*. Sous cette douceur » apparente, le démon du midi cachait un feu beaucoup plus » dangereux. Combien en effet qui eussent souffert courageuse- » ment une prompte mort, se sont laissés abattre, à la vue de » supplices si longs et si variés? » Jamais tempête plus formidable ne s'était soulevée contre l'Eglise de Jésus-Christ. Princes, gouverneurs, peuple et sénat, tout ce qu'il y avait de grand parmi les Romains, concourait à la fois pour effacer de la terre le nom de chrétien. Dèce était convaincu que, d'après son essence, le christianisme était incompatible avec la constitution et l'esprit de l'empire. « Les magistrats suspendaient toutes les causes parti-

» culières ou publiques, pour vaquer à la grande, à l'importante
 » affaire, l'arrestation et le supplice des fidèles. Les chaises de
 » fer ardentes, les ongles d'acier, les bûchers, le glaive, les bêtes,
 » tous les instruments inventés par la cruauté des hommes, dé-
 » chiraient, nuit et jour, le corps des martyrs; et chaque bour-
 » reau semblait craindre de n'être pas aussi barbare que les
 » autres. Les voisins, les parents, les amis, se trahissaient lâche-
 » ment et se dénonçaient aux magistrats. Les provinces étaient
 » dans la consternation, les familles étaient décimées, les villes
 » demeuraient désertes, et les déserts se peuplaient (1). Bientôt
 » les prisons ne suffirent plus à la multitude de ceux qu'on arrê-
 » tait pour la foi, et il fallut changer en prisons la plupart des
 » édifices publics. » Saint Grégoire de Nysse, qui nous peint ce
 tableau de la situation des chrétiens, n'a rien exagéré. Tous les
 auteurs païens conviennent que Dèce s'était imposé les deux tâ-
 ches, d'arrêter à jamais, dans l'étendue de l'empire romain, la
 propagation de la religion chrétienne et l'invasion des barbares.
 Il ne réussit ni à l'une, ni à l'autre. La foi sortit triomphante de
 cette rude épreuve; et les Goths, sous la conduite de leur roi
 Cuïva, prirent Nicopolis, Martianopolis, emportèrent Philippo-
 polis d'assaut, égorgèrent cent mille habitants, et emmenèrent
 une foule de prisonniers illustres, sous les yeux de l'empereur
 impuissant.

2. Les revers de ses armes ne faisaient que redoubler la co-
 lère de Dèce, qui les attribuait à l'impiété des chrétiens. A Rome,
 Moïse et Maxime, prêtres, Nicostrate, diacre, et une multitude
 innombrable de fidèles peuplèrent tous les cachots de l'état. Les
 saints Abdon et Sennen, persans, les saintes Victoire et Ana-
 tolie, romaines, versèrent leur sang pour Jésus-Christ. Saint
 Alexandre, évêque de Jérusalem, vieillard vénérable, fut traîné
 à Césarée, au tribunal du gouverneur de la Palestine, et jeté
 dans les fers, où il succomba aux mauvais traitements. A An-
 tioche, l'évêque saint Babylas fut mis en prison, et voulut être
 enterré, chargé des chaînes dans lesquelles il mourut. Origène,

(1) Saint Grégoire de Nysse, p. 578. a. — *Vita Thaum.*

que sa réputation désignait comme une des plus nobles victimes, fut mis au fond d'un cachot, ayant au cou un carcan de fer et des entraves aux pieds, jusqu'au quatrième trou, qui lui tenaient les jambes horriblement écartées. On ne le fit point mourir, dans l'espoir que sa chute entraînerait celle d'un grand nombre de chrétiens. Il demeura ferme, et put, de sa prison, écrire des lettres d'encouragement à ses frères, souffrant, comme lui, pour la foi. A Comane, l'évêque saint Alexandre, dont nous avons raconté l'élection, fut brûlé vif. Alexandrie, où les chrétiens venaient d'être, l'année précédente, si cruellement persécutés, vit se renouveler les scènes les plus sanglantes. L'aspect des tourments intimida un grand nombre de fidèles, surtout parmi les classes élevées, et l'on eut, malheureusement, à enregistrer beaucoup de défections. Les uns se laissaient conduire, pâles et tremblants, aux autels des faux dieux. D'autres y couraient d'eux-mêmes, criant qu'ils n'avaient jamais été chrétiens, et ne le prouvant que trop par une telle conduite. Ceux qui se laissaient traîner en prison, attendaient à peine un jour, pour sacrifier aux idoles, ou, s'ils avaient le courage de supporter les premières tortures, succombaient aux secondes. La foi y compta pourtant de glorieux martyrs. Julien, vieillard accablé d'infirmités, et Eunus, résistèrent à toutes les menaces; on les mit sur des chameaux, et on leur fit faire ainsi le tour de la ville, en les fouettant; enfin on les jeta dans un bûcher, autour duquel la populace dansait, en insultant ses victimes. Saint Macar, égyptien, eut le même sort. Les saints Épimaque et Alexandre, après avoir souffert les fouets, les ongles de fer et mille autres tourments, furent aussi brûlés vifs. Quatre femmes Mercuria, Denyse, et deux du nom d'Ammonaria, eurent la tête tranchée. Héron, Ater, Isidore et Némésien, Egyptiens, quatre soldats, Ammon, Zénon, Ptolémée et Ingénuus furent brûlés vifs. Un enfant, nommé Dioscore, fut amené devant le juge, qui, après avoir inutilement tenté de le vaincre par les flatteries et les tourments, étonné de son courage et de la sagesse de ses réponses, finit par le remettre en liberté, à cause de son âge « qui ne lui laissait pas, disait-il, la responsabilité de sa conduite. » Un chrétien, nommé Ischy-

tion, était l'intendant d'un magistrat qui lui commanda de sacrifier aux dieux; sur son refus, ce maître barbare saisit un pieu dont il lui transperça les entrailles, et l'étendit mort à ses pieds. Saint Denys, évêque d'Alexandrie, échappa, comme par miracle, aux mains des persécuteurs qui l'avaient déjà saisi, et se réfugia dans une campagne déserte, d'où il consolait et gouvernait son Eglise, par des prêtres et des diacres dévoués, qui avaient trouvé le moyen de conserver avec lui des relations secrètes. C'est ainsi que la persécution générale succédant, à Alexandrie, aux violences passagères d'une émeute intestine, acheva d'éprouver la vertu des serviteurs de Dieu. Pendant la sédition on ne compta qu'un seul apostat : après l'édit de Dèce, au contraire, on ne trouve qu'un petit nombre de vrais fidèles. C'est qu'il est assurément plus facile de résister à un soulèvement populaire, dont on espère bientôt voir la fin, qu'à une puissance souveraine contre laquelle il n'y a de ressource, que dans une foi humble et généreuse, prête à tout attendre de Dieu et à tout souffrir pour son nom.

Saint Grégoire le Thaumaturge, à Néocésarée, dans le Pont, réussit à conserver tous les fidèles de sa juridiction, dans la foi et le courage des vrais serviteurs de Jésus-Christ. Il conseilla aux chrétiens de se soustraire, par la fuite, aux dangers de la persécution, et, lui-même, se retira dans une vallée déserte, où il trompa la vigilance des soldats envoyés à sa poursuite. Les bourreaux se vengèrent de cet échec, en emmenant prisonniers une foule de chrétiens qui s'étaient retirés dans les campagnes voisines. Tous confessèrent généreusement leur foi; et quelques-uns eurent la gloire de donner pour elle leur vie. Un jeune homme de noble race, nommé Troade, fut de ce nombre; après d'effroyables tortures, il reçut la couronne du martyr.

3. Toutes les Eglises d'Asie comptèrent une multitude de courageux chrétiens, que les tourments ne purent ébranler. Saint Maxime, saint Pierre de Lampsaque, inscrivirent d'abord leurs noms sur la liste des martyrs. Ce dernier, jeune et d'une beauté remarquable, reçut l'ordre de sacrifier à la déesse Vénus. « Je » m'étonne, répondit-il, qu'un magistrat veuille me forcer d'a-

» dorer une infâme impudique, dont toutes les actions furent
» des crimes que vous avez mission de punir sévèrement dans
» les autres. » Sur ce refus, le proconsul le fit étendre sur une
roue, entre des pièces de bois, attachées à son corps avec des
chaînes de fer, tellement disposées, que la roue, en tournant, lui
brisait peu à peu tous les os. Le courage du héros chrétien ne se
démentit pas un instant dans ce cruel supplice ; et le proconsul
finit par lui faire trancher la tête. Comme ce magistrat, nommé
Optimus, partait pour la ville de Troade, on lui amena trois
autres chrétiens, André, Paul et Nicomaque. Celui-ci, plein
d'une impatiente présomption, se mit à crier à haute voix qu'il
était chrétien. Ses deux compagnons, plus modestes, attendirent
l'interrogatoire, et répondirent humblement qu'ils adoraient aussi
Jésus-Christ. Le proconsul fit étendre Nicomaque sur le chevalet,
mais il n'eut pas la force de supporter les tourments et s'écria au
milieu de la question : « Je n'ai jamais été chrétien, je sacrifie
aux dieux. » Le proconsul le fit aussitôt détacher ; mais le mal-
heureux apostat ne jouit point de la vie qu'il venait d'acheter
aussi indignement, et il rendit l'esprit. Dans la foule des specta-
teurs, une jeune vierge, nommée Denyse, âgée d'environ seize
ans, s'écria : « Fallait-il, malheureux ! pour un instant de re-
» pos, te précipiter dans d'éternels supplices ? » Cette généreuse
parole la fit amener auprès du proconsul, qui essaya de l'inti-
mider par les plus affreuses menaces. « Mon Dieu est plus grand
» que vous, lui dit-elle. Il peut me donner la force de souffrir
» tous vos supplices. » Le proconsul la fit conduire dans un lieu
d'infamie, et renvoya André et Paul en prison. Par un miracle
de la puissance divine, Denyse sortit pure du milieu de la cor-
ruption ; elle eut la tête tranchée le lendemain. André et Paul
furent livrés au peuple, non moins cruel que les bêtes des am-
phithéâtres. Ils furent fouettés publiquement, dans les rues de la
ville, liés par les pieds, et traînés, la tête en bas, dans un fau-
bourg où la populace les lapida.

Si nous insistons sur le récit de tant d'horreurs, qui se renou-
velaient avec le même courage, d'un côté, et la même barbarie,
de l'autre, dans toute l'étendue de l'empire, c'est pour ajouter

plus de force à l'argument de la divinité de l'Eglise, qui se tire de la violence des persécutions. La philosophie du dernier siècle avait essayé de révoquer en doute les atrocités des empereurs païens ; elle était passée du côté des bourreaux contre les victimes. Il nous importe donc de rétablir les faits, dans toute leur sanglante vérité. A ce long martyrologe, nous pourrions ajouter cent autres noms illustres : à Smyrne, le saint prêtre Pionius ; à Césarée, en Cappadoce, saint Mercure ; à Mélitine, en Arménie, saint Polyeucte, tous deux officiers distingués dans l'armée ; à Pergame, saint Carpus, évêque de Thyatire, et ses compagnons ; en Lycie, saint Christophe et saint Thémistocle : ce dernier paissait ses brebis dans une montagne où un chrétien s'était retiré. Il préféra souffrir la mort plutôt que de révéler lâchement la retraite du proscrit. Dans l'Ionie, les sept dormants, c'est-à-dire sept frères qui, pour échapper à la persécution, sortirent d'Ephèse, et se retirèrent dans une caverne où ils furent enfermés et s'endormirent ainsi dans le Seigneur. Dans la Pamphylie, saint Nestor, évêque de Syde, avec saint Conon, jardinier, et plusieurs autres. Dans l'île de Crète, saint Cyrille, évêque de Gortyne, et dix autres martyrs. A Nicée, en Bithynie, les saints Tryphon et Respicius ; à Nicomédie, dans la même province, les saints Marcien et Lucien. En Sicile, enfin, l'illustre vierge et martyre sainte Agathe. Elle était aussi distinguée par sa naissance que par les vertus dont son âme était ornée. Le gouverneur, épris de sa beauté, la fit arrêter comme chrétienne, et la remit aux mains d'une femme de mauvaise vie, pour la corrompre. Cet infâme calcul fut déjoué. Dans un interrogatoire où il lui parlait de la noblesse de sa naissance : « La plus illustre noblesse, lui dit-elle, » et la vraie liberté, c'est d'être le serviteur de Jésus-Christ. » Comme il lui commandait d'adorer les dieux : « Trouveriez-vous bon, reprit-elle, que votre femme fût une Vénus, et celle-ci souhaiterait-elle que vous fussiez un Jupiter ? » Le gouverneur, sans lui répondre, la fit frapper au visage et conduire en prison. Le lendemain, elle souffrit la torture avec tant de courage, que le juge, irrité, y ajouta un supplice horrible, et lui fit arracher le sein. Dieu voulut faire éclater la gloire de sa

servante ; dans la nuit suivante, elle se trouva miraculeusement guérie. Enfin, quatre jours après, elle rendit l'esprit, au milieu des tourments, en faisant cette prière : « Seigneur, mon Dieu, » vous m'avez protégée dès le berceau, vous avez déraciné de » mon cœur l'amour du monde et m'avez donné la patience né- » cessaire pour souffrir. Recevez maintenant mon esprit. »

4. Nous ne voulons pas omettre un trait qui contraste avec tant de cruautés ; il est relatif à saint Acace, évêque d'Antioche, de Pisidie. Il fut amené devant le proconsul Marcion, avec Pison, évêque de Troie, et le prêtre Ménandre. « Vous devez bien aimer » nos princes, dit le proconsul, vous qui vivez sous les lois ro- » maines. — Et qui aime plus l'empereur que les chrétiens ? ré- » pondit Acace. Nous prions continuellement pour lui, afin qu'il » vive longtemps, qu'il gouverne les peuples avec une puissance » juste, que son règne soit paisible ; nous prions aussi pour les » soldats, et enfin pour tout l'univers. » Le saint évêque continua de répondre avec tant de sagesse et d'à-propos, que le proconsul crut de son devoir d'adresser le procès-verbal de son interrogatoire à l'empereur. Dèce en fut dans l'admiration ; il rendit la liberté à l'évêque, et donna pour récompense à Marcion le gouvernement de la Pamphylie. Un enseignement profond ressort de ce fait, il nous montre en action la vraie politique des chrétiens, qui n'ont que des prières pour les gouvernements même qui les oppriment. C'est le mot de saint Paul : *obedite præpositis vestris etiam dyscolis*. Si, dans la suite de l'histoire, certains événements paraissaient, au premier coup-d'œil, contraires à cette règle générale, il ne serait pas difficile de faire remarquer qu'ils se passaient dans une société profondément modifiée, et dont les bases étaient devenues chrétiennes. Les fidèles n'étaient plus alors, d'un côté sujets, de l'autre chrétiens. Ces deux devoirs se confondaient. Ils étaient sujets de Jésus-Christ, dont les rois se proclamaient eux-mêmes les ministres : et c'est ce qu'on exprimait admirablement par le mot, alors en usage, de république chrétienne. Nous verrons plus tard l'application de cette doctrine.

5. A côté des exemples de courage que donnaient tant de martyrs et de confesseurs, sur tous les points du monde, l'Eglise

eut à gémir sur de terribles défections. L'évêque de Smyrne, Eudémon, indigne héritier des grands saints qui avaient illustré ce siège, tomba dans l'apostasie, et, par sa chute, entraîna un grand nombre de fidèles. Repostus, évêque de Suturne, en Afrique, Jovin et Maxime, dont le siège n'est pas connu, dans la même province, Fortunatien, d'Assur, également en Afrique, sacrifièrent aussi aux idoles. En Espagne, Basilide, évêque de Léon, et Martial, évêque de Mérida, déclarèrent, par un acte public, qu'ils renonçaient à la foi. Mais aucune cité, après celle d'Alexandrie, ne vit plus de ces douloureuses apostasies que la ville de Carthage. La fureur des païens s'y tourna d'abord tout entière contre l'évêque saint Cyprien. Le cirque et l'amphithéâtre retentissaient du cri mille fois répété de : *Cyprien aux lions!* Le saint évêque crut, en se retirant, apaiser la violence de la sédition. Il fut proscrit, sa tête mise à prix, et ses biens confisqués. De sa retraite, il assistait son troupeau par ses exhortations, ses encouragements, ses prières; mais il eut la douleur de voir ses efforts trop souvent inutiles. Voici comment il s'exprime lui-même : « Aux premières menaces de l'ennemi, le plus grand nombre de nos frères a trahi la foi : il n'a point été abattu par la violence de la persécution, mais s'est abattu lui-même par sa chute volontaire. Sans qu'on les eût pris encore ou interrogés, clergé et peuple couraient d'eux-mêmes à la place publique, comme s'ils n'eussent attendu que l'occasion d'apostasier. Ils se présentèrent en si grand nombre, pour renoncer au christianisme, que les magistrats voulaient les remettre au lendemain, parce que la journée était trop avancée; mais ils suppliaient qu'on ne différât point. Plusieurs, non contents de se perdre eux-mêmes, pervertissaient encore les autres et les entraînaient à l'autel des idoles. Quelques-uns apportaient leurs enfants aux prêtres païens, pour leur faire perdre la grâce du baptême. Les riches surtout montrèrent le plus de faiblesse, et leurs biens devinrent la cause de leur ruine. Plusieurs, cependant, souffrirent courageusement la mort pour Jésus-Christ. Mappalicus, Paul, Fortumon, Bassus, expirèrent dans les tourments; et un grand nombre de confesseurs mourut en prison. »

6. Il y avait des degrés dans l'apostasie ; on classa ces chrétiens timides en trois catégories différentes, qu'on appelait *thurificati*, *sacrificati*, *libellatici*. Les *thurificati* avaient seulement offert de l'encens aux idoles. Les *sacrificati* avaient sacrifié aux faux dieux, ou mangé des viandes immolées. Les *libellatici* étaient allés trouver les magistrats, leur déclarant qu'en qualité de chrétiens il ne leur était pas permis de sacrifier, mais offrant de l'argent pour qu'on les exemptât de cette cérémonie. Par avarice ou par humanité, les proconsuls ou les gouverneurs leur remettaient alors un billet (*libellum*), portant qu'ils avaient renoncé à Jésus-Christ et sacrifié aux dieux de l'empire, quoiqu'ils n'en eussent rien fait. On lisait ces billets ou libelles publiquement, et on laissait leurs porteurs en repos. On désignait sous le nom général de *lapsi* (tombés), indistinctement tous ceux qui appartenaient à ces trois catégories, pour chacune desquelles on établit des pénitences canoniques. A mesure que la persécution se ralentissait, par épuisement, ou parce que les gouverneurs attendaient l'issue de la guerre dans laquelle l'empereur Dèce s'était engagé contre les Goths, un grand nombre de chrétiens *tombés*, parmi le clergé et parmi le peuple, voulaient rentrer dans l'Eglise, participer à la sainte Eucharistie, ou reprendre leurs fonctions, sans pénitence préalable. Ils abusèrent pour cela d'une pratique très sainte. Les martyrs ou confesseurs donnaient à ceux qui avaient eu le malheur d'apostasier des lettres de recommandation pour les évêques. L'Eglise y avait beaucoup d'égard, et lorsque les suppliants étaient bien disposés d'ailleurs, elle abrégait pour eux le temps de la pénitence satisfactoire. Mais on ne s'en tint pas là. Plusieurs confesseurs, et particulièrement un d'entre eux, nommé Lucien, à Carthage, se mirent à donner indistinctement, soit en leur nom, soit au nom des martyrs dont ils disaient avoir reçu l'ordre, de ces lettres de recommandation, conçues en termes généraux : « Que N. soit admis à la communion avec les siens ; » en sorte qu'une seule personne pouvait en présenter vingt ou trente autres, comme membres de sa famille ou de sa maison. Il se trouva même des gens qui trafiquèrent de ces billets d'indulgence ; et quelques prêtres, sans en référer à l'évêque, s'arro-

geaient le droit de réconcilier avec l'Eglise et d'admettre aux sacrements tous ceux qui se présentaient munis d'une pareille recommandation.

7. Saint Cyprien réclama fortement contre ces indignes abus. Il donna, du lieu où il se tenait caché, les instructions les plus précises et envoya au clergé de Rome toutes les pièces de cette affaire, en même temps qu'il lui écrivait pour expliquer les motifs de sa retraite, qui avaient été mal interprétés à Rome. De son côté, Lucien, poussé d'ailleurs par quelques prêtres et diacres indisciplinés, pressait la réconciliation des apostats, en vertu des billets des martyrs. Il osa même adresser à saint Cyprien, au nom de tous les confesseurs, cette lettre : « Tous les confesseurs » au pape (1) Cyprien, salut. Sachez que nous avons donné la » paix à tous ceux sur lesquels vous aurez pris des informations » au sujet de leur conduite depuis la chute, et nous voulons que » vous le mandiez aux autres évêques. Nous souhaitons que vous » ayez la paix avec les saints martyrs. — En présence d'un exorciste et d'un lecteur. — Ecrit par Lucien. » Par suite de cette étrange lettre, on vit, en divers endroits, les peuples s'élever contre leurs prélats, et exiger d'eux sur-le-champ la communion qu'ils croyaient leur avoir été accordée à tous par les martyrs et les confesseurs. Saint Cyprien, dans cette difficile situation, prit encore le parti d'écrire à l'Eglise de Rome, et il lui adressa, avec le billet de Lucien, tous les autres documents relatifs à cette affaire.

8. Les prêtres qui administraient l'Eglise romaine, pendant la vacance du Saint-Siège, répondirent par une admirable lettre, où ils approuvent entièrement la conduite du saint évêque, blâmant l'arrogance des apostats, et encore plus l'indiscrétion de ceux qui les excitaient. « Rien de plus convenable dans la paix, » disent-ils, rien de plus nécessaire dans la guerre d'une persécution, que de se tenir inviolablement attachés à la discipline » de l'Eglise ; l'abandonner, serait abandonner le gouvernail au

(1) Le nom de Pape ou de Père se donnait alors généralement à tous les évêques, et quelquefois même aux simples prêtres.

» milieu de la tempête. Ce n'est pas une maxime récente chez
 » nous ; cette sévérité, cette foi, cette discipline s'y retrouvent
 » dès les premiers temps. L'Apôtre n'aurait pas dit que l'on par-
 » lait de notre foi dans tout le monde, si dès lors elle n'eût jeté
 » de profondes racines ; et ce serait un grand crime de dégénérer
 » d'une telle gloire.

» A Dieu ne plaise que l'Eglise romaine perde sa vigueur, par
 » une facilité profane, et qu'elle relâche les nerfs de la sévérité,
 » en renversant la majesté de la foi. En présence de défections
 » chaque jour plus nombreuses, accorder à ceux qui sont tombés
 » le remède d'une réconciliation qui ne leur servira de rien, c'est,
 » par une fausse miséricorde, ajouter de nouvelles plaies à celles
 » de l'apostasie, en ôtant à ces malheureux le refuge d'une salu-
 » taire pénitence ; ce n'est pas guérir, c'est donner la mort. De-
 » puis le martyr de Fabien, de glorieuse mémoire, nous n'avons
 » pu encore, à cause de la difficulté des temps, élire un évêque
 » qui règle toutes ces affaires, et examine avec autorité et pru-
 » dence ceux qui sont tombés. Cependant nous pensons comme
 » vous qu'il faut attendre la fin de la persécution, pour traiter la
 » question des apostats, en consultant avec les évêques, les
 » prêtres, les diacres, les confesseurs et les laïques qui sont de-
 » meurés fermes. Car il nous semble que ce serait attirer trop de
 » haines, si un seul prononçait sur un crime aussi universel.

» Vceyez, en effet, le monde entier plein des ruines de ceux
 » qui sont tombés. Un mal si étendu demande beaucoup de pru-
 » dence et des remèdes efficaces ; et ceux qui veulent le réparer
 » doivent agir avec circonspection, de peur que ce qui serait fait
 » contre les règles ne soit jugé de tous comme nul. Prions donc
 » les uns pour les autres. Prions pour ceux qui sont tombés, afin
 » qu'ils se relèvent, qu'ils reconnaissent la grandeur de leur
 » crime ; qu'ils en deviennent pénitents et patients, qu'ils ne
 » troublent point par leur inquiétude l'état encore flottant de
 » l'Eglise, de peur d'y allumer une persécution intestine ; qu'ils
 » frappent aux portes, mais qu'ils ne les brisent pas.

» Rassemblés avec quelques évêques des villes voisines, et avec
 » ceux que la persécution a chassés ici des autres provinces éloi-

» gnées, nous avons cru qu'il ne fallait rien innover avant l'élec-
 » tion d'un évêque de Rome. Jusque-là, qu'on tienne en suspens
 » ceux qui peuvent attendre. A l'égard de ceux qui sont dans
 » un péril imminent de mort, s'ils donnent des signes d'un vrai
 » repentir, qu'on les admette. Mais prenons garde que les mé-
 » chants ne louent notre extrême facilité, et que les vrais péni-
 » tents ne nous accusent d'une rigueur et d'une sévérité outrée. »

Ce décret, adressé particulièrement à saint Cyprien, fut envoyé aussi à toutes les chrétientés du monde, parce qu'il répondait à un besoin général. Telle était dès lors l'Eglise romaine. Privée de son chef par le martyre, exposée aux plus rudes coups des persécuteurs, non-seulement elle demeure inébranlable, mais elle communique de sa fermeté aux autres églises, sur qui elle ne cesse de veiller. Attentive à toutes les démarches de l'erreur, elle sait résister à ses pièges et en prémunir les fidèles. C'est ainsi que Privat, évêque hérétique de Lambèse, profitant de la persécution et de la vacance du Saint-Siège, avait envoyé à Rome pour obtenir des lettres de communion. Saint Cyprien, dans une de ses lettres, avertit le clergé romain de se tenir en garde contre ses artifices. « Vous avez suivi votre coutume, répondent les
 » prêtres de Rome à l'évêque de Carthage, en nous donnant avis
 » de ce qui vous touche; car nous devons tous veiller pour le
 » corps de l'Eglise, dont les membres sont distribués par toutes
 » les provinces. Mais, avant d'avoir reçu vos lettres, les menées
 » de cet hérétique ne nous avaient point échappé. Futurus, adepte
 » de Privat, est venu pour obtenir de nous des lettres de com-
 » munion; ses démarches ont été infructueuses. » L'histoire enregistre avec soin des faits de ce genre, qui prouvent d'un côté l'intérêt avec lequel les hérétiques cherchaient, dès lors, à se faire appuyer par le siège de Rome, comme par le centre de la doctrine et de l'autorité; de l'autre, la vigilance avec laquelle le siège de Rome gardait le dépôt de la foi.

9. La question des apostats ne laissa pas, malgré cette décision, d'agiter encore l'Eglise de Carthage. Saint Cyprien avait envoyé dans sa ville épiscopale deux prêtres, pour examiner l'âge, la condition et le mérite de ceux qui devaient être promus, à son

retour, aux fonctions ecclésiastiques, et pour rendre compte de la conduite de ceux qui étaient tombés. Cette mission excita l'envie de quelques mécontents. Un homme artificieux nommé Félicissime, soutenu des cinq prêtres qui s'étaient opposés à l'élection de saint Cyprien, se déclara ouvertement en révolte contre son évêque. Parmi eux se trouvait Novat, prêtre indigne, dont les crimes étaient aussi notoires qu'épouvantables. Il établit de sa propre autorité Félicissime diacre, et, le laissant à Carthage, il prit le chemin de Rome, dans l'intention, sans doute, de présenter les faits sous une couleur qui pût lui être avantageuse.

§ 2. **Saint Corneille, pape.** (2 juin 251-14 septembre 252.)

10. L'Eglise de Rome venait de voir cesser son veuvage. Plusieurs évêques que la persécution avait amenés dans cette ville, réunis au clergé et aux fidèles, élurent pour pape saint Corneille. « Il fallut, dit saint Cyprien, contraindre le nouveau pontife » pour lui faire accepter cette dignité. On ne vit en lui que la » tranquillité et la modestie naturelle à ceux que Dieu choisit » pour évêques. C'est ainsi qu'il arriva au suprême degré du » sacerdoce, après avoir passé par tous les ministères de la hié- » rarchie, et s'être montré, dans chacun d'eux, l'instrument de » la grâce divine. »

11. Une élection si conforme à la discipline ecclésiastique fut cependant contestée. Novat avait apporté à Rome son esprit turbulent et brouillon. Il s'y lia avec un prêtre ambitieux nommé Novatien, qui brigait le souverain pontificat. Novatien protesta contre l'élection de saint Corneille, en l'accusant calomnieusement d'être un *libellatique*, c'est-à-dire, comme nous l'avons expliqué, d'avoir acheté la vie à prix d'argent, pendant la persécution. Enfin, cédant aux conseils de Novat, il se sépara entièrement de saint Corneille avec cinq prêtres de Rome, se fit ordonner par trois évêques du fond de l'Italie, dont il surprit grossièrement la bonne foi, en les plongeant dans un état voisin de l'ivresse, et devint définitivement le premier antipape, dont l'orgueil ait désolé l'Eglise. Au schisme il joignit l'hérésie. Selon lui, l'Eglise n'avait pas le pouvoir d'accorder la paix à ceux qui

étaient tombés dans la persécution, quelque pénitence qu'ils fissent, et jamais il n'était permis de communiquer avec eux. Il condamnait aussi absolument les secondes noces. Ses disciples se nommèrent, à cause de cette affectation de rigorisme, καθαρῶν, purs ou puritains. Afin de les retenir dans le schisme, il les faisait jurer sur la sainte Eucharistie de lui rester fidèles. « Jure- » moi, leur disait-il, en leur donnant la communion, jure-moi, » par le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de ne » me jamais quitter pour retourner à Corneille. » Le malheureux à qui il s'adressait, ne recevait l'Eucharistie qu'après avoir fait ce serment, et une malédiction contre le véritable Pontife tenait lieu du mot *Amen*, qu'on avait coutume de dire en communiant. Ce qui rendait surtout ce schisme dangereux, c'était la réputation d'éloquence et d'autorité dont Novatien jouissait. Il n'épargna rien pour entraîner dans sa voie perverse la multitude des fidèles. Saint Jérôme nous a conservé la liste des nombreux écrits qu'il composa alors. Il envoyait des députés aux diverses églises, avec des lettres dans lesquelles il rendait compte de son élection. Il parlait sérieusement de la contrainte qu'on lui avait imposée, pour le forcer à accepter le pontificat. Le nom des confesseurs qu'il avait séduits contribuait à tromper les simples, et à jeter le trouble dans les consciences.

12. Ainsi, aux horreurs de la septième persécution générale, succédait le désordre d'un schisme. Après la mort de l'empereur défait et tué par les Goths (251), près de Philippopolis, les instruments de supplice cessèrent de déchirer les chrétiens. Les violences de Dèce furent passagères comme son empire. Il avait été le fléau dont Dieu s'était servi pour punir le relâchement des fidèles. De sa courte mais terrible persécution, date le mouvement qui porta plus tard les fidèles au désert, et enfanta les merveilles des institutions monastiques. Un jeune homme de la basse Thébaïde (251), nommé Paul, fuyant les bourreaux, trouva une grotte ombragée d'un palmier, près de laquelle coulait une fontaine. Paul s'enferma dans cette grotte, y vécut, sous l'œil de Dieu, quatre-vingt-dix ans, et remporta cette gloire de la solitude, qui a fait de lui le premier ermite chrétien.

13. Le schisme et l'hérésie de Novatien rencontrèrent de dignes adversaires dans cette société chrétienne qui venait de sortir, toujours invincible, de la persécution de Dèce. Saint Denys, évêque d'Alexandrie, répondait en ces termes aux lettres de notification de l'antipape : « Si l'on vous a ordonné malgré vous, » donnez-en la preuve en abdiquant de votre plein gré : car il » fallait tout souffrir plutôt que de diviser l'Eglise de Dieu. Le » martyr que vous auriez enduré, pour éviter un schisme, n'eût » pas été moins glorieux que l'autre. » Un concile de soixante-dix évêques, réuni à Carthage par les soins de saint Cyprien, se prononça de même, et saint Corneille y fut reconnu comme le pape légitime. Félicissime et les cinq prêtres qui avaient causé tant de troubles dans cette Eglise furent anathématisés. La question des apostats, sérieusement examinée, y fut résolue par des canons pénitentiaux qui se résument ainsi : 1° Les *libellatici* qui avaient embrassé la pénitence aussitôt après leur chute, seront dès lors admis à la communion ; 2° Les *sacrificati* seront traités plus sévèrement, sans toutefois leur ôter l'espérance du pardon, de peur qu'une rigueur excessive ne les jette dans le schisme ou l'hérésie ; la durée de leur pénitence canonique sera proportionnée à leur degré de culpabilité et à leurs dispositions actuelles. Ceux qui n'ont cédé qu'à la violence des tourments, seront admis après trois ans de pénitence. — On régla tout le détail de l'examen qu'on ferait subir aux *lapsi*, et des pénitences diverses à leur imposer. Ces divers réglemens, avec les actes du concile, furent adressés au pape saint Corneille. Pour commenter ces ordonnances disciplinaires, saint Cyprien composa et publia son traité *De lapsis*, où l'on trouve toute l'éloquence d'un Père de l'Eglise et toute l'âme d'un bon pasteur. Il le fit bientôt suivre du livre : *De unitate Ecclesiæ*, pour prémunir les fidèles contre le schisme de Novatien.

14. Saint Corneille avait réuni lui-même à Rome un concile de soixante évêques. On y anathématisa Novatien et ses erreurs. Le pape en donna avis à toutes les Eglises, et les schismatiques demeurèrent écrasés par cette unanimité puissante qui s'élevait contre eux. Maxime, Urbain, Sidoine, Macaire, prêtres de

Rome, qui avaient suivi le parti de l'antipape, se soumirent avec les fidèles qu'ils avaient entraînés dans leur rébellion. Saint Corneille les accueillit avec bonté à la communion de l'Eglise, et les rétablit dans leur dignité. Il eut la joie de recevoir aussi l'abjuration d'un des évêques qui avaient sacré Novatien; mais il l'admit seulement à la communion laïque, et nomma un autre évêque à sa place. Ces heureuses nouvelles comblèrent de joie la chrétienté tout entière. Saint Cyprien en écrivit au pape pour lui témoigner toute celle qu'il en ressentait.

15. Il tenait en ce moment un second concile de quarante-deux évêques, à Carthage. Les canons pénitentiels relatifs aux apostats y furent modifiés dans un sens plus miséricordieux. On devait admettre les *lapsi* à la communion, sans attendre qu'ils fussent en danger de mort, et sans insister sur la durée précédemment fixée de la pénitence. C'est ainsi que dès-lors l'Eglise, attentive au bien spirituel de ses enfants, savait appliquer, modifier, tempérer les règles suivant les circonstances, et, immuable dans sa foi, proportionnait la discipline aux besoins divers des temps. Privat, l'évêque hérétique de Lambèse, en Numidie, dont nous avons déjà signalé les efforts séditieux, se présenta au second concile de Carthage pour se justifier des crimes qui l'avaient fait déposer. Cette nouvelle tentative échoua comme les précédentes. Pour se venger, il réunit un concilia-bule dans lequel, après avoir anathématisé saint Cyprien, il ordonna, comme évêque de Carthage, Fortunat, un des cinq prêtres séditieux qui entretenaient le trouble dans cette Eglise. Les schismatiques dépêchèrent à Rome Félicissime, et l'adressèrent, chose remarquable, non pas à Novatien, tant l'influence de l'antipape s'était amoindrie aux yeux mêmes de ses partisans-nés, mais à saint Corneille. Le Pontife rejeta de telles avances avec une vigueur apostolique, et en écrivit à saint Cyprien pour lui reprocher en termes pleins de bienveillance de n'avoir reçu, à ce sujet, aucun avis de sa part. L'illustre évêque de Carthage répondit en ces termes (1) : « Les schismatiques osent donc

(1) On peut voir ce passage tout entier, *Op. S. Cypr.*, Epist. 55.

» encore franchir les mers et porter leurs lettres à la chaire de
 » Pierre, à l'Eglise principale d'où est émanée l'unité sacerdo-
 » tale, sans penser que ceux à qui ils s'adressent sont ces Ro-
 » mains, dont l'Apôtre a loué si hautement la foi, et près des-
 » quels l'infidélité ne saurait trouver accès... Condamnés par
 » notre concile, ces désespérés ne regardent sans doute pas
 » comme suffisante l'autorité des évêques d'Afrique. Leur cause
 » a été examinée, leur sentence prononcée.» Quelques écrivains
 peu favorables à la primauté du siège de Rome, ont prétendu
 voir, dans cette lettre de saint Cyprien, une protestation contre
 les appels au souverain Pontife en général. Mais Cécilien, suc-
 cesseur de saint Cyprien, qui en appellera à Rome contre les
 donatistes; saint Athanase, qui en appellera à Rome contre les
 ariens; saint Jean-Chrysostôme, qui en appellera à Rome contre
 ses ennemis particuliers; saint Cyprien lui-même, qui en avait
 appelé précédemment à Rome contre Novat et Félicissime, suf-
 fisent à établir, par des faits assez frappants, la doctrine de
 l'Eglise sur ce point. Dans le fait, les schismatiques dont il est
 question ici n'appelaient point : sachant comme tout le monde
 que la chaire de Pierre était, comme elle est encore, la source
 de l'unité et de la légitimité sacerdotales, ils voulurent en avoir
 des lettres de communion pour autoriser leur faux évêque.

16. Le pontificat glorieux de saint Corneille touchait à sa fin. L'empereur Gallus, en succédant à l'autorité de Dèce, en avait conservé l'hostilité contre le christianisme. Il fit emprisonner saint Corneille. « L'empire, suivant la magnifique expression de
 » saint Cyprien, fut encore vaincu par le sacerdoce. » Le pape confessa généreusement le nom de Jésus-Christ et fut exilé à Civita-Vecchia, où sa *glorieuse mort* (1) arriva le 14 septembre de l'an 252. « Il méritait, dit saint Cyprien, la palme des con-
 » fesseurs, car il avait défié la fureur des tyrans, en osant accep-
 » ter un titre qui alors était une sentence de mort. » Une pureté virginale, une retenue et une fermeté singulières caractérisaient saint Corneille. On lui attribue le décret qui défendait d'admettre

(1) Pontificat de Buchérius.

aucun fidèle à prêter un serment, ou à prononcer des vœux, avant l'âge de quatorze ans.

§ 3. **Saint Lucius I^{er}, pape.** (18 octobre 252-253, 4 mars.)

17. Saint Lucius I^{er}, l'un des prêtres qui avaient été bannis avec le pape saint Corneille, lui fut donné pour successeur, aux applaudissements de l'Eglise universelle. Mais sa promotion ne fit que le désigner à la proscription de Gallus, dont la politique, à l'égard des chrétiens, semble avoir été de frapper particulièrement les pasteurs, pour mieux atteindre le troupeau. Saint Lucius fut donc exilé comme son prédécesseur, et reçut, au lieu de son bannissement, des lettres de saint Cyprien qui le félicitaient de sa généreuse confession. Quelques mois après, le saint pape fut rendu à l'affection des fidèles de Rome, qui le reçurent avec des transports de joie. La persécution n'en continuait pas moins. L'empereur avait donné à ses gouverneurs l'ordre d'épargner tous les schismatiques du parti de l'antipape Novatien, espérant peut-être que les dissensions intestines réussiraient mieux contre l'Eglise que la violence des armes. « Le » Seigneur, dit à ce sujet saint Cyprien dans une seconde lettre » à Lucius, veut confondre par là les hérétiques, et montrer » quelle est la véritable Eglise, quel est l'unique évêque légitimement élu ; qui sont ceux que l'ennemi attaque, et ceux au » contraire que le démon épargne comme étant à lui. » Saint Lucius ne survécut que quelques mois à ces témoignages de fidélité et de dévouement de l'Afrique chrétienne. Il mourut le 4 mars 253. Il avait, dans le court intervalle de son pontificat, sanctionné par un décret la doctrine de l'Eglise touchant les *lapsi*, les admettant à la communion après une pénitence suffisante. Il renouvela les ordonnances de ses prédécesseurs relatives à l'examen sérieux de la capacité et des mœurs des ordinands, et défendit aux clercs d'avoir, dans leur maison et à leur service, d'autres femmes que leurs proches parentes.

18. Au commencement de cette même année (253), s'éteignait une vie usée dans des travaux gigantesques, une renommée qui

a laissé l'histoire incertaine. Origène mourut à Tyr, léguant à la postérité « autant de disputes après sa mort que durant sa vie (1). » Pour ne dire de lui que ce qui est incontestable, nous nous contenterons de résumer les faits principaux de son existence si orageuse. Sa vertu, son amour de la pauvreté, son humilité, le courage avec lequel il confessa la foi, ses immenses travaux ne sont mis en doute par personne. Il eut la gloire de compter pour disciples des martyrs, des docteurs, des évêques illustres : saint Héraclas et saint Denys, tous deux évêques d'Alexandrie, saint Grégoire Thaumaturge et son frère saint Athénodore, aussi évêque dans le Pent, saint Firmilien, Bérylle, évêque de Bosra, qu'il retira de l'hérésie, saint Alexandre, évêque de Jérusalem, etc. Mais, comme si tout devait être contraste dans ce qui touche à la réputation d'Origène, autant ce cortège de disciples est illustre, autant le nom des hérétiques, qui s'appelèrent *origéniens*, est couvert d'ignominie. Cette secte, qui se perpétua jusqu'au temps de saint Epiphane, renouvelait toutes les abominations des gnostiques et prétendait les justifier par la doctrine d'Origène. Le nombre prodigieux des écrits de ce grand homme contribua peut-être à jeter de la défaveur sur sa doctrine. Il avait composé jusqu'à six mille ouvrages. Dans la rapidité de rédaction que suppose un chiffre si énorme, dans la nécessité où il dut être d'en dicter deux ou trois en même temps, et de laisser les sténographes d'alors, qu'on nommait *scribes*, recueillir et publier ensuite eux-mêmes ses discours, il est difficile de croire que bien des erreurs involontaires ne se soient pas glissées. Si l'on ajoute que la doctrine de l'Eglise n'était point, à cette époque, fixée comme elle le fut depuis, et définie par les conciles à mesure que l'hérésie, en portant l'attention sur chacun des dogmes en particulier, provoquait une décision souveraine, on trouvera peut-être plus excusables les erreurs d'Origène, dont nous avons précédemment résumé les principales. Quoi qu'il en soit, on a cru pouvoir dire de son génie ce mot qui épouvante : *Nul ne l'a surpassé ni dans le bien ni dans le mal ; Ubi*

(1) Lenain de Tillemont, *Hist. eccl.*, t. III, p. 549.

bene, nemo melius; ubi male, nemo pejus. Son salut éternel est resté le secret de Dieu : « Mais s'il faut craindre pour lui, dit » Lenain de Tillemont, craignons encore plus pour nous-mêmes » de tomber dans les fautes qui nous font trembler pour un Ori- » gène. »

§ 4. **Saint Étienne I^{er}, pape.** (13 mai 253-2 août 257.)

19. Etienne I^{er} fut élu souverain Pontife, le 13 mai 253. Il était désigné d'avance aux suffrages du clergé et des fidèles de Rome par la confiance dont ses deux prédécesseurs l'avaient investi. Saint Corneille l'avait chargé de l'administration des biens ecclésiastiques. Saint Lucius I^{er}, en mourant, lui avait donné le soin et la conduite de l'Eglise.

20. Les deux premières années de son pontificat furent marquées par une des pestes les plus horribles dont l'histoire ait conservé le souvenir. De l'Éthiopie, où elle prit naissance, elle se répandit dans toutes les provinces de l'empire, laissant des victimes par milliers sur son passage. A Rome on en compta cinq mille en un seul jour. Saint Etienne se montra le digne pasteur de ce troupeau désolé. Il envoya des secours en Syrie, en Arabie, partout où frappait le fléau. Saint Denys d'Alexandrie lui écrivit pour le remercier de son attentive charité. La conduite des chrétiens, dans cette circonstance, commanda l'admiration même de leurs ennemis. L'horreur de la contagion était telle que les païens, oubliant toutes les lois de la nature, jetaient leurs parents malades par les fenêtres, comme s'ils avaient pu chasser la mort en même temps que le pestiféré. Saint Cyprien, qui nous raconte ces affreux détails, dit, qu'en particulier, les rues de Carthage étaient pleines de mourants et de cadavres laissés sans sépulture. Les maisons vidées par le fléau, étaient la proie d'infâmes voleurs, qui profitaient de cette calamité pour s'enrichir de la dépouille des morts. A la voix de leur évêque, les chrétiens se réunirent et se partagèrent les différents quartiers de la ville, secourant indistinctement païens et fidèles. Les riches contribuaient de leurs biens, les pauvres

de leur personne, et l'ordre ne tarda pas à renaître. Les païens, touchés de ce dévouement sublime, se convertissaient en foule à la religion qui l'inspirait. Saint Cyprien, qui se multipliait pour faire face à tant de besoins, encourageait les faibles, dirigeait l'ardeur des plus zélés et consolait toutes les misères. Au milieu des ruines qu'entassait la peste, il écrivait son *Traité de la mortalité*, où il mêlait, à toute la tendresse de ses effusions, les hautes pensées de la foi. A Néocésarée, saint Grégoire le Thaumaturge donnait le même exemple à son peuple. Saint Denys à Alexandrie, saint Maxime à Nole, tous les évêques catholiques offraient au monde païen cet éloquent spectacle; et ces hommes que l'on faisait chercher de toutes parts, par ordre des empereurs, pour les jeter aux lions, se jetaient intrépidement au milieu des dangers de la peste et des terreurs de la mort, pour secourir ceux-là mêmes qui s'étaient faits tant de fois leurs bourreaux.

21. La charité chrétienne grandissait avec les malheurs de l'empire. Les Scythes, les Goths, les Perses, précurseurs de la formidable armée de barbares qui resserrait son cercle autour des provinces romaines, désolaient tour à tour les frontières, ruinaient les villes et emmenaient en captivité ce que la peste avait épargné. Huit évêques de Numidie avaient eu la douleur de voir leur troupeau traîné ainsi en esclavage. Ils écrivirent ce désastre à saint Cyprien, qui lut leurs lettres à son peuple, en versant un torrent de larmes. Il réunit, des aumônes des fidèles, cent mille sesterces qu'il leur adressa. « Si, pour éprouver notre charité, » Dieu vous envoyait encore une semblable épreuve, ne craignez » point de nous l'écrire. Nous prions chaque jour pour que de » tels malheurs ne se renouvellent point; mais soyez assurés que, » le cas échéant, nous vous donnerions volontiers tout ce qui » serait en notre pouvoir. » Pour entretenir de plus en plus les charitables dispositions de son peuple, l'éloquent évêque écrivait son livre : *Des bonnes œuvres et de l'aumône*, admirable exhortation à la charité chrétienne.

22. La réputation de vertu et de science de saint Cyprien le faisait consulter de toutes parts comme l'oracle de l'Eglise uni-

verselle. Il succédait à l'éclatant héritage d'Origène ; et sa volumineuse correspondance atteste son zèle pour le maintien de la foi et de la discipline ecclésiastique. Il écrit à un évêque sur un étrange abus qui s'était introduit, pendant la persécution, dans le saint sacrifice de la messe. Comme il se célébrait à l'aube du jour, et que la coutume de l'Eglise primitive était de distribuer aux assistants la communion sous l'espèce du vin aussi bien que sous celle du pain, on craignit que l'odeur du vin ne trahît les fidèles, et quelques ministres ignorants ne mettaient que de l'eau dans le calice. Saint Cyprien rétablit sur ce point la tradition apostolique, et dit que le mélange de l'eau avec le vin marque l'union de l'Eglise avec Jésus-Christ, dont elle ne peut être séparée. — Fortunatien, évêque d'Assur, ayant apostasié pendant la persécution, avait été déposé et remplacé par Epictète. Quand la paix fut rendue à l'Eglise, Fortunatien voulut reprendre possession de son siège. Saint Cyprien écrit à Epictète et aux fidèles d'Assur qu'ils ne doivent point le souffrir. — Un évêque, nommé Encrace, consulte saint Cyprien au sujet d'un comédien qui, après avoir quitté le théâtre, s'était converti, mais qui continuait à former des jeunes gens pour la scène. « Je crois, répond l'évêque de Carthage, qu'il ne convient ni à la majesté de Dieu, ni à la discipline de l'Evangile de souiller la pureté de l'Eglise par une telle infamie. Si ce comédien allègue sa pauvreté, qu'il soit secouru avec les autres frères pauvres comme lui. » — Un prêtre de l'Eglise de Furnes, en Afrique, nommé Géminius Faustinus, avait accepté l'administration d'une tutelle. Saint Cyprien rappelle la discipline alors en vigueur, et notamment un décret d'un des précédents conciles de Carthage, qui défendait de nommer un clerc tuteur ou curateur par un testament, pour ne le point détourner de la prière et du ministère des autels. « Si quelqu'un, malgré cette défense, osait le faire, on n'offrirait point pour lui le saint sacrifice. » — Marcien, évêque d'Arles, dans les Gaules, s'était séparé de la communion catholique pour s'attacher à l'antipape Novatien. Faustinus, évêque de Lyon, et les autres évêques de la province, en écrivirent à saint Cyprien, qui en référa au pape et le pria d'interposer son

autorité dans cette affaire. « Envoyez, écrivait-il à saint Etienne, » au clergé et au peuple d'Arles des lettres par lesquelles Mar- » cien soit excommunié et un autre évêque mis à sa place, pour » qu'il rassemble le troupeau du Christ dispersé jusqu'à ce jour. » — Saint Cyprien agit avec le même respect pour les décisions du Saint-Siège dans une autre affaire, relative à l'Eglise d'Espagne. Basilide, évêque de Léon, et Martial, évêque d'Astorga, étaient tombés, pendant la persécution, dans la lâcheté des *libellatici*. A la paix, ils trompèrent, par de faux rapports, la bonne foi du Saint-Siège, et, à la faveur des lettres qu'ils en avaient frauduleusement obtenues, ils prétendaient conserver leur siège. Saint Cyprien, qui présidait alors un concile de trente-huit évêques, écrit, au nom de ses collègues, une lettre adressée au prêtre Félix, au peuple fidèle de Léon et d'Astorga, et au diacre Lélius. « Que l'on observe, dit-il, ce qui a été ordonné par le pape saint » Corneille. Les *libellatici* peuvent être admis à la pénitence, » mais ils demeurent exclus de l'honneur du sacerdoce et de » toutes fonctions parmi les clercs. »

23. Une question plus grave venait de s'élever au sein de l'Eglise. Saint Cyprien y prit une part active ; malheureusement son zèle ne s'y maintint point dans les limites de la véritable sagesse ; et, en voyant cet illustre docteur résister ouvertement au pape saint Etienne, nous aurons besoin de nous rappeler qu'un saint est toujours un homme. Il s'agissait de décider si le baptême conféré par les hérétiques était nul ou non, et s'il fallait rebaptiser ceux d'entre eux qui rentreraient au sein de l'Eglise. De nos jours, une pareille question serait résolue aussitôt que posée. Le baptême est un sacrement validement conféré par un païen lui-même, pourvu qu'on ait observé ce qui est prescrit par l'Eglise. Faire dépendre l'effet des sacrements des dispositions de ceux qui en sont les ministres, est une erreur notoire, définie, condamnée, et qui entraînerait les conséquences les plus désastreuses dans la pratique. Les hérétiques et les schismatiques ne sauraient administrer d'une manière licite les sacrements ; mais ils les confèrent validement. Cette distinction, claire pour nous, ces faits évidents à nos yeux, n'avaient point la même netteté

avant la décision de l'Eglise. Saint Cyprien embrassa le parti contraire, et soutint ouvertement qu'il fallait regarder comme nul le baptême des hérétiques et des schismatiques, et baptiser ceux qui se convertissaient; les *baptiser*, car il ne voulait pas qu'on se servît du mot *rebaptiser*, pour mieux montrer qu'ils ne l'avaient point été jusque-là. Il tenait cette doctrine erronée d'Agrippin, l'un de ses prédécesseurs sur le siège de Carthage. Le schisme de l'antipape Novatien avait donné beaucoup d'actualité à cette question, par le grand nombre de sectaires qui demandaient à rentrer dans la communion catholique. Deux conciles particuliers, de Synnada et d'Icône en Phrygie, venaient de décider que le baptême des hérétiques était nul, par le seul fait qu'il était conféré hors de l'Eglise. Le pape saint Etienne I^{er} avait immédiatement écrit aux évêques des provinces limitrophes de ne point communiquer avec ceux qui rebaptisaient les hérétiques. Les évêques de Numidie consultèrent sur cette question saint Cyprien. Au nom de trente-deux évêques, réunis en concile à Carthage, il répondit que, d'après la doctrine de ses prédécesseurs, nul ne pouvait être baptisé hors de l'Eglise. « Pour » conférer la grâce d'un sacrement, disait-il, il faut l'avoir soi-même, puisque nul ne peut donner ce qu'il n'a pas. » Il convient que la coutume avait plus généralement prévalu de ne pas rebaptiser les hérétiques; « mais, ajoute-t-il, ce n'est pas la coutume qui » doit prescrire, c'est la raison qui doit l'emporter; » pensée qu'un évêque de son parti formula plus tard de cette manière : « Jésus- » Christ a dit : Je suis la vérité, et non pas : Je suis la coutume. » Telle est la thèse que saint Cyprien soutenait de toute la vigueur de son éloquence, dans une multitude de lettres et de traités particuliers, où il ne ménage pas toujours le pape saint Etienne. L'année suivante (256), il tint un autre concile de soixante-onze évêques, à Carthage, où il fit résoudre dans son sens la question du baptême des hérétiques. Il adressa au pape les actes de ce concile. « C'est surtout à vous, lui écrit-il dans la lettre d'envoi, » qu'il nous faut mander ce qui touche de plus près à l'autorité » sacerdotale, à l'unité et à la dignité de l'Eglise catholique. Nous » avons jugé que ceux qui ont été souillés par l'eau profane des

» hérétiques doivent être baptisés quand ils reviennent à l'Eglise ;
 » et qu'il ne suffit pas de leur imposer les mains pour leur donner
 » le Saint-Esprit. » Tel était l'état de la question, quand elle
 arrivait au tribunal du pontife de Rome. Deux conciles de Phry-
 gie, deux conciles d'Afrique, un nombre considérable d'évêques
 de toutes les provinces, avaient embrassé ouvertement l'erreur.
 Le docteur le plus illustre de toute la chrétienté, l'éloquent évêque
 de Carthage, dont toute l'Eglise était habituée à regarder les
 décisions comme des oracles, les appuyait de toute la puissance
 de sa haute raison, de son autorité, de sa renommée. L'Eglise
 s'est rarement trouvée dans un aussi grand péril. Il ne suffisait
 pas pour le Saint-Siège de proclamer la vérité ; il fallait encore
 user des ménagements que commandait une pareille situation, et
 parvenir à ramener par l'indulgence ceux qu'une rigueur intem-
 pestive eût jetés sans retour dans l'hérésie. Saint Etienne I^{er} le
 comprit, et sa conduite fut admirable de prudence et de miséri-
 cordieuse fermeté. Sans entreprendre de discuter avec des esprits
 trop prévenus, il se contenta d'exposer simplement la doctrine
 apostolique, laissant à la vérité le temps de germer dans les âmes.
 Nous n'avons plus malheureusement que des fragments de sa
 lettre aux évêques d'Afrique. Mais ils suffisent pour nous mon-
 trer dans quel esprit elle était rédigée. Il parle de la chaire de
 saint Pierre, fondement de l'Eglise, sur laquelle il est assis, après
 une succession non interrompue. Il expose la doctrine tradition-
 nelle qui s'oppose à la décision du concile de Carthage. Il formule
 la règle par ce précepte, passé depuis en axiôme théologique :
Nihil innovetur nisi quod traditum est. Il déclare en terminant
 que, s'ils demeurent obstinément dans leur erreur, il sera forcé
 de rompre avec les évêques d'Afrique.

24. Rome avait parlé : là était la vérité, là était le droit. Ce-
 pendant, il faut l'avouer en gémissant sur la faiblesse humaine,
 saint Cyprien ne se soumit pas. « Quelle présomption ne faut-il
 » pas, écrivait-il à l'évêque Pompée, en lui envoyant la réponse
 » du pape, pour préférer une tradition humaine à l'ordre de
 » Dieu ? » Il convoque à Carthage un concile des trois provinces
 d'Afrique, de Numidie et de Mauritanie ; quatre-vingt-cinq

évêques répondent à son appel, et se réunissent le 1^{er} septembre 256. Dans le discours d'ouverture, il se plaint de la tyrannie que prétend exercer dans l'Eglise *l'Évêque des évêques*. Quand on prit les avis, tous furent unanimes à appuyer le sentiment contraire à la décision du pape, en disant, l'un : *Que cela était dans l'Écriture*; un autre : *Que nul ne peut donner ce qu'il n'a pas*; un autre : *Jésus-Christ a dit : Je suis la vérité, et non pas : Je suis la coutume*; un autre enfin : *Que personne ne préfère la coutume à la raison et à la vérité, car la raison et la vérité excluent toujours la coutume*. On voit, par ces formules de souscription, combien la discussion avait aigri les esprits. Saint Cyprien ne voulait point, malgré ce malheureux dissident, rompre avec le pape saint Etienne. Il lui envoya donc une députation chargée de lui remettre les actes du concile. Ses envoyés furent mal reçus; et ce nouvel incident ne fit que compliquer la question en l'envenimant davantage. Saint Etienne, content d'avoir proclamé la loi, ne jugea point à propos d'exécuter les menaces qu'il avait faites. Il laissa quelque chose au temps et à la réflexion. Saint Cyprien, de son côté, au fort même de la querelle, venait de publier deux traités, qui ne pouvaient manquer de réagir plus tard salutairement sur lui-même; le premier : *De utilitate patientiæ*; le second : *De invidiâ*; et saint Augustin écrit qu'il ne doute point que ce grand homme ne soit revenu à la vérité, « quoique les preuves authentiques en aient été supprimées, » peut-être par ceux qui, épris de la même erreur, n'ont pas voulu se priver d'un tel patronage. »

25. La huitième persécution générale vint trancher, pour le moment, cette question d'une manière sanglante, et envoyer les défenseurs des deux opinions au martyre. Si l'on pouvait être tenté de juger sévèrement de grands et saints évêques pour un égarement passager, qui ne s'arrêterait, plein de respect et d'admiration, devant ces glorieux athlètes de la foi? Ils avaient quelque droit de soutenir avec une certaine chaleur, dans une discussion pacifique, ce qu'ils croyaient la vérité, quand ils avaient le courage de professer la vérité sous le fer des bourreaux. Leur faute, enfin, a été noblement effacée, devant Dieu et les hommes,

dans leur propre sang. Depuis cinq années que l'empereur Valérien était monté sur le trône, il avait constamment favorisé les chrétiens, et, sans doute par une permission de la Providence, le succès avait couronné ses entreprises. Il changea tout à coup de conduite, et vit changer en même temps la fortune de ses armes, jusqu'à ce que, trois ans après, il fut pris par les Perses et réduit à servir de marchepied à leur roi quand il montait à cheval. — En 257, cédant aux sollicitations de Macrien, son favori, il signa l'édit de la huitième persécution générale. Le paganisme, après tant de sanglantes et inutiles épreuves, espérait encore étouffer dans les supplices la religion de Jésus-Christ. Un chrétien, nommé Hippolyte, Adrias et Pauline, avec leurs deux petits enfants Néon et Marie, le diacre Marcel, le tribun Némésius et sa fille Lucile, Sempronius, Olympius et Exupérie, avec leur fils Théodule, furent à Rome, où la persécution commença, les premières victimes. Le pape saint Etienne I^{er} était surtout désigné aux recherches des bourreaux. Il fut pris avec les clercs qui ne l'avaient point quitté, et Valérien l'admit seul en sa présence. Les deux souverainetés de la foi et du glaive se trouvaient face à face; l'une pouvait tuer, mais l'autre savait mourir; l'avenir était à elle. — « C'est toi, dit Valérien, qui cherches à renverser la république, et qui persuades au peuple d'abandonner le culte des dieux? — Je ne cherche point à renverser la république, répondit Étienne, mais j'exhorte le peuple à abandonner le culte des démons qu'on adore dans les idoles, et à reconnaître le vrai Dieu et celui qu'il a envoyé, Notre Seigneur Jésus-Christ. » Valérien fit conduire le saint pape au temple de Mars, pour y entendre sa sentence, et lui fit trancher la tête le 2 août 257. Son corps fut enterré dans le cimetière de Callixte; mais il fut transporté le 17 août 762, sous saint Paul I^{er}, dans l'église des saints Étienne et Sylvestre, que ce pape fit construire, et qui est nommée aujourd'hui Saint-Sylvestre *in capite* parce qu'on y conserve la tête de saint Jean-Baptiste.

§ 5. **Saint Sixte II, pape.** (24 août 257-6 août 259.)

26. Malgré la violence de la persécution, le clergé et les fidèles de Rome purent se réunir pour donner un successeur à saint Etienne, dans la personne de Sixte II. Le nouveau Pontife était depuis longtemps archidiacre de l'Eglise romaine, dignité considérable à laquelle appartenait l'administration des biens ecclésiastiques, et qui passa à saint Laurent. Le souverain pontificat, dans de telles circonstances, n'était que l'occasion plus prochaine du martyre. Saint Sixte II se montra digne de cette sublime vocation. Sous le coup de la persécution qui le menaçait, il trouva assez de calme et de tranquillité d'âme pour terminer, de concert avec saint Denys d'Alexandrie, l'affaire des rebaptisants. Saint Denys, chassé de son siège par Émilien, préfet d'Égypte, avait été exilé sur les côtes de Lybie, dans la petite ville de Céfro. Les habitants, qui étaient tous païens, se convertirent à sa voix; et il retrouva bientôt dans cette contrée éloignée, une église aussi fervente que celle dont la violence le tenait séparé. Il écrivit plusieurs lettres à saint Sixte pour l'informer des efforts qu'il faisait pour ramener tous les dissidents à la décision du pape saint Etienne I^{er}. Il eut la consolation de voir rentrer dans l'unité tous ceux qu'une erreur passagère en avait écartés.

27. Saint Cyprien, à la première nouvelle de la persécution, avait écrit en style brûlant une *Exhortation au martyre*, qu'il adresse à tous les fidèles de son Eglise. Il fut pris le premier et conduit devant le proconsul d'Afrique, nommé Paternus, qui se contenta de l'envoyer en exil à Curube, port de mer à une vingtaine de lieues de Carthage. Mais Galère Maxime, successeur de Paternus, arriva à Carthage avec des sentiments plus hostiles. Il donna l'ordre d'amener le saint évêque au prétoire. Une multitude immense se rassembla pour assister à l'interrogatoire de l'illustre docteur. — « Êtes-vous Thascius Cyprien ? lui demanda » le proconsul. — Je le suis, répondit le saint. — Êtes-vous l'évêque de ces sacrilèges chrétiens ? — Je le suis. — Les augustes » empereurs vous ordonnent de sacrifier aux dieux. — Je n'en » ferai rien. — Songez à ce que vous voulez faire. — En une

» chose si juste, il n'y a point à délibérer. Exécutez les ordres
 » dont vous êtes chargés.» La sentence fut portée, et le proconsul
 lut ce décret « Thascius Cyprien sera puni par le glaive. — *Deo*
 » *gratias*, » répondit le généreux évêque. Les chrétiens, mêlés
 à la foule, s'écrièrent alors : « Qu'on nous fasse mourir avec
 » lui! » Une scène tumultueuse suivit le jugement, et le procon-
 sul donna l'ordre de conduire saint Cyprien hors de la ville, pour
 prévenir la sédition qu'il craignait. L'évêque de Carthage se banda
 lui-même les yeux; un prêtre et un diacre, qui l'accompagnaient
 au lieu du supplice, lui lièrent les mains; il fit remettre vingt-
 cinq pièces d'or à l'exécuteur, et présenta sa tête au bourreau
 qui l'abattit d'un coup. Les chrétiens recueillirent le sang du
 martyr dans des étoffes de lin et de soie (14 septembre 258). Huit
 de ses disciples, la plupart clercs de l'Eglise de Carthage, Lucius,
 Montan, Flavien, Julien, Victorin, Primulus, Rénus et Donatien,
 imitèrent leur saint évêque dans son courage et dans sa mort.
 — La ville de Cyrthe, en Numidie, compta ses martyrs par mil-
 liers. On les mena dans un vallon au bord du fleuve, entre deux
 rangs de collines élevées de deux côtés, comme pour favoriser
 le spectacle. On les fit ensuite ranger en ligne, les yeux bandés,
 et l'exécuteur ne fit que passer de l'un à l'autre en leur coupant
 la tête. Cette atroce boucherie dura une grande partie du jour.
 — En Espagne, saint Fructueux, évêque de Tarragone, fut
 amené avec deux de ses diacres, devant le gouverneur impérial,
 Émilien. — « Avez-vous appris l'ordre des empereurs? demanda
 » le proconsul. — Je ne sais ce qu'ils ont ordonné, répondit l'é-
 » vêque; pour moi, je suis chrétien. — Ils ont ordonné d'adorer
 » les dieux. — J'adore un seul Dieu qui a fait le ciel, la terre,
 » la mer et tout ce qu'ils renferment. — Ne savez-vous pas qu'il
 » y a des dieux? — Non. — Eh bien, on vous l'apprendra. »
 Le gouverneur se tournant alors vers Augure, l'un des diacres,
 lui conseilla de ne pas s'arrêter à ce que Fructueux venait de
 dire. Augure répondit qu'il adorait aussi le seul Dieu tout-puis-
 sant. « Et vous, dit alors Émilien à Euloge, l'autre diacre, ado-
 » rez-vous aussi Fructueux votre évêque? — Je n'adore point
 » Fructueux, mais le Dieu que Fructueux adore. — Êtes-vous

» donc évêque? demanda le gouverneur à saint Fructueux. —
 » Je le suis. — Dites plutôt que vous l'avez été. » Et il les con-
 damna tous trois à être brûlés vifs. — A Antioche, le gouver-
 neur faisait conduire au supplice le prêtre Saprice. Un chrétien,
 nommé Nicéphore, qui nourrissait depuis quelques années une
 violente inimitié contre ce prêtre, le suivait, mêlé à la foule, et,
 durant le trajet, le suppliait de lui pardonner avant de monter
 au ciel. L'âme de Saprice demeura inaccessible à tout sentiment
 de miséricorde. Arrivé au lieu de l'exécution, ce malheureux
 prêtre, si dur envers son frère, n'eut pas le courage de voir la
 mort en face, et il s'écria qu'il était prêt à sacrifier aux dieux.
 Les bourreaux le relâchèrent. « Que faites-vous? lui dit Nicé-
 » phore. Martyr de Jésus-Christ ne perdez pas la couronne que
 » vous avez déjà méritée par tant de tourments. » Ses exhorta-
 tions furent inutiles; et cette couronne immortelle, dont Saprice
 venait de se rendre doublement indigne, Nicéphore la recueillit;
 car les bourreaux ne firent que changer de victime, et, par
 ordre du gouverneur, lui tranchèrent la tête. — A Toulouse,
 dans les Gaules, saint Saturnin était traîné par un taureau fu-
 rieux, et mourait pour la foi.

28. A Césarée en Palestine, trois amis scellèrent leur amitié
 par le martyre. Ils se présentèrent ensemble et d'eux-mêmes au
 gouverneur, qui les condamna aux bêtes. Le nom de ces trois
 héros de l'amitié chrétienne était Priscus, Malchus et Alexandre.
 — Un trait plus merveilleux encore, de la part d'un enfant,
 nommé Cyrille, fit l'admiration de la ville de Césarée en Cappa-
 doce. Le père de Cyrille était idolâtre, et, dans sa haine du nom
 chrétien, il avait chassé son fils de sa maison, l'abandonnant
 sans secours à la charité publique. Cyrille fut amené par des sol-
 dats en présence du gouverneur. « Mon enfant, lui dit le juge
 » avec douceur, je veux bien vous pardonner vos fautes, en con-
 » sidération de votre âge. Il ne tient qu'à vous de rentrer dans
 » les bonnes grâces de votre père; soyez sage et renoncez à votre
 » superstition. » Le saint enfant répondit : « Je suis bien aise de
 » souffrir des reproches pour ma conduite. Je me réjouis d'être
 » chassé de la maison de mon père, Dieu me recevra dans une

» plus grande et plus belle. Je renonce volontiers aux biens de
 » ce monde, pour être riche dans le ciel. Je ne crains pas la mort,
 » parce qu'elle est suivie d'une meilleure vie. » Alors le juge,
 prenant un ton propre à intimider un enfant, le menaça des plus
 cruels supplices ; il le fit lier comme pour le conduire au lieu de
 l'exécution ; il ordonna de préparer un bûcher et d'y mettre le
 feu. Le courage de Cyrille n'en parut que plus assuré. Il se laissa
 mener, sans verser une larme ; on l'approcha du feu comme pour
 l'y jeter ; mais il ne perdit rien de sa constance. Le juge avait
 secrètement donné l'ordre de ne pas aller plus loin. Quand on
 vit que l'aspect du supplice n'avait fait aucune impression sur
 lui, on le ramena au juge qui lui dit : « Vous avez vu le feu,
 » vous avez vu le glaive, serez-vous sage à présent ; et, par
 » votre soumission à ma volonté et à celle de votre père, méri-
 » terez-vous qu'il vous rende son affection et qu'il vous reçoive
 » chez lui ? » Le jeune Cyrille répondit : « Vous m'avez fait grand
 » tort de me rappeler ; je ne crains ni le feu ni l'épée ; j'ai hâte
 » d'aller à une demeure beaucoup plus désirable, et je soupire
 » après des richesses bien plus solides que celles de mon père.
 » Ne tardez pas à me faire mourir pour que j'aie plus prompte-
 » ment à Dieu. » Les assistants pleuraient en l'entendant parler
 ainsi ; mais il leur disait : « Vous devriez vous réjouir, au lieu
 » de pleurer ainsi. Loin de chercher à m'affaiblir par vos larmes,
 » vous devriez m'encourager et m'animer à tout souffrir. Vous
 » ne savez pas quelle est la gloire qui m'attend, quelle est mon
 » espérance, quelle est la cité céleste où je vais. Laissez-moi finir
 » ma vie temporelle. » Ce fut dans ces sentiments qu'il reçut la
 couronne du martyr. En lisant cette page de l'histoire de l'E-
 glise, on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, ou la foi qui inspire
 à un âge si tendre une telle hauteur de vues et un tel héroïsme,
 ou l'aveuglement des païens, qui croyaient triompher d'une pa-
 reille foi par le glaive et les bûchers.

29. Saint Sixte II avait précédé dans le ciel cette pléiade de
 glorieux martyrs, que les édits de Valérien multipliaient sur
 tous les points de l'empire, et dont l'histoire de la terre n'a pu
 garder tous les noms. Le 6 août 258, pendant que le saint Pon-

tife célébrait les saints mystères au cimetière de Callixte, des soldats s'emparèrent de sa personne et le conduisirent au supplice. Laurent, archidiacre de l'Église romaine, le suivait en pleurant, et lui disait : « Où allez-vous, mon père, sans votre » fils ? Où allez-vous, saint Pontife, sans votre diacre ? » Saint Sixte lui répondit : « Ce n'est pas moi qui t'abandonne, ô mon » fils. Mais un plus grand combat t'est réservé, tu me suivras » dans trois jours. » Comme il achevait ces mots, un soldat lui trancha la tête. Il avait occupé le Saint-Siège onze mois et six jours. Il avait envoyé en Gaule saint Pérégrinus, premier évêque d'Auxerre, et avait transféré les corps de saint Pierre et de saint Paul dans les catacombes, pour mettre ce précieux dépôt plus en sûreté. Parmi les louanges que l'antiquité a données à saint Sixte II, on remarque surtout celle de pontife doux et pacifique. C'est à sa mansuétude qu'était réservée la consolante mission de terminer la querelle des rebaptisants, qui avait rempli d'amertume le pontificat de son prédécesseur.

30. Cependant le préfet de Rome, croyant que les chrétiens avaient de grands trésors en réserve, et voulant s'en emparer, se fit amener l'archidiacre Laurent qui en avait la garde. « Vous » vous plaignez, lui dit-il, que nous vous traitons cruellement. » Il n'est point question ici de supplices ; je vous demande ce qui » dépend de vous. On dit que dans vos cérémonies les pontifes » offrent des libations avec des vases d'or ; que le sang des vic- » times est reçu dans des coupes d'argent, et que, pour éclai- » rer vos sacrifices nocturnes, vous avez des cierges fixés sur » des chandeliers d'or. On dit que, pour fournir à ces offrandes, » les frères vendent leurs héritages, et réduisent souvent leurs » enfants à la pauvreté ; mettez au jour ces trésors cachés. L'em- » pereur en a besoin pour solder les troupes et rétablir les finances » de l'Etat. J'apprends que, selon votre doctrine, il faut rendre » à chacun ce qui lui appartient : or, l'empereur reconnaît » comme sienne la monnaie sur laquelle est empreinte son image : » rendez donc, comme vous dites, à César ce qui est à César. Si » je ne me trompe, votre Dieu ne fait point battre monnaie ; il » n'a pas apporté de l'argent en ce monde, il n'y a apporté que

» des paroles : rendez-nous l'argent et gardez les paroles. — J'a-
 » voue, répondit Laurent, que notre Eglise est riche, et l'em-
 » pereur lui-même n'a pas de si grands trésors. Je vous ferai
 » voir ce qu'elle a de plus précieux; donnez-moi seulement quel-
 » que temps pour tout mettre en ordre, en dresser l'état et en
 » faire le calcul. » Le préfet lui donna trois jours de délai. Dans
 cet intervalle, Laurent parcourut toute la ville, pour chercher
 en chaque rue les pauvres que l'Eglise nourrissait. Il les ras-
 sembla tous, lépreux, aveugles, boiteux, paralytiques, malades
 couverts d'ulcères, et les rangea dans la cour de l'église. « Ve-
 » nez, dit-il ensuite au préfet, vous verrez une grande cour
 » pleine de vases précieux et de lingots d'or entassés sous les ga-
 » leries. » Puis, ouvrant une porte, il montra au préfet toutes les
 infirmités humaines réunies. « Voilà, lui dit-il, les trésors que
 » je vous ai promis. J'y ajoute les perles et les pierreries; vous
 » voyez les vierges et les veuves : c'est la couronne de l'Eglise.
 » Profitez de ces richesses pour Rome, pour l'empereur et pour
 » vous-même. » Le préfet, pour toute réponse, fit apporter un
 immense gril de fer, sous lequel on mit des charbons ardents.
 Le saint diacre y fut étendu et trouva encore la force, au milieu
 des tortures de cet holocauste, de dire au tyran : « Faites-moi
 » retourner, je suis assez rôti de ce côté. C'est assez cuit, vous
 » pouvez manger. » Et il rendit ainsi son âme à Dieu, martyr
 de la foi et de la charité.

31. Après la mort des victimes, la punition des persécuteurs.
 Rarement la justice divine se montra d'une manière plus écla-
 tante. La peste recommença ses ravages, avec une fureur jusque-
 là inconnue. Les éléments eux-mêmes semblaient, dans leur
 bouleversement, s'apprêter à venger le sang des justes, qui
 avait inondé la terre. Pendant plusieurs jours, l'Italie fut enve-
 loppée d'épaisses ténèbres. Rome, la Lybie et l'Asie tout entière
 furent couvertes de ruines par un tremblement de terre affreux.
 Cependant les Barbares commençaient à prendre possession du
 monde romain. Les Germains envahirent la Gaule jusqu'aux
 Pyrénées, traversèrent ces montagnes, ravagèrent une partie de
 l'Espagne et se montrèrent sur les rivages de la Mauritanie,

étonnés de cette nouvelle race d'hommes. Les Allamans, autres Germains, au nombre de trois cent mille, s'avancèrent en Italie, jusque dans le voisinage de Rome. Les Goths, les Sarmates et les Quades dévastèrent l'Illyrie. La Scythie vomissait ses peuples sur l'Asie-Mineure et sur la Grèce. Ces guerriers, à demi-nus, s'embarquent sur le Pont-Euxin, dans des espèces de cabanes flottantes, se confiant à une mer orageuse et à des marins timides. Ils surprennent Trébizonde, ravagent la province de Pont, et, enchaînant les Romains captifs aux rames de leurs vaisseaux, retournent triomphants au désert. D'autres Goths ou d'autres Scythes, qu'encourage cet exemple, font construire une flotte par leurs prisonniers, partent des bords du Tanais, franchissent le Bosphore, abordent en Asie, pillent Chalcédoine, et se retirent, à la lueur des flammes dont ils embrâsent Nicée et Nicomédie. Enfin, pour compléter ce tableau de tous les désastres, Valérien, qui avait inondé le monde de sang chrétien, devenu prisonnier de Sapor, roi de Perse, servait de marchepied à son vainqueur lorsqu'il montait à cheval; et, comme si la vengeance eût dû survivre au crime, après la mort de l'empereur romain, sa peau empaillée, tannée et teinte en rouge, demeura suspendue pendant plusieurs siècles aux voûtes du principal temple de Perse. Le propre fils de Valérien, Gallien lui-même, regardant le malheur comme une abdication, se contentait de dire, à cette affreuse nouvelle : « Je savais que mon père était mortel. » Cette série de désastres mit fin à la huitième persécution générale.

CHAPITRE XIII.

SOMMAIRE.

§ 1. PONTIFICAT DE SAINT DENYS. (22 juillet 259-26 décembre 269.)

1. Election du pape saint Denys. Charité des chrétiens. Progrès du christianisme. — 2. Décadence de l'empire sous Gallien. — 3. Hérésie de Sabellius. — 4. Paul de Samosate. — 5. Mort de saint Denys d'Alexandrie et de saint Grégoire le Thaumaturge. — 6. Mort du pape saint Denys.

§ 2. PONTIFICAT DE SAINT FÉLIX I. (27 décembre 269-22 décembre 274.)

7. Election du pape saint Félix I. — 8. Manès. — 9. Lettre de Manès à Marcel. — 10. Principes fondamentaux de l'erreur de Manès. — 11. Conférence entre saint Archélaüs, évêque de Carrhes, et Manès. Autre conférence entre le prêtre Diodore et Manès. — 12. Neuvième persécution générale sous Aurélien. — 13. Martyre du pape saint Félix I.

§ 3. PONTIFICAT DE SAINT EUTYCHIEN. (4 janvier 275-7 décembre 283.)

14. Election de saint Eutychien. Fin de la neuvième persécution générale. — 15. Dorothee, prêtre d'Antioche. Achilles d'Alexandrie. — 16. Saint Félix de Nole. — 17. Progrès du Manichéisme en Egypte et en Syrie. — 18. Mort du pape saint Eutychien.

§ 4. PONTIFICAT DE SAINT CAÏUS. (16 décembre 283-22 avril 296.)

19. Election de saint Caius. — 20. Martyre de saint Sébastien. — 21. Martyre de la légion Thébaine. — 22. Martyre de saint Victor de Marseille. — 23. Cruautés de Riccius Varus. — 24. Secte des Hiéracites en Egypte. — 25. Conversion d'Arnohe. Ses sept livres contre les Gentils. — 26. Election de Constance Chlore et de Galérius à l'empire. — 27. Instructions de saint Thomas, évêque d'Alexandrie, aux officiers chrétiens de la cour de Dioclétien. — 28. Mort du pape saint Caius.

§ 1^{er}. Pontificat de saint Denys. (22 juillet 259-26 décembre 269.)

1. Saint Denys fut élu pape le 22 juillet 259, et sacré par Maxime, évêque d'Ostie. L'ancienne coutume, dès-lors en vigueur, et que saint Augustin remarquait de son temps, donnait aux évêques d'Ostie le privilège de sacrer les Pontifes romains. Les calamités qui désolaient l'empire offrirent tout d'abord un

vaste champ au zèle et à la charité de saint Denys. Il envoya des sommes d'argent considérables à Césarée de Cappadoce, pour racheter les captifs tombés entre les mains des Barbares. On eût dit que les chrétiens n'étaient occupés qu'à payer par des bienfaits les maux que leur avaient fait souffrir leurs persécuteurs. L'autre saint Denys, l'illustre évêque d'Alexandrie, en revenant d'exil, trouva sa ville épiscopale livrée aux fureurs de la guerre civile. Chaque édifice, dans cette immense cité, devint une forteresse, chaque rue un champ de bataille. Une partie de la population avait péri, et le Bruchion resta vide. On ne pouvait passer d'un quartier dans un autre, et il était plus facile d'écrire et d'avoir une réponse d'Orient en Occident, que d'Alexandrie à Alexandrie. A la guerre civile succédèrent la famine et la peste. L'évêque et les chrétiens se multiplièrent pour faire face à tous les besoins, pour calmer toutes les haines, pour soulager toutes les misères. C'était un grand spectacle de voir le christianisme dominer toutes ces ruines, que les passions humaines accumulaient autour d'elles, et s'accroître de tout ce qui semblait devoir l'anéantir. Les Barbares eux-mêmes commençaient à subir son influence. Parmi leurs captifs, ils avaient emmené plusieurs saints évêques et prêtres, qui guérissaient les malades, chassaient les démons au nom de Jésus-Christ, et enseignaient la vertu par leurs discours et leurs exemples. Les Barbares les admiraient et se persuadaient qu'en les imitant ils se rendraient Dieu propice. Plusieurs se faisaient les disciples de leurs esclaves, recevaient le baptême et formaient des églises nouvelles. Tël fut le commencement du christianisme chez les Goths, les Sarmates et les Germains.

2. Pendant qu'une vertu de vie s'épanchait ainsi du nom de Jésus-Christ sur le monde romain et barbare, le paganisme s'usait dans les plaisirs ou dans des rêves insensés. A chaque nouvelle désastreuse, Gallien riait et demandait quels seraient les festins, les jeux du lendemain. Porphyre écrivait des traités contre les chrétiens que les empereurs faisaient mettre à mort, et Plotin, son maître en philosophie, obtenait de Gallien une ville ruinée de la Campanie, à laquelle il donnait le nom de

Platonopolis, et où il voulait établir la fameuse république de Platon. Ces beaux projets avortaient malgré la faveur et les richesses impériales. C'était là tout ce que le paganisme expirant trouvait à opposer à l'invasion des Barbares et à l'envahissement du christianisme, qui profitait de tous les coups dirigés contre lui. A la mort de Gallien, trente généraux à la fois prenaient la pourpre, qui leur servait de linceul plutôt que de manteau. Le monde moral appartenait aux chrétiens, l'empire allait appartenir aux Barbares.

3. Les dissensions intestines ne manquaient cependant pas à cette religion, si souvent éprouvée par les persécutions violentes. En 257, Sabellius avait renouvelé, dans la Lybie Cyrénaïque, l'hérésie de Noët et de Praxéas. Il niait comme eux la Trinité, et la distinction réelle des trois personnes divines. Plusieurs évêques d'Egypte adoptèrent ces erreurs, et l'hérésie se propagea tellement, qu'on n'osait presque plus appeler Jésus-Christ fils de Dieu. Saint Denys, évêque d'Alexandrie, en apprenant le péril de la foi, multiplia ses exhortations, ses lettres, ses efforts, pour faire triompher la saine doctrine. Il insista donc vivement, dans ses discours et ses traités, sur la distinction des trois personnes de la sainte Trinité. « Jésus-Christ, dans son » Evangile, dit de lui-même : Je suis la vigne, mon Père est le » vigneron. Or, la vigne et le vigneron, l'œuvre et l'ouvrier ne » sont point la même chose. » Quelques fidèles, bien instruits dans la foi, en lisant ces paroles de l'évêque d'Alexandrie, crurent s'apercevoir qu'il enseignait que le Fils était une créature, et qu'il ne le regardait point comme *ὁμοούσιος* ou consubstantiel au Père. — Ce terme de *consubstantiel*, qui souleva tant d'orages, est remarquable dans la bouche de simples fidèles, soixante ans avant le concile de Nicée. — On prit de là occasion d'accuser saint Denys d'Alexandrie auprès du pape saint Denys. Le souverain Pontife assembla à Rome (261) un concile qui condamnait à la fois les deux impiétés opposées, mais également criminelles, de ceux qui soutenaient la doctrine de Sabellius, comme de ceux qui disaient que le Verbe avait été créé, fait ou formé, et qu'il n'était pas *consubstantiel* au Père. Le pape écrivit ensuite à saint

Denys d'Alexandrie, pour qu'il eût à expliquer sa doctrine et à se justifier des erreurs qu'on lui imputait. Le patriarche d'Alexandrie répondit en protestant de sa foi au Verbe *consubstantiel*. Il expliqua, dans sa lettre au pape et dans un traité spécial, les raisons qui l'avaient porté à insister plus particulièrement sur les preuves de la distinction des personnes dans la sainte Trinité, pour répondre à l'hérésie de Sabellius. Sa justification fut complète, parce que son attachement à la vraie doctrine n'avait point varié, et plus tard saint Athanase se servait de son nom et de sa parole pour confondre les Ariens.

4. Un hérésiarque, plus redoutable que Sabellius, dogmatisait en Syrie. C'était Paul de Samosate, évêque d'Antioche (263). De mœurs plus que suspectes, d'un caractère arrogant, aimant l'éclat et le faste, il n'avait vu, dans la haute dignité dont il était revêtu, qu'un moyen de satisfaire ses passions. Il affectait le luxe des magistrats et des proconsuls romains ; sa chaire épiscopale ressemblait au tribunal des gouverneurs de province, et il voulait des applaudissements pour relever l'éloquence de ses discours. Ce qui contribuait à entretenir son orgueil, c'est la faveur dont il jouissait près de Zénobie, reine de Palmyre. Cette princesse, juive de religion, avait désiré être instruite de la religion chrétienne, et s'était adressée pour cela à Paul de Samosate. Cet évêque indigne prétendait expliquer le mystère de l'Incarnation en admettant en Jésus-Christ deux personnes, ou suivant le mot grec *hypostases*, l'une, Fils de Dieu par nature et préexistant aux siècles, l'autre, fils de David, né dans le temps, et qui n'avait reçu le nom de Fils de Dieu, après son union avec le Verbe, que comme une ville reçoit le nom de son souverain, une maison celui de son fondateur. Cette erreur, que développa plus tard Nestorius, et à laquelle il donna son nom, fut vigoureusement réfutée par saint Denys d'Alexandrie, qu'on retrouve partout sur la brèche, quand il s'agit de défendre la vraie foi. « Le Verbe s'est fait chair, disait le saint patriarche, » sans division ni partage. On ne distingue point en lui deux » personnes, comme si le Verbe habitait dans l'homme et ne lui » fût pas uni. Comment osez-vous donc appeler Jésus-Christ un

» homme distingué par son génie, lui vrai Dieu, adoré par
 » toutes les créatures avec le Père et le Saint-Esprit, incarné de
 » la sainte Vierge Marie, mère de Dieu? » Le nom de Mère de
 Dieu, θεότοκος, donné à la sainte Vierge par saint Denys d'Alexan-
 drie, et confirmé plus tard par le concile général d'Ephèse, n'é-
 tait point nouveau dans l'Eglise. Saint Méthodius de Patara
 l'avait déjà employé; Origène s'en était servi dans son Commen-
 taire sur l'Evangile de saint Luc, et, dans son Traité sur l'Epître
 aux Romains, il développe longuement les raisons qui l'ont fait
 donner à la sainte Vierge. Deux conciles, réunis successivement à
 Antioche (264-268), condamnèrent les erreurs de Paul de Samo-
 sate; mais leur auteur, en usant de subterfuges, et en protestant
 de sa soumission, avait réussi à éviter un anathème nominal.
 Enfin un troisième concile (269), tenu dans la même ville, le
 déposa solennellement et élut un autre évêque à sa place.

5. Saint Denys d'Alexandrie ne vit point la fin de cette affaire; il était mort en 264, pendant le premier concile d'Antioche, convoqué en grande partie par ses soins. Il avait occupé dix-sept ans le siège patriarcal d'Alexandrie, et son nom avait été glorieusement mêlé à toutes les luttes de ces temps orageux. Ses travaux, son courage dans la persécution, ses vertus égales à son génie, lui valurent le titre de Grand. — A peu près vers le même temps, mourait un autre disciple d'Origène, non moins illustre, saint Grégoire Thaumaturge, évêque de Néocésarée, que les ennemis mêmes de l'Eglise appelaient un autre Moïse, à cause de ses miracles. « Je rends grâces à Dieu, dit-il avant d'ex-
 » pirer, de ce que, n'ayant trouvé, à mon arrivée dans cette
 » ville, que dix-sept chrétiens, je n'y laisse à mon successeur
 » que dix-sept infidèles. » Il défendit qu'on lui achetât un lieu spécial pour sa sépulture, « afin, dit-il, que la postérité sache que
 » Grégoire n'a rien possédé sur cette terre, pas même un tom-
 » beau. » Heureux âge de l'Eglise naissante, où la sainteté se laissait comme un héritage, et où il se trouvait toujours un disciple pour recueillir le manteau d'Elie!

6. Le pape saint Denys mourut lui-même en 269 (26 décembre), après dix ans de pontificat. Saint Basile l'appelle un pape

illustre par l'intégrité de sa foi et l'éclat de ses vertus. Les deux hérésies de Sabellius et de Paul de Samosate avaient trouvé en lui un digne adversaire. Il avait partagé les Eglises et les cimetières de Rome entre ses prêtres, et établi la division des diocèses et des paroisses. Il ordonna saint Zamas, premier évêque de Bologne; il appliqua ses soins à rétablir dans leur vigueur primitive les diverses institutions canoniques et disciplinaires, un instant troublées par la persécution de Valérien. Ce saint Pontife possédait la plus profonde connaissance des doctrines de l'Eglise. Dans le temps de la discussion sur le baptême des hérétiques, n'étant encore que simple prêtre, il en avait donné la preuve, en soutenant avec chaleur la décision de saint Etienne I^{er}, et en s'unissant plus tard à son homonyme, saint Denys d'Alexandrie, lorsque ce dernier cherchait à modérer la sévérité de la sentence et à conseiller la paix.

§ 2. **Saint Félix I^{er}, pape.** (27 décembre 269-22 décembre 274.)

7. Le lendemain de la mort du pape saint Denys, saint Félix, premier du nom, fut élu pour lui succéder. Il reçut, peu de temps après, la lettre adressée à son prédécesseur, par laquelle les évêques du concile d'Antioche informaient le Saint-Siège de la condamnation de Paul de Samosate. Le nouveau pape la confirma de son autorité, et écrivit à ce sujet une lettre à Maxime, évêque d'Alexandrie, qui avait succédé à saint Denys dans le gouvernement de cette église. « Nous croyons, disait-il, en » Jésus-Christ, notre Seigneur, né de la Vierge Marie. Nous » croyons qu'il est le Verbe éternel, Fils unique de Dieu. Non, » ce n'était point un homme en qui Dieu ait seulement habité. » Fils de Dieu, il était Dieu parfait et homme parfait, après son » incarnation, sans qu'on puisse distinguer en lui deux per- » sonnes. »

8. Du fond de la Perse, un autre hérésiarque, dont le nom et les erreurs étaient destinés à un plus long retentissement, préparait de nouveaux orages contre l'Eglise. Il s'annonçait comme envoyé de Dieu, pour rappeler le monde à la vérité et les chré-

tiens à la pureté de la foi. Son costume était étrange autant que sa doctrine. Sa singularité frappait l'imagination des multitudes. Il portait des brodequins fort élevés pour ajouter à sa stature, un manteau flottant de couleurs diverses, qui donnait à sa démarche quelque chose d'aérien, un grand bâton d'ébène sur lequel il s'appuyait en marchant, sous le bras un livre écrit en caractères babyloniens, une jambe enveloppée d'une étoffe rouge, et l'autre d'une étoffe verte. Tel se montrait, semblable à un satrape persan, l'esclave Coubric, devenu l'hérésiarque Manès, le père du Manichéisme. Il s'attribuait le don des miracles, et prétendait guérir toutes les maladies par la vertu de ses prières. Jeté dans un cachot pour ses impostures il avait tué son geôlier ; il réussit à s'échapper de sa prison et de la Perse sa patrie, et se présenta à Carrhes, en Mésopotamie, l'ancien Haran de l'Écriture, précédé de la réputation qu'il s'était faite, à l'aide de ses dupes ou de ses complices, et de cette étrange lettre qu'il avait adressée à Marcel, disciple de saint Archélaüs, évêque de cette ville :

9. « Manès, apôtre de Jésus-Christ, et tous les saints et vierges » qui sont avec moi ; à Marcel, mon fils bien-aimé, grâce, miséricorde, paix, de la part de Dieu le Père et de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Que la main de lumière vous préserve des maux du siècle présent, de ses dangers, et des pièges du principe du mal. Amen.

» J'ai appris avec joie que votre charité est grande, mais il m'est douloureux de ne point voir votre foi conforme à la vraie doctrine. Envoyé de Dieu pour redresser le genre humain qui s'égaré, j'ai cru nécessaire de vous écrire pour le salut de votre âme et le bien spirituel de ceux qui vous entourent. Apprenez donc, mon fils, à discerner l'erreur qu'enseignent les docteurs vulgaires. Ils disent que le bien et le mal, la lumière et les ténèbres, la chair et l'esprit viennent du même principe, et se confondent incessamment l'un avec l'autre. Comment osent-ils dire que Dieu soit l'auteur et le créateur de Satan et de ses mauvaises œuvres ? Ils ont été plus loin encore, et ne rougissent pas d'affirmer que le Verbe, fils unique du Père, est fils d'une femme, nommée Marie, formé de la chair et du sang, prin-

» cipe de corruption et de mort. Je n'insiste pas davantage en ce
 » moment sur les autres erreurs, me réservant de le faire quand
 » je serai près de vous. Je ne doute point de l'empressement avec
 » lequel vous embrasserez la vraie doctrine, aussitôt que vous
 » l'aurez connue. Du reste, ce n'est point par la contrainte,
 » comme les autres docteurs, c'est par la persuasion que je pré-
 » tends imposer la foi. »

10. Le système de la dualité que Manès apportait à l'Occident, n'était pas nouveau. La croyance antique de la Perse au génie du bien et au génie du mal y avait donné naissance. En remontant jusqu'à l'origine de cette doctrine, on la trouve formulée dans le système de Pythagore, et plus tard personnifiée dans Ormuzd et Zerdast, les dieux persans. Telle fut cependant l'œuvre propre de Manès, que, de ces éléments païens, il réussit à composer une théogonie, qui s'adaptait jusqu'à un certain point aux dogmes du christianisme. Il reconnaissait deux dieux éternels, nés d'eux-mêmes, opposés l'un à l'autre, l'un principe du bien, qu'il appelait Lumière; l'autre, principe du mal, qu'il appelait Ténèbres. L'âme humaine était une étincelle de la lumière, le corps une parcelle des ténèbres. Venaient ensuite des émanations et des générations de principes, que Manès avait empruntées au gnosticisme.

11. La présence de Manès à Carrhes avait attiré, aux conférences qu'il ouvrit avec le saint évêque Archélaüs, un auditoire immense. Malgré le prestige de sa renommée et l'art infini de la parole, auquel Manès devait son nom, car Manès, en langue persane, veut dire fils de l'éloquence, l'hérésiarque fut vaincu par la logique simple et la foi chaleureuse de l'évêque. Ce triomphe, que toute l'assemblée accueillit par des applaudissements, fut tel que Turbon, disciple favori de Manès, abandonna son maître, pour se remettre entre les mains d'Archélaüs.

Le nouveau Paraclet, car Manès se donnait encore ce titre, eut un peu moins de succès, s'il est possible, dans une autre conférence avec un saint prêtre d'un bourg voisin, nommé Diodore. La foule, assemblée pour assister à cette lutte de la vérité contre l'erreur, prit tellement parti pour la vraie doctrine,

qu'elle poursuivit l'hérésiarque, et le menaçait de le remettre entre les mains du roi de Perse. Manès parvint à s'enfuir. Il se retira dans une forteresse sur la frontière. Il ne tarda pas à y être pris par les soldats du roi de Perse, qui le fit écorcher tout vif avec une pointe de roseau, pour venger la mort du geôlier. Son corps fut abandonné aux chiens et aux oiseaux de proie, et sa peau, empaillée, fut exposée sur la porte de la ville, où on la gardait encore, du temps de saint Cyrille et de saint Epiphane (284).

Nous avons un peu anticipé sur les événements pour rapporter de suite ce que l'histoire nous a conservé de plus important sur la vie et les actions de Manès. Sa doctrine ne mourut pas avec lui; et nous aurons souvent encore l'occasion de la rencontrer en lutte avec la foi de l'Eglise.

12. Aurélien, parvenu à l'empire en 270, se montra d'abord favorable aux chrétiens. Bientôt après, l'idée d'attacher à son nom l'anéantissement d'une religion qu'il voyait s'étendre avec tant de rapidité dans toutes les provinces de l'empire, le rendit persécuteur. Une première fois, au moment où il allait signer l'édit de proscription, la foudre qui tomba à ses côtés lui arracha la plume des mains. Cet avertissement du ciel ne suffit pas à changer ses projets sanguinaires, et quelques mois après, 274, il ordonna la neuvième persécution générale. Comme si Dieu eût voulu mesurer les années de son règne à la durée de sa protection pour les chrétiens, huit mois s'étaient à peine écoulés qu'en se rendant en Orient, dans le dessein de porter la guerre chez les Perses, il fut tué par les officiers de son armée entre Héraclée et Byzance. Ses édits n'avaient même pas eu le temps d'être portés dans les provinces les plus éloignées. Néanmoins il suffisait que ses intentions hostiles contre les chrétiens fussent connues pour faire un grand nombre de martyrs. Les Gaules, où il avait signé l'édit de persécution générale, furent la province où on en trouve le plus. Sainte Colombe à Sens, saint Patrocle et saint Savinien à Troyes, saint Révérien à Autun, saint Priscus à Auxerre, furent les plus célèbres. L'Italie eut aussi ses victimes, saint Agapit de Palestrine, sainte Restituta de Sore, dans

le Latium, saint Félix, saint Irénée et sainte Mustiola de Sutri donnèrent leur vie pour Jésus-Christ. En Orient l'histoire nous a conservé les noms des saints martyrs Conon et Mamas.

13. Le pape saint Félix I^{er} était désigné d'avance, par sa dignité, aux coups des persécuteurs. Il mourut dans les tourments, le 22 décembre 274. Le Pontifical lui attribue d'avoir renouvelé l'ordonnance déjà ancienne de célébrer le saint sacrifice de la messe sur les tombeaux des martyrs. Il ordonna aussi de consacrer les autels, en y plaçant les reliques des martyrs. Saint Félix gouverna l'Eglise environ cinq ans. Il fut enterré dans le cimetière de la voie Aurélienne, là où fut consacrée depuis une église par Félix II, à deux milles de Rome.

§ 3. Saint Eutychien, pape. (4 janvier 275-7 décembre 283.)

14. Eutychien fut donné pour successeur à saint Félix, le 4 janvier 275. La neuvième persécution générale venait de finir, avec la vie d'Aurélien; sa dernière victime avait été le pape saint Félix I^{er} : orage passager, précurseur d'un autre, le plus terrible de tous ceux qui auront encore battu le vaisseau de l'Eglise. Sous le gouvernement d'Eutychien, les fidèles respirèrent en paix, pendant que la pourpre impériale passait tour à tour sur les épaules de Tacite, Probus, Carus, Carin et Numérien, qu'un caprice des prétoriens faisait monter du trône à l'échafaud. Les Barbares, sous les noms divers de Gépides, de Juthongues, de Vandales, de Blemmyes, d'Alains, de Goths, de Franks, de Bourguignons, profitaient de ces rapides successions d'empereurs pour démembler l'empire. Quelquefois vaincues, dans des combats de géants où quatre cent mille morts restaient sur le champ de bataille, ces hordes innombrables vomissaient leurs flots sans cesse renaissants en Syrie, dans l'Asie-Mineure, en Thrace, sur les rives du Bosphore; en Occident, dans la Grande-Bretagne, l'Allemagne, les Gaules, l'Espagne et les frontières de l'Italie. Le christianisme gagnait en puissance par toutes les pertes de l'empire. Les barbares ne trouvaient, dans le monde romain, qu'une seule chose vivante et forte, la foi des

chrétiens, et peu à peu ils s'accoutumaient à plier sous son influence mystérieuse.

15. Les saints évêques se succédaient sur les sièges des grandes cités. A Antioche, saint Cyrille effaçait les dernières traces de l'hérésie de Paul de Samosate, et réconciliait avec l'Eglise le prêtre saint Lucien, un instant égaré par l'erreur et depuis un des martyrs de la persécution de Dioclétien (279). Dans le même temps, un patriarche de la science et des vertus chrétiennes, Dorothee, prêtre d'Antioche, offrait, à 105 ans, le spectacle d'une vie passée dans l'étude et la pratique d'une religion qui faisait son bonheur et sa gloire. Profondément versé dans les lettres humaines, il avait appliqué ses connaissances à l'interprétation de l'Ecriture, qu'il lisait dans le texte original. Il mourut comblé d'années et de mérites, laissant la réputation d'un des plus savants docteurs de son temps. — Alexandrie, sous le gouvernement de Théonas, son évêque, soutenait son antique renommée. Achilles occupait la chaire de Clément et d'Origène. C'était un philosophe profond et un chrétien fervent. Un autre prêtre, Piérius, y donnait aussi des leçons. Riche des trésors de science qu'il avait amassés, il vivait dans la pauvreté; dialecticien nerveux, il appliquait à la théologie la méthode qu'il avait apprise dans les anciens philosophes, et méritait, en même temps, par son éloquence, le surnom de nouvel Origène. — Dans le Pont, le saint évêque Meletius était appelé le *miel attique*, à cause de la douceur et de l'élégance fleurie de sa parole.

16. Dans le même temps, un saint confesseur édifiait la ville de Nole, en Campanie, par ses vertus et la mort qui les couronnait. Félix, prêtre, avait été emprisonné dans la persécution de Dèce, pendant que saint Maxime, son évêque, avait pu par ses soins trouver un asile au fond d'un désert. Miraculeusement délivré, il reparaît au milieu de ses concitoyens étonnés. La persécution de Valérien l'obligea à se cacher dans une citerne desséchée, où une pauvre femme lui apportait chaque jour un peu de pain pour le nourrir. La solitude développa dans l'âme de Félix les facultés méditatives à un haut degré. De retour dans sa patrie, après la mort de Valérien, il refusa l'épiscopat, que

les fidèles lui offraient, pour se livrer tout entier à la contemplation des choses divines. Sa parole était pleine de gravité et de solennels enseignements. Le ministère de la prédication l'attirait seul au milieu des hommes. Le reste du temps, il vivait dans un jardin isolé qu'il cultivait de ses mains, et dont il partageait les fruits avec les pauvres. Pauvre lui-même, il n'avait qu'un habit qu'il échangeait souvent contre celui d'un mendiant; et quand on le pressait d'accepter les présents de l'opulence, il répondait en souriant qu'il ne voulait être riche que de la grâce de Jésus-Christ et des biens éternels. Il acheva ainsi son pèlerinage, dans une heureuse vieillesse, et fut enterré dans sa chère solitude, à laquelle il voulut être fidèle même après sa mort.

17. A côté de ces confesseurs illustres, l'erreur avait des sectaires ardents. Hermias en Egypte, Addas ou Adimante en Palestine et en Syrie, Thomas en Perse et jusque dans l'Inde, tous trois disciples de Manès, propageaient les doctrines de leur maître. Les obstacles qu'ils rencontraient dans cette œuvre de ténèbres ne faisaient que les animer davantage, et cette ivraie, que l'homme ennemi jetait par leurs mains dans le champ du père de famille, fructifiait dans l'ombre. D'apparentes austérités, l'hypocrisie avec laquelle ils dissimulaient ce que leurs croyances avaient d'impie, leur attiraient des prosélytes. Ils couchaient sur des nattes de jonc ou de roseau étendues à terre, avaient des jours de jeûne et d'abstinence particuliers, affectaient, devant les simples, d'honorer la sainte Vierge et les reliques des saints, pendant qu'ils regardaient ce culte comme profane et superstitieux. Par ces moyens, ils réussirent tellement à étendre leur erreur, qu'au temps de saint Augustin elle était répandue par tout l'univers, et que ce grand génie, avant sa conversion, demeura longtemps engagé dans ses liens.

18. Le pape saint Eutychien mourut le 7 décembre 283, après avoir gouverné l'Eglise près de neuf années. A part quelques cruautés particulières exercées en leur propre nom par certains gouverneurs de province, les fidèles furent en paix pendant toute la durée de son pontificat. Les saints Trophime, Sabbas et Dorymédon, à Antioche de Pisidie, sont les seuls martyrs de cette

époque dont l'histoire ait conservé les noms. L'heure de la grande persécution n'était pas encore venue. Saint Eutychien ordonna, dans certaines circonstances, la bénédiction des branches d'arbres et des fruits. Il institua, suivant Bury, l'offertoire de la messe. Il voulut que les fidèles qui avaient épousé une femme avant qu'elle fût baptisée, jouissent du droit de la répudier ou de la garder à leur gré : en cela, il n'empiétait pas sur les lois romaines du temps (1). Plein de sollicitude pour la conservation des reliques des martyrs, il commanda que leur corps fût toujours enseveli dans un *colobio* ou dalmatique de couleur rouge ; d'abord on les ensevelissait dans des toiles blanches teintes de leur sang. Saint Eutychien fut enterré dans le cimetière de Callixte, puis transporté dans la ville de Luni, sa patrie. Après la ruine de cette cité par les Barbares, il fut déposé à Savone, où l'on transféra le siège épiscopal de Luni.

§ 4. — **Saint Caius, pape.** (16 décembre 283-22 avril 296.)

19. Le 16 décembre 283, saint Caius fut élu pour succéder à saint Eutychien sur la chaire de saint Pierre. Une particularité assez remarquable nous a été conservée sur Caius. Sa famille, originaire de Dalmatie, avait des liens de parenté assez étroits avec celui qui fut plus tard l'empereur Dioclétien, et qui, d'abord esclave du sénateur romain Anullinus, s'amusa à tuer tous les sangliers des forêts de son maître, parce qu'une druidesse de Tongres lui avait promis la pourpre *de sanguine Apri*. Il n'avait pas encore rencontré le préfet du prétoire Aper, qu'il perça de son épée en s'écriant : « J'ai tué le fatal sanglier. » La Providence destinait à deux membres de la même famille deux souverainetés bien différentes : l'un achetait par le meurtre une couronne qu'il devait teindre encore du sang de milliers de chrétiens ; l'autre obtenait par ses vertus une royauté spirituelle que tant de ses prédécesseurs avaient payée de leur sang. Ces deux événements se succédaient, à une année de distance, et le nom

(1) *Histoire des Souverains Pontifes romains*, par M. le chevalier Artaud de Montor, t. 1, p. 129.

de Dioclétien fut inscrit sur les fastes de l'empire (284). Peut-être faut-il attribuer à la parenté du pape et de l'empereur les quatorze années qui s'écoulèrent entre l'avènement de Dioclétien et la dixième persécution générale, qu'il ordonna plus tard contre les chrétiens. Ce n'est point que tout cet intervalle se soit passé tranquillement pour les fidèles. Les derniers édits d'Aurélien n'avaient pas été révoqués, et la religion de Jésus-Christ était toujours regardée comme une secte ennemie de l'empire, que les gouverneurs se faisaient gloire de combattre. D'ailleurs, Dioclétien avait associé à l'empire le fils d'un pauvre manœuvre de Pannonie, qui, sous le nom de Maximien-Hercule, se vit en un jour créé à la fois César, souverain pontife et dieu. Dioclétien prit pour lui l'Orient et laissa l'Occident au nouveau César. Ce dernier professait la haine la plus violente contre les chrétiens, et ne perdait pas une occasion de les persécuter. Les martyrs ne manquèrent pas à sa cruauté.

20. L'Eglise de Rome comptait alors, au nombre des fidèles les plus fervents, un officier distingué de l'armée impériale, capitaine d'une compagnie des gardes prétoriennes, nommé Sébastien, originaire de Narbonne, dans les Gaules. Il visitait les chrétiens emprisonnés pour la foi, les servait de son crédit et de l'influence que lui donnait son grade, encourageait les faibles, exhortait les païens qu'il convertissait en grand nombre à la religion de Jésus-Christ par ses exemples et sa parole. Le préfet même de Rome, nommé Chromace, toute sa famille, ses clients et ses esclaves, au nombre de quatorze cents personnes, reçurent le baptême par ses soins. La maison de Chromace devint comme un temple, où le pape saint Caius célébrait les divins mystères, et distribuait à ces néophytes le corps de Jésus-Christ et le pain de la parole évangélique. Cependant les progrès du christianisme portèrent ombrage à Maximien-Hercule. Pour éviter une persécution ouverte, Chromace, que sa qualité de sénateur retenait à Rome, sollicita et obtint de l'empereur, sous prétexte de rétablir sa santé chancelante, la permission de se retirer dans ses terres de Campanie. Le jour de la séparation étant arrivé, Caius vint encore une fois offrir le saint sacrifice dans cette maison bénie.

Prenant ensuite la parole : « Notre-Seigneur Jésus-Christ, dit-il, » connaissant la fragilité humaine, a établi deux degrés, parmi » ceux qui croient en lui, les confesseurs et les martyrs, afin que » ceux qui ne se croient pas assez forts pour supporter le poids » de la persécution se retirent, et, laissant la principale gloire » aux soldats du Christ, puissent du moins les assister dans leurs » combats. Que ceux donc qui le désirent, suivent, dans leur » retraite, Chromace et son fils Tiburce ; que ceux qui en ont le » courage, demeurent avec moi dans la ville. La distance ne » saurait séparer des cœurs unis par la grâce de Jésus-Christ, et » si nos yeux ne peuvent plus vous voir, vous serez sans cesse » présents au regard intérieur de notre âme. » C'était Gédéon, ne prenant pour le combat que ses plus braves soldats. Tiburce s'écria, en entendant ces paroles : « Je vous en conjure, ô Père » et Évêque des évêques, ne m'ordonnez point de fuir la persé- » cution. Tout mon désir est de donner ma vie pour mon Dieu. » Puissé-je en avoir mille à lui offrir. » Saint Caius se rendit en pleurant aux instances de ce noble jeune homme, et l'assemblée se sépara ; les uns suivirent Chromace en Campanie, les autres restèrent avec le pape. Saint Sébastien fut de ces derniers. Un autre officier de l'empereur, Castulus, intendant des bains, les reçut dans le palais même de l'empereur, où Caius se tint plus en sûreté que partout ailleurs. Maximien commençait en effet à persécuter les chrétiens. Sainte Zoé, pieuse dame qui allait prier au tombeau de saint Pierre et de saint Paul, le jour de leur fête, fut traînée devant le magistrat, qui, n'ayant pu la contraindre de sacrifier aux dieux, la fit pendre à un arbre par les cheveux, et ordonna d'allumer à ses pieds un feu de fumier qui l'étouffa. On lui suspendit ensuite au cou une pierre énorme, et on la jeta dans le Tibre, « de peur, disaient les païens, que les chrétiens » n'en fissent une déesse. » Nicostrate, premier secrétaire de la préfecture de Rome, époux de sainte Zoé, Tranquillin, Claude, Castor, Victorin et Symphorien furent aussi arrêtés comme chrétiens : le préfet de Rome les fit jeter tous à la mer. Tiburce, le généreux fils de Chromace, fut pris, par la perfidie d'un faux frère payé par la police impériale pour jouer le rôle d'espion,

dans les assemblées des chrétiens. « Quoi ! disait Tiburce aux » magistrats, parce que je refuse d'adorer une prostituée dans la » personne de Vénus, l'incestueux Jupiter, un fourbe comme » Mercure, et Saturne, le meurtrier de ses enfants, je déshonore » ma race, je suis un infâme ! » Ce héros chrétien eut la tête tranchée. Castulus, l'hôte des chrétiens, victime de la même trahison que Tiburce, subit la question et fut enfin jeté tout vivant dans une fosse qu'on remplit de sable. Saint Sébastien, sous son habit de capitaine des gardes prétoriennes, n'avait point cessé de visiter les martyrs, de les encourager dans leurs tourments, et de recueillir leurs restes après leur mort. Maximien-Hercule, qui avait ordonné tous ces supplices, venait de passer dans les Gaules pour y combattre une insurrection formidable des Bagaudes, paysans de la Belgique, qui commençaient une révolte assez semblable à celles qui éclatèrent en France au moyen âge. On a dit, mais sans preuve, qu'Elianus et Amandus, leurs chefs, étaient chrétiens. Les exactions des gouverneurs romains avaient armé ces légions rustiques contre leurs impitoyables maîtres. En l'absence de Maximien-Hercule, saint Sébastien fut dénoncé à Dioclétien lui-même, comme fauteur des impiétés chrétiennes. Le capitaine des gardes parut donc devant l'empereur, qui lui reprocha de payer d'ingratitude ses propres bienfaits, et de se servir contre son gouvernement de l'autorité dont il l'avait lui-même investi. Sébastien répondit qu'il n'avait pas cessé d'être fidèle à ses devoirs, et de faire des vœux pour le salut du prince et de l'empire ; mais ayant, depuis longtemps, reconnu la folie d'adorer des dieux de pierre, il avait adressé ses prières au vrai Dieu, qui est au ciel, et à son fils Jésus-Christ. Dioclétien, irrité de ce langage, fit venir une compagnie d'archers de Mauritanie, qui servaient parmi ses gardes. On dépouilla Sébastien de ses vêtements, et les archers le percèrent de flèches de tous côtés. On le laissa pour mort sur la place. Irène, veuve de saint Castulus, vint, la nuit, enlever le corps du martyr. Comme il respirait encore, elle le transporta chez elle, au palais même de l'empereur, et, quelques jours après, Dioclétien fut tout étonné de trouver, au milieu des courtisans rangés sur son pas-

sage, dans l'escalier d'honneur, Sébastien, son capitaine des gardes. L'empereur, furieux, le fit conduire aussitôt dans l'hippodrôme du palais, où le saint martyr fut assommé à coups de bâton : son corps fut jeté dans un égout, d'où les chrétiens le firent retirer (288).

21. Le christianisme avait tout envahi, même l'armée impériale. Maximien-Hercule attachait pourtant la plus grande importance à écarter cette propagande de ses soldats, surtout au moment où il marchait contre les Bagaudes, dont on disait, à tort ou à raison, les chefs chrétiens. Il s'était arrêté, en traversant les Alpes, dans un village nommé Octodure, aujourd'hui Martinach, en Valais, pour laisser quelque repos à ses troupes. Il fut rejoint en cet endroit par la légion Thébaine, que Dioclétien avait fait venir d'Orient, et qu'il lui envoyait pour grossir ses forces. Cette légion, tout entière composée de chrétiens, avait reçu ses cantonnements à Agaune, au pied du mont appelé aujourd'hui le Grand-Saint-Bernard. Maximien-Hercule voulut l'employer, comme les autres, à rechercher les chrétiens du pays, qu'il faisait mourir. La légion Thébaine refusa formellement d'obéir à ses ordres. Maximien répondit à cette première désobéissance en la faisant décimer. On rangea, au hasard, tous les soldats qui la composaient sur plusieurs lignes de front. Les exécuteurs passèrent, en comptant les soldats, et chaque dixième avait la tête tranchée. Ce qui resta, après cette boucherie, ne consentit pas davantage à obéir aux ordres de Maximien. Une seconde décimation n'eut pas plus de résultat. Le César, irrité, aima mieux compromettre le succès de ses armes, que de paraître céder à ce qu'il appelait l'obstination de ces mutins. Sans attendre la réponse à une adresse que la légion Thébaine avait envoyée à Dioclétien, il la fit réunir tout entière dans une vallée qu'il cerna de ses troupes, et fit massacrer, sous ses yeux, cette foule de héros, qui se laissèrent égorger pour le nom du Christ, dont ils étaient soldats avant d'être ceux de l'empire.

22. Le voyage de Maximien-Hercule, à travers les Gaules, ressemblait à une exécution générale des chrétiens. En passant à Marseille, un officier chrétien nommé Victor, ayant refusé devant

le César lui-même de sacrifier aux dieux, fut traîné dans toutes les rues de la ville, pieds et mains liés, exposé aux injures et aux outrages d'une vile populace. Appliqué ensuite au chevalet, jeté dans le fond d'un cachot souterrain, Victor convertit les soldats qui le gardaient, et les fit baptiser dans la nuit. Le lendemain, ces nouveaux chrétiens eurent la tête tranchée, en sa présence, par ordre de Maximien. Pour Victor, on le suspendit à une poutre et on le frappa à coups de nerfs de bœuf, jusqu'à ce que, lassés eux-mêmes, les bourreaux le jetèrent mourant dans son cachot. Maximien-Hercule voulait essayer de vaincre la patience du martyr, par la longueur et la diversité des supplices. Trois jours après, il le fit amener en sa présence, et lui montrant un trépied sur un autel portatif, il lui ordonna d'y mettre de l'encens, en l'honneur de Jupiter. Victor s'approcha, comme pour obéir, et, du pied, renversa l'autel et le trépied. L'empereur, furieux, lui fit aussitôt couper le pied. On le mit ensuite sous la meule d'un moulin à bras, que les bourreaux firent tourner lentement, pour lui briser peu à peu les os. Durant cette horrible opération, la machine vint à casser. Pour en finir, Maximien fit trancher la tête à ce corps mutilé et meurtri, qu'on jeta ensuite à la mer; mais les flots le ramenèrent sur la rive; et ces restes précieux, recueillis par les chrétiens, furent ensevelis dans une grotte taillée dans le roc.

23. Arles eut aussi son martyr célèbre, dans la personne de saint Genès, greffier du tribunal proconsulaire, qui, ne pouvant se résoudre à transcrire les injustes sentences dictées contre les chrétiens, jeta à ses pieds les tablettes en cire sur lesquelles il écrivait, se sauva et traversa le Rhône à la nage. Atteint sur l'autre bord, il se déclara chrétien, et paya de sa tête cet acte de courageuse indignation. — Chaque pas de Maximien était marqué par de nouvelles victimes : sainte Foi, vierge, près d'Agde; saint Caprais, évêque d'Agen; Tibère, Modeste et Florence à Vienne; Ferréol, tribun militaire, et un de ses soldats nommé Julien, à Brioude; Vincent, Oronce et Victor, à Embrun; à Nantes, saint Donatien et saint Rogatien, deux frères illustres par leur naissance, eurent la tête tranchée après avoir

subi tous les genres de torture. La Belgique fut surtout le théâtre de la cruauté de Maximien-Hercule, secondé dans ses projets sanguinaires par Riccius Varus, gouverneur de la Gaule Belgique, qui comprenait une partie de la France septentrionale actuelle. Les principaux martyrs furent, à Amiens, l'évêque saint Firmin, Victoricus, Lucien et Gentien leur hôte; à Augusta, capitale du Vermandois, ville depuis ruinée, saint Quentin; à Soissons, saint Crespin et saint Crespinien; à Tournay, saint Piat, prêtre; à Fismes, près de Reims, la vierge sainte Mœcra; à Louvre, près de Lutèce, saint Just ou Justin. Enfin un grand nombre de martyrs à Trèves, résidence habituelle de Riccius Varus. — L'Orient, quoique plus tranquille, avait aussi des proconsuls qui se distinguaient par leurs cruautés envers les chrétiens. Lysias, gouverneur de l'Asie-Mineure, y montrait la même inhumanité que Riccius Varus en Occident : et leurs deux noms ont une cruelle célébrité dans les martyrologes de cette époque. Claude, Astérius et Néon, Domnina et Théonilla, les deux illustres frères saint Côme et saint Damien, médecins de la ville d'Égée en Lycie, souffrirent le martyr par ses ordres.

24. Vers 290, une nouvelle secte prenait naissance en Egypte. Son auteur se nommait Hiérax, de Léontopolis, homme d'une vie austère, de mœurs rigides, ne mangeant rien de ce qui avait eu vie, et s'abstenant de vin. Il paraît se rattacher à cette classe d'esprits, outrés dans leurs vues, qui prétendaient imposer à tous les chrétiens un genre de vie saint en lui-même, mais auquel tous ne sont pas appelés. Le rigorisme de ses principes le conduisit à ne voir, dans le corps, qu'une émanation du génie du mal, et, par ce côté, il se rallie aux Manichéens, parmi lesquels Baronius le range. Il partit de ce fondement pour nier la résurrection de la chair, rapportant les textes les plus formels de l'Écriture, sur cette matière, à la résurrection spirituelle de l'âme. Il condamnait le mariage, et n'admettait à sa communion que les vierges, excluant tous les autres du royaume des cieux. Il rejetait aussi la doctrine de l'Église sur les enfants baptisés, morts avant l'usage de la raison, et prétendait qu'ils ne pouvaient point entrer dans le ciel, ni être couronnés, puisqu'ils n'avaient pas

combattu. On trouve encore dans ses écrits des erreurs sur la sainte Trinité, dont il voulait, selon la marche ordinaire des hérétiques, élucider le mystère par des images et des idées tout humaines. Ainsi, il comparait les trois personnes divines à trois mèches allumées dans une même lampe et de la même huile : ce qui semble indiquer une substance distincte dans les trois personnes. — La régularité de ses mœurs, l'érudition qu'il déploya dans ses ouvrages, entraînent un grand nombre de chrétiens dans sa fausse doctrine, et quand il mourut, la plume à la main, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, la secte des Hiéracites était une des plus considérables de l'Égypte. On ne voit pas que l'Église l'ait condamnée, avant le concile de Nicée, qui répondit victorieusement, en particulier, aux erreurs sur la Trinité, par la magnifique et si juste expression de : « *Lumière de lumière,* » appliquée à la génération du Fils de Dieu.

25. Pendant que Maximien-Hercule multipliait les martyrs, pour éteindre dans leur sang la religion de Jésus-Christ, un rhéteur fameux de Suia, dans l'Afrique proconsulaire, étudiait en silence cette religion tant persécutée. La vérité se fit jour dans son âme, jusque-là sincèrement attachée au culte païen. Lui-même avoue franchement qu'il était idolâtre pratique et de bonne foi. « Quand j'apercevais, dit-il, des bandelettes coloriées, dans le creux d'un arbre, ou des pierres arrosées d'huile, je les adorais, je les suppliais, comme si elles eussent renfermé quelque vertu secrète, et j'adressais sérieusement mes vœux à un tronc insensible. » Enfin la grâce fut victorieuse, et Arnobe demanda le baptême. Pour donner un gage éclatant de sa conversion, il n'hésita point à brûler publiquement ce qu'il avait adoré. Il écrivit donc, d'un style vigoureux et énergique, sept livres contre l'idolâtrie, où il répond à toutes les objections des païens contre l'Église. Le scandale de la Croix étonnait surtout les Gentils : « Votre Dieu, disaient-ils aux chrétiens, est mort sur un gibet. » — Eh ! qu'importe ? reprend Arnobe, Pythagore a été brûlé vif, Socrate a été condamné à boire la ciguë, Régulus a péri par le plus cruel supplice ; en sont-ils plus déshonorés ? Ce n'est pas la peine, c'est le crime qui fait l'infamie. — Vous avez fait un

» dieu de Bacchus, parce qu'il a enseigné aux hommes l'usage
 » du vin, une déesse de Cérès, parce qu'elle leur a appris l'usage
 » du pain. Quels honneurs ne mériterait donc pas Jésus-Christ,
 » même quand il ne serait qu'un homme, pour avoir apporté la
 » science la plus nécessaire au genre humain, et nous avoir ap-
 » pris à connaître Dieu, le monde et nous-mêmes? Mais le Christ
 » n'est pas un homme, le Christ est Dieu, Dieu par-dessus toutes
 » choses, Dieu par la racine même de son être. Encore une fois,
 » malgré votre sourire, malgré vos injures, encore une fois, et
 » dussiez-vous en avoir les oreilles rompues, le Christ est Dieu,
 » Dieu nous apparaissant sous la forme d'un homme. Vous en
 » avez sous les yeux la preuve la plus frappante, la plus incon-
 » testable. Voyez en combien peu de temps sa religion s'est ré-
 » pandue par toute la terre. Y a-t-il une nation si barbare qu'elle
 » n'ait adoucie et civilisée? Considérez cette foule d'hommes de
 » génie, orateurs, grammairiens, jurisconsultes, philosophes,
 » qui sollicitent ses enseignements, et abjurent pour elle les
 » croyances de toute leur vie. Plus vous multipliez les menaces
 » et les supplices contre cette religion, plus cette religion aug-
 » mente. Vous employez les bourreaux et les ongles de fer pour
 » empêcher de croire, et ces ongles de fer et ces bourreaux sont
 » un nouvel attrait pour croire au Christ, et préférer sa doctrine
 » à tous les biens de ce monde. Le doigt de Dieu n'est-il pas là?
 » — Vous nous raillez de notre crédulité, du penchant que nous
 » avons à accepter la foi. Mais tout dans ce monde commence
 » par la foi. Vous-mêmes, dans l'ordre intellectuel, vous atta-
 » chez foi aux paroles de tel philosophe. Nous, nous avons foi au
 » Christ, parce qu'il a prouvé par des miracles la vérité de sa
 » doctrine. Vos philosophes, à vous, quels miracles ont-ils faits?
 » Quel est celui d'entre eux dont la parole ait jamais pu calmer
 » les tempêtes, rendre la vue aux aveugles, ressusciter les
 » morts? » — Tout l'ouvrage d'Arnobé est rempli de pareils
 traits. Il l'écrivait, dans la première ferveur de sa conversion,
 n'étant encore que simple catéchumène et peu instruit des vérités
 de la foi. Cette circonstance explique comment on rencontre dans
 ses ouvrages quelques inexactitudes, quelques erreurs même,

qui n'ont jamais été, de la part de l'antiquité chrétienne, l'objet de reproches, à cause de la situation particulière de l'auteur. La plus grande gloire d'Arnobé, du reste, est d'avoir eu pour disciple Lactance, qu'on a surnommé le Cicéron chrétien.

26. Dioclétien ne se croyait pas assez fort pour supporter, avec l'aide de Maximien-Hercule, le poids d'un empire que lui disputaient de tous côtés les Barbares. Il résolut de créer deux nouveaux Césars, pour les placer sur les frontières, et leur donner la garde du Rhin et du Danube. Les nouveaux maîtres du monde, que la volonté d'un esclave couronné appelait au trône, se nommaient Constance-Chlore et Galérius. Le premier répudia la princesse Hélène, dont il avait un fils qui fut, depuis, Constantin-le-Grand, pour épouser Théodora, belle-fille de Maximien-Hercule. On voit déjà, parmi ces noms de persécuteurs, poindre les destinées auxquelles s'attachait la victoire de l'Eglise. Galérius épousa Valérie, fille de Dioclétien. C'était un César plus barbare que romain. Sa mère, esclave venue de l'autre rive du Danube, lui avait donné tout le type des nations sauvages de la Dacie. Sa taille était colossale; le regard, la voix, le geste, tout chez lui était terrible. Les quatre nouveaux souverains allèrent se fixer, Dioclétien à Nicomédie, Maximien à Rome, Constance-Chlore dans la Grande-Bretagne, et Galérius à Trèves.

27. Pour se consoler du partage de l'empire, Dioclétien modela sa cour sur les magnificences de celle du grand roi. Il se donna le surnom de *Jupiter*. Au lieu de la couronne de laurier, il ceignit le diadème, et ajouta au manteau de pourpre la robe d'or et de soie. Quiconque était introduit devant l'empereur se prosternait et l'adorait. Il se fit appeler *Votre Éternité*, titre que ses successeurs, qui passaient comme des ombres, eurent grand soin de conserver. Cependant il laissait les chrétiens approcher fort librement de sa personne. Plusieurs occupaient des fonctions importantes près de lui; tels étaient Dorothee, Gorgonius, saint Pierre et Lucien, revêtu de la dignité de majordome, ou grand chambellan du palais. Nous avons encore les instructions que saint Théonas, évêque d'Alexandrie, adressait à ce dernier, et qui ne sont pas la moins intéressante des pages de l'histoire ec-

clésiastique à cette époque. Il est curieux de voir comment l'Eglise, par la voix des évêques, ordonnait à ses enfants l'obéissance, le respect, le dévouement, l'affection envers les princes, au nom desquels la religion était si souvent persécutée. Saint Théonas exhorte le grand chambellan et tous les officiers chrétiens à se rendre agréables à leur maître, par la régularité, la promptitude de leur service, et, en même temps, par la gaieté et l'amabilité de leur caractère, « afin, dit-il, que le souverain, » fatigué des affaires de l'Etat, trouve sa joie et son repos dans » la douceur, la patience, le visage ouvert et l'exacte obéissance » de ses serviteurs. On doit regarder ses ordres, lorsqu'ils ne » sont point contre Dieu, comme les ordres de Dieu même. » Il veut qu'aucune influence d'argent ou d'intérêt ne puisse les porter à donner de mauvais conseils au prince, à vendre leur crédit, ou à faire prévaloir l'injustice. Il leur recommande d'éviter toutes les rivalités, les haines, les disputes, les intrigues; de ne jamais mêler leur nom aux partis, qui se disputent l'influence dans les cours, et perdent en questions de vanité personnelle un esprit et un temps qui ne devraient être employés qu'au bien public. Il les exhorte à se montrer affables, prêts à rendre service, à obliger les hommes de mérite, à user enfin de leur pouvoir pour le bien de tous. Le christianisme avait fait tant de progrès à la cour de Dioclétien, que l'impératrice Prisca et sa fille Valérie reçurent le baptême, et que Constantin, élevé dans l'intérieur du palais, y apprit à aimer la piété chrétienne, dont il fit depuis profession.

28. Le 22 avril 296, mourut le pape saint Caius, après avoir gouverné l'Eglise pendant douze ans. Il confirma, par des décrets, l'usage qui voulait que les clercs passassent par les sept ordres inférieurs de l'Eglise, pendant un temps convenable, avant de pouvoir être institués évêques. Digne d'exercer le ministère apostolique dans une époque si orageuse, et au milieu des dangers d'une persécution sans cesse renaissante, saint Caius a mérité l'éloge que l'antiquité a fait de lui. Ce fut, disent les historiens, un Pontife d'une rare prudence et d'une vertu courageuse. Le corps du bienheureux pape fut déposé dans le cimetière de Callixte.

CHAPITRE XIV.

SOMMAIRE.

§ 1. SAINT MARCELLIN, PAPE. (30 juin 296-24 octobre 304.)

1. Election du pape saint Marcellin (30 juin 296). — 2. Galérius commence la persécution. — 3. Schisme des Méléciens. Concile d'Elvire. — 4. Dixième persécution générale sous Dioclétien (303). — 5. Tableau général de la dixième persécution. — 6. Martyrs de la maison de l'empereur. Les sophistes. Hiérocès. — 7. Martyrs d'Orient. — 8. Martyrs d'Occident. — 9. Martyre du pape saint Marcellin (24 octobre 304).

§ 2. VACANCE DU SIÈGE DE ROME. (24 octobre 304-19 mai 308.)

10. Suite et fin de la persécution de Dioclétien en Occident. — 11. Martyre de saint Genès. — 12. Abdication de Dioclétien. — 13. Maximin Daïa. — 14. Suite de la persécution en Orient. — 15. Conciliabule d'évêques traditeurs à Cirtha. Canons de saint Pierre, patriarche d'Alexandrie.

§ 3. SAINT MARCEL, PAPE. (19 mai 308-16 janvier 310.)

16. Election du pape saint Marcel. — 17. Constantin proclamé empereur par les légions de la Grande-Bretagne. — 18. Saint Méthodius, évêque de Tyr. — 19. Saint Antoine. — 20. Mort du pape saint Marcellin.

§ 4. SAINT EUSÈBE, PAPE. (2 avril 310-26 septembre 310.)

21. Election, exil et mort du pape saint Eusèbe.

§ 5. VACANCE DU SIÈGE DE ROME. (26 septembre 310-2 juillet 311.)

22. Derniers crimes et supplice de Maximien-Hercule. — 23. Edit de Galérius, favorable aux chrétiens. Mort de Galérius. — 24. Délivrance des prisonniers chrétiens en Orient.

§ 6. SAINT MELCHIADE, PAPE. (2 juillet 311-10 janvier 314.)

25. Election du pape saint Melchiade. — 26. Schisme des Donatistes à Carthage. — 27. Maximin Daïa essaie, malgré les édits de Galérius, de renouveler la persécution. — 28. Guerre entre Maxence et Constantin. Labarum. Victoire de Constantin. — 29. Edit de Constantin proclamant la religion chrétienne religion de l'empire. — 30. Concile tenu à Rome, au palais de Latran, contre les Donatistes. — 31. Mort du pape saint Melchiade. — 32. Fin de la première époque de l'histoire ecclésiastique.

§ 1^{er}. Saint Marcellin, pape. (30 juin 296-24 octobre 304.)

1. Le 30 juin 296, Marcellin, prêtre de Rome, fut donné pour successeur à saint Caius. Théodoret fait de ce saint pape le plus

bel éloge, en disant qu'il se montra aussi fort que la persécution venue de son temps. Dieu lui réservait en effet la gloire d'être une des premières victimes de ce dernier et épouvantable orage, qui, selon toutes les probabilités humaines, aurait dû anéantir à jamais l'Eglise, au commencement du quatrième siècle. Les Donatistes osèrent cependant attaquer cette illustre mémoire. Dans leur conciliabule de Carthage, en 411, ils produisirent les actes supposés d'un faux concile de Sinuesse, qui accusaient saint Marcellin d'avoir livré aux persécuteurs les choses saintes et les livres des Ecritures (1). Mais l'antiquité catholique l'a suffisamment vengé de cette calomnie. Le Pontife qui offrit sa tête aux bourreaux et qui mourut pour sa foi, est trop au-dessus de semblables attaques, pour qu'il soit besoin de les prendre au sérieux.

2. Galérius, ce Dace couronné, avait hérité de sa mère, adoratrice des dieux des montagnes, d'une haine violente contre le christianisme. Ses premières armes n'avaient pas été heureuses.

(1) Bossuet, dans sa *Défense de la Déclaration du clergé gallican* (lib. IX, cap. 32), s'exprime ainsi au sujet de saint Marcellin et du concile de Sinuesse : « Quid dicam de Marcellino, quem thurificasse multi crediderunt? Quid de illâ, quam adversus eum collectam memorant, Sinuessanâ synodo trecentorum episcoporum? Falsane, an vera sit, nihil hic nostrâ refert. Veram eam esse plerique canonistæ per trecentos annos existimarunt, eoque exemplo pro certo habuerunt, quibusdam in causis synodum ultro convenire posse, non quidem ad judicandum, sed ad convincendum atque increpandum summum Pontificem, ut saltem pudore victus abdicare cogatur. » — Mais, en note, on lit ce qui suit : « De Sinuessanâ synodo nulla nunc exstat inter doctos controversia. Hanc enim manifeste supposititiam arguunt stylus barbarus et sententiæ plane absurdæ. Fabulosa est illa Marcellini thurificatio, de quâ nullus veterum loquitur. Quin imo Theodoretus (lib. II, cap. 3) dicit Marcellinum persecutionis tempore inclaruisse, quod non diceret de Pontifice idolis thurificante. Et quidem Marcellino Donatistæ idolatriæ crimen inferebant; at falsum, nulloque teste firmatum, quemadmodum solebant accusare multos alios, eosque sanctissimos Pontifices, Melchiadem, Marcellum et Sylvestrem. Cæterum nunquam ab eis commemorata est ea synodus trecentorum episcoporum, nec ab Augustino in suis adversus Petilianum libris. Neque adeo erat facile persecutionis tempore trecentos episcopos congregare, cum vix in summâ Ecclesiæ pace, Constantinus hunc numerum accire potuerit in concilio Nicæno. Hæc in ineptam fabulam dicta sufficiant. » (*Œuvres complètes de Bossuet*, vol. XVI, p. 474. — Outhenin Chalandre.)

Envoyé par Dioclétien contre Narsès, roi de Perse (294), il avait été battu trois fois; au retour le fier empereur le laissa, tout couvert de la pourpre des Césars, marcher à pied, durant l'espace d'un mille, à côté de son char; Galérius sentit la leçon: l'année suivante, après une seconde expédition, il présenta enchaînés, à Dioclétien, les plus illustres guerriers persans, toute la famille de Narsès captive, tous les bagages, toutes les richesses de l'armée qu'il avait complètement vaincue. De ce jour il devint redoutable à Dioclétien lui-même, et se crut le droit de venger sur les chrétiens ses humiliations passées. Il commença donc, pour son compte, et sans prendre l'assentiment des trois autres princes, à ordonner les plus rigoureux supplices contre les fidèles (298). Sa colère tomba d'abord sur les officiers de sa maison, sur les soldats et les chefs chrétiens de son armée. Il les priva de leurs emplois, les chassa de sa présence, en les accablant d'outrages, et punit même du dernier supplice ceux qu'il jugeait les plus obstinés. L'histoire a conservé le nom de quelques soldats qui versèrent leur sang pour Jésus-Christ, dans cette circonstance: Maximilien, qui eut la tête tranchée, à Tébeste, en Numidie; à Tanger, en Mauritanie, Marcel, centurion de la légion Trajane, qui, le jour de la fête de l'empereur, se refusant à sacrifier pour la vie de *Son Eternité*, jeta le sarment de vigne, marque de sa dignité, avec lequel les centurions frappaient les soldats pour les châtier, ôta son baudrier et sa ceinture militaire et se déclara chrétien. Il eut la tête tranchée. Pendant qu'Agri-cola, préfet du prétoire, dictait la sentence, le greffier nommé Cassien s'écria qu'il ne consentirait point à écrire une telle injustice, et il foula aux pieds le stylet et les tablettes. Le martyre fut le prix de sa généreuse indignation. — On rapporte, à la même époque, le supplice de quarante soldats chrétiens qui furent mis à mort, pour la foi; dans la province de Lauriac, ville à présent ruinée, qui était située sur l'Ems, près de son embouchure dans le Danube.

3. Les cruautés exercées par l'ordre de Galérius, lui étaient en quelque sorte personnelles, quoique ses collègues à l'empire ne cherchassent nullement à les empêcher. La plus grande partie

de l'Eglise était en paix, et jouissait même d'une certaine faveur près de Dioclétien, qui venait de porter, contre les Manichéens, un édit par lequel il les condamnait à la peine du feu. Le schisme de Méléce troublait seul l'harmonie avec laquelle l'Eglise se développait, sous l'influence de fréquents conciles particuliers. Méléce, évêque de Lycopolis, dans la Thébaïde, avait été convaincu de plusieurs crimes, entre autres d'avoir sacrifié aux idoles. Il fut déposé dans un concile tenu à Alexandrie par saint Pierre, successeur de l'évêque saint Théonas. Loin de se soumettre à cette condamnation et à la pénitence canonique, il se sépara de la communion de l'évêque d'Alexandrie et de ses autres collègues, commençant ainsi le schisme des Méléciens qui s'accrut plus tard et ne fut terminé qu'en 325, au concile de Nicée. — Un concile tenu à Elvire, en Espagne (301), est célèbre par ses canons disciplinaires, les plus anciens qui nous aient été intégralement conservés. Valère, évêque de Saragosse, et Osius de Cordoue y prirent part. La sévérité domine dans ces quatre-vingt-un canons, où, dans une douzaine de cas, les évêques refusent, même à la fin de la vie, non pas il est vrai la pénitence, mais la communion aux coupables. On décerne cette peine contre le chrétien qui a volontairement apostasié; celui qui après son baptême accepte une charge de flamme, ou de prêtre d'idoles, et offre des sacrifices; le délateur qui a causé par sa perfidie la mort de quelqu'un; l'homicide; les femmes qui auront quitté leur mari pour convoler à d'autres noces; les vierges consacrées à Dieu qui auront trahi leurs serments pour vivre dans le désordre, etc. — Un décret remarquable est celui qui défend d'avoir des peintures dans les églises « de peur, disent les Pères » du concile, que l'objet de notre culte et de nos adorations ne soit exposé sur les murailles. » On craignait sans doute que ces peintures ne fussent, dans un temps de persécution, profanées par les infidèles, ou ne servissent de prétexte à leurs outrages et à leurs calomnies. C'est l'interprétation que l'antiquité chrétienne a toujours donnée à ce canon, qui n'a rien de commun avec les fureurs des Iconoclastes.

4. Vers la fin de l'année 302, on remarquait, au palais de

Nicomédie, les entretiens fréquents et mystérieux de Dioclétien et du César Galérius. Il s'agissait entre ces deux princes de reprendre le dessein de Néron, et de se concerter avec tant d'habileté qu'on pût enfin réussir, par un coup terrible, mais décisif, à exterminer pour jamais le christianisme. Le vieil empereur, l'histoire lui doit cette justice, résista longtemps. « Il était dan- » gereux, disait-il, de troubler encore le repos du monde, et de » verser des flots de sang. Les supplices, d'ailleurs, n'abouti- » raient pas, puisque les chrétiens ne demandaient qu'à mourir. » Enfin, poussé par Galérius, Dioclétien consentit à soumettre la question à un conseil de magistrats et de gens de guerre. Les conseillers tremblaient devant le César des rives du Danube; tous les avis s'accordèrent sur la nécessité de poursuivre les ennemis du culte public. Dioclétien, hésitant encore, envoya consulter l'oracle d'Apollon de Milet. Apollon répondit : « *Que les » justes, répandus sur la terre, l'empêchaient de dire la vérité.* » La pythonisse se plaignait d'être muette : les aruspices déclarèrent que les *justes*, dont parlait Apollon, étaient les chrétiens. La persécution fut résolue. On en fixa l'époque à la fête des Terminales (23 février 303), dernier jour de l'année romaine, qui devait aussi, dans la pensée des persécuteurs, mettre un terme à la religion chrétienne. Le décret d'extermination portait en substance : « Les églises seront renversées et les livres saints » brûlés; les chrétiens seront privés de tous honneurs, de toutes » dignités, et condamnés au supplice sans distinction d'ordre ni » de rang : ils pourront être poursuivis devant les tribunaux, et » ne seront admis eux-mêmes à y poursuivre personne, pas » même en réclamation de vol, réparation d'injures ou d'adul- » tère. Les affranchis chrétiens redeviendront esclaves. » Un édit particulier frappait les évêques, ordonnait de les mettre aux fers et de les forcer à abjurer. — L'attaque commença par l'Eglise de Nicomédie, où se trouvaient les deux empereurs. Au point du jour, le préfet de la ville, suivi de généraux, d'officiers et d'une escouade de soldats, se rend à la basilique, bâtie sur une colline, et environnée de grands édifices. On rompt les portes, on cherche quelque figure du Dieu que les chrétiens

adorent. Les Ecritures que l'on trouve sont livrées aux flammes; tout est au pillage. Dioclétien et Galérius se tenaient à une fenêtre du palais, présidant à cette première exécution et encourageant leurs émissaires du geste et de la voix. Galérius voulait qu'on mît le feu à l'église; mais Dioclétien, craignant que l'incendie ne se communiquât au reste de la ville, envoya des prétoriens, avec des haches et des marteaux, et, en peu d'heures, ils eurent rasé tout l'édifice. Cependant on avait dépêché des courriers à l'empereur Maximien-Hercule et au César Constance, pour leur porter les nouveaux décrets et l'ordre de les faire exécuter. Le vieux Maximien les accueillit avec joie : ils étaient depuis longtemps l'objet de ses désirs. Constance-Chlore, après en avoir pris connaissance, fit appeler tous les officiers chrétiens de son palais, et leur proposa le choix, ou de demeurer dans leurs charges, s'ils sacrifiaient aux idoles, ou, s'ils le refusaient, d'être bannis de sa présence et de perdre ses bonnes grâces. Quelques-uns, préférant les intérêts de ce monde à leur religion, déclarèrent qu'ils étaient prêts à sacrifier. Les autres demeurèrent inébranlables dans leur foi. Mais quelle ne fut pas leur surprise à tous, quand ils entendirent Constance leur déclarer qu'il tenait les apostats pour des lâches, et que, n'espérant pas les trouver plus fidèles à leur prince qu'à leur Dieu, il les éloignait pour jamais de son service. Il retint au contraire les autres près de sa personne, leur confia sa garde particulière, et les regarda comme les plus dévoués de ses serviteurs. Les Gaules, qui relevaient de sa juridiction, échappèrent, par sa protection bienveillante, à la persécution générale : comme si Dieu se fût contenté des martyrs que Maximien-Hercule y avait semés sur son passage, seize ans auparavant (287), pendant que le reste de l'Eglise était en paix. Cependant Constance, pour ne pas irriter les autres empereurs, en se jouant trop ouvertement de leurs décrets, laissa abattre dans les Gaules les églises matérielles, « considérant, dit Lactance, qu'après l'orage, elles pourraient » être rebâties. »

5. Cependant la persécution s'étendit, en un moment, des bords du Tibre aux extrémités de l'empire, les Gaules exceptées.

De toutes parts, les églises s'écroulaient sous les mains des soldats, les magistrats établissaient leur tribunal dans les temples ou près des statues des faux dieux, et forçaient la multitude à sacrifier; quiconque refusait d'adorer les dieux était condamné et livré au bourreau; les prisons regorgeaient de victimes; les chemins étaient couverts de troupeaux d'hommes mutilés, qu'on envoyait mourir, au fond des mines ou dans les chantiers publics. Les fouets, les chevalets, les ongles de fer, la croix, les bêtes féroces déchiraient les tendres enfants avec leurs mères; ici l'on suspend par les pieds des femmes nues à des poteaux, et on les laisse expirer dans ce supplice honteux et cruel; là, on attache les membres des martyrs à deux arbres rapprochés de force; les arbres, en se redressant, emportent les lambeaux de la victime. Chaque province a son supplice particulier : le feu lent en Mésopotamie, la roue dans le Pont, la hache en Arabie, le plomb fondu en Cappadoce. Souvent, au milieu des tourments, on apaise la soif du confesseur, et on lui jette de l'eau au visage, dans la crainte que l'ardeur de la fièvre ne hâte sa mort. Quelquefois, fatigués de brûler séparément les fidèles, les païens les précipitaient en foule dans le bûcher : les ossements des victimes, réduits en cendre, étaient jetés au vent (1).

6. La maison de l'empereur fut, la première, exposée à la cruauté du tyran. Valérie, fille de Dioclétien, et Prisca, sa femme, n'eurent pas la force de résister aux tortures, et sacrifièrent. Dorothee, le premier des eunuques, Gorgonius, Pierre, Judes, Mygdonius et Mardonius souffrirent la mort à Nicomédie. On versa du sel et du vinaigre sur les plaies de Pierre. Il fut étendu sur un gril, ses chairs furent rôties, comme les viandes d'un festin. On jeta pêle-mêle, dans les bûchers, femmes, enfants et vieillards; d'autres victimes, entassées dans des barques, furent précipitées au fond de la mer. Saint Anthime, évêque de Nicomédie, tous les prêtres, diacres et clercs de cette Eglise furent saisis, et, sans autre examen, sur leur confession seule, on les mena au supplice. Pour exécuter le décret qui interdisait aux

(1) M. de CHATEAUBRIAND, *Études historiques*.

chrétiens de poursuivre quelque cause que ce pût être devant les tribunaux, on avait placé, dans chaque salle d'audience, et jusque dans les cabinets des juges, des autels portatifs, où l'on faisait sacrifier les parties avant de plaider leur cause. On vit à Nicomédie, le gouverneur de la province de Bithynie, transporté de joie, comme s'il eût vaincu une nation barbare, parce qu'un chrétien, qui avait résisté pendant deux ans, céda enfin à la violence des tourments. — Deux sophistes païens de Nicomédie, en présence des victimes accumulées dans toutes les prisons de la ville, des corps mutilés et sanglants des martyrs qui encombraient la voie publique, eurent le féroce courage d'écrire des livres contre ces chrétiens, qu'il fallait du moins laisser mourir en paix. L'un, professeur de philosophie, dont Lactance a analysé l'ouvrage, sans prendre la peine de nous conserver son nom, mit dans son traité, d'une part, tant d'injures contre les victimes, de l'autre, tant de basse adulation pour les tyrans, qu'il ne recueillit que le mépris des païens eux-mêmes. L'autre, non moins violent, mais plus astucieux, était juge de Nicomédie, et se nommait Hiéroclès. Il intitula son livre : *Philaléthès, l'ami de la vérité*, comme Celse avait appelé le sien : *Discours de vérité*. Il l'adressait aux chrétiens eux-mêmes, et « touché, disait-il, de » leur déplorable situation, ne voulait point les attaquer, mais » seulement leur donner de salutaires conseils. » C'est se ménager adroitement le double rôle, si cher à cette âme haineuse, de bourreau et de philanthrope : il se faisait, comme écrivain, le conseil et l'ami de ceux que, comme juge, il envoyait au supplice. Du reste, son livre était un tissu d'objections contre la vérité de la religion chrétienne, renouvelées pour la plupart des ouvrages de Celse. Le succès dépassa, s'il était possible, les espérances mêmes de l'auteur ; car, en récompense de son injurieux libelle, Hiéroclès fut nommé par Galérius, d'abord gouverneur de Bithynie, et, bientôt après, de l'importante province d'Égypte. Il y déploya contre les chrétiens un tel acharnement, que son nom est resté joint à celui des ennemis les plus sanguinaires d'une religion qui eut, dans l'espace de trois siècles, presque autant de persécuteurs que l'empire compta de souverains.

7. Il serait impossible de relever les noms de toute cette armée de martyrs, que les bourreaux envoyèrent au ciel, de tous les points du monde, pour exécuter les décrets des empereurs. — Le Pont, la Cappadoce, la Phrygie, l'Arménie, la Mauritanie, la Thrace virent, en un instant, se renouveler dans leur sein les horreurs qui avaient ensanglanté Nicomédie et la Bithynie tout entière. A Ancyre, en Galatie, saint Théodote, qui tenait une hôtellerie dans cette ville, fit admirer son courage et sa foi. Il souffrit le martyre, avec une foule de chrétiens qu'il animait par ses exhortations et ses exemples. Sept vierges, compagnes de sainte Thécusa, exposées par d'infâmes magistrats dans des lieux de débauche, y conservèrent miraculeusement leur honneur, pour le présenter pur, avec leur sang, à l'autel de l'Agneau. — Antioche eut sa légion de confesseurs, parmi lesquels on remarque saint Romain, qui mourut étranglé par la main du bourreau, après que Dioclétien lui eut fait couper la langue et subir le supplice des entraves serrées jusqu'au cinquième clou. Pendant l'interrogatoire, le juge ayant cherché à établir la supériorité du culte païen sur la religion chrétienne, Romain lui demanda la permission d'adresser quelques questions à un petit enfant, pour que la vérité sortît pure de sa bouche. On amena Barallah, âgé d'environ sept ans. Romain lui dit : « Est-il plus raisonnable » d'adorer un seul Dieu, que d'en adorer des milliers, qui se » combattent les uns les autres ? » Barallah répondit : « Il n'y a » qu'un seul Dieu, on ne doit pas en adorer plusieurs. » Le juge le fit fouetter par les bourreaux, si cruellement que son sang coulait de tous côtés. Les assistants fondaient en larmes. Le juge, si l'on peut associer le nom d'une justice quelconque à de pareils forfaits, condamna cet héroïque enfant à avoir la tête tranchée. La mère de Barallah le porta elle-même dans ses bras au lieu du supplice. Elle le baisa tendrement, se recommanda à ses prières, le remit au bourreau, étendit son manteau pour recueillir le sang du jeune martyr, et obtint d'emporter ses précieux restes après l'exécution. — A Tyr, les bourreaux, lassés de tourmenter les chrétiens, ayant épuisé sur eux tous les genres de supplices connus, remirent aux bêtes de l'amphithéâtre à

achever leur ouvrage. On lâcha, contre les martyrs, des lions, des léopards, des ours, des sangliers. Mais ces animaux, par une permission divine, ou peut-être dédaignant les restes sanglants de la cruauté humaine, refusaient de toucher les chrétiens, et se rejetaient furieux sur les païens, qui les excitaient avec des épieux et des broches de fer. On fut obligé, pour en finir, de trancher la tête à tous les généreux confesseurs de la foi. — A Césarée, en Palestine, on mena au gouverneur Procope, exorciste de l'Eglise de Jérusalem, qu'on venait d'arrêter aux portes de la ville, au moment où il y arrivait. Le gouverneur lui présenta de l'encens et lui ordonna de le brûler à la divinité des quatre empereurs. Procope répondit par ce mot d'Homère : *Εἰς κοίρανος ἔστω: il ne faut qu'un maître*; et immédiatement il eut la tête tranchée. Tous les évêques de la Palestine furent amenés à Césarée, pour y être soumis aux plus affreuses tortures. Les juges attachaient la plus grande importance à faire croire au peuple que les évêques avaient sacrifié, espérant entraîner par leur exemple la multitude des fidèles. A l'un, on liait les mains sur l'autel des idoles, pendant qu'on y brûlait de l'encens, on le renvoyait ensuite en disant qu'il avait sacrifié. Un autre était emporté demi-mort du chevalet; on le relâchait en publiant qu'il avait enfin renié sa foi. S'il retrouvait assez de force pour protester contre cette imposture, on le frappait au visage, plusieurs mains lui fermaient la bouche, et on le renvoyait, en s'obstinant à le mettre au nombre des apostats. — L'Egypte vit des scènes de cruauté épouvantables. Dans la Thébaïde, on attachait les martyrs à un poteau, aux ardeurs d'un soleil dévorant, et on les laissait mourir de faim. Au lieu d'ongles de fer, on se servait de verres et de morceaux de pots cassés, pour leur déchirer le corps; on leur soulevait les ongles avec des pointes de fer, et on versait de l'huile bouillante dans la plaie; les femmes nues y étaient suspendues par un pied, la tête en bas; les uns étaient brûlés sur un gril, ou crucifiés la tête en bas; les autres démembrés, ou attachés à la queue de chevaux indomptés. Ces supplices se renouvelèrent pendant deux années entières, et on comptait jusqu'à cent exécutions par jour, dans la même ville. Parmi cette

foule de martyrs, l'histoire a conservé le nom de Philorôma, tribun militaire à Alexandrie, et de Philéas, évêque de Thmouis, dont la constance et l'héroïsme arrachèrent des larmes même à leurs bourreaux. — Ces horreurs, à peine vraisemblables, si nous ne savions, par des exemples trop récents, à quel degré de barbarie peut descendre un peuple quand il se livre à ses instincts sanguinaires, s'exerçaient quelquefois sur des cités entières. En Phrygie, il se trouva une petite ville d'environ 8 à 10,000 âmes, dont le gouverneur, l'agent du fisc, tous les officiers et toute la population en masse se déclarèrent chrétiens. On en référa à l'empereur; mais Dioclétien, qui avait fait couper la tête des principaux citoyens d'Antioche, parce qu'un prétendant à l'empire avait occupé la ville, pendant deux jours, et en avait été chassé, le troisième, par les habitants eux-mêmes, ne pouvait pas éprouver d'embarras pour une misérable petite ville de Phrygie. Il y envoya des soldats, qui mirent le feu aux quatre coins, la brûlèrent, avec tous les habitants, sans en épargner même les enfants à la mamelle, et ne revinrent qu'après en avoir fait un monceau de cendres. — Carthage et la Numidie furent également le théâtre de persécutions sanglantes. On recherchait surtout, dans cette province, les livres des Ecritures. Mensurius, alors évêque de Carthage, pour les sauver des mains des soldats, eut soin de les emporter hors de la basilique, et de n'y laisser que les écrits des hérétiques. Les émissaires du proconsul, en faisant leur perquisition, emportèrent et brûlèrent tous les livres, sans y regarder de plus près; mais Paul, évêque de Cirthe, actuellement Constantine, dans l'Algérie, et douze autres évêques de cette province, livrèrent les Ecritures et les vases sacrés, pour éviter les tourments. On donna le nom de traditeurs à tous ceux qui montrèrent la même faiblesse. Nous verrons plus tard quelles conséquences désastreuses eut leur lâcheté.

8. L'Occident ne fut pas moins fécond en martyrs. L'Espagne, cette terre où la foi avait déjà jeté de si profondes racines, les compte par milliers. Le proconsul Dacien avait été chargé de faire exécuter les édits de persécution. Il se multiplia pour suffire à tant de confesseurs, qui regardaient la mort comme un bien.

Dix-huit, à Saragosse, donnèrent leur vie pour Jésus-Christ. Le plus célèbre d'entre eux est saint Vincent, qui eut la gloire d'être loué par saint Augustin et par le poète Prudence, archidiacre de Valère, évêque de Saragosse. Ce prélat, trop âgé pour dispenser lui-même la parole à son peuple, avait chargé Vincent de ce soin. Le jeune diacre, plein de zèle, d'érudition, et nourri de la méditation des saintes Écritures, s'appliqua avec fruit à ce saint ministère. Au passage de Dacien, sa réputation de sainteté et d'éloquence le désignait d'avance à la persécution. Il fut arrêté avec Valère, son évêque, que le proconsul, à cause de son âge avancé, se contenta d'envoyer en exil. Vincent fut mis à la question. A chaque torture, pendant que le chevalet disloquait ses os, ou que les ongles de fer déchiraient ses membres, le martyr se tournait, en riant, vers Dacien, et lui disait : « Personne ne » m'a jamais traité plus amicalement que vous » ; ou bien il reprochait aux bourreaux, couverts de sueur, de manquer de force et de courage. Deux fois, ces ministres d'une cruauté surhumaine, interrompirent les tortures pour reprendre un peu de force, et laisser refroidir les plaies du martyr, afin de redoubler la souffrance en la ravivant. Dacien étincelait de rage. Il fit retirer du chevalet ce corps dont on voyait à nu les entrailles, et le fit exposer, sur un lit de fer, à un brasier ardent. Les parties du corps, qui n'étaient pas tournées au feu, étaient brûlées avec des lames de fer rougies. On jetait, sur les plaies saignantes, du sel, dont le mordant, aidé par l'activité du feu, pénétrait profondément dans les chairs. Cette douleur, dont l'atrocité révolte l'imagination, ne changea rien à la constance du héros chrétien, et le proconsul le fit jeter dans un cachot, dont on avait semé le fond de morceaux de pots cassés. Les gardes, entr'ouvrant la porte de la prison, furent étonnés de voir le martyr se promener, en chantant les louanges de Dieu. Ce spectacle d'une foi invincible, les convertit à la religion chrétienne. Dacien, par un raffinement de cruauté, voulant ôter à saint Vincent la gloire de mourir dans les tourments, le fit étendre sur un lit moelleux, où il comptait faire soigner ses blessures, pour le tourmenter ensuite de nouveau. Mais à peine le martyr y fut-il déposé qu'il expira.

Son corps fut jeté dans la campagne, pour y être dévoré par les bêtes sauvages et les oiseaux de proie. Il y resta quinze jours intact; le gouverneur le fit alors coudre dans un sac, et précipiter à la mer. Les flots le ramenèrent au rivage, et les chrétiens lui donnèrent la sépulture, dans une église voisine. — Une jeune enfant de douze ans, nommée Eulalie, à Mérida, montra, dans un âge si tendre, le même courage que saint Vincent. Dacien, au tribunal de qui elle vint se présenter d'elle-même pour confesser sa foi, essaya d'abord de la gagner par des caresses. Il fit ensuite étaler sous ses yeux tous les instruments de torture, et lui présenta en même temps de l'encens pour l'offrir aux dieux. Eulalie lui cracha au visage, renversa les idoles et jeta loin d'elle les offrandes. A l'instant, deux bourreaux déchirèrent ses membres délicats avec des crocs de fer. Elle comptait les coups, en disant : « C'est là une écriture qui grave sur mon corps la victoire » de Jésus-Christ. » On appliqua sur ses blessures saignantes des torches enflammées : le feu prit à ses cheveux, dont elle se couvrait le sein, et le feu, en montant, l'étouffa. — A Complutum, deux jeunes frères, Justus, âgé de treize ans, et Pastor, de sept, rivalisèrent d'héroïsme avec sainte Eulalie. En apprenant l'arrivée de Dacien, ils quittent l'école, et vont déclarer au proconsul qu'ils sont chrétiens. Après les avoir fait fouetter jusqu'au sang, Dacien les remit au bourreau, qui leur trancha la tête. — La Sicile et toute l'Italie comptèrent des milliers de martyrs : à Catane, le diacre Euplius, arrêté pendant qu'il lisait l'Évangile au peuple et conduit au supplice ; — à Syracuse, l'illustre vierge sainte Luce, *Lucia*, dont le nom a été inséré au canon de la messe ; elle mourut pour conserver l'honneur de sa virginité, que la protection de son Dieu garantit au sein d'un lieu infâme, où le magistrat l'avait fait jeter ; — en Toscane, Sabin, évêque d'Assise, souffrit le martyre, avec Marcel et Exupérance, diacres, et plusieurs clercs. Vénustien, gouverneur de Toscane, que saint Sabin avait guéri d'une ophtalmie invétérée, embrassa la foi de sa victime. Il eut la tête tranchée, avec sa femme et ses enfants, qui s'étaient convertis à son exemple.

9. Tout porte à croire, d'après Tillemont, que saint Marcellin

reçut alors la couronne du martyr (24 octobre 304). Il fut enterré dans le cimetière de Priscille, placé sur la voie *Salaria*, près du pont Salaro. Nous avons dit que les Donatistes, quelques années plus tard, osèrent calomnier la mémoire du saint Pontife, Ils prétendirent que saint Marcellin, ne pouvant supporter la violence des tourments, avait renié sa foi. Le mensonge répandu à cet égard fut orné de toutes les circonstances qui pouvaient le faire regarder comme vraisemblable. On prétendit que le Pontife, reconnaissant sa faute, s'était présenté en suppliant, devant un concile de trois cents évêques, assemblés à Sinuesse. Là, il aurait confessé son erreur, et demandé, en pleurant, qu'on lui imposât la peine qu'il avait encourue. Le concile aurait répondu : « Prononcez vous-même votre sentence ; le premier Siège ne doit » être jugé que par lui-même. » Mais dans cette supposition odieuse, tout est faux ; il est reconnu aujourd'hui que cette accusation est calomnieuse, et que le Pontife ne commit aucune faute. Saint Augustin, parlant de Pétilius, auteur de cette fable, dit : « Il appelle Marcellin traditeur, scélérat, sacrilège ; moi, je le » déclare innocent. Il n'est pas nécessaire que je me fatigue à » prouver son innocence, car lui-même, Pétilius, ne se hasarde » pas à prouver son accusation. » De nos jours, ce mensonge a été répété (1) : mais les savants travaux de Schelstrate, Rocca-berti, Pierre de Marca, Pierre Constant, Papebrock, Noël Alexandre, Pagi, Aguirre, Sangallo, Xavier de Marca, ont

(1) Le Bréviaire romain (26 avril, Lectio v) admet la chute du pape saint Marcellin. Baronius nous avertit, à ce sujet, que l'Église romaine n'a pas l'intention de nous imposer, comme faits avérés, les faits historiques rapportés dans les légendes des saints. Il en est que la critique peut et doit contester, quand elle s'appuie sur des autorités sérieuses, et des preuves péremptoires. Lamber-tini, depuis pape sous le nom de Benoît XIV (*De servorum Dei beatificatione*, lib. IV, p. 2, c. 13, n° 8), se prononce dans le même sens, par rapport à la question qui nous occupe. Il assure que le fait cité par le Bréviaire romain, au sujet de la chute de saint Marcellin, est faux : 1° à cause du silence gardé sur ce point par tous les anciens écrivains de la vie des Pontifes ; 2° à cause des inutiles impostures des Donatistes, qui ne purent jamais prouver la vérité de leur assertion ; et il rappelle les paroles de saint Augustin, que nous avons citées nous-même.

surabondamment prouvé l'innocence de saint Marcellin, et l'ont vengé de toutes ces calomnies.

§ 2. Vacance du siège de Rome. (20 octobre 304-19 mai 308)

10. La violence de la persécution, qui tombait principalement sur les ministres de l'Eglise, empêcha, durant près de quatre ans, les clercs romains de donner un successeur à saint Marcellin. Les bourreaux continuèrent, dans cet intervalle, à multiplier le nombre des martyrs. Sainte Agnès, vierge romaine, est une des plus célèbres. Elle avait à peine quinze ans; sa beauté avait frappé le fils du préfet de Rome, qui voulait l'épouser. Mais la jeune chrétienne avait choisi Jésus-Christ pour époux. Jetée, par le préfet, dans un lieu de prostitution, elle y conserve miraculeusement sa virginité. Les flammes d'un bûcher qu'on allume pour la brûler, s'écartent autour d'elle et la respectent. Enfin le glaive d'un soldat lui tranche la tête, et la réunit à son Dieu. Le nom d'Agnès fut placé dans les prières du canon de la messe. Vers le même temps, sainte Sotère, vierge, l'exorciste Pierre, Arthème, geôlier de la prison, converti par les chrétiens captifs, sa femme Candide, sa fille Pauline, et le prêtre Marcellin, souffrirent également le martyre à Rome. Le reste de l'Italie ne fut pas plus épargné. A Bologne, Agricola fut pris avec Vital, son esclave; l'esclave fut mis en croix, et exécuté le premier, pour épouvanter le maître. On les enterra tous deux dans le cimetière des Juifs, d'où saint Ambroise les retira dans la suite. A Milan, Nazaire et Celse, Nabor et Félix, Gervais et Protais, dont saint Ambroise découvrit également les reliques. A Aquila, Cantius et Cantianus, avec leur sœur Cantianilla, de la famille consulaire d'Anicius. — A Augusta dans la Rhétie (Augsbourg), une courtisane, nommée Afra, convertie à la foi, donna le spectacle d'un courage héroïque; elle fut brûlée vive dans une île du Lech, par ordre du proconsul Gaius. — En Pannonie, saint Irénée, évêque de Sirmium, et Victorinus, évêque de Petaw, donnèrent leur vie pour Jésus-Christ. — En Thrace, Philippe, évêque d'Héraclée, Sévère, prêtre, et Hermès, diacre, furent brûlés vifs.

11. C'étaient les dernières étincelles de la persécution en Occident. Un grand événement, qui devait changer la face du monde, remit l'Europe occidentale tout entière aux mains de Constance-Chlore. Ce prince équitable, vertueux, bienveillant envers les chrétiens, éteignit les bûchers qui ne cessaient, depuis deux ans, de les dévorer par milliers. Dioclétien était venu, au commencement de l'année 304, triompher, à Rome, des Perses, des Egyptiens et des peuples de la Lybie. Les médailles frappées en son honneur, les arcs de triomphe élevés sur son passage, rappelaient, parmi ses autres titres de gloire, celui d'*empereur victorieux de l'impiété chrétienne*. On parodia, sur le théâtre, les mystères de cette religion, que Dioclétien se vantait d'avoir effacée de tout l'univers. En présence de l'empereur, de toute la cour, de la populace ivre de joie, le comédien Genès se fait revêtir d'habits blancs, comme un néophyte, et simule, avec des railleries sacrilèges, toutes les cérémonies du baptême chrétien. Chacun des gestes de l'histrion était salué par les applaudissements frénétiques de la foule. Cependant l'eau tomba sur le corps de Genès, pendant qu'on prononçait les paroles sacrées. L'acteur se releva chrétien. Il s'avance au bord du théâtre. « Ecoutez, dit-il, au-
 » guste empereur, officiers, philosophes et peuple de Rome.
 » Toutes les fois que le nom de chrétien a frappé mes oreilles, il
 » me causait une invincible horreur. Je me suis exactement ins-
 » truit des mystères de cette religion détestée, pour vous en don-
 » ner le divertissement : mais quand l'eau du baptême m'a touché,
 » j'ai vu une main qui venait du ciel, et les anges resplendis-
 » sants au-dessus de moi. Ils ont lu dans un livre tous les péchés
 » que j'ai commis depuis mon enfance, les ont lavés dans l'eau
 » dont j'ai été baptisé, et m'ont ensuite présenté le livre plus
 » blanc que la neige. » On crut d'abord que ces paroles étaient dans le rôle, et les applaudissements de la foule redoublaient : mais le nouveau chrétien insista, et parvint à triompher de l'incrédulité qui accueillait l'acteur. Dioclétien outré le fit frapper à coups de bâton ; on étendit ensuite le martyr sur le chevalet ; son corps fut déchiré par les ongles de fer, et on approchait des torches enflammées de ses blessures. Enfin il eut la tête tranchée

pour ce Dieu qui s'était révélé si tard à lui, mais qu'il avait si fidèlement confessé, dès l'instant où il l'avait connu.

12. Le martyr de saint Genès fut le dernier qu'ordonna Dioclétien. Quelques jours après, il quittait Rome, où son luxe oriental avait prêté aux railleries des *Quirites*. Les Césars commençaient à trouver trop austères les mœurs des Romains dégénérés. La royauté fuyait cette antique capitale. Une affreuse maladie s'empara de cet empereur, qui avait prétendu mesurer sa puissance à celle du vrai Dieu. De retour à Nicomédie, l'esprit affaibli par les souffrances, il rencontra Galérius, qui prit avec lui un ton de maître, et lui parla de le faire massacrer par ses légions, s'il s'obstinait à garder l'empire. On vit donc, dans une plaine qu'inondait la foule des grands, du peuple et des soldats, le vieux tyran monter sur son tribunal, et déclarer, qu'ayant besoin de repos, il cédait le pouvoir à Galérius. En même temps il indiqua un nouveau César : c'était Daïa ou Daza Maximin, ancien gardeur de troupeaux, fils de la sœur de Galérius. L'empereur jeta son manteau de pourpre sur les épaules de ce pâtre, et Dioclétien, redevenu Dioclès, prit le chemin de Salone, sa patrie (305). — Maximien-Hercule se dépouilla aussi de l'autorité souveraine à Milan, en faveur de Constance-Chlore, et nomma César, Valérius Sévère, obscur favori de Galérius, le même jour que Dioclétien accomplissait son sacrifice à Nicomédie. Maximien ayant, dans la suite, ressaisi la pourpre, fit inviter Dioclétien à suivre son exemple. Dioclétien répondit : « Je voudrais » que vous vissiez les beaux choux que j'ai plantés à Salone, vous » ne me parleriez plus de l'empire. » Stoïques paroles, démenties par d'amers regrets. — La main de Dieu s'étendit sur ces deux persécuteurs et sur leur race, dont Lactance nous a raconté la fin, dans son magnifique ouvrage : *De morte persecutorum*. Maximien fut égorgé avec son fils âgé de huit ans et sa fille âgée de sept. Sa femme fut jetée vivante dans l'Oronte, où il avait fait noyer tant de chrétiennes. Dioclétien, l'empereur sans empire, bourrelé de regrets et sans doute aussi de remords, ne dormait plus, ne mangeait plus, dans sa solitude de Salone : il se résolut à se laisser mourir de faim, et saint Jérôme nous ap-

prend qu'avant d'expirer, il vomit sa langue rongée de vers. Prisca, sa femme, et Valérie, sa fille, fugitives, cachées sous de misérables habits, furent reconnues, arrêtées, décapitées à Thessalonique et jetées à la mer. Que n'avaient-elles eu, du moins, le courage de mourir pour le Dieu qu'elles avaient déplorablement renié!

13. A ces changements de Césars les chrétiens ne gagnaient rien encore. En Orient, Maximin-Daïa, qui recevait cette partie du monde à gouverner, ou plutôt à fouler aux pieds, ne savait ni la guerre ni les affaires; il n'apportait au service de l'empire qu'une insatiable férocité: c'était par ce côté qu'il avait séduit Galérius. Celui-ci, monstre couronné, donna au monde le spectacle d'une cruauté qui pouvait paraître nouvelle, après Néron, Tibère et Caligula. Il nourrissait des ours domestiques, auxquels il avait donné son propre nom. Il leur faisait jeter, chaque jour, sous ses yeux, quelques chrétiens, et riait, avec d'épouvantables jouissances, en voyant broyer leurs membres palpitants. C'était surtout pendant ses festins qu'il se donnait ce plaisir de bête féroce. Un autre supplice, de son invention, contre les chrétiens, lui plaisait encore plus, parce qu'il prolongeait davantage ses horribles spectacles. On attachait les martyrs à un poteau, et on leur mettait un feu lent sous la plante des pieds, jusqu'à ce que les chairs torréfiées se détachassent des os. Alors, avec des torches qui brûlaient sans flammes, on leur rôtissait successivement chacun des membres, en sorte que sur tout le corps il ne restât pas un endroit intact. Cependant on leur arrosait la tête avec de l'eau fraîche, on leur humectait les lèvres et l'intérieur de la bouche, de peur qu'ils n'expirassent trop tôt. On en vit résister des journées entières à ces tortures, à la grande joie de Galérius, qui s'abreuvait à longs traits de leurs souffrances.

14. Le sang des martyrs continua donc à inonder l'Orient. A Aquilée, sainte Anastasie, veuve d'un ambassadeur romain en Perse, fut décapitée le même jour que le prêtre saint Chrysogone, qui l'avait instruite dans la foi et soutenue au sein de sa captivité. Leurs noms furent placés tous deux par l'Eglise dans les prières du canon. — A Thessalonique, sainte Agape, sainte Chionie et

sainte Irène furent brûlées vives. Irène, avant son supplice, avait été exposée plusieurs jours dans un lieu de débauche, où Dieu prit soin de garantir sa vertu de toute atteinte. — A Tarse, en Cilicie, Taraque, Probus et Andronic, traînés successivement de Tarse à Mopsueste et à Anazarbe, villes de Cilicie, pour y être interrogés par le proconsul Maxime, épuisèrent tour à tour tous les genres de supplices, le chevalet, les ongles de fer, les broches de fer rougies au feu. Aucune partie de leur corps ne resta sans blessure ; les yeux crevés, les dents brisées, la langue coupée, enfin plus semblables à des cadavres mutilés qu'à des hommes vivants, ils furent jetés aux bêtes de l'amphithéâtre de Tarse, en présence de toute la population. Une ourse, une lionne furieuse vinrent successivement lécher leurs plaies saignantes, et se coucher à leurs pieds, en les caressant. Maxime, plus cruel que ces animaux, ordonna aux gladiateurs de trancher la tête des martyrs, qui allèrent ainsi recevoir la récompense de leur courage et de leur inébranlable constance. — Dans la même province de Cilicie, était sainte Julitte, que le gouverneur fit arrêter, avec son fils âgé de quatre ans, saint Cyrique ou saint Cyr. Ce jeune enfant, en voyant torturer sa mère, criait qu'il était chrétien comme elle. Alexandre, le gouverneur, le prit par le pied et lui fracassa la tête sur les degrés de son tribunal. La cervelle vint jaillir jusqu'auprès de la courageuse mère, qui ne dit que ces mots : « Merci, mon Dieu, d'avoir couronné le fils avant la » mère. » Le juge lui fit plonger les pieds dans de la poix bouillante, et déchirer le corps avec les ongles de fer. Julitte ne cessait de confesser sa foi. Enfin ce juge, ou plutôt ce bourreau, la fit bâillonner et conduire au lieu du supplice, où elle eut la tête tranchée. — Un autre martyre eut lieu à Tarse, en Cilicie, dans des circonstances extraordinaires. Boniface, païen, et intendant d'une dame romaine, nommée Aglaé, avait longtemps entretenu avec sa maîtresse une liaison criminelle. Touchée enfin par la grâce, et résolue de changer de vie, Aglaé envoya son intendant en Orient, pour lui rapporter des reliques de martyrs. Boniface, en la quittant, lui dit par plaisanterie « qu'il la priait de recevoir un jour ses propres reliques, si on les lui apportait sous

» le nom de martyr.» Lorsqu'il fut arrivé à Tarse, il trouva la place publique remplie de chrétiens, à qui l'on faisait souffrir les plus horribles supplices. Frappé de ce spectacle, il s'approcha des martyrs, et fut si vivement touché de leur constance, qu'il s'écria : « Moi aussi, je suis chrétien. » Le gouverneur le fit prendre et le joignit aux saints confesseurs. Son corps, racheté par les domestiques qu'il avait amenés avec lui, fut rapporté à Aglaé, qui plaça ces restes précieux dans un oratoire magnifique, qu'elle fit élever à cinquante stades de Rome. — A Césarée, en Palestine, Appien et Edesius, frères par la naissance et par la foi, furent jetés à la mer. Agapius fut dévoré par les bêtes de l'amphithéâtre. Théodosia, vierge, âgée de dix-huit ans, fut déchirée par les ongles de fer et noyée dans la Méditerranée. Le prêtre Pamphile, Valens, diacre, un grand nombre d'autres chrétiens eurent la tête tranchée, dans le même temps. Saint Pamphile avait écrit une apologie d'Origène; Eusèbe de Césarée avait conçu tant d'estime pour lui, qu'il portait le surnom de Pamphile, par respect pour la mémoire de ce saint. — En Syrie, sainte Domnine, et ses filles, Prosdoca et Bérénice, pour éviter les tourments et les outrages auxquels on exposait les personnes de leur sexe, se noyèrent elles-mêmes dans une rivière. — A Amasée, le soldat Théodore confessa Jésus-Christ devant les juges, qui lui accordèrent un délai pour délibérer. Il en profita pour aller mettre le feu au temple de Cybèle. Repris et torturé longtemps sur le chevalet, il fut enfin brûlé vif. — En Egypte, plus deux cent cinquante confesseurs furent envoyés aux mines, après qu'on leur eut crevé l'œil droit, et brûlé le nerf du pied gauche, afin que toute leur vie ne fût plus qu'un long martyre. — A Antioche, sainte Pélagie, vierge, voyant sa maison entourée de persécuteurs, se précipita du haut du toit. Sa mère et ses sœurs ayant appris qu'on les cherchait elles-mêmes, se jetèrent dans une rivière, en se tenant les unes et les autres par la main, et s'y noyèrent. — En Palestine, trente-neuf confesseurs furent décapités, d'une seule exécution. Quatre autres, du nombre desquels étaient Pélès et Nilus, évêques égyptiens, furent consumés par le feu.

15. Ce long martyrologe, dont les détails sont autant de traits

d'héroïsme et de foi, se déroulait pendant les quatre années 304, 305, 306, 307, de la vacance du siège de Rome. Un instant de relâche dans la persécution donna l'occasion, en 305, à onze ou douze évêques de Numidie, de se réunir à Cyrtha, aujourd'hui Constantine, dans la province d'Alger. Ce conciliabule, formé d'évêques traditeurs, qui se reprochèrent d'abord mutuellement leurs crimes, et qui finirent par un pacte commun d'alliance, élut pour évêque de Cyrtha un autre traditeur, nommé Sylvain. Par une contradiction qui pourrait d'abord paraître étrange, si l'expérience n'apprenait que les hommes les plus indulgents pour eux-mêmes sont ordinairement les plus sévères pour les autres, ces mêmes évêques déposèrent, six ans plus tard, Cécilien, évêque de Carthage, comme ayant été ordonné par des traditeurs. — Pendant que des ministres, indignes du Dieu de paix et de charité, offraient au monde ce scandale, saint Pierre, patriarche d'Alexandrie, donnait à son église des canons ou règles de conduite à l'égard des chrétiens faibles qui n'avaient pu résister à la violence de la persécution. Ce monument de l'antique discipline de l'Eglise respire la mansuétude et la discrétion compatissante du bon pasteur. La plus longue durée des pénitences prescrites par saint Pierre d'Alexandrie est de trois ans. Elle regarde les maîtres qui avaient envoyé des esclaves chrétiens à leur place, se présenter aux tribunaux des juges, et y subir pour eux les tortures. Quant à ceux qui n'ont succombé que par faiblesse et pusillanimité, même sans avoir combattu, on pouvait les recevoir à la communion, après une année de pénitence. — Telle est la vertu des saints, pleine de cette miséricordieuse condescendance du *Fils de l'homme*, qui est venu chercher, non pas les justes, mais les pécheurs.

§ 3. **Saint Marcel, pape.** (19 mai 308-16 janvier 310.)

16. Longtemps après que la persécution sanglante eut cessé à Rome, on y recherchait les clercs pour les emprisonner. Ce ne fut que le 19 mai 308 qu'ils purent se réunir pour faire cesser la vacance du Saint-Siège et le veuvage de l'Eglise. Ils élurent pape

saint Marcel, l'un des prêtres que saint Marcellin avait le plus constamment auprès de sa personne. L'antiquité chrétienne loue sa fermeté à maintenir la vigueur de la discipline. Après les ravages de la persécution, un grand nombre de chrétiens, qui n'avaient pas eu le courage de confesser leur foi en présence des bourreaux, demandaient tumultueusement à rentrer dans le sein de l'Eglise, sans passer par les épreuves salutaires de la pénitence canonique. Les recevoir ainsi n'aurait pas été de la miséricorde, mais de la faiblesse. Saint Marcel le comprit; il sut résister à leurs tentatives, aux dépens de son repos et de sa tranquillité personnelle. C'est l'éloge que le pape saint Damase fait de lui, sans nous donner d'autres détails sur les circonstances de la lutte qu'il eut à soutenir.

17. Cependant le nom, si cher à l'Eglise, de Constantin-le-Grand, commençait à surgir dans le monde. La Providence, qui veillait à sa destinée, le dégageait peu à peu des entraves qui semblaient devoir étouffer sa gloire naissante. Fils de Constance-Chlore et d'Hélène, fille d'un hôtelier de Rome, après la répudiation de sa mère, sans faveurs, sans protection aucune, il fut réduit à s'attacher à la cour de Dioclétien, et porta les armes en Egypte et en Perse. Sa valeur, son affabilité le rendirent bientôt populaire dans les camps. L'abdication de Dioclétien le rejeta sous la puissance de Galérius, qui, jaloux de son crédit auprès des soldats, voulut se défaire de lui, en l'excitant à se battre d'abord contre un sarmate, ensuite contre un lion. Constantin, sorti heureusement de ces épreuves, se déroba par la fuite aux complots de Galérius. Afin de n'être pas poursuivi, il fit couper, de poste en poste, les jarrets des chevaux dont il s'était servi. Il rejoignit son père à Boulogne, au moment où celui-ci, vainqueur de Carausius, s'embarquait pour la Grande-Bretagne. Constance mourut à Yorck, quelques mois après (306). Les légions, par un dernier essai de leur puissance, sans attendre l'élection du palais, proclament Constantin empereur. Galérius, malgré son mauvais vouloir, est contraint de laisser la puissance à ce rival détesté. D'autres mécomptes lui étaient réservés. Sa tyrannie avait révolté les Romains, qui brisent le joug et don-

rent la pourpre à Maxence, fils de Maximien-Hercule. Le père sort de sa retraite, se joint à son fils, gagne à force de présents l'armée que Galérius envoie contre eux sous la conduite de Sévère, son collègue à l'empire, et force ce général à s'ouvrir les veines (307). Galérius en personne accourt, avec ses légions, aux portes de Rome. Il la trouve fortifiée et défendue par Maximien et Maxence, qui avaient prévu son attaque. Deux légions l'abandonnent, et il s'enfuit honteusement avec le reste, faisant ravager tout le pays sur son passage, pour ôter aux deux empereurs la possibilité de le poursuivre (308).

18. Pendant que l'Eglise, agitée par l'orage des persécutions, était calomniée par les philosophes, elle trouvait parmi ses enfants d'habiles et ardents défenseurs. L'antiquité chrétienne nous a conservé le souvenir des savants et nombreux travaux de saint Méthodius, d'abord évêque d'Olympe, ville maritime de Lycie, puis évêque de Tyr. Saint Jérôme l'appelle *l'orateur disert*; saint Epiphane, *un glorieux athlète de la vérité*; saint Grégoire de Nysse, *un puits d'érudition*; André de Césarée, *le grand Méthodius*. Il écrivait dans l'intervalle de la persécution de Dioclétien, dont il fut lui-même une illustre victime. Son principal ouvrage fut une réfutation des quinze livres d'impiétés, de calomnies, que le philosophe Porphyre avait compilés contre la religion chrétienne. Il ne nous reste, de cette œuvre capitale de saint Méthodius, que des fragments cités par saint Jean Damascène. Il y avait du courage à prendre en main une pareille cause, alors que les chrétiens, au ban de l'univers, ne trouvaient que des bourreaux et des supplices. Les erreurs d'Origène, ou du moins celles qui s'accréditaient sous ce nom en Orient, attirèrent aussi l'attention de Méthodius. Il écrivit pour les combattre plusieurs traités particuliers : sur *la Résurrection*, sur *l'épisode de la Pythonisse d'Endor* que Samuel fit apparaître au roi Saül, sur *le Libre arbitre* et sur *les Créatures*. Des commentaires sur la plupart des livres de l'Ecriture complétaient le cycle de cette vie si utile et si préoccupée. Tous ces ouvrages, écrits en grec; ont été perdus pour nous.

19. La persécution qui fermait le monde aux chrétiens, leur

avait ouvert la voie des solitudes. On vit à cette époque le désert se couvrir de fleurs, selon l'expression des Prophètes. Nous avons déjà vu saint Paul, premier ermite, en 250, lors de la persécution de Dèce, entrer par ce chemin, où des générations de solitaires devaient le suivre. Un autre patriarche de la vie anachorétique illustre en ce moment le désert. C'était saint Antoine, né en Egypte, de parents nobles et riches. A vingt ans, il entendit lire, dans une église, la parole de l'Évangile : « Si » vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous aurez, don- » nez-en le prix aux pauvres et suivez-moi : vous aurez un » trésor dans le ciel. » Il prit le conseil évangélique à la lettre. Le lendemain, ne possédant plus rien de l'opulent héritage que lui avait laissé sa famille, il sortit de son pays, et se mit sous la conduite d'un saint vieillard, qui vivait depuis longues années dans la solitude. Le produit des nattes de jonc qu'il fabriquait de ses mains, suffisait à la nourriture de ce jeune homme élevé dans le luxe et la mollesse. Il s'appliquait à étouffer dans son cœur tous les souvenirs du monde, et méditait constamment les Écritures, qu'il réussit à savoir en entier dans sa mémoire. Le démon lutta énergiquement pour étouffer dans cette âme héroïque le germe de vertus qui devaient se développer plus tard, avec tant d'éclat, pour l'honneur et l'avantage spirituel de l'Église. D'impurs fantômes, des réminiscences mondaines, sa noblesse, le désir de la gloire, les plaisirs de la vie, revenaient sans cesse à la pensée du jeune anachorète, qui s'enfonçait alors plus avant dans la solitude, redoublait de prières, de veilles, de jeûnes et d'austérités. Ces combats intérieurs, si connus sous le nom de *Tentation de saint Antoine*, se terminèrent par une éclatante victoire sur l'esprit de ténèbres. Comme il disait, un jour, dans l'amertume de son cœur : « Où êtes-vous, Seigneur, et pourquoi » m'avez-vous abandonné? » — Une voix lui répondit : « Je n'ai » pas cessé d'être à tes côtés, » j'ai voulu être spectateur de ton » courage. Parce que tu as résisté, mon secours ne te manquera » jamais. » Antoine rendit grâce à son libérateur, et le lendemain il se fixait sur une montagne reculée de la Thébàide, au milieu de ruines abandonnées, pour vivre, loin du regard des

hommes, des seules faveurs de son Dieu. Il y demeura vingt ans inconnu au monde. La réputation de sa sainteté lui amena alors une foule de disciples. On le vit alors (307) sortir de sa mystérieuse retraite, guérissant les malades sur son passage, consolant les affligés, apaisant les dissensions, réconciliant les inimitiés invétérées, visitant les monastères qui s'étaient peuplés sous sa conduite, les uns à l'orient du Nil, les autres à l'occident, près de la ville d'Arsinoé. Les solitaires recueillaient ses paroles comme des oracles. « Les montagnes de la Thébaïde étaient pleines de chrétiens » qui passaient les jours et les nuits à chanter les psaumes, à étudier, à jeûner, à prier, à travailler pour faire l'aumône, conservant entre eux l'esprit de paix, d'union et de charité. A la vue de ces pieux solitaires dont la conversation était toute avec le ciel, on pouvait s'écrier de nouveau : Qu'ils sont magnifiques vos tabernacles, ô Jacob ! Que vos tentes sont belles, ô Israël ! Comme des vallons pleins de fraîcheur et d'ombre, comme des îles délicieuses au milieu du fleuve, comme des pavillons que le Seigneur a dressés lui-même (1) ! » Ce sont les paroles pleines d'un saint enthousiasme qu'un tel spectacle arrachait quelques années plus tard, à l'éloquent évêque d'Alexandrie, saint Athanase. Dieu préparait ainsi dans les travaux d'une solitude féconde, des soldats de la vérité, prêts à descendre dans la lice, comme le fit plus tard saint Antoine, pour la défendre courageusement. Le temps n'était pas encore arrivé.

20. Saint Marcel donna son sang pour cette foi, que presque tous ses prédécesseurs avaient confessée comme lui dans les tourments. Il devait être le dernier pape du troisième siècle qui souffrit le martyre. Incarcéré par ordre de Maxence, qui lui ordonnait de renoncer au titre d'évêque et de sacrifier aux idoles, il fut condamné à servir parmi les esclaves qui prenaient soin des écuries impériales. Après neuf mois de ce supplice odieux, le saint pape fut délivré, la nuit, par son clergé, et recueilli dans la maison hospitalière de Lucine, dame romaine, qui le cacha avec le plus grand soin. La maison de cette noble veuve fut dès-lors convertie en une église où les fidèles venaient, en

(1) S. ATHAN. *Vita S. Anton.*

secret, recevoir les instructions du courageux pontife. Mais cette retraite fut découverte par la police du tyran. Maxence fit saisir saint Marcel et le condamna au dernier supplice. Constantin devait venger sur le tyran l'effusion de ce sang innocent. Le corps du bienheureux martyr fut pieusement enseveli par Lucine, fidèle à la mort comme elle l'avait été à la vie. Il fut transféré depuis dans l'église de *Saint-Marcel* qu'il avait fondée. La fermeté de ce pontife à maintenir les règles de la pénitence canonique, l'a fait injustement accuser de rigorisme, par quelques écrivains (1). Cette conduite était conforme aux règles de l'Eglise et aux devoirs d'un pape chargé de les faire respecter par tous les catholiques.

§ 4. **Saint Eusèbe, pape.** (2 avril 310-26 septembre 310.)

21. Le 2 avril 310, saint Eusèbe, grec de naissance, et qui avait exercé dans le siècle la profession de médecin, fut donné pour successeur à saint Marcel. Pendant la courte durée de son pontificat, saint Eusèbe signala son zèle et sa vigilance pour le maintien de la foi dans toute sa pureté. Quelques hérétiques troublaient l'Eglise de Rome ; il est probable que leurs erreurs tombaient principalement sur des questions disciplinaires, autant qu'on en peut juger par une ancienne inscription de cette époque. Saint Eusèbe déploya la même fermeté que son prédécesseur, pour assurer l'intégrité de la pénitence canonique, à l'égard des *lapsi*. Maxence, dont le pouvoir s'était consolidé à Rome, en dépit des efforts de Galérius, ne persécutait pas les chrétiens, mais il prétendait, par un abus que nous verrons souvent se renouveler dans la suite de l'histoire, intervenir dans leur gouvernement intérieur. Deux mois après l'élection de saint Eusèbe, Maxence l'exila en Sicile, pour le punir de la vigueur apostolique avec laquelle il maintenait des lois de discipline dont lui, Maxence, ne comprenait pas la nécessité. Le saint pape y mourut, le 26 septembre de cette même année 310, après avoir gouverné l'Eglise environ cinq mois.

(1) FLEURY. *Histoire ecclésiastique*, t. II, p. 573.

§ 5. **Vacance du siège de Rome.** (26 septembre 310-2 juillet 311.)

22. Le commencement de l'année 310 vit la punition d'un des persécuteurs de l'Eglise. Maximien-Hercule n'avait pas tardé à se brouiller avec Maxence, son fils, qui régnait à Rome. Il passa dans les Gaules, et trouva, près de Constantin, époux de sa fille Fausta, une noble et généreuse hospitalité qu'il ne paya que par des crimes. Une première fois (308), pendant que Constantin, occupé avec quelques légions à réprimer, sur les bords du Rhin, les incursions des Francs, avait laissé son beau-père avec le reste de l'armée en Provence, Maximien avait réussi à séduire les principaux officiers et les gouverneurs des villes, et s'était emparé du pouvoir. A cette nouvelle, Constantin accourt à marches forcées jusqu'à Arles, qui ouvre ses portes. Il poursuit et prend l'usurpateur sous les murs mêmes de Marseille, et, pour toute vengeance, le dépouille de la pourpre, tout en le gardant dans son palais, près de sa personne. L'impunité enhardit ce vieillard consommé dans le crime. Il fait promettre à Fausta de laisser ouverte la porte de l'appartement où dort Constantin, et, une nuit, trompant la vigilance des gardes, il s'approche du lit impérial et perce, à coups de poignard, un corps endormi : c'était celui d'un eunuque, que Constantin, instruit du complot par la fidèle Fausta, avait fait coucher dans son lit. Maximien pris sur le fait, le poignard sanglant à la main, et se livrant à toute sa joie d'avoir assassiné son gendre, est forcé de choisir lui-même son genre de mort, et il s'étrangle de ses propres mains, vengeant ainsi le sang de tant de martyrs qu'il avait eu un cruel plaisir à répandre (310).

23. Depuis huit ans, la persécution commencée par Dioclétien sévissait en Orient. De tous ceux qui y avaient pris part, et qui se glorifiaient d'avoir anéanti le nom chrétien (1), il ne restait

(1) « Dioclétien, César Auguste, après avoir adopté Galérius, en Orient, avoir » aboli partout la superstition du Christ, et étendu le culte des dieux. » Et cette autre inscription également trouvée en Espagne : « Dioclétien-Jupiter, Maximien-Hercule, Césars - Auguste, après avoir étendu l'empire romain en Orient et en

plus que Galérius debout. Son heure ne tarda pas à venir. Il se préparait, par des cruautés nouvelles, à célébrer la vingtième année de son règne, lorsque la main de Dieu s'appesantit sur lui. Un ulcère affreux s'étendit sur la partie inférieure de son corps, laissant continuellement échapper un sang noir et corrompu, des vers sans cesse renaissants, et une intolérable odeur. Le haut du buste devint d'une telle maigreur qu'il ressemblait à un squelette, sur les os duquel on aurait étendu une peau livide : cependant les jambes et les pieds étaient enflés au point d'avoir perdu leur forme. Dans les douleurs atroces que lui causait cette maladie incurable, Galérius passa d'un excès de cruauté à une clémence inusitée. Il fit d'abord jeter aux bêtes des amphithéâtres les premiers médecins qui avaient essayé sur lui un art inutile. Comme ces exécutions ne le guérissaient pas, il fit, sur le passé de sa vie, de salutaires réflexions. Le souvenir des chrétiens dont il avait versé le sang à grands flots troubla ses insomnies, et, lassé des remèdes humains, il voulut tenter d'apaiser la colère de Dieu qu'il avait tant outragé. La ville de Sardique, témoin de ses souffrances, le fut aussi de son tardif repentir : de cette ville data un édit qui rendait aux chrétiens le libre exercice de leur religion ; tous les titres qu'il prend dans ce monument, qu'Eu-sèbe nous a conservé, ne font que mieux ressortir son impuissance à détruire une religion qui lui arrachait, sur son lit de mort, un témoignage de bienveillance (1). Galérius ne survécut

» Occident, et avoir aboli le nom des chrétiens qui renversaient l'Etat. » (*Inscrip. numism. apud Gruter.*, p. 280.)

(1) Voici le texte de cet édit. . « L'empereur César, Galérius-Valérius-Maximien, invincible, auguste, souverain Pontife, très grand Germanique, très grand Egyptiaque, très grand Sarmatique, très grand Thébaïque, très grand Persique, très grand Carpique, très grand Arméniaque, très grand Médique, très grand Adiabénique, la vingtième de sa puissance tribunitienne, la dix-neuvième année de son empire, consul pour la huitième fois, père de la patrie, proconsul, aux habitants de ses provinces, salut.

» Parmi les soins continuels que nous prenons des intérêts publics, nous avons cherché d'abord à faire revivre les mœurs des anciens Romains, et à rappeler les chrétiens à la religion de nos ancêtres, qu'ils ont abandonnée. Subissant une influence nouvelle, ils avaient abandonné les maximes de leurs pères, et formaient

pas longtemps à cet acte de justice suprême : il mourut comme Antiochus, après avoir vécu comme lui. Avant d'expirer, il recommanda Valéria, sa femme, et Candidien, son fils, à Licinius, qu'il avait fait de rien César. Licinius se hâta de mettre à mort Valéria et Candidien, aussitôt que Galérius eut les yeux fermés, pour acquitter sa dette de reconnaissance. La justice divine se servait de la fureur de ces monstres couronnés, pour étendre, sur toute la race des persécuteurs, le châtiment des vieux crimes des pères. La mort de Galérius laissait l'empire légitimement partagé entre Constantin, Licinius et Maximin, qui, se reconnaissant tous trois pour augustes, mais se disputant entre eux la prééminence, régnaient, le premier dans les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne, le second en Illyrie, le troisième dans l'Asie, l'Orient et l'Égypte. Le centre de l'empire, c'est-à-dire l'Italie et l'Afrique, était au pouvoir de Maxence, qui, n'ayant jamais été proclamé empereur d'une manière régulière, ni par Dioclétien, ni par Galérius, était regardé comme un usurpateur, en latin *tyrannus*.

24. Le nouvelle de l'édit de Galérius produisit dans tout l'Orient, en faveur des chrétiens, ce que les Juifs avaient éprouvé à la fin de la captivité de Babylone. Tous les confesseurs détenus dans les cachots furent délivrés : ceux qui travaillaient enchaînés au fond des mines furent rendus à la lumière et à la liberté. On voyait, dans toutes les villes, les chrétiens célébrer leurs assem-

des assemblées pour un culte nouveau. Par suite de nos ordonnances, un grand nombre d'entr'eux a péri par divers supplices. Cependant, comme nous voyons ce qu'il en reste persévérer dans leurs sentiments et refuser de servir les dieux, quoiqu'ils n'aient pas la liberté d'adorer le dieu des chrétiens; ne consultant que notre clémence et cette bonté naturelle qui nous a toujours fait incliner du côté de l'indulgence, nous avons cru devoir étendre jusqu'à eux notre paternelle miséricorde. Ils pourront donc professer librement leur religion, et rétablir les lieux de leurs assemblées, en se soumettant aux lois de l'empire. Nous ferons savoir aux magistrats, par un autre décret, la conduite qu'ils auront à tenir. En vertu de cette grâce que nous leur accordons, les chrétiens seront tenus de prier leur Dieu pour notre santé, pour le salut de la république, afin que l'empire prospère de toutes parts, et qu'ils puissent eux-mêmes vivre en sécurité et en paix. »

blées, faire leurs collectes ordinaires pour secourir les pauvres, les veuves et les orphelins. La charité reparaisait dans le monde, en même temps que la religion de Jésus-Christ. Les païens, qui avaient cru assister aux funérailles du christianisme, surpris d'une révolution si inopinée, proclamaient tout haut que le Dieu des chrétiens, vainqueur des Césars, était le seul grand, le seul véritable. Les confesseurs, délivrés de leurs chaînes, retournaient dans leur patrie, et traversaient les villes au milieu des acclamations et des chants de triomphe. On les voyait, par troupes nombreuses, sur les grands chemins et les places publiques, chantant des psaumes et des cantiques. Les populations, même païennes, s'associaient à leur joie, et c'était une fête publique pour l'empire que la réapparition de ces chrétiens, que, depuis huit ans, on travaillait à exterminer, dans toute l'étendue de l'empire.

§ 6. **Saint Melchiade, pape.** (2 juillet 311-10 janvier 314.)

25. Après une vacance de neuf mois, dont l'histoire ne nous a pas conservé les motifs, la chaire de saint Pierre fut occupée par saint Melchiade. Ce pontife eut à recueillir, dans la paix, ce que ses prédécesseurs avaient semé dans le sang et les orages. Il commença les actes de son pouvoir par envoyer les diacres Stratan et Cassien reprendre possession des églises et autres propriétés qui, d'après les nouveaux édits, devaient être rendues aux chrétiens.

26. La première année du pontificat de saint Melchiade (311) fut marquée par la consommation du schisme des Donatistes à Carthage. Les évêques d'Afrique, profitant de la paix qui venait d'être rendue à l'Eglise, s'étaient rassemblés à Carthage, pour donner un successeur à Mensurius, évêque de cette ville, mort pendant la persécution. Le diacre Cécilien fut élu, d'une voix unanime. Félix, évêque d'Aptonge, lui imposa les mains, le fit asseoir dans la chaire épiscopale et lui remit l'inventaire des vases d'or et d'argent, dont Mensurius avait confié la garde aux anciens de l'Eglise. Quelques-uns de ces infidèles dépositaires avaient espéré détourner à leur profit certains de ces objets pré-

cieux ; ils se liguèrent avec deux diacres intrigants, Botrus et Céleusius, qui avaient porté leurs prétentions au siège de Carthage. De concert, ils appelèrent près d'eux les évêques de Numidie qu'on n'avait point convoqués pour l'ordination de Cécilien. Ces prélats étaient les mêmes que nous avons vus, en 305, se rassembler pour ordonner le traditeur Sylvain, évêque de Cirtha. Sous la direction de *Donat*, évêque de Casa-Nera, en Numidie, ils se forment en conciliabule, et déposent Cécilien, sous prétexte que Félix d'Aptonge, qui lui avait imposé les mains, était un traditeur ; que, de plus, Cécilien avait refusé de se rendre à leur assemblée, et enfin, qu'étant encore diacre, il aurait empêché les fidèles de porter des secours aux martyrs, dans la prison, pendant la persécution de Dioclétien. Considérant donc le siège de Carthage comme vacant, ils élisent et ordonnent pour évêque le lecteur Majorin, élevant ainsi autel contre autel, dans la même église. Telle fut l'origine du long schisme de Carthage, qui prit son nom de Donatiste, de l'évêque Donat de Casa-Nera, qui en fut le plus ardent et le principal fauteur. Cécilien ne s'émut point de tous ces troubles, de toutes ces calomnies. Il se crut suffisamment justifié par ce seul fait qu'il demeurait, dit saint Augustin, « uni de communion avec l'Eglise romaine, où » a toujours été en vigueur la principauté de la chaire apostolique, et où il était prêt à plaider sa cause. » Nous verrons, dans la suite, l'Eglise de Rome porter son jugement et rendre justice à la vérité, à l'innocence et au droit (311).

27. L'édit de Galérius, qui rendait la liberté aux chrétiens, avait été exécuté aussitôt que connu, dans toutes les provinces de l'empire. Aucun des collègues du vieux César n'eût osé résister à sa volonté expresse et authentiquement promulguée. Mais il en coûtait beaucoup aux instincts sanguinaires de Maximin-Daïa, de renoncer à ces exécutions quotidiennes, à ces jeux cruels des amphithéâtres qui allaient manquer d'aliments. Aussi l'année qui suivit la mort de Galérius (octobre 311), il publia un décret qui défendait aux chrétiens de s'assembler dans les villes pour l'exercice de leur culte, sous prétexte qu'ils troublaient l'ordre et la tranquillité publique. Les gouverneurs et les proconsuls,

devinant l'intention de l'empereur sous les formules adoucies qui la voilaient encore, comprirent qu'il fallait de nouveau persécuter les chrétiens. On commença par calomnier leurs mœurs, et outrager la mémoire de leur divin fondateur. De faux actes de Pilate, remplis de blasphèmes contre Jésus-Christ, furent répandus par tout l'Orient soumis à Maximin, comme tirés des archives impériales. On suborna des femmes de mauvaise vie, qui déclarèrent, devant les tribunaux, que les chrétiens célébraient, dans leurs assemblées, des mystères infâmes, et qu'elles-mêmes en avaient fait partie. On passa bientôt aux supplices. On arrachait les yeux aux confesseurs ; on leur coupait les mains, les pieds, le nez, les oreilles. Maximin avait d'abord défendu de porter plus loin la rigueur, mais cette recommandation ne tarda pas à tomber dans l'oubli, et le temps des martyrs sembla revenu. Saint Pierre, évêque d'Alexandrie, donna sa vie pour la foi, ainsi que les saints Théodore, Hésichius et Pacôme, évêques de diverses Eglises. A Antinoüs, le moine Apollonius, jeté dans un bûcher ardent, fut préservé miraculeusement des flammes. Ce prodige convertit le juge qui l'avait condamné. Il se nommait Arianus : il devint à son tour le martyr de cette foi nouvelle, mais déjà plus forte que la mort, qui venait de subjuguier son cœur. On le jeta dans la mer, avec plusieurs autres confesseurs, par ordre du préfet d'Alexandrie. A Emèse, l'évêque Sylvain fut dévoré par les bêtes de l'amphithéâtre. — A Nicomédie, le prêtre saint Lucien essuya un nouveau genre de supplice. Après l'avoir laissé, plusieurs jours, consumer par les tortures de la faim, on lui servit une table somptueuse, couverte de mets et de viandes offerts aux idoles. Il résista à cette tentation, la plus violente sans doute que doive éprouver la nature, et eut la tête tranchée par la main du bourreau. — Maximin-Daïa portait jusqu'à la démence sa haine du christianisme et son fanatisme pour l'idolâtrie. La nation arménienne et son roi Tiridate venaient d'embrasser la foi de Jésus-Christ, par les soins de saint Grégoire, surnommé l'Illuminateur et l'apôtre de l'Arménie. A cette nouvelle, Maximin, sans tenir compte du titre d'allié des Romains, que l'Arménie méritait par une fidélité séculaire, lui

déclara la guerre, et entra dans ce pays à la tête d'une armée formidable. Mais les Arméniens vinrent facilement à bout de ce barbare sans intelligence et sans aucune espèce de talent militaire. Ils le battirent à toutes les rencontres, et le chassèrent ignominieusement de leur pays. Dans les villes d'Arménie, soumises aux Romains, il y eut à cette époque un grand nombre de martyrs. Comme nation, ces chrétiens des premiers siècles défendirent la véritable religion, les armes à la main ; comme particuliers, ils mouraient pour elle.

28. Cependant le plus grand événement du iv^e siècle s'accomplissait sous les portes de Rome (312). Maxence avait déclaré la guerre à Constantin, pour venger, disait-il, la mort de Maximien Hercule, son père, et, dans la réalité, pour accomplir le dessein, caressé depuis longtemps, de s'emparer de la Gaule. Constantin se décide à prévenir son ennemi. Maxence avait rétabli les prétoriens ; son armée se composait de cent soixante-dix mille fantassins et de dix-huit mille cavaliers. Constantin ne craignit point d'attaquer Maxence et des forces si redoutables, seulement avec quarante mille vieux soldats. Il passe les Alpes Cottiennes, sur une de ces voies indestructibles créées par les Romains, emporte Suse d'assaut, défait un corps de cavalerie pesante aux environs de Turin, un autre à Brescia ; Vérone capitule : la garnison, captive, est liée des chaînes forgées avec les épées des vaincus ; et, par cette marche triomphale, Constantin arrive aux portes de Rome. Maxence s'y tenait renfermé, parce qu'un oracle le menaçait de mort s'il venait à en sortir ; mais ses capitaines, la plupart expérimentés, tenaient pour lui la campagne. Constantin était campé vis-à-vis du pont Milvius, appelé aujourd'hui Ponte-Mole. Un jour qu'il s'avancait à la tête d'un corps de troupes, vers l'heure de midi, une croix éclatante de lumière se dessina au milieu du ciel, dans la direction du soleil. Sur cette croix miraculeuse, on lisait, en lettres de feu, ces mots latins : *In hoc signo vinces*. L'apparition de ce prodige, dont toute l'armée fut témoin, ébranla profondément Constantin, qui, de longues années après, le racontait lui-même à Eusèbe, évêque

de Césarée. Tout le reste du jour, il songea à cette vision merveilleuse. La nuit suivante, la même croix lui apparaissait de nouveau, et Jésus-Christ, se révélant à lui, lui donnait l'ordre de placer cette image sur ses étendards. Le lendemain, à côté des aigles romaines, on remarquait une bannière d'une forme jusque-là inconnue. C'était une longue pique de bois doré, ayant en haut une traverse en forme de croix, aux bras de laquelle flottait un drapeau tissu d'or et de pierreries. Au-dessus brillait une couronne d'or et de pierres précieuses, au milieu de laquelle était le monogramme du Christ, formé des deux initiales grecques de ce nom. Ce monogramme et l'image de la croix furent aussi placés sur le casque des soldats. Tel était le fameux *Labarum*. C'était ainsi que cette croix, réservée, jusque-là, comme un gibet d'infamie, aux plus vils criminels, après trois siècles d'outrages, d'incrédulité et de persécutions, triomphait du monde, prenait sa place parmi les choses les plus révérees, et devenait l'étendard des légions romaines, que le monde vaincu ne regardait qu'avec respect et admiration. « La bataille qui allait se livrer entre Maxence et Constantin, dit M. de Châteaubriand, est du petit nombre de celles qui, expression matérielle de la lutte des opinions, deviennent, non un simple fait de guerre, mais une véritable révolution. Deux cultes et deux mondes se rencontrèrent au pont Milvius ; deux religions se trouvèrent en présence, les armes à la main, au bord du Tibre, à la vue du Capitole. Maxence interrogeait les livres sybillins, sacrifiait des lions, faisait éventrer des femmes grosses, pour fouiller dans le sein des enfants arrachés aux entrailles maternelles : on supposait que des cœurs qui n'avaient pas encore palpité ne pouvaient récéler aucune imposture. Constantin arrivait par l'impulsion de la Divinité et la grandeur de son génie. Ce sont les paroles qu'on grava sur son arc de triomphe : *Instinctu Divinitatis, mentis magnitudine*. Les anciens dieux du Janicule avaient, rangées autour de leurs autels, les légions qui avaient, en leur nom, conquis l'univers : en face de ces soldats étaient ceux du Christ. Le *Labarum* domina les aigles, et la terre de Saturne vit régner celui qui prêcha sur la montagne : le

temps et le genre humain avaient fait un pas (1). » — Ce fut le 28 octobre 312 que se donnait cette bataille d'Actium du christianisme. Maxence, infidèle cette fois au vœu qu'il avait fait de ne pas combattre hors de Rome, franchit le Tibre, en y jetant derrière lui un pont de bois, coupé en deux parties mobiles. Son plan était d'attirer Constantin sur ce pont; d'en séparer alors les deux côtés, et de noyer ainsi son ennemi dans le fleuve. Il rangea son armée en bataille, en l'adossant au Tibre, faute stratégique et imprudence énorme, puisque ses soldats, pour peu qu'ils fussent obligés de reculer, étaient infailliblement précipités dans le fleuve. Constantin, en général habile, déploya avantageusement son armée dans la plaine, et suppléa, par la science de ses combinaisons, au nombre qui lui manquait. Les troupes de Maxence furent rompues au premier choc. Les plus vaillants se firent tuer à leur poste; les autres, éperdus, aveuglés, se jetèrent dans le Tibre et y furent pour la plupart engloutis. Maxence fugitif revint à la hâte vers le pont qu'il avait fait construire. La multitude qui s'y pressait en même temps que lui, fit écrouler ce pont, élevé dans un autre espoir. Maxence, tombé dans le fleuve, s'y noya, et périt ainsi de la mort qu'il préparait à son rival. Le Dieu des chrétiens avait tenu parole à Constantin, et le *Labarum* était victorieux.

Le lendemain Constantin fit son entrée triomphante dans Rome, où la joie de tous les ordres égalait la sienne. La terreur du nom de Maxence était si grande, que d'abord on n'avait pas voulu ajouter foi à la nouvelle de sa mort, dans la crainte d'une redoutable vengeance, si le bruit était faux et venait à se démentir. Mais le corps du tyran, qui était resté enfoncé dans la vase, ayant été trouvé et reconnu, fut porté dans la ville, comme la preuve et le gage de la délivrance des Romains. Les transports d'allégresse éclatèrent alors librement, et la foule avide se pressait, pour contempler le visage du vainqueur tout rayonnant de gloire. « Jamais, dit l'orateur Nazarius, aucun jour, depuis la » fondation de Rome, ne lui a été plus heureux que celui-ci :

(1) M. de CHATEAUBRIAND, *Études historiques*. — Ed. Charpentier, p. 218.

» aucun des triomphes que l'antiquité nous vante ne saurait
 » entrer en comparaison avec le triomphe de Constantin. On n'a
 » point vu marcher, devant le char du vainqueur, des généraux
 » ennemis chargés de chaînes, mais toute la noblesse romaine
 » délivrée de celles que les exactions du tyran lui avaient fait
 » porter. On n'a point jeté des barbares au fond des cachots,
 » mais on en a tiré les consulaires, que l'avarice et la cruauté de
 » Maxence y retenaient. Ce ne sont point les captifs étrangers
 » qui ont fait la décoration de cette fête; mais Rome elle-même
 » remise en liberté. Elle n'a rien conquis sur l'ennemi; mais elle
 » s'est recouvrée elle-même : elle ne s'est point enrichie d'un
 » butin nouveau, mais elle a cessé d'être elle-même la proie d'un
 » tyran : et, ce qui est le comble de la gloire, en échange de la
 » servitude, elle a repris les droits à l'empire. A la place des
 » prisonniers de guerre, que le vainqueur avait dédaigné de
 » placer dans cette pompe, chacun substituait, dans son esprit,
 » une autre sorte de captifs; on croyait voir enchaînés les mons-
 » tres les plus terribles au genre humain : l'impiété domptée, la
 » perfidie vaincue, l'audace enchaînée, la tyrannie, la fureur,
 » la cruauté, l'orgueil et l'arrogance, la licence et la débauche,
 » ennemis furieux dont nous avons ressenti les excès, et qui
 » frémissaient de rage de se voir dans l'impuissance de nous
 » nuire (1). »

(1) Traduction de Crevier. *Histoire des empereurs*, t. XII. Voici le texte de cet éloquent passage : « Nullus post urbem conditam dies Romano illuxit imperio, cujus tam effusa, tamque insignis gratulatio aut fuerit, aut esse debuerit. Nulli tam læti triumphi, quos annalium vetustas consecratos in litteris habet. Non agebantur quidem ante currum vincti duces, sed incedebat soluta nobilitas. Non coniecti in carcerem Barbari, sed deducti e carcere consulares. Non captivi alienigenæ introitu millium honestaverunt, sed Roma jam libera. Nihil ex hostiis accepit, sed seipsam recuperavit, nec præda auctior facta est, sed esse præda desivit, et (quo nihil adjici ad gloriæ magnitudinem potest) imperium recepit quæ servitium sustinebat. Duci sane omnibus videbantur subacta vitiorum agmina, quæ urbem graviter obsederant. Scelus domitum, victa perfidia, diffidens sibi audacia, et importunitas catenata, et cruenta crudelitas inani terrore frendebat. Superbia atque arrogantia debellatæ, luxuries coercita, et libido constricta nexu ferreo tenebantur. » (NAZAR. *Paneg. Constantin. August.*)

L'épée du vainqueur ne sortit point du fourreau, le combat fini : le seul acte sévère du héros chrétien fut un acte de rigoureuse justice, en même temps que de politique habile ; il cassa la milice prétorienne, qui depuis deux siècles tenait en échec l'empereur et l'empire, et mettait la pourpre à l'encan. Quelques mois après, une autre victoire, remportée près d'Héraclée, par Licinius, coûtait à Maximin Daïa l'empire et la vie (1). Avec lui disparaissait le dernier persécuteur de la religion chrétienne.

29. Constantin signala son avènement au souverain pouvoir, dans Rome, par un édit en faveur des chrétiens. Il leur accordait la liberté de bâtir des églises nouvelles, et de rentrer en possession de celles que la persécution leur avait enlevées. Ce décret, daté de Milan, fut envoyé à tous les consuls et gouverneurs de provinces. Pour la première fois, depuis trois siècles, un empereur osait proclamer hautement sa sympathie pour la foi de Jésus-Christ, et, pour la première fois, cet acte était accueilli par un assentiment unanime. Constantin reportait aux ministres de la religion chrétienne les privilèges dont jouissaient les prêtres païens. Les clercs devaient être exempts de tous les impôts, services et charges publiques. Les pontifes devenaient des hommes considérables, investis de la confiance du souverain. C'est ainsi que se terminait définitivement le combat de trois siècles, entre

(1) « Maximin n'avait vu qu'avec peine la victoire de Constantin et son alliance » avec Licinius. Il réunit donc en Syrie une armée de soixante-dix mille hommes, et s'avança à grandes journées pour les combattre. Licinius, qui lui était » opposé, avait à peine vingt mille hommes. Quelques jours avant la bataille, un » ange lui apparut pendant la nuit, l'avertit de se lever promptement et de prier » le Dieu souverain avec toute son armée, lui promettant la victoire s'il le fai- » sait. Licinius ayant fait appeler son secrétaire, le lendemain dès le matin, lui » fit écrire une prière dont l'ange lui avait suggéré les paroles, et fit distribuer » cet écrit à toute son armée. Le jour de la bataille, ses soldats, ayant récité trois » fois cette prière, se jetèrent avec confiance sur les troupes de Maximin, quoi- » que bien supérieures en nombre, et en firent un grand carnage. Maximin, ré- » duit à prendre la fuite avec le reste de ses troupes, s'empoisonna à Tarse, » après s'être chargé l'estomac de vin et de viandes. Il mourut quelques jours » après dans des douleurs excessives. Cette mort rendit la liberté à toute l'É- » glise. » (*Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique*, t. 1, p. 129.)

l'Eglise de Jésus-Christ et Rome idolâtre. Pendant trois siècles, Rome idolâtre persécute l'Eglise par ses empereurs et pour ses idoles; pendant trois siècles, l'Eglise souffre et meurt dans ses martyrs. A la fin de ces trois siècles, Rome idolâtre voit périr à la fois idoles et persécuteurs; tandis que l'Eglise, leur survivant à tous, voit un jeune héros arborer sur ses drapeaux le signe, jusque-là ignominieux, du Christ, la croix qui sera désormais le glorieux étendard de l'humanité régénérée (313).

30. A peine le successeur des Césars fut-il entré en vainqueur dans Rome, qu'il y fit chercher le représentant d'une royauté spirituelle, dont la pourpre avait été, jusque-là, le sang des martyrs. Il y eut dès-lors deux souverainetés reconnues et proclamées dans le monde : celle du pape et celle de l'empereur; l'une sans autre force que la promesse divine, sans appui que sa faiblesse, sans autres armes que sa foi; l'autre, dominatrice extérieure par le glaive, la législation, la richesse, la puissance, mais soumise à l'autorité des Pontifes, dans les choses qui intéressent le domaine de la foi. Constantin, et c'est sa grande gloire, comprit et exécuta à merveille ce rôle de l'empereur chrétien, qui fut désigné sous le nom d'*évêque du dehors*. Les Donatistes, à la nouvelle de son avènement à l'empire, lui présentèrent une requête pour s'appuyer de son autorité. « Nous avons recours à » vous, très-excellent empereur, disaient-ils, vous qui êtes sorti » d'une race juste; vous dont le père, seul entre les empereurs, » n'a point ordonné de persécution contre les chrétiens. Nous » vous supplions qu'il vous plaise nous donner pour juges, des » évêques de Gaule, puisque les Gaules, exemptes de la proscrip- » tion, n'ont point eu comme nous le malheur de connaître des » traditeurs. Faites donc juger, par des évêques de Gaule, les » différends qui viennent de s'élever dans l'Eglise d'Afrique. » Donné par Lucien, Narsutius, Dignus, Capito, Fidentius et » les autres évêques du parti de Majorin. » — La réponse de Constantin à cette indigne supplication devrait être écrite en lettres d'or : « Quoi, s'écriait-il, vous me demandez des juges, » vous évêques, à moi qui suis dans le siècle, et qui attends moi- » même le jugement de Jésus-Christ! » Il renvoya tous les mé-

moires et toutes les pièces de cette affaire au pape saint Melchiade, sous la présidence duquel s'ouvrit, le 2 octobre 313, dans le palais même de l'impératrice Fausta, nommé palais de Latran, un concile composé de 19 évêques d'Italie et des Gaules. Donat se présenta comme accusateur de Cécilien, légitime évêque de Carthage. Convaincu d'avoir rebaptisé les hérétiques et ordonné lui-même pour évêques des traditeurs, il se retira du concile. On y examina ensuite en détail les actes du conciliabule des évêques de Numidie, qui, en 311, avaient condamné Cécilien. On les trouva entachés d'irrégularités, de violence et d'esprit de parti. Chacun des chefs d'accusation articulés contre Cécilien fut ensuite discuté et pesé attentivement. Aucun ne supportait un examen sérieux ; ce n'était qu'un tissu d'inventions mensongères et de calomnies. La question ainsi élucidée, saint Melchiade, de l'avis unanime des évêques du concile, proclama l'innocence de Cécilien et la légitimité de son ordination. Mais, par cet esprit de haute prudence qui distingue toutes les mesures émanées du Saint-Siège, le pape ne séparait de sa communion ni les évêques qui avaient condamné Cécilien, ni ceux qui avaient été envoyés à Rome pour l'accuser. Il offrit même, ajoute saint Augustin, de recevoir dans sa communion ceux qui avaient été ordonnés par Majorin, l'évêque donatiste de Carthage ; en sorte que, dans tous les lieux où se trouveraient deux évêques, à la suite du schisme, celui qui aurait l'ancienneté d'ordination serait maintenu, et qu'on donnerait le premier siège vacant à l'autre. Donat, de *Casis Nigris*, fut seul excepté de cette mesure de miséricorde. On le condamna comme l'auteur de tout le trouble. Il repartit pour Carthage, plus animé que jamais et prêt à fomenter de nouvelles discordes.

31. Le pape saint Melchiade n'en vit pas la fin. Il mourut trois mois après, le 10 janvier 314. Sa modération, sa prudence et sa charité lui valurent les éloges de saint Augustin, qui s'écrie, en parlant du saint Pontife : « O homme excellent ! ô vrai fils de la » paix ! ô vrai père du peuple chrétien ! » Il fut enterré dans le cimetière de Callixte, et ensuite transporté dans l'église de Saint-Sylvestre *in capite*, par saint Paul I^{er}. Constantin, en donnant

au pape saint Melchiade le palais de Latran, avait ajouté à cette munificence impériale une rente annuelle, suffisante à maintenir la dignité du chef de l'Eglise. Ainsi les Pontifes romains se trouvaient dans un état d'indépendance qui leur permettait d'exercer leur ministère avec une liberté toute apostolique, pour le bien général de la société. La reconnaissance et la confiance des peuples les investirent peu à peu d'une souveraineté qui entra dans les mœurs, et fut consacrée par le temps. Charlemagne complètera plus tard cette noble pensée de Constantin : et le Saint-Siège, pouvoir spirituel et pacifique, placé au milieu des gouvernements civils, respecté par tous, et indépendant de tous, deviendra comme le modérateur suprême et l'arbitre de la chrétienté.

32. La première époque de l'histoire de l'Eglise se termine avec saint Melchiade. La conversion des Césars allait changer la face du monde. « Quand, après trois siècles de tortures, dit le » R. P. de Lacordaire, du haut du Monte Mario, Constantin vit » dans l'air le *Labarum*, c'était le sang des chrétiens qui avait » germé dans l'ombre, qui était monté comme une rosée jus- » qu'au ciel, et qui s'y déployait sous la forme de la croix triom- » phante. Notre liberté publique était le fruit d'une liberté » morale sans exemple. Notre entrée au *Forum* des princes était » le fruit d'un empire que nous avons exercé sur nous-mêmes » jusqu'à la mort. On pouvait régner, après un pareil appren- » tissage du commandement. On pouvait couvrir la doctrine de » pourpre, après tout le sang qu'elle avait porté. Ce règne ne fut » pas long d'ailleurs, à supposer qu'on puisse appeler de ce nom » le temps qui s'écoula entre Constantin et les Barbares, temps » si plein de combats, où la doctrine catholique ne quitta jamais » un seul jour la plume et la parole (1). »

(1) *Conférence* de Notre-Dame de Paris (30 novembre 1845), par le R. P. H. de Lacordaire.

CHAPITRE XV.

SOMMAIRE.

RÉSUMÉ DE LA PREMIÈRE ÉPOQUE DE L'ÉGLISE. (An 1-312.)

1. Extension rapide du christianisme en Italie, — 2. dans tout le reste de l'Occident, — 3. en Orient. — 4. Obstacles au développement du christianisme. — 5. Causes favorables à ce développement. — 6. Écrivains et philosophes païens hostiles au christianisme. Lucien. Celse. Porphyre. Jamblique. Philostrate. Vie d'Apollonius de Thyane. Hiéroclès. — 7. Premiers apologistes. — 8. Hérésies. Schismes. — 9. Gouvernement, discipline et culte. — 10. Conclusion (1).

1. En achevant le récit de persécutions sanglantes, qui ont duré trois siècles, il n'est pas sans intérêt de se rendre compte de la merveilleuse extension du christianisme, sous le fer de ses bourreaux. Dès le commencement du second siècle, saint Justin disait : « Il n'y a pas de peuple chez lequel on ne rencontre des » croyants à Jésus-Christ. » Nous lisons pareillement dans saint Irénée, que « l'Église s'était étendue sur toute la terre et jus- » qu'aux extrémités du monde les plus lointaines. » Les paroles de Tertullien ne sont pas moins remarquables : « Nous sommes » d'hier, et nous remplissons tout ce qui est à vous ; nous ne » laissons que vos temples. Si nous voulions seulement nous » séparer de vous, nous retirer dans quelque pays éloigné, la » perte de tant de citoyens déconcerterait votre puissance. Vous » frémiriez sur la désolation, sur le silence d'un monde en quel- » que sorte éteint ; vous chercheriez des hommes à qui comman- » der. » Nous aimerions savoir quel était, à l'époque de la per-

(1) Voir, pour l'ensemble de la première et de la seconde époque, l'ouvrage de M. le docteur Doellinger, professeur d'histoire à l'université de Munich, *Origines du christianisme*, 2 vol. in-8°, auquel nous avons emprunté les idées principales de ce chapitre.

sécution de Dioclétien, le nombre des chrétiens, relativement à celui des païens. A défaut de renseignements précis et positifs sur cette question, un coup d'œil rapide, jeté sur l'Orient et l'Occident, nous donnera une idée approximative de l'accroissement de l'Eglise, à la fin du III^e siècle. Rome comptait, dans son enceinte seule, quarante églises, sous le pontificat de saint Sylvestre I^{er} (314-355). D'anciennes traditions locales attribuent la fondation de la plupart des églises d'Italie aux disciples de saint Pierre. Lucques regarde comme son premier apôtre saint Paulin, envoyé en Etrurie par le prince des Apôtres; Fiesole, saint Romulus; Ravenne, saint Apollinaire; Milan, saint Anathalon; Aquilée, saint Marc; Bologne, saint Zamas, envoyé par le pape saint Denys (259). Zénon, premier évêque de Vérone, subissait le martyre sous l'empereur Gallien (255); Pouzzoles avait eu pour premier évêque saint Patrobas, nommé par saint Paul, dans son épître aux Romains. Les anciens martyrologes font également remonter à l'époque apostolique l'institution de Photin à Bénévent, de Priscus à Capoue, de saint Asper à Naples, de Philippe d'Argyrium à Palerme, et de saint Marcien, premier évêque de Syracuse.

2. Les origines du christianisme dans l'Afrique proconsulaire, un peu obscures au premier siècle, se développent avec éclat dès le deuxième. Le siège principal de l'Eglise, dans ce pays, depuis le désert de Barca jusqu'à l'Atlantique, était Carthage, magnifique et populeuse cité, relevée depuis longtemps de ses ruines, et alors en relation, par son commerce, avec le monde entier. Dès la fin du II^e siècle, Agrippinus, qui en était évêque, y convoquait un synode de soixante-dix autres évêques. Dès le temps de Tertullien, la religion de Jésus-Christ avait pénétré parmi les Africains primitifs, c'est-à-dire chez les Gétules et les Maures, qui demeuraient plus avant dans l'intérieur du pays, dans les gorges et les vallées de l'Atlas, nomades pour la plupart, et parlant un idiôme particulier. Dans les trois premiers siècles, le nord-ouest de l'Afrique était divisé en trois provinces ecclésiastiques, savoir : l'Afrique proconsulaire, la Numidie et la Mauritanie. On en compta six dans le siècle suivant, c'est-à-dire,

outre celles que nous venons de citer, la Tripolitaine, qui ne se composait que de cinq évêchés, le Bysacène et la Mauritanie Césarienne. — L'Eglise d'Espagne, en l'an 250, apparaît pour la première fois dans l'histoire, lorsque deux évêques, Basilide d'Astorga et Martial de Léon, ayant apostasié dans la persécution de Dèce, furent déposés dans un synode. L'époque apostolique pour les premiers évêques de ce pays n'en est pas moins appuyée sur des traditions assez probables. En 306, le concile d'Elvire (Eliberis), tenu par dix-neuf évêques espagnols, nous montre à cette époque la religion chrétienne florissante dans cette contrée. Les Gaules évangélisées, dès la fin du premier siècle, par les disciples des Apôtres, qui avaient vu saint Pothin, saint Irénée à Lyon, saint Trophime à Arles, saint Bénigne à Autun, saint Victor à Marseille, saints Donatien et Rogatien à Nantes, comptaient, au III^e siècle, presque autant de sièges épiscopaux que de villes importantes. Dans le concile tenu à Arles contre les Donatistes (214), parurent les évêques de Reims, de Rouen, de Vaison, de Bordeaux, et les envoyés des églises de Mende (Gabales), d'Orange, d'Apt et de Nice. — Dans les contrées situées sur la rive droite du Rhin, et divisées en *Germanie supérieure* et en *Germanie inférieure* (*Germania prima*, *Germania secunda*), la religion chrétienne était déjà puissante, au II^e siècle. Trèves, Cologne, Tongres, Spire, Mayence, étaient autant de centres religieux, d'où la doctrine de l'Évangile se répandait dans les contrées les plus reculées de l'Allemagne. Les pays du Danube, le Norique, la Vindélicie et la Rhétie (l'Autriche, la Bavière, le Tyrol et les Grisons), dont les principales villes étaient peuplées de colons romains (Laureacum, Augusta Vindelicorum, Tridentum), Larch, Augsbourg, Trente, avaient reçu de bonne heure les semences de la foi; et la persécution de Dioclétien y fit de nombreux martyrs. — La Grande-Bretagne, où, sous le règne de Claude, les colonies romaines avaient apporté avec elles la doctrine de l'Évangile, était presque toute peuplée de chrétiens. Gildas, le plus ancien écrivain de cette nation, raconte qu'en 303, lors de la promulgation des sanglants édits de Dioclétien, les églises y furent démolies, les livres saints brûlés pu-

bliquement dans les rues, une multitude de prêtres et de laïques suppliciés, en sorte que les forêts et les cavernes qui servaient de refuges aux chrétiens semblaient alors plus habitées que les villes elles-mêmes. Le premier martyr breton fut saint Alban de Vérolam, converti à l'Évangile par un prêtre fugitif auquel il avait donné l'hospitalité. Après la fin de la persécution, parurent au synode d'Arles trois évêques bretons, Eborius d'York, Restitutus de Londres et Adelphius de *Civitate colonicæ Londinensium* (peut-être Lincoln). La Thrace, l'Hémimontus, le Rhodope, la Scythie et la Mésie inférieure avaient, sur la rive de la Méditerranée, des chrétientés florissantes comme celles de la Grande-Bretagne. En Macédoine, Thessalonique, Philippe, Beroë, églises apostoliques, n'avaient pas dégénéré, au III^e siècle, de leur ferveur primitive. Athènes, cette capitale de l'ancienne civilisation grecque, Byzance, destinée à devenir la reine d'un empire nouveau, étaient depuis longtemps conquises à la foi.

3. L'Orient offrait le même spectacle de foi et de fécondité religieuse. De Jérusalem, berceau du christianisme, la doctrine de l'Évangile s'était répandue dans toutes les villes de la Palestine, de la Phénicie et de la Syrie. Les noms de Césarée de Palestine, de Tyr, de Sidon, de Ptolémaïs, de Béryte, de Tripoli, de Biblos, de Séleucie, d'Apamée, d'Hiérapolis, de Samosate, et, par-dessus tous, celui d'Antioche, rappellent autant d'illustres et grandes Eglises. Dans l'Arabie romaine, Bosra, dans l'Osroène, Edesse, la capitale, avaient de bonne heure reçu l'Évangile. Dans la Mésopotamie et la Chaldée, les chrétientés d'Amide, de Nisibe, de Séleucie et de Ctésiphon étaient célèbres. L'Asie-Mineure, évangélisée par saint Paul, avait ses sièges illustres d'Ephèse, de Laodicée, de Pergame, de Philadelphie, de Thyatire, de Tarse, de Mopsueste, de Smyrne, d'Iconium, de Myre, de Milet, d'Antioche de Pisidie, de Corinthe, de Nicée, de Chalcédoine, etc. Les îles de Crète, de Chypre et de l'Archipel étaient remplies de chrétiens. L'Arménie, la Perse elle-même, malgré les persécutions fréquentes qui s'y élevaient contre le christianisme, comptaient de nombreuses et florissantes chrétientés. L'Égypte, évangélisée par saint Marc, qui y fonda le siège patriarcal d'A-

alexandrie, envoyait au concile de Nicée les évêques de Naucratis, de Phtinonte, de Pélusium, de Panéphyse, de Memphis et d'Héraclée. La Thébaïde, qui devait être si féconde en exemples de sainteté, comptait, au III^e siècle, pour églises épiscopales, Antinoé, Hermopolis et Lycopolis. Ptolémaïs était la métropole de la province de la Pentapole, qui comptait de nombreux évêchés.

4. On le voit, le tableau des conquêtes du christianisme, au III^e siècle, embrasse toutes les contrées du monde connu. Une extension si rapide a frappé les historiens les plus hostiles à l'Eglise. Ils ont cherché à expliquer ce fait par des causes purement naturelles. Ils ont prétendu que les persécutions, suscitées, dans les trois premiers siècles, contre les fidèles, étaient loin d'avoir les caractères d'universalité, de persévérance et de cruauté que nous leur attribuons. Cette dernière objection, devenue le mot d'ordre de la philosophie du XVIII^e siècle, ne trouverait plus aujourd'hui de croyance chez un esprit éclairé. Les faits sont trop éclatants, trop nombreux, trop avérés pour qu'on puisse les contredire d'une manière aussi flagrante. Aux yeux d'un observateur de bonne foi, la propagation du christianisme au sein d'une société où, pendant trois cents ans, le nom de chrétien fut un crime capital, ne peut s'expliquer qu'en admettant la divinité de sa doctrine et de sa mission. On l'a vu, en effet, tout était obstacle à sa diffusion. Le polythéisme, enraciné dans les mœurs, les habitudes, les croyances, la littérature, la législation, la vie privée et publique, disposait de toutes les forces, ralliait toutes les sympathies, commandait le respect et imposait la soumission. Malgré son impuissance morale, malgré l'incrédulité des classes éclairées, ce n'en est pas moins un fait, qu'aux premiers temps de l'Eglise, la grande masse des peuples se trouvait liée, par un vieil attachement héréditaire, au culte des idoles. L'Évangile n'avait pas seulement à combattre les impressions si fortes du premier âge, l'éducation et les préjugés polythéistes sucés avec le lait, le polythéisme lui-même était regardé comme la religion primitive, dont la nuit des temps cachait l'origine, et sous l'influence protectrice de laquelle s'étaient formées les familles et fondés les empires. Dans le monde romain, le culte des dieux et

les institutions qui en faisaient partie étaient liés au système de l'Etat, de la manière la plus étroite, et portaient, au premier degré, une empreinte politique. Le centre de l'empire, la ville aux sept collines, était elle-même l'objet d'un culte religieux. La croyance aux divinités de l'empire était tellement identifiée aux sentiments du patriotisme, qu'il semblait qu'on ne pût abandonner l'une sans violer les autres. Attaquer des traditions afferries par les lois de plusieurs siècles, confirmées par la majesté victorieuse et par l'universelle domination de Rome, c'était se rendre coupable de haute trahison, ébranler l'Etat jusque dans ses fondements, et se déclarer l'ennemi de la chose publique. Telle était la manière de penser, profondément enracinée et généralement répandue, contre laquelle, comme contre un mur d'airain, semblaient devoir se briser tous les efforts des messagers de l'Évangile. A ces obstacles, extrinsèques à la religion chrétienne, se joignaient ceux qui naissaient intrinsèquement de la sévérité de sa morale, de l'austérité de ses dogmes, et du mystère qui enveloppait son culte. Celui qui, à cette époque, embrassait sincèrement la foi de Jésus-Christ, se bannissait en quelque sorte de la vie civile, du monde tout entier, tel que l'avait façonné le paganisme. Il ne pouvait plus prendre part aux cérémonies publiques, placées toutes sous l'invocation des dieux, aux spectacles, aux jeux favoris de la foule, aux combats sanglants des gladiateurs. Il était exclu des fêtes et des réjouissances solennelles, où les empereurs faisaient distribuer la chair des victimes ; il était exclu des repas de famille ou de corps, tous précédés de libations aux idoles. La vie chrétienne apparaissait ainsi aux païens comme un farouche esprit d'isolement, portant à la haine de la société. Pour peu qu'on se rappelle l'espèce de frénésie avec laquelle la masse du peuple courait aux représentations du cirque et aux luttes de l'arène, on n'aura pas de peine à comprendre la parole de Tertullien : « L'idée d'être obligé de » renoncer aux plaisirs, aux sensualités, aux passions du siècle, » éloigne plus du christianisme que la crainte d'être condamné » à mort pour l'avoir embrassé. » — Le dogme de l'unité de Dieu, ouvertement professé par les fidèles, et faussement inter-

prété par les païens, faisait tenir les chrétiens pour contempteurs de toute religion et même pour athées. Les païens adoptèrent d'autant plus volontiers cette accusation, que les chrétiens ne déguisaient nullement leur mépris pour tout ce qui, selon les idées idolâtriques, était une expression du culte, et qu'on ne remarquait chez eux rien d'analogue. L'apparition du christianisme soulevait donc la haine populaire contre une *secte impie*, sans dieux, sans temples et sans autels. Imbue de l'opinion que les chrétiens étaient des athées, et que ces hommes, sur lesquels planait la colère du ciel, devaient être exterminés, la multitude criait, tout d'une voix, aux magistrats et aux gouverneurs : *Αἶρε τοὺς ἀθεοὺς!* (Exterminez les athées.) Plus les chrétiens étaient obligés de tenir leurs réunions en secret et pendant la nuit, plus les païens accueillait avec facilité la calomnie, déjà de très bonne heure répandue, qu'il se commettait, dans ces assemblées, des crimes horribles et contre nature. Un enfant, couvert de farine, disait-on, est présenté au néophyte que l'on va initier; celui-ci, sans savoir ce qu'il fait, le perce à coups de couteau; ensuite on se passe, dans une coupe, le sang de l'enfant égorgé; on se partage ses membres comme nourriture, et l'on se lie ainsi par un commun sacrifice. Cet horrible festin était suivi de scènes d'orgies et d'incestes indescriptibles. L'accusation d'anthropophagie avait pris naissance, nous l'avons déjà fait observer, dans les idées défigurées que les païens s'étaient faites de l'Eucharistie (1). Le baiser de paix que les chrétiens se donnaient avant la fraction du pain; le nom d'*agapes* (dilection), consacré pour les repas communs qui suivaient les assemblées, furent l'innocente origine des affreuses calomnies d'incestes et de crimes contre nature. Plus tard, nous l'avons remarqué, l'affreuse dissolution des Gnostiques sembla autoriser les païens à étendre à la religion chrétienne, dans son ensemble, les griefs qui ne tombaient que sur des sectes répudiées par tous les fidèles. En réu-

(1) Qu'on nous permette, à ce sujet, de remarquer que ces calomnies sont une preuve irréfragable de la foi des premiers chrétiens à la présence réelle et à la transsubstantiation, niées de nos jours par les sectes protestantes.

nissant ainsi, comme en un faisceau, tous les motifs de haine du paganisme contre l'Eglise, on se rend facilement compte de l'explosion générale de vengeances, de persécutions, de cruautés, qui ensanglantèrent les trois premiers siècles. Ce que les empereurs proscrivaient par politique était l'objet de l'exécration populaire, et jamais un sentiment d'indignation contre tant de flots de sang, de tortures gratuites, de supplices inouïs, n'éclata parmi la multitude, qui se réjouissait au contraire de voir mettre à mort les ennemis des dieux et des hommes.

5. Pour lutter contre tous les obstacles que lui imposaient les intérêts, les passions, les préjugés, les habitudes et les superstitions réunis, l'Eglise n'employa jamais d'autres armes que la puissance même de sa doctrine, qui se ralliait des sectateurs dans le sein même de ses bourreaux. La vie exemplaire des chrétiens, le calme de leur conscience, leur mépris pour tout ce qui faisait l'objet des préoccupations des autres hommes, l'ardeur avec laquelle ils couraient à la mort, comme à une vie meilleure et plus curable, produisaient une impression profonde sur des âmes façonnées, par le paganisme, à la mollesse, aux sensualités et au luxe exagéré des jouissances. On sentait malgré soi, qu'il y avait dans cette doctrine une force de régénération spirituelle et comme de réhabilitation de la dignité humaine. Le zèle des chrétiens à propager la foi qu'ils avaient eux-mêmes reçue, comme un bien suprême qu'ils avaient hâte de partager avec leurs frères, contrastait aussi avec l'indifférence glacée du paganisme. « La » plupart de ces disciples apostoliques, dit Eusèbe, après avoir » été initiés à la vie chrétienne, parcouraient les pays les plus » éloignés, pour faire connaître le nom de Jésus-Christ : ils répandaient partout le livre des saints Evangiles. Des milliers de » païens qui entendaient leurs paroles, ouvraient aussitôt leur » cœur à l'adoration du vrai Dieu. » Inébranlables dans leur attachement à la doctrine de Jésus-Christ, les menaces, les tourments, l'aspect de la mort sous les formes les plus affreuses, ne faisaient qu'enflammer leur courage. « L'homme est de Dieu » seul, non de l'empereur, » disaient-ils avec Tertullien. Etrangers à toute crainte humaine, ils répondaient, par un tranquille

refus d'obéissance, à chaque tentative de l'état sur leur vie de chrétiens, et déclaraient n'avoir d'ordres à suivre, dans cette matière, que ceux de Dieu et de son Eglise. Le principal moyen employé pour anéantir la foi nouvelle, les persécutions et les supplices produisaient un effet diamétralement opposé. « De » même que l'on taille souvent les branches fécondes de la vigne, » disait saint Justin, pour faire naître les bourgeons plus abor- » dants et plus forts; de même les païens, sans le vouloir, en » usent avec nous; car le peuple chrétien est un cep planté par » Dieu le Père et par Jésus-Christ le Sauveur. » En présence d'un tel spectacle, ceux des païens qui n'étaient ni tout à fait dépourvus de sens, ni complètement aveuglés, commençaient à soupçonner que ce devait être plus qu'une illusion qui élevait tant de personnes, de tout sexe et de tout âge, au-dessus des faiblesses ordinaires, et leur inspirait une constance invincible. Souvent même, ce joyeux mépris de la mort et des souffrances faisait une si puissante impression sur quelques-uns des spectateurs, qu'une conversion spontanée en était la suite.

6. Ce fut surtout par le glaive que le paganisme essaya de tuer la religion de Jésus-Christ. Cependant les écrivains et les philosophes païens se donnèrent, de leur côté, la mission de ruiner, dans l'opinion, une doctrine que les empereurs et les magistrats cherchaient à éteindre dans le sang. Lucien se distingua dans cette lutte, où il combattit avec l'arme du sarcasme et de l'ironie, qui lui était familière. Ce railleur superficiel, contemporain des Antonins, était, par ses opinions épicuriennes, l'ennemi de toute religion, sous quelque forme qu'elle pût se montrer. En conséquence, il ne voyait dans le christianisme, qu'une des faces innombrables de la folie humaine, sur lesquelles il épanchait, à l'occasion, le fiel de sa moquerie. Dans sa peinture de Pérégrin Protée, il présente cet imposteur comme lié avec les chrétiens, et prend de là sujet de raconter, sur un ton satirique, ce qu'il sait des disciples de l'Évangile. « Ces pauvres gens, dit-il, s'i- » maginent qu'ils seront immortels, corps et âme; en consé- » quence ils méprisent la mort, et même beaucoup d'entre eux » s'y offrent volontairement. Leur premier législateur leur a

» persuadé qu'ils sont tous frères, dès que, reniant les dieux
 » helléniques, ils adorent leur sophiste crucifié. Ils méprisent
 » également tout le reste, regardent comme un bien commun
 » leur avoir, et, par cette crédulité, deviennent facilement la
 » proie du premier imposteur habile, qui peut faire une fortune
 » rapide parmi des hommes aussi insensés. » Lucien, on le voit,
 n'avait prêté qu'une attention très fugitive à la foi nouvelle, et
 ne s'était nullement douté de son importance.

Celse, le philosophe, son ami, fut le premier qui écrivit un
 livre spécial contre le christianisme. Cet ouvrage, intitulé *Dis-*
cours de vérité, dont nous ne pouvons juger que par la réfuta-
 tion qu'en a faite Origène, renferme toutes les calomnies popu-
 laires, contre le christianisme et son auteur. Les chrétiens, selon
 lui, sont un parti né depuis peu de temps, et qui s'est détaché
 des Juifs par la révolte. Jésus-Christ, né d'une mère coupable,
 élevé en Egypte dans les sciences occultes des hiérophantes,
 s'attacha, par des opérations magiques, douze misérables pé-
 neurs. Les prodiges dont sa vie fut pleine ne sont que des
 enchantements et des prestiges sans réalité. Sa doctrine, mélange
 absurde des vieilles traditions judaïques, jointes à quelques pré-
 ceptes moraux professés depuis longtemps par les philosophes
 grecs, ne supporte pas l'examen des esprits éclairés et sérieux.
 Les adeptes de cette doctrine nouvelle se recrutent dans les rangs
 les plus infimes, et parmi la classe la plus ignorante de la société.
 « On voit, dit-il, dans les maisons particulières, des hommes
 » grossiers et ignorants, des ouvriers en laine, des tisserands,
 » qui se taisent devant les vieillards et les pères de famille. Mais
 » rencontrent-ils à l'écart quelques enfants, quelques femmes,
 » ils les endoctrinent; ils leur disent qu'il ne faut écouter ni leurs
 » pères ni leurs instituteurs; que ceux-ci sont des esprits étroits,
 » incapables de goûter la vérité. Ils excitent ainsi les enfants à
 » secouer le joug; ils les engagent à se rendre dans quelque
 » souterrain, ou peut-être dans la boutique d'un foulon ou d'un
 » cordonnier, pour y entendre les docteurs de la science nou-
 » velle, et apprendre ce qui est parfait. A leurs autres folies,
 » ajoute-t-il, ils joignent la prétention absurde de voir leur su-

» perstition devenir, un jour, la foi générale du monde. Mais
» quel homme de bon sens regardera comme possible que tous
» les peuples de la terre, grecs et barbares, se soumettent jamais
» à une seule et même croyance, à un seul et même culte? » Ce
qui paraissait impossible au philosophe païen, n'en devint pas
moins le fait le plus éclatant et le plus avéré. Et son témoignage
fait ressortir davantage le miracle du triomphe de l'Évangile, à
travers toutes les impossibilités et tous les obstacles. — Porphyre,
né à Batanée, en Syrie, l'an 233, disciple de Plotin, et sans
contredit le premier philosophe païen de son temps, marcha sur
les traces de Celse. Il écrivit en Sicile quinze livres contre le
christianisme, qui furent couronnés par les païens du surnom de
Divins. Les évêques et les docteurs les plus considérés, Métho-
dus, Apollinaire, Eusèbe, lui opposèrent leurs réponses. Ces
réfutations sont malheureusement toutes perdues, comme l'ou-
vrage lui-même, dont on peut néanmoins reconnaître, en par-
tie, la marche, par les passages que les Pères en citent à l'occa-
sion. Porphyre s'attaque surtout aux livres de l'ancien et du
nouveau Testament, dans lesquels il veut trouver des contradic-
tions, des absurdités, des invraisemblances ou des impossibilités.
Il s'applique avec un soin particulier à combattre les prophéties
de Daniel, qu'il prétend n'avoir été écrites qu'après les événe-
ments qu'elles annoncent. Voici quelques-unes de ses autres ob-
jections : Jésus-Christ se disait fils de Dieu, cependant il a détruit
les sacrifices de l'ancienne loi, qui avaient été établis par Dieu.
Dieu ne peut pas ainsi se condamner lui-même. — Il n'y a au-
cune proportion entre le péché, commis dans le temps, et un
châtiment éternel. La loi chrétienne, qui a pour sanction des
peines sans fin, est donc une loi monstrueuse. — Si le Christ est
l'unique voie du salut, comme le prétendent les fidèles, pour-
quoi est-il venu si tard? — Les miracles opérés au tombeau des
martyrs ne sont, aux yeux de Porphyre, que des enchantements
magiques ou des illusions des démons. — La question des mi-
racles était celle qui embarrassait le plus l'argumentation hostile
des philosophes. C'est une chose remarquable qu'aucun d'eux ne
cherche à les nier. Tous leurs efforts tendent à les expliquer,

d'une manière plus ou moins ingénieuse, jamais à les révoquer en doute. Jamblique, né à Chalcis, en Céléryrie, vers la fin du troisième siècle, philosophe néoplatonicien de l'école de Porphyre, tourna toutes les ressources de son esprit à découvrir une solution satisfaisante à cette difficulté. Il nous reste de lui une *Vie de Pythagore*, dans laquelle il enseigne les moyens de communiquer avec la divinité ou avec les démons, et prétend avoir trouvé le secret de faire des miracles. Pythagore est présenté, dans cet ouvrage, comme un thaumaturge aussi puissant que Jésus-Christ, et arrivé par la connaissance des mystères théurgiques, à ce merveilleux résultat. Mais la tentative la plus audacieuse, en ce genre, fut hasardée par le rhéteur de Lemnos, Philostrate, sous le règne de Septime-Sévère (196-211), dans sa *Biographie* d'Apollonius de Tyane. On conçoit jusqu'à un certain point, que le nom de Pythagore, déjà environné, dans l'ombre des âges, d'une auréole mythique, ait pu être jeté par Jamblique à l'admiration d'un siècle éloigné, où il n'était guère possible de vérifier les fables dont on entourait cette mémoire. Mais Apollonius de Tyane était mort, l'an 97 de l'ère chrétienne, et le souvenir de ses impostures était encore récent dans une génération presque contemporaine. Quoi qu'il en soit, le héros de Philostrate apparaît, dans cette apothéose, comme une manifestation de la divinité sur la terre, semant les prodiges sur ses pas, commandant aux éléments, voyant à travers les espaces, conversant avec les esprits, prédisant l'avenir et le racontant avec les détails d'un historien, et non plus avec la concision d'un prophète. Après ses nombreuses aventures, et des pérégrinations dignes de l'Odyssée, il est accusé, près de Domitien, par un de ses disciples, le cupide Euphrates. Sans s'émouvoir du péril qui l'attend, il se rend à Rome, prédit sa mort, est abandonné par les siens à l'heure du danger. Horriblement torturé par ordre de Domitien, il est laissé pour mort; et, plus tard, apparaissant à un de ses amis, il le somme de le toucher pour le convaincre qu'il vit encore, et qu'il n'est point une ombre sortie des enfers. Tel est l'évangile de ce Messie de Philostrate. Les philosophes du XVIII^e siècle ont cherché, à leur tour, à exhumer

sa mémoire, pour l'opposer à la divinité de Jésus-Christ. Mais, ou Philostrate dit vrai, et alors pourquoi le monde n'adore-t-il pas Apollonius de Tyane? ou Philostrate n'a écrit que des fables, et alors pourquoi réveiller du sommeil des siècles le nom d'un imposteur, qui n'a pas eu le talent de se survivre dans un seul disciple? Hiéroclès, ce gouverneur de Bythinie sous Dioclétien, dont nous avons vu l'acharnement à poursuivre les fidèles, dans la dixième persécution, n'omet point l'objection d'Apollonius de Tyane, dans ses hypocrites *Discours de vérité, adressés aux disciples de Jésus-Christ* : « Les chrétiens, dit-il, vantent tous jours leur Jésus d'avoir rendu la vue à quelques aveugles, et d'avoir opéré d'autres choses semblables; mais nous possédons plusieurs hommes distingués, auxquels nous attribuons, avec beaucoup plus de droit, de pareils prodiges et de plus grands encore; ainsi, outre Aristée et Pythagore, Apollonius de Tyane a spécialement accompli de grandes et merveilleuses choses. Ajoutez que les faits de Jésus ont été racontés par Pierre et par Paul, et par d'autres hommes de cette espèce, des jongleurs et des imposteurs grossiers, tandis que les motifs les plus purs ont porté des hommes très éclairés et amis de la vérité, tels que Maxime, Damis et Philostrate, à signaler les actions d'Apollonius. » On ne songerait qu'à l'ineptie de telles paroles, si l'histoire ne nous montrait la main qui les traçait, couverte du sang de tant de nobles victimes, dont Hiéroclès insultait la foi, en même temps qu'il tenait le glaive levé sur leurs têtes.

7. Dans le même temps où parurent les premiers édits des païens contre les chrétiens, ceux-ci commencèrent, de leur côté, à publier des apologies destinées, soit à inspirer aux empereurs et aux gouverneurs des procédés plus doux à l'égard des fidèles, soit à faire pénétrer, dans les esprits cultivés, de meilleures notions du christianisme méprisé et méconnu, soit enfin à dévoiler les parties vulnérables du polythéisme, et à justifier, chez les disciples de la religion nouvelle, leur éloignement de la religion de l'Etat. Les premiers écrits de ce genre, présentés, l'an 131, à l'empereur Adrien par Quadrat et Aristide, sont perdus, de même que ceux de Miltiade, d'Apollinaire, d'Hiérapolis

et de Méliton de Sardes. Nous avons parlé, à leur date, des apologies de saint Justin, de Tatien, de Tertullien, de Clément d'Alexandrie, d'Origène. Toutes les objections de la philosophie, tous les sophismes et les préjugés du polythéisme, sont complètement réfutés, dans les ouvrages de ces apologistes. La vérité y est vengée de toutes les calomnies, exposée de bonne foi, appuyée sur des faits, dégagée des nuages, dont la passion et l'ignorance cherchaient à l'obscurcir.

8. Ce n'était pas seulement contre les attaques du dehors que l'Eglise avait à se défendre. A peine constituée, elle avait vu naître, dans son sein, des adversaires d'autant plus dangereux qu'ils se servaient, contre elle, d'armes qu'ils lui avaient en quelque sorte empruntées. Nous avons fait remarquer, en parlant des hérésies, leur nature diverse. Nées d'abord de l'esprit judaïque, qui voulait s'implanter dans la doctrine de l'Évangile, et survivre à sa défaite en s'imposant à son vainqueur, elles ne soulevèrent, à l'origine, que des questions cérémonielles. Telles furent les erreurs de Cérinthe et d'Ebion. Le paganisme, à son tour, voulut faire irruption dans l'Eglise. Il enfanta les diverses sectes gnostiques, qui, de Simon le Magicien à Valentin, se multiplièrent sous tant de formes, et dont nous avons donné un résumé assez explicite pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y revenir ici. L'âge de la force et de la floraison du gnosticisme ne dura guère plus de cent ans. Vers la fin du troisième siècle, il était en pleine dissolution. Le manichéisme, qui renouvelait une partie de ses erreurs, lui succéda. Le dualisme des principes, l'antagonisme entre la matière et l'esprit, forment la base de la doctrine de Manès, qui se résout au fond dans le vaste abîme du panthéisme. Pour que cette importation du système religieux de l'Inde s'accommodât mieux au génie occidental, Manès essaya d'y rattacher une série d'émanations, qui reliait son hérésie au gnosticisme. L'Afrique fut la première infestée par les erreurs de Manès, qui se répandirent, avec une grande rapidité, dans toute l'étendue de l'empire. Nous avons vu qu'en 296 l'empereur Dioclétien porta contre les Manichéens une loi très sévère. Comme ils venaient de la Perse, ennemie de Rome, et qu'ils

formaient une secte dangereuse, qui devait faire craindre l'introduction dans l'empire des abominables usages et des lois incestueuses des Perses, la loi statuait que leurs chefs seraient brûlés, les autres décapités, et ceux d'un rang plus distingué transportés dans les mines, après avoir été dépouillés de leurs biens. Sous le coup de ces terribles édits, le manichéisme ne tarda pas à s'éteindre, et ne conserva plus que des sectaires isolés, sans union, sans corps de doctrine et sans communication entre eux. Il n'est donné qu'à la vérité de triompher, à ciel ouvert, dans l'arène des persécutions sanglantes. Dioclétien publia, contre la religion catholique, des édits plus cruels encore que contre les manichéens. Le catholicisme sortit vainqueur d'une lutte où le manichéisme succomba sans retour.

Outre les grands systèmes d'hérésie dont nous venons de parler, la première époque de l'Eglise vit s'élever des sectes qui ne s'attaquaient point à tout l'ensemble de la doctrine, mais seulement à quelques dogmes particuliers. Ceux de la Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption, se trouvèrent le plus souvent mis en question par les hérésiarques des premiers siècles, sous des formes et à des titres divers. Les uns, animés de dispositions radicalement anti-chrétiennes, niaient directement la divinité du Rédempteur, et, par là, la Rédemption elle-même. Contre eux, l'Eglise dut défendre la divinité de Jésus-Christ, comme elle avait défendu son humanité contre les Gnostiques. D'autres enseignaient, à la vérité, une union de la divinité avec Jésus-Christ; mais, rejetant la distinction des personnes, ne voulant voir dans les noms de Père, de Fils et de Saint-Esprit, que les divers aspects d'une seule personne divine, ils disaient que le *Verbe*, qui s'était uni au Christ, était ce Dieu unique lui-même, ou le Père. Nous avons signalé dans leur temps les noms et les tendances de chacun de ces hérétiques, dont la génération, commençant à Praxéas, et aboutissant, au iv^e siècle, à Arius, ne fit, dans l'intervalle, que renouveler des attaques diverses, qui toutes aboutissaient, en dernière analyse, au même point, la négation de la divinité de Jésus-Christ. Comme si aucun genre d'attaques n'avait dû manquer à l'Eglise naissante, pour qu'en résistant à

toutes elle donnât mieux la mesure de la force divine qui la soutenait, les schismes longs et opiniâtres de Félicissime, Novat, Novatien, etc., lui suscitèrent de nouveaux embarras et de nouveaux périls. Dans la lutte engagée avec tant d'ennemis, les Pères et les docteurs en appelaient sans cesse à la tradition, comme règle infaillible de la foi. La doctrine catholique étant une doctrine révélée, il n'appartient à aucun esprit humain de la refaire dans le sens de ses propres inspirations. Elle est et doit rester ce qu'elle a été toujours. Chaque homme, à chaque instant, sans descendre dans les détails de la controverse, peut discerner la vraie foi d'avec les systèmes faux et arbitraires des hérétiques, en interrogeant cette règle générale et infaillible de la tradition catholique, qui condamne d'avance tout système nouveau, et portant le nom d'un homme. Tous les Pères en appelaient à cette tradition, évangile vivant complétant l'Évangile écrit. Ils montraient la nécessité de croire à l'Église, et à elle seule, sous peine de flotter au hasard des opinions humaines, *à tout vent de doctrine*. Et cette démonstration suffisait pour prémunir les fidèles contre les dangers d'une propagation dissidente. Mais ils ne se bornaient pas à cette réfutation générale, et nous avons vu chaque erreur particulière trouver, dans les écrits des docteurs catholiques, de savants et courageux adversaires.

9. Le gouvernement de l'Église, fondé sur le principe d'unité, dans la suprématie des Pontifes romains, se perpétuant dans une hiérarchie toujours vivante, présentait un obstacle invincible à l'envahissement de l'erreur. Nous avons montré, dès la fin du premier siècle, l'action incessante et souveraine de cette autorité visible, véritable pierre contre laquelle *les portes de l'enfer ne prévaudront jamais*. Pour consacrer la succession des Pontifes par des monuments durables, l'usage s'établit, dans la première époque, d'inscrire le nom des évêques de chaque église sur des tables qu'on appelait dyptiques sacrés. La succession des principaux sièges épiscopaux se trouvait ainsi établie, et l'on pouvait remonter, par une chaîne vivante et non interrompue, jusqu'à l'origine apostolique, source de la vérité. La discipline, en res-

serrant ses liens, aidait aussi au maintien de la foi et de l'intégrité de la doctrine. Des règles furent déterminées pour l'admission des néophytes au sein de l'Eglise. Les catéchumènes, auxquels les docteurs les plus illustres, tels que Clément d'Alexandrie, Origène, etc., ne dédaignaient pas d'enseigner les premiers éléments du christianisme, n'étaient reçus au baptême qu'après un examen sérieux et approfondi. Avant les époques fixées pour le baptême solennel, on les faisait passer quelques jours dans la retraite, le jeûne et la prière; et les fidèles se joignaient à eux dans ces saints exercices. Le lieu des assemblées, pendant ces temps de persécution, était, à Rome, les catacombes, et dans les autres villes, les maisons particulières isolées, ou des souterrains, où l'on se réunissait en secret de peur des païens. Les chants des hymnes et des cantiques, la lecture des écrits des Apôtres et des Prophètes, des lettres adressées aux Eglises par quelque saint évêque, une exhortation vive et touchante ou une homélie sur quelque passage de l'Ecriture, accompagnaient ordinairement la célébration des saints mystères. Après la consécration du pain et du vin, les diacres les distribuaient aux assistants et en portaient aux absents. L'usage s'introduisit aussi entre les fidèles de s'adresser du pain commun, qui avait servi aux agapes, et qui n'avait reçu qu'une bénédiction ordinaire. Ces sortes d'envois se nommait *Eulogies*, et exprimaient, sous l'emblème du pain auquel tous participaient, l'union dans une même foi et dans l'espérance à la même vie. La coutume de bénir le pain, le dimanche, dans nos églises, outre qu'elle rappelle la convenance, pour chacun des assistants, de communiquer au corps et au sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, se rattache encore à la tradition primitive des *Eulogies*. — L'usage du luminaire dans les églises, pendant le service divin, semble être venu de ce que, dans les premiers siècles, les chrétiens étaient obligés de s'assembler souvent pendant la nuit, ou dans des lieux obscurs. Il est probable, du reste, que cet usage se serait perpétué, même en dehors des causes de nécessité, en souvenir de la tradition juive des chandeliers d'or et des flambeaux qui brûlaient constamment devant le tabernacle. Dans l'inter-

valle des persécutions, les chrétiens profitaient des moments de paix qui leur étaient laissés pour construire des églises et des basiliques à ciel ouvert, où se tenaient leurs assemblées. La persécution de Maximin détruisit une multitude de ces lieux saints, élevés ainsi par la piété des fidèles. Plus tard, à mesure que le paganisme abandonnait ses temples, les chrétiens les purifiaient et en prenaient possession pour inaugurer le culte du vrai Dieu. La forme de ces monuments primitifs de l'Eglise naissante devait se modeler sur les règles de l'architecture romaine. L'archéologie religieuse a étudié avec soin, de nos jours, les modifications qu'à chaque époque, et sous l'influence des divers climats, a subies la construction des églises. Dans les trois premiers siècles, les parties principales de chaque basilique étaient l'*atrium*, vestibule, où se plaçaient les catéchumènes, les pénitents, les néophytes, qui n'avaient pas le droit d'assister de plus près à la célébration des mystères, et que les diacres faisaient retirer de l'intérieur du temple au moment solennel ; le *baptistère*, avec ses piscines sacrées, où le baptême se conférait par immersion. Ordinairement il y avait deux piscines, l'une pour les hommes, l'autre à l'usage des femmes, pour le baptême desquelles il était nécessaire d'avoir recours au ministère des diaconesses, afin d'éviter toute indécence ; l'intérieur de la basilique, séparé par un grand voile en deux côtés distincts, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes ; enfin le *sacrarium*, sanctuaire, disposé de manière à ce que, le siège de l'évêque placé le plus près de l'autel, les autres ministres fussent assis, suivant leur ordre hiérarchique, en se rapprochant du peuple. Entre le *sacrarium* et l'intérieur de l'église, une sorte d'*ambon* ou de tribune permettait aux prédicateurs de faire entendre leur parole aux hommes et aux femmes à la fois. Telle était le plus fréquemment la disposition des basiliques au III^e siècle. Les saints mystères s'offraient toujours sur un autel renfermant le corps de quelques martyrs. Dans les catacombes, les tombeaux des saints servaient eux-mêmes d'autels. C'est de là que vint, dans la suite, la coutume de placer des reliques dans les pierres sacrées sur lesquelles reposent, pendant le saint sacrifice de la messe, le corps et le sang

de Notre-Seigneur Jésus-Christ. L'Eglise, attentive à conserver pieusement les dépouilles mortelles de ses enfants, destinés à ressusciter un jour dans la gloire, consacrait dès lors des lieux séparés des sépultures païennes pour y déposer les morts. Tertullien parle déjà de ces κοιμητήρια (1), cimetières, où les corps des justes reposent dans le sommeil de la mort, attendant le réveil de la résurrection. Les tombes des fidèles étaient fréquemment recouvertes de peintures et de sculptures pieuses (2). Saint Cyprien recommande aux fidèles de Carthage la prière pour les morts, comme une sainte et charitable pratique. C'est ainsi que nous retrouvons, dans les trois premiers siècles, l'ensemble des institutions chrétiennes, que les protestants ont voulu rejeter comme des innovations récentes.

La pénitence publique était dès lors déterminée d'après des règles canoniquement établies par les conciles particuliers. Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de le signaler. Ces règles n'étaient pas tellement invariables qu'elles ne pussent subir les modifications réclamées par la diversité des temps et les usages particuliers des églises. Ceux qui étaient soumis à la pénitence publique venaient, le premier jour du carême, se présenter à la porte de l'église en habit de deuil; le prélat leur mettait des cendres sur la tête et leur donnait des cilices pour s'en couvrir; ils se prosternaient ensuite pendant qu'on priait pour eux. La prière finie, le prélat leur faisait une exhortation, après laquelle on les conduisait à la porte de l'église, qui était aussitôt fermée en leur présence. Ces pénitents venaient, les jours de fête, se présenter à la porte de la basilique, où ils restaient pendant les offices. Après un certain temps, on les admettait aux instructions, mais on les faisait sortir avant les prières de la consécration. Plus tard, ils étaient admis aux prières, mais prosternés; enfin on leur permettait de prier debout comme les autres, mais avec cette différence qu'ils étaient placés au côté gauche dans

(1) De κοιμᾶν, dormir.

(2) Voyez *Rome souterraine*, et l'ouvrage de M. Raoul Rochette sur les Catacombes.

l'église. Ces quatre ordres de pénitents étaient distingués par les noms de pleurants (*plorantes*), auditeurs (*auditores*), prosternés (*prostrati*), et consistants (*consistentes*).

Telle était, dans son ensemble dogmatique, hiérarchique et disciplinaire, l'Eglise contre laquelle se brisaient les efforts des empereurs, des magistrats et des gouverneurs romains. Elle avait une vie intérieure et divine, que ne pouvaient atteindre ni le glaive des bourreaux, ni les haines populaires, ni les arguments captieux des philosophes, ni les entraves d'une législation hostile. Comme Jésus-Christ sortant de son tombeau scellé, l'Eglise devait s'élancer victorieuse de tant d'obstacles et de tant d'ennemis, pour régner enfin sur le monde.

SECONDE ÉPOQUE

DE

L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE (312-476).

CHAPITRE PREMIER.

SOMMAIRE.

PONTIFICAT DE SAINT SYLVESTRE 1^{er}. (31 janvier 314-31 décembre 335.)

1. Seconde époque de l'histoire ecclésiastique. — 2. Election du pape saint Sylvestre. — 3. Lactance. Ses ouvrages. — 4. Eusèbe de Césarée. Ses ouvrages. — 5. Solitaires. Saint Antoine, saint Ammon, saint Pacôme, saint Hilarion, Pères du désert. — 6. Concile d'Arles contre les Donatistes. — 7. Conciles d'Ancyre en Galatie, de Néocésarée dans le Pont et de Gangres dans la Bithynie. — 8. Législation chrétienne de Constantin. — 9. Cruautés de Constantin. — 10. Réaction contre le christianisme. Persécution de Licinius. Martyrs. — 11. Guerre entre Constantin et Licinius. Défaite et mort de Licinius. — 12. Antécédents d'Arius. — 13. Hérésie d'Arius. — 14. Concile d'Alexandrie contre Arius. — 15. Saint Athanase, diacre d'Alexandrie. — 16. Liaison d'Arius et d'Eusèbe de Nicomédie. Composition de la Thalie. — 17. Lettres du patriarche saint Alexandre contre l'Arianisme. — 18. Intervention de Constantin dans l'affaire de l'Arianisme. — 19. Premier concile œcuménique à Nicée en Bithynie (325). — 20. Ouverture du concile. — 21. Séance publique du concile de Nicée. — 22. Profession de foi, connue sous le nom de symbole de Nicée. — 23. Quartodécimans. Question de la Pâque, jugée par le concile de Nicée. — 24. Affaire des Méléciens, traitée par le concile de Nicée. — 25. Canons de discipline du concile de Nicée ou *Canons apostoliques*. — 26. Autorité hiérarchique des patriarches, réglée par le concile de Nicée. — 27. Election et ordination des évêques et des prêtres. — 28. Célibat des clercs. — 29. Règles pour la réconciliation des hérétiques, des schismatiques et des *lapsi*. — 30. Discipline ecclésiastique relative au mariage, réglée par les canons apostoliques. — 31. Clôture du concile de Nicée. — 32. Déposition d'Eusèbe de Nicomédie et de Théognis de Nicée, par le concile d'Alexandrie. — 33. Fondation d'églises et donations pieuses de Constantin. — 34. Invention de la vraie croix par sainte Hélène, mère de Constantin. — 35. Progrès de la foi en dehors des limites de l'empire romain. — 36. Fondation de Constantinople. — 37. Saint Athanase, patriarche d'Alexandrie. Intrigues des Eusébiens contre saint Eustathe, patriarche d'Antioche. — 38. Arius est empêché par la résistance de saint Athanase de rentrer à Alexandrie. Saint Antoine à Alexandrie. — 39. Concile arien de Tyr contre saint Athanase. — 40. Exil de saint Athanase à Trèves par l'empereur Constantin. — 41. Dédicace de l'église de Jérusalem (13 septembre 335). — 42. Mort du pape saint Sylvestre (31 décembre 335).

Saint Sylvestre 1^{er}, pape. (31 janvier 314-31 décembre 335.)

1. La première époque avait été, pour l'Eglise, comme le bap-

tême du sang. Toutes les forces d'une société puissante par les victoires, par les splendeurs d'une civilisation parvenue à son apogée dans le siècle d'Auguste, par les gloires de l'éloquence, de la poésie et des arts, s'étaient tournées contre la religion de Jésus-Christ. La lutte, prolongée pendant trois siècles, se termine à l'avantage de l'Eglise, qui monte, avec Constantin, sur le trône des Césars. Une ère nouvelle commence alors. Aux combats contre les bourreaux, succèdent les combats contre les erreurs, les fausses doctrines, les hérésies. On ne disputera plus à l'Eglise le droit de vivre, on lui contestera la possession de la vérité. On cherchera à altérer l'intégrité de ses dogmes, la pureté de sa foi, la légitimité de ses traditions divines. L'erreur ralliera autour d'elle des intelligences dévoyées, mais puissantes, par les séductions de l'éloquence; des populations tout entières, des empereurs et des rois. L'Eglise leur opposera les solennelles décisions de ses conciles œcuméniques, les lumières et l'érudition de ses docteurs. Ses nouveaux défenseurs, toujours sur la brèche, se montreront partout où la vérité aura besoin de leur témoignage, de leur voix, de leur plume. La seconde époque est l'époque des hérésies, des conciles et des docteurs.

2. Elle s'ouvre par l'élection de saint Sylvestre au souverain pontificat (314, 31 janvier). Saint Sylvestre, prêtre romain, était fils de Rufin et de sainte Justa. Dieu l'appelait à un pontificat tranquille, et le plus long depuis celui de saint Pierre. L'empereur Constantin enrichissait, des dons de sa munificence impériale, l'Eglise que Sylvestre gouvernait. Le saint Pontife adressa au clergé plusieurs règlements appropriés à la nouvelle position qui lui était faite dans le monde. L'antiquité, qui s'est accordée à louer leur sagesse et leur importance, ne nous en a point appris le sujet particulier. Saint Sylvestre est le premier pape qu'on ait représenté couronné de la tiare. Cet ornement solennel convenait au triomphe de l'Eglise : elle avait acheté le droit de porter cette couronne, par le sang de ses martyrs.

3. Le grand spectacle, que la victoire de l'Eglise sur le paganisme venait de donner au monde, était bien propre à inspirer le génie des auteurs chrétiens; ils étaient naturellement portés à re-

venir sur le passé, pour analyser chaque phase de cette grande lutte, pour développer les principes nouveaux que la religion chrétienne introduisait dans le monde, pour constater, par son histoire, chacun des progrès de l'Eglise. Tel est le caractère des ouvrages de deux écrivains illustres de cette époque, Lactance et Eusèbe de Césarée. Lactance, qu'on a surnommé le Cicéron chrétien, professait la rhétorique à Nicomédie, quand il fut appelé par Constantin pour présider à l'éducation du César Crispus, son fils aîné. Les soins d'un tel maître en firent un prince accompli. Sur une accusation calomnieuse de Fausta, sa marâtre, Crispus fut mis à mort, et laissa à Lactance la douleur de survivre à un élève digne de lui. L'ouvrage le plus célèbre de Lactance est son *Traité de la mort des persécuteurs*. La fin tragique de tant d'empereurs, qui avaient versé le sang des chrétiens, était un sujet capable de tenter la plume d'un apologiste. La justice divine, dont le doigt était marqué à chaque page, dans son récit, devait faire impression sur les cœurs d'une génération contemporaine de ces faits mémorables. La logique de son sujet conduisit naturellement Lactance à composer un second traité de *la colère de Dieu*, où il prouve, contre la doctrine des stoïciens, que Dieu n'est point indifférent au bien et au mal, qu'il a des châtimens et des vengeances pour les méchants, comme il a des récompenses pour les bons. Il développe plus spécialement cette idée, d'une Providence active et vigilante, dans son livre *des Oeuvres de Dieu*. Tout le système chrétien de la Providence se trouve encore expliqué, dans un ouvrage de plus d'importance et d'étendue, intitulé : *Les Institutions divines*, et partagé en sept livres : 1° de la fausse religion ; 2° de l'origine de l'erreur ; 3° de la fausse sagesse ; 4° de la vraie sagesse ; 5° de la justice ; 6° du vrai culte ; 7° de la vie bienheureuse. Cette œuvre immense, qui embrassait toute l'économie de la religion, fut abrégée par Lactance lui-même. Nous avons encore ce double travail, destiné à seconder le mouvement qui portait alors les intelligences vers l'étude du christianisme, et répondait aux besoins d'une époque de transition entre les erreurs païennes et la lumière de l'Évangile. Le charme du style de Lactance, sa latinité nombreuse et pure, qui

faisait revivre les traditions littéraires du siècle d'Auguste, contribuèrent à répandre ses ouvrages et à conquérir les intelligences à la foi.

4. Dans le même temps, Eusèbe, évêque de Césarée, publiait, en grec, son grand ouvrage de la *Préparation et de la Démonstration évangélique*. Dans la première partie, il dispose l'esprit à croire l'Évangile ; dans la seconde, il en démontre la vérité. Il prend son lecteur, au milieu des ténèbres du paganisme, pour le conduire, comme par la main, dans les splendeurs de la vraie foi. Dans la *Préparation*, divisée en quinze livres, il s'attache d'abord à réfuter la théogonie fabuleuse des poètes, la théogonie physique ou allégorique des philosophes, et la théogonie politique ou légale des villes et des provinces. Quand le monde moral se déplaçait, pour s'asseoir sur les bases de la doctrine évangélique, il était nécessaire de prouver l'inanité des fondements sur lesquels il s'était appuyé tant de siècles. Après avoir battu en brèche les erreurs du paganisme, il restait à montrer comment la religion juive avait servi d'avenue et de préparation à celle de Jésus-Christ. C'est l'objet que se propose l'évêque de Césarée, dans une discussion étendue et approfondie sur les livres de Moïse et des Prophètes, qui embrassait les vingt livres de la *Démonstration évangélique*, dont il ne nous reste que les dix premiers. A ce point de vue, la religion de Jésus-Christ cesse d'être une religion nouvelle dans le monde. Elle commence à la chute d'Adam qui amène la promesse d'un Sauveur : elle se perpétue dans les patriarches, dans l'existence exceptionnelle du peuple hébreu, dans les espérances des justes, dans les figures de l'ancien Testament, dans la voix inspirée des prophètes, et se réalise enfin par l'avènement du Messie qui accomplit toutes les prophéties, complète toutes les figures, comble toutes les espérances, remplit l'attente des Juifs, le désir des patriarches et la promesse d'un réparateur, faite par Dieu même au berceau du monde. On voit que le plan d'un pareil ouvrage est aussi vaste que magnifique, et qu'il répondait à toutes les exigences de la polémique contemporaine. Eusèbe y déploie une érudition immense. Son style simple, mais pur, est clair et précis. *L'Histoire ecclésiast-*

tique suit de près la *Démonstration évangélique*. C'est moins un ouvrage achevé, une histoire proprement dite, qu'une collection de pièces historiques, de longs passages d'auteurs anciens, dont les ouvrages se sont perdus depuis. La conduite que tint Eusèbe de Césarée dans la grande question de l'arianisme, soulevée de son temps, fut loin d'être exempte de reproches. Aussi la période de son histoire, qui touche à ces faits, n'est pas toujours aussi impartiale qu'on le pourrait souhaiter. A part cette tache, Eusèbe a rendu un éminent service en conservant à l'histoire les monuments précieux de l'Eglise primitive. Ce travail sur la religion chrétienne, dans son passé, peut être regardé comme le complément du grand ouvrage de la *Préparation* et de la *Démonstration évangélique*. Eusèbe était un historien infatigable. Pour mieux embrasser les faits de l'humanité tout entière, et les relier au christianisme qui remonte, du Sauveur par les prophètes, Moïse et les patriarches, jusqu'à Adam, *qui fut de Dieu*; pour dévoiler le but providentiel des empires terrestres, qui aboutissent tous à l'empire divin et éternel de Jésus-Christ, il composa sa *Chronique*, ou tables d'histoire universelle, depuis le commencement du monde, année par année, jusqu'à son temps. C'est le plan que, des siècles plus tard, Bossuet développa si magnifiquement dans son immortel chef-d'œuvre : le *Discours sur l'histoire universelle*. Eusèbe profita, pour l'exécution de sa *Chronique*, des travaux analogues de Justin de Palestine, Clément d'Alexandrie, Tatien de Babylone, Théophile d'Antioche, Jules Africain, qui avaient traité ce sujet avant lui.

5. Pendant que les docteurs soutenaient ainsi la foi chrétienne, de leur érudition et de leur éloquence, Dieu multipliait, dans le désert, une génération de pieux solitaires, qui la faisaient respecter davantage encore, par leurs miracles et le spectacle de leurs vertus. La simplicité de leurs mœurs, leur attachement inviolable aux maximes et aux lois de l'Eglise devaient faire aussi, plus tard, des monastères, un rempart assuré contre les séductions de l'hérésie et de l'erreur. Toutes les haltes de saint Antoine, dans les rochers des solitudes, avaient été marquées par la fondation de saintes retraites, que l'ardente piété de ces heureux

âges avait bientôt remplies. Le saint patriarche s'était fixé, en dernier lieu, sur le mont Colzim, depuis appelé mont Saint-Antoine, à une journée de la mer Rouge. Les animaux du désert respectaient ses travaux, et les champs qu'il avait cultivés. Dieu renouvelait pour lui le miracle du rocher de Moïse, et faisait jaillir, sous ses pas, des sources d'eau vive. Les malades accouraient en foule recevoir leur guérison, par le secours de ses prières. Des philosophes païens venaient l'interroger, et remportaient le trésor de la vraie sagesse, qu'ils avaient trouvée dans les réponses de cet ignorant sublime. — D'autres solitudes se peuplaient d'autres saints. Ammon, d'une famille noble et riche, venait de conclure, pour plaire à ses parents, une illustre alliance. Le jour même de ses noces, il lut à sa jeune épouse l'éloge que fait saint Paul de la virginité, et lui persuada de vivre, d'un commun accord, dans la continence parfaite. Après dix-huit ans de cette vie angélique, la mort de ses parents permit à Ammon de se retirer sur la montagne de Nitrie, où, sous la direction de saint Antoine, il passa vingt-deux années dans la pratique de toutes les vertus, fonda un grand nombre de monastères et acheva en paix une carrière dont le ciel avait béni tous les jours. — L'attrait de la solitude exerçait son influence dans tous les rangs de la société. — De jeunes soldats enrôlés de force, pendant la guerre de Maxence et de Constantin, débarquaient, un jour, à Thèbes, en Egypte. Ils étaient enfermés comme des prisonniers, et traités avec une rigueur excessive. Des inconnus les abordent, les saluent comme leurs enfants, les consolent et leur procurent tous les secours qui sont en leur pouvoir. Un des soldats demanda qui étaient ces hommes bienfaisants. On lui apprit que c'étaient des chrétiens qui vivaient dans la retraite, la prière et l'exercice de la charité. Le jeune soldat se nommait Pacôme. Ce souvenir fut fécond dans son cœur et y porta des fruits de salut. Sa carrière militaire achevée, il revint aux montagnes de la Thébaïde, frapper à la porte de la cellule du saint ermite Palémon. « Du pain et du sel font toute ma nourriture, lui » dit le vénérable vieillard, je passe la moitié de la nuit à » chanter les psaumes, ou à méditer les saintes Ecritures. »

Pacôme, quoiqu'intérieurement effrayé d'une telle austérité, répondit : « J'espère de Notre-Seigneur Jésus-Christ que, soutenu » par vos prières, je persévérerai, jusqu'à la mort, dans ce genre » de vie. » Il tint parole. Après un noviciat de plusieurs années, il se rendit, avec Palémôn, dans le vaste désert de Tabenne, au diocèse de Tentyra, ou Dendérah, bâtit plusieurs monastères auxquels il donna une règle, et où l'on comptait, avant sa mort, jusqu'à sept mille religieux. — Dans le même temps, Hilarion, de Gaza en Palestine, dont la jeunesse studieuse donnait les plus belles espérances, ayant entendu parler de saint Antoine, se rendit près de lui, et apprit, sous ce grand maître, les secrets de la vie ascétique. Il le quitta, pour fuir l'affluence considérable qu'attirait chaque jour la réputation du saint patriarche, et, accompagné de quelques disciples, revint en Palestine inaugurer la vie solitaire. Ses vêtements consistaient en un sac, une tunique de peau, que lui avait donnée saint Antoine, et un manteau de paysan. Quelques figes sèches, qu'il ne mangeait qu'après le coucher du soleil, firent toute sa nourriture pendant six ans. Plus tard, il augmenta encore ses austérités. Il travaillait des mains, cultivant la terre et tressant des corbeilles de jonc et d'osier, comme les solitaires d'Égypte. Une petite cellule, qu'il construisit lui-même, large de quatre pieds, haute de cinq, et ainsi plus basse que lui, mais un peu plus longue qu'il ne fallait pour s'y tenir couché, lui servait de demeure ou plutôt de tombeau. Jusqu'à une extrême vieillesse, il coucha sur la terre dure, et ne consentit qu'à regret de se servir alors d'une natte de jonc. Le don des miracles fut, dès ce monde, la récompense du saint anachorète, et quand des malades syriens venaient aux pieds de saint Antoine chercher le remède à leurs maux : « Pourquoi, leur dit-il, vous êtes-vous fatigués à venir si loin, puisque vous » avez là mon fils Hilarion ? »

6. Cependant, le concile de Latran, tenu par le pape saint Melchiade, contre les Donatistes, n'avait point fini la querelle que des évêques ambitieux et indignes de leur auguste caractère, ne faisaient qu'envenimer davantage. Le retour de Donat de *Casis Nigris*, à Carthage, avait été pour Cécilien, l'évêque catholique

de cette ville, le signal d'une persécution plus violente et plus acharnée que jamais. Les schismatiques soutenaient toujours que l'ordination de Cécilien était nulle, parce que Félix d'Aptonge, prélat consécrateur, avait été traditeur durant la persécution. Ils prétendaient que cette question n'avait pas été suffisamment examinée au concile de Latran, et demandaient en conséquence un nouveau jugement, ne voulant point s'en tenir au premier. Ce fut encore à Constantin qu'ils adressèrent leurs plaintes. « Eh » quoi ! s'écria l'empereur, en recevant leur requête, ils inter- » jettent appel, comme les païens dans leurs procès. » Pour leur donner satisfaction, il fit informer juridiquement, par le proconsul d'Afrique, au sujet de la conduite de Félix d'Aptonge, pendant la persécution. Félix fut solennellement reconnu innocent, et son principal accusateur convaincu d'avoir falsifié un acte public pour donner quelque couleur à sa calomnie. Cette enquête, et la sentence qui la suivit, ne satisfirent point l'animosité des schismatiques. Leurs plaintes recommencèrent, avec la même obstination. Constantin les renvoya alors à un concile qui se tint à Arles, dans les Gaules, « non pas, dit saint Augustin, » qu'il y eût besoin d'un nouveau jugement, après celui du con- » cile de Latran, mais pour mettre fin à leurs importunités, et » dans le désir de réprimer leur impudence. » L'empereur fit réunir, aux frais du trésor public, des évêques d'Italie, de Sicile, d'Afrique, des Gaules, de l'Espagne, et de la Grande-Bretagne. Le pape saint Sylvestre y envoya quatre légats, deux prêtres et deux diacres. Les opérations du concile s'ouvrirent le premier août 314. Cécilien, l'évêque incriminé de Carthage, s'y trouvait en personne. Sa cause fut encore une fois examinée. On articulait surtout contre lui deux griefs : le premier, que, simple diacre, durant la persécution, il serait allé, par ordre de l'évêque Mensurius, à la porte de la prison, avec des fouets et une troupe de gens armés, pour empêcher de porter de la nourriture aux martyrs qui y étaient renfermés ; le second, déjà si souvent formulé, que les prélats qui l'avaient consacré, et particulièrement Félix d'Aptonge, avaient été traditeurs. Ces deux points, après une mûre délibération, furent trouvés complètement faux. L'in-

nocence de Cécilien fut proclamée, ses calomniateurs condamnés. Les pères d'Arles, après avoir traité cette première et principale question, s'occupèrent de formuler des canons de discipline, qu'ils adressèrent au Pape, avec une lettre synodale rédigée au nom de tous les évêques présents. Nous transcrivons ici le commencement de cette lettre, monument précieux de la vénération filiale de l'ancienne Eglise des Gaules, envers le Saint-Siège.

« Au bien-aimé Pape Sylvestre ; Marin, Agrécius, etc., salut
 » éternel dans le Seigneur. Unis ensemble par le lien de la cha-
 » rité, dans l'unité de notre sainte mère l'Église catholique, con-
 » voqués dans la ville d'Arles par le désir du très-pieux empe-
 » reur, nous vous saluons de là, très-glorieux Pape, avec la
 » vénération qui vous est due. Nous avons eu à lutter contre des
 » hommes turbulents et sans respect pour la loi et les traditions
 » de l'Église. Mais par l'autorité présente de notre Dieu, par la
 » règle constante de la vérité, ils ont été confondus. Il ne s'est
 » trouvé ni accord, ni solidité dans leurs discours, leurs accu-
 » sations ou leurs preuves. C'est pourquoi, au nom de Dieu et
 » de l'Église, notre mère, ils ont été unanimement condamnés.
 » Et plût à Dieu, bien-aimé frère, que vous eussiez jugé à pro-
 » pos d'assister à ce grand spectacle : leur condamnation eût été
 » plus solennelle et notre joie plus entière. Mais vous ne pouvez
 » quitter ces lieux, où les Apôtres président chaque jour, et où
 » leur sang rend continuellement gloire à Dieu. »

Le jugement du concile d'Arles, pas plus que celui de Latran, n'imposa silence aux Donatistes. Ils osèrent encore en appeler à l'empereur. Constantin, dans le but de mettre fin à cette éternelle discussion, l'évoqua à son *consistorium* ou conseil privé. Il fit comparaître devant lui Cécilien et ses accusateurs, entendit les deux parties, écouta toutes les plaintes, prit connaissance de toute l'affaire et rendit enfin une sentence parfaitement conforme à celle des deux conciles : il déclarait Cécilien complètement innocent. La décision impériale n'eut pas plus de résultat que les décrets des conciles. Quand on a commencé à substituer ses vues, ses jugements, ses passions personnelles à la parole de l'autorité, il est rare qu'on s'arrête dans cette voie. Les Donatistes préten-

dirent, cette fois, que l'empereur s'était laissé gagner par Osius de Cordoue, favorable à la cause de Cécilien. S'ils se reconnaissent le droit d'infirmer son jugement, pourquoi l'invoquaient-ils ? S'ils l'invoquaient, pourquoi ne s'y soumettaient-ils pas ? La logique de l'erreur est la même dans tous les temps : et l'histoire de l'Église nous fournira bien d'autres preuves de l'obstination des hérétiques, et de leur habileté à se créer des prétextes, pour éluder toutes les décisions. Constantin, fatigué de leurs intrigues, finit par exiler les plus séditieux. Mais les mesures de rigueur contre des évêques qu'il eût été disposé à chérir, s'ils eussent été dignes de leur auguste mission, répugnaient à son caractère. Il les rappela bientôt. La clémence ne lui réussit pas plus avec eux que la justice, et nous les verrons plus tard remplir l'Afrique de violences et de meurtres.

7. Dans la même année (314), se tinrent aussi les conciles d'Ancyre en Galatie et de Néocésarée, dans le Pont. Les canons de discipline, qui y furent décrétés, forment avec ceux d'Arles (314), de Gangres (324), et du concile œcuménique de Nicée (325), un ensemble conservé dans le recueil connu sous le nom de *Canons apostoliques*. Nous les analyserons avec ceux du concile de Nicée.

8. L'influence du christianisme se répandait dans le monde romain, à la faveur de ces assemblées d'évêques, où les peuples s'habituèrent peu à peu à aller chercher les vrais principes de la justice. La législation perdait sa dureté païenne au contact de la charité évangélique. Constantin secondait admirablement ce mouvement religieux et civilisateur. Par une loi de 314, il ordonne, sous les peines les plus sévères, à ceux qui connaîtraient des personnes injustement retenues en servitude, d'en avertir les magistrats, pour qu'elles soient immédiatement délivrées. Et il proclame ce principe, éminemment chrétien, que soixante ans même d'esclavage ne peuvent prescrire contre la liberté d'un homme. La grande question de l'esclavage, qui pesait alors sur la moitié du genre humain, devait attirer l'attention d'un empereur chrétien. L'affranchissement avait été environné, par les lois païennes, de formalités qui le rendaient rare et difficile. Il

devait se faire en présence des préteurs et des consuls eux-mêmes. Constantin leva tous ces obstacles, en permettant d'affranchir les esclaves dans l'église, en présence du peuple chrétien et des évêques, n'y demandant d'autres formalités qu'une simple attestation, signée des ministres de l'Église (316). Il déclara par une loi subséquente que ceux qui auraient été affranchis de cette manière jouiraient pleinement de tous les droits des citoyens romains. L'année précédente (315), il abolit l'antique et barbare coutume de marquer sur le front, avec un fer rouge, ceux qui étaient condamnés à l'amphithéâtre ou aux mines. « Nous défendons, disait-il, de déshonorer ainsi le visage de l'homme, parce qu'il y paraît un vestige de la majesté du ciel. » La même année vit encore abolir le supplice de la croix, jusque-là réservé aux esclaves. Depuis que Jésus-Christ y avait voulu mourir, et que la croix était devenue l'étendard des légions romaines, et l'ornement de la couronne impériale, son ignominie s'était changée en gloire. Constantin fait publier, dans toutes les villes d'Italie, et graver sur l'airain, comme pour la rendre éternelle, une loi qui retire au père de famille le droit de faire mourir le jeune enfant qu'il ne voudrait ou ne pourrait nourrir. Ce parricide légal passé de Sparte à Rome, est, sans contredit, la plus grande flétrissure de la civilisation païenne. L'empereur ordonne que, dès qu'un père apportera aux officiers des finances un enfant qu'il sera hors d'état de nourrir, on prendra indifféremment, ou sur le trésor public ou sur le domaine du prince, ce qui sera nécessaire pour nourrir et habiller l'enfant, et cela, sans aucun délai, parce que la faiblesse de l'enfant n'en supporte pas. En 323, il fit pour l'Afrique, une loi non moins charitable, ordonnant aux proconsuls, gouverneurs et trésoriers de venir au secours des pères de famille, que l'indigence réduirait à vendre leurs enfants. En 325, il interdit les combats de gladiateurs. Les mœurs publiques, sous les empereurs romains, étaient devenues telles qu'on avait dû imposer des amendes et des peines judiciaires à ceux qui vivaient dans le célibat, par un honteux calcul. Le christianisme, qui condamne le libertinage comme un crime, qui n'admet que deux états, le mariage ou la

continence parfaite, et qui remettait ainsi la virginité en honneur, en même temps qu'il sanctifiait les devoirs des époux, rendait une modification nécessaire dans les lois, créées pour un état de choses qui disparaissait, à mesure que la perfection évangélique s'appliquait sur une plus grande échelle. Constantin abolit donc la loi d'Auguste sur le célibat, en ce qu'elle avait d'injurieux pour la continence et la virginité. — Pour consacrer les usages chrétiens, et les faire passer dans les habitudes générales, une loi nouvelle rendit obligatoire l'observation du dimanche pour tout l'empire. Dès le temps des Apôtres, ce premier jour de la semaine, jour de la résurrection de Jésus-Christ, de la descente du Saint-Esprit au Cénacle, était devenu le *Dies Dominica : Jour du Seigneur*. C'était principalement en ce jour qu'on recevait et qu'on instruisait les catéchumènes, que juifs et païens pouvaient assister aux instructions publiques de l'Église. Le décret de Constantin plaçait l'observation du dimanche sous la sauvegarde des lois. Les tribunaux devaient vaquer, on devait interrompre les travaux ordinaires. Il n'était fait d'exception que pour ceux de l'agriculture, qui sont parfois trop urgents pour qu'on les puisse différer : et cette exception est encore consacrée par la discipline actuelle de l'Église. — Interprète fidèle de tous les sentiments chrétiens, l'empereur n'usa point, contre le paganisme, de la violence dont le paganisme ne s'était pas fait faute, depuis trois siècles, contre la religion de Jésus-Christ. Il respecta l'erreur, dans l'espèce de droit que lui donnait un usage immémorial, et ne fit point d'édits de proscription contre elle. Il se contenta de défendre de consacrer de nouvelles idoles. Cette loi était accompagnée d'une autre qui ordonnait de rétablir les églises abattues durant la persécution, de les augmenter, de les agrandir, ou d'en élever de nouvelles plus en rapport avec l'accroissement des fidèles. « Nous espérons, » disait-il, que tous nos sujets embrasseront la foi du Dieu véritable. » Il voulait qu'on prît, sur son domaine particulier, les dépenses nécessaires pour ces constructions, et qu'on n'y épargnât rien de ce qui pouvait être convenable à la majesté du grand Dieu qu'on y adorait. Toutes ces ordonnances étaient cou-

ronnées par la loi du 23 juin 318, qui permettait aux parties de décliner la juridiction des magistrats, pour s'en rapporter au jugement des évêques. C'était inaugurer la magistrature des Pontifes, que nous verrons, dès lors, devenir les juges de leurs peuples, comme ils en sont les pasteurs.

9. Tant de mesures, dictées par une religion et une sagesse éminentes, ont valu à Constantin les éloges de tous les historiens. On a dit qu'il n'avait pas encore reçu le baptême, et le récit d'Eusèbe prévalut longtemps contre la tradition de l'Eglise romaine, qui attribue le baptême du héros chrétien au pape saint Sylvestre. La science historique de nos jours s'est rangée du côté de la vérité catholique et repousse la calomnie des Ariens (1) Par un contraste étrange, mais qui n'est pas unique dans les annales du monde, ce prince, dont les actes administratifs étaient empreints d'une telle humanité, dont les mœurs, de l'aveu de tous ses contemporains, étaient chastes et pures, n'observa pas toujours, dans sa conduite, la douceur et la modération chrétiennes. Dans ses guerres contre les Francs, il fit dévorer plus d'une fois des captifs, même des rois, par les bêtes de l'amphithéâtre. Ce spectacle rappelait les dieux sanguinaires du Capitole, et non pas le Dieu de l'Évangile. Nous le verrons mettre à mort, contre la foi jurée, Licinius, son ancien collègue à l'empire; et, cruauté plus odieuse, tuer après son père, le jeune Licinius, son propre neveu, enfant âgé de onze ans. Eusèbe de Césarée, panégyriste exagéré de l'empereur, ne croit pas devoir mentionner ces détails. Mais l'histoire ne peut pas plus être une satire qu'un éloge *à priori*; avant tout, et autant que la faiblesse des jugements humains le peut permettre, elle doit être et rester la vérité. Sur l'accusation calomnieuse de Fausta, sa seconde femme, et sans se donner le temps d'examiner mûrement les faits, Constantin fit mourir l'aîné de ses propres enfants, le digne élève de Lactance, le César Crispus, âgé à peine de vingt-cinq ans, dont Eusèbe lui-même fait l'éloge, et qui venait de s'illustrer par une victoire navale. Peu après, il découvrit que le jeune prince était innocent, et qu'il avait été victime des artifices de sa marâtre. Fausta fut alors, par son ordre, étouffée dans un bain de vapeur. Sans doute, dans cette déplorable cir-

(1) Voyez la note relative à ce sujet, page 606.

constance, Constantin fut encore plus malheureux que coupable. La loi romaine qui mettait les enfants, la femme, la famille tout entière à la discrétion de son chef, absolvait sa conduite au point de vue du droit alors en vigueur, mais la loi des décemvirs n'était point la loi de Jésus-Christ, ni même celle de l'humanité. — Les titres d'Eternité, d'adoration, introduits dans l'étiquette de la cour impériale, par l'orgueil des princes idolâtres et l'adulation impie des courtisans, ne furent point abolis par Constantin. La vanité est le dernier sentiment qui meurt au cœur de l'homme, et il faut toute la puissance des sacrements et l'efficacité de la grâce, pour la combattre victorieusement. Ces faits, tout regrettables qu'ils soient dans la vie de Constantin, ne peuvent cependant faire oublier la gloire dont il se couvrit, par les sages et chrétiennes institutions dont il dota l'empire ; et les écrivains qui ont pris à tâche de faire rejaillir sur tout son règne l'odieux de ces faits particuliers, ont trop obéi à la passion du dénigrement, non moins injuste et plus odieuse que celle du panégyriste outré. Ils poursuivaient surtout, dans Constantin, l'empereur qui avait fait le premier monter le christianisme sur le trône.

10. Le mouvement religieux, favorisé par Constantin, blessait trop d'intérêts et de préjugés, pour qu'il ne donnât pas lieu à une réaction de la part du paganisme expirant. Licinius, empereur d'Orient, se fit le chef de ce mouvement rétrograde. Après avoir publié quelques édits où il attaquait, mais avec une certaine mesure, la religion de Jésus-Christ, il en vint à une persécution ouverte (319), chassa tous les chrétiens de son palais, et en envoya plusieurs en exil. Il ordonna ensuite que tous les fonctionnaires publics fussent obligés, sous peine de destitution, de sacrifier aux idoles. Sa cruauté s'étendit particulièrement sur les évêques qu'il avait pris en haine, précisément à cause de l'affection que leur portait Constantin. On compte, parmi ses victimes, saint Basile, évêque d'Amasée, dans le Pont, qui fut mis à la torture. Les autres évêques de cette province ne furent pas plus épargnés. Il y en eut dont les corps, coupés en morceaux, furent jetés à la mer, pour être la pâture des poissons. Saint Blaise, évêque de Sébaste, en Arménie, après avoir eu les côtes déchirées par des peignes de fer, eut la tête tranchée avec deux jeunes

enfants chrétiens. On fit aussi mourir sept femmes que l'on vit recueillir les gouttes de son sang. Dans la même ville, quarante soldats chrétiens furent exposés, la nuit, sur un étang glacé. On avait préparé un bain chaud, près de là, pour ceux qui auraient la faiblesse d'apostasier. Un seul, renonçant à la gloire du martyre, vint se jeter dans l'eau chaude, où il expira aussitôt. Cependant le garde, qui veillait au lieu du supplice, vit un ange descendre du ciel, tenant à sa main quarante couronnes, mais il ne trouvait à en distribuer que trente-neuf. Frappé de cette vision céleste, le garde appela le commandant du poste, se déclara chrétien, ôta ses vêtements et se joignit aux trente-neuf martyrs, pour obtenir la quarantième couronne. Le lendemain, on mit les corps sur un charriot pour les porter au bûcher. Un d'eux, le plus jeune, respirait encore. Les bourreaux le laissèrent, dans l'espérance qu'on pourrait le faire changer de résolution. Mais sa mère le prit dans ses bras, et le plaça elle-même sur la voiture, en lui disant : « Va, mon fils, achever avec tes compagnons cet heureux voyage, afin que tu ne te présentes pas à Dieu le dernier. »

11. Cette persécution, jointe à quelques incidents politiques, occasionna une guerre décisive entre Licinius et Constantin. Des deux côtés, les préparatifs furent immenses. Constantin avait cent trente mille hommes, tant sur terre que sur mer ; son fils Crispus commandait la flotte. Les forces de Licinius montaient à près de cent soixante-dix mille hommes. Constantin faisait marcher à la tête de ses troupes le *Labarum*. On le gardait dans une tente séparée du camp, où l'empereur se retirait souvent pour prier. Licinius s'était entouré de devins d'Égypte, de sacrificateurs et d'aruspices, qui lui promettaient la victoire en vers magnifiques. Le combat se donna le 3 juillet 324, près d'Andrinople. Licinius, complètement défait, s'enfuit, laissant trente-quatre mille morts sur le champ de bataille. Sa flotte fut détruite dans les eaux du Bosphore par Crispus. Un second engagement eut lieu sous les murs de Chalcédoine. Licinius y vit le reste de son armée taillée en pièces : à peine échappa-t-il trois mille hommes à l'épée du vainqueur. Licinius courut s'enfermer à Nicomédie,

où Constantin alla l'assiéger, et le réduisit à venir en suppliant implorer son pardon. Constantin lui promit la vie, mais, la même année, il le faisait mettre à mort avec son fils, le jeune Licinius, au mépris de son serment et des traités solennels. Cet événement laissait Constantin seul maître du monde, et, par lui, la religion chrétienne triomphante dans l'empire romain.

12. L'Orient voyait à peine tomber, avec Licinius, les dernières espérances du paganisme, abattues sous les armes victorieuses de Constantin, qu'un nouvel ennemi, non moins funeste, surgissait, du sein de l'Eglise, contre l'Eglise elle-même. Une erreur, qui ramenait l'idolâtrie sous un autre nom, et sapait le christianisme par sa base, se répandait dans les grandes cités de l'Orient, toujours avides de nouveautés et passionnées pour toutes les discussions et les luttes d'idées. La nouvelle hérésie portait le nom d'Arius son auteur, et devait son origine, comme la plupart des erreurs qui désolèrent l'Eglise dans tous les siècles, à l'orgueil blessé et à une ambition trompée dans ses espérances. Arius, prêtre d'Alexandrie, était né dans la Lybie Cyrénaïque, comme Sabellius. D'une taille élevée, d'une figure imposante, d'un maintien grave et sérieux, il avait l'abord affable, la conversation douce et agréable. Ses mœurs austères, son extérieur pénitent, un zèle apparent pour la religion, un rare talent pour la dialectique, des connaissances assez étendues, mais superficielles, dans les sciences profanes et ecclésiastiques, lui servaient à cacher un fond d'inquiétude secrète et une ambition démesurée. Lors du schisme de Méléce, Arius, qui n'était pas encore dans les ordres, s'y était jeté des premiers. Mais il le quitta bientôt, fut reçu à la communion de l'Eglise et ordonné prêtre, par le saint patriarche Achillas, qui lui confia le gouvernement d'une des principales églises d'Alexandrie, et même l'enseignement public des saintes lettres. La vanité d'Arius ne connut plus de bornes; il aspirait au siège patriarcal d'Alexandrie. Quand, à la mort d'Achillas, l'élection de saint Alexandre au pontificat lui eut fait perdre tout espoir, il ne garda plus de mesure. Les mœurs du nouveau patriarche étant inattaquables, il chercha à

calomnier sa doctrine, et n'hésita pas à professer ouvertement l'hérésie pour y réussir.

13. Saint Alexandre, suivant la doctrine de l'Évangile et des Apôtres, enseignait que le Fils de Dieu est égal à son Père, et de la même substance. Le mot grec *ὁμοούσιος*, *consubstantiel*, qui exprime catégoriquement la vérité du dogme chrétien, avait été employé par les deux saints Denys de Rome et d'Alexandrie, et était déjà devenu, à cette époque, une expression vulgaire. Arius prétendit que c'était là la doctrine erronée de Sabellius; qu'on anéantissait ainsi la personnalité du Verbe, et qu'on le confondait avec le Père. Sous le prétexte de mieux distinguer les personnes, Arius soutint que le Fils avait été créé, qu'il n'est point éternel; qu'il a été tiré du néant; que, par son libre arbitre, il a été capable de vice et de vertu, de même que les autres hommes. Philosophiquement, le caractère de l'Arianisme était la séparation du monde d'avec Dieu. Il posait, pour premier principe, que Dieu est trop grand pour que la créature puisse soutenir son action immédiate; trop grand pour qu'il puisse être en relation directe avec ce qui est fini. En conséquence, lorsque Dieu voulut créer le monde, il fit d'abord le Verbe, pour créer par lui tout le reste. Dans ce système, on le voit, le Verbe n'est qu'une créature plus distinguée, d'une nature plus sublime que les autres. Il n'est point éternel, quoiqu'il soit antérieur au monde; il n'est même plus Dieu, quoique les Ariens lui en conservent le nom. Le culte qu'on lui rend n'est qu'une idolâtrie sous une autre forme. Toutes les hérésies, poussées ainsi à leurs dernières limites, aboutissent à l'absurde. Arius se gardait bien de laisser apercevoir à ses sectateurs les conséquences logiques de sa doctrine: elles eussent révolté les esprits les plus simples. Quand trois siècles venaient de protester, par des milliers de martyrs, de la divinité du Fils de Dieu, un chrétien, un prédicateur, un prêtre, eût été mal venu à contester directement cette foi. L'hérésiarque se contentait donc d'insinuer qu'il y avait des degrés dans la Trinité, et que le Fils, né du Père, était moins grand et moins ancien que le Père.

14. Ces erreurs ne sortirent point d'abord du cercle de quel-

ques entretiens particuliers. Arius y faisait l'essai de son rôle d'hérésiarque. Il déployait toutes les ressources de son imagination et de son éloquence, pour entraîner et séduire ses auditeurs. Enfin, quand il se fut assuré des dispositions du plus grand nombre, qu'il se vit entouré, acclamé, soutenu, il affronta le grand jour de la discussion publique, et prêcha ouvertement, dans les chaires d'Alexandrie, sa nouvelle doctrine. Toute la ville courut entendre ses discours. Les chrétiens apprenaient là que la foi de leurs pères était une fable, que Jésus-Christ n'était Dieu que par participation. Arius voulait bien convenir que le Verbe avait existé avant tous les siècles, parce que la parole de l'Écriture était formelle; mais il soutenait en même temps qu'il n'était point coéternel à Dieu, et qu'il avait *commencé* d'exister. Ces erreurs vinrent promptement à la connaissance de saint Alexandre, qui essaya d'abord de ramener l'hérésiarque, par des avertissements charitables. Les moyens de douceur et de conciliation échouèrent, en présence de l'obstination et de la vanité d'Arius. Comme son parti s'accroissait de jour en jour, saint Alexandre, pour arrêter les progrès du mal, réunit son clergé dans deux conférences solennelles. Arius y parut. La discussion s'engagea sur les points controversés. On opposa à l'erreur la tradition catholique, le témoignage des Écritures et des Pères. Arius ne se rendit point. Enfin le patriarche, ayant épuisé toutes les voies de la modération, convoqua à Alexandrie un concile de près de cent évêques d'Égypte et de Lybie. Arius, y ayant renouvelé ses blasphèmes, fut excommunié, avec ses principaux adhérents (320).

15. Le patriarche saint Alexandre avait près de lui, pour l'aider dans sa lutte contre les Ariens, un jeune diacre, dont le nom deviendra bientôt le rempart de la foi, et comme le centre de l'histoire ecclésiastique au quatrième siècle. C'était Athanase, qui commençait ainsi, à côté d'un saint et pieux évêque, sa laborieuse carrière d'apôtre et de docteur. D'une foi profonde et inébranlable, d'une pénétration qui voyait clair dans les affaires les plus embrouillées, d'une prudence que les pièges de ses ennemis ne trouveront jamais en défaut, d'une dialectique qui dis-

sipera, comme une toile d'araignée, les plus astucieux sophismes, d'une éloquence qui met à la portée des plus simples les questions les plus ardues, d'une fermeté que le monde entier n'ébranlera point, nous le verrons tour à tour passer du triomphe à l'exil, de la chaire patriarcale d'Alexandrie dans les déserts de la Thébaïde et sur les montagnes de Nitrie, le modèle des évêques et l'admiration des anachorètes, aussi étonnant par sa piété que par sa science, et toujours digne de la haine et des persécutions des ennemis de la foi. La première partie de sa vie s'était écoulée dans les exercices ascétiques, sous la direction de saint Antoine, auquel il demeura uni par les liens d'une inaltérable amitié. A cette rude école, il puisa l'indomptable courage, la persévérante énergie qu'il déploya contre d'innombrables adversaires sans cesse renaissants, évêques, prêtres, empereurs ; triomphant à la fois, dans les discussions, par la clarté et la précision de sa logique ; dans les luttes de la polémique écrite, par la rapidité, la véhémence, l'éloquente et mâle dialectique de sa composition ; dans les persécutions, par son invincible audace et la tranquillité inaltérable de sa grande âme. Tel nous verrons saint Athanase acheter, par un demi-siècle de travaux, d'exils, de courses fugitives, la gloire d'attacher à jamais son nom au triomphe de la vérité catholique sur l'Arianisme.

16. En quittant Alexandrie, après sa condamnation dans le concile, Arius se plaignait déjà qu'il n'avait dû ce traitement qu'à l'influence du diacre Athanase. On savait que le saint patriarche Alexandre l'avait investi de toute sa confiance, qu'il l'admettait à tous ses conseils. L'hérésiarque se retira en Palestine, d'où il n'épargna rien pour se faire de nouveaux partisans. Il eut l'adresse d'attirer à son parti plusieurs évêques. Le plus influent fut Eusèbe de Nicomédie, son ancien condisciple. Ce prélat était de ceux dont parle l'Évangile, qui n'entrent point dans la bergerie par la véritable porte, et qui, semblables au mercenaire, trahissent les intérêts du troupeau. Il passait pour avoir apostasié durant la persécution. Depuis il était devenu, on ne sait comment, évêque de Béryte, en Phénicie. Adroit courtisan, il avait réussi à s'insinuer dans les bonnes grâces de la

princesse Constantia, sœur de Constantin et épouse de Licinius. L'évêché métropolitain de Nicomédie étant venu à vaquer, Eusèbe qui mesurait la dignité épiscopale à la grandeur des villes, quitta, sans aucune autorisation canonique, la petite ville de Béryte pour la cité impériale de Nicomédie. Lorsque Licinius, fixé dans cette dernière ville, faisait la guerre tout à la fois aux chrétiens et à Constantin, Eusèbe était le confident et l'ami de Licinius. Constantin vainqueur, il fut des premiers à capter la faveur de Constantin. C'était une de ces natures serviles, qui suivent tous les chars de triomphe, et que tous les vainqueurs trouvent parmi leurs bagages; triste butin, dont le premier soin devrait être de se débarrasser; mais de tels hommes savent se rendre nécessaires, en flattant la vanité du nouveau maître, et en mettant à son service un dévouement qui sera le lendemain acquis, au même titre, à leur successeur. Eusèbe était donc digne de patroner un hérésiarque. Voici la lettre qu'Arius lui écrivit de sa retraite de Palestine, et que nous transcrivons, parce qu'elle explique clairement son hérésie :

» Au très-désiré Seigneur, à l'homme de Dieu, au fidèle, à
 » l'orthodoxe, à Eusèbe, Arius injustement persécuté par le
 » patriarche Alexandre, pour la vérité victorieuse que vous
 » défendez vous-même, salut dans le Seigneur.

» Mon père Ammonius partant pour Nicomédie, j'ai cru qu'il
 » était de mon devoir de saisir cette occasion pour vous saluer,
 » et en même temps pour informer votre charité de la persé-
 » cution que l'Evêque nous fait injustement souffrir. Il a tout sou-
 » levé contre nous, et nous a chassés de sa ville épiscopale comme
 » des impies. Tout notre crime est de refuser d'adhérer à sa
 » doctrine erronée et de dire avec lui : Dieu est éternel; le Fils
 » est éternel. Le Père et le Fils ont toujours coexisté. Le Fils a
 » été toujours, toujours engendré. Le Père ne précède point le
 » Fils d'un moment, pas même de la pensée. Toujours Dieu,
 » toujours le Fils; le Fils procède de Dieu même. Comme Eusèbe
 » de Césarée, votre frère, Théodote, Paulin, Athanase, Gré-
 » goire, Aétius (1), selon la foi de tous les Orientaux, disaient

(1) Les évêques que, dans cette lettre, Arius donne comme ses partisans, sont

» que Dieu est avant son Fils, ils ont été frappés d'anathème. On
 » n'a excepté de cette excommunication que Philogone, Hellani-
 » cus et Macaire, trois hérétiques ignorants qui prétendent que
 » le Fils est, les uns une *expiration*, les autres une *projection*
 » du Père. Ce sont autant d'impiétés que nous ne pouvons même
 » entendre, quand même ces hérétiques nous menaceraient de
 » mille morts. Pour nous, ce que nous disons et ce que nous
 » croyons, nous l'avons enseigné et nous l'enseignons encore.
 » Par la volonté et le conseil du Père, le Verbe a subsisté, avant
 » les temps et avant les siècles, pleinement Dieu, Fils unique,
 » inaltérable. Mais avant d'être engendré ou créé, il n'existait
 » pas. Nous sommes persécutés pour avoir dit : Le Fils a un
 » commencement, et Dieu n'en a point. On exerce contre nous des
 » violences pour avoir dit que le Verbe est tiré du néant : ce que
 » nous avons dit, parce qu'il n'est ni une portion de Dieu, ni
 » tiré d'une créature quelconque. Voilà la cause de nos souf-
 » frances : vous savez le reste. Je vous souhaite toutes sortes de
 » prospérités, dans le Seigneur. Souvenez-vous de nos afflic-
 » tions. » Eusèbe de Nicomédie répondit à cette lettre par l'assu-
 » rance de son entière adhésion aux principes qui y étaient expo-
 » sés. « Vos sentiments sont fort bons, et vous devez désirer de
 » les voir universellement adoptés. Qui peut croire que ce qui
 » a été fait, pût avoir l'existence avant de l'avoir reçue ? Ne faut-
 » il pas d'abord qu'il ait commencé d'être ? » Non content d'en-
 » courager ainsi l'hérésiarque, il écrivit aux évêques ses partisans
 » pour stimuler leur zèle en faveur de la nouvelle doctrine. Dans
 » sa lettre à Paulin, évêque arien de Tyr, il loue l'ardeur qu'Eu-

Eusèbe de Césarée en Palestine, l'historien, Théodote de Laodicée en Syrie, Paulin de Tyr, Athanase d'Anazarbe en Cilicie, Grégoire de Béryte, Aélius de Lydda ou Diospolis. Quand il ajoute qu'ils ont été frappés d'anathème, c'est une calomnie, puisque leurs noms ne furent point prononcés au concile d'Alexandrie. Les trois évêques qu'il traite d'ignorants, parce qu'ils lui sont défavorables, sont saint Philogone, évêque d'Antioche, que son mérite avait fait élire sur ce siège apostolique, pour succéder à Tyrannus, qui l'avait occupé depuis l'an 299 jusqu'en 312; Hellanicus, évêque de Tripoli en Phénicie, et saint Macaire, évêque de Jérusalem, qui avait succédé à Hermon en 314. Saint Athanase compte ce dernier parmi les plus grands évêques de son siècle.

sèbe de Césarée mettait à défendre leur erreur commune. Il presse tous ses adhérents d'écrire au patriarche Alexandre, « persuadé, dit-il, qu'il se laissera gagner à leurs instances réitérées. » Arius ne tarda pas à aller rejoindre à Nicomédie un protecteur aussi dévoué. Il y fut accueilli avec les plus grands honneurs. Pour mieux répandre le venin de l'hérésie, et dans le dessein de la populariser autant qu'il était en leur pouvoir, ils composèrent un recueil de chants qui renfermaient toute leur doctrine; ils le nommèrent *Thalie*. La mesure et les airs étaient les mêmes que ceux des chansons obscènes alors en vogue parmi la populace. Il y en avait pour les voyageurs, les matelots, les ouvriers, les gens qui tournaient la meule. Nous avons déjà vu le même moyen employé par Valentin et Harmonius, son disciple, pour populariser le gnosticisme. L'instinct de l'hérésie est toujours le même : elle fait bon marché de la dignité des dogmes, de la moralité et de la convenance de sa propagande; elle ne s'inquiète que du succès.

17. Contre tant d'efforts si habilement combinés, la vérité catholique avait pour défenseur un vieillard, l'illustre patriarche d'Alexandrie. Mais ce vieillard retrouvait dans l'ardeur de sa foi l'activité de sa jeunesse. De plus, il avait pour le seconder le diacre Athanase. Saint Alexandre écrivit à tous les évêques d'Orient et au pape saint Sylvestre, pour les informer des intrigues d'Arius et flétrir son hérésie. Il leur envoya un mémoire, ou profession de foi, les priant de le souscrire, pour étouffer l'erreur sous le poids et l'unanimité de leurs témoignages. Saint Epiphane connaissait soixante-dix de ces lettres, adressées à divers prélats. Comme la nouvelle secte s'appuyait particulièrement sur le crédit dont Eusèbe de Nicomédie, son protecteur avoué, jouissait à la cour, saint Alexandre n'hésita pas à attaquer en face cet évêque intrus. Il le fit dans une lettre circulaire adressée à toutes les Eglises du monde. « J'avais cru devoir d'abord garder le » silence, dit le saint patriarche, pour étouffer le mal en la per- » sonne des apostats, et ne pas souiller par le récit de leurs blas- » phèmes, les oreilles des pieux fidèles. Mais puisque Eusèbe se » croit le droit de disposer des affaires de l'Eglise, parce qu'il a

» quitté Béryte et usurpé l'église de Nicomédie, sans qu'on en
 » ait fait justice; puisqu'il se met à la tête de ces hérétiques, et
 » écrit de tous côtés en leur faveur, je suis obligé d'élever la voix
 » pour vous faire connaître à tous, et les personnes des apostats,
 » et la nature de leur hérésie, afin que vous vous teniez en garde
 » contre leurs téméraires tentatives. » Avant d'expédier ces lettres
 dans toutes les parties du monde, saint Alexandre réunit son
 clergé, lui en donna connaissance et les lui fit souscrire. De leur
 côté Eusèbe et Arius convoquèrent, à Nicomédie, une assemblée
 des évêques leurs partisans. L'erreur y fut solennellement approu-
 vée, et l'on écrivit à toutes les Eglises de communiquer avec les
 Ariens. Le trouble ne fit que croître au sein de ce conflit. Ce
 n'étaient plus seulement les évêques et les prêtres qui discutaient,
 et prenaient parti pour ou contre la vérité; les peuples entiers se
 divisèrent. Toutes les têtes fermentaient, le nom d'Arius occu-
 pait le monde; la *Thalie* avait obtenu son résultat.

18. Telle était la situation de l'Orient, quand les victoires
 d'Andrinople, de Byzance et de Chalcédoine, sur Licinius, y
 amenèrent Constantin. Ce prince, circonvenu par les menées
 d'Eusèbe de Nicomédie, ne vit d'abord, dans tous ces débats,
 qu'une logomachie oiseuse. Il pensa tout concilier en écrivant aux
 deux partis de cesser la guerre. Mais les choses n'en étaient plus
 au point où une lettre impériale pouvait les apaiser. Il s'agis-
 sait de savoir si Jésus-Christ était Dieu. Les évêques catholiques
 ne pouvaient pas laisser un instant cette question douteuse. Les
 Ariens, de leur côté, avaient engagé leur vanité et leurs inté-
 rêts personnels dans la lutte; ils ne voulaient pas reculer. Osius
 de Cordoue et saint Alexandre conseillèrent à Constantin d'as-
 sembler un concile œcuménique (*ὀικουµενικὸς γῆς*), c'est-à-dire de
 toute la terre. L'empereur comprit que c'était l'unique moyen de
 terminer une querelle qui s'envenimait chaque jour davantage.
 De concert avec le pape saint Sylvestre, il convoqua en assemblée
 générale tous les évêques du monde, à Nicée, en Bithynie, pour
 le mois de juin 325.

19. Les évêques vinrent donc, des extrémités de la terre, au
 nombre de trois cent dix-huit, sans compter les prêtres, les

diacres et les acolytes. On leur fournit, à eux et à leur suite, toutes les choses nécessaires à ce voyage, aux frais de l'Etat. Jamais spectacle plus imposant n'avait été donné au monde. L'élite de l'humanité se réunissait, non point pour traiter des questions frivoles et passagères de la politique, de divisions de territoires, de constitutions d'empires. Il s'agissait des intérêts immortels, des principes mêmes de la foi et de la vie religieuses. Tous ces restes vénérables, échappés aux prisons et aux supplices des persécuteurs, ces vieillards couronnés de vertus plus encore que d'années, qui portaient les glorieuses marques des tourments qu'ils avaient endurés pour le Christ, venaient appuyer, de leur témoignage, la divinité de celui qu'ils avaient confessé en présence des bourreaux. Echo vivant de la tradition catholique, ils apportaient à cette auguste assemblée les enseignements des siècles passés; ils renouaient le temps présent aux temps apostoliques, et léguaient aux âmes futures la vérité qu'ils avaient puisée presque à sa source. Parmi ces grandes lumières de l'Eglise, on remarquait principalement Osius de Cordoue, qui remplissait les fonctions de légat du pape saint Sylvestre, et dont le nom était célèbre par tout l'univers, pour sa science, sa piété et sa prudence consommée; les saints vieillards Paphnuce, évêque de la haute Thébaïde, et Potamon, évêque d'Héraclée, auxquels la cruauté des persécuteurs avait arraché l'œil droit; saint Paul, évêque de Néocésarée, sur l'Euphrate, à qui on avait brûlé les nerfs avec un fer chaud, durant la persécution de Licinius; saint Jacques de Nisibe, dans la Mésopotamie, et saint Nicolas, évêque de Myre, tous deux illustres par de nombreux miracles; saint Amphion, évêque d'Epiphanie, qui avait souffert la torture, pour le nom de Jésus-Christ, sous Dioclétien; saint Basile, évêque d'Amasée; saint Méléce de Sébastopolis; saint Hypace de Gangres, en Paphlagonie; saint Macaire, patriarche de Jérusalem; saint Eustache d'Antioche, et cet illustre évêque d'Alexandrie, saint Alexandre, qui avait le premier signalé aux anathèmes de l'Eglise l'erreur d'Arius. Il s'était fait accompagner de son diacre, Athanase, qui devait être à son tour l'âme de tant de conciles. — A côté de ces prélats, glorieux défenseurs de la

foi catholique, l'arianisme avait réuni à Nicée tous ses adhérents, dont les principaux étaient : les deux Eusèbe de Nicomédie et de Césarée, Théognis de Nicée, Patrophile de Scythopolis, Maris de Chalcédoine et Narcisse de Néroniade. Outre Osius de Cordoue, légat du pape, saint Sylvestre avait envoyé, pour le représenter, les prêtres romains Viton et Vincent, qui souscrivirent, avant tous les évêques, les actes du concile.

20. Avant le jour de la séance publique, les évêques s'assemblèrent dans une église assez grande pour les contenir tous. Ce sont les expressions mêmes d'Eusèbe de Césarée. Ils y tinrent plusieurs conférences particulières auxquelles Arius fut appelé. Il développa toute la série de ses erreurs. Il soutint : que Dieu n'avait pas toujours été père; qu'il y eut un temps où le Fils n'était pas : que le Verbe a été tiré du néant, créature et ouvrage de Dieu, mais plus parfait que les autres. En conséquence Jésus-Christ n'était point Dieu par nature, mais seulement par une sorte de participation. Il ajoutait « qu'il n'était pas le Verbe » substantiel du Père, ni sa propre sagesse, par qui tout a été » fait; mais qu'il a été créé lui-même par la sagesse éternelle; » qu'il est étranger en tout à la substance du Père; qu'il n'est » point la production propre et naturelle du Père, la vertu natu- » relle de Dieu, comme parle l'Écriture, mais un effet de sa » libre volonté. Il ajoutait que le Fils ne peut connaître parfaite- » ment le Père, et qu'il n'a cette connaissance, que dans les » limites de sa nature finie et bornée. » A l'exposé de ces odieux blasphèmes, les Pères du concile se bouchaient les oreilles d'horreur, et protestaient par leur indignation contre une doctrine opposée à la foi de l'Église. La plupart voulaient condamner sans examen ces nouveaux impies, pour se tenir à la foi qu'ils avaient reçue par la tradition des Apôtres. Mais les évêques ariens soutinrent qu'il ne fallait point suivre une opinion, par le seul fait qu'elle était ancienne, et réclamèrent un examen plus approfondi. La discussion s'engagea donc sur chacune des propositions avancées par Arius. Les évêques orthodoxes pressèrent d'abord les Ariens de définir nettement ce qu'ils entendaient par le nom de Fils, que l'Écriture donne au Verbe. « Car si le Christ

» n'est pas le Fils de Dieu par nature, mais seulement par une
 » sorte de participation aux perfections divines, qu'aura-t-il de
 » plus que les Anges et les Saints; et pourquoi est-il appelé le
 » Fils unique de Dieu? — Il est appelé le Fils unique de Dieu,
 » répondaient les Ariens, parce que, seul, il a été fait par Dieu
 » seul; tandis que, toutes les autres créatures, Dieu les a faites
 » par son Fils. — Nouveauté insensée et impie, répliquaient les
 » orthodoxes, puisqu'elle suppose deux choses absurdes et sacri-
 » lèges : ou que, par impuissance, Dieu n'a pu faire seul les
 » autres créatures; ou que, par orgueil, le pouvant, il ne l'a pas
 » voulu. Nouveauté d'ailleurs contraire au texte même de l'E-
 » criture. *C'est Dieu lui-même qui nous a faits. Ipse fecit nos.*
 » *Il n'y a qu'un Dieu de qui sont toutes choses, et un seul Sei-*
 » *gneur Jésus-Christ, par qui sont toutes choses.* » Les Ariens
 recouraient à cet autre subterfuge : « Comme les autres créatures
 » ne pouvaient soutenir l'action immédiate de l'Être infini, Dieu
 » a fait d'abord le Fils seul, et, ensuite, tout le reste par le Fils.
 » — Distinction futile, reprenaient les catholiques, car, si les
 » créatures n'ont pu soutenir l'action immédiate de Dieu, com-
 » ment le Fils, qui, dans votre système, est une créature, a-t-il
 » pu soutenir cette action? Si les créatures ont eu besoin d'un
 » intermédiaire entre Dieu et elles, le fils, qui est une créature,
 » avait donc besoin, lui aussi, d'un intermédiaire, cet intermé-
 » diaire d'un autre, et ainsi de suite jusqu'à l'infini. Que si,
 » pour échapper à l'absurdité de cette conséquence, vous conve-
 » nez que le Fils, quoique créature, a pu être fait immédiat-
 » ment par l'Être increé, vous êtes forcés de convenir que l'Être
 » increé a pu faire de même toutes les autres, et votre production
 » du Verbe devient inutile. »

21. Le 9 juin 325, jour fixé pour la séance publique, était arrivé. La discussion préliminaire des conférences précédentes avait éclairci toutes les difficultés. Les évêques orthodoxes étaient unanimes à couvrir d'anathème les impiétés de l'Arianisme. L'empereur Constantin était venu à Nicée, pour ajouter, à la solennité de la sentence, la majesté de la présence impériale. Tous les évêques, prêtres et diacres, qui faisaient partie du con-

cile, se rendirent dans la grande salle du palais, qu'on avait préparée pour les recevoir, et où l'on avait disposé un trône d'or pour l'empereur. Quand Constantin parut, revêtu de la pourpre et d'un manteau semé de pierreries, les Pères se levèrent, pour honorer, en sa personne, le prince qui avait fait passer la religion du Christ, de l'obscurité des catacombes, au grand jour de ces solennités augustes. Constantin reçut leurs hommages avec une respectueuse modestie. Arrivé au haut de la salle, il se tint debout, sans vouloir prendre place sur le trône qui lui avait été préparé, et ne consentit à s'asseoir que quand les évêques l'eurent prié. Saint Eustache d'Antioche se levant alors, adressa la parole à l'empereur, et rendit grâces à Dieu des merveilles accomplies en faveur de la religion, sous son règne. Constantin se leva, et répondit à saint Eustache par un discours latin que des interprètes expliquaient en grec, langue que la plupart des Pères entendaient mieux, parce qu'elle était plus répandue en Orient. Il leur témoignait sa joie de les voir rassemblés de tous les points de l'univers, et son extrême désir de terminer, par leur concert, de funestes divisions. Il donna ensuite la parole à ceux qui présidaient le concile, et leur laissa une liberté entière d'examiner toutes les questions de doctrine. On reprit donc, en présence de l'empereur, la discussion avec Arius. Ses partisans présentèrent à l'assemblée une profession de foi qu'ils avaient rédigée, et où ils avaient fait entrer toutes leurs erreurs sur la nature du Fils de Dieu. Tous les Pères orthodoxes, qui formaient l'immense majorité du concile, la rejetèrent d'un commun accord. On passa ensuite à l'examen des termes dont on se servirait, pour formuler la foi catholique sur la génération du Verbe, et l'on proposa d'abord de se servir d'une expression de l'Écriture et de dire que : *Le Fils est de Dieu*. Mais les Ariens l'interprétaient dans le sens de leur doctrine, et offraient de la souscrire, « parce que, disaient-ils, il est écrit ailleurs : « *Tout est de Dieu*. » On ne distinguait donc réellement pas, par cette formule, le Verbe du reste des créatures. Les catholiques expliquèrent alors clairement, qu'en disant que *le Fils est de Dieu*, ils entendaient exprimer qu'il est de la substance même de Dieu :

ce qui ne peut convenir à aucune créature. On offrit alors de déclarer que le Fils est la *vertu du Père*, son *unique sagesse*, son *image éternelle* qui lui est semblable en tout. Les Ariens trouvèrent encore le moyen d'abuser de chacune de ces expressions. Le mot *vertu* est souvent employé dans l'Écriture pour signifier une puissance créée (Joël, 11, 29). L'expression *image* n'avait pas une signification plus précise, puisqu'il est écrit que l'homme a été formé à l'image et à la ressemblance de Dieu. Les catholiques, voyant leur mauvaise foi, furent contraints, pour s'expliquer plus catégoriquement, de renfermer en un seul mot le sens des Écritures, et de dire que le Fils est *consubstantiel* au Père, ὁμοούσιος, expression devenue si célèbre. « Elle marque que » le Fils n'est pas seulement semblable au Père, mais tellement » uni qu'il est un avec lui, et montre que la ressemblance du » Fils est autre que celle qu'on attribue aux créatures. D'ailleurs » les corps semblables peuvent être séparés et éloignés, ainsi, » parmi les hommes, un père et un fils, quelque semblables » qu'ils soient : mais la génération du Fils de Dieu est bien diffé- » rente. Il n'est pas seulement semblable, mais inséparable de la » substance du Père : le Père et lui ne sont qu'un. Le Verbe est » toujours dans le Père, et le Père dans le Verbe (1), comme » la splendeur à l'égard de la lumière. » Toutes ces idées étaient exprimées par le mot *consobstantiel*, que les Ariens ne voulaient point souscrire, sous le prétexte qu'il n'était pas dans l'Écriture, et qu'il renfermait un sens hétérodoxe. « Car, disaient-ils, ce » qui est de la même substance qu'un autre, y participe en trois » manières, ou par division, ou par émanation ou par produc- » tion ; par production, comme la plante de sa racine ; par éma- » nation, comme les enfants des pères ; par division, comme » deux ou trois coupes d'une seule masse d'or. Or, aucun de ces » trois modes de participation ne saurait s'appliquer à la géné- » ration du Fils de Dieu. » Les évêques catholiques répondaient que le titre de *consobstantiel*, attribué au Verbe, n'enfermait aucune idée corporelle, qu'il ne signifiait aucune division ou

(1) FLEURY. *Histoire de l'Église*, liv. XI.

amoindrissement de la substance du Père, absolument immatérielle et spirituelle : qu'il signifiait seulement l'unité de substance du Père et du Fils, coexistant de toute éternité, et n'ayant jamais été, le Père sans le Fils, le Fils sans le Père. Quant à l'objection tirée de ce que le terme de *consubstantiel* ne se trouve pas dans l'Écriture, les Pères répondaient : que le fond l'emportait ici sur la forme ; et que, l'idée de *consubstantialité* se trouvant à chaque page des saints livres, il importait peu que le mot lui-même y fût employé. D'ailleurs, ajoutaient-ils, ce terme n'est pas nouveau, puisque les deux saints Denys s'en servent pour expliquer la nature du Verbe, et que l'usage l'a rendu familier dans le langage chrétien. On vérifia les passages des deux saints docteurs auxquels on faisait allusion, et Eusèbe de Césarée fut obligé de reconnaître lui-même la vérité de ces citations. L'expression de *consubstantiel* fut donc adoptée par tous les Pères orthodoxes, comme la plus propre à trancher toutes les subtilités et les arguties de l'erreur, et ce mot fut toujours depuis la terreur des Ariens.

22. Ce point débattu et arrêté, restait à dresser une profession de foi catholique. Osius de Cordoue, légat du pape saint Sylvestre, en composa la formule, et Hermogènes, depuis évêque de Césarée en Cappadoce, l'écrivit sous sa dictée. Cette profession de foi, connue sous le nom de Symbole de Nicée, devint la formule ordinaire de la foi catholique. Elle a traversé les âges, et toutes les générations l'ont employée comme un acte de foi solennel. Chantée dans toutes les églises du monde, mêlée aux prières de la liturgie sur les lèvres des docteurs et des fidèles, elle est employée, comme un serment de fidélité à la doctrine catholique, au sacre des évêques. Osius lut donc, à haute voix, en grec, cette formule que toutes les lèvres chrétiennes ont répétée depuis : « Nous » croyons en un seul Dieu, Père tout-puissant, créateur du ciel » et de la terre, de toutes choses visibles et invisibles ; et en un » seul Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, né du Père, » avant tous les siècles : Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai » Dieu de vrai Dieu. Engendré et non créé, *consubstantiel* au » Père, par qui toutes choses ont été faites ; qui est descendu des » cieux pour nous, hommes, et pour notre salut : qui s'est in-

» carné, en prenant un corps dans le sein de la Vierge Marie,
 » par l'opération du Saint-Esprit, *et s'est fait homme*; qui a
 » souffert, est ressuscité le troisième jour, est monté aux cieux
 » et viendra juger les vivants et les morts. Nous croyons aussi au
 » Saint-Esprit. — Quant à ceux qui disent : *Il y a eu un temps*
 » *où le Fils n'existait pas ; il n'existait pas avant d'être engen-*
 » *dré ; il a été tiré du néant* : ou qui prétendent que *le Fils de*
 » *Dieu est d'une autre nature ou d'une autre substance que le*
 » *Père* : *il est muable et sujet au changement comme un être*
 » *créé*; la sainte Eglise catholique et apostolique leur dit ana-
 » thème. » Tous les évêques présents, à l'exception de dix-sept
 Ariens, signèrent ce symbole. Le lendemain, le nombre des
 opposants se réduisit à cinq : Eusèbe de Nicomédie, Théognis de
 Nicée, Maris de Chalcédoine, Théonas et Secundus de Libye.
 Eusèbe de Césarée, l'un des dix-sept qui avaient refusé le pre-
 mier jour de souscrire au mot *consubstantiel*, donna cette fois
 son adhésion. Cependant l'empereur avait menacé de l'exil ceux
 qui persistaient à repousser la doctrine catholique. Le mot d'exil
 produisit son effet. Eusèbe de Nicomédie, Théognis de Nicée et
 Maris de Chalcédoine le trouvèrent plus concluant que tous les
 arguments des orthodoxes. Ils souscrivirent donc la formule de
 foi. Seulement Eusèbe et Théognis usèrent de supercherie; en
 donnant leur signature, ils introduisirent un *iota* dans le mot
ὁμοούσιος, et écrivirent *ὁμοιούσιος*, *semblable en substance*, au lieu de
même substance. On revint plus tard sur cet *iota*, qui renouvela
 toutes les discussions. Eusèbe distingua d'ailleurs entre le sym-
 bole de foi et l'anathème qui le suivait. Il consentait à signer le
 premier, mais il se refusa obstinément à souscrire le second,
 « parce que, disait-il, il était persuadé qu'Arius n'était pas tel
 » que les Pères le croyaient; et que ses relations particulières
 » avec lui le lui avaient fait mieux connaître. » Il ne restait donc
 que Théonas et Secundus de Libye que rien ne put détacher du
 parti de l'hérésiarque. Le concile les condamna avec lui. Tous
 les écrits d'Arius, et spécialement la *Thalie*, furent anathéma-
 tisés. L'empereur confirma de son autorité ces décrets et voulut
 qu'ils eussent force de loi dans l'empire.

23. Deux autres affaires, moins graves que l'Arianisme, occupèrent alors le concile de Nicée : celle des Quartodécimans, et celle des Méléciens. La question de la célébration de la Pâque, agitée du temps du pape saint Anicet et de saint Polycarpe, et depuis sous le pape saint Victor, n'était pas encore finie. Malgré les décisions de ces deux papes, les Eglises de Syrie et de Mésopotamie suivaient encore l'usage des Juifs, et célébraient la fête de Pâques le quatorzième de la lune de mars, sans considérer s'il tombait un dimanche ou non. On les nommait pour cette raison *Quartodécimans*. Le concile décida que le jour de Pâques serait universellement fixé, chaque année, au dimanche qui suit immédiatement le quatorzième de la lune de mars, après l'équinoxe du printemps. On ordonna que le patriarche d'Alexandrie publierait chaque année le jour où l'on devrait célébrer cette fête dans toutes les églises d'Orient, parce que dans cette ville, plus que partout ailleurs, on s'appliquait à l'étude de l'astronomie. Pour trouver plus facilement le premier jour de la lune de mars et, par conséquent, le quatorzième, les Pères convinrent qu'on se servirait du cycle de dix-neuf ans, parce qu'au bout de ce terme, les nouvelles lunes reviennent à peu près aux mêmes jours de l'année solaire. Ce cycle, nommé en grec Ἐρνεστος καὶ ἄρτις, avait été trouvé, environ sept cent cinquante ans auparavant, par un Athénien nommé Méton. On l'a appelé depuis *Nombre d'or*, parce qu'on s'accoutuma à marquer en lettres d'or, dans les calendriers, les jours de nouvelles lunes. On croit que le concile chargea de ce calcul Eusèbe de Césarée : il est certain que cet évêque avait composé un canon pascal de dix-neuf ans, et qu'il avait expliqué l'origine et le sujet de cette question, dans un discours dédié à l'empereur Constantin, qui l'en remercia par une lettre. La décision de Nicée, touchant la célébration de la Pâque, fut exécutée dès lors dans toutes les églises du monde. Quelques églises de Mésopotamie persistèrent seules dans leur ancienne coutume. Elles étaient entretenues dans ce schisme par un moine, nommé Audius, que Constantin se vit obligé d'exiler en Scythie. Il y demeura quelques années, et pénétra ensuite chez les Goths, où il fonda plusieurs monastères auxquels il légua

son opiniâtre persévérance à célébrer la Pâque le quatorzième jour de la lune de mars. C'est à cette cause qu'il faut attribuer l'existence des Quartodécimans ou Audiens chez les Goths, où il fallut des siècles pour les voir disparaître entièrement.

24. Le concile de Nicée termina aussi le schisme des Méléciens, mais d'une façon qui a lieu de nous étonner, habitués que nous sommes à nous représenter les premiers siècles de l'Église comme ceux de la plus grande sévérité. Nous avons vu plus haut Méléce, évêque de Lycopolis, déposé par le patriarche d'Alexandrie, pour avoir sacrifié aux idoles durant la persécution. Au lieu de se soumettre, il avait formé un schisme, ordonné des évêques, des prêtres et des diacres de son parti. Quand les Ariens parurent, les Méléciens s'unirent à eux, sans partager néanmoins leur doctrine, mais par le seul fait de leur condamnation. Or, pour mettre fin à ce schisme, né de l'apostasie et fauteur de l'hérésie, le concile, tout en déclarant qu'à la rigueur Méléce était indigne d'aucun pardon, usa néanmoins d'indulgence, et lui permit de demeurer dans sa ville de Lycopolis, avec le titre et les honneurs pontificaux, mais sans aucun pouvoir d'élire, ni d'ordonner d'évêques ou de prêtres pour quelque église que ce fût. Ceux qu'il avait ordonnés furent admis à la communion avec l'honneur et les fonctions de leur ordre, à la condition de céder la juridiction et le rang en chaque diocèse et en chaque église, à ceux qui avaient été ordonnés auparavant par l'évêque d'Alexandrie. On leur défendit aussi d'élire qui que ce fût sans le consentement du patriarche. Cette mesure était nécessaire pour les mettre hors d'état de perpétuer leur cabale. En conséquence, saint Alexandre demanda à Méléce une liste exacte des évêques, prêtres et diacres de son parti, qu'il prétendait avoir en Égypte et dans le territoire d'Alexandrie. Méléce, en remettant cette liste, présenta au patriarche ceux qui y étaient nommés, et lui rendit en même temps les églises de sa juridiction dont il s'était emparé. Méléce mourut quelque temps après. Mais, au mépris de sa parole formellement engagée, il se choisit, sur son lit de mort, Jean de Memphis, son disciple, pour successeur. Cette élection irrégulière prolongea le schisme, qui ne s'éteignit qu'un

demi-siècle plus tard, de lui-même, et sans qu'on prît aucune autre nouvelle mesure contre lui.

25. Les Pères de Nicée, après avoir terminé ces diverses questions, rédigèrent plusieurs *canons* ou règles de discipline, qu'on a réunis à ceux des conciles d'Arles, d'Ancyre, de Néocésarée (314) et de Gangres (324), dans le recueil connu sous le nom de *Canons apostoliques*. Nous allons les analyser ensemble, parce qu'ils forment un corps de discipline et résument toute la jurisprudence canonique du iv^e siècle. Pour établir quelque ordre dans cet examen, nous le partagerons en six chefs principaux : 1^o De la primauté de l'Eglise romaine ; 2^o Autorité hiérarchique des patriarches et métropolitains ; 3^o Election et ordination des évêques ; 4^o Célibat des clercs ; 5^o Règles de pénitence publique pour la réconciliation des hérétiques ; 6^o Discipline ecclésiastique sur le mariage. I. *Primauté de l'Eglise*. — « L'Eglise romaine (canon du concile de Nicée) a toujours possédé la primauté. Que les anciennes coutumes soient donc maintenues en vigueur dans l'Egypte, la Libye et la Pentapole, en sorte que tous y soient soumis à l'évêque d'Alexandrie, parce que tel est l'ordre du Pontife romain. Qu'il en soit de même pour ce qui concerne l'évêque d'Antioche ; et que, dans les autres provinces, les Eglises conservent également leurs privilèges : que si un évêque est ordonné sans le consentement du métropolitain, le saint concile a défini que celui-là ne doit pas être un évêque. » — Pour bien pénétrer le sens de ce canon, il faut se rappeler que saint Pierre a fondé par lui-même l'Eglise d'Antioche, capitale de l'Orient ; l'Eglise d'Alexandrie, capitale de l'Egypte, par son disciple saint Marc ; et enfin, par une résidence de vingt-cinq ans, l'Eglise de Rome, capitale de l'univers, où il fixa par sa mort le siège de sa puissance ; en sorte que ces trois illustres Eglises, Rome, Alexandrie, Antioche, furent comme trois grands fleuves, qui, sortis d'une même source et coulant à l'Orient et à l'Occident, se partageaient l'univers pour le féconder. C'est à cette origine que les Pères et les conciles faisaient remonter la prééminence de ces trois Eglises et leur dignité patriarcale. « Quoiqu'il y ait eu plusieurs Apôtres, dit saint Gré-

» goire-le-Grand, il n'y eut pourtant qu'un seul d'entre eux
 » placé en trois Eglises différentes, qui leur ait donné une auto-
 » rité prépondérante sur les autres sièges. Saint Pierre a élevé
 » au premier rang celui où il daigna se fixer, et où il termina sa
 » carrière mortelle. C'est lui qui a illustré le siège où il envoya
 » l'évangéliste, son disciple ; c'est encore lui qui établit le siège
 » d'Antioche, qu'il devait abandonner sept ans après : ainsi ce
 » n'est qu'un seul et même siège (1). » Saint Léon ajoute : « Les
 » trois patriarches sont assis dans une seule et même chaire apos-
 » tolique, parce qu'ils ont tous trois succédé au siège de Pierre
 » et à son Eglise, que Jésus-Christ a fondée dans l'unité, et à
 » qui il a donné un chef unique pour présider aux trois sièges
 » principaux des trois villes patriarcales, afin que ces trois sièges
 » indissolublement unis, liassent étroitement les autres Eglises
 » au chef divinement institué (2). » Or, c'est cette apostolique
 constitution de l'Eglise que rappelle le sixième canon du concile
 de Nicée cité plus haut. En en méditant bien toutes les paroles, on
 voit qu'il se réduit à ce raisonnement, qui comprend tout en-
 semble et la décision du concile et les motifs de cette décision :
 — L'Eglise romaine possède la primauté sur toutes les autres
 Eglises. Or, elle a statué que l'Egypte, la Libye et la Pentapole
 seraient soumises à l'évêque d'Alexandrie ; donc on ne peut
 soustraire ces provinces à sa juridiction. Il conclut de même pour
 le patriarcat d'Antioche. Et, en conséquence, il déclare que celui
 qui aurait été ordonné sans le consentement du métropolitain,
 c'est-à-dire du patriarche, ne doit point être évêque. Les Pères
 de Nicée confirmèrent aussi à l'évêque de Jérusalem certains
 honneurs dont il était en possession, mais sans préjudice de la
 dignité du métropolitain, c'est-à-dire du patriarche d'Antioche,
 dont relevait tout l'Orient, et de l'évêque de Césarée, métropole
 de la province de Palestine.

26. II. *L'autorité hiérarchique des Patriarches* est réglée d'une
 manière plus explicite, dans le trente-neuvième canon du *Re-*

(1) Gregor. Mag. *Epist. ad Eulog.*, lib. XIII, ep. 4.

(2) *Epistol. S. Leonis*, 104, *ad Anatol.*

cueil. Il a pour titre : *De la sollicitude et de la puissance du Patriarche sur les évêques et les archevêques de son patriarcat, et de la primauté de l'évêque de Rome sur tous.* « Le patriarche, dit-il, » doit exercer sa vigilance sur la conduite des évêques et des archevêques, dans leurs provinces; et s'il trouve quelque chose à y reprendre, il le changera et le réglera comme il jugera à propos; car il est le père de tous, et eux sont ses fils. L'archevêque est, parmi les évêques, comme le frère aîné; le patriarche, comme le père. Et de même que le patriarche a puissance sur ceux qui lui sont subordonnés, de même aussi le Pontife romain a puissance sur tous les patriarches. Il est leur prince et leur chef, comme saint Pierre lui-même, à qui a été donnée la puissance sur tous les princes chrétiens et sur leurs peuples, parce qu'il est le vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Qui conque contredira cette doctrine est excommunié par le concile. » Telle est la base, la règle fondamentale que toutes les chrétientés d'Orient reconnaissent à leur hiérarchie et à leur droit canon, et que, depuis les premiers siècles, elles attribuent au grand concile de Nicée.

27. III. Ce qui concerne *les ordinations des évêques et des prêtres* a fait l'objet de nombreux canons, dans les divers conciles d'Arles et de Nicée. On défend d'abord d'ordonner deux évêques dans la même ville. Le quatrième canon de Nicée est ainsi conçu : « L'évêque doit être sacré, autant qu'il se peut, par tous ceux de sa province. Mais si cela est impraticable, soit à cause de la trop grande distance, ou pour quelque autre empêchement légitime, il faut du moins qu'il y ait trois évêques réunis qui fassent l'ordination, avec le suffrage et le consentement écrit des absents. Le métropolitain, dans chaque province, doit confirmer ce qui aura été fait. » Cette mesure avait déjà été prise par le concile d'Arles, contre certains évêques qui s'attribuaient le droit d'en ordonner d'autres, de leur seule autorité. Le quinzième canon de Nicée défendait les translations d'un siège à un autre. Le seizième étend cette règle à tous les clercs. « Les clercs qui, témérairement, sans avoir la crainte de Dieu devant les yeux, et au mépris des saints canons, aban-

» donnent l'Eglise à laquelle ils appartiennent, ne pourront être
 » reçus dans aucune autre. On doit leur imposer l'obligation
 » absolue de retourner dans leur diocèse, et les excommunier
 » s'ils s'y refusent. » Le concile d'Ancyre dit à ce sujet : « Ceux
 » qui, étant ordonnés évêques, n'auront pas été reçus par le
 » peuple auquel ils étaient destinés, et qui voudraient s'emparer
 » d'un autre diocèse ou y exciter des séditions contre l'évêque
 » établi, seront séparés de la communion. S'ils veulent siéger
 » parmi les prêtres, où ils étaient auparavant, on leur laissera
 » cet honneur ; mais s'ils y fomentent des divisions, et cherchent
 » à affaiblir l'autorité des évêques, ils seront privés même de
 » l'honneur du sacerdoce. » Quant à ceux qui peuvent être or-
 » donnés, le concile de Nicée, fidèle au précepte de saint Paul,
 » exclut formellement les néophytes en ces termes : « Il est arrivé
 » plusieurs fois que, par la pénurie des sujets, ou pour céder à
 » l'importunité de certaines personnes, on a agi contre les lois
 » de l'Eglise, en élevant à l'honneur de l'épiscopat ou du sa-
 » cerdoce des hommes à peine sortis du paganisme, et qu'on
 » avait baptisés, après les avoir instruits à la hâte. Le concile
 » ordonne que rien de semblable ne se fasse à l'avenir. Il faut
 » du temps pour instruire le catéchumène, et encore plus pour
 » l'éprouver après qu'il est baptisé. L'Apôtre dit clairement :
 » Non pas un néophyte, de peur que l'orgueil ne le fasse tomber
 » dans les pièges du démon. »

Le concile de Nicée exclut encore des ordres ceux qui se sont mutilés volontairement. Il fixe l'âge canonique de l'ordination à trente ans, quelque digne que soit d'ailleurs le sujet, parce que Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a commencé à enseigner qu'à cet âge. Le concile d'Ancyre défend aux chorévêques d'ordonner des prêtres ou des diacres, et aux prêtres de la ville de rien faire sans la permission par écrit de l'évêque. Les chorévêques n'étaient souvent que des prêtres, à qui l'évêque donnait presque toute son autorité pour les campagnes. Le concile de Nicée défend aussi aux clercs de prêter à usure, sous peine d'être excommuniés.

28. IV. La pratique du *célibat des clercs* était si notoire, dès cette époque, qu'Eusèbe de Césarée écrivait, dans sa *Démon-*

tration évangélique : « L'état de continence est l'état propre de » ceux qui sont consacrés au sacerdoce et occupés du culte divin, » des docteurs et des prédicateurs de la parole divine, qui s'ap- » pliquent à propager une postérité divine et spirituelle, et à » élever dans la sainteté, non pas une famille particulière, mais » la multitude innombrable des fidèles. » Le concile d'Elvire (canon 33^e) ordonne que les évêques, les prêtres et les diacres, qui auraient été mariés avant d'entrer dans le saint ministère, se sépareront entièrement de leurs femmes. Celui de Néocésarée décrète que si un prêtre se marie, il sera déposé. Celui de Nicée s'élève contre un abus qui s'était introduit en beaucoup de lieux, au sujet des femmes qui vivaient sous le même toit que les clercs, sous le prétexte de les servir, et qu'on nommait en grec *συνέκασται*, en latin *subintroductæ*, sous-introduites. « Le concile œcumé- » nique, dit-il, a défendu que ni évêque, ni prêtre, ni diacre, » ni aucun autre clerc ne puisse avoir de femme sous-introduite, » si ce n'est la mère, la sœur, la tante, et les autres personnes » qui sont hors de tout soupçon. » — « On a coutume, dit le » docte Père Thomassin, d'opposer au célibat des ecclésiastiques » l'histoire du saint évêque Paphnuce, qui, au dire de Socrate » et de Sozomène, obligea les Pères du concile de Nicée à ne » point faire de canon pour assujettir les évêques, les prêtres, les » diacres et les sous-diacres à la continence avec les femmes » qu'ils avaient épousées avant leur ordination, puisque l'an- » cienne tradition ne leur défendait que les mariages nouveaux » après les ordres reçus. Mais Socrate et Sozomène ne sont pas » des auteurs si irréprochables qu'on soit obligé de les croire sur » parole. Il se peut faire cependant que le fond de l'histoire soit » véritable, et que Socrate n'ait manqué qu'en ce qu'il a ajouté » du sien. Mais quand il dit que *l'ancienne tradition de l'Église* » défendait seulement aux clercs supérieurs de se marier, sans » leur ôter l'usage d'un mariage précédent, nous en appelons à » Eusèbe, à saint Epiphane, à saint Jérôme, qui, d'ailleurs, plus » anciens que lui, étaient incomparablement mieux instruits des » anciens usages de l'Église : son assertion ne mérite donc au- » cune créance. »

29. V. La coutume de *rebaptiser les hérétiques* qui revenaient au sein de l'Église, subsistait encore en Afrique, malgré les décisions contraires des souverains Pontifes et de plusieurs conciles. Le concile d'Arles prescrit cette règle : « Si quelque hérétique » revient à l'Église, qu'on lui demande le Symbole. Si l'on trouve » qu'il ait été baptisé au nom du Père, du Fils et du Saint- » Esprit, on lui imposera seulement les mains, afin qu'il reçoive » le Saint-Esprit. S'il ne répond pas, suivant la foi orthodoxe, » aux questions qui lui seront faites sur le mystère de la sainte » Trinité, qu'on le baptise. » — Comme le prétexte du schisme des Donatistes était d'accuser les catholiques d'une indulgence coupable pour les traditeurs, le concile ordonne encore que ceux qui seront coupables d'avoir livré les Écritures ou les vases sacrés soient déposés, pourvu qu'ils en aient été convaincus par des actes publics et non par de simples dénonciations. — Le huitième canon de Nicée traite des schismatiques novatiens en ces termes : « S'ils reviennent à l'Église catholique, le concile œcuménique » juge qu'après avoir reçu l'imposition des mains, ils doivent » demeurer dans le clergé. Mais ils seront tenus de déclarer par » écrit qu'ils approuvent et sont prêts à suivre toutes les déci- » sions de l'Église catholique. Dans les lieux donc, villes et vil- » lages, où il ne se trouvera point d'autres clercs, qu'ils gardent » le rang où ils se trouvent ordonnés. Mais si quelques-uns re- » viennent dans un lieu où il y ait un évêque ou un prêtre ca- » tholique, il est évident que l'évêque de l'Église catholique aura » la dignité épiscopale; et l'évêque novatien reprendra le rang » de prêtre, à moins que l'évêque catholique ne consente à lui » laisser le titre et le rang épiscopal. Autrement il lui confiera » un poste de chorévêque, afin qu'il n'y ait pas deux évêques » dans la même ville. » — Comme en Orient on sortait de la persécution de Licinius, il y eut dans le concile de Nicée plusieurs canons touchant la réconciliation des *lapsi*. En général, les pénitences y sont beaucoup moins longues et beaucoup moins rigoureuses que celles imposées dans le concile particulier d'Elvire; ce qui prouve de nouveau qu'il n'y avait point de règle fixe à cet égard. De plus, on laisse aux évêques une grande la-

titude d'user d'indulgence, suivant la ferveur des pénitents. Fleury a l'usage de répéter, dans ces occasions, que dès lors on se relâchait de la rigueur de l'ancienne discipline. La vérité est, comme l'a démontré le Père Morin, par les faits de l'histoire, que, pendant les trois premiers siècles, la discipline pénitentielle était beaucoup moins sévère que dans les siècles suivants. — Nous devons encore mentionner deux canons remarquables. Le troisième du concile d'Arles excommunie les soldats qui, pendant la guerre ou sur le champ de bataille, jettent leurs armes et désertent leurs étendards. Le douzième de Nicée condamne ceux qui, ayant quitté le métier des armes pour faire pénitence publique, le reprennent ensuite. Cette règle, qui défend de retourner à la milice séculière après l'accomplissement de la pénitence publique, fut depuis interprétée et appliquée dans ce sens, par les saints papes Sirice, Innocent, Léon, et invoquée encore après le XII^e siècle.

30. VI. Jusqu'alors la loi romaine permettait *le mariage entre beau-frère et belle-sœur*. Le concile d'Elvire avait commencé à le défendre dans son soixante-unième canon, et condamnait les coupables à cinq ans de pénitence après leur séparation. Le concile de Néocésarée est plus sévère encore. Il décide, dans son deuxième canon, qu'une femme qui aurait épousé son beau-frère serait excommuniée jusqu'à la mort; qu'on pourrait cependant la réconcilier au dernier moment, si elle promettait de rompre cette union, dans le cas où elle viendrait à recouvrer la santé. Cette loi de l'Eglise fut transportée dans le droit civil par les empereurs chrétiens (1). Les lois romaines autorisaient aussi le divorce et le mariage qui le suivait. Le concile d'Arles, canon dixième, rappelle aux maris chrétiens qui surprennent leur femme en adultère, qu'il est défendu de se remarier à d'autres, du vivant de leur femme. Avec le temps, la jurisprudence civile adopta aussi cette règle de l'Eglise. Le concile d'Arles ordonne aussi que les chrétiennes qui épouseront des païens soient séparées, pendant quelque temps, de la communion. Celui de Néo-

(1) *Codex Theodosian.*, lib. III, t. XII.

césarée prescrit un certain temps de pénitence publique pour ceux qui se remarient. C'est pourquoi il était défendu aux prêtres d'assister aux festins des secondes nocces ; quoiqu'elles fussent permises , on les regardait comme une faiblesse.

31. Le concile voulut clore ses séances par une lettre collective, adressée par tous les évêques à l'Eglise et aux fidèles d'Alexandrie, pour les informer de l'anathème lancé contre Arius, et de l'exil auquel l'empereur venait de le condamner. « Réjouissez-vous, disaient les Pères, de la paix et de l'union » rétablies dans l'Eglise, de l'extirpation de toutes les hérésies. » Recevez avec respect et amour notre pieux collègue, votre » évêque Alexandre, qui nous a réjouis par sa présence, et qui, » dans un âge si avancé, a supporté tant de fatigues et de tra- » vaux, pour vous procurer les douceurs de la paix. Priez aussi » pour nous, afin que les règles que nous avons établies demeu- » rent fermes et stables par Notre-Seigneur Jésus-Christ, et » qu'elles soient toutes, comme nous l'espérons, pour la plus » grande gloire de Dieu le Père, dans l'Esprit saint, à qui louange » soit rendue dans les siècles des siècles. Amen. »

A l'époque même où finissait le concile, commençait la vingtième année du règne de Constantin. Les empereurs étaient dans l'usage de célébrer la cinquième, la dixième, la vingtième année de leur règne. Ce fut donc une grande solennité par tout l'empire. Eusèbe de Césarée prononça, à cette occasion, en présence de Constantin, un panégyrique à sa louange. Tous les évêques présents à Nicée, furent invités à un festin magnifique, dans l'intérieur du palais. Ces illustres confesseurs de la foi recevaient, en passant, les honneurs militaires, des mêmes gardes préto-riennes dont ils avaient vu si longtemps les armes dirigées contre eux. Le prince les accueillit avec une vénération respectueuse. Il témoignait surtout une affection particulière pour saint Paphnuce, dont il baisait avec piété les cicatrices. Avant de prendre congé d'eux, d'une manière définitive, il les réunit tous, et, pour répondre aux requêtes de quelques prélats ariens, qui l'avaient prié d'intervenir encore dans la question jugée par le concile: « Dieu, leur dit-il, vous a fait ses pontifes, et vous

» a donné la puissance de juger nos peuples et nous-mêmes : il
 » est donc juste que nous nous soumettions à vos décisions, et
 » non pas que nous entreprenions de les réformer. Dieu vous a
 » établis pour être comme nos dieux, et quelle apparence que
 » des dieux puissent être jugés par des hommes? Remettez donc
 » tous vos différends à celui qui est le juge et le Dieu des dieux,
 » ou plutôt oublions toutes ces plaintes. Imitons la divine bonté,
 » en nous pardonnant les uns aux autres, et unissons-nous tous
 » ensemble par une amitié fraternelle, pour appliquer, dans la
 » paix et l'union des cœurs, les vérités de la foi pour lesquelles
 » nous nous étions rassemblés. » Il conclut en se recommandant
 à leurs prières. Enfin, après leur avoir distribué divers présents,
 en proportion de leur dignité, il leur remit des lettres pour les
 gouverneurs des provinces, avec ordre de délivrer, tous les ans,
 dans chaque église, une certaine quantité de blé aux vierges,
 aux veuves et aux clercs, et les renvoya ainsi dans leurs diocèses
 respectifs.

32. La position des évêques qui s'étaient montrés, jusqu'à la
 dernière extrémité, favorables à l'Arianisme, était assez embar-
 rassante. Eusèbe de Césarée chercha à expliquer sa conduite à
 son peuple, dans une lettre dont il fit précéder son retour, et où
 il parle de sa soumission au décret sur le mot de *consubstantiel*.
 Il en fait tout l'honneur à Constantin, plutôt en courtisan qu'en
 évêque. Quant à Eusèbe de Nicomédie et Théognis de Nicée, ils
 gagnèrent, à prix d'argent, le bibliothécaire des archives impé-
 riales, à la garde duquel étaient confiés les actes du concile, et y
 effacèrent leurs souscriptions. Ils se remirent à enseigner publi-
 quement que le Fils n'est point *consubstantiel* au Père. Un jour
 que l'empereur en faisait des reproches à Eusèbe de Nicomédie :
 « Si l'on déchirait ce manteau, dit-il, en montrant ses vête-
 » ments épiscopaux, je ne dirais jamais que les deux parties
 » fussent de la même substance, quoiqu'elles se trouvassent
 » semblables. » Ils accueillèrent ouvertement les Ariens, les trai-
 taient comme des victimes injustement persécutées, et les admet-
 taient à la communion. Cette conduite scandaleuse obligea le
 patriarche saint Alexandre de réunir contre eux un concile à

Alexandrie; Eusèbe et Théognis y furent déposés, on leur donna pour successeurs : Amphion à Nicomédie et Chrestus à Nicée; et l'empereur envoya les deux prélats hérétiques en exil dans les Gaules, trois mois après le concile de Nicée. Ils y demeurèrent trois ans.

33. Il est à croire que si Constantin ne se fût point départi de la fermeté qu'il déploya dans cette circonstance, l'affaire de l'Arianisme eût été terminée; que de maux n'eussent point été ainsi épargnés à l'Eglise! Mais ce prince, doué de tant de qualités éminentes, avait d'ailleurs une déplorable inconstance de caractère, qui ne lui permettait pas de donner suite aux mesures les plus sages, et qui remettait sans cesse en question les choses les mieux définies. Nous n'aurons que trop tôt l'occasion d'en signaler les fâcheuses conséquences. Les deux années 326 et 327, qui suivirent le concile de Nicée, furent pour l'Eglise des années de bénédiction et de paix. L'Arianisme abattu n'osait relever la tête.

Les païens se convertissaient en grand nombre à la religion chrétienne, les uns par une conviction profonde de la vanité du culte idolâtrique, ou par les exemples de vertu, de sainteté qu'ils rencontraient dans la vie monastique; les autres, il faut l'avouer, par des motifs moins purs et moins désintéressés, et pour se conformer à l'inclination du maître. On vit des cités et des populations entières embrasser, d'un commun accord, la foi de Jésus-Christ, abattre d'elles-mêmes leurs temples et leurs idoles, et élever des églises. Les habitants de Majuma, l'ancien port de Gaza, en Palestine, se firent tous chrétiens. L'empereur, pour récompenser cet acte de piété, éleva ce lieu au rang de cité Romaine, et l'appela Constantia, du nom de sa sœur bien-aimée et de son propre fils Constance. Par une raison semblable, il accorda la même faveur à une bourgade de Phénicie, qu'il nomma Constantine, et à celle de Drépane, en Bithynie, à laquelle il octroya l'exemption des impôts, en l'honneur du saint martyr, Lucien d'Antioche, dont les reliques y étaient conservées. Il changea l'ancien nom de Drépane, et l'appela Héléropolis, du nom de l'impératrice Hélène, sa mère. Sa munificence

impériale éclatait surtout dans le nombre des églises qu'il faisait construire à ses frais, et les richesses dont il les dotait. Pour ne parler que de la seule ville de Rome, on en compte jusqu'à huit, élevées par ses ordres, sous la direction du pape saint Sylvestre : 1° la *basilique d'Equitius*, actuellement *Saint-Etienne-des-monts*; 2° la *basilique Constantinienne*, ou *l'église du Sauveur*, dans le palais de l'impératrice Fausta, nommé *palais de Latran*, où s'était déjà tenu le concile contre les Donatistes. On y plaça un baptistère, orné, suivant l'usage général de cette époque, d'une statue de saint Jean-Baptiste. Cette circonstance a fait appeler plus communément cette église du nom de *Saint-Jean-de-Latran*; c'est la principale église de Rome, et les papes y ont fait leur résidence durant plusieurs siècles; 3° la *basilique de Saint-Pierre*, au Vatican, sur l'emplacement d'un temple d'Apollon, pour honorer le lieu du martyre et la sépulture du prince des Apôtres; 4° la *basilique de Saint-Paul*, au lieu de son martyre; 5° celle de *Sainte-Agnès*, à la prière des deux Constantia, sœur et fille de Constantin, qui y furent baptisées par saint Sylvestre; 6° celle de *Saint-Laurent, extra muros*, sur le chemin de Tibur, au lieu de la sépulture de ce martyr; 7° celle *des martyrs Saint-Marcellin et Saint-Pierre*, au lieu dit *Inter duas lauros*, où l'impératrice sainte Hélène fut enterrée; 8° celle de *Sainte-Croix*, en la maison de Sessorius, que l'on nomme *Sainte-Croix de Jérusalem*, à cause d'une portion de la vraie croix que Constantin y fit déposer. Il donna à ces huit églises de Rome, en maisons, terres et revenus, non-seulement en Italie, mais en Sicile, en Afrique, en Grèce, en Egypte et en Orient, 27,729 sous d'or, de rente annuelle (1). On ne comprend point, dans ce chiffre, les vases d'or et d'argent pour le service et la splendeur du culte, dont les mémoires rapportés par Anastase le Bibliothécaire font un long et curieux dénombrement. Ce que les anciens titres nous apprennent de plus remarquable, au sujet de ces donations, c'est que l'empereur assigna l'île de Sar-

(1) En évaluant, comme on le fait habituellement, le sou d'or à 20 francs et quelques centimes, cette somme donnerait en monnaie actuelle 554,580 francs.

daigne, ainsi que deux autres de la mer Tyrrhénienne, avec toutes leurs appartenances et leurs revenus, à l'église de *Saint-Marcelin et de Saint-Pierre de Rome*. Les autres villes de l'empire n'étaient point oubliées. L'église qui fut bâtie à Antioche était si riche, qu'on la nomma l'église d'or. Constantin employait à la dotation et à la construction de ces basiliques, les énormes revenus des temples d'idoles qu'il ruina, et des jeux profanes qu'il abolit.

34. Dieu récompensa les pieux travaux de Constantin par une découverte infiniment précieuse, celle de la vraie croix, faite dans les circonstances que nous allons rapporter. L'impératrice sainte Hélène, sa mère, âgée de plus de quatre-vingts ans, avait entrepris le pèlerinage des lieux saints. Arrivée à Jérusalem, elle commença par faire abattre le temple et l'idole de Vénus, qui, depuis le temps d'Adrien, profanaient le lieu où s'était accompli le mystère auguste de notre rédemption. On enleva toutes les terres rapportées, et on découvrit, à une grande profondeur, trois croix qui y avaient été enfouies. On ne savait laquelle était celle du Sauveur. L'évêque de Jérusalem, saint Macaire, après avoir prié le Seigneur, les fit porter toutes trois chez une femme de la ville, atteinte, depuis longtemps, d'une maladie incurable. On lui appliqua successivement chacune des croix; aussitôt qu'elle eut touché la troisième, elle se trouva complètement guérie. Cette invention miraculeuse fut un événement qui combla de joie le monde chrétien. A côté des croix, mais séparé, on avait trouvé le titre que les Juifs avaient attaché au haut de la croix du Sauveur, et les clous dont ils avaient transpercé ses pieds et ses mains. Sainte Hélène les envoya à l'empereur, avec une partie considérable de la croix, laissant l'autre à Jérusalem, sous la garde de l'évêque. Dans le siècle suivant, on l'exposait à la vénération des fidèles une fois l'année, le jour du vendredi-saint; c'est de là, sans doute, que cette pieuse cérémonie s'est étendue à toutes les autres églises de l'univers. Constantin fit mettre une partie des clous sacrés à son casque, et l'autre à la bride de son cheval, pour lui servir de sauvegarde dans les combats. La portion de la croix, qui lui avait

été envoyée par sa mère, fut déposée, à Rome, dans la basilique de Sainte-Croix, avec le titre qu'on plaça sur le haut d'une arcade, où il fut retrouvé en 1492, renfermé dans une boîte de plomb; l'inscription hébraïque, grecque et latine, est faite en lettres rouges sur un bois peint en blanc. Sainte Hélène ne survécut point à son voyage de Palestine; elle mourut à Rome (327), entre les bras de son fils, qui lui fit des funérailles dignes de son rang. L'Eglise honore sa mémoire le 17^e jour d'août.

35. En dehors des limites de l'empire romain, les progrès du christianisme n'étaient pas moins remarquables. Une ambassade de Sapor, roi de Perse, à Constantin (326), apprenait à l'empereur que la Perse et le pays des Sères, ou la Chine, qui en était tributaire, comptaient dans leur sein des églises nombreuses, et que les peuples se réunissaient par milliers dans le bercail du Christ. Constantin en ressentit une grande joie. Il envoya des ambassadeurs à Sapor, avec des présents beaucoup plus considérables que ceux qu'il en avait reçus lui-même. « J'ai embrassé, » lui écrit-il, la foi et le culte du Dieu très-saint. C'est par son » assistance que, sorti des extrémités de l'Océan, j'ai délivré » toute la terre des tyrans qui l'opprimaient. Mon armée, qui » lui est consacrée, porte son étendard, en signe de victoire. » Jugez donc quelle a été notre joie d'apprendre que les princi- » pales villes de la Perse ont l'avantage de posséder des églises » chrétiennes. C'est un bonheur pour votre empire, je les re- » commande spécialement à votre bienveillance. En les proté- » geant, vous vous ferez à vous-même, ainsi qu'à nous, une » grâce infinie. » Dans le même temps, les Ibériens, peuple barbare, campé dans le voisinage du Pont-Euxin, convertis par les exemples et les miracles d'une pauvre captive chrétienne, envoyaient demander à Constantin des évêques, pour les instruire dans la foi. Les habitants des grandes Indes embrassaient aussi la religion de Jésus-Christ, par les soins de Frumence, enfant chrétien, jeté sur leurs rivages inhospitaliers, et qui, plus tard, ordonné évêque, établissait chez eux des églises et bâtissait des temples au vrai Dieu.

36. Cependant un événement, qui allait changer les destinées

du monde, s'accomplissait en cette même année 327. Rome était devenue comme étrangère à ses maîtres. Galérius n'en avait vu que les murailles, et n'y entra jamais. Dioclétien lui préférait Nicomédie. Constantin, né dans l'ancienne Mésie, élevé à la cour de Nicomédie, proclamé empereur en Bretagne, n'avait pour Rome aucune sympathie. Déjà Jules César avait formé le projet de rebâtir Troie, d'où les Romains prétendaient tirer leur origine, et d'y transporter le siège de l'empire. Constantin reprit ce plan, en le modifiant, et plaça la nouvelle capitale du monde à Byzance. Cette situation était incomparable. Assise, ainsi que Rome, sur sept collines, mais sous un climat sain et tempéré, dans une contrée naturellement fertile; appuyée sur deux mers, la Propontide et le Pont-Euxin, Byzance domine à la fois les rivages de l'Europe et de l'Asie. Le canal du Bosphore, qui sépare les deux continents, lui forme un port vaste et sûr; et les navires des deux mondes apportent à ses pieds les richesses de l'univers. Constantin y fonda la nouvelle cité, qu'il appela de son nom : *Constantinople*. Il déclara que « c'était par l'ordre de Dieu qu'il entreprenait ce travail gigantesque. » Il racontait qu'endormi sous les murs de Byzance, il avait vu en songe une femme accablée d'ans et d'infirmités, se changer en une jeune fille, brillante de santé et de grâce, qu'il lui semblait revêtir des ornements impériaux. Constantin, interprétant ce songe, obéit à ce qu'il crut l'avertissement du ciel; armé d'une lance, il conduisit lui-même les ouvriers qui traçaient l'enceinte de la ville. On lui fit observer que l'espace déjà parcouru était immense. « Je suis, dit-il, le guide invisible qui marche devant moi; je ne m'arrêterai que quand il s'arrêtera. » La cité naissante fut embellie des dépouilles de la Grèce et de l'Asie; on y transporta les idoles des dieux morts, et les statues des grands hommes. La vieille métropole paya surtout son tribut à sa jeune rivale; ce qui fait dire à saint Jérôme que Constantinople s'était parée de la nudité des autres villes. Les familles sénatoriales et équestres furent appelées des rivages du Tibre à ceux du Bosphore, pour y trouver des palais semblables à ceux qu'elles abandonnaient. Constantin éleva l'église des Apôtres, qui, vingt ans seulement

après sa dédicace, menaçait ruine , et Constance bâtit sur l'emplacement la basilique de Sainte-Sophie, dédiée à la sagesse éternelle , plus célèbre par son nom que par sa beauté. — Il y a des jugements que les historiens répètent sans examen. On a souvent dit que Constantin avait hâté la chute de la puissance des Césars, en détruisant l'unité de leur siège ; c'est au contraire la fondation de Constantinople qui a prolongé, jusque dans les siècles modernes, la puissance romaine. Rome, demeurée seule métropole, n'en eût pas été mieux défendue. L'empire se serait écroulé avec elle, lorsqu'elle succomba sous Alaric, si la nouvelle capitale n'eût formé une seconde tête à cet empire, tête qui n'a été abattue que, plus de mille ans après la première, par le glaive de Mahomet II. Mais ce qui fut favorable à la durée du pouvoir temporel, tel que le créa Constantin, devint contraire au pouvoir spirituel de l'Eglise, dont il se déclara le protecteur. Fixés dans l'Orient, sous l'influence de la gravité latine et du bon sens des races germaniques, les empereurs ne seraient point entrés dans les subtilités de l'esprit grec : moins d'hérésies auraient ravagé le monde et l'Eglise. Constantinople naquit chrétienne, et n'eut point, comme Rome, à renier un ancien culte, mais elle défigura l'autel que Constantin lui avait donné (1). Constantin pourvut à tous les besoins des églises de sa nouvelle ville ; il chargea Eusèbe de Césarée de faire exécuter, par les meilleurs copistes, cinquante exemplaires des saintes Ecritures, lisibles et portatifs, d'une écriture nette et correcte, pour les distribuer à chacune des églises de Constantinople.

37. L'année précédente (326) avait vu s'éteindre un des prélats les plus dévoués à la foi de l'Eglise. Saint Alexandre, patriarche d'Alexandrie, avait terminé en paix ses jours, avec la gloire d'avoir contribué, plus que tous les autres, à la conclusion de la grande querelle de l'Arianisme, par le concile œcuménique de Nicée. Il laissa le siège patriarcal à saint Athanase, qui hérita de son zèle, de ses vertus, de son énergie et de son activité. Les occasions de les déployer ne se firent pas attendre. La princesse

(1) M. de CHATEAUBRIAND. *Études historiques*, p. 226.

Constancia, sœur de Constantin, avait toujours eu un attachement secret pour Eusèbe de Nicomédie, et pour la doctrine d'Arius qu'il professait. En mourant elle recommanda à la bienveillance de Constantin un prêtre arien, en qui elle avait la plus grande confiance. L'empereur se laissa persuader par ce prêtre, que le concile de Nicée avait condamné l'hérésiarque, sans connaître ses véritables sentiments. Constantin rappela donc Arius, qui lui présenta une profession de foi vague et équivoque, où il éludait le terme de *consubstantiel*, et disait seulement que le Verbe a été *produit* ou *créé* par le Père, avant tous les siècles. L'empereur se contenta de cette déclaration captieuse, et l'exil d'Arius fut levé : inconséquence déplorable, qui remettait en question tout ce qui avait été décidé à Nicée, et rouvrait la porte à des disputes sans fin. Après le rappel d'Arius, on ne pouvait guère refuser celui d'Eusèbe de Nicomédie et de Théognis de Nicée. Il eut lieu l'an 328. Ces deux évêques revinrent dans leurs églises, et en chassèrent ceux qui avaient été ordonnés à leur place. L'esprit d'intrigue y rentra avec eux. Eusèbe de Nicomédie était particulièrement irrité contre saint Eustathe, patriarche d'Antioche, qui ne cessait de lutter, dans des écrits pleins d'érudition et d'éloquence, contre l'hérésie arienne. Un concilia-bule formé d'évêques ariens convoqués par Eusèbe de Nicomédie, à Antioche même, déposa saint Eustathe. Le prétexte de cette condamnation était une odieuse calomnie. Eusèbe de Nicomédie acheta, à prix d'argent, le témoignage d'une vile créature, qui vint, en présence des évêques, accuser le saint patriarche d'un crime abominable. La malheureuse tenait, dans ses bras, un enfant qu'elle disait le fruit de son commerce avec Eustathe. Elle affirma sa déposition par serment. Il est vrai, que plus tard, épouvantée par les remords de sa conscience et l'approche des jugements de Dieu, elle déclara, sur son lit de mort, aux évêques assemblés, qu'Eusèbe de Nicomédie l'avait payée pour jouer cette scène indigne, et que son serment n'avait pas été entièrement faux, puisque l'enfant qu'elle montrait était fils d'un ouvrier en cuivre, nommé, comme le patriarche, Eustathe, avec lequel elle avait vécu dans le libertinage. Ce fut sur de

telles preuves que saint Eustathe fut déposé, et Constantin eut la faiblesse de l'envoyer en exil. On lui donna pour successeur un évêque arien, Paulin de Tyr, qui mourut bientôt et fut remplacé par Eulalius, Euphronius et Flaccillus, qui se succédèrent rapidement sur ce siège usurpé. Cependant les catholiques de la ville tenaient leurs assemblées à part, et refusaient de communiquer avec les mercenaires qu'on leur envoyait sous le faux titre de pasteurs.

38. La plus forte résistance aux manœuvres des Ariens devait partir d'Alexandrie. Arius avait tenté de rentrer dans cette ville. Saint Athanase rejeta nettement toutes ses avances. Eusèbe de Nicomédie écrivit au saint patriarche une lettre, où il étalait son crédit près de Constantin, et sommait saint Athanase de recevoir Arius, sous peine d'encourir l'indignation impériale. Athanase répondit qu'aucune menace, que nulles considérations humaines ne lui feraient rien entreprendre contre les décisions du concile de Nicée. Les Eusébiens, désespérant de vaincre ce caractère énergique, se liguèrent avec les Méléciens, et accusèrent Athanase d'entretenir la division dans toute l'Afrique, par ses injustes refus de communion. L'empereur écrivit alors au saint patriarche ces paroles, qu'on regrette de trouver sous la plume de Constantin : « Etant informé de ma volonté, lui disait-il, laissez » libre l'entrée de l'Eglise à tous ceux qui veulent y venir; car, » si j'apprends que vous l'ayez refusée à quelqu'un, je donnerai » immédiatement des ordres pour vous faire déposer et vous en- » voyer en exil. » Saint Athanase répondit, avec une modeste assurance, qu'il ne lui était pas possible d'obéir; qu'une hérésie qui attaquait la divinité de Jésus-Christ ne pouvait rien avoir de commun avec l'Eglise catholique. Les Eusébiens eurent alors recours à une calomnie dont ils croyaient l'effet irrésistible sur l'esprit de l'empereur. Ils accusèrent juridiquement le patriarche d'être entré dans une conspiration contre la vie de Constantin, et d'avoir envoyé un coffre d'or à *Philumenos*, chef des conjurés. Athanase se rendit en personne près de l'empereur, le convainquit facilement de son innocence, et revint comblé des éloges et des présents de ce prince trop faible. Cependant saint Antoine,

apprenant au désert le trouble que les Ariens excitaient à Alexandrie, et les persécutions dirigées contre le saint patriarche, son disciple et son ami, descendit de sa montagne et vint à Alexandrie protester, par l'autorité de sa présence, de sa parole et de ses miracles, contre l'impiété des hérétiques. Le peuple se pressait en foule sur ses pas. Quelques-uns de ses disciples voulaient écarter la multitude, pour le soustraire à ses importunités : « Laissez-les, leur dit-il, ils ne sont pas en plus grand nombre » que les démons, avec lesquels nous combattons sur la montagne. » Il enseignait à ces masses d'hommes qui l'entouraient, que le Verbe n'est point une créature, qu'il est éternel et *consubstantiel* au Père. « Ne communiquez pas avec les Ariens, » ajoutait-il. Vous êtes chrétiens; pour eux ils disent que le Fils de Dieu est une créature. Ils ne diffèrent donc point des païens, » puisqu'ils adorent une créature au lieu du Créateur. » Quand il eut accompli la mission qu'il s'était imposée, dans son zèle pour la gloire de Dieu, saint Antoine reprit le chemin de la solitude, emportant avec lui l'admiration de tous ceux qu'avait édifiés le spectacle de ses vertus.

39. Les Ariens n'en avaient pas fini avec les accusations contre saint Athanase. Celles qu'ils imaginèrent alors surpassent tout ce qu'on doit attendre d'hommes sans conscience. L'énormité des calomnies qu'ils faisaient répandre, par leurs affidés, aurait dû, seule, mettre en garde contre leur bonne foi. Mais l'empereur Constantin ne paraissait plus être le héros qui avait échappé, dans sa jeunesse, aux pièges de la cour de Dioclétien, aux manœuvres de Galérius, et dont le génie, entreprenant et sûr, avait triomphé de Maxence et de Licinius. Rien n'est plus différent de cette première partie de sa vie que la seconde. Il avait cent fois découvert la fausseté des accusations d'Eusèbe de Nicomédie contre saint Athanase; et chaque insinuation nouvelle de ce prélat courtisan le retrouvait aussi facile à séduire. Il forma donc à Antioche une commission, composée du censeur Dalmace, son oncle, d'Eusèbe de Nicomédie lui-même, de Théognis de Nicée et de quelques autres évêques ariens, qu'il chargea d'examiner la conduite du saint patriarche.

Il écrivit à saint Athanase pour lui enjoindre de venir se disculper, en présence de ce tribunal, des crimes qui lui étaient imputés. Saint Athanase récusa la commission, parce qu'elle était exclusivement composée de ses ennemis personnels. Constantin indiqua alors un concile à Césarée, pour l'année 331. Le choix de cette ville avait été fixé par les Ariens eux-mêmes, qui comptaient Eusèbe, évêque de Césarée, parmi leurs principaux fauteurs. Saint Athanase refusa encore de s'y rendre, et écrivit à l'empereur pour motiver son refus, qui n'était que trop justifié par l'attention des deux Eusèbe à ne réunir à Césarée que des évêques de leur parti. L'évêque de Nicomédie trouvait, dans cette conduite du saint patriarche, un prétexte plausible de l'accuser, auprès de l'empereur, d'opiniâtreté, de désobéissance et de révolte ouverte aux lois de l'empire. Ses refus constants ne faisaient, disait-il, que prouver mieux sa culpabilité. Constantin, irrité, changea le lieu du concile, décréta qu'il se réunirait en 335 à Tyr, et manda à saint Athanase que des soldats de la garde impériale iraient s'emparer de sa personne jusque sur son siège patriarcal, s'il refusait de s'y rendre. — Des préparatifs solennels furent ordonnés pour cette assemblée. Le comte Flavius Denys, précédemment proconsul en Phénicie, y fut envoyé avec des troupes, sous le prétexte de maintenir l'ordre, mais, dans la réalité, pour appuyer de son autorité le parti d'Eusèbe de Nicomédie, et peser sur les décisions des Pères. Les évêques s'assemblèrent, en grand nombre, de l'Égypte, de la Lybie, de l'Asie et de Bithynie, de toutes les parties de l'Orient, de la Macédoine et de la Pannonie. Les Ariens y formaient l'immense majorité. Les plus fameux étaient les deux Eusèbe de Nicomédie et de Césarée, Flaccillus, intrus d'Antioche; Théognis de Nicée, Maris de Chalcédoine, Narcisse de Néroniade, Théodore d'Héraclée, Patrophile de Scythopolis, Macédonius de Mopsueste, Georges de Laodicée, Ursace de Singidon et Valens de Murse, deux villes de Pannonie. Parmi les évêques catholiques, on remarquait saint Maxime de Jérusalem, qui avait eu, dans la persécution de Maximin, l'œil droit crevé et l'un des jarrets brûlé, Marcel d'Ancyre, Alexandre de Thessalonique, Asclépas de

Gaza, et les deux illustres évêques de la haute Thébaïde, saint Potamon et saint Paphnuce. Quand saint Athanase, l'illustre et courageux patriarche d'Alexandrie, se présenta dans le lieu des séances, on le fit demeurer debout comme un accusé devant ses juges. Cette injure indigna saint Potamon, qui en versa des larmes de douleur. S'adressant à Eusèbe de Césarée, avec cet air vénérable qui commandait le respect, et qui donnait à ses paroles une autorité surhumaine, il lui dit : « Eh quoi ! Eusèbe, vous » êtes assis pour juger Athanase, la vertu même ! Qui le pourrait souffrir ? Répondez : n'étiez-vous pas en prison avec moi » durant la persécution ? Pour moi, j'y perdis un œil. Cependant » vous voilà sain et entier ; comment en êtes-vous donc sorti, » sans rien faire contre votre conscience ? » A cette interpellation inattendue mais terrible, Eusèbe, troublé, interdit, se leva et sortit de l'assemblée. La postérité attend encore la réponse et la justification d'Eusèbe. Saint Paphnuce, s'adressant alors à Maxime de Jérusalem, traversa l'assemblée, le prit par la main et lui dit : « Nous aussi nous avons souffert ensemble pour le » nom de Jésus-Christ ; vous en portez comme moi les marques. » Venez, car je ne puis vous voir assis dans l'assemblée des mé- » chants. » L'ayant donc pris à part, il l'instruisit de tous les détails du complot formé contre saint Athanase et le convainquit pleinement de l'innocence du patriarche. Les évêques d'Egypte déposèrent en même temps une protestation, dans laquelle ils récusèrent pour juges de leur archevêque ceux qui s'étaient ouvertement déclarés ses ennemis personnels, et nommément les deux Eusèbe, Narcisse, Flaccillus, Théognis, Maris, Théodore, Patrophile, Macédonius, Georges, Ursace et Valens. Ils reprochaient à Eusèbe de Césarée son apostasie, à Georges de Laodicée d'avoir été juridiquement déposé par le patriarche saint Alexandre. Rien n'était mieux fondé en droit que cette protestation ; mais on n'en tint aucun compte : et l'on passa à l'examen de ces terribles accusations qui circulaient mystérieusement dans le monde arien, depuis cinq ans, contre saint Athanase. On lui reprochait : 1° d'avoir été ordonné évêque clandestinement par cinq ou six évêques, contre le vœu et malgré la réprobation

universelle du clergé et des fidèles d'Alexandrie; 2° d'avoir outragé une vierge consacrée au Seigneur; 3° d'avoir tué Arsène, évêque d'Hypselle, en Egypte, et d'avoir gardé sa main droite, desséchée, pour servir à des opérations magiques; 4° d'avoir, pendant une visite épiscopale, dans un hameau de la Maréotide, brisé le calice, renversé l'autel et foulé aux pieds les saints mystères. La gravité ne manquait pas, on le voit, aux accusations des ennemis d'Athanase. — Au premier grief, relatif à l'ordination prétendue clandestine, les évêques d'Egypte répondirent en racontant les faits dont ils avaient été témoins oculaires. Après la mort de saint Alexandre, patriarche d'Alexandrie (326), les évêques de la province s'étant réunis pour lui donner un successeur, la multitude des fidèles s'écria tout d'une voix qu'elle demandait Athanase pour pasteur. On le chercha vainement dans l'assemblée, il s'était enfui au désert pour échapper au fardeau de l'épiscopat. Amené de force, le 27 décembre 326, il avait été ordonné patriarche d'Alexandrie, du consentement de tous les évêques, dont le plus grand nombre assistait personnellement à son sacre, à la vue de toute la ville et de toute la province. Cet exposé historique laissait peu de chose à l'accusation, on passa au second grief. Une jeune personne se présenta, baignée de pleurs et s'écriant qu'elle était à jamais malheureuse, parce que l'évêque Athanase, abusant de l'hospitalité qu'elle lui avait donnée, et sans respecter le vœu de virginité qu'elle avait fait à Dieu, l'avait indignement outragée. La malheureuse n'avait jamais vu le visage de saint Athanase, qu'elle ne connaissait pas personnellement. Saint Athanase s'était concerté avec un de ses prêtres, nommé Timothée, qui, prenant la parole et se retournant vers la femme, lui dit : « Quoi ! vous prétendez » que j'ai logé chez vous et que je vous ai déshonorée ! » « Oui, » reprit-elle, c'est vous-même qui m'avez fait cet outrage, » et elle raconta les circonstances du temps et du lieu dans le plus grand détail. La plupart des assistants ne purent s'empêcher de rire, en voyant une accusation si mal concertée et si habilement détruite. Saint Athanase demandait qu'on arrêtât cette malheureuse, pour découvrir les auteurs de la calomnie. Mais les Eusé-

biens la chassèrent promptement de l'assemblée, et ne consentirent pas à pousser plus loin une affaire qu'ils avaient tout intérêt à étouffer. Ils s'écrièrent en tumulte qu'il y avait des crimes plus importants à examiner, et qu'on ne s'en justifierait point par d'ingénieuses subtilités, qu'il suffisait d'avoir des yeux pour être convaincu. Ils ouvrirent alors une boîte précieusement scellée, qui renfermait une main d'homme, desséchée. « Athanase, dirent-ils, voilà votre accusateur ! Voilà la main droite d'Arsène, l'évêque d'Hypselle ! C'est à vous à nous dire comment et pourquoi vous l'avez coupée. » Un murmure d'indignation s'éleva dans l'assemblée : quand le silence se fut rétabli, saint Athanase demanda s'il y avait quelqu'un des évêques présents qui connût personnellement Arsène. Plusieurs se levèrent, en disant qu'ils l'avaient connu particulièrement. Alors Athanase fit signe à un de ses prêtres qui revint bientôt accompagné d'un homme que le patriarche montra à l'assemblée : « Est-ce là, dit-il, cet Arsène que j'ai tué, et dont j'ai coupé la main droite ? » C'était, en effet, Arsène lui-même, que les Eusébiens avaient fait cacher au désert. En apprenant la manière dont ils interprétaient son absence, et le danger que courait saint Athanase, il était venu s'offrir à lui, et le patriarche le produisait à ses ennemis, au moment où ils se croyaient surs de la victoire. Arsène se tenait debout, enveloppé de son manteau. Saint Athanase, en écartant un côté, découvrit d'abord une main, puis l'autre ; et s'adressant aux Pères : « Voilà, dit-il, Arsène avec ses deux mains. Dieu ne nous en a pas donné davantage. » Que mes accusateurs cherchent la place de la troisième, et vous disent d'où peut venir celle qu'on vous montre. » — A cette victorieuse réfutation, la rage des Ariens ne connut plus de bornes. Ils se jetèrent sur Athanase, en criant que c'était un magicien, qui trompait les yeux par des prestiges. Les officiers de l'empereur furent obligés d'intervenir, pour les empêcher de massacrer le saint patriarche, qui fut embarqué, la nuit suivante, sur un vaisseau de l'Etat. — On laissait ainsi pendant la discussion du quatrième grief, relatif à une visite épiscopale de saint Athanase, dans laquelle on l'accusait d'avoir brisé le

calice d'un prêtre qui célébrait la messe, et d'avoir foulé aux pieds les saints mystères. Voici le fait qui avait donné lieu à cette calomnie. Dans la province de Maréotide, un certain Ischyras, qui n'avait jamais reçu les ordres sacrés, s'était lui-même de sa propre autorité, arrogé les fonctions sacerdotales, dans un petit hameau qu'il habitait. Pendant sa visite ordinaire dans la province, saint Athanase avait envoyé un prêtre qui l'accompagnait, nommé Macaire, avec ordre d'enjoindre à Ischyras de mettre fin au scandale et de cesser une intrusion sacrilège. Macaire trouva Ischyras dangereusement malade : il fit part à son père de la défense expresse du patriarche, le chargeant d'en informer son fils, après sa guérison, et revint près d'Athanase, ayant ainsi accompli, de la manière la plus pacifique, la mission qui lui avait été confiée. Tel était l'acte que les Eusébiens avaient trouvé moyen d'envenimer ainsi, avec leur droiture et leur bonne foi ordinaires. Ils envoyèrent, du concile de Tyr, une députation chargée d'examiner sur les lieux les faits de la plainte. Quelles que fussent les mauvaises intentions des commissaires, il résulta, de leurs informations mêmes, qu'Ischyras était dans son lit, malade, lors de la visite de Macaire ; que conséquemment il ne célébrait pas les saints mystères ; que le jour de la visite n'était point un dimanche, seul jour où, dans ces petites bourgades, on offrît le saint sacrifice ; qu'enfin il n'y avait eu ni autel renversé, ni livres brûlés, ni calice brisé. Les commissaires, de retour à Tyr, remirent le procès-verbal de leur enquête aux Ariens, qui le firent disparaître, déclarèrent Athanase convaincu de tous les crimes qui lui étaient imputés, le déposèrent de l'épiscopat, avec défense de demeurer à Alexandrie, de peur que sa présence n'y excitât de nouveaux troubles. Tous les évêques catholiques se refusèrent à souscrire une aussi monstrueuse sentence. Ce qu'il y eut de plus prodigieux, c'est que le nom d'Arsène, évêque d'Hypselle, figura parmi les signataires du jugement ; en sorte qu'Arsène vivant souscrivait à la sentence qui déposait Athanase pour l'avoir mis à mort. C'est la réflexion de l'historien Socrate.

40. Les rapports qui arrivaient chaque jour à Constantin sur

les opérations du concile de Tyr, étaient tous rédigés par les Ariens, qui n'avaient rien omis pour perdre saint Athanase dans l'esprit de l'empereur. Le saint patriarche s'était fait transporter par le vaisseau de l'État, sur lequel on l'avait embarqué, à Constantinople même, où il espérait dissiper, par sa présence et ses explications, les fausses idées que le prince avait reçues à son sujet. Au moment où l'empereur entra à cheval dans la ville, saint Athanase se présenta tout à coup devant lui, au milieu de l'escorte impériale, et lui demanda une audience. Constantin, surpris de cette rencontre inopinée, refusait de l'écouter, parce qu'il le regardait comme légitimement condamné par un concile. Athanase lui dit alors : « Le Seigneur jugera entre vous et moi, » puisque vous prenez le parti de ceux qui me calomnient. » Ces paroles, prononcées avec l'accent de l'innocence, et l'air de sainteté qui brillait dans la personne du patriarche, frappèrent Constantin. Le comte Flavius Denys l'avait informé, en dehors des messages officiels des évêques ariens, que le concile de Tyr avait plusieurs fois été le théâtre de scènes de tumulte et de désordres scandaleux. La conscience du faible empereur hésitait parmi ce conflit d'hommes et de choses. Il promit à Athanase de lui rendre justice, et écrivit aux évêques rassemblés à Tyr de venir immédiatement à Constantinople lui rendre compte de leur conduite. Les deux Eusèbe, Théognis, Patrophile, Ursace et Valens obéirent seuls à cet ordre. Ils comptaient sur leur ascendant, leurs ruses et leurs intrigues, pour tromper encore la religion de Constantin. Arrivés en sa présence, ils ne parlèrent plus ni d'ordination clandestine, ni de vierge outragée, ni d'évêque tué, ni de calice brisé par Athanase, mais ils inventèrent une nouvelle calomnie. L'année précédente, le saint patriarche avait, pendant l'hiver, acheté, de ses deniers, du blé qu'il avait fait distribuer aux pauvres d'Alexandrie. L'Égypte était, comme on sait, le grenier de Rome ; et, depuis la fondation de la nouvelle capitale, son froment était, chaque année, expédié sur les rives du Bosphore. Eusèbe de Nicomédie accusa Athanase d'empêcher les convois de blé d'aborder à Constantinople. L'empereur venait précisément de faire mettre à mort Sopater, un de ses favoris,

sur le simple soupçon de ce crime. Constantin crut user de beaucoup d'indulgence en faisant grâce à saint Athanase de la vie. Il se contenta de l'exiler à Trèves, alors capitale des Gaules. Saint Maximin, de Poitiers, qui en était évêque, accueillit avec toutes sortes d'honneurs l'illustre proscrit. Constantin le jeune, qui y commandait les légions au nom de son père, le traita comme un martyr de la foi, et cet injuste exil ne servit qu'à rehausser la gloire de celui qui le subissait, en faisant éclater davantage son mérite et ses vertus.

41. Les évêques rassemblés à Tyr, après avoir mis fin à leur concile, ou plutôt à leur *conciliabule*, se rendirent, par l'ordre de Constantin, à Jérusalem, pour faire la dédicace de la nouvelle église qu'on venait d'y élever. Un peuple innombrable était accouru de toutes les provinces de l'empire pour assister à cette solennité, dont Eusèbe de Césarée nous a décrit toutes les cérémonies. Il s'y distingua personnellement par un long panégyrique de Constantin, qu'il trouva une occasion naturelle de débiter en cette circonstance. La dédicace eut lieu le 14 septembre 335, fête de la sainte Croix. Arius profita de la présence des évêques à Jérusalem, pour leur présenter, de concert avec le prêtre Euzoïus, son confident et le plus zélé de ses sectateurs, la profession de foi qu'il avait déjà soumise à Constantin. Les Eusébiens accueillirent avec faveur cette communication. Ils reçurent Arius et Euzoïus à la communion de l'Eglise, et écrivirent une lettre synodale à tous les évêques du monde pour les en informer.

42. Le dernier décembre de l'année 335 vit mourir le pape saint Sylvestre I^{er}, après un pontificat de vingt-un ans et onze mois. Il fut enterré dans le cimetière de Sainte-Priscille, sur la voie *Salaria*, et transporté depuis par Paul I^{er}, en 762, dans l'église de Saint-Sylvestre, *in campo Marzo*, vulgairement appelée *Saint-Sylvestre in capite*. En six ordinations, toutes au mois de décembre, ce Pontife avait créé soixante-trois évêques, quarante-deux prêtres et vingt-six diacres. Parmi tous les papes, saint Sylvestre est le seul, excepté saint Pierre, en l'honneur duquel on ait célébré la fête, dite de Précepte, à la vingtième

année d'un pontificat. Entre autres décisions, saint Sylvestre ordonna que la tête du baptisé fût ointe avec le chrême par le prêtre. Il voulut aussi que les jours de la semaine, excepté le samedi et le dimanche, s'appelassent *Féries*, nom déjà en usage dans quelques auteurs ecclésiastiques, particulièrement Tertulien. Le lundi est appelé la *seconde Férie*, le mardi la *troisième Férie*, et ainsi de suite jusqu'au vendredi, qui s'appelle la *sixième Férie*. On ne dit point la *première Férie* ni la *septième Férie*. Ces deux jours conservent le nom ordinaire de *Dimanche* (*Dominica dies*), et de *Samedi* (*Sabbatum*). Il n'est pas certain que ce soit saint Sylvestre qui ait ordonné que les autels seraient de pierre; mais cette mesure devint une règle de l'Eglise dès cette époque; elle subsiste encore maintenant, où la pierre consacrée est toujours placée au milieu de l'autel, à l'endroit où reposent le corps et le sang adorables de Jésus-Christ. C'est aussi vers ce temps que commença l'usage de consacrer les Papes un dimanche ou un jour de fête. Il n'y a eu d'exception à cette règle que pour la préconisation de Paul III, Clément VII et Léon X.

CHAPITRE II.

SOMMAIRE.

§ 1. PONTIFICAT DE SAINT MARC. (18 janvier 336-7 octobre 336.)

1. Election de saint Marc au souverain pontificat. — 2. Concile arien de Constantinople. Déposition de Marcel, évêque d'Ancyre. Rétablissement d'Arius. Sa mort tragique. — 3. Mort du pape saint Marc (7 octobre 336).

§ 2. PONTIFICAT DE SAINT JULES I. (6 février 337-12 avril 352.)

4. Election du pape saint Jules I. — 5. Lettre de saint Antoine à l'empereur Constantin. Exil de saint Paul, patriarche de Constantinople. Mort de Constantin-le-Grand. — 6. Rappel de saint Athanase à Alexandrie, et de saint Paul à Constantinople. Second exil de Paul. Eusèbe de Nicomédie s'empare du siège patriarcal de Constantinople. — 7. Premier concile arien d'Antioche. — 8. Saint Athanase est une seconde fois chassé d'Alexandrie. Grégoire de Cappadoce s'empare de son siège. Concile de Rome, convoqué par le pape saint Jules I. — 9. Rappel du patriarche saint Paul à Constantinople. Son troisième exil. — 10. Second concile arien d'Antioche. — 11. Conciles catholiques de Milan et de Sardique. — 12. Retour de saint Athanase à Alexandrie, après son second exil. Retour de saint Paul, patriarche de Constantinople. — 13. Mort de saint Paul, premier ermite. — 14. Circonciliens. Concile de Carthage à leur sujet. — 15. Persécution de Sapor II, roi de Perse, contre les chrétiens. — 16. Levée du premier siège de Nisibe par Sapor II. Suite de la persécution en Perse. — 17. Levée du second siège de Nisibe par Sapor II. Saint Ephrem, disciple de saint Jacques de Nisibe. — 18. Meurtre de Constant, empereur d'Occident. Triple usurpation de l'empire. — 19. Concile de Sirmium. Quatrième et dernier exil de saint Paul, patriarche de Constantinople. Son martyre. — 20. Apparition d'une croix miraculeuse à Jérusalem. — 21. Mort du pape saint Jules I.

§ 1. Pontificat de saint Marc. (18 janvier 336-7 octobre 336.)

1. Saint Marc fut élu pour succéder à saint Sylvestre, le 18 janvier 336. Il avait été désigné plusieurs années auparavant comme un des juges de Donat, ce qui prouve suffisamment que dès lors il était renommé par son esprit de piété, de sagesse et de justice. On croit que ce fut lui qui ordonna de réciter à la messe, après l'Évangile, le symbole de Nicée : *Credo in unum Deum*, cette charte authentique et fondamentale de la foi.

2. Après la dédicace de l'église de Jérusalem, les évêques qui y avaient présidé se rendirent à Constantinople, où les Eusébiens voulaient réunir un nouveau concile contre l'évêque Marcel d'Ancyre, qu'ils accusaient de Sabellianisme, parce qu'il soutenait la foi de Nicée. Marcel enseignait, avec l'Église catholique, que la distinction des personnes dans la sainte Trinité n'entraîne nullement la division de substance. « Le Verbe procède du Père, » disait-il, et il est écrit de l'Esprit-Saint, tantôt qu'il procède » du Père, tantôt qu'il procède du Verbe ; par conséquent il » procède à la fois de l'un et de l'autre. Or, on ne saurait con- » cevoir qu'il procédât de l'un et de l'autre, si le Père et le Fils » étaient séparés par nature. Puis donc qu'il procède du Père et » du Fils, ils sont tous les deux un même Dieu. » Les deux Eusébe condamnèrent purement et simplement cette doctrine et son auteur ; ce qui prouve ou leur insigne mauvaise foi, ou leur ignorance absolue de la théologie catholique. Ils excommunièrent Marcel d'Ancyre, et le déposèrent de son siège. Ils s'occupèrent ensuite du rétablissement d'Arius, qui, depuis l'exil de saint Athanase à Trèves, avait vainement essayé de rentrer à Alexandrie. Le peuple de cette ville, fidèle à son saint patriarche et à la foi catholique, s'était soulevé à l'approche de l'hérésiarque, et l'avait chassé de ses murs. Cette tentative ayant ainsi échoué à Alexandrie, les Eusébiens entreprirent de la faire réussir à Constantinople même, dans cette cité impériale, à la face de l'univers. Leurs premières démarches s'adressèrent au patriarche de Constantinople, saint Alexandre ; ils le priaient d'avoir compassion d'un prêtre, si longtemps, disaient-ils, et si injustement persécuté. Le saint vieillard, alors âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, n'avait ni moins de fermeté, ni moins d'attachement à la foi qu'en avait montrés, durant sa vie, saint Alexandre, patriarche d'Alexandrie, son homonyme. « La douceur dont j'userais envers Arius, répondait-il, serait une véritable cruauté à l'égard des catholiques. Les lois de l'Église ne me permettent pas de contrevenir, par une fausse compassion, à ce que j'ai moi-même ordonné avec tout le saint concile de Nicée. » L'empereur alors fixa, de sa propre autorité, un jour de dimanche où

Arius devait être solennellement reçu dans la principale église de Constantinople et admis à la communion, en présence de tout le peuple. Il signifia à saint Alexandre de cesser son opposition, sous peine d'exil. Le patriarche n'eut plus alors de recours qu'aux armes spirituelles. Par le conseil de saint Jacques, évêque de Nisibe, qui se trouvait alors à Constantinople, il ordonna aux fidèles un jeûne de sept jours, pour implorer les secours du ciel, dans ce danger pressant de l'Église. La veille du jour marqué, le saint vieillard, fondant en larmes, se prosterna devant l'autel, le visage contre terre, et fit cette prière, dans l'effusion de son âme : « Seigneur, s'il faut qu'Arius soit reçu demain dans l'É-
 » glise, retirez votre serviteur de ce monde. Mais si vous avez
 » encore pitié de votre Église, ne permettez pas que votre héri-
 » tage soit profané. Frappez Arius du poids de votre colère, et
 » que l'hérésie ne s'énorgueillisse pas plus longtemps de sa vic-
 » toire. »

Cependant Arius parcourait la ville, entouré de la foule de ses partisans, qui lui formait une sorte de cortège triomphal. Arrivé sur la grande place, en vue de la basilique où priait saint Alexandre, il fut saisi d'un tremblement nerveux, et demanda à se retirer dans un lieu secret. Comme il tardait beaucoup à sortir, on y entra, et on le trouva étendu mort, baigné dans son sang, et ses entrailles répandues. L'horreur d'un tel spectacle fit trembler ses sectateurs mêmes. Le théâtre de cette fin tragique cessa d'être fréquenté : on n'osait en approcher, et on le montrait au doigt comme un monument de la vengeance divine.

3. Ces événements occupèrent tout le temps du court pontificat de saint Marc, qui mourut le 7 octobre 336, l'année même de son exaltation. Il fut enterré sur la voie *Ardeatina*, dans le cimetière de Sainte-Balbine, et, de là, transporté dans l'église de *Saint-Marc*, dont il avait fait la dédicace. Ce pontife avait imposé les mains à vingt-cinq évêques, vingt-sept prêtres et six diacres. Après sa mort, le Saint-Siège demeura quelque temps vacant.

§ 2. **Pontificat de saint Jules I^{er}.** (6 février 337-12 avril 352.)

4. Saint Jules I^{er} fut élu pour successeur à saint Marc, le 6 février 337, après un interrègne de trois mois. Un des premiers soins du nouveau Pontife fut de faire rassembler, dans des archives spéciales, tout ce qui concernait l'histoire de l'Eglise de Rome, actes, donations, testaments. Cenni croit, à ce sujet, que ce fut là l'origine de la fondation d'une bibliothèque pontificale.

5. La mort d'Arius avait fait une impression profonde sur l'esprit de Constantin. Eusèbe de Nicomédie était lui-même dans la consternation. Un accident si imprévu sortait trop évidemment de la ligne des faits ordinaires, et déconcertait tous les calculs. L'empereur crut devoir s'adresser, pour éclairer sa religion, au patriarche du désert, saint Antoine. Quand les officiers du palais arrivèrent sur la montagne, porteurs du message impérial, les moines ne purent dissimuler la joie qu'ils ressentaient d'un pareil honneur fait à leur Père. « Ne vous étonnez pas, leur dit le » saint, de ce qu'un empereur écrit à un homme mortel ; éton- » nez-vous plutôt de ce que Dieu ait voulu écrire sa loi pour les » hommes, et leur parler par son propre Fils. » Il répondit à Constantin par des conseils pleins de sagesse, où il lui rappelait la frivolité des choses de la terre et l'approche des jugements éternels. Il insistait pour prier l'empereur de réviser le procès de saint Athanase, et de mettre fin à un exil, aussi injuste envers un innocent, que nuisible à la réputation du prince qui l'avait ordonné. Au moment même où cette lettre arrivait à Constantinople, l'empereur venait encore d'accorder l'exil de Paul, patriarche catholique de Constantinople et successeur de saint Alexandre, aux sollicitations intéressées d'Eusèbe de Nicomédie, qui voulait s'asseoir lui-même, par une troisième intrusion, sur un siège qui ne lui appartenait pas. Cependant Constantin approchait du terme de sa vie, et les avis de saint Antoine agissaient sur une conscience qui s'éclairait aux approches du tombeau. Il forma la résolution de rappeler saint Athanase, mais la mort ne lui en laissa pas le temps. Le héros chrétien, qui avait inauguré la croix triomphante sur les ruines du paganisme expirant,

allait laisser le trône à un fils indigne de lui. Ses derniers moments furent ceux d'un saint. Plus grand sur son lit funèbre qu'aux champs de la victoire, il ne voulut plus porter la pourpre et ne songea qu'à mourir en chrétien (20 mai 337). Héros dans la première moitié de sa vie, politique sage autant qu'heureux guerrier, le premier des empereurs qui ait compris l'influence que le christianisme devait exercer sur la civilisation, et qui l'ait secondée par des lois et des institutions bienveillantes, Constantin eût été un prince accompli, si la seconde partie de sa vie n'eût été livrée à toutes les intrigues, à tous les artifices des courtisans. Son nom est resté toutefois un nom cher à l'Eglise; sa mémoire y sera toujours en bénédiction, et le bien qu'il a fait ne sera point effacé par le mal qu'il n'a pas toujours empêché. — Constantin était mort sans qu'aucun de ses trois fils fût présent pour lui fermer les yeux; on déposa son corps dans la grande salle des gardes du palais de Nicomédie, élevé sur des degrés couverts de pourpre, et entouré de flambeaux qui brûlaient sur des chandeliers d'or. Il fut ensuite transporté à Constantinople, et enterré dans l'église des Apôtres, où il avait choisi sa sépulture. Le partage de l'empire se fit entre ses trois fils : Constantin le jeune eut l'Espagne, la Gaule et en général toutes les provinces romaines en deçà des Alpes; Constance, l'Asie, l'Orient, l'Egypte; et Constant, l'Italie, l'Afrique, la Sicile et l'Illyrie (338). Cette division fut bientôt modifiée par le crime de Constant, qui fit assassiner son frère Constantin le jeune, et s'empara de ses états (340); de sorte que l'empire se réduisit aux deux grandes divisions : l'Orient, où régna Constance, et l'Occident, gouverné par Constant le fratricide.

6. Constantin le jeune avait eu le temps, pendant son règne éphémère, de rétablir les évêques orthodoxes chassés de leurs sièges par les Ariens. Saint Athanase revint donc à Alexandrie (338), où il fut reçu aux acclamations de tout son peuple et avec une pompe digne d'un empereur. Asclépas de Gaza, Marcel d'Ancyre et Paul de Constantinople reprirent également possession de leurs églises. Ces actes de justice de Constantin le jeune font regretter sa fin prématurée. Constance, qui prenait en main

le gouvernement de l'Orient agité par les dissensions des Ariens, avait tous les défauts de son père, sans aucune de ses qualités. Caractère faible, indécis, toujours flottant, conduite sans unité, sans consistance, pleine de contradictions, il régna par ses favoris. On disait de lui : « Il faut avouer que l'empereur a beaucoup de crédit auprès d'Eusèbe, chef des eunuques. » Cet eunuque Eusèbe avait été tout d'abord gagné à l'Arianisme, par Eusèbe de Nicomédie. L'impératrice partageait ses opinions, et le prêtre arien, que Constantin I^{er} avait admis à ses bonnes grâces, sur la recommandation de Constantia, sa sœur, et auquel il avait confié, depuis, son propre testament, devint tout-puissant à la nouvelle cour de Constance. Il n'est pas difficile de prévoir le parti que sut tirer Eusèbe de Nicomédie de conjectures aussi favorables à son parti. La mort frappait autour de lui les têtes les plus chères, et venait, dans la même année, d'enlever à ses côtés son homonyme, Eusèbe de Césarée, cet autre lui-même, plus courtisan qu'évêque, plus érudit que profond, plus rhéteur que théologien, toujours plus favorable à l'erreur qu'à la vérité. Cet exemple ne fit aucune impression sur Eusèbe de Nicomédie; les ambitieux, tant qu'il leur reste des honneurs à conquérir, se croient immortels. Il fit assembler une réunion d'évêques à Constantinople. Sur des accusations calomnieuses, on déposa le saint patriarche Paul, qui reprit de nouveau le chemin de l'exil; et, cette fois, Eusèbe vit couronner ses intrigues d'un succès complet; il s'assit enfin, de sa propre autorité, sur le siège de Constantinople qu'il rêvait depuis tant d'années.

7. Sa haine contre saint Athanase ne fit que s'accroître, avec les moyens de la satisfaire. Un prêtre arien, nommé Piste, de vie et de mœurs décriées, fut sacré évêque par Second de Ptolémaïde, déposé, lui-même, par le concile de Nicée. Piste fut envoyé avec le titre de patriarche à Alexandrie, pendant que saint Athanase, accueilli comme un père par tous les catholiques, rentra en possession de son autorité légitime. Eusèbe de Nicomédie envoyait en même temps, à Rome, une députation chargée de remettre au pape saint Jules I^{er} des lettres d'accusation contre saint Athanase, et de recommandation pour Piste, le patriarche

intrus. — Pour répondre à ces calomnies, saint Athanase réunit à Alexandrie un concile d'environ cent évêques de l'Égypte, de la Thébaïde, de la Libye et de la Pentapole. On y lut toutes les pièces des procédures précédemment entamées contre le saint patriarche. On y fit ressortir toutes les calomnies, les nullités, les irrégularités dont elles étaient remplies. Les évêques adressèrent ensuite une lettre synodale au pape saint Jules, et à toutes les églises du monde, pour protester contre tout ce que les ennemis de saint Athanase avaient dit ou fait contre lui. Les députés, porteurs de ces pièces justificatives, arrivèrent à Rome, en même temps que ceux d'Eusèbe de Nicomédie. Ils n'eurent pas de peine à réduire les calomniateurs au silence. Les Eusébiens ne se tinrent pas pour battus. Un concile arien s'assembla à Antioche, sous les yeux mêmes de Constance, à l'occasion de la dédicace de la basilique de cette ville (341). Après la rédaction trois fois annulée d'une profession de foi, on convint d'une quatrième formule, où ne se trouvait pas le mot de *consubstantiel*, si redouté de l'Arianisme. On procéda ensuite à la déposition de saint Athanase, sans attendre la sentence de Rome; et on lui donna pour successeur, non plus Piste, qu'on abandonnait, à cause de sa mauvaise réputation, mais Grégoire de Cappadoce, qui fut sacré en qualité de patriarche d'Alexandrie, et envoyé, avec une escorte de soldats fournie par Constance, prendre, à main armée, possession de son siège. Les canons de discipline furent mis en conformité avec ces actes iniques. « Si un évêque, disent-ils, a » été condamné, une fois, par un concile, il ne pourra plus être » jugé par d'autres, et la sentence sortira son effet. » — « Que » s'il continue de troubler l'Église, il sera réprimé par la puissance extérieure comme séditieux. » — C'était en appeler, contre saint Athanase, au bras séculier, qui se nommait alors Constance, et rejeter l'intervention du pape. On déposa ensuite Marcel d'Ancyre, et Asclépas de Gaza; et les Eusébiens purent s'applaudir de leur triomphe.

8. Cependant Grégoire de Cappadoce était arrivé à Alexandrie, appuyé de l'autorité et des forces militaires de l'apostat Philagre, que Constance, à la sollicitation des Eusébiens, venait

de nommer, pour la seconde fois, préfet d'Égypte, avec la mission de chasser à tout prix saint Athanase. L'église fut emportée d'assaut, les vierges consacrées à Dieu furent dépouillées et indignement outragées; les religieux, qui demeuraient fidèles à leur patriarche légitime, maltraités, et quelques-uns mis à mort; les vases sacrés livrés au pillage; et Grégoire prit ainsi possession du siège où l'élevaient les armes de Constance et l'abus de pouvoir des Eusébiens. Saint Athanase, proscrit, vit sa tête mise à prix par l'ordre du gouverneur; tous ceux qui lui étaient dévoués furent jetés dans les prisons publiques, et lui-même se réfugia dans les monastères voisins d'Alexandrie. Le patriarche intrus entreprit, avec une escorte de soldats, la visite de la province. La plupart des évêques se refusèrent à reconnaître un métropolitain, imposé de force, à l'élection duquel ils n'avaient point été appelés. On ne leur répondit qu'en les chargeant de fers. Sarapammon, évêque de la haute Thébaïde, fut banni à cause de sa courageuse résistance; l'illustre vieillard saint Potamon, dont les deux conciles de Nicée et de Tyr avaient admiré les vertus, fut frappé de verges, et mourut de ses blessures, avec la gloire d'un double martyr. Contre tant de violences, Athanase opposait le calme d'un droit inaliénable et d'une conscience invincible. Il écrivit à tous les évêques du monde une lettre circulaire, dans laquelle il exposait les faits, et les suppliait de ne point communiquer avec l'intrus. Ce devoir rempli, pour ne pas compromettre, par un plus long séjour, les moines qui lui avaient donné l'hospitalité, il partit pour Rome, où le pape saint Jules I^{er} le reçut comme un héros de la foi. Le souverain Pontife annonça l'intention d'évoquer le jugement de cette affaire à son tribunal. A cet effet, il indiqua, pour l'an 342, un concile à Rome même, et il envoya deux prêtres romains, Elpidius et Philoxène, aux Eusébiens, pour leur donner l'ordre de s'y rendre. Les Eusébiens retinrent les légats plusieurs mois, sous différents prétextes, et finirent par les congédier, en les chargeant d'une lettre, où ils parlaient, en termes équivoques, de leur respect pour le Saint-Siège, et déclaraient qu'il ne leur était point possible de se trouver au concile de Rome, dont l'époque était trop rapprochée. Ce

concile était déjà réuni, quand Elpidius et Philoxène arrivèrent. Il se composait de cinquante évêques d'Italie, d'Afrique et des Gaules, qui admirèrent unanimement à la communion de l'Eglise, saint Athanase, Marcel d'Ancyre et Asclépas de Gaza, et déclarèrent nulle la nomination des intrus qui les avaient dépouillés de leurs sièges. Saint Jules écrivit alors, de concert avec les Pères du concile, une lettre aux Eusébiens, en réponse à celle que lui avaient remise Elpidius et Philoxène. Le pape y déclare que la foi du concile de Nicée est la foi catholique; que tout ce qui a été entrepris contre les décisions de ce concile œcuménique est nul et de nul effet. Il justifie saint Athanase, Marcel d'Ancyre et Asclépas de Gaza de toutes les calomnies reproduites contre eux; condamne formellement les intrus qui ont osé les chasser de leurs églises; s'élève contre l'irrégularité de tout ce qui a été fait sans l'aveu du siège de Rome. « Ne savez-vous pas, dit-il, que la » règle canonique était de recourir d'abord à notre autorité, et » que la décision devait venir d'elle? Telle est la tradition que » nous avons reçue du bienheureux apôtre Pierre, et je la crois » si universellement reconnue, que je ne la rappellerais point » ici, sans les circonstances déplorables qui m'y contraignent. » Cette lettre du pape saint Jules, admirable de majesté, de douceur et de véritable éloquence, est un des monuments les plus précieux de la sagesse et de la fermeté des Pontifes romains.

9. Quand elle arriva à Constantinople, Eusèbe, l'évêque intrus, le prélat courtisan, fauteur de l'Arianisme, dont les intrigues avaient fait naître et perpétuer, au sein de l'Eglise, tant d'agitations et de troubles, venait de mourir sur son siège usurpé (342). Les catholiques de Constantinople, affranchis de son joug tyrannique, se hâtèrent avant le retour de Constance, qui était encore à Antioche, de rappeler leur patriarche légitime, saint Paul, de son injuste exil. L'allégresse publique éclata en longues acclamations, quand le vénérable vieillard débarqua sur la rive du Bosphore : et l'on put croire, un instant, que les jours d'union et de paix étaient revenus pour cette église désolée. Mais l'esprit d'Eusèbe lui avait survécu dans son parti. Les évêques ariens, Théognis de Nicée et Théodore d'Héraclée, protestèrent

contre la restauration du véritable patriarche : à un intrus ils voulurent donner un intrus pour successeur, et sacrèrent, en qualité d'archevêque de Constantinople, Mardonius, prêtre indigne, qui ajouta plus tard son nom à la liste des hérésiarques. Cette élection sacrilège fut le signal d'une guerre civile et d'une sédition effroyable à Constantinople. L'empereur Constance, averti par les Ariens, envoie le préfet de ses gardes, Hermogène, avec l'ordre d'enlever saint Paul et de le conduire en exil. Les catholiques veulent défendre leur évêque, toutes les passions sont agitées, on ne connaît plus de bornes; la multitude se saisit d'Hermogène, brûle son palais, le massacre lui-même, et traîne par la ville ses membres épars (342). Constance, à cette nouvelle, quitte Antioche, franchit à cheval, malgré les pluies et les neiges de l'hiver, toute l'Asie-Mineure, et arrive aux portes de Constantinople, décidé à y mettre tout à feu et à sang. Le peuple en larmes, le sénat suppliant, tous les ordres de l'Etat en deuil vinrent à sa rencontre; il se laissa fléchir à leurs prières, fit grâce à tous les rebelles, à la condition qu'on lui laisserait exiler saint Paul. Le patriarche quitta donc une troisième fois son église, qui retombait aux mains d'un usurpateur.

10. Cependant le pape saint Jules avait député à Trèves, près de l'empereur Constant, des légats chargés de lui remettre la lettre synodale du concile de Rome, et de l'informer du bannissement des patriarches d'Alexandrie et de Constantinople. Constance, de son côté, fit partir pour Trèves quatre évêques ariens qui devaient expliquer à Constant toute la suite de l'affaire traitée au concile d'Antioche. Saint Maximin, évêque de Trèves, se refusa à communiquer avec eux; il accueillit au contraire les délégués du souverain Pontife avec des marques publiques de sa vénération, et déclara qu'il n'aurait jamais d'autre foi que celle de Rome. Constant fut de son avis. Les prélats ariens repartirent donc pour l'Orient, où l'on ne vit d'autre parti à prendre que de réunir un nouveau concile à Antioche. Il se tint l'année suivante (345). Le ban et l'arrière-ban du parti arien y furent convoqués. On y rejeta absolument le terme de *consubstantiel*, et, après d'orageuses discussions, on convint d'une longue formule de foi,

composée presque tout entière avec des paroles de l'Écriture, qui devait être le symbole nouveau de l'Arianisme.

11. Les Orientaux l'envoyèrent, l'année suivante (346), au concile de Milan, que le pape saint Jules venait de convoquer. Elle fut unanimement rejetée, et les Ariens irrités en appelèrent à un concile plus nombreux, où l'on réunirait les évêques d'Orient et d'Occident. — Le pape consentit à leur accorder encore cette demande. De concert avec les empereurs Constance et Constant, on assembla le concile à Sardique (347). Trois cents évêques catholiques, ayant à leur tête Osius de Cordoue, répondirent à l'appel du souverain Pontife. Les Ariens vinrent en moins grand nombre, mais se firent accompagner par le comte Musonien, et Hésychius, général des armées impériales, espérant que le poids des armes pourrait faire pencher la décision en leur faveur. Osius de Cordoue fut désigné par saint Jules, comme son légat; et le concile procéda à ses délibérations, sans vouloir y admettre ni comte ni général, résolu de porter une décision complètement indépendante des influences de la politique et du manège des cours. Saint Athanase se présenta, muni de toutes les pièces qui prouvaient son innocence et la fausseté des accusations de ses ennemis. Les évêques bannis de leur siège par Grégoire, patriarche intrus d'Alexandrie, paraissaient avec les chaînes dont on les avait chargés; des témoins oculaires vinrent déposer au sujet des violences qu'ils avaient vu commettre. Des églises entières avaient envoyé des députés, qui redemandaient au concile de Sardique leurs pasteurs légitimes bannis, outragés, persécutés par les Ariens; ils racontaient les affreux traitements endurés par les vierges consacrées au Seigneur, par de vénérables et saints pontifes, par des religieux, des anachorètes. L'original du fameux procès-verbal de l'enquête faite au sujet de l'affaire d'Ischyras, dans la province de Maréotide, fut déposé par saint Athanase entre les mains des Pères; l'innocence du saint patriarche y était confirmée par le témoignage de ses ennemis eux-mêmes. Les évêques d'Orient ne pouvaient approuver des délibérations où l'on tenait si peu de compte de la force matérielle dont ils disposaient. Ils se retirèrent brusquement du concile et

rejetèrent les ouvertures que les catholiques leur firent pour les ramener. Osius de Cordoue alla même jusqu'à leur soumettre cette proposition : « Si la suite des procédures établit la culpabilité d'Athanase, vous pouvez vous tenir assurés de la rigueur de sa condamnation. Et, dans le cas où il réussirait à prouver son innocence, si vous persistez à ne le pas recevoir à votre communion, je m'engage à l'emmener avec moi en Espagne. » Saint Athanase lui-même souscrivit à ces conditions ; mais ses ennemis se défiaient tellement de la justice de leur cause, qu'ils refusèrent de rien entendre et repartirent immédiatement pour leurs églises, sous le prétexte frivole que l'empereur leur écrivait d'y rendre des actions de grâces à Dieu, à l'occasion de sa récente victoire sur les Perses. La retraite des Ariens n'entrava en rien la marche du concile. Trois objets étaient soumis à son examen : 1° Une déclaration de foi catholique sur la question soulevée par l'Arianisme ; 2° la cause des évêques chassés de leur siège et accusés par les Ariens ; 3° les plaintes formées contre les Ariens eux-mêmes par leurs victimes. Sur le premier point, il fut décidé à une immense majorité, qu'on se tiendrait au symbole de Nicée, comme définissant, d'une manière explicite et précise, la foi catholique sur la divinité du Fils de Dieu. — On passa donc immédiatement à l'appel des causes de saint Athanase, Marcel d'Ancyre et Asclépas de Gaza, chassés de leurs sièges par les Ariens. Toutes les accusations déjà soumises au concile de Tyr contre le patriarche d'Alexandrie furent reprises, examinées de nouveau, et rejetées unanimement, comme d'infâmes calomnies. Marcel d'Ancyre et Asclépas de Gaza furent aussi reconnus innocents. En conséquence, les trois prélats furent solennellement admis à la communion de l'Eglise, leur autorité légitime sur les sièges dont ils avaient été dépouillés fut confirmée, et les usurpateurs frappés d'anathème. — Restait à apprécier la conduite des évêques d'Orient qui n'avaient cessé, malgré la décision du concile œcuménique de Nicée, de communiquer avec les Ariens, de les soutenir de leur crédit à la cour de Constantinople, et de les imposer par la violence sur les sièges des principales églises. Les chefs de cette faction, jusque-là tolérée, furent nommément

déposés de l'épiscopat et excommuniés. Ils étaient au nombre de huit, savoir : Théodore d'Héraclée, Narcisse de Néroniade, Etienne d'Antioche, Georges de Laodicée, Acace de Césarée en Palestine, Ménophante d'Ephèse, Ursace de Singidon et Valens de Murse. Ces deux derniers avaient déjà été frappés d'anathème par le concile de Nicée. Les Pères s'occupèrent ensuite de la rédaction de canons de discipline, où ils reconnaissent et expliquent catégoriquement le droit d'appel au pape, la juridiction du siège de Rome sur les causes ecclésiastiques, l'obligation de se soumettre à son jugement ou à celui des légats commis par le souverain Pontife à l'examen des faits sur les lieux mêmes. Ce sont ces délégués qu'on a nommés depuis légats *a latere*. D'autres canons défendent les translations arbitraires d'un évêché à un autre, les nominations d'évêques à des sièges dont les titulaires ont appelé au pape, avant le jugement définitif du souverain Pontife. — Les actes du concile furent ensuite envoyés au pape saint Jules, et aux deux empereurs Constance et Constant, à Trèves et à Antioche. Ainsi se terminèrent les pacifiques séances du concile de Sardique. Il n'a point été mis au rang des conciles œcuméniques, quoiqu'il ait réuni des évêques de toutes les provinces du monde. Mais il n'eut point à formuler d'articles de foi, il se borna à reconnaître le symbole du concile de Nicée, dont on peut le considérer comme la suite et le corollaire.

12. La décision du concile de Sardique fut accueillie par les applaudissements du monde chrétien. Vainement les évêques ariens essayèrent une calomnie odieuse contre les deux évêques, Vincent, de Capoue, et Euphratas, de Cologne, chargés de remettre à l'empereur Constance la lettre synodale du concile. A leur arrivée à Antioche, l'évêque de cette ville, Etienne, avait gagné, à prix d'argent, un domestique des deux légats, qui introduisit, la nuit, dans leur appartement, une femme de mauvaise vie. Cette malheureuse, troublée à la vue des deux vénérables prélats, s'était enfuie, divulguant par toute la ville l'odieuse trahison dont on avait voulu la rendre complice. Cet incident servit à dessiller les yeux du trop faible Constance. Après une information juridique, où l'arien Etienne fut convaincu d'avoir

ourdi cette infâme machination, l'empereur le remit au jugement des évêques, présents alors à Antioche, qui le déposèrent de l'épiscopat et l'excommunièrent. Constance admit alors les envoyés du concile en sa présence, reçut favorablement leur message, et ordonna le rappel des prélats exilés. Il manifesta même le désir de voir saint Athanase, et lui écrivit trois lettres, de sa propre main, pour le prier de se rendre à la cour. Le saint patriarche se trouvait, en ce moment, à Rome, près du pape Jules I^{er}, que ces nouvelles comblèrent de joie. Avant de se séparer de saint Athanase, le souverain Pontife voulut écrire au clergé et aux fidèles d'Alexandrie une lettre de félicitation. « En- » fin, bien-aimés frères, leur dit-il, tous vos vœux sont comblés ; » votre évêque Athanase va vous être rendu. Accueillez avec » toute sorte d'honneurs cet illustre témoin de notre sainte foi. » Vous avez été sa consolation parmi les nations étrangères ; votre » fidélité l'a soutenu au milieu des périls et des persécutions. » Notre cœur tressaille d'allégresse, quand nous nous représen- » tons, par la pensée, le retour de notre vénérable frère au mi- » lieu de vous, la joie qui éclate sur son passage, la piété du » peuple allant à sa rencontre, les transports de la multitude qui » accourt de toutes parts : quel jour ce sera pour vous ! Le passé » sera fini. Ce retour tant désiré unira désormais tous les esprits » et tous les cœurs. Nous nous associons d'autant plus à votre » joie que Dieu nous a fait la grâce de connaître personnellement » un si grand homme. » Tels étaient les sentiments d'universelle charité qui embrâsaient l'âme des Pontifes Romains : telle était aussi la vénération qu'inspiraient les vertus et le génie d'Athanas le Grand. Saint Jules I^{er} le laissa partir, comblé de bénédictions, pour Antioche où était Constance. L'empereur reçut le saint patriarche, avec une bienveillance à laquelle ni l'un ni l'autre n'étaient accoutumés. Il fit effacer des actes publics, renfermés dans les archives de l'empire, tout ce qui avait été écrit contre Athanase, et lui jura solennellement de ne jamais prêter l'oreille à ses calomniateurs. Il fit écrire aux églises d'Egypte, pour les informer « qu'être uni de communion avec le vénérable » Athanase, sera une preuve suffisante des bonnes dispositions de

» chacun. » Enfin il mandait aux magistrats et au peuple d'Alexandrie de recevoir le saint patriarche avec les honneurs qu'ils rendraient à la personne même de leur souverain. Précédé de ces éclatants témoignages de la faveur impériale, saint Athanase parut en vue d'Alexandrie (347). Tous les évêques d'Egypte et des deux Libyes s'y étaient rendus pour le recevoir; les magistrats, le peuple l'attendaient en habits de fête; la ville était tendue de tapisseries, de guirlandes de fleurs; la multitude agitait des rameaux de verdure, sur le passage de l'illustre exilé; aucune trace des anciennes discordes ne troublait ce jour d'allégresse universelle. Grégoire de Cappadoce, l'intrus, avait péri quelques mois auparavant dans une émeute populaire. La joie que le retour du patriarche légitime répandait à Alexandrie, se traduisit dans les œuvres, par un redoublement de ferveur et de piété chrétiennes. La charité des peuples s'appliquait à nourrir, à vêtir les pauvres et les orphelins, et chaque maison semblait être devenue une église destinée à la prière et à la pratique des vertus. Ceux qui s'étaient montrés, jusque-là, les plus ardens persécuteurs de saint Athanase, s'empressaient de lui écrire pour rentrer dans sa communion. Ursace et Valens eux-mêmes présentèrent au pape saint Jules I^{er}, une rétractation formelle de leur conduite. « Tout ce que nous avons précédemment » écrit contre Athanase, disaient-ils, toutes les accusations formulées contre lui et reproduites par nous, nous les déclarons » d'affreuses calomnies : nous en demandons pardon à Votre » Sainteté et à lui. De plus; nous anathématisons l'hérétique » Arius et ses sectateurs, et vous supplions de nous recevoir à la » communion de l'Eglise. » — Les autres prélats exilés remontaient en même temps sur leur siège : saint Paul, à Constantinople; Asclépas, à Gaza; Marcel, à Ancyre; et l'on put croire, un instant, que l'Arianisme était à jamais vaincu.

13. La joie fut grande dans les solitudes de Nitrie et de la Thébaïde, au retour de saint Athanase dans sa ville patriarcale d'Alexandrie. Mais aucun des religieux ne la ressentit plus vivement que saint Antoine, dont l'âme avait partagé toutes les tribulations de l'illustre proscrit. L'année précédente, saint Antoine,

guidé par l'esprit de Dieu, s'était enfoncé, seul, appuyé sur le bâton qui soutenait sa vieillesse, dans les profondeurs du désert. Une grotte, fermée par une pierre que la main de l'homme avait dû apporter, s'offrit à ses regards. « Ouvrez, dit le patriarche en heurtant à la pierre, vous savez qui je suis, d'où je viens et pourquoi. Je ne suis pas digne de contempler votre face ; mais, pour l'amour de Jésus-Christ, ouvrez-moi ou je mourrai à votre porte. » Un vieillard, dont les cheveux blancs retombaient sur un corps amaigri par l'âge et les austérités de la pénitence, ressemblant plutôt à un squelette qu'à un homme, couvert de feuilles de palmier tressées en natte, vint ouvrir à cette voix. C'était saint Paul, le premier des ermites, qui vivait, depuis l'an 250, inconnu à tous les hommes, nourri par la moitié d'un pain, qu'un corbeau déposait chaque matin à sa porte. Les deux saints se saluèrent par leur nom, sans avoir jamais entendu parler l'un de l'autre. S'étant assis sur un rocher, au bord de la fontaine qui donnait, depuis près de cent ans, son eau limpide à ce vétéran de la solitude, Paul dit à son hôte : « Que font en ce moment les hommes ? Construisent-ils encore de nouvelles demeures dans leurs vieilles cités ? A quel maître obéissent-ils, et persécutent-ils toujours les chrétiens ? » — Antoine répondit à toutes ces questions, et quitta l'ermite pour aller à son monastère chercher le manteau que saint Athanase lui avait donné, et dans lequel saint Paul désirait être enseveli. Saint Antoine mit à ce trajet toute la diligence que lui permettaient ses forces épuisées. Mais, au retour, il ne trouva plus que les restes inanimés du saint vieillard. Il l'ensevelit avec respect. Un lion vint creuser à ses pieds, dans le sable, une fosse où le corps de saint Paul fut déposé, dans l'attente de la bienheureuse résurrection. — Ces touchants détails, racontés par saint Athanase lui-même, dans la *Vie de saint Antoine*, qu'il écrivit pour les frères de la Thébaidé, allaient au loin réveiller, dans les âmes, l'amour de la solitude, la sainte ardeur de la perfection érémitique. Séduite par l'attrait puissant de cette vie, mystérieusement écoulée dans la contemplation et la prière, une foule de jeunes hommes, de vierges pieuses, s'arrachaient au tumulte du monde, pour

confier au cloître le secret de leurs espérances et de leurs destinées. Rome voyait se former dans son sein des monastères, qui rivalisaient de zèle et de ferveur avec les florissants déserts de Nitrie, et la vie religieuse s'inaugurait ainsi dans l'Église, à l'aspect d'illustres et saints exemples.

14. Pendant que les grandes querelles de l'Arianisme avaient agité tout l'Orient, et que la vertu semblait s'être retirée au désert, avec les Paul, les Antoine, les Hilarion et leurs disciples, l'Église de Carthage n'avait cessé d'être désolée par le schisme des Donatistes. Deux *Donats* avaient succédé au fameux *Donat de Casis Nigris*, dont nous avons raconté les intrigues ; l'un s'était fait évêque schismatique de Carthage même, l'autre avait usurpé le siège épiscopal de Bagaïe. Leurs partisans, répandus dans les campagnes, autour des chaumières des paysans, *circum cellas*, avaient pris le nom de *circoncellions*, et donnaient au monde le spectacle d'un nouvel et étrange fanatisme. Ils inspi- raient à la multitude le désir de la mort, pour arriver plus tôt au ciel, et l'on voyait des bandes de furieux se précipiter dans les gorges des montagnes, dans les eaux profondes des torrents, ou dans d'immenses bûchers qu'ils allumaient pour y trouver un martyr dont ils étaient eux-mêmes les auteurs et les victimes. Quelquefois, dédaignant de se tuer de leurs propres mains, ils forçaient les passants à leur rendre ce service. Un jeune homme rencontra un jour une troupe de ces frénétiques, qui lui présentèrent une épée nue, avec ordre de les en percer tous, s'il ne voulait être immolé lui-même. L'étranger feint de se prêter de bonne grâce à leur fantaisie, mais il leur déclare qu'il tient auparavant à les lier tous, de crainte de représailles. Ces insensés y consentent. Quand ils furent garottés, le jeune homme les fouetta vigoureusement, et, leur souhaitant meilleure chance, continua sa route. — Les circoncellions, dans leur ardeur pour le martyr, se croyaient en droit de le faire subir aux autres. Ils prétendaient faire une œuvre de miséricorde en assommant les voyageurs inoffensifs, pour les envoyer au ciel par le plus court chemin. Leurs désordres en vinrent bientôt au point de nécessiter l'intervention de l'autorité impériale pour les réprimer. Constant en-

voya deux personnages considérables de sa cour, Paul et Macaire, à Carthage, avec la mission de mettre un terme à leurs excès. Les moyens de conciliation qu'essayèrent les deux lieutenants de l'empereur, furent impuissants contre des furieux qui voulaient mourir. On dut recourir à la force armée, qui les dispersa après une résistance opiniâtre. Donat, l'évêque intrus de Carthage, s'enfuit avec tout son clergé; son homonyme de Bagaïe se jeta dans un puits; Maculus, qui s'était mis à la tête des révoltés, se précipita, la tête la première, du haut d'un rocher. Les débris de cette secte frénétique se cachèrent dans les solitudes et disparurent peu à peu : avec eux s'éteignit le schisme des Donatistes, qui, depuis l'an 311, se perpétuait dans l'Église de Carthage. Gratus, évêque catholique de cette ville, y assembla un concile, sur la fin de l'année 348, pour achever de pacifier ce malheureux pays, et régler les mesures à prendre par rapport aux schismatiques de bonne foi, qui demandaient en foule à rentrer dans la communion de leur pasteur légitime. Les quatorze canons qu'on y formula sont empreints de l'esprit de miséricordieuse charité qui sait conserver la discipline, sans compromettre l'union par des rigueurs excessives. On y défend d'administrer de nouveau le sacrement de baptême à ceux qui l'ont reçu des hérétiques, ou de ministres indignes, pourvu qu'il ait été donné au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. On sait que la pratique contraire était précisément l'erreur capitale des Donatistes. On déclare que le titre et les honneurs du martyr ne peuvent être attribués à ceux qui se sont eux-mêmes donné la mort, en vue du ciel, comme le faisaient les circoncellions. Enfin on trace des règles de conduite aux clercs et aux fidèles.

15. La paix dont jouissait l'Église catholique après la réunion de l'Orient et de l'Occident au concile de Sardique et la dispersion des circoncellions, n'était troublée que par la persécution que Sapor II, roi de Perse, exerçait contre les chrétiens dans ses États, depuis l'an 327. Les relations que ce prince avait d'abord entretenues avec l'empereur Constantin-le-Grand s'étaient promptement changées en hostilités ouvertes. Sapor inventa contre les fidèles, nombreux encore dans les Eglises de Perse, des tortures

qui avaient échappé à l'ingénieuse cruauté des proconsuls romains. Toutes les églises et les autels furent renversés, les monastères incendiés, et les religieux traqués comme des bêtes fauves. Dans la ville de Lubaham, on saisit deux frères chrétiens, Jonas et Birch-Jésus, qui apportaient aux fidèles, emprisonnés pour la foi, les secours de leur charité et de leur dévouement. Jonas fut attaché à un pieu, à demi empalé et fouetté avec des verges, jusqu'à ce qu'on lui eût mis les côtes à nu. Plongé ensuite en cet état dans un étang glacé, il y passa la nuit. Le lendemain, on ramena le martyr devant le tribunal, et on le somma de nouveau d'adorer le soleil et le feu, divinités de la Perse. « La vie, répondit Jonas, est semblable à une semence que le » chrétien répand sur la terre ; s'il a la patience d'attendre l'heure » de la moisson, elle produira dans l'avenir une gloire immor- » telle. » Les juges, à ces paroles, lui font couper, une à une, les articulations des pieds et des mains, phalange par phalange, et les étalent sur le marbre du prétoire, en lui disant : « Tu n'as » qu'à attendre l'heure de la moisson ; tu vois comme nous avons » semé tes doigts : ils te produiront des pieds et des mains au » centuple. » — « Dieu qui les a créés saura bien me les rendre, » dit le saint. Aussitôt on lui arrache la peau de la tête, on lui coupe la langue jusqu'à la racine, et on le jette dans une chaudière de poix bouillante ; mais, par une protection visible de Dieu, la poix s'échappe tout à coup du vase sans blesser le martyr. Les juges le font alors étendre sous une presse de bois, qui lui brise les membres. On le scie ensuite par morceaux, et on le jette dans une citerne desséchée, avec des gardes pour empêcher que les chrétiens ne vinssent enlever ses précieuses reliques. — Son frère, Birch-Jésus, souffrit des tortures non moins atroces. On lui appliqua sur les deux bras des lames de fer rougies au feu. « Si tu fais tomber une de ces lames, lui dirent les juges, » nous affirmerons que tu as renoncé à la foi des chrétiens. — » Ministres d'un roi impie, s'écria le saint, je ne crains pas votre » feu, je ne secouerai point le bras, et j'y conserverai toutes les » lames qu'il vous plaira d'y mettre. » A ces mots, les juges lui firent verser du plomb fondu dans les narines et dans les yeux,

et ordonnèrent de le ramener dans sa prison, et de l'y laisser passer la nuit, suspendu par un pied. Le lendemain, les tourments n'avaient point affaibli la constance du saint. On le frappa d'abord avec des épines, puis on lui enfonça dans la chair des pointes de roseau fort aiguës, et quand tout son corps en fut couvert, les bourreaux le lièrent avec des cordes, et le roulèrent sur le sol qu'il ensanglantait. Après cette horrible torture, on lui versa dans la bouche de la poix bouillante et du soufre enflammé. Il rendit l'esprit dans ce dernier supplice. Les restes des deux illustres frères, rachetés cinq cents drachmes par Abtusciatas, un de leurs amis, furent ensevelis avec honneur par les chrétiens.

16. Ces cruautés, qui s'exerçaient dans toute l'étendue de la Perse, par les ordres de Sapor, ne firent que redoubler, à la suite d'un premier échec, que les armes de ce prince éprouvèrent, sous les murs de la ville de Nisibe, en Mésopotamie. La mort de Constantin-le-Grand avait paru à Sapor une occasion favorable pour faire une irruption dans l'empire romain. Il vint donc, l'an 338, assiéger Nisibe, dont saint Jacques était évêque. L'armée des Perses était innombrable en cavalerie et en infanterie; elle amenait avec elle des régiments entiers d'éléphants surmontés de hautes tours, et des machines de guerre de toute espèce. Mais, après soixante-trois jours de siège, Sapor fut obligé de se retirer ignominieusement, et de retourner dans ses états. Son armée, harcelée par les troupes romaines, épuisée de fatigue, décimée par les maladies, la peste et la famine, périt presque tout entière. Au retour, il vengea sur les chrétiens la honte de sa défaite. Des cavaliers furent envoyés dans toutes les provinces, avec ordre d'amener prisonniers, à la capitale, tous les adorateurs de Jésus-Christ. On craignait d'accroître l'horreur des exécutions en les multipliant dans chaque localité, et l'on voulait centraliser en quelque sorte la persécution. L'histoire a conservé les noms des plus illustres martyrs, qui donnèrent, en cette circonstance, leur sang en témoignage de leur foi (339). Ce furent Sapor, évêque de Beth-Nictor; Isaac, évêque de Séleucie; Abraham, Mahanès et Siméon. Mahanès fut écorché vif, Siméon fut enterré jusqu'à la poitrine et percé de flèches; Abraham eut les

yeux percés avec un fer rouge, et mourut deux jours après ; Isaac fut lapidé ; l'évêque Sapor fut frappé au visage avec tant de violence qu'on lui fit sauter toutes les dents ; on le fit ensuite mourir sous les coups de bâton. — Tant de cruautés ne faisaient qu'augmenter en Perse le nombre des fidèles. Nous avons toujours vu les persécutions produire cet effet, au sein de l'Eglise. L'année suivante (340), le roi Sapor publia, contre les chrétiens, un décret général qui condamnait leurs personnes à l'esclavage, et confisquait leurs biens. Siméon, évêque de Séleucie, était un vieillard vénérable dont Sapor lui-même disait : « J'ai parcouru » les nations lointaines, et je n'ai jamais rien vu qu'on puisse » comparer à l'auguste majesté de son visage. » Il se refusa à livrer les vases sacrés et les autres richesses de son église, et répondit au roi qui l'en pressait : « C'est le patrimoine des pauvres. » Je mourrai plutôt que de livrer ce dépôt sacré. » Sur cette réponse, on emmena le saint évêque pour le jeter dans un cachot. Parmi la foule assemblée à la porte du palais, pour le voir sortir, se trouvait un vieil eunuque, nommé Guhsciatade, qui avait été le gouverneur de Sapor, et qui jouissait d'une haute considération à la cour. Il avait précédemment embrassé la foi chrétienne, mais la crainte de la persécution l'avait fait apostasier. A la vue du saint évêque, il se jeta à genoux pour lui demander sa bénédiction. Siméon passa, en détournant les yeux, pour lui marquer l'horreur que lui inspirait son apostasie. Guhsciatade comprit l'éloquence muette de ce reproche. Il alla sur-le-champ quitter les habits pompeux qu'il portait, en sa qualité de grand chambellan du roi, se couvrit de vêtements de deuil, et revint au palais se présenter à Sapor : « Faites-moi exécuter, lui dit-il, j'ai » mérité le dernier supplice en trahissant mon Dieu, et en vio- » lant la foi que je lui avais promise. — Quoi ! s'écria Sapor fu- » rieux, telle est le cause de ta douleur ! Guéris-toi de cette » manie insensée, où je te forcerai bien à m'obéir. — Je n'obéirai » plus désormais qu'au vrai Dieu, et je n'adorerai plus des » créatures. — J'adore donc des créatures, misérable ! — Oui, » et ce qu'il y a de plus déplorable, des créatures inanimées. — » Meurs donc, » dit Sapor ; et il fit conduire son vieux gouver-

neur au supplice. Pour dernière grâce, Guhsciatade lui demanda de faire publier, qu'il était mis à mort pour sa fidélité au Dieu des chrétiens, afin de réparer, autant qu'il était en lui, le scandale de son apostasie. — La nouvelle de ce martyr combla de joie le saint évêque, dans sa prison. Le lendemain, il fut de nouveau amené en présence de Sapor, dont les menaces le trouvèrent encore inflexible. Le roi fit alors exécuter, devant lui, cent prisonniers chrétiens, parmi lesquels se trouvaient des évêques, des prêtres et des diacres. Siméon les encourageait à souffrir courageusement la mort pour le nom de Jésus-Christ. Il eut lui-même la tête tranchée, le dernier de cette glorieuse phalange de héros. Les deux prêtres qui l'accompagnaient, Abdaïcla et Hananias, eurent le même sort. Pendant qu'Hananias ôtait ses habits pour se livrer aux mains de l'exécuteur, il fut saisi d'un tremblement involontaire. Phusikius, surintendant des travaux du roi, qui assistait à l'exécution, le remarqua. « Ras- » surez-vous, Hananias, dit-il au confesseur, fermez les yeux, » et dans un moment vous verrez la divine lumière du Christ. » Ces quelques paroles, rapportées à Sapor, valurent à Phusikius la couronne du martyr. Sapor voulut que son supplice fût accompagné de cruautés extraordinaires. Il n'était pas facile d'imaginer des tortures nouvelles. Les bourreaux lui percèrent le cou, et, par l'ouverture, lui arrachèrent la langue. Il expira dans cet horrible tourment. Ces diverses exécutions avaient lieu les 16 et 17 avril 341. Sapor, exaspéré, lança ce jour même, 17 avril, un édit qui condamnait à mort tous les chrétiens dont les juges n'obtiendraient pas une renonciation explicite au nom de Jésus-Christ. On ne vit bientôt plus, dans toute la Perse, que des instruments de supplices. Les fidèles, loin de trahir leur foi, volaient généreusement à la mort, et les bourreaux, fatigués de tuer, s'avouèrent plus d'une fois vaincus par la patience de leurs victimes. « La Croix, dit saint Maruthas, évêque de Mésopotamie, témoin oculaire de cette horrible boucherie, germait sur » des ruisseaux de sang. » Les noms de tous ces martyrs, glorieux devant Dieu, sont pour la plupart restés inconnus aux hommes. On a conservé toutefois celui de la vierge Tharba, qui

fut prise avec sa sœur et sa servante. Les mages firent scier leurs corps par le milieu. On coupa ensuite chaque moitié en six, et l'on jeta tous les morceaux dans autant de paniers, qui furent suspendus à des pieux sur deux lignes. La reine, qui se trouvait alors malade, et dont les mages attribuaient la mauvaise santé aux enchantements des chrétiens, passa au milieu de ces lambeaux sanglants, dans l'espoir de recouvrer ses forces, à la vue des restes mutilés de ses victimes (5 mai 341). Quelques mois après, le gouverneur de la province de Chaldée, Hormisdas, et Narsès, son frère, percèrent eux-mêmes, à coups de poignards, l'évêque de Suze, saint Milles. Le vieillard, en expirant, leur prédit que le lendemain ils se tueraient eux-mêmes l'un et l'autre. Les meurtriers ne firent que rire de la prédiction. Le lendemain, dans une grande chasse, les deux frères poursuivaient, de deux côtés opposés, un cerf qui venait d'échapper à la meute. Ils lui décochèrent en même temps leurs flèches, qui les atteignirent eux-mêmes, et les tuèrent tous les deux, à l'heure même où ils avaient massacré saint Milles. — Vers le même temps, on arrêta Barsabias, abbé d'un monastère en Perse, avec les dix moines qu'il gouvernait. Le juge leur fit écraser les genoux, casser les jambes, couper les bras, les côtés et les oreilles. On les frappa ensuite, avec des roseaux épineux, sur les yeux et le visage. Enfin le gouverneur les condamna à être décapités. Barsabias fut réservé pour le dernier. Pendant l'exécution, un mage, accompagné de sa femme, de ses deux enfants et de plusieurs domestiques, vint à passer. Touché de la grâce, à la vue de la joie qui rayonnait sur le visage des martyrs, il change d'habits avec l'un de ses domestiques, court se jeter aux pieds de Barsabias, et le supplie de l'admettre au nombre de ses disciples et de lui procurer la gloire du martyr. L'abbé y consent, le présente au bourreau qui lui coupe la tête sans le connaître. Barsabias, le père de tous ces martyrs, fut enfin décapité le dernier (3 juin 342). La même année, saint Sadoth, successeur de saint Siméon sur le siège de Séleucie, fut mis à mort avec cent vingt-huit autres chrétiens, dans la ville même de Séleucie, où Sapor se trouvait. Deux ans après, le prêtre

Daniel, et la vierge Verda (*Rose* en persan), furent arrêtés, par l'ordre du gouverneur de la province des Razichéens. Ils souffrirent pendant trois mois les tortures les plus cruelles. Entre autres supplices, on leur perça les pieds, qu'on tint cinq jours de suite dans de l'eau gelée. Rien n'étant capable d'ébranler leur constance, le gouverneur les condamna à perdre la tête (21 février 344). Cette même année, cent vingt chrétiens arrêtés par ordre de Sapor, dans la province de l'Adiabène, eurent le même sort. Une pieuse veuve recueillit leurs corps, qui furent enterrés, cinq à cinq, dans la campagne voisine de Séleucie (21 avril 344). Barbascemin avait remplacé saint Sadoth sur le siège métropolitain de Séleucie. Sapor le fit renfermer dans une prison infecte, où l'on avait jeté des cadavres d'animaux en putréfaction. Le saint martyr y souffrit pendant onze mois les rigueurs de la faim et de la soif. Il fut enfin décapité avec ses compagnons, le 14 janvier 346, à Lédan, dans la province des Husites. — Une épouvantable apostasie affligea vers le même temps cette Eglise désolée. On dénonça au gouverneur de Lédan un prêtre, nommé Paul, qui jouissait d'immenses richesses. On l'arrêta avec cinq vierges consacrées à Dieu, Thècle, Marie, Marthe, une autre Marie et Anna. Le gouverneur avait commencé par confisquer à son profit les biens de Paul. Il le fit venir devant son tribunal, et le somma de renoncer à Jésus-Christ et d'adorer le Soleil. « Tu recouvreras ainsi, lui dit-il, l'argent qui t'a été enlevé. » Le malheureux, qui aimait ses richesses plus que son âme, consentit à abjurer. Cette faiblesse contrariait les vues du gouverneur, qui avait le désir de conserver les biens confisqués. Il dit à l'apostat : « Si tu veux nous prouver la sincérité de ta rétraction, il faut tuer de ta main les cinq vierges auxquelles tu as » inculqué tes croyances, et qui ont été arrêtées avec toi. » Le malheureux souscrivit à cette condition infâme, et, saisissant un glaive nu, il s'élança contre ces généreuses martyres. « Eh quoi ! » lui dirent-elles ; lâche pasteur, est-ce ainsi que vous vous jetez » sur votre troupeau et que vous égorgez vos brebis ! » Paul ne tint aucun compte de leurs reproches. Au milieu d'une foule de monde, qui le traitait d'exécrable bourreau, il accomplit son

horrible mission, et trancha la tête des cinq vierges (6 juin 346). Il ne put, même à ce prix, rentrer en possession de ses biens : le gouverneur le fit étrangler la nuit suivante, pour s'assurer l'argent sur lequel il avait mis la main (1). — La persécution continua, avec la même fureur, jusqu'à la fin du règne de Sapor II, qui ne mourut qu'en 380, après soixante-dix ans de barbarie et de cruautés.

17. Pendant son règne, l'un des plus longs dont parle l'histoire, il poursuivit constamment le double projet d'anéantir le christianisme dans ses Etats, et d'agrandir le royaume de Perse, aux dépens des provinces limitrophes de l'empire romain. En 350, Constance, qui s'était avancé du côté de la Perse pour garder ses frontières, se trouva tout à coup rappelé par des événements d'une haute gravité, en Occident. Sapor II profita de cet éloignement inespéré pour renouveler, sur la ville de Nisibe, l'entreprise qui lui avait si mal réussi en 338. Il revint donc une seconde fois, avec des forces considérables, une multitude d'éléphants et de machines de guerre. Les rois de l'Inde l'accompagnaient avec des troupes auxiliaires. Sûr de la victoire, il somma les habitants de se rendre, sous peine de voir leur ville détruite de fond en comble. Encouragés par saint Jacques, leur évêque, ils se préparèrent à une vigoureuse résistance. Pendant soixante-dix jours, Sapor met en œuvre toutes ses machines ; une partie du fossé est comblée, on bat les murailles à coups de bélier, on creuse des souterrains, on détourne le fleuve Mygdonius, afin de réduire les habitants par la soif. Leur courage rend tous ces travaux inutiles : les puits et les sources leur fournissent de l'eau en abondance. Sapor recourt à un moyen incroyable. Il arrête le fleuve au-dessus de la ville, par une digue entre deux montagnes. Au-dessous de la ville, il élève une seconde digue

(1) Les actes authentiques de la persécution de Sapor II, en Perse, n'ont été connus en Europe que depuis le pontificat de Clément XI (1700-1721), qui les fit copier moyennant d'énormes dépenses, sur les manuscrits conservés dans les monastères de Nitrie, et que les moines égyptiens ne voulurent jamais céder, même en les payant au poids de l'or. L'importance que ce grand pape attachait à ces monuments, est la meilleure garantie de leur authenticité.

plus considérable encore. Il ouvre alors la digue supérieure, les eaux s'élancent avec fureur contre les murs de la ville assiégée, et les ébranlent, mais sans les abattre. Retenues par la digue inférieure, elles forment bientôt une mer, au milieu de laquelle Nisibe s'élève toujours invincible. Les Perses profitent de cette situation, qu'ils avaient prévue, et attaquent les assiégés sur une multitude de barques. Les habitants ne se déconcertent pas, ils enlèvent, avec des harpons, les barques qui s'approchent trop des murs, brisent ou coulent à fond les autres, en y lançant d'énormes blocs de pierre. Au milieu de cet étrange combat, la digue inférieure se rompt; les eaux, longtemps contenues, se précipitent par l'ouverture, entraînent avec elles les barques des assiégeants, malgré les efforts des rameurs, et abattent en même temps deux pans de muraille. Sapor se croit enfin maître de la ville. Il ordonne à son armée de se préparer pour le lendemain à monter à la brèche. L'assaut fut livré avec un acharnement furieux. Les Perses s'avancent sur un terrain humide et fangeux. On les laisse approcher jusque sur le bord du fossé, qui était très large, et où le séjour des eaux avait formé une vase profonde. Là, pendant qu'ils cherchent les moyens de passer, ils sont assaillis d'une grêle de pierres, de feux et de dards. Les uns sont renversés, les autres veulent fuir; mais ceux qui venaient derrière les poussent en avant : hommes, chevaux, machines, éléphants, s'enfoncent et périssent dans la vase. Sapor, forcé de sonner la retraite, suspendit l'attaque pendant un jour, pour laisser au terrain le temps de se raffermir. Il revint à la charge le surlendemain, et fut bien surpris de trouver, derrière la brèche, un nouveau rempart, que les assiégés avaient élevé avec une activité inouïe. Dans sa fureur, il lança une flèche contre le ciel, et fit mourir plusieurs satrapes qui lui avaient prédit le plus magnifique triomphe. Cette belle défense était commandée par le beau-père de Jovien, dont nous verrons le gendre ceindre plus tard la pourpre impériale. Le ciel se chargea de la couronner par un succès miraculeux. Le diacre saint Ephrem conduisit sur le rempart le vénérable évêque de Nisibe, saint Jacques, pour qu'il élevât, comme Moïse, les mains vers le Seigneur, et en obtînt la vic-

toire. A la vue de la multitude infinie des Perses, dont les tentes couvraient toute la plaine, saint Jacques pria Dieu de confondre leur orgueil. Tout à coup, une nuée de moucheron, comme on en voit quelquefois en Orient, vint fondre sur l'armée de Sapor. Ces insectes pénétraient dans la trompe des éléphants, dans les naseaux et les oreilles des chevaux et des bêtes de somme, qui entraient en fureur, renversaient les cavaliers, rompaient les rangs des escadrons et fuyaient, emportant partout leur insaisissable ennemi avec eux. Sapor II, forcé de reconnaître la puissance de Dieu, leva le siège, après trois mois d'inutiles efforts, et se retira honteusement. Saint Jacques mourut quelques jours après, laissant le souvenir d'une vie sainte et d'un nombre infini de prodiges opérés par son intercession. Saint Ephrem, son disciple et son diacre, embrassa la vie monastique, dans les environs d'Édesse. Issu d'une famille païenne, la grâce avait prévenu son cœur; il vint se jeter aux pieds de saint Jacques de Nisibe, qui l'éleva comme un fils, l'ordonna diacre et le mena avec lui, malgré son extrême jeunesse, au concile de Nicée. L'humilité de saint Éphrem était si grande, qu'ayant été accusé d'un crime commis par un autre, il en supporta longtemps la confusion publique sans se plaindre, et ne consentit à se justifier que dans la crainte de se rendre coupable de scandale. Dans sa solitude, il habitait une grotte, formée naturellement au pied d'un rocher, et passait les jours et les nuits à méditer les saintes Ecritures. Un vieux solitaire, sous la direction duquel il s'était mis, le trouva un jour terminant son Commentaire sur la Genèse. L'ayant lu, il le porta, sans le dire à l'auteur, aux magistrats, aux professeurs et aux prêtres d'Édesse, qui en furent dans l'admiration. La réputation d'Éphrem se répandit bientôt dans tout l'Orient. Les chants gnostiques d'Harmonius, fils de Bardesane, s'étaient conservés, par tradition, dans le souvenir des peuples de l'Asie. Éphrem composa des poésies catholiques en syriaque, sur un rythme mélodieux. Il apprit lui-même aux vierges chrétiennes à les chanter dans l'assemblée des fidèles. Les vers de l'hérétique furent bientôt oubliés, et aujourd'hui les chrétientés de Syrie redisent encore ces pieux cantiques. Éphrem avait un talent par-

ticulier pour la chaire. Souvent, au milieu de ses prédications, il était obligé de s'interrompre pour laisser éclater les sanglots de son auditoire ému. Les fatigues de l'apostolat, les instructions qu'il composait pour les monastères, partageaient tout son temps. Il ne quitta sa retraite que pour voir saint Basile de Césarée, dont la réputation d'éloquence et de sainteté était venue jusqu'à lui. De retour dans sa grotte, Éphrem composa un panégyrique à la louange de ce grand évêque. Tous ses ouvrages sont écrits en syriaque, langue maternelle du saint diacre, qui termina sa paisible et glorieuse carrière le 28 janvier 379.

18. L'événement inattendu qui avait ramené l'empereur Constance, des frontières de la Perse jusqu'à l'Occident, était une triple usurpation. Constant, son frère, qui régnait à Trèves, avait élevé de l'esclavage, au grade de capitaine des gardes, un officier nommé Magnence. Un jour, dans une émeute militaire, les soldats, mécontents du favori, voulaient le mettre à mort; Constant le couvrit de son manteau de pourpre et lui sauva la vie. Magnence trouva trop lourd le poids de la reconnaissance. Dans une partie de chasse, il tua son bienfaiteur et s'empara de sa couronne. Les Gaules, l'Espagne, l'Afrique et une partie de l'Italie se déclarèrent pour le nouvel empereur (350), et, à la nouvelle de ce meurtre, Népotien, neveu de Constantin-le-Grand par sa mère Eutropie, se met à la tête d'une troupe de gladiateurs, surprend Rome, s'en empare (3 juin 350), et y fait couler des ruisseaux de sang. Proclamé empereur, il n'eut que vingt-trois jours à porter la pourpre. Après ce court délai, Rome fut reprise par un général de Magnence, qui accourut en personne pour jouir de ce triomphe, fit promener par les rues la tête de Népotien, au bout d'une pique, et massacra tout ce qui tenait de près ou de loin à la famille impériale de Constantin-le-Grand. — Cependant, dès le 1^{er} mars 350, les légions d'Illyrie avaient proclamé empereur leur vieux général Vétranion. Ce nouveau César ne savait pas lire; il se mit aussitôt à étudier l'alphabet. Constance interrompit son ardeur littéraire. Arrivé en Dalmatie, il le dépose, lui fait grâce de la vie et l'envoie à Pruse, en Bithynie, achever ses jours dans une opulente retraite. Vétranion y

vécut encore six ans dans les pratiques de la piété chrétienne : il réussit à savoir lire et écrire, et il mandait à Constance : « Vous » avez tort de ne pas renoncer vous-même à l'empire, et de ne » pas prendre votre part du bonheur que vous savez procurer aux » autres. » — Magnence était un rival plus redoutable : mais deux victoires successives, la première à Murse, en Pannonie, (28 septembre 351), où près de cinquante mille hommes restèrent sur le champ de bataille; la seconde, dans les Gaules (11 août 353), terminèrent la querelle en faveur de Constance. Magnence, menacé par ses propres soldats, égorge tout ce qu'il a de parents et d'amis, tue sa propre mère, et se tue enfin lui-même. Décentius, son frère, qu'il avait créé César, s'étrangle de ses propres mains, Constance redevient seul maître de l'empire.

19. La mort de Constant plongea les catholiques dans la désolation. Saint Athanase, que ce prince avait toujours aimé, versa des larmes amères à cette nouvelle, en présence même de l'émissaire de Magnence qui la lui apportait. Constance, en rendant la paix à l'Eglise, avait surtout obéi aux sollicitations de son frère et collègue de l'Occident. Libre désormais de suivre ses instincts personnels, qui l'inclinaient vers l'Arianisme, il recommença son rôle de persécuteur vis-à-vis des orthodoxes. L'eunuque Eusèbe était toujours son conseiller et son favori. Ursace et Valens, dont la rétractation solennelle, adressée au pape saint Jules, n'avait été qu'une hypocrite dissimulation, ne quittaient point sa cour. Les évêques orientaux, Narcisse de Néroniade, Théodore d'Héraclée, Basile d'Ancyre, Eudoxe de Germanicie, Démophile de Bérée, Cécropius de Nicomédie, Sylvain de Tharse, Macédonius de Mopsueste et Marc d'Aréthuse, Ariens pour la plupart, suivaient leur exemple et se montraient bien plus assidus dans la tente de l'empereur, ou dans les antichambres du palais, que fidèles à l'obligation canonique de la résidence dans leurs diocèses. Tous ces prélats et d'autres, réunis au nombre de vingt-deux, se formèrent en concile à Sirmium, métropole de l'Illyrie, où Constance s'était rendu après la bataille de Murse. Le but apparent de ce concile était la condamnation de Photin,

évêque de Sirmium même, qui enseignait la doctrine de Sabelius et de Paul de Samosate, et soutenait que le Christ n'était pas avant Marie. Photin avait été précédemment déposé par le concile catholique de Sardique, mais il s'était maintenu sur son siège par la faveur populaire qu'il avait su s'attacher. Le concile de Sirmium renouvela contre lui l'anathème, et en cela fut approuvé de tous les catholiques; mais les évêques présents voulurent ensuite dresser une profession de foi. C'était la sixième que les Ariens essayaient sans résultat. Le mot de *consubstantiel* y fut omis à dessein et remplacé par des expressions captieuses et équivoques, qui pouvaient s'interpréter au sens orthodoxe, sans combattre précisément l'erreur arienne; ce qui peut expliquer les diverses appréciations qu'en ont faites depuis les saints Pères. Saint Hilaire de Poitiers, qui en a fait un examen approfondi, la trouve satisfaisante. D'autres l'ont regardée comme fort suspecte. Et, dans la réalité, l'omission réfléchie du mot de *consubstantiel*, employé par le concile de Nicée, est à elle seule un légitime sujet de défiance. L'insistance que mettront plus tard les évêques du parti arien à faire souscrire cette formule, la feront d'ailleurs, avec quelque raison, regarder comme un compromis insidieux entre l'erreur et la vérité. — Le concile de Sirmium posait ainsi une pierre d'attente aux persécutions futures de Constance. Ce prince, dès le commencement de cette même année 351, avait secrètement envoyé l'ordre à Philippe, préfet du prétoire de Constantinople, d'arrêter le saint patriarche Paul, et de le faire conduire en exil. La vertu du vénérable archevêque faisait ombre aux prélats courtisans; et le premier usage de la liberté de troubler l'Eglise, que la mort de son frère laissait à Constance, fut dirigé contre lui. Philippe attira le saint patriarche au palais des gouverneurs, sous le prétexte d'une communication officielle à lui faire, le jeta dans un vaisseau qui était à l'ancre, et l'éloigna, par un quatrième et dernier exil, de son Eglise de Constantinople, où l'intrus Macédonius rentrait à main armée, sur les cadavres de trois mille fidèles, qui avaient voulu s'opposer à son usurpation. Conduit dans les déserts du mont Taurus, Paul fut jeté dans un cachot, où on le laissa six jours sans au-

cune espèce de nourriture. Comme il respirait encore, des bourreaux l'étranglèrent, et Constance accueillit la nouvelle de cette mort avec plus de joie que s'il se fût agi d'une victoire contre Magnence ou contre les Perses.

20. Le ciel n'épargnait pas, cependant, les avertissements les plus solennels à ce malheureux prince. Presque en même temps, il recevait de saint Cyrille, évêque de Jérusalem, la lettre suivante : « Au temps de Constantin-le-Grand, votre père, d'heu-
 » reuse mémoire, le bois précieux de la vraie croix fut trouvé à
 » Jérusalem. De vos jours, prince, les miracles ne viennent plus
 » de la terre, mais du ciel. Pendant les dernières fêtes de la
 » Pentecôte, aux nones de mai (7 mai), vers l'heure de tierce
 » (neuf heures du matin), une immense croix lumineuse a plané
 » dans les airs, au-dessus du mont Golgotha, s'étendant jusqu'à
 » la montagne des Oliviers. Ce ne fut point un phénomène pas-
 » sager : il a subsisté pendant plusieurs heures, visible à tous
 » les regards, et plus éclatant que le soleil, dont la lumière l'au-
 » rait effacé, si la sienne n'eût été plus forte. Tout le peuple de
 » la ville accourut en foule à l'église, dans les sentiments d'une
 » crainte mêlée d'allégresse : jeunes gens et vieillards, hommes
 » et femmes, les chrétiens du pays et les étrangers, les païens
 » eux-mêmes, tous, d'une voix, louaient Notre-Seigneur Jé-
 » sus-Christ, le Fils unique de Dieu, qui faisait ainsi éclater sa
 » puissance par de semblables prodiges. » Saint Cyrille termine
 cette lettre en souhaitant que l'empereur glorifie à jamais la
 sainte et *consubstantielle* Trinité. Ce vœu ne devait pas être
 exaucé ; et l'Arianisme, un instant abattu, allait bientôt se rele-
 ver plus menaçant et plus terrible.

21. Le pape saint Jules I^{er} ne vit point le nouvel orage qui se préparait à fondre sur l'Eglise, dont il avait été un si courageux défenseur. Il mourut à Rome, le 2 avril 352, après un pontificat de quinze ans. Il fut enterré dans le cimetière de *Calépode*, sur la voie *Aurelia*, et transporté depuis dans l'église de *Santa Maria in Trastevere*. On a dit que Jules I^{er} ordonna, le premier, de célébrer la fête de Noël le 25 décembre. Pagi est de cet avis ; mais dans la grande collection des conciles (tome II, p. 1255), on

voit que l'institution de cette solennité est postérieure à l'époque de ce Pontife. En trois ordinations, ce pape, si éminent par sa piété, par son caractère de détermination constante et son éloquence véritablement apostolique, créa neuf ou dix évêques, dix-huit prêtres et cinq diacres

CHAPITRE III.

SOMMAIRE.

PONTIFICAT DE LIBÈRE. (22 mai 352-24 septembre 366.)

1. Election du pape Libère. — 2. Nouvelles accusations des Ariens contre saint Athanase. Chute de Vincent de Capoue. — 3. Le pape Libère désavoue la conduite de Vincent de Capoue, son légat. — 4. Concile de Milan (355). — 5. Exil de saint Athanase par Constance (355). — 6. Lettre du pape Libère aux évêques exilés. — 7. Exil du pape Libère à Bérée en Thrace. — 8. Chute d'Osius de Cordoue. Second concile arien de Sirmium. — 9. Etat de la question sur le fait de la chute controversée du pape Libère. — 10. Semi-Ariens. Anoméens. Aéliens. Eunomiens. Eunomia. Euppsychiens. — 11. Conciles ariens de Césarée, d'Antioche, d'Ancyre, troisième de Sirmium. — 12. Concile de Rimini (359). — 13. Concile de Séleucie (359). — 14. Concile de Constantinople (360). Premier concile de Paris. — 15. Concile d'Antioche (361). — 16. Mort de l'empereur Constance. — 17. Premières études et liaison de saint Grégoire de Nazianze et de saint Basile de Césarée. — 18. Saint Cyrille de Jérusalem. Ses Catéchèses. — 19. Saint Nersès, patriarche d'Arménie. — 20. Docteurs d'Occident : saint Hilaire de Poitiers, saint Martin de Tours, saint Eusèbe de Verceil, saint Paulin de Trèves, Lucifer de Cagliari. Naissance des saints Ambroise, Jérôme et Augustin. — 21. Julien l'Apostat empereur. — 22. Caractère et causes de la persécution de Julien l'Apostat. — 23. Edit qui rappelle les exilés et dépouille le clergé de ses immunités et les églises de leurs biens. — 24. Retour de saint Athanase à Alexandrie (362). — 25. Concile d'Alexandrie. — 26. Edit de Julien l'Apostat pour défendre aux chrétiens l'étude des belles-lettres. — 27. Julien essaie de rebâtir le temple de Jérusalem. Mort de Julien. — 28. Macédonius. Son hérésie. — 29. Mort du pape Libère.

Pontificat de Libère. (22 mai 352-24 septembre 366.)

1. Le 8 mai 352, Libère, diacre romain, ordonné par saint Sylvestre, fut élevé au souverain pontificat. Il s'était fait remarquer par ses vertus et son humilité, dans les fonctions de son ordre. Il résista longtemps, avant d'accepter sa nouvelle dignité. Avait-il le pressentiment des tempêtes qui allaient bientôt assaillir le vaisseau de saint Pierre, ou ne faisait-il qu'obéir à un sentiment intérieur de modestie, naturel à son âme? L'histoire ne

nous le dit point, mais elle a scrupuleusement enregistré l'honorable résistance de Libère, à un époque où un auteur païen, Ammien-Marcellin, écrivait du souverain Pontificat : « Quand » je considère la splendeur du siège de Rome, je comprends tout » ce qu'il devrait y avoir de brigues pour y parvenir. Les évêques de cette ville reçoivent les présents les plus considérables » des matrones romaines; on les voit paraître en public, assis » sur des chars brillants, vêtus d'habits somptueux, et leur table » surpasse en magnificence celle des rois eux-mêmes (1). » A part ce qu'un pareil témoignage contient d'exagéré, dans la bouche malveillante d'un païen, il prouve d'ailleurs l'attention du quatrième siècle à entourer d'honneur les souverains Pontifes, et il sert à relever le mérite de l'humble diacre qui refusait une telle dignité. Le nom de Libère, objet de controverse parmi les hommes, a du moins cette gloire incontestable devant Dieu.

2. Les évêques ariens, depuis l'exil et le martyre du patriarche saint Paul de Constantinople, ne cessaient d'entourer Constance, pour le pousser de plus en plus dans la voie des persécutions contre la foi catholique. Saint Athanase était toujours l'objet principal de leur haine. Ursace et Valens commencèrent par rétracter publiquement l'acte de soumission au concile de Sardique, qu'ils avaient remis, écrit et signé de leur main, à saint Jules I^{er}. Ils recommencèrent ensuite leur système de récriminations et de calomnies contre le saint patriarche d'Alexandrie. Ils lui firent un crime d'avoir obtenu les bonnes grâces de l'empereur Constant. Ils l'accusaient d'avoir embrassé le parti de Magnence, parce que, pendant le règne éphémère de cet usurpateur, il avait offert un asile dans son palais d'Alexandrie au saint évêque de Trèves, Maximin, dont il avait reçu lui-même la plus généreuse hospitalité pendant son exil. Enfin, on acheva de le perdre dans l'esprit de Constance, en incriminant une action bien simple et bien indifférente. Une nouvelle église, bâtie à Alexandrie aux frais du trésor public, avait été inaugurée par l'archevêque, sans la participation de l'empereur. Il n'en fallut pas davantage

(1) Ammian. Marcellin., lib. 27, n^o 3.

pour faire oublier à Constance et les lettres qu'il avait écrites, lui-même, en d'autres temps, au patriarche, et les promesses solennelles de ne jamais prêter l'oreille à ses calomniateurs. Il s'adressa au pape Libère, pour solliciter la condamnation d'Athanasie (352). Libère assembla un concile à Rome, pour y soumettre les lettres de l'empereur et celles des évêques d'Égypte, qui protestaient unanimement de l'innocence de leur métropolitain. La décision fut : qu'il serait contraire à toutes les lois divines et humaines de frapper d'anathème un évêque dont la foi était celle de l'Église, et dont les vertus faisaient l'admiration du monde. La réponse de Libère fut l'expression de ce sentiment. Elle irrita tellement Constance, qu'il publia immédiatement un édit pour décréter la peine de l'exil, contre tous ceux qui ne souscriraient point à la condamnation d'Athanasie. Dans l'espoir d'adoucir l'esprit de l'empereur, Libère lui envoya Vincent de Capoue, qui avait présidé, avec Osius de Cordoue, au concile de Nicée, comme légat du pape saint Sylvestre. Ce prélat avait la mission d'engager l'empereur à approuver la réunion d'un concile général pour l'année suivante, à Aquilée, afin d'y terminer, par une décision irrévocable, ces éternels débats. Vincent de Capoue rejoignit l'empereur à Arles, où les évêques ariens, qui l'accompagnaient dans tous ses voyages, venaient de se constituer en concile, et procédaient à la condamnation de saint Athanasie. Le légat, circonvenu par les intrigues des courtisans, ébranlé par les menaces, oublia le caractère dont il était revêtu, et consentit, par une indigne lâcheté, à souscrire l'anathème formulé contre le patriarche d'Alexandrie. Saint Paulin, qui venait de succéder à saint Maximin sur le siège de Trèves, donna, au contraire, l'exemple d'une courageuse résistance. Il fut banni en Phrygie, et eut la gloire de mourir, cinq ans après, dans cet exil souffert pour la justice et la vérité (353).

3. La chute de Vincent de Capoue remplit d'affliction le cœur du pape Libère. Il en écrivit immédiatement à Osius : « J'espé-
 » rais beaucoup, dit-il, de son intervention. Il était personnelle-
 » ment connu de l'empereur, auquel il avait précédemment porté
 » les actes du concile de Sardique. Cependant, non-seulement il

» n'a rien obtenu, mais il s'est laissé entraîner à une déplorable
 » faiblesse. J'en suis doublement affligé; et je demande à Dieu
 » de mourir, plutôt que de me prêter jamais au triomphe de
 » l'injustice. » Le pape mandait la même chose à Fortunatien,
 évêque d'Aquilée, dont il estimait particulièrement la vertu, et
 à Eusèbe de Verceil. Ce dernier venait d'être récemment élevé
 au siège épiscopal de cette ville, et y offrait le spectacle de la
 piété la plus éminente. Le premier, en Occident, il joignit
 la vie monastique à la vie cléricale. Il suivait lui-même, avec
 ses clercs, les exercices des moines dans le désert, partageant
 son temps entre la prière, les pratiques de la pénitence, la
 lecture des saints livres et le travail des mains. Leur commu-
 nauté, régulièrement établie, prenait aussi le nom de monastère,
 et devint une école d'où sortirent plus tard d'illustres évêques.
 Saint Eusèbe de Verceil puisait, dans cette vie austère, la force
 dont il eut besoin dans la suite pour supporter les persécutions
 des Ariens. Libère, non content de s'entourer des conseils de ces
 saints personnages, envoya Lucifer, évêque de Cagliari, métro-
 pole de Sardaigne, le prêtre Pancrace et le diacre Hilaire,
 chargés de remettre à l'empereur une lettre pleine d'une respec-
 tueuse fermeté, dans laquelle le pape désavouait la conduite de
 Vincent de Capoue, et insistait de nouveau sur la nécessité d'as-
 sembler un concile général, pour examiner attentivement les
 questions en litige, « et conserver, disait-il à Constance, dans
 » toute son intégrité, la foi que l'Eglise catholique a unanime-
 » ment proclamée, en présence de Constantin-le-Grand, votre
 » père de sainte et glorieuse mémoire » (354). L'empereur con-
 sentit facilement à la convocation d'un concile, dont il indiqua
 le lieu à Milan. Jamais prince ne se trouva plus à l'aise, au
 milieu de ces débats théologiques, pour lesquels il avait une
 véritable passion, et parmi ces réunions d'évêques qu'il se flattait
 de savoir toujours, par ruse ou par violence, réduire à son opi-
 nion. Les évêques ariens, qui l'appelaient *Votre Éternité*, et qui
 refusaient ce titre au Fils de Dieu, avaient soin d'entretenir cette
 manie du maître par leurs fréquents conciliabules, où l'on rece-
 vait ses avis comme des oracles; et tant de prélats qui se disaient

chrétiens ne rougissaient pas de suivre, en matière de foi, les instructions d'un théologien couronné, qui n'avait pas encore reçu le baptême et n'était pas même catéchumène.

4. Le concile de Milan s'assembla donc, vers le commencement de l'année 355; on y comptait plus de trois cents évêques d'Occident. Les Orientaux y étaient en nombre bien inférieur. Trois légats présidèrent, au nom du pape Libère; c'étaient les mêmes que le pape avait, l'année précédente, députés à Constance : Lucifer de Cagliari, le prêtre Pancrace et le diacre Hilaire. Dès l'ouverture des sessions, Eusèbe de Verceil proposa de faire souscrire à tous les Pères le symbole de Nicée, pour procéder ensuite, dans l'unité de la foi, à l'examen des autres questions. Denys, évêque de Milan, se mit le premier en devoir de le signer; mais Valens de Murse lui arracha des mains la plume et le papier, et s'écria qu'on ne ferait jamais rien par cette voie. Une scène tumultueuse suivit cet acte de violence; le peuple rassemblé autour de l'église, s'écria : « La foi est trahie par les évêques! » On craignit une sédition, et Constance ordonna aux Pères de transférer le concile dans une salle du palais. De ce jour, le concile perdit sa liberté. L'empereur lui fit remettre un écrit de sa main, où il soutenait la doctrine d'Arius, et la rendait obligatoire pour toutes les églises de l'empire. Lucifer de Cagliari, légat du pape, répondit avec une noble fermeté. « Quand même » Constance, disait-il, armerait contre nous tous ses soldats, il » ne nous forcera jamais à renier la foi de Nicée et à signer les » blasphèmes d'Arius. » Les menaces ne réussirent pas davantage à obtenir la condamnation de saint Athanase. L'empereur, outré de cette résistance inattendue, fit venir en sa présence Lucifer de Cagliari, Eusèbe de Verceil et Denys de Milan, les trois prélats dont l'influence était la plus généralement reconnue. « C'est moi, leur dit-il, qui suis personnellement l'accusateur » d'Athanase. Croyez donc à la vérité de mes assertions. — Il ne » s'agit pas ici, répondirent les évêques, d'une affaire tempo- » relle, où l'autorité de l'empereur serait décisive; mais d'un » jugement ecclésiastique, où l'on doit agir avec une impartia- » lité égale envers l'accusateur et l'accusé. Athanase est absent;

» il ne peut être condamné sans avoir été entendu. La règle de
 » l'Eglise s'y oppose. — Mais ce que je veux, dit Constance,
 » doit servir de règle. Les évêques de Syrie le reconnaissent.
 » Obéissez donc, ou vous serez exilés. » Les prélats s'inclinèrent
 et sortirent. On dit que Constance s'emporta jusqu'à tirer l'épée
 contre eux. Le lendemain, ils étaient conduits en exil par les
 tribuns militaires, à travers les flots pressés de la multitude, qui
 pleurait en se voyant séparée de ses pasteurs légitimes. Le diacre
 Hilaire, dont la fermeté avait déplu davantage, était fouetté sur
 la place publique avant de partir pour le lieu de son bannisse-
 ment. Le reste des évêques et Fortunatien d'Aquilée lui-même,
 eurent la faiblesse de signer la condamnation d'Athanase.

5. Athanase avait attendu à Alexandrie, avec le calme de la
 bonne conscience, que cet orage vînt fondre sur lui. Dès l'année
 353, les Ariens avaient fabriqué, sous son nom, une fausse let-
 tre à l'empereur Constance, où le patriarche était censé deman-
 der la permission de venir à la cour. Constance lui envoya aus-
 sitôt un officier de ses gardes, avec une réponse qui accordait la
 demande et toutes les facilités pour le voyage. Saint Athanase,
 qui n'avait rien sollicité, comprit le piège, et demeura au milieu
 de son troupeau bien aimé. Depuis, les événements s'étaient
 précipités, amenant chaque jour un nouveau péril. Les fidèles
 d'Alexandrie veillaient sur leur pasteur. Aussitôt après l'issue
 tragique du concile de Milan, un ordre impérial était arrivé à
 Syrianus, commandant les troupes d'Alexandrie, d'arrêter le
 patriarche et de l'envoyer en exil. Syrianus assez embarrassé
 d'une pareille commission, dans une ville dévouée tout entière à
 l'archevêque, montra le rescrit impérial, et jura de ne le point
 exécuter, avant le retour d'une députation qu'il envoyait à Cons-
 tance, pour le supplier de revenir sur sa première détermination.
 Cette promesse solennelle, suivie d'une vingtaine de jours écou-
 lés dans le calme le plus profond, endormit les inquiétudes et fit
 cesser tout soupçon. Mais, le 7 février 356, vers minuit, l'église
 de Saint-Théonas, où tous les fidèles s'étaient réunis à Athanase
 pour les vigiles d'une fête solennelle (probablement celle qui
 inaugurerait le carême de cette année), est tout à coup cernée par

une troupe de cinq mille soldats païens, sous la conduite de Syrianus. On brise les portes; les soldats en armes pénètrent dans la basilique, les trompettes retentissent et interrompent le chant pieux des psaumes; les flèches volent dans l'immense assemblée, frappant au hasard leurs victimes; les lances et les épées sont tirées contre une multitude sans défense, perçant les femmes, les vieillards, les prêtres, les vierges consacrées au Seigneur. Le peuple s'enfuit en tumulte par toutes les issues; les soldats poursuivent et massacrent toujours. Athanase seul ne quittait point la chaire où il était assis. Les clercs le supplient de songer à son salut. « La place du pasteur est au milieu du troupeau, » répond ce grand homme. Enfin, ses prêtres l'entraînent de force, et veulent se frayer un passage à travers la foule des soldats et des fugitifs : mais Athanase, heurté de tous côtés, étouffé dans cette multitude, tombe évanoui; on l'emporte comme mort. Par une sorte de miracle, il échappe à toutes les recherches de ses persécuteurs, et, peu de jours après, il était au désert, parmi ses bien aimés religieux, qui le reçurent comme un ange du ciel. Il n'y retrouva plus saint Antoine, qui venait, le 17 janvier 356, d'aller recevoir, à l'âge de cent cinq ans, la couronne réservée à ses vertus. D'après ses ordres, deux de ses disciples l'avaient enterré dans un lieu qui n'était connu que d'eux seuls. Il avait légué, en mourant, sa tunique de peau de brebis à saint Athanase; et l'illustre patriarche reçut dans l'exil ce présent du père du désert. La persécution continua à Alexandrie, après le départ d'Athanase. Les païens livrèrent aux flammes les vases sacrés et les livres saints, à la porte des églises. Les femmes et les vierges chrétiennes furent indignement outragées; et les Ariens mirent le comble à ces excès, en envoyant pour évêque intrus, George de Cappadoce, homme grossier, sans aucune instruction et déshonoré par une banqueroute. Il fut mis, à main armée, en possession du siège, pendant le carême de cette année 356. L'Eglise honore comme martyrs les fidèles qui perdirent la vie, en cette occasion. La persécution s'étendit aux évêques d'Egypte, qui, pour la plupart, étaient demeurés fidèles à Athanase. Seize d'entre eux furent condamnés au bannissement, et trente autres

chassés de leurs sièges par des intrus. Un édit de l'empereur, publié à la sollicitation de Macédonius, évêque arien de Constantinople, déclara criminels de lèse-majesté tous les défenseurs du *Consubstantiel*; on devait les chasser de toutes les villes et abattre leurs églises. Ce décret fut exécuté avec la dernière rigueur; et les violences qu'il donna lieu de commettre, valurent à un grand nombre de catholiques la gloire du martyre.

6. Le pape Libère écrivit aux évêques exilés une lettre circulaire, pleine des sentiments les plus tendres et les plus dévoués. « Quelles louanges puis-je vous donner, leur dit-il, partagé que je suis entre la douleur de votre absence et la joie de votre gloire? La meilleure consolation que je puisse vous offrir, c'est que vous veuillez me croire exilé avec vous. J'aurais souhaité, mes bien aimés frères, être le premier immolé pour vous tous, et vous donner l'exemple de la gloire que vous avez acquise; mais cette prérogative a été la récompense de vos mérites. Je supplie donc votre charité de me croire présent avec vous, et de penser que ma grande douleur est d'être privé de votre compagnie. Puisque la tribulation vous a rapprochés du Seigneur, offrez-lui, pour moi, vos prières, afin que nous puissions supporter patiemment les violences dont on nous menace chaque jour. Suppliez la divine miséricorde pour que la foi demeure inviolable; pour que l'Eglise catholique ne soit point divisée. Mandez-moi le détail des luttes que vous avez souffertes pour la foi, afin que vos exhortations puissent fortifier mon courage abattu par diverses maladies, et mon corps même dont les forces sont exténuées. »

7. Les menaces, dont le pape se plaint dans cette lettre, ne tardèrent point à se changer en persécutions ouvertes. L'eunuque arien, Eusèbe, dont les manœuvres, toutes puissantes sur l'esprit du faible Constance, avaient mis l'Eglise dans ce triste état, fut envoyé par l'empereur à Rome, pour séduire Libère, et le contraindre à souscrire la condamnation de saint Athanase. Ni les présents, ni les menaces n'ayant réussi à l'eunuque, il obtint un rescrit adressé à Léonce, gouverneur de Rome, ordonnant de transférer Libère à Milan, où Constance tenait sa

cour. L'entrevue entre le pape et l'empereur fut ce qu'elle devait être, pleine d'emportements, de récriminations et de violences de la part de Constance; pleine de dignité, de réserve et de fermeté de la part de Libère. Deux jours après, le pape était enlevé et conduit en exil à Bérée, en Thrace. L'empereur lui fit offrir cinq cents sous d'or (environ dix mille francs de notre monnaie) pour sa dépense. Libère les renvoya avec ces paroles : « Dites à » l'empereur qu'il garde cet argent pour l'entretien de ses armées. » Une offre semblable de l'impératrice reçut la même réponse. L'eunuque Eusèbe ayant osé faire lui-même une pareille proposition, le pape, indigné, lui répondit : « Vous avez rendu » désertes toutes les églises du monde, et vous m'offrez une aumône comme à un criminel ! Allez, commencez d'abord par » vous faire chrétien. » A peine Libère était-il sorti d'Italie, que l'empereur faisait sacrer un antipape à Rome par la faction arienne. L'évêque de Centumcelles fut, en cette circonstance, l'organe des volontés impériales. Il fit tomber le choix sur Félix, archidiaque de l'Eglise romaine. Trois eunuques représentèrent l'assemblée du peuple; trois évêques, dont l'un était Acace de Césarée, le sacrèrent dans le palais de l'empereur. Le peuple romain n'eut aucune part à cette ordination irrégulière; il ne voulut jamais entrer en communion avec lui, et conserva tout son attachement pour Libère. L'antiquité rend toutefois à Félix ce témoignage qu'il conserva toujours la foi de Nicée, et qu'il fut irrépréhensible dans sa conduite, en dehors de ses liaisons avec le parti des Ariens.

8. La cause catholique, poursuivie avec tant de violence, était défendue avec la plus vive énergie par les prélats exilés. De tous les points du monde, où les avait relégués l'aveugle obstination de Constance, ils élevaient la voix pour proclamer le dogme de la vraie foi. Eusèbe de Verceil, Hilaire de Poitiers, dont le nom et l'histoire se retrouveront sous notre plume, saint Athanase, multipliaient leurs efforts et leur zèle. Le patriarche d'Alexandrie, du fond de sa retraite, adressait aux fidèles de son Eglise, aux évêques d'Egypte et du monde entier, des lettres et des traités complets, où il exposait l'ensemble de la doctrine catho-

lique et l'opposait aux erreurs de l'Arianisme. Osius de Cordoue, arrivé à l'âge de plus de cent ans, s'associa, d'abord, aux travaux de ces éloquents apologistes. Il adressa à l'empereur Constance une lettre admirable, où il reprenait toute la suite des intrigues ariennes, et suppliait le prince de faire cesser la persécution contre les catholiques. Cette courageuse protestation d'Osius fut suivie d'un ordre, donné par Constance, d'amener l'évêque de Cordoue à Sirmium, où les prélats ariens s'étaient réunis une seconde fois, pour rédiger une septième profession de foi. Ils y rejettent non-seulement le terme de *consubstantiel*, mais celui de *semblable en substance*, pour y substituer des expressions qui supposent le Fils d'une autre nature que le Père. Potamius, évêque de Lisbonne, que le don d'une terre domaniale, fait par Constance, avait gagné à l'Arianisme, fut l'auteur de cette nouvelle formule. Cet indigne prélat ne borna point à cette rédaction impie son zèle de courtisan. Il entoura d'obsessions le centenaire Osius de Cordoue, qu'on tenait, depuis un an, à Sirmium, dans une étroite captivité. Circonvenu par ces intrigues, accablé de mauvais traitements, Osius déshonora sa longue et glorieuse carrière, en signant la nouvelle profession de foi. La chute de l'illustre patriarche, dont les Ariens se montraient triomphants, fut un deuil pour toute l'Eglise. Saint Phébade, évêque d'Agen, écrivait alors, dans un traité contre l'Arianisme : « Je n'ignore pas qu'on nous oppose, comme une » autorité inexpugnable, le nom d'Osius de Cordoue, le plus » ancien de tous les évêques, et dont la foi a toujours été si sûre. » Mais, de deux choses l'une : ou ce grand homme se trompe » maintenant, ou il s'est trompé toujours. Et dans l'un et l'autre » cas, quelle peut être son autorité? Tout l'univers sait quels ont » été ses sentiments jusqu'à ce grand âge : nul n'ignore avec » quelle fermeté il a embrassé la foi catholique à Sardique et à » Nicée, et avec quelle ardeur il condamnait alors la doctrine » d'Arius. Si maintenant il soutient ce qu'il condamnait aupara- » vant, et s'il condamne ce qu'il avait toujours soutenu, encore » une fois son autorité en matière de foi est nulle. Car s'il a été » dans l'erreur pendant quatre-vingt-dix ans, comment peut-on

» m'assurer que ce qu'il croit, après quatre-vingt-dix ans, soit
 » la vérité? Le préjugé de son autorité n'a donc aucune force,
 » puisque cette autorité se détruit elle-même. » (357.)

9. Ici se place, dans l'ordre chronologique, le résumé de la controverse engagée au sujet de la chute du pape Libère. Nous allons rapporter textuellement les paroles des historiens qui admettent cette chute comme un fait avéré, et nous les ferons suivre du récit de ceux qui repoussent cette chute comme une calomnie inventée par les Ariens. Quelle que soit l'opinion qu'on embrasse dans ce conflit historique, il nous semble à propos de le faire précéder des paroles de Bossuet, qui dominent toute cette discussion : « Il est certain, dit l'illustre évêque de Meaux, que le
 » pape Libère acheva son pontificat, qui fut long, lié de commu-
 » nion avec les plus saints évêques de l'Eglise, avec un saint
 » Athanase, un saint Basile, et les autres de pareil mérite et de
 » même réputation. On sait qu'il est loué par saint Epiphane
 » et par saint Ambroise, qui l'appelle par deux fois le pape
 » Libérius de sainte mémoire, et insère dans un de ses livres,
 » avec cet éloge, un sermon entier de ce pape, où il célèbre
 » hautement l'éternité, la toute-puissance, en un mot la divinité
 » du Fils de Dieu, et sa parfaite égalité avec son Père. Il est
 » certain, dans le fait, que Libérius n'a cédé qu'à la force ou-
 » verte (Bossuet se range ici à l'opinion des historiens qui ad-
 » mettent comme avérée la chute de Libère), et que, de lui-même
 » aussi, il est retourné à son devoir. Voilà deux faits importants,
 » qu'il ne faut pas dissimuler, puisqu'ils lèvent entièrement la
 » difficulté. — On sait, par le témoignage constant de saint
 » Athanase et de tous les auteurs du temps, que Constance ré-
 » pandit beaucoup de sang, et que ceux qui résistaient à ses
 » volontés, sur le sujet de l'Arianisme, avaient tout à craindre
 » de sa colère, tant il était entêté dans cette hérésie. Je ne le dis
 » pas pour excuser Libérius; mais *afin qu'on sache que tout acte
 » qui est extorqué par la force ouverte est nul de tout droit, et
 » réclame contre lui-même* (1). »

(1) *Œuvres complètes* de Bossuet (Outhenin-Chalandre, t. XII, p. 110 et 111.
 — Toute discussion nous paraît oiseuse au sujet de l'infaillibilité du pape, à pro-

Bossuet, dont nous venons de citer les paroles, embrasse, comme on le voit, l'opinion qui regarde comme historique la chute de Libère. Voici comme il s'exprime à ce sujet, dans sa *Défense de la Déclaration du clergé de France* : « Notre intention » n'est point d'entrer dans la discussion des formules de foi » dressées à Sirmium. Les hommes les plus érudits avaient leurs » hésitations dans cette controverse, et ne prétendaient rien » affirmer comme certain. Pour nous, nous inclinons vers ce » sentiment, que Libère a souscrit de toutes ces formules la plus » innocente. Il n'en est pas moins certain que Libère a fort mal » agi, lui qui, connaissant les artifices et les erreurs des Ariens, » souscrivait une profession de foi où l'on dissimulait que le » Christ est *consubstantiel* au père et de la même substance que » lui (1). » — Fleury, dans son *Histoire ecclésiastique*, suit la même opinion et s'exprime ainsi : « Le pape Libère avait été » deux ans en exil, et la rigueur en augmentait, jusques à lui

pos de la conduite de Libère, même en admettant le fait de la chute. Dès qu'il est reconnu par tout le monde que Libère n'aurait cédé qu'à la force ouverte, et que tout acte extorqué par la force est nul de tout droit, on ne peut raisonnablement soutenir que le pape, dans le libre exercice de son autorité, et enseignant *ex cathedrâ*, ait failli : et c'est sur ce seul terrain qu'il faudrait se placer pour engager une controverse sérieuse.

(1) Nous citons textuellement la note insérée ici dans les *Œuvres complètes* de Bossuet, d'où nous tirons ce passage (*Defens. Cler. Gall.*, lib. ix, cap. 33. — Edit. Outhenin-Chalandre, t. xvi, p. 475) :

« Eruditissimi inter catholicos hodie stant pro omnimodâ innocentia Liberii, et quidem argumentis haudquaquam contemnendis. (Vide *Dissert. critique et historique sur le pape Libère, dans laquelle on fait voir qu'il n'est jamais tombé*; par l'abbé Corgne. Paris, 1726; — et multo fusius, *Commentar. critico-histor. de sancto Liberio Papâ*, a P. Stilingo, inter *Acta sanctorum septembris, ad diem xxiii*, t. vi, p. 573.) Illud interea constat, multa hic afferri adjuncta, aut plane incerta, aut omnino supposita; et plura taceri, quæ minime omitti debuissent. Certe vix intelligo quomodo ea cohæreant cum iis quæ ipse illustrissimus auctor dixit (2^e *Instruction sur les promesses de l'Eglise*, nos 105 et 106). Cæterum ex diario D. Ledieu (secrétaire de Bossuet) colligitur voluisse Bossuetium ea delere quæ hic scripsit de Liberio, tanquam ad suum scopum non satis penitentie. (Vide *Hist. de Bossuet*; pièces justificatives du liv. vi, p. 396.) — Edit. Versal.)

» ôter un diacre nommé Urbicus qu'il avait auprès de lui. For-
 » tunatien, évêque d'Aquilée, fut le premier à le solliciter de se
 » rendre aux volontés de l'empereur, et il ne le laissa point en
 » repos qu'il n'eût souscrit. Démophile, évêque de Bérée, où
 » Libère était en exil, lui présenta la profession de foi de Sir-
 » mium, c'est-à-dire, suivant l'opinion la plus probable, la
 » première composée contre Photin, au concile tenu l'an 351,
 » où Démophile même avait assisté, qui supprimait facilement
 » les termes de *consubstantiel* et de *semblable en substance*; mais
 » qui, au reste, pouvait être défendue, comme elle l'a été par
 » saint Hilaire. Libère l'approuva et la souscrivit comme catho-
 » lique, il renonça à la communion de saint Athanase, et em-
 » brassa celle des Orientaux, c'est-à-dire des Ariens (1). »

Voici maintenant comment M. l'abbé Rohrbacher, dans son
Histoire universelle de l'Eglise catholique, expose les faits rela-
 tifs au retour de Libère à Rome, et réfute les raisons de ceux qui
 admettent la chute de ce pape : « L'empereur Constance, qui n'a-
 » vait pas encore vu Rome, y fit son entrée, vers la fin d'a-
 » vril 357, comme triomphateur de Magnence, vaincu six ans
 » auparavant. Les dames romaines prièrent leurs maris de
 » demander à l'empereur le retour du pape, exilé depuis envi-
 » ron deux ans. Ils répondirent qu'ils craignaient la colère de
 » l'empereur; que peut-être il ne pardonnerait pas à des hommes,
 » qu'il aurait plus d'égard pour elles; que s'il ne leur accordait
 » pas ce qu'elles demandaient, du moins ne leur en arriverait-il
 » aucun mal. Ces dames se présentèrent donc devant l'empereur,
 » et le supplièrent d'avoir pitié de cette grande ville, privée de
 » son pasteur. Constance répondit que Rome avait un pasteur
 » capable de la gouverner, sans qu'il en fût besoin d'autre : il
 » entendait Félix. Les dames romaines répartirent que personne
 » n'entrait dans l'église quand Félix y était, parce que, encore
 » qu'il gardât la foi de Nicée, il communiquait avec ceux qui la
 » corrompaient. L'empereur leur promit sans doute d'avoir
 » égard à leur demande; car, quelque temps après, il envoya

(1) L'abbé FLEURY, *Hist. ecclés.*, liv. XIII, t. III; édit. in-12, p. 468.

» des lettres à Rome qui annonçaient que Libère serait rappelé
 » et gouvernerait l'Eglise en commun avec Félix. Mais quand on
 » lut ces lettres dans le cirque, le peuple s'écria ironiquement :
 » *Cela est juste! Comme il y a dans le cirque deux factions*
 » *distinguées par leurs couleurs, chacune aura son évêque.* Après
 » s'être ainsi moqués des lettres impériales, ils s'écrièrent tout
 » d'une voix : *Un Dieu, un Christ, un évêque!* Les choses allè-
 » rent plus loin encore. Il y eut, à ce sujet, des séditions à Rome
 » et même des meurtres. Ce qui fut cause que l'empereur con-
 » sentit, malgré lui, dit l'historien Socrate, à ce que Libère
 » retournât à Rome et y reprît son siège. L'admirable Libère,
 » dit Théodoret, revint donc dans sa ville bien-aimée. D'autres
 » anciens nous apprennent qu'il rentra dans Rome en vainqueur,
 » que tout le peuple alla au-devant de lui, plein de joie, et ex-
 » pulsa Félix.

» On s'étonnera sans doute que nous ne parlions pas de la
 » chute du pape Libère, chute fameuse que Bossuet, entre
 » autres, a voulu prouver fort au long. Nous savons que, dans
 » sa *Défense de la Déclaration du clergé de France*, Bossuet met
 » tout en œuvre pour établir que le pape Libère est tombé, en
 » souscrivant à l'Arianisme; mais nous savons aussi, par le té-
 » moignage de son secrétaire, que dans une dernière révision
 » de cet ouvrage, Bossuet raya tout l'endroit qui regarde le *pape*
 » *Libère, comme ne prouvant pas bien ce qu'il veut établir en ce*
 » *lieu* (1). Ce que Bossuet a cru devoir rayer de son *Traité de*
 » *la puissance ecclésiastique*, nous croyons devoir le rayer de
 » *l'Histoire de l'Eglise*; ce que Bossuet, après vingt ans de re-
 » cherches et de méditations, n'a pu se démontrer à lui-même,
 » nous croyons qu'il ne peut se démontrer par personne. On en
 » peut voir les raisons détaillées dans la Dissertation d'un doc-
 » teur de Paris, publiée peu d'années après la mort de Bossuet;
 » dans une autre, plus récente, du savant Zaccaria, dans le
 » docte Galland, de Venise, au tome V de sa *Bibliothèque des*
 » *anciens Pères*; enfin, et surtout, dans *l'Histoire critique du*

(1) *Histoire de Bossuet*, liv. vi. Pièces justific., p. 396. — Édit. de Lebel.

» *pape saint Libère*, insérée au 23 septembre des *Acta Sancto-*
 » *rum* (1). — Nous remarquerons seulement ici, d'après ce que
 » nous venons de voir, que le peuple romain ne put souffrir
 » Félix, parce que tout en professant la foi de Nicée, il com-
 » muniqait avec les Ariens; que le pape Libère rentra à Rome
 » en vainqueur; que le peuple le reçut en triomphe, et chassa
 » Félix. Avec cette conduite du peuple romain, comment sup-
 » poser que ce même pape Libère venait de se déshonorer pu-
 » bliquement en condamnant saint Athanase, en souscrivant à
 » l'Arianisme, et en adressant aux principaux ariens des lettres
 » de communion, aussi pitoyables pour le style qu'abjectes pour
 » le sentiment? — On a vu le scandale que cause la chute
 » d'Osius, l'avantage qu'en tirent les Ariens, et la manière frap-
 » pante dont y répond saint Phébade d'Agen. Si Libère était
 » tombé pareillement, le scandale eût été bien plus horrible, les
 » Ariens en eussent bien plus triomphé; saint Phébade eût été
 » bien plus pressé d'y répondre. Le silence, de part et d'autre,
 » est une preuve qu'il n'en fut rien. — On objectera que saint
 » Athanase parle de la chute de Libère, et dans son *Apologie*
 » *contre les Ariens* et dans son *Histoire des Ariens*, adressée aux
 » solitaires; mais tout le monde convient que l'*Apologie contre*
 » *les Ariens* a été écrite au plus tard en 350, c'est-à-dire deux
 » ans avant que Libère fût pape. L'endroit où il y est parlé de sa
 » chute est donc évidemment une addition postérieure, faite par
 » une main étrangère et malhabile; car, bien loin de donner de
 » la force à l'*Apologie*, elle la rend inepte et ridicule. L'*Histoire*
 » *des Ariens* a été également écrite avant l'époque où l'on sup-
 » pose la chute du pape Libère. Le passage où il en est parlé est
 » donc encore une addition faite après coup, et qui ne jure pas
 » moins avec ce qui précède qu'avec ce qui suit. Mais par qui
 » ces interpolations ont-elles pu se faire? Nous avons vu que,
 » dès son vivant, les Ariens supposèrent à saint Athanase une

(1) *Dissert. sur le pape Libère*, par l'abbé Corgne. — Paris, 1726; in-12. —
 Fr.-Ant. ZACHARIE, *Dissert. de commentitio Liberii lapsu*, in *Thes. theol.* Venet.
 1762; in-4°, t. II, p. 580. — GALLAND, *Bibliothec. veter. PP.*, t. v. — *Acta*
sanctor., t. VI (septembr.)

» lettre à Constance. Ce qu'ils ont pu pendant sa vie, ils l'ont pu
 » encore plus aisément après sa mort. Les Donatistes n'ont-ils
 » pas fabriqué, sur le compte du pape saint Marcellin, l'histoire
 » d'une chute semblable, qui a trouvé crédit longtemps, mais
 » dont tous les critiques reconnaissent aujourd'hui la fausseté?
 » D'ailleurs, les Ariens n'étaient pas les seuls ennemis de Li-
 » bère; les Lucifériens schismatiques ne chercheront pas moins
 » à le calomnier. On voit poindre, pour ainsi dire, les premiers
 » nuages de la calomnie dans ce que dit Rufin, environ cin-
 » quante ans après l'époque: Libère, évêque de Rome, était
 » rentré, du vivant de Constance; mais je ne sais au juste si
 » l'empereur le lui accorda ou parce qu'il avait consenti à sous-
 » crire, ou pour faire plaisir au peuple romain, qui l'en avait
 » prié à son départ. — Rufin était prêtre d'Aquilée; il avait pu
 » connaître Libère dans sa jeunesse; il avait certainement connu
 » Fortunatien, évêque d'Aquilée, à qui l'on attribue la chute de
 » Libère. Et cependant, Rufin ne sait ce qu'il en est: c'est que
 » la calomnie commençait seulement à se répandre; car si Libère
 » avait réellement souscrit une formule arienne, s'il avait réel-
 » lement écrit les pitoyables lettres de défection qu'on lui sup-
 » pose, les Ariens qui étaient tout-puissants, ne les auraient
 » laissé ignorer à personne. Il eût été impossible à Rufin de
 » conserver aucun doute à cet égard (1). — Le *Ménologe des*
 » *Grecois* raconte les faits de la même manière que nous. Voici
 » comment il s'exprime: Le bienheureux Libère, défenseur de
 » la vérité, était évêque de Rome sous l'empire de Constance.
 » Embrâsé du zèle de la foi orthodoxe, il protégea le grand
 » Athanase, persécuté par les hérétiques et chassé d'Alexandrie
 » parce qu'il défendait hardiment la vérité. Tant que vécut
 » Constantin et Constant, la foi orthodoxe fut maintenue; mais
 » Constance étant resté seul maître, comme il était arien, les
 » hérétiques prévalurent. Libère, ayant censuré avec force leur
 » impiété, fut relégué à Bérée, en Thrace. Mais les Romains,

(1) M. l'abbé ROHRBACHER, *Histoire universelle de l'Eglise catholique*, 2^e édit. t. XI, p. 430, 431, 432.

» qui lui étaient restés fidèles, allèrent trouver l'empereur et le
 » lui redemandèrent. Il fut donc renvoyé à Rome pour cette
 » cause, et y termina sa vie, après avoir saintement gouverné
 » son troupeau (1). »

En présence des faits et des preuves à l'appui, exposés des deux parts avec une égale impartialité, il ne sera pas difficile de se former une opinion consciencieuse. Nous ne voulons ni la solliciter, ni la préjuger. Il nous suffira de terminer cette discussion par les paroles solennelles de Bossuet, dont nous aimons d'autant plus à citer ici le nom, que son autorité a été plus souvent invoquée dans un sens opposé aux prérogatives du Saint-Siège : « Que, contre la coutume de tous leurs prédécesseurs, dit cet illustre prélat, un ou deux souverains Pontifes, ou par violence, ou par surprise, n'aient pas assez constamment soutenu ou assez pleinement expliqué la doctrine de la foi, — des fautes particulières n'ont pu faire aucune impression dans la chaire de saint Pierre. Un vaisseau qui fend les eaux n'y laisse pas moins de traces de son passage (2). »

10. L'attention publique, constamment excitée par les questions dogmatiques soulevées dans les querelles de l'Arianisme, n'avait pas tardé à se diviser en fractions dissidentes. L'hérésie ne peut échapper à sa loi fondamentale ; il est dans sa nature de varier sans cesse. L'arianisme présentait dès lors ce spectacle de transformations diverses. Il se partageait en *Semi-Ariens* et en *Anoméens* (ἀνόμοιος, dissemblable). Les *Semi-Ariens*, dont le parti était le plus nombreux, niaient la consubstantialité du Verbe et rejetaient l'expression de *consubstantiel*, admise dans le symbole de Nicée. Cependant ils attribuaient au Fils de Dieu une ressemblance en toutes choses avec le Père. La grande majorité des évêques orientaux avait embrassé cette doctrine ; et l'on s'explique aisément combien leurs professions de foi pouvaient être capiteuses et amphibologiques, puisque, comme la première de Sirmium, elles pouvaient paraître complètement orthodoxes, à

(1) M. l'abbé ROHRBACHER, *Hist. universelle de l'Église catholique*, p. 374.

(2) BOSSUET. *Sermon sur l'unité de l'Église*.

la seule exception près de l'omission du mot *consubstantiel*. Les *Anoméens*, au contraire, non seulement n'admettaient pas la consubstantialité du Verbe, mais ils enseignaient que Dieu le Fils était dissemblable (*ἀνόμοιος*) à son Père, en essence et dans tout le reste. Ces sectaires reconnaissaient pour chefs Aétius et Eunomius : ce qui leur fit donner aussi le nom d'*Aétiens* ou d'*Eunomiens*. Aétius, aventurier syrien, était sorti d'Antioche, son pays, pour courir le monde, à la suite de marchands, et plus tard d'histrions (347). Lassé de cette vie nomade, il revint dans sa patrie, et s'y fit remarquer par l'ardeur avec laquelle il professait l'Arianisme. Ses liaisons avec Léonce, qui devint plus tard évêque arien d'Antioche, et avec Eusèbe, évêque arien de Sébaste, lui inspirèrent le désir d'étudier la dialectique, pour mieux se mettre en état de soutenir ses erreurs. Un voyage à Alexandrie, entrepris dans ce but, lui donna bientôt la triste facilité des sophistes, de tout réduire en arguments et en syllogismes. A son retour, il se mit à dissenter avec une telle hardiesse sur la nature de Dieu, que le peuple épouvanté lui donna le surnom d'Athée : ce qui n'empêcha pas Léonce d'Antioche de l'ordonner diacre, et les purs Ariens de le reconnaître pour leur chef. — Eunomius, d'abord disciple d'Aétius, puis, en 360, sacré par les Ariens évêque de Cysique, ajouta aux erreurs de son maître et devint, à son tour, chef de parti. Il soutenait qu'il connaissait Dieu aussi parfaitement que Dieu se connaît lui-même; que le Fils de Dieu n'était pas véritablement Dieu, et ne s'était uni à l'humanité que par sa vertu et ses opérations; que la foi seule peut sauver, malgré les plus grands crimes et même l'impénitence. Il refusait à Jésus-Christ la connaissance du jour et de l'heure du jugement dernier. Il rebaptisait tous ceux qui avaient reçu le baptême de l'Eglise, au nom de la sainte Trinité. Il rejetait la triple immersion, alors en usage pour le baptême, le culte des martyrs, et l'honneur rendu aux reliques des saints. — Ses sectateurs, qui s'appelaient *Eunomiens*, de son nom, se divisèrent bientôt en *Eunomio-Euppsychiens*, qui soutinrent que le Sauveur connaissait le jour et l'heure du jugement dernier : vérité que les *Eunomiens* ne voulaient pas admettre. Le

chef de cette nouvelle école se nommait *Eupsyche*, et donna ainsi lieu à la dénomination d'*Eunomio-Eupsychiens*.

11. Dans cette conflagration générale des esprits, pendant que la plupart des évêques légitimes étaient en exil, que des hérétiques intrus occupaient leurs sièges, et que le monde entier, suivant l'expression énergique de saint Jérôme, *semblait s'être réveillé Arien*, Constance ne songeait qu'à multiplier les formules de foi, qu'à rassembler des conciles, et passait le temps à faire de la théologie arienne au milieu des prélats courtisans. Dieu seul pouvait sauver son Eglise du péril où la mettaient à la fois l'empereur et les évêques grecs, qui semblaient attendre de la cour de Constantinople les décisions de la foi. Cette délivrance ne pouvait se faire attendre longtemps; mais l'heure n'était pas encore venue. En 357, un concile, assemblé à Césarée, métropole de Palestine, par Acace, évêque arien de cette ville, déposait, contre toutes les règles canoniques, saint Cyrille, évêque de Jérusalem, qui se rendit en exil à Tarse, où l'évêque le reçut avec honneur, malgré la défense plusieurs fois réitérée d'Acace. — En 358, autre concile, assemblé à Antioche, par Eudoxe, évêque arien de cette ville, où l'on s'efforce de justifier Aétius de toutes les erreurs qu'on lui reprochait à si juste titre. Mais le peuple, plus sincèrement attaché à la foi que tant d'évêques qui la trahissaient, repousse énergiquement l'hérésiarque et s'oppose à ce qu'il soit admis à la communion. La tentative échoua; mais les évêques présents condamnèrent les termes de *consubstantiel* et de *semblable en substance*, et adressèrent des félicitations à Ursace et à Valens pour leur zèle à propager l'Arianisme. — Dans le même temps, les *Semi-Ariens* réunissaient un concile à Ancyre, sous la présidence de Basile, évêque de cette ville. Ils y anathématisèrent Aétius et les *Anoméens*, qui niaient que le Fils fût semblable à son Père, et envoyèrent à toutes les églises leur profession de foi, conçue en termes d'ailleurs irréprochables, et qui n'avait pour défaut que l'omission calculée du terme de *consubstantiel*. Trois députés, Basile d'Ancyre, Eustathe de Sébaste, Eleusius de Cysique, vont porter à l'empereur, qui se trouvait alors à Sirmium, cette nouvelle profession de foi. — A

leur arrivée, autre concile à Sirmium, où Basile d'Ancyre fait adopter sa formule, et condamner la seconde de Sirmium, qu'avait souscrite Osius de Cordoue. Valens et Ursace, les auteurs de la formule anathématisée, furent les premiers à l'abandonner parce que Constance, qui présidait tous ces conciliabules, parut le désirer. — Aétius et Eunomius furent relégués en Phrygie, avec soixante-dix de leurs sectateurs. — La manie des conciles ne faisait, chez l'empereur, que croître avec les années. Il en indiqua un général, pour l'année suivante, à Nicomédie. Malheureusement, le 24 août 358, un tremblement de terre détruisit cette ville jusqu'aux fondements, et força à songer à un autre lieu de réunion. Ce fut l'objet de longues et sérieuses délibérations, dans le concile qui siégeait, pour ainsi dire, en permanence à la cour que Constance tenait à Sirmium. Le 22 mai 359, on y signa une dixième profession de foi, « *exposée, disent les évêques, en présence de notre seigneur le très pieux et victorieux empereur Constance, auguste, éternel, vénérable, sous le consulat de Flavius Eusèbe et d'Hypatius, à Sirmium, le 11 des calendes de juin.* » Le nouveau symbole, qui rejetait le mot de *substance*, comme inconnu au peuple et occasion de scandale, fut souscrit par tous les évêques présents à Sirmium, et rendu profession de foi obligatoire pour les deux futurs conciles. Car, dans l'esprit versatile de Constance, l'idée primitive d'un concile œcuménique, rassemblé pour donner plus d'éclat à la condamnation des Anoméens, venait de se métamorphoser en celle de deux conciles simultanés pour l'Orient et l'Occident, dont l'un se tiendrait à Rimini, en Italie, pour l'Occident, et l'autre à Séleucie, en Isaurie, pour l'Orient.

12. Le concile de Rimini s'assembla donc au mois de juin 359, sans autre convocation que celle de l'empereur; le pape Libère ne fut ni consulté, ni même invité, et cette circonstance est remarquable : car, dans le cas d'une chute récente, on ne voit point comment l'empereur n'en aurait pas profité pour montrer à l'univers le spectacle d'un Pontife romain pactisant avec l'Arianisme. Quoi qu'il en soit, Libère protesta plus tard contre la convocation irrégulière du concile de Rimini, en ces termes :

« Les Ariens, ces hommes impies et sacrilèges, sont venus à » bout de rassembler les évêques d'Occident à Rimini, dans le » dessein de les séduire par des discours trompeurs, et de les » forcer, par l'autorité impériale, ou à retrancher un terme qui » avait été mis avec beaucoup de sagesse dans la profession de » foi, ou à le condamner absolument. Mais cet artifice ne leur a » servi de rien. » Quatre cents évêques d'Illyrie, d'Italie, d'A- » frique, d'Espagne, des Gaules, de la Grande-Bretagne, parmi lesquels quatre-vingts seulement Ariens, se trouvaient à Rimini. Les catholiques tinrent leurs sessions dans la grande église de la ville; et les Ariens, qui se refusaient à prier avec eux, se retirèrent dans un petit oratoire voisin. Ursace et Valens se présentèrent d'abord devant les évêques catholiques, et y lurent la dernière profession de foi qu'ils avaient fait adopter à l'empereur, à Sirmium. Mais tous les Pères la repoussèrent avec indignation. « Nous ne sommes pas assemblés, disaient-ils, pour » apprendre ce que nous devons croire; nous tenons notre foi » de nos pères, les martyrs et les confesseurs, à qui nous avons » succédé, de tant de saints qui se sont assemblés à Nicée et dont » plusieurs vivent encore. Que veut dire votre formule datée » d'hier? N'y avait-il pas de chrétiens avant cette date? Et tant » de saints, qui, avant ce jour, se sont endormis dans le Sei- » gneur, ou qui ont donné leur sang pour la foi, ne savaient-ils » pas ce qu'ils devaient croire? » Le concile procéda ensuite à l'examen des autres formules de foi que les Ariens avaient rédigées depuis vingt-cinq ans, et qui étaient au nombre de près de cinquante. Elles furent toutes successivement rejetées. Le symbole de Nicée, lu ensuite, fut adopté comme l'expression légitime, entière, complète de la foi catholique. Un décret fut rédigé en ce sens, et souscrit par tous les évêques orthodoxes, sans en excepter un seul. Valens, Ursace, Caius, Germinius et les autres Ariens, furent condamnés et déposés de leurs sièges par un acte que nous avons encore. — Jusqu'ici, la conduite du concile de Rimini est irréprochable : c'est que ses délibérations n'avaient pas encore été entravées par la violence, et le véritable esprit de l'Eglise s'y développait en liberté. Constance avait ce-

pendant, dès l'origine, envoyé à Rimini, Taurus, préfet du prétoire, pour surveiller les opérations du concile. Mais le lieutenant impérial avait reculé devant l'exécution des mesures de rigueur, en présence de l'imposante majorité des évêques catholiques. Les choses ne tardèrent pas à changer de face. Dix députés catholiques étaient partis de Rimini, chargés de remettre à Constance la décision du concile. Les Ariens, de leur côté, en avaient envoyé dix autres de leur faction, qui, à force de diligence, arrivèrent les premiers à Andrinople, où était la cour. Ils prévinrent facilement l'esprit du prince en faveur de leur cause, et quand les députés catholiques se présentèrent à leur tour, on leur fit l'accueil le plus froid et le plus dédaigneux. Bientôt, ils se virent circonvenus par les intrigues des évêques ariens; et, après des négociations où l'on avait employé successivement les promesses et les menaces, ils eurent la faiblesse de souscrire à la profession de foi arienne, rédigée à Sirmium, le 22 mai 359. Constance dépêche alors sur-le-champ à Taurus, son lieutenant impérial, l'ordre de la faire signer par tous les évêques de Rimini, et de commencer par exiler les quinze plus opiniâtres, pour épouvanter les autres par ce coup de vigueur. Malheureusement, il ne fut pas besoin d'y recourir : découragés par un long séjour dans un pays étranger, épouvanés des menaces de l'empereur, le plus grand nombre céda et souscrivit ce qu'on voulut. Vingt seulement, parmi lesquels étaient saint Phébade, évêque d'Agen, et saint Servais, évêque de Tongres, résistèrent encore. Ursace et Valens leur protestèrent alors que la formule de Sirmium condamnait explicitement l'erreur arienne; qu'on y avait omis le mot de *consubstantiel*, seulement pour enlever une occasion d'interminables débats; mais que, d'ailleurs, la doctrine de Nicée y était professée en termes équivalents. Ils répétèrent ces assertions devant une assemblée générale du clergé et des fidèles. Ursace et Valens y lurent publiquement les anathèmes suivants :

« Si quelqu'un dit que Jésus-Christ n'est pas Dieu, Fils de
 » Dieu, engendré du Père, avant les siècles, qu'il soit ana-
 » thème !

» Si quelqu'un dit que le Fils de Dieu n'est point éternel avec le Père, qu'il soit anathème!

» Si quelqu'un dit : il y avait un temps où le Fils n'était pas, qu'il soit anathème!

» Si quelqu'un dit que le Fils est créature comme sont les autres créatures, qu'il soit anathème! »

Tous acclamèrent cette dernière proposition, sans s'apercevoir du venin qui y était caché : car les catholiques entendaient par là qu'il n'était pas du tout créature, et Valens entendait qu'il était créature, mais plus parfaite que les autres. Au fond, ce fut à cette misérable équivoque, inaperçue dans le moment, que se réduisit le triomphe des Ariens ; mais ils avaient tout gagné, en faisant signer un symbole où le mot de *consubstantiel* n'était pas : aussi le pape Libère se crut obligé de casser les actes du concile de Rimini, et l'histoire fera toujours un reproche aux évêques qui y assistaient d'avoir abandonné légèrement, quoique peut-être de bonne foi, le symbole de Nicée. Ils reprirent le chemin de leurs diocèses respectifs, sans plus être inquiétés. Ursace et Valens allèrent, de leur côté, se glorifier auprès de Constance du succès de leurs intrigues.

13. En arrivant à la cour, ils y trouvèrent des députés du concile de Séleucie, réuni depuis le mois de septembre 359. Il s'y trouvait environ cent soixante évêques d'Orient, répartis, selon leur croyance, de cette sorte : dix-neuf *Anoméens*, ou Ariens purs ; cent cinq *Semi-Ariens*, admettant le *semblable en substance* ; les autres, qui étaient tous d'Égypte, catholiques zélés, tenant pour le terme de *consubstantiel* et la foi de Nicée. Cette proportion nous est attestée par un témoin oculaire, saint Hilaire de Poitiers, qui, exilé en Phrygie, assista à ce concile. Deux commissaires de l'empereur, avec des troupes sous leurs ordres, y assistaient. Il n'était pas facile de faire adopter une profession de foi qui convînt également aux trois opinions opposées. Acace, évêque de Césarée, chef du parti des *Anoméens*, en proposa une qui fut rejetée. Les *Semi-Ariens* firent adopter celle du concile d'Antioche, tenu en 341, qui consacrait leur doctrine. Ils rétablirent ensuite saint Cyrille, injustement banni

de Jérusalem depuis deux ans, et déposèrent nommément, comme hérétiques, Acace de Césarée, Georges d'Alexandrie, Eudoxe d'Antioche, Patrophile de Scythopolis, et quelques autres chefs du parti *anoméen*. Les actes du concile, et la profession de foi qu'on y avait signée, furent apportés à l'empereur en même temps que ceux de Rimini. Constance, de sa propre autorité, décida que la formule de Rimini était seule obligatoire, força les députés de Séleucie à la souscrire, exila Aétius en Phrygie, et acheva dans ces négociations l'année 359.

14. Un concile ne se terminait que pour en voir ouvrir d'autres. Au commencement de l'an 360, Constance fit célébrer à Constantinople, avec une pompe inouïe, la dédicace de la basilique de Sainte-Sophie, qu'on venait d'achever. Il profita de la présence des évêques d'Orient, qu'il avait appelés à cette cérémonie, pour leur faire tenir un concile où il voulait voir confirmer la profession de foi de Rimini, dont il venait de s'engouer. On lui accorda tout ce qu'il voulut. Aétius fut anathématisé, comme l'auteur du scandale et de la division des Eglises, par des évêques qui pensaient exactement comme lui. Saint Cyrille, de Jérusalem, fut une seconde fois déposé; Eudoxe se transféra lui-même d'Antioche à Constantinople, dont il fit déposer l'évêque intrus Macédonius, et un usurpateur nouveau succéda de la sorte à un usurpateur ancien, dans cette Eglise désolée. L'empereur, après le résultat du concile de Constantinople, envoya immédiatement des ordres par tout l'empire, pour faire souscrire la formule de Rimini, avec menace d'exil contre tous les opposants. La crainte fit tomber dans l'hérésie un grand nombre d'évêques orientaux. Le pape Libère et Vincent de Capoue résistèrent avec courage aux sollicitations et aux menaces : leur fermeté consola les catholiques, et les soutint dans leur attachement à la vraie foi. Les évêques des Gaules tinrent un concile, qui est compté pour le premier de Paris, dans lequel ils annulèrent tout ce qui avait été fait mal à propos, ou par ignorance, relativement à la suppression du mot de *substance*. — Parmi les évêques orientaux eux-mêmes, un grand nombre de ceux qui souscrivirent les formules des Ariens n'abandonnaient que le terme de *consubs-*

tantiel, et en gardaient le sens, comme exprimant la foi de l'Eglise. Plusieurs d'entre eux réparèrent bientôt la faute qu'ils avaient commise, et se déclarèrent hautement pour la doctrine de la consubstantialité, dont ils avaient toujours conservé la foi dans le cœur. Leur signature, favorable à l'Arianisme, démentie par l'enseignement qu'ils continuèrent de faire du dogme catholique, n'empêchait donc pas que, dans le fond, ils ne fussent beaucoup plus d'accord avec les fidèles défenseurs de la vérité qu'avec les Ariens, dont la majorité n'était ainsi qu'apparente. — L'Eglise d'Espagne montra le même attachement à la foi que celle des Gaules. La défection d'Osius de Cordoue y fut un sujet de profonde douleur, mais n'entraîna aucune autre désertion. Grégoire, évêque d'Elvire, donna, en particulier, l'exemple d'une invincible fermeté, et résista constamment aux sollicitations des Ariens.

15. L'année 361 s'ouvrit encore par un concile; mais, cette fois, ce fut le dernier que réunit Constance. Ce prince, attiré en Orient par la guerre contre les Perses, assembla à Antioche un nombre considérable d'évêques, par lesquels il voulait faire condamner à la fois et la doctrine des catholiques sur le consubstantiel et celle des Anoméens ou Ariens purs, en faveur des Semi-Ariens dont il avait adopté le parti. Ses intentions ne furent point réalisées. Toute l'attention du concile se fixa sur le choix d'un évêque d'Antioche, à substituer à Eudoxe, qui, l'année précédente, s'était transféré de son chef sur le siège impérial de Constantinople. Catholiques, Ariens et Semi-Ariens se disputaient l'élection, et prétendaient la faire tomber sur un sujet de leur parti. La Providence se chargea de faire triompher la bonne cause. Tous les suffrages s'accordèrent sur saint Méléce, évêque de Sébaste. Le nouveau patriarche s'était fait, dès sa jeunesse, remarquer par la régularité de sa vie, la douceur de son caractère et l'austérité de ses mœurs. Il était juste, sincère, simple, et craignant Dieu. Les Ariens le croyaient à eux, et les principaux auteurs de sa promotion à Antioche furent Acace de Césarée et Georges de Laodicée, les chefs les plus avancés du parti *anoméen*. Le décret d'élection, souscrit de tous les

évêques présents, fut remis entre les mains d'Eusèbe, évêque de Samosate. L'arrivée du patriarche à Antioche y produisit la plus vive sensation. On attendait avec impatience son discours d'entrée, qui devait ranger saint Méléce dans l'un des trois partis qui se disputaient l'honneur de le compter pour adhérent. Constance avait ordonné à des sténographes d'écrire chacune des paroles de l'évêque, à mesure qu'il les prononcerait; il avait exigé, d'ailleurs, que le texte du discours fût le passage fameux des Proverbes, sur lequel s'appuyaient principalement les Ariens pour nier l'éternité du Verbe : *Dominus possedit me in initio viarum suarum* (1). Les Grecs interprétaient ces paroles dans le sens que *le Seigneur avait créé le Verbe au commencement de ses voies* (2). Saint Méléce, sans se préoccuper des intrigues qui s'agitaient autour de lui, commença son discours en présence de Constance, des évêques, de tous les dignitaires de l'empire et d'une foule immense accourue pour l'entendre. Saint Epiphane nous a conservé le texte de cette allocution, toute remplie des paroles mêmes de l'Écriture. Le patriarche y déclare nettement que le Verbe est Fils de Dieu, Dieu de Dieu, seul d'un seul, semblable au Père et sa vivante image. Il explique le texte des *Proverbes*, dans le sens catholique, par d'autres passages analogues de l'Écriture, et finit en s'élevant contre la téméraire curiosité des hérétiques qui veulent scruter les profondeurs de la nature divine et rejettent la simplicité de la foi. — Ce discours, si peu attendu, fit entrer Constance en fureur. Quelques jours s'étaient à peine écoulés, depuis son arrivée, que le patriarche fut jeté dans une voiture du gouverneur, et conduit en exil. Mais le peuple d'Antioche avait eu le temps de s'affectionner à son saint évêque; la multitude voulait massacrer le gouverneur, qui s'était assis sur son char, à côté du prisonnier. Il ne dut la vie qu'à saint Méléce lui-même, qui le couvrit de son manteau. L'empereur et les Ariens qui le dirigeaient regrettaient maintenant d'avoir remis à Eusèbe de Samosate l'acte d'élection de Méléce. Cons-

(1) D'après leur interprétation, il suivait de ce texte que le Verbe n'était qu'une créature.

(2) Lib. *Proverb.*, cap. VIII, 22.

tance envoya un officier de son palais le lui demander, avec ordre de couper la main droite de l'évêque s'il refusait. Le courageux prélat, ayant pris connaissance de la lettre impériale, présenta les deux mains à l'officier, en disant : « Coupez-les moi » toutes les deux, car je ne rendrai jamais ce décret, qui est une » pièce de conviction si manifeste de la duplicité des Ariens. » Cette réponse intrépide désarma l'empereur, qui n'insista pas davantage et ne put refuser son admiration à une telle grandeur d'âme. Pour en finir avec l'élection d'un évêque d'Antioche, il fit venir Euzoïus, un des premiers disciples d'Arius, et déposé du diaconat, à Alexandrie, par le saint évêque Alexandre. Au mépris de toutes les lois de l'Eglise, ce diacre déposé, et non réhabilité, fut sacré par les Ariens et proclamé patriarche d'Antioche.

16. Pendant que Constance était occupé à tenir des conciles, à changer les formules de foi et à recevoir de ses courtisans le titre d'*Éternel*, la fin de son règne et de sa vie était arrivée. Le César Julien, son neveu, qu'il avait envoyé gouverner les Gaules, venait de se faire proclamer empereur dans la ville de Lutèce (Paris). Il manquait à Constance, selon Libanius, le cœur d'un prince et la tête d'un capitaine. Cette nouvelle le trouva sans courage et sans prévoyance. Après s'être abandonné d'abord à une colère stérile, et ensuite à un lâche désespoir, il se résolut cependant à marcher, à la tête de ses troupes, contre le rebelle ; mais la mort le surprit en chemin. Il expira à Mopsucrène, en Cilicie, après avoir eu le temps d'être baptisé par cet Euzoïus dont il venait de faire un patriarche intrus. La mort de Constance sauvait l'Eglise. Il est vrai qu'elle allait subir la dédaigneuse et ironique persécution d'un apostat ; mais la foi n'avait rien à craindre des efforts du paganisme ; elle avait tout à perdre quand elle était livrée aux caprices d'une cour d'eunuques et d'un théologien couronné.

17. Avant de commencer le récit des luttes nouvelles que l'Eglise eut à soutenir, sous le règne d'un empereur apostat, pendant toute une restauration païenne, nous sommes obligé de revenir sur nos pas, pour étudier les grandes figures historiques

qui surgissaient, en Orient et en Occident, pendant les querelles théologiques de Constance. Entraîné par la suite, déjà si compliquée, des discussions ariennes, nous n'avons pas voulu la couper par des biographies particulières, que nous plaçons ici. Les deux noms qui se rencontrent les premiers, dans l'ordre chronologique, sont ceux de deux saints docteurs et de deux illustres amis, Grégoire de Nazianze et Basile de Césarée. Rapprochés par les lieux de leur naissance, leurs cœurs s'unirent dans une communauté de doctes études et d'exercices pieux. Grégoire, né en 316, à Nazianze, eut pour mère sainte Nonne, pour frère saint Césaire, et pour sœur sainte Gorgonie. A l'époque de la naissance de Grégoire, son père, dont on lui donna le nom, était encore païen, de la secte des *Hypsistaires* (adorateurs du Dieu très-haut, ὑψίστος). Mais le chef d'une famille de saints ne tarda pas à ouvrir les yeux à la lumière de la foi. Depuis sa conversion, il montra une telle ferveur, et fit de si grands progrès dans les vertus chrétiennes, que, quatre ans après, à l'âge de cinquante-cinq ans, il fut élu évêque de Nazianze, et parvint, dans l'exercice d'un saint et laborieux pontificat, à la plus heureuse vieillesse, car il mourut presque centenaire. Grégoire son fils, dès les jours de son enfance, fut prévenu des grâces et des bénédictions célestes. A l'âge où les notions du vice et de la vertu commencent à se développer dans la conscience, il eut une vision merveilleuse : il aperçut à ses côtés deux vierges, vêtues de blanc, d'une majesté surhumaine et d'une modestie angélique, qui se penchaient sur son front pour le baiser. Grégoire leur demanda qui elles étaient. Elles répondirent qu'elles se nommaient : l'une la Chasteté, l'autre la Tempérance ; qu'elles assistaient au trône du Roi des cieux, et se délectaient en la beauté des âmes vierges. Elles l'engagèrent à leur donner son cœur, pour qu'un jour elles pussent le présenter à la suite des vierges qui suivent l'Agneau. Cette vision enflamma le jeune Grégoire d'amour pour la vertu. Avec un cœur pur, il avait reçu une noble et vaste intelligence. Sa piété se développa à l'égal de sa science. Après avoir épuisé le cours ordinaire d'études qu'on faisait suivre aux jeunes gens de cette époque, il se rendit à Cé-

sarée de Palestine, où se trouvait l'école fondée par Origène, et la fameuse bibliothèque de son disciple, le martyr saint Pamphile, augmentée par le savant Eusèbe. — Saint Césaire, son frère, était allé suivre, à Alexandrie, les leçons d'un docte aveugle, nommé Didyme, qui avait hérité de la chaire et de la science d'Origène. A cinq ans, Didyme avait perdu la vue. Il se fit graver les lettres de l'alphabet sur du bois, et réussit à lire par le tact : il prit ainsi les leçons des meilleurs maîtres, et à quarante-cinq ans, sa science égalait celle des plus grands docteurs. Sa réputation d'éloquence et l'élévation de sa doctrine le firent choisir pour chef de l'école d'Alexandrie. Mais ni sa gloire ni sa vertu même ne réussirent à le consoler entièrement de la privation des yeux. Un jour, il l'avouait ingénument à saint Antoine, qui l'était venu voir : « Je m'étonne, lui dit le saint » patriarche, qu'un homme sage s'afflige d'avoir perdu ce que » possèdent une fourmi et un moucheron, au lieu de se réjouir » d'avoir ce qu'ont eu les saints et les apôtres. Il vaut mieux voir » de l'œil de l'intelligence que des yeux du corps, dont un seul » regard peut perdre l'homme éternellement. » Grégoire de Nazianze vint rejoindre à Alexandrie son frère Césaire, et fut quelque temps avec lui le disciple de l'illustre aveugle. Ils se séparèrent ensuite, saint Césaire pour revenir dans sa patrie, Grégoire pour aller à Athènes, qui était toujours regardée comme la métropole des sciences et des lettres. Là, il rencontra un jeune homme que la main de Dieu conduisait aussi à de grandes choses ; c'était saint Basile. Il était né à Césarée, en Cappadoce, à la même époque que saint Grégoire, vers l'an 317. La sainteté était aussi comme héréditaire dans sa famille. Son père Basile et sa mère Emmelie, Macrine sa sœur, Grégoire, évêque de Nysse, et Pierre, évêque de Sébaste, ses frères, ont été mis au nombre des saints. Le jeune Basile, envoyé d'abord à l'école publique de Césarée, en Palestine, puis à Constantinople, se distingua au-dessus de tous ses condisciples par la rapidité de ses progrès, la vivacité de son intelligence, et la solide piété qui vivifiait ses belles dispositions. Dans cette dernière ville, il prit des leçons d'éloquence du fameux Libanius, qui professait alors avec un

applaudissement universel. Libanius, quoique païen, ne pouvait se lasser d'admirer les talents extraordinaires de son jeune élève, joints à une modestie rare et à une vertu extraordinaire. Il dit, dans ses *Epîtres*, qu'il se sentait comme ravi hors de lui-même, toutes les fois qu'il entendait Basile parler en public. Il entretint toujours, depuis, avec lui, un commerce de lettres, et ne cessa de lui donner des marques de la haute estime et de la vénération profonde qu'il avait conçues pour son mérite. De Constantinople, Basile se rendit enfin à Athènes, où Grégoire l'avait devancé. Ces deux âmes, si dignes l'une de l'autre, s'unirent bientôt par les liens d'une affection immortelle. Ils se communiquèrent leurs pensées les plus intimes, le désir qu'ils avaient également de la perfection chrétienne. Ils demeurèrent ensemble dans une studieuse retraite, eurent la même table et partagèrent leur temps entre des travaux et des prières communes. « Nous avons tous » deux le même but, dit lui-même saint Grégoire; nous cherchons le même trésor, la vertu; nous songions à rendre notre union éternelle, en nous préparant à la bienheureuse immortalité; nous nous servions à nous-mêmes de maîtres et de surveillants, en nous exhortant mutuellement à la piété; nous n'avons aucun commerce avec ceux de nos compagnons qui étaient dérégés dans leurs mœurs, et nous ne fréquentions que ceux qui, par leur modestie, leur retenue et leur sagesse, pouvaient nous soutenir dans la pratique du bien. Nous ne connaissions à Athènes que deux chemins : celui de l'église et celui des écoles publiques ; pour ceux qui conduisent aux fêtes mondaines, aux spectacles, aux assemblées, nous les ignorions absolument. » Les premiers dans le chemin de la sagesse, les deux amis le furent aussi dans la carrière des sciences et des lettres. A la rhétorique, la poésie, la philosophie, la dialectique, Basile joignit la connaissance de la géométrie et de l'astronomie, autant qu'il fallut pour ne pas être inférieur aux plus habiles. Les maladies auxquelles sa vie austère et mortifiée le rendait sujet, lui donnèrent l'occasion d'y ajouter l'étude de la médecine, du moins dans ce qu'elle a de plus philosophique. Tant de sciences et de vertus excitèrent l'admiration à tel point, que

partout où l'on parlait d'Athènes et de ses maîtres habiles, on parlait du merveilleux couple d'amis, Basile et Grégoire. Athènes renfermait alors, parmi la population d'écoliers qui vivaient dans son sein, un jeune homme d'une vingtaine d'années, de médiocre taille, le cou épais, les yeux vifs, mais égarés et tournoyants, la barbe négligée, les épaules larges qu'il haussait et remuait souvent : c'était le César Julien, neveu de l'empereur Constance, qui avait massacré toute sa famille, et n'avait fait grâce qu'à cet adolescent. Julien voulut s'insinuer dans l'amitié si étroite de Basile et de Grégoire; mais Dieu avait donné aux deux amis, dans cet âge si tendre, la qualité trop rare de la connaissance des hommes. Ils rejetèrent les avances de Julien, et Grégoire disait en le voyant affecter des mœurs austères et une piété trompeuse : « Quelle peste nourrit l'empire romain; » Dieu veuille que je sois faux prophète ! » Ces sinistres prévisions ne devaient que trop se réaliser : l'hypocrite adolescent fut plus tard un empereur apostat. Cependant, les études des deux amis étaient complètement terminées. Basile et Grégoire allaient quitter Athènes, et se séparer l'un de l'autre. Toute la ville s'en émut; professeurs et élèves les entourent et les conjurent de rester encore. Basile s'arrache enfin à tant de regrets. Pour Grégoire, on le force à accepter une chaire d'éloquence; mais peu après, il se dérobe sans bruit à ses disciples, et va rejoindre son ami dans sa solitude de Cappadoce. Là, au sein d'une pieuse et féconde retraite, ils attendent l'heure de la Providence, et se préparent aux grandes choses que Dieu voulait faire par eux.

18. Un autre Père de l'Eglise grecque illustre alors la ville de Jérusalem, sa patrie. Saint Cyrille, d'abord simple prêtre, fut chargé par Maxime, évêque de Jérusalem, de prêcher tous les dimanches dans l'assemblée des fidèles, et en même temps d'instruire les catéchumènes. Il nous reste de lui vingt-trois *Catéchèses*, ou instructions familières et orales, dont les dix-huit premières expliquent le symbole, et les cinq autres les sacrements de baptême, de confirmation et d'eucharistie, que les néophytes recevaient le même jour. C'est un monument d'un prix inestimable, par la clarté et la suite avec lesquelles la doc-

trine chrétienne y est exposée et défendue contre les païens et les hérétiques. Ces catéchèses, qui duraient une heure, se faisaient sous les portiques de l'église, et non dans l'église même, où les auditeurs qui n'étaient pas encore baptisés n'avaient pas le droit d'entrer. Saint Cyrille y donne le nom de fidèles à ceux qui, même avant d'avoir reçu le baptême, croient de cœur et professent de bouche tout ce que l'Eglise croit et enseigne. Le talent et l'éloquence que Cyrille déploya dans cette série d'instructions, le désignèrent naturellement aux suffrages du clergé et du peuple, quand la mort de Maxime rendit vacant le siège de Jérusalem. L'illustre prêtre devint donc, aux applaudissements de tous, évêque de sa ville natale. L'apparition de la croix miraculeuse, en 351, vint confirmer d'une manière éclatante les faveurs dont Dieu se plaisait à récompenser les travaux du saint prélat. Son attachement à la foi de Nicée ne tarda pas à lui attirer la persécution des Ariens. Acace de Césarée le fit déposer en 357, sous de faux prétextes. On accusait saint Cyrille d'avoir dissipé les trésors de l'Eglise. Il est vrai que le territoire de Jérusalem étant affligé d'une famine, le peuple, qui manquait de pain, s'adressa à son évêque. Comme Cyrille n'avait plus d'argent, il vendit des vases d'or et des étoffes précieuses, pour nourrir les membres souffrants de Jésus-Christ. C'était sur de pareilles accusations que le concile de Césarée condamnait un évêque catholique! Rétabli, en 359, au concile de Séleucie, saint Cyrille fut encore une fois déposé au concile de Constantinople (360), et ne put rentrer à Jérusalem qu'après la mort de Constance, qui rouvrit à tant d'exilés le chemin de la patrie. De nouveaux combats l'y attendaient encore.

19. Au fond de l'Orient, l'Arménie admirait un nouvel apôtre, dans son patriarche Nersès I^{er}, surnommé le Grand. Il était de la royale famille des Arsacides, et avait été élevé dans sa jeunesse à Césarée de Cappadoce, et ensuite à Constantinople, où il s'était instruit dans les lettres grecques. Dans cette dernière ville, il avait épousé la fille d'un personnage distingué. Veuf après trois ans de mariage, Nersès, de retour dans sa patrie, y avait embrassé la profession des armes. Revêtu de plusieurs dignités

militaires, il y joignait celle de chambellan du roi Arsace. Jeune encore, ses vertus éclatantes et sa valeur lui avaient concilié l'estime générale. Sa taille imposante, son air majestueux inspiraient le respect. En 340, le trône patriarcal d'Arménie était vacant. Depuis saint Grégoire l'Illuminateur, il y avait eu quelques patriarches scandaleux; la religion en avait beaucoup souffert; deux de leurs successeurs, avec de la vertu, n'avaient pas eu assez d'énergie pour remédier à de si grands maux : il aurait fallu un autre Grégoire l'Illuminateur. Une grande assemblée se tenait à ce sujet. Tout à coup, le bruit se répand qu'il existe un saint patriarche, digne de son aïeul par ses vertus. On prononce le nom de Nersès; tous les suffrages s'accordent, et, avec un concert unanime de louanges, on lui décerne le sceptre patriarcal. « Lui seul sera notre pasteur! s'écrie-t-on de toutes parts; nul autre ne s'assemblera sur le trône épiscopal. » Etranger à ce grand mouvement, saisi à l'improviste, Nersès veut se soustraire aux honneurs qu'on lui impose. Il essaie de fuir; mais le roi lui-même le retient, et, lui arrachant l'épée royale qu'il portait comme une marque distinctive de sa dignité, il ordonne de le revêtir sur-le-champ des habits pontificaux. L'attente des catholiques arméniens ne fut pas trompée. Sous les efforts du nouveau patriarche, la foi ne tarda pas à refleurir en Arménie : les églises, les autels renversés furent rétablis; de nouveaux temples, dédiés au vrai Dieu, s'élevèrent sur les débris des édifices idolâtres; des hopitaux, des monastères furent fondés; les mœurs s'adoucirent, l'instruction se répandit de toutes parts. Vers l'an 355, à l'époque où Constance persécutait avec le plus de violence les évêques catholiques, le roi d'Arménie lui envoya une ambassade, à la tête de laquelle se trouvait le patriarche Nersès. L'empereur entreprit de le gagner à l'Arianisme. N'ayant pu y réussir, il s'emporta jusqu'à la fureur, et s'oublia au point de violer en sa personne le droit des gens, et d'exiler le saint dans une île déserte.

20. Pendant que l'Orient voyait se lever, sur son sol fécond, cette moisson de grands hommes, l'Eglise d'Occident comptait aussi d'illustres défenseurs de la foi. Les Gaules retentissaient

alors du nom d'Hilaire de Poitiers. D'une des plus illustres familles du pays, Hilaire avait été élevé dans le paganisme. Il étudia avec succès les sciences profanes, et cultiva particulièrement l'éloquence. Tous les dons avaient été prodigués à cette intelligence d'élite. La grâce de Dieu vint le chercher au milieu de ses préoccupations littéraires, et de sa prédilection pour Quintilien, qu'il avait pris pour modèle et pour maître. Voici comme il raconte lui-même sa conversion : « Je considérais que l'état le plus désirable, selon la nature, est le repos dans l'abondance ; mais que ce bonheur nous est commun avec les animaux privés de raison. Je compris donc que la félicité de l'homme devait être d'un ordre plus élevé. La vie présente n'étant qu'un tissu de misères et de peines, il me parut que nous l'avions reçue pour exercer les vertus de patience, de modération, de douceur, et que le Dieu des miséricordes ne nous l'avait pu donner, pour nous rendre plus misérables en nous l'ôtant. Mon âme se portait alors avec enthousiasme à connaître ce Dieu, auteur de tout bien ; je voyais clairement l'absurdité de tout ce que les païens enseignaient touchant la Divinité, la partageant entre plusieurs personnes de l'un et l'autre sexe, l'attribuant à des animaux, à des plantes, à des statues, à des objets insensibles. Je reconnus qu'il n'y avait qu'un seul Dieu éternel, tout-puissant, immuable. Plein de ces pensées, je lus avec admiration ces paroles, dans les livres de Moïse : « Je suis celui qui suis. » Et dans Isaïe : « Le ciel est mon trône, et la terre mon marche-pied. — Il tient le ciel dans sa main et y renferme la terre. » Et dans les Psaumes : « Où irai-je pour me dérober à votre esprit ? Où m'enfuirai-je pour échapper à votre regard ? » Ces paroles me firent connaître que tout est soumis à Dieu, qu'il est au-delà de tout, en tout et partout ; qu'il est la source de toute la beauté, le beau infini. En un mot, je compris que je devais le croire incompréhensible. Je portais plus loin mes désirs, et je sentais le besoin d'une immortalité qui fût la récompense d'une vie entière de bonnes œuvres ; mais la faiblesse de mon intelligence me plongeait dans d'étranges perplexités, quand les écrits des Evangélistes et des Apôtres me révélèrent un monde

» nouveau. En lisant les premières pages de l'Évangile de saint
» Jean, j'appris que Dieu avait un Fils coéternel et consubstan-
» tiel à son Père; que ce Fils, le Verbe de Dieu, s'était fait chair,
» afin que l'homme pût devenir à son tour fils de Dieu. » Dès ce
moment, sa conversion fut complète. Sa femme embrassa, à son
exemple, la foi de Jésus-Christ, et leur fille, sainte Aspra, enga-
gea au Dieu, qui venait de se révéler à sa famille, sa virginité
perpétuelle. Le nouveau converti devint le modèle des fidèles de
Poitiers, et, à la mort de leur évêque Maxence, frère de saint
Maximin de Trèves, Hilaire fut élu, d'une commune voix, pour
lui succéder (353). Le nouveau pasteur était prêt à défendre la
foi au péril de sa vie. Vers l'an 356, il adressait à l'empereur
Constance une requête hardie, au nom de tous les évêques des
Gaules, contre la violence des Ariens. Ses conclusions étaient
exprimées avec une indépendance de caractère et de langage
vraiment apostolique : « Que les Eglises catholiques, disait-il,
» ne soient plus en butte à de si intolérables persécutions, de la
» part de leurs frères; que les magistrats séculiers ne jugent plus
» les affaires ecclésiastiques, et cessent de favoriser les partisans
» de l'hérésie; que les peuples, au lieu d'être forcés de se sou-
» mettre à ceux qui corrompent la sainte doctrine, soient libres
» d'écouter leurs pasteurs légitimes; que les évêques bannis
» soient rappelés dans leurs Eglises, entre autres Eusèbe de
» Verceil, Denys de Milan, Athanase d'Alexandrie, contre lequel
» on a violé toutes les formes de la justice. La funeste cause de
» tout le mal est cette peste nouvelle, l'imposture arienne, pro-
» clamée récemment par les deux Eusèbe, Narcisse de Néroniade,
» Théodore d'Héraclée, Etienne d'Antioche, Acace de Césarée,
» Ménophante d'Ephèse, et deux jeunes présomptueux dont l'i-
» gnorance égale la méchanceté, Ursace et Valens. » Cette fer-
meté d'Hilaire lui mérita toute la haine des Ariens. Saturnin,
évêque d'Arles, leur partisan, de concert avec Ursace et Valens,
si énergiquement flétris dans la requête à l'empereur, ouvrit un
concile à Béziers (356), où Hilaire sut rendre inutiles tous leurs
artifices. Ils s'en vengèrent en le faisant exiler en Phrygie; mais
son peuple de Poitiers lui demeura fidèle, et, du fond de l'Asie,

Hilaire gouvernait encore son Eglise. Le bannissement ne ralentit point l'ardeur du confesseur de la foi. Il écrivit alors ses douze livres de la *Trinité*. Le premier à développer ces mystères, parmi les Occidentaux, dont le langage à cet égard n'était pas encore bien fixé, saint Hilaire a quelques expressions impropres, qu'il faut expliquer par tout l'ensemble de sa doctrine. Lui-même déplora plus d'une fois la pauvreté et l'insuffisance du langage humain pour parler de Dieu. Après avoir rappelé l'incohérence et l'incertitude de la philosophie humaine, il lui oppose la certitude et le concert de l'enseignement chrétien, dans les deux Testaments. Dans l'Ancien, Dieu se définit lui-même : « Je suis » celui qui suis, » expression surhumaine, dont Hilaire développe toute la force. Dans le Nouveau, un pêcheur de Galilée, s'élevant au-dessus même de toutes les créatures, semble pénétrer jusque dans le sein de la Divinité. Saint Hilaire commente alors le début de l'Evangile de saint Jean, et en fait ressortir la sublimité et la profondeur. Le but principal de l'ouvrage est de prouver, par l'Ancien et le Nouveau Testament, la Trinité et la *Consubstantialité* des Personnes divines, et en particulier la divinité de Jésus-Christ, et de réfuter les objections de Sabellius et d'Arius. On y sent comme une émanation de cette fontaine d'eaux vives, qui rejaillissent jusqu'à la vie éternelle. C'est partout une plénitude infinie de foi et de vigueur, qui démontre à elle seule que l'Eglise catholique, si vivement persécutée, n'était pas près de sa ruine. Saint Hilaire pose, comme une vérité incontestable, que, chaque fois que Dieu apparaît dans l'Ancien Testament, sous une figure humaine, aux patriarches et aux prophètes, c'est le Verbe qui se manifestait ainsi, voulant, en quelque sorte, nous habituer d'avance à l'incarnation réelle. Il ne fait en cela que reproduire la doctrine des premiers Pères, saint Justin, saint Irénée, Origène, Théophile d'Antioche, Clément d'Alexandrie, Tertullien, saint Cyprien. Les Ariens eux-mêmes en convenaient; Eusèbe de Césarée l'enseigne, dans sa *Démonstration évangélique*; et le concile de Sirmium, tenu contre Photin, prononce anathème contre ceux qui soutiendraient le contraire. Cette tradition, continuée depuis par saint

Ambroise, saint Augustin, saint Léon le Grand et les plus illustres docteurs, a été dignement reprise et résumée, chez les modernes, par Bossuet. C'est une des vues les plus profondes et les plus lumineuses, pour bien saisir l'ensemble et la merveilleuse beauté des deux alliances. — Nous avons vu que la Providence conduisit saint Hilaire au concile de l'Orient, réuni à Séleucie (360). Après la dissolution de ce concile, l'évêque de Poitiers se rendit à Constantinople et présenta une requête à l'empereur, dans laquelle il lui demandait deux choses : 1° d'être confronté avec Saturnin d'Arles, Ursace et Valens, pour confondre publiquement leurs erreurs; 2° d'être admis à une audience impériale, pour traiter, devant Constance, la matière de la foi, selon le sens catholique. « Vous cherchez la vérité, prince, lui disait-il, prenez-la, non d'après de nouvelles formules rédigées hier, mais d'après les livres de Dieu. Rappelez-vous que ce n'est pas une question de philosophie, mais la doctrine de l'Évangile. » Constance ne tint aucun compte de cette communication secrète; il continuait de pousser son despotisme doctrinal aux derniers excès. Saint Hilaire publia alors un nouvel écrit, qu'il adresse, non plus à l'empereur, mais aux fidèles catholiques. Le début est d'une véhémence digne d'un Apôtre : « Attendons le Christ, dit-il, puisque l'Antéchrist domine. Que les pasteurs crient, puisque les mercenaires ont pris la fuite. Sacrifions nos vies pour nos ouailles, parce que les loups sont entrés, et que le lion furieux cherche à les dévorer. Courons au martyre, car l'ange de Satan s'est transformé en ange de lumière. Prince impie, tu accueilles les évêques avec le même baiser par lequel Judas a trahi le Christ; tu inclines la tête pour recevoir leur bénédiction, et en même temps tu lèves le pied pour écraser leur foi! » Les évêques orientaux, épouvantés de la sainte hardiesse de ce langage, engagèrent Constance à se débarrasser d'Hilaire, en le renvoyant dans les Gaules. Son retour à Poitiers fut un triomphe universel. Il devint bientôt comme le centre des évêques de la Gaule, qui se pressaient autour de lui comme autour de la règle vivante de la foi. Nous avons vu saint Phébade d'Agen se placer aussi courageusement sur la brèche, pour com-

battre l'hérésie arienne. Saint Hilaire se vit revivre dans un illustre disciple, qui lui vint, un jour, d'une compagnie de vétérans impériaux, sortie du fond de la Pannonie (la Hongrie actuelle). Martin, c'était son nom, fils d'un tribun militaire, chrétien malgré ses parents, soldat de Jésus-Christ avant d'être soldat de l'empire, coupant, aux portes d'Amiens, son manteau en deux pour en donner la moitié à un pauvre à demi nu, demandant son congé le lendemain d'une bataille où il avait déployé la valeur la plus héroïque, vint se jeter aux pieds de l'évêque de Poitiers, et apprendre de lui les vertus qui devaient éclater plus tard dans la personne du grand saint Martin, évêque de Tours. — Dans le même temps, saint Eusèbe de Verceil, saint Paulin de Trèves, défendaient la vraie foi, par de courageux efforts et d'éloquents écrits. Lucifer de Cagliari écrivait du fond de son exil, une série d'ouvrages qu'il adressait à Constance. La *Défense de saint Athanase*, le livre des *Rois apostats*, deux traités : *Qu'il ne faut pas ménager ceux qui résistent à Dieu*; — *Qu'il faut mourir pour le Fils de Dieu*, se distinguent par la pureté de la foi, et l'énergie avec laquelle Lucifer reproche à Constance son attachement à l'Arianisme. — L'Occident, comme on le voit, était noblement représenté dans le mouvement intellectuel qui se manifestait au sein de l'Eglise catholique, au iv^e siècle. La liste de ses grands docteurs était loin d'être fermée; car, à cette même époque, saint Ambroise, le futur évêque de Milan, faisait ses premières études à Rome; saint Jérôme naissait en Dalmatie (351), et saint Augustin à Tagaste (354). Quelle gloire ces trois noms n'étaient-ils pas destinés à faire rejaillir sur l'Eglise latine !

21. Constance avait ruiné le trésor impérial en frais de voitures publiques, pour transporter les évêques à ses conciles. Julien, son successeur, acheva de l'épuiser, pour rétablir les temples d'idoles, détruits par Constantin, et pour acheter les troupeaux de bœufs nécessaires à ses hécatombes, au point qu'un satirique lui adressa ce billet : « Les bœufs blancs au César Julien, salut. » C'est fait de nous si vous triomphez. » L'adolescent qui sollicitait à Athènes la faveur d'être admis dans l'intimité de saint

Grégoire et de saint Basile, qui avait poussé la ferveur jusqu'à se faire *lecteur* dans l'église de Nicomédie, et dont la piété juvénile était allée jusqu'à la superstition, ne se vit pas plus tôt revêtu de la pourpre impériale, qu'il écrivait dans des manifestes publiés par tout l'univers : « Nous servons les dieux ouvertement, et la multitude des troupes qui me suivent est pieuse. » Nous sacrifions des bœufs aux divinités tutélaires de l'empire, et nous leur avons offert, en actions de grâces de notre victoire, plusieurs hécatombes (361). » La piété des troupes, dont Julien se vante ici, n'était autre chose que l'empressement fort naturel des soldats gaulois et germains à prendre leur part de la viande et du vin de ces impériales boucheries. Leur dévotion, à cet égard, allait si loin, qu'au rapport d'Ammien-Marcellin, « les passants étaient obligés de les rapporter sur leurs épaules dans leurs casernes. » Un édit parut aussitôt, pour rétablir le culte des idoles, les dignités de sacrificateurs, d'aruspices et d'augures, dans toutes les villes de l'empire. Tous les temples détruits par Constantin devaient être relevés de leurs ruines, dotés de leurs anciens revenus ; les chrétiens étaient tenus de restaurer à leurs frais ceux qu'ils avaient abattus eux-mêmes, de leur rendre toutes les dotations que Constantin avait attribuées aux églises. Un bouleversement si inattendu dans les intérêts acquis mit tout en conflagration dans l'empire. Marc, évêque d'Aréthuse, à la tête de son troupeau, avait renversé, les années précédentes, un temple d'idoles. Trop pauvre pour en restituer la valeur, on saisit le prélat, en vertu de la loi romaine qui livrait aux créanciers la personne du débiteur insolvable. Battu de verges, la barbe arrachée, le corps nu et frotté de miel, le saint vieillard, suspendu dans un filet, fut exposé, sous les rayons d'un soleil ardent, à la piquûre des mouches. Marc avait dérobé Julien enfant au massacre de sa famille et aux fureurs de Constance : c'était toute la reconnaissance de l'Apostat ! — Cruel, par exception, dans cette circonstance, où tout lui faisait un devoir de la générosité, Julien ne prétendait pas écraser les *Galiléens*, c'était ainsi qu'il les appelait, sous les coups d'une persécution sanglante. Il connaissait trop l'histoire de la religion qu'il proscri-

vait, pour essayer de nouveau un rôle qui avait si peu réussi aux empereurs, depuis Néron jusqu'à Dioclétien. L'ironie, le mépris public, la dérision et la satire, lui semblaient capables d'ébranler une Eglise que des flots de sang n'avaient pu submerger. L'arme du sarcasme se brisa dans les mains de Julien, et les philosophes du xviii^e siècle, qui en recueillirent les débris à leur tour, n'eurent pas plus de succès que l'Apostat. Ils se crurent inventeurs d'un nouveau système, et leur génie se trouva le plagiaire d'un persécuteur du Bas-Empire. L'hypocrisie ne manqua point à l'apostasie de Julien. Les soldats gaulois qui le suivirent de Lutèce, où il s'était fait proclamer, à Rome, où le sénat reconnut son avènement, avaient juré, en brandissant leurs épées au-dessus de leurs têtes, de mourir pour lui. Cependant, plusieurs d'entr'eux étaient chrétiens; mais Julien les avait trompés. Avant de quitter les Gaules, il était entré, le jour de l'Epiphanie, dans l'église de Vienne, et y avait fait sa prière. Ammien-Marcellin affirme qu'en ce moment même, il professait secrètement le paganisme; on avait donc le droit de s'indigner contre la duplicité de ce César imposteur. Un jour qu'il offrait un sacrifice, dans un temple de la Fortune, Maris, évêque de Chalcédoine, lui reprocha vivement son apostasie. Julien lui dit : « Vieillard, le *Galiléen* ne te rendra pas la vue. » Maris était aveugle. « Je le remercie, répondit l'évêque, de m'épargner » la douleur de voir un apostat tel que vous. » — « Aussitôt que » Julien eut publié son édit pour le rétablissement de l'idolâtrie, » dit saint Chrysostôme (1), on vit accourir, de toutes les parties » du monde, les magiciens, les enchanteurs, les devins, les au- » gures et tous ceux qui faisaient métier d'imposture et d'illu- » sion : de sorte que le palais se trouvait plein de gens sans » honneur et de vagabonds. Ceux qui depuis longtemps étaient » réduits à la dernière misère, ceux qui, pour leurs sorcelleries » et maléfices, avaient languï dans les prisons et les mines, ceux » qui traînaient à peine une misérable vie dans les emplois les » plus vils et les plus honteux, tous ces gens, érigés en prêtres

(1) Traduction de Tillemont.

» et en pontifes, se trouvaient en un instant comblés d'honneurs.
 » L'empereur, laissant là les généraux et les magistrats, ne daignant
 » pas seulement leur parler, menait avec lui, par toute la ville,
 » des jeunes gens perdus de débauches et des courtisanes qui ne
 » faisaient que sortir de lieux infâmes. Le cheval de l'empereur
 » et ses gardes ne le suivaient que de fort loin, pendant que cette
 » vile multitude environnait sa personne, et paraissait avec le
 » premier rang d'honneur au milieu des places publiques, di-
 » sant et faisant tout ce qu'on peut attendre de gens de cette
 » profession. »

22. L'apostasie conduisit Julien au fanatisme, et du fanatisme à la persécution : quand l'homme a commis une faute qu'il suppose irréparable, l'orgueil lui fait chercher un abri dans cette faute même. Julien essaya deux choses difficiles : réchauffer le zèle des idolâtres pour un culte éteint ; provoquer des chutes parmi les chrétiens. Il offrait des honneurs et de l'or à l'apostasie : il échoua contre la foi fervente des disciples de Jésus-Christ et contre la foi morte des païens. Lui-même se plaint de ne trouver presque personne disposé à sacrifier ; il reproche aux habitants d'Alexandrie d'abandonner les dieux d'Alexandre, pour un Verbe que ni eux, ni leurs pères n'ont jamais vu (1). Si maintenant l'on se demande quelles causes intrinsèques et extrinsèques provoquèrent dans Julien cette antipathie profonde pour un culte qu'il avait professé lui-même avec une ardeur de néophyte, il nous semble qu'on peut les résumer ainsi : Julien était une de ces imaginations vives, plus faites pour la poésie que pour les réalités du monde gouvernemental et positif. La beauté des cérémonies du paganisme enchantait cette âme nourrie des songes de la Grèce. Les dieux d'Homère lui paraissaient comme la plus belle création du génie, et, à force d'admirer leur poète, il se crut appelé à ressusciter leur culte. D'ailleurs, à son enthousiasme de littérateur, se joignait la haine intévérée qu'il portait à Constance, qui massacra son père, livra son frère au

(1) Hunc vero quem neque vos, neque patres vestri vidère, Jesum Deum esse Verbum creditis oportere. (JULIAN., *Epist.* LI.)

bourreau et menaça longtemps sa vie. Il pensait venger toute sa famille immolée, en proscrivant la religion du prince qui en avait été le bourreau. — Des causes extrinsèques venaient s'unir à ces motifs personnels. Le paganisme, brusquement mis hors la loi, par Constantin, attendait depuis longtemps l'époque d'une réaction. Les sophistes grecs et latins, les rhéteurs, les philosophes d'Athènes, d'Alexandrie et de Rome, qui avaient résisté jusque-là à la lumière de l'Évangile, appelaient de tous leurs vœux la réhabilitation des dieux d'Homère et de Virgile, d'Aristote et de Platon. On ne change pas, d'un trait de plume, les mœurs, les habitudes, les croyances des peuples : tout ce qu'il y avait eu d'intérêts, de passions, d'amours-propres froissés par le triomphe de la croix, se rattachait autour de Julien, et criait, lors de son avènement : « Sans Julien Auguste, la puissance est » perdue pour les provinces, les soldats et la république (1) ! » L'état de la société, à la mort de Constance, il faut en convenir, était propre à inspirer aux païens les plus hautes espérances. L'hérésie d'Arius avait tout divisé et subdivisé : ce n'étaient qu'anathèmes lancés et reçus ; les évêques légitimes étaient chassés de leurs sièges, à main armée, par des usurpateurs ; le schisme ajoutait ses désordres à ceux de l'hérésie. Ces querelles, dont l'écho retentissait dans toutes les villes, dans tous les villages, dans tous les hameaux, affaiblissaient l'empire au dehors, paralysaient le pouvoir au dedans, rendaient l'administration périlleuse et difficile. Les juges, les gouverneurs n'étaient occupés qu'à réprimer les séditions excitées par les Ariens. Julien put donc croire qu'il supprimerait à la fois tous les maux, en étouffant toutes les sectes sous l'ancien culte (2) ; il apporta à ce rôle l'ironique légèreté d'un sophiste, le fanatisme d'un païen, le froid calcul d'un sceptique ; et sa tentative impuissante ne fit que prouver une fois de plus la divine immortalité du christianisme, « cette enclume, a dit un orateur célèbre, qui a usé tous » les marteaux (3). »

(1) AMMIEN-MARCELLIN. Lib. XX, cap. 11.

(2) *Études historiques* de M. de CHATEAUBRIAND (passim).

(3) M. l'abbé Combalot.

23. Dès l'an 362, Julien publia un édit qui accordait à chacun le libre exercice de sa religion, et rappelait tous ceux qui avaient été exilés pour cette cause. Son but était de fomenter les divisions entre les catholiques et les Ariens, pour affaiblir les uns par les autres, et les écraser tous ensuite sous le mépris public. La liberté de religion, qu'il laissait en apparence aux chrétiens, n'était au fond qu'un dur esclavage : il ne les condamnait pas à mort par un édit général, mais il prenait d'ailleurs les voies les plus sûres pour les accabler. Toutes les faveurs étaient prodiguées aux païens ; les chrétiens n'éprouvaient de sa part que dédains, vexations et disgrâces. Pour avilir le clergé, il ôta aux ecclésiastiques leurs privilèges ; il supprima les pensions destinées à la subsistance des clercs et des vierges consacrées à Dieu. « Leur admirable loi, disait-il, leur enjoint de renoncer aux biens de la terre, afin d'arriver au royaume des cieux ; et nous, voulant gracieusement leur faciliter le voyage, nous ordonnons qu'ils soient soulagés du poids de tous leurs biens. » Quand les chrétiens osaient se plaindre, il répondait : « La vocation d'un chrétien n'est-elle pas de souffrir ? » Les évêques lui adressèrent une apologie du christianisme, par Diodore de Tarse ; il la leur renvoya avec ces trois mots grecs : *Ἀέγωων, έγωων, κατέγωων* (J'ai lu, j'ai compris, j'ai condamné). Toutes les églises furent donc dépouillées, et leurs richesses transportées dans les temples d'idoles, qu'il faisait réparer aux frais des *Galiléens*. Il tâchait de gagner, par des promesses, ceux qui étaient faibles dans la foi. La fermeté de ceux qui résistaient passait pour un crime d'Etat. Au contraire, ceux qui se laissaient vaincre et qui sacrifiaient leur conscience à leur fortune, étaient comblés d'honneurs et de grâces. L'apostasie conduisait à toutes les charges ; elle tenait lieu de talent et de mérite ; elle couvrait tous les crimes passés et donnait le droit d'en commettre impunément de nouveaux.

24. Par une exception glorieuse, Julien avait nommé exclu saint Athanase du privilège de rentrer dans sa ville épiscopale, que l'édit accordait à tous les exilés. « Il serait dangereux, dit l'apostat dans une lettre aux habitants d'Alexandrie,

» de laisser, à la tête du peuple, un intrigant; non pas un homme,
» mais un petit avorton sans valeur, qui s'estime d'autant plus
» grand qu'il appelle plus de dangers sur sa tête. Ne recevez
» donc jamais ce scélérat d'Athanase. Il a osé, sous mon règne,
» conférer le baptême à des femmes grecques d'une naissance
» illustre. » Mais les événements en disposèrent autrement. L'é-
vêque arien Georges, qui occupait le siège d'Alexandrie depuis
l'exil de saint Athanase, avait su se rendre odieux à tous les par-
tis : aux catholiques, par la persécution qu'il leur avait fait souf-
frir sous Constance; aux Ariens, en les forçant à souscrire la
condamnation d'Aétius, un de leurs chefs; aux païens, par le
pillage de leurs temples, et par les vexations qu'il exerçait indis-
tinctement contre toutes sortes de personnes. La réaction païenne
profita des circonstances pour jeter Georges en prison. Il y était
à peine, lorsque le peuple accourut en foule, le traîna par la
ville, en le foulant aux pieds et en l'accablant d'outrages. Georges
expira dans d'affreux tourments. Son cadavre, placé sur le dos
d'un chameau, fut conduit, au milieu des vociférations d'une
populace en délire, au bord de la mer : là, on le brûla, et ses
cendres furent jetées dans les flots, de peur que les chrétiens ne
les honorassent comme celles d'un martyr; ce qui venait d'avoir
lieu tout récemment pour Artémius, gouverneur d'Egypte, que
Julien avait fait mettre à mort, sous prétexte de concussion, mais
en réalité pour le punir du zèle qu'il avait mis à détruire les
temples des faux dieux. Rien de semblable n'était à craindre en
faveur de l'évêque intrus. Il était assez notoire que la religion
n'était pas la cause de sa mort, et que ses crimes l'avaient rendu
odieux à tout le monde. Julien, en apprenant cette sédition, ne
parut irrité que pour la forme. Dans la réalité, il ne pouvait que
lui être agréable de voir les querelles de religion s'envenimer,
et les sectes, qu'il détestait également, se détruire les unes par
les autres. « Georges méritait d'être ainsi traité, se contenta-t-il
» d'écrire aux Alexandrins. J'ajoute même qu'il était digne d'un
» châtiment plus rigoureux encore; mais vous ne deviez pas en
» être les exécuteurs. Quand vous n'auriez pas de respect pour
» Alexandre, votre fondateur, ou plutôt pour le grand dieu Sé-

» ravis, comment n'avez-vous point eu d'égard au devoir com-
 » mun de l'humanité, et à ce que vous me devez à moi-même,
 » à moi que les dieux, et en particulier le grand Sérapis, ont in-
 » vesti de l'empire de l'univers ? » C'était par de telles harangues
 que le César littéraire prétendait réprimer les émeutes. Quoi
 qu'il en soit, saint Athanase ne voyant plus d'obstacle à son re-
 tour, malgré le mauvais vouloir de Julien à son égard, se décida
 à rentrer à Alexandrie, après sept années d'exil. Son retour fut
 un triomphe digne d'un disciple de Jésus-Christ. Le Sauveur
 rentrait à Jérusalem, porté, dit l'Évangile, « par le fils d'une
 ânesse. » C'était sur une semblable monture qu'Athanase appa-
 raissait à ses bien aimés Alexandrins, au milieu d'un concours
 innombrable de peuple, venu au-devant de lui, à deux journées
 de chemin. Toute l'Égypte semblait s'être donné rendez-vous
 autour de l'illustre patriarche. On montait sur toutes les émi-
 nences pour le voir ; on se pressait pour entendre le son de sa
 voix ; on croyait se sanctifier en se plaçant sous le passage de
 son ombre. Si jamais il n'y eut d'existence plus constamment
 persécutée que celle d'Athanase-le-Grand, il est juste de recon-
 naître qu'il n'y eut jamais de population plus dévouée, plus en-
 thousiaste, plus fidèle à son pasteur légitime que celle d'Alexan-
 drie. On brûlait des parfums et on semait des fleurs sur tout le
 parcours du cortège ; la ville entière fut illuminée ; on fit des
 festins de réjouissances sur les places publiques. Le retour d'un
 père n'eût pas excité plus d'allégresse dans chaque famille ; l'en-
 trée d'un souverain bien aimé n'eût pas été accueillie avec des
 démonstrations plus unanimes. Saint Athanase traita ceux qui
 l'avaient le plus ouvertement persécuté avec tant de douceur,
 qu'ils n'eurent aucun sujet de se plaindre de son retour. Il se fit
 la providence vivante de tous les indigents, de tous les malheu-
 reux, de tous les opprimés, sans aucune acception de parti ; tous
 les esprits, tous les cœurs se sentaient invinciblement attirés vers
 lui par les charmes de sa mansuétude et de ses vertus.

25. En quittant la Thébaïde, où il avait été relégué par Con-
 stance, saint Eusèbe de Verceil s'arrêta à Alexandrie pour y con-
 férer avec saint Athanase. Les deux prélats, de concert, y assem-

blèrent un concile peu nombreux, mais formé presque en totalité de confesseurs de la foi, tels que saint Astérius, évêque de Pétras en Arabie, Caius, Ammonius, Draconce, Adelphius, Paphnuce. On avait à examiner la conduite à tenir vis-à-vis des évêques qui, par faiblesse, avaient souscrit les professions de foi hérétiques. La plupart de ceux qui, à Rimini, s'étaient laissé surprendre, en avaient, depuis, vivement témoigné leurs regrets. Le concile d'Alexandrie détermina qu'ils ne seraient point considérés comme exclus de la communion ecclésiastique. Il fut aussi réglé que les chefs du parti arien, s'ils renonçaient à leurs erreurs, obtiendraient le pardon du passé, mais sans conserver leur rang dans le clergé. Ceux qui n'avaient succombé qu'à la violence, admis, après rétractation, à la communion de l'Eglise, n'étaient point déchus de leur rang dans la hiérarchie. — La question dogmatique fut ensuite résolue par la condamnation des principes de Macédonius, évêque intrus de Constantinople, qui commençaient à se répandre, et qui attaquaient la divinité du Saint-Esprit. On fixa la signification catholique du terme d'*hypostase*, dont on s'était servi, en divers sens, dans la controverse. Les uns, prenant ce mot comme synonyme de *substance*, n'admettaient en Dieu qu'une *hypostase*. Les autres, lui donnant le sens de personnes, en reconnaissaient trois. Quand on fut ainsi fixé sur ces détails du langage théologique, le concile anathématisa solennellement Arius, Sabellius, Paul de Samosate, Basilide et Manès. L'examen d'un point de doctrine controversé, sur l'Incarnation, occupa les dernières sessions. Il fut reconnu que le Sauveur n'avait pas pris un corps, sans âme, ni pensée, contre le sentiment de quelques Grecs, qui croyaient que l'âme du Verbe incarné était la Divinité même. — Saint Athanase eut à peine mis fin aux travaux de ce concile, que les païens, irrités des nombreuses conversions opérées par le saint patriarche, se plaignirent à Julien qu'il ne resterait bientôt plus un seul adorateur des dieux dans leur ville. L'Apostat leur écrivit aussitôt : « Cet évêque, banni par les ordres réitérés de plusieurs » empereurs, devait au moins en attendre un nouveau avant de » revenir. J'ai accordé, il est vrai, aux Galiléens proscrits par

» Constance, d'heureuse mémoire, le retour dans leur pays, mais
 » non dans leurs églises. Comment donc l'audacieux Athanase
 » a-t-il repris, avec son impudence accoutumée, le siège qu'ils
 » nomment épiscopal? Je lui enjoins de sortir d'Alexandrie, au
 » reçu de cette lettre, sous peine des plus rigoureux châtimens,
 » s'il ose désobéir. Je jure par le grand Sérapis, que si, avant
 » les calendes de décembre, cet impie n'a été chassé de votre
 » ville, ou plutôt de toute l'Égypte, je ferai payer à la compagnie
 » d'officiers égyptiens une amende de cent livres d'or. » On juge
 bien qu'un ordre, accompagné de pareilles menaces, devait être
 exécuté avec la dernière rigueur. L'église principale d'Alexan-
 drie fut encore une fois envahie par les soldats, souillée de pro-
 fanations et de meurtres. Athanase s'enfuit précipitamment sur
 une barque qui remontait le Nil, avec l'intention de se cacher
 dans la Thébaïde; mais les rameurs du gouverneur d'Alexan-
 drie, acharnés à sa poursuite, le gagnaient de vitesse. Soudain
 le patriarche fait retourner son embarcation vers Alexandrie; il
 rencontre les barques qu'on envoyait à sa recherche, passe au
 milieu d'elles sans être reconnu; les rameurs lui demandent si
 Athanase est bien loin en avant. « Faites diligence; il est tout
 près de vous, » répondit-il. Quelques heures après, l'illustre fu-
 gitif rentrait, à la faveur de la nuit, dans sa ville épiscopale, où
 il se tint caché jusqu'à la mort de Julien (362).

26. Cet empereur apostat poursuivait, avec une obstination
 satanique, son système de sourde et hypocrite persécution. Un
 édit, rendu obligatoire pour toutes les provinces de l'empire,
 défendait aux professeurs chrétiens d'enseigner, et aux enfants
 chrétiens d'apprendre les lettres grecques et latines. « Ou n'ex-
 » pliquez point, disait-il, les écrivains profanes, si vous con-
 » damnez leurs doctrines; ou, si vous les expliquez, approuvez
 » leurs sentiments. Vous croyez qu'Homère, Hésiode et leurs
 » semblables sont dans l'erreur : allez expliquer Mathieu et Luc
 » dans les églises des Galiléens. » Ce décret fut exécuté à la ri-
 gueur: Les maîtres chrétiens, privés des chaires d'éloquence et
 de belles-lettres, eurent recours à un moyen ingénieux pour
 échapper au cercle de barbarie, dans lequel Julien voulait les

emprisonner. Ils composèrent, sur des thèmes de morale et de théologie, et sur des sujets tirés de l'Histoire sainte, des hymnes, des idylles, des élégies, des odes et des tragédies. Saint Grégoire de Nazianze seul a écrit plus de trente mille vers. Ses poésies sont admirables par la hauteur du sujet et la beauté de l'expression. — Julien ne voulait point paraître persécuteur, mais il laissait volontiers s'exercer les violences des païens contre les fidèles. On compte donc plusieurs martyrs sous son règne. A Dorostore, en Thrace, Emilien fut jeté au feu pour avoir renversé les autels ; à Myre, en Phrygie, Macédonius, Théodule et Tatien furent grillés, à petit feu, pour avoir brisé les idoles d'un temple ; à Ancyre, en Galatie, le prêtre Basile fut déchiré avec les ongles de fer, et périt dans les tourments. Césarée de Cappadoce, dont tous les habitants s'étaient montrés attachés à la foi catholique, en fut punie par Julien, qui lui ôta le nom de Césarée, donné par Constantin, et lui fit reprendre celui de Mazacca. A Hiérapolis, en Phénicie, un supplice inconnu, même au temps de Dioclétien, épouvanta l'humanité. Des vierges consacrées à Dieu, après avoir été exposées nues à la vue et aux outrages du peuple, eurent le ventre ouvert ; on le remplit d'orge et on le fit dévorer par des pourceaux. Ces horreurs se renouvelèrent à Gaza, en Palestine, contre des prêtres et des vierges. Les soldats chrétiens n'étaient pas mieux traités. Bonose et Maximilien, vétérans légionnaires, ayant refusé d'ôter la croix du *Labarum*, eurent la tête tranchée. Toutes ces cruautés, tant de sang répandu sont une flétrissure de plus à la mémoire de l'empereur apostat.

27. Il s'occupait, en ce moment, de deux entreprises, qui tournèrent également à sa honte. Pour donner un démenti à la prophétie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui avait prédit que, du temple de Jérusalem, il ne resterait pas pierre sur pierre, Julien donna l'ordre de relever le temple de ses ruines. Mais des globes de feu, s'élançant du sein de la terre, dispersèrent les ouvriers. Toutes les tentatives rencontrèrent la même miraculeuse résistance. Le témoignage formel de l'auteur païen, Ammien-Marcellin, ne laisse aucun doute possible sur ce fait histo-

rique. Le second rêve de Julien était une guerre contre les Perses, qui devait placer son nom à côté de celui d'Alexandre. Au printemps de l'an 363, une armée immense, partagée en trois divisions, et suivie par une flotte qui remontait le Tigre, entra en Perse, ayant à sa tête Julien l'Apostat. Un premier succès lui fit croire à la conquête de toute l'Asie. Dans sa confiance, il fit brûler sa flotte, dont la marche trop lente le retardait. Le lendemain, en avançant dans un pays que l'ennemi avait dévasté, il comprit l'étendue de sa faute et songea à la retraite ; mais il était trop tard. Le 26 juin, son arrière-garde est brusquement attaquée par l'armée de Sapor. Julien y vole, sans prendre le temps de mettre sa cuirasse. Pendant qu'il donne des ordres et qu'il parcourt le champ de bataille, un dard, lancé par un cavalier inconnu, lui perce les côtes et pénètre dans le foie. Théodoret dit qu'en cet instant, Julien, portant la main à sa blessure, l'emplit de sang qu'il lança vers le ciel, en disant : « Tu as vaincu, Galiléen ! » Sa mort suivit de près et termina la dernière lutte du paganisme contre l'Église de Jésus-Christ.

28. L'armée romaine, à demi vaincue, engagée dans les montagnes de la Perse, cernée de toutes parts, se hâta de proclamer un capitaine qui pût la tirer de ce mauvais pas. Jovien fut revêtu de la pourpre (363). Il était chrétien, et avait été maltraité par Julien à cause de sa foi. Un traité conclu avec Sapor lui permit de ramener les restes de l'armée à Antioche. Son premier soin fut de rouvrir les églises catholiques et de rendre au clergé les immunités et les biens dont Julien l'avait dépouillé. Athanase reparut donc librement au milieu de son peuple d'Alexandrie. Jovien voulut être instruit par le saint patriarche des vérités de la foi : il le manda à Antioche et l'investit de sa confiance, malgré les récriminations des Ariens, qui faisaient toujours peser sur Athanase le poids des plus graves accusations. Un concile se tint à Antioche, dans l'intention de réunir les diverses factions ariennes à la foi orthodoxe. Mais la formule qu'on y rédigea fut unanimement rejetée par les catholiques, parce qu'on y avait omis le terme de *consubstantiel*, et parce qu'elle n'établissait pas assez nettement le dogme de la divinité du Saint-

Esprit. Une hérésie nouvelle attaquait en effet ce point de foi. Pendant tout le règne de Julien, l'hérésiarque Macédonius, évêque intrus de Constantinople, n'avait cessé de dogmatiser dans ce sens. Il enseignait que le Saint-Esprit n'est pas une personne divine, mais seulement une créature plus parfaite que les autres ; il tournait, contre la divinité du Saint-Esprit, les objections que les Ariens avaient faites contre la divinité du Verbe. Ses sectateurs se répandirent dans la Thrace, dans la province de l'Hellespont, dans la Bithynie, sous les noms divers de *Macédoniens*, de *Pneumatomaques* et de *Marathoniens*, à cause de Marathonius, évêque de Nicomédie, l'un des plus connus d'entre eux. C'est contre ces hérétiques que nous verrons se tourner les efforts des docteurs catholiques, Athanase à leur tête. — Vers le même temps, comme si chaque année du iv^e siècle eût dû être marquée par une secte nouvelle, Lucifer, évêque de Cagliari, par une sévérité outrée, refusa d'admettre à sa communion les évêques tombés, durant les persécutions ariennes, malgré l'indulgence dont usait à leur égard le siège de Rome. Telle fut l'origine du schisme des Lucifériens. Cependant Constantinople attendait avec impatience son nouvel empereur. Jovien se hâta d'aller prendre possession de sa capitale ; les vœux de tous les catholiques, dont il était l'espérance, l'accompagnaient dans sa marche ; mais la mort le prévint (17 février 364). Valentinien, en Occident, et Valens, en Orient, lui succèdent ; le premier choisit Milan pour sa résidence, et le second Constantinople. Valentinien avait des qualités solides, qu'il ternit malheureusement par des actes de faiblesse et d'horrible cruauté. Il déclara tout d'abord son intention formelle de s'abstenir des questions dogmatiques qui divisaient alors les esprits. « Il ne m'appartient » pas, à moi laïque, disait-il à Hypatien, évêque d'Héraclée, de » m'immiscer dans ces discussions. Que les évêques jugent, » puisqu'ils en ont la mission et le droit. » Il lui arriva pourtant de déroger à cette règle qu'il s'était imposée, en prenant parti en faveur d'Auxence, évêque arien de Milan, contre saint Hilaire de Poitiers et Eusèbe de Verceil ; mais il le fit de bonne foi et pour maintenir la paix. Du reste, cette intervention de l'autorité

civile dans les matières religieuses fut éloquemment blâmée par saint Hilaire. « Les Apôtres, dit-il à ce sujet, appelaient-ils » quelque officier de la cour pour les aider à prêcher l'Évangile? » Ce fut la dernière lutte du grand évêque de Poitiers, que saint Jérôme a appelé le *Rhône de l'éloquence latine*. Il mourut, au milieu de son troupeau bien-aimé, l'an 367, la même année que son ami saint Eusèbe de Verceil. Défenseurs de la vérité catholique, ils allèrent ensemble recevoir le prix de leurs vertus et de leurs combats. Valentinien fit paraître successivement, en faveur de la religion, une suite d'édits qui prouvent sa sollicitude éclairée. Il commence par révoquer la défense de Julien, d'enseigner les lettres grecques et latines dans les écoles chrétiennes. Il renouvelle la loi de Constantin-le-Grand, relative à la célébration du dimanche. Pour honorer d'une façon spéciale le miracle de la Résurrection, il ordonne de mettre en liberté, le jour de Pâques, tous les prisonniers dont le genre de délits ne saurait mettre en péril le repos de la société. Il soustrait les chrétiens à l'impôt prélevé sur tous les citoyens, pour les frais des combats des gladiateurs. Il ordonne que les comédiens qui, pendant une maladie, auront reçu les sacrements, ne pourront être forcés, en vertu d'engagements antérieurs, à reparaître sur le théâtre. Il étend l'immunité des charges personnelles à tous les ecclésiastiques, et, sans soustraire les biens des églises aux impôts ordinaires, il les exempte de toutes les contributions extraordinaires. Il nomme quatorze médecins, répartis dans chacun des quartiers de Rome, avec le titre de médecin des pauvres, et un entretien convenable aux frais du trésor public. — Quand Valentinien, parvenu le premier à l'empire, songea à se donner un collègue, il consulta un de ses capitaines, sur le choix qu'il avait à faire. « Seigneur, lui répondit ce dernier, si vous aimez votre famille, » vous avez un frère; si vous aimez l'Etat, cherchez le plus capable. » La franchise de cette réponse n'irrita pas Valentinien, mais ne sut pas davantage le persuader. Il nomma Valens. On put croire que Constance remontait sur le trône. Valens, faible, indécis, frivole de caractère, montra les mêmes prétentions théologiques et la même nullité que Constance. Dès l'an 365, un con-

cile, réuni à Lampsaque, proclama la foi catholique sur la divinité du Verbe, en omettant toutefois le mot *consubstantiel*, comme réveillant trop d'animosités, mais en le remplaçant par le terme de *semblable en substance*.

Les Pères de Lampsaque ordonnèrent le rétablissement des évêques qui avaient été déposés par suite de leur attachement à cette doctrine, et déclarèrent à Eudoxe de Constantinople, chef des *Anoméens* ou *Ariens purs*, qu'ils étaient prêts à le recevoir à la communion de l'Eglise, s'il voulait renoncer à ses erreurs. Les Anoméens en appelèrent à Valens, et celui-ci se déclara publiquement leur protecteur et le fauteur de l'Arianisme. Il commença son rôle de persécuteur, en envoyant les Pères de Lampsaque en exil, et en donnant leurs sièges aux Eudoxiens. Dans son zèle de prosélytisme, il fit venir à sa cour Eleusius, évêque de Cyzique, dont la foi était orthodoxe, et le pressa de souscrire une formule arienne; ses menaces ébranlèrent le courage du prélat, qui finit par donner son adhésion. De retour à Cyzique, Eleusius déplora sa faute en présence du peuple et du clergé, et, se déclarant indigne de l'épiscopat, voulait se retirer dans une solitude. Mais les larmes des fidèles le déterminèrent à conserver le gouvernement de son Eglise. Persécutés par Valens, les évêques d'Orient, attachés à l'orthodoxie, tournèrent les yeux vers Rome, le centre de l'unité, la gardienne de la foi. Leurs députés arrivèrent donc en Italie (366), chargés de remettre au pape Libère des lettres, par lesquelles ils lui demandaient d'être admis à sa communion. Libère, plein de joie du retour de l'Orient à la foi catholique, leur fit souscrire le symbole de Nicée. Ils déclarèrent que le mot de *consubstantiel* y exprimait pleinement la foi de l'Eglise, contre l'erreur d'Arius; ils condamnèrent nommément cet hérésiarque et ses adhérents; ils anathématisèrent les erreurs des Sabelliens, des Patropassiens, des Marcionites, de Paul de Samosate, enfin toutes les hérésies contraires à la foi de Nicée. L'original de leur déclaration, souscrite par eux au nom des évêques d'Orient, demeura en dépôt à Rome. Les légats retournèrent à leurs sièges, avec une lettre de communion, adressée par Libère aux évêques qui les avaient

envoyés, et conçue dans les termes de la joie la plus vive et de la plus ardente charité. A leur retour, ils lurent cette lettre au concile de Tyane (367). Elle y fut accueillie par les acclamations de tous les Pères, et la foi de Nicée fut solennellement reconnue comme la foi de l'Eglise universelle.

29. Pendant ce triomphe de la vérité sur l'Arianisme, qu'il avait poursuivi durant toute la suite de son pontificat, Libère avait terminé sa vie (24 septembre 366). De son vivant, il avait confirmé ses frères dans la vraie foi, pacifié les Eglises en Occident et en Orient. Après sa mort, saint Basile, saint Epiphane, saint Ambroise, l'ont appelé un Pontife de bienheureuse, de sainte, de vénérable mémoire ; les anciens Martyrologues latins, grecs et cophtes, l'ont honoré comme saint. Cependant, l'Eglise romaine, dans sa prudence, n'a point inscrit son nom parmi les bienheureux dont elle célèbre la fête. Selon la plus grande probabilité historique, Libère n'a point failli ; mais il suffit de la seule possibilité du soupçon, pour que l'Eglise ait réservé son jugement. Libère avait tenu le Saint-Siège quatorze ans et quelques mois. Parmi les monuments de Rome, il fonda et dédia la *basilique de Sainte-Marie-Majeure*, appelée aussi quelquefois *basilique de Libère*.

CHAPITRE IV.

SOMMAIRE.

§ 1^{er}. PONTIFICAT DE SAINT DAMASE. (24 septembre 366-11 décembre 384.)

1. Antipape Ursin. — 2. Arianisme en Orient, sous l'empereur Valens. — 3. Basile de Césarée et le préfet Modeste. Mort de saint Athanase à Alexandrie. — 4. Saint Martin, évêque de Tours. Election de saint Ambroise à l'épiscopat. — 5. Saint Optat, évêque de Milève. Commencement de saint Jérôme — 6. Gratien appelle à l'empire d'Orient Théodose-le-Grand. Mort de saint Basile-le-Grand. — 7. Saint Grégoire de Nazianze est appelé au gouvernement de l'Eglise de Constantinople. Schisme de Maxime à Constantinople. — 8. Concile de Constantinople. Mort de saint Méléce. Troubles à cette occasion. Retraite de saint Grégoire de Nazianze. Droits des divers patriarchats. — 9. Priscilien. Son hérésie condamnée au concile de Saragosse. Mort de saint Damase.

§ 2. PONTIFICAT DE SAINT SIRICE. (1^{er} janvier 385-25 novembre 398.)

10. Décrétale de saint Sirice à Himérius, évêque de Tarragone. — 11. Persécution de l'impératrice Justine contre saint Ambroise à Milan. Ambassade de saint Ambroise près de l'usurpateur Maxime. — 12. Révolte d'Antioche. Saint Flavien. Saint Jean-Chrysostôme. Clémence de Théodose. — 13. Massacre de Thessalonique. Pénitence de Théodose. Massaliens. Mort de Théodose-le-Grand. Mort de saint Ambroise. — 14. Conversion de saint Augustin. — 15. Retraite de saint Jérôme à Béthléem. Saint Martin de Tours. Saint Paulin de Nole. Saint Delphin et saint Amand de Bordeaux. Saint Victrice à Rouen. Saint Sulpice Sévère. — 16. Saint Jean-Chrysostôme est élu sur le siège de Constantinople. Synésius. Mort de saint Sirice.

§ 3. PONTIFICAT DE SAINT ANASTASE I^{er}. (26 novembre 398-27 avril 402.)

17. Lettres dimissoriales. Premier concile de Tolède. — 18. Disgrâce d'Eutrope. Débat entre saint Jérôme et le prêtre Ruffin. — 19. Mort de saint Martin, évêque de Tours. Mort de saint Anastase I^{er}.

§ 1^{er}. Pontificat de saint Damase I^{er}. (24 sept. 366-11 décembre 384.)

1. Saint Damase I^{er}, né à Guimaraens, en Portugal, mais élevé et résidant depuis son enfance à Rome, fut élu pour succéder à Libère (24 septembre 366). Il avait passé successivement par tous les ministères inférieurs de la hiérarchie, et s'y était fait

remarquer par ses talents et ses vertus. Sa promotion au souverain pontificat mit en relief ses éminentes qualités. Profondément versé dans la science des Ecritures, auteur lui-même d'excellents ouvrages, il sut donner une puissante impulsion à l'étude de la science sacrée. La confiance dont il investit saint Jérôme valut à l'Eglise la traduction des saintes Lettres, connue sous le nom de *Vulgate*. L'attention qu'il apportait à encourager les travaux des docteurs ne le distrayait pas des grands devoirs du pontificat. L'Orient, profondément divisé sous le règne de Valens, trouva en lui un soutien, un appui, un centre d'unité. Dieu réserva à saint Damase la joie de voir l'Arianisme, si longtemps vainqueur, abattu sous l'autorité du grand Théodose. Les luttes ne manquèrent point au saint Pontife. Il était à peine assis sur la chaire de saint Pierre, qu'un antipape, Ursin, diacre de l'Eglise romaine, élu par quelques intrigants, voulut lui disputer l'autorité suprême. Le peuple prit parti dans ce schisme. On en vint aux mains, et l'antipape voulut en appeler aux armes pour valider une ordination faite contre toutes les règles. Mais l'immense majorité était pour Damase, et l'usurpateur se vit bientôt abandonné. Successivement protégé par Valens, exilé par Théodose à Cologne, Ursin n'en continua pas moins son schisme, pendant toute la vie de saint Damase I^{er}; mais son opposition impuissante n'empêcha point l'univers catholique de reconnaître l'autorité du Pontife légitime.

2. L'Orient tout entier tournait les yeux vers le chef suprême de la catholicité. Valens venait de recevoir le baptême, des mains d'Eudoxe de Constantinople, chef des Ariens (367); Vétranion, évêque de Tomi, capitale de la Scythie romaine, sur l'embouchure du Danube, refusant de renier la foi orthodoxe, était envoyé en exil. Saint Evagre, prélat catholique, élu en 370 pour succéder à Eudoxe, subit également la peine du bannissement. Quatre-vingts ecclésiastiques, envoyés par les évêques catholiques d'Orient pour se plaindre de ces violences, étaient noyés, d'après l'ordre de Valens, par Modeste, préfet de Constantinople, dans le golfe de Nicomédie. Dès l'an 367, le préfet d'Alexandrie avait fait envahir l'église principale, où résidait ordi-

nairement saint Athanase, dans l'intention de s'emparer de sa personne. Mais le patriarche avait prévu la tempête, et il se tint caché quatre mois dans le tombeau de son père, seul asile qui restât à sa vertu persécutée. Le peuple d'Alexandrie réclama son pasteur avec tant d'insistance, que Valens, craignant les plus graves désordres, permit à Athanase de reparaitre à Alexandrie. Ce prince se faisait, on le voit, le successeur de Constance, dans sa haine contre le catholicisme. Mais l'esprit de l'Orient avait changé. L'Arianisme, réduit à un petit nombre de sectateurs opiniâtres, avait perdu sa puissance dans l'opinion. La plupart des évêques orientaux enviaient l'unité de foi, qui faisait jouir l'Occident d'une profonde paix, sous le gouvernement de l'évêque de Rome. Ce mouvement de retour vers l'orthodoxie se prononça bientôt avec une énergie nouvelle, quand il se trouva représenté par un chef éloquent, habile, persuasif, dont tous les partis respectaient la sainteté. Ce chef fut saint Basile, qui venait, en 370, d'être élu, par les évêques et les fidèles, métropolitain de Césarée. Il était à peine monté sur le siège de cette Eglise, qu'il adressait, au nom de tous les Orientaux, au pape Damase et aux évêques d'Occident, une lettre où il implorait leur intervention pour rétablir enfin la paix dans l'Eglise. « Quelles lamentations, » disait-il, égaleront nos calamités ! Quelles fontaines de larmes » suffiront à de si grands maux ! Hâtez-vous donc, vous, nos » véritables frères, tandis qu'il reste un vestige de ce qui fut au- » trefois ; et avant que les Eglises n'éprouvent un naufrage com- » plet, hâtez-vous de nous secourir. Tendez la main à qui vous » supplie à genoux. » La sollicitude de saint Damase n'avait pas besoin d'être réveillée par ces éloquents supplications. L'année précédente, il avait réuni à Rome un concile (369), où, après avoir procédé à la condamnation de l'antipape Ursin, on avait pris en sérieuse considération la situation des Eglises d'Orient. Les chefs du parti arien furent anathématisés. On adopta le terme d'*hypostase* pour exprimer les Personnes de la Trinité. Passant ensuite à une question particulière, le Pape examina un différend célèbre de l'Eglise d'Antioche, qui tenait en suspens tous les esprits. Trois évêques, l'arien Euzoïus, Paulin et saint Mé-

lèce, tous deux catholiques, exerçaient à la fois l'autorité dans cette métropole. Le premier étant exclu depuis longtemps de la communion catholique, il n'y avait pas à s'en occuper; mais il était plus difficile de trancher la question relative aux deux évêques orthodoxes, élus tous deux dans des circonstances extraordinaires, au milieu des persécutions, et exerçant de bonne foi leur autorité sur une partie de la population, qui leur était également dévouée. Saint Basile, saint Athanase paraissent avoir penché pour saint Méléce; le pape Damase ne croyait pas, de son côté, l'ordination de Paulin illégitime. Dans l'impossibilité de choisir entre deux évêques également recommandables, sans exposer une partie de la population d'Antioche à un schisme, saint Damase décida que Paulin et Méléce gouverneraient simultanément l'Eglise d'Antioche, avec cette clause formelle, qu'à la mort de l'un des deux, le survivant demeurerait seul évêque. Cette décision fut applaudie de tout l'Orient. Une autre discussion s'était élevée, au sujet de l'orthodoxie de Marcel d'Ancyre. On accusait cet évêque d'attaquer l'éternité du Fils de Dieu, en disant qu'il n'était pas, avant de sortir du Père, et qu'il ne subsistait plus après y être retourné. Saint Basile en avait écrit à saint Athanase, pour être mieux renseigné, par lui, sur les véritables sentiments de Marcel. Celui-ci, de son côté, envoya au patriarche d'Alexandrie une députation, pour protester de son attachement à la foi de Nicée, dans des termes qui ne permettent pas de douter de l'orthodoxie de Marcel, qui mourut cette même année 370.

3. Aussitôt que les instructions du pape furent arrivées en Orient, saint Basile les fit recevoir dans plusieurs conciles particuliers, où l'on proclama, comme foi de l'Eglise, le symbole de Nicée. Cependant Valens, furieux de ce retour marqué vers la doctrine de Rome, vint en personne à Césarée, et donna l'ordre à Modeste, son préfet du prétoire, de faire apostasier saint Basile à tout prix. — Modeste manda le saint évêque en sa présence, et le menaça, s'il résistait aux injonctions impériales, d'employer contre lui tous les moyens de rigueur : la confiscation des biens, l'exil, les tourments, la mort. « La confiscation de mes biens !

» reprit saint Basile ; je ne possède rien que ces misérables vêtements, et quelques livres qui sont toute ma vie. Aucun exil n'est possible pour moi : la terre entière est la patrie des enfants de Dieu. Vous pouvez tourmenter mon corps, c'est mon plus grand ennemi. Je ne crains point la mort, parce qu'elle me réunira plus tôt à mon Dieu. » Modeste, étonné de ces paroles, s'écria : « Personne ne m'a encore tenu un semblable langage ! — C'est, répartit saint Basile, que vous n'avez probablement pas encore rencontré un évêque. » Valens admira lui-même cette courageuse réponse, et suspendit pour un temps ses projets de vengeance. Il voulut même assister publiquement, le jour de l'Épiphanie (372), aux saints mystères célébrés par Basile. Mais les Ariens réussirent à effacer de l'esprit du prince ces impressions favorables, et lui présentèrent à signer un ordre d'exil contre le saint archevêque. Le roseau, dont on se servait alors pour écrire sur des tablettes, se rompit, jusqu'à trois fois, dans la main de Valens, qui refusa enfin de se prêter à cet acte d'iniquité. La haine des Ariens n'était pas satisfaite. Sous un prétexte calomnieux, ils firent traîner Basile au tribunal du gouverneur de la province, nommé Eusèbe, oncle de l'impératrice Domnina, et arien comme elle. Eusèbe ordonna de frapper le saint et de le déchirer avec des ongles de fer. Saint Basile se contenta de lui répondre : « Si vous vouliez m'arracher le foie, vous me feriez grand bien ; vous voyez à quel point il m'incommode. » (Le saint en souffrait extrêmement.) Cependant le peuple de Césarée, au bruit de ce qui se passait, accourut pour délivrer son évêque ; une multitude furieuse cherchait le gouverneur pour le mettre en pièces : saint Basile le couvrit de son manteau, et le fit conduire sain et sauf au palais. Valens continuait son système de persécution contre les évêques orthodoxes. Saint Méléce, un des deux évêques catholiques d'Antioche, fut exilé en Arménie. Saint Eusèbe de Samosate, saint Barsès, évêque d'Edesse, eurent le même sort. Le trouble et la confusion étaient à leur comble dans les églises désolées et privées de leurs pasteurs. Les religieux étaient obligés de quitter leur retraite pour venir évangéliser les peuples. Un jour, Valens rencontra à

Antioche le moine saint Aphraate, auquel il reprocha d'abandonner sa solitude pour le commerce du monde. « Seigneur, lui » répondit le courageux vieillard, si j'étais une vierge, demeurant dans la maison de mon père, et que j'y visse mettre le » feu, que devrais-je faire? Vous allez allumé l'incendie dans la » maison de Dieu, et nous courons pour l'éteindre. » Saint Sabas, fameux solitaire de l'Osroène, avait agi de même, et s'était rendu à Antioche, pour confirmer les fidèles par ses prédications, ses miracles et l'exemple de ses vertus, dans la foi de Nicée. Le plus illustre défenseur de cette foi, l'athlète intrépide qui, depuis quarante-cinq années d'épiscopat, toujours persécuté, jamais vaincu, livrait pour elle tant de combats, la soutenait de sa plume, de son exemple, de toute l'influence de sa vertu, saint Athanase mourait en paix, à Alexandrie, au milieu de son troupeau fidèle (373). Ses ouvrages, écrits sous le coup des persécutions, en exil, au désert, dans des retraites inaccessibles et jusque dans le tombeau de son père, sont un des plus précieux monuments de l'Eglise grecque. Il avait, à la prière des Alexandrins, désigné un prêtre de son clergé, nommé Pierre, pour lui succéder. Le nouveau patriarche était à peine sacré par les évêques de sa province, qu'un ordre de Valens l'envoyait en exil (373). Toute la sollicitude de l'Orient désolé pesait sur saint Basile. Son activité suffit à tout. Ses lettres allaient ranimer le zèle des tièdes, encourager les confesseurs, entretenir partout le feu sacré. Il faisait ordonner des évêques pour les villes qui en manquaient; il répondait à toutes les difficultés; se multipliait avec les besoins; confondait les hérétiques, et, malgré les calomnies dont les Ariens le chargeaient, se faisait admirer et respecter de Valens lui-même. Cependant, le poids de tant d'affaires lui fit sentir la nécessité d'avoir à ses côtés un autre lui-même, qui en partageât la responsabilité. Il ordonna donc évêque de Sazime, petite ville de la province de Césarée, saint Grégoire, son ami. Celui-ci résista longtemps, mais enfin il inclina *sa tête plus que son cœur*, comme il le dit admirablement, et fit à l'amitié le sacrifice d'une retraite studieuse et paisible, pour accepter en échange le lourd fardeau de l'épiscopat. Dès lors, les deux amis se partagent la sollicitude

de l'Eglise d'Orient. Basile conserve son attitude héroïque en face des Ariens. Grégoire se charge de surveiller plus particulièrement et de combattre les *Pneumatomaques* ou Macédoniens. Vers ce temps, la Providence leur adjoignait un illustre collaborateur, dans la personne de saint Épiphane, devenu, dès l'an 367, archevêque de Salamine, métropole de toute l'île de Chypre. Ce nouveau docteur de l'Eglise grecque, né en Palestine vers l'an 310, entra dans la lice, après une jeunesse laborieusement passée dans l'étude et les pratiques austères de la vie monastique. Élevé par saint Hilarion, disciple de saint Antoine, il savait à fond l'hébreu, l'égyptien, le syriaque, le grec et le latin. Son premier ouvrage fut une réfutation complète de l'Arianisme qu'il intitula : *l'Ancorat*, parce qu'il était destiné, comme une ancre de salut, à raffermir les esprits agités par les subtilités, les doutes, les objections soulevées depuis près d'un siècle contre la vérité catholique. Il le fit bientôt suivre de son *Traité capital contre toutes les hérésies* : il en compte quatre-vingts jusqu'à son temps, et leur oppose à toutes l'immuabilité et la tradition apostolique de la foi.

4. L'Eglise latine rivalisait de fécondité avec l'Orient, et produisait une moisson de grands hommes. Le disciple d'Hilaire de Poitiers, saint Martin, monta sur le siège épiscopal de Tours (372). La vie de ce grand évêque des Gaules ne fut qu'une suite perpétuelle de miracles. Sa sainteté lui attirait le respect des multitudes, et forçait l'admiration des empereurs eux-mêmes. Il consacra ses efforts à effacer les derniers restes du paganisme dans les Gaules. On sait le prodige de l'arbre sacré, coupé par ses ordres. Les païens avaient attaché le saint du côté où l'arbre penchait : par un prodige inouï, au moment de la chute, l'arbre se rejeta de lui-même du côté opposé, et faillit écraser les païens qui se croyaient le plus en sûreté. Au milieu des travaux de sa vie continuellement active, il s'était bâti, au pied d'un rocher, sur le bord de la Loire, à quelque distance de sa ville épiscopale, un monastère où il réunit quatre-vingts disciples, avec lesquels il pratiquait les austérités des Ascètes. Ce fut l'origine de l'abbaye de Marmoutiers, si célèbre dans les Gaules. — Vers le

même temps (374), Ambroise, gouverneur de Milan, simple catéchumène, était élu évêque de cette ville, malgré une résistance opiniâtre. Loin de rechercher les honneurs de l'épiscopat, les Pères de l'Eglise allaient jusqu'à se calomnier eux-mêmes pour les éviter : au point que le concile de Valence, dans les Gaules, tenu cette même année, fut obligé de dresser un canon spécial contre ceux qui s'accusaient faussement de crimes pour échapper à l'ordination. Valentinien, en apprenant l'élection de saint Ambroise, répondit à ceux qui la notifiaient : « Je suis ravi qu'on » demande pour évêque celui que j'avais envoyé en qualité de » juge. » Le nom d'Ambroise, la réputation de sa vertu, de sa charité, de son désintéressement, de son éloquence, remplirent bientôt l'Orient et l'Occident. On racontait de lui que, dans son enfance, un essaim d'abeilles avait déposé son miel sur ses lèvres, tant était séduisante et douce la persuasion qui en découlait. Le gouverneur, devenu évêque, distribua tout son bien aux pauvres, s'appliqua à l'étude des saintes lettres et des Pères de l'Eglise, se mit en relation intime avec saint Basile, pour lequel il professait la plus sincère admiration. Il s'appliqua surtout à bannir de son Eglise les traces d'Arianisme, qu'y avait laissées le séjour d'Auxence, son prédécesseur, dont la foi, justement suspecte à saint Damase, avait été condamnée par un concile de Rome (371). Valentinien témoigna à saint Ambroise une confiance sans bornes. Un jour que le saint évêque lui demandait justice d'un acte d'iniquité, commis par les magistrats au préjudice de l'Eglise de Milan, l'empereur lui répondit : « Je connais- » sais depuis longtemps la liberté de votre langage, et cela ne » m'a point empêché de consentir à votre ordination. Continuez » donc, sans crainte, d'appliquer à nos péchés les remèdes pres- » crits par la loi divine. » L'Italie voyait fleurir, à la même époque, deux autres illustres évêques : saint Valérien d'Aquilée et saint Philastre de Brescia. L'Espagne avait son docteur, saint Pacien, évêque de Barcelone, qui, dans d'éloquents écrits, se montrait le défenseur de la foi et de l'unité catholiques. Cette thèse était soutenue en Afrique, avec talent et courage, par saint Optat, évêque de Milève, qui combattait les erreurs des Dona-

tistes. Ce Père établit les caractères de la véritable Eglise : une, catholique, possédant, par une tradition non interrompue, la primauté du siège de Rome, garantie de l'intégrité de la foi et de la pureté de la discipline. — Enfin, parmi tous ces grands noms, surgissait le nom illustre de saint Jérôme. Il était né vers l'an 331, d'une famille noble et riche, à Stridon, en Dalmatie. Ame ardente et passionnée, capable des plus grandes choses, avide de connaissances, Jérôme passa une partie de sa jeunesse à voyager dans la Gaule et l'Asie. Rome le vit étudier dans ses murs la philosophie d'Aristote et de Platon ; mais les doctrines de l'Evangile, que Jérôme n'étudiait point, furent celles qui frappèrent davantage son esprit. Il se fit baptiser, et dès lors, mettant le même zèle à l'étude de la religion qu'il en avait consacré à la science, il parcourut la Syrie, la Palestine et la Thébaïde pour se former à la vie religieuse, par l'exemple des moines et des saints qu'il rencontrait.

Au-dessus de tous ces docteurs de l'Eglise latine, apparaissait sur le siège de saint Pierre la grande figure du pape saint Damase, qui les dominait de toute l'autorité de sa puissance apostolique. Les *Donatistes* d'Afrique, les *Lucifériens* de Sardaigne avaient beau réunir leurs efforts pour opposer à l'héritier légitime du chef des Apôtres leur antipape Ursin. C'est Damase qui offre l'hospitalité à Pierre d'Alexandrie, successeur de saint Athanase, dans son exil ; c'est à Damase que députent sans cesse les partis qui divisaient l'Orient ; c'est à lui que saint Jérôme, du fond de son désert de Syrie, demande s'il faut suivre la communion de Paulin ou de saint Méléce d'Antioche. C'est à lui que saint Basile adresse les plus vives instances pour rétablir la paix dans les Eglises d'Orient. C'est saint Damase qui fait condamner solennellement, dans un concile de Rome (377), l'erreur d'Appollinaire, évêque de Laodicée. Cet hérésiarque soutenait que Jésus-Christ n'avait point eu d'entendement humain, mais seulement un corps et une âme sensitive, auxquels la divinité qui y était jointe tenait lieu d'entendement. Il prétendait aussi que le corps de Jésus-Christ était descendu du ciel, et n'avait plus subsisté après l'ascension. Ses disciples, nommés *Antidicoma-*

rianites (adversaires de Marie), niaient la virginité de la mère de Dieu. Une secte opposée, sous le nom de *Collyridiens*, du mot grec *κολλίριδες* (gâteaux sacrés), exagérant le culte dû à Marie, l'honoraient comme une divinité, et, comme telle, lui dédiaient des offrandes. Saint Damase rétablit le dogme catholique contre ces hérésies opposées, et se montra la règle vivante de la foi de l'Eglise.

5. Cependant Valentinien venait de mourir, laissant l'Occident partagé également entre ses deux fils : Valentinien le jeune, qui régna sur l'Italie, l'Illyrie et l'Afrique; et Gratien, qui réunit sous sa domination les Gaules, l'Espagne et la Bretagne (375). Valens ne vit, dans cet événement, que le moyen de satisfaire plus librement sa haine contre le catholicisme. Comme il savait que les moines en étaient un des plus puissants appuis, il fit une loi par laquelle il les soumettait à l'obligation de porter les armes (376). On envoya des tribuns dans les solitudes d'Egypte, et un grand nombre de solitaires périrent, victimes de la violence des soldats. Les autres provinces de l'empire, et la Syrie en particulier, furent témoins de ces scènes de fureur. Les persécuteurs attaquèrent les cellules des moines, brûlèrent leurs récoltes et les mirent eux-mêmes en fuite. Saint Basile offrit un asile à ces fugitifs, et leur écrivit des lettres pleines d'affection et de tendresse pour les consoler dans leurs souffrances. Cependant, le terme marqué par la Providence aux excès de Valens était venu. Elle chargea de sa vengeance les Barbares, qui se tenaient aux frontières de l'empire romain, prêts à se le partager comme une proie. En 377, une députation des Goths vint solliciter de Valens la permission de se fixer, à titre d'alliés, sur le territoire de l'empire. Les ambassadeurs avaient à leur tête l'évêque Ulphilas, qui donna la célèbre version gothique de la Bible, dont saint Jérôme lui-même loue la scrupuleuse fidélité. Valens accorda tout ce qu'on voulut : mais quand les Goths, sur la foi de la parole donnée, mirent le pied, sans armes et sans provisions, sur le territoire romain, ils y trouvèrent des généraux qui leur enlevèrent leurs femmes et leurs filles, et leur refusèrent les moyens de subsistance qu'on leur avait promis. Une telle injure

ne devait pas rester impunie, et l'année suivante, 378, ce peuple, dont on n'avait pas voulu pour ami, se présentait avec des forces considérables, et poussait ses incursions jusque sous les murs de Constantinople. Une terreur universelle s'empara de toutes les cités. Un cri de malédiction s'éleva contre Valens. Ce prince, épouvanté à l'approche de si formidables ennemis, crut se rendre le ciel favorable en révoquant tous ses édits de proscription, et en rappelant Pierre d'Alexandrie et tous les évêques exilés. Mais cette justice tardive ne le sauva point. Au moment où il quittait Constantinople, à la tête de son armée, le moine Isaac, dont tout le monde révérait la sainteté, lui cria : « Où allez-vous, » prince ? C'est Dieu qui a envoyé contre vous les Barbares. » Cessez de lui faire la guerre, autrement vous ne reviendrez » point de cette expédition. » Valens, furieux, fit mettre en prison ce prophète de malheur, en lui disant : « A mon retour je te » ferai trancher la tête. » Mais il ne revint pas. Le 9 août 375, le combat s'engageait sous les murs d'Andrinople. Depuis la bataille de Cannes, sous Annibal, jamais les Romains n'essuyèrent une défaite plus désastreuse. Les deux tiers de leur armée restèrent sur la place, avec trente-cinq généraux. L'empereur lui-même, blessé et ne pouvant plus se tenir à cheval, se faisait panser dans une cabane voisine. Les Goths mirent le feu à la chaumière, et Valens y périt avec tous ceux qui l'entouraient. La prophétie du moine saint Isaac était surabondamment accomplie.

6. La défaite d'Andrinople put paraître un instant le signal de la chute de l'empire. « L'univers romain s'écroule ! » écrivait alors saint Jérôme. Les frontières du Tigre et de l'Euphrate étaient menacées par les Perses, les Ibères, les Arméniens. L'illyrie et la Thrace étaient envahies par les Goths ; Fritigern, leur chef, qui venait de remporter contre Valens un si brillant succès, pouvait, d'un seul coup d'épée, abattre les deux têtes de l'empire : Constantinople et Rome. Les Taïphales, les Huns, les Alains, peuples inconnus aux premiers Césars, descendaient du grand plateau de la Tartarie, et chassaient devant eux les Goths ; les frontières du Rhin et du Danube étaient attaquées par les

peuples de la Germanie, les Allemands, les Francs et les Suèves. Quel héros ne fallait-il pas à l'empire romain pour repousser tant d'ennemis à la fois ! Ce héros se trouva, à l'heure marquée, et sa promotion fut due à un prince de dix-neuf ans. Gratien, monté à quinze ans sur le trône d'Occident, après la mort de Valentinien I^{er}, son père, avait commis la faute énorme de faire décapiter injustement, à Carthage, le comte Théodose, habile général, dont les hautes qualités excitaient l'envie des courtisans. La victime laissait un fils, du même nom de Théodose, qui vivait dans l'obscurité d'une studieuse retraite. Ce fut ce fils que Gratien, pour réparer sa déplorable erreur, fit soudain proclamer empereur d'Orient. L'univers entier applaudit à cette éclatante justice, et au discernement d'un prince, à peine sorti de l'enfance, qui allait chercher, aux extrémités du monde, le héros destiné à relever l'empire de ses ruines. Déjà Gratien venait de porter une loi (378) qui rappelait tous les évêques exilés par Valens, et restituait les Eglises à tous ceux qui embrasseraient la communion de Damase. Un exemple magnifique de désintéressement fut donné alors par ces prélats bannis. Quelques-uns d'entre eux, à l'exemple d'Eulalius, évêque d'Amasée, dans le Pont, trouvant leurs sièges occupés par des Ariens, leur offrirent de professer la foi romaine, et de continuer à exercer la juridiction épiscopale. Saint Damase I^{er}, pour remercier Gratien de la faveur qu'il accordait à la religion, rassembla à Rome un concile nombreux (378), qui vota des actions de grâces aux deux empereurs d'Occident, Gratien et Valentinien-le-Jeune. Gratien ne s'en tint pas là : il prit des mesures sévères pour réprimer les intrigues de l'antipape Ursin, et ordonna que tous les évêques condamnés comme hérétiques par saint Damase seraient conduits à Rome, pour faire leur soumission entre les mains du pape, et ne pourraient conserver de juridiction qu'après avoir été réhabilités par lui. Ainsi, la suprématie de l'Eglise de Rome devenait une loi de l'empire. L'Arianisme vaincu n'osait plus lever la tête. Il n'en subsista qu'une branche, qui s'étendit chez les nations du Nord. Le venin de cette hérésie se communiqua des Goths aux Gépides, leurs voisins, et ensuite aux Vandales.

Il s'introduisit par ces derniers chez les Burgondes (Bourguignons), où nous le verrons résister encore quelques siècles aux efforts de la papauté. L'avènement de Théodose-le-Grand (19 janvier 369) à l'empire vint confirmer toutes les espérances des catholiques. La joie de l'Eglise, dans cette allégresse universelle, ne fut troublée que par la mort de saint Basile (1^{er} janvier 379). Toute la terre le pleura, comme le docteur de la vérité et le lien de la paix en Orient. Parmi les nombreux ouvrages de ce Père de l'Eglise grecque, on remarque ses *Ascétiques*, règle de conduite pour les moines; son *Traité sur les Études*; son *Hexameron*, exposition de l'œuvre des six jours de la création; le *Livre du Saint-Esprit*, contre les *Pneumatomaques*, et ses *Lettres*, véritable modèle du genre épistolaire. Le style de saint Basile est si pur, qu'Erasme ne faisait pas difficulté de le comparer aux anciens orateurs grecs, et à Démosthènes lui-même. Il ne manqua à ce grand homme que la joie de voir la paix, pour laquelle il avait tant travaillé, rétablie enfin en Orient. La loi *Cunctos populos*, la première que Théodose fit publier à son avènement, portait, en substance, que tous les peuples soumis à l'autorité des empereurs romains seraient obligés de suivre la foi du Pontife de Rome. Ceux-là seuls qui seraient unis de communion avec lui s'appelleraient catholiques, et tous les autres seraient regardés comme hérétiques. Toute la législation de Théodose fut inspirée par l'esprit du christianisme, dont il avait voulu se faire le disciple en même temps qu'il montait sur le trône. Saint Aschole, évêque de Thessalonique, lui avait administré le baptême (380); et tous les actes de son nouveau pouvoir furent ceux d'un fils soumis et dévoué à l'Eglise. Il renouvelait le décret de Valentinien I^{er}, relatif à la délivrance des criminels, le jour de Pâques, et prononçait, en le signant, cette belle parole: « Plût » à Dieu qu'il fût en mon pouvoir de ressusciter les morts! » Il suspendit, pendant tout le carême, les procédures criminelles: « Les juges ne doivent pas, disait-il, punir les criminels, dans » un temps où ils attendent eux-mêmes, de la bonté divine, la » rémission de leurs propres crimes. » La semence de l'Évangile avait, comme on le voit, germé dans le cœur de Théodose. Ses

lois civiles sont conçues dans le même esprit. Il punit la délation, des peines les plus rigoureuses; il ordonne que, tous les trois mois, les registres des prisons soient examinés par un inspecteur, pour abrégier les longueurs des détentions préventives. Il prit des mesures pour établir la régularité dans la répartition des impôts, réprimer les concussions et le pécumat, arrêter les folles dépenses des gouverneurs de province, qui ruinaient leurs peuples en constructions dispendieuses et inutiles. — Cette sollicitude pour les besoins intérieurs de l'empire ne lui faisait pas négliger le soin d'assurer une paix glorieuse avec les ennemis du dehors. Les peuples barbares, contenus par l'autorité de son nom et de ses armes, s'établirent comme alliés dans les provinces qu'il leur assigna. Les Visigoths se fixèrent dans la Thrace, les Ostrogoths dans la Phrygie et la Lydie. La cour de Théodose devint l'asile des opprimés de toutes les nations. Athanaric, roi des Visigoths, chassé par Fritigern, vint (381) y chercher un refuge, et fut accueilli avec tous les honneurs dus à un grand homme malheureux.

7. L'Eglise de Constantinople, longtemps livrée à des prélats ariens, était la plus désolée de tout l'Orient. La mort de Valens, l'avènement de Théodose, permirent aux catholiques d'espérer de meilleurs jours. Saint Grégoire de Nazianze fut appelé par eux au gouvernement de leur Eglise. Il avait, depuis quelques années, abandonné celle de Sazime, et s'était retiré dans sa solitude chérie. La vieillesse avait courbé son corps avant l'âge : sa tête chauve, son visage desséché par les larmes et les austérités, son langage même qui avait conservé quelque chose de rude et d'étranger, attirèrent d'abord les railleries des Ariens. Mais bientôt son éloquence entraînant, sa vertu, le miracle de sa vie d'abstinence et de privations, lui attirèrent tant d'auditeurs, qu'on forçait les balustrades du sanctuaire où il prêchait. La maison particulière où il donnait ses instructions ne suffit plus à l'affluence toujours croissante; on la convertit en une église qui s'appela l'*Anastasié*, parce que saint Grégoire y avait, en quelque sorte, ressuscité la foi catholique (379). La réputation du saint évêque était telle que saint Jérôme fit exprès le voyage de Cons-

tantinople pour l'entendre. Le docteur de l'Eglise latine lui ayant demandé, un jour, l'explication d'un mot assez obscur de l'Evangile, saint Grégoire lui répondit en riant : « Je vous le » dirai, ce soir, à l'église, où tout le monde m'applaudit. Il faut » dra bien, là, que vous ayez l'air de me comprendre ; car, si » vous êtes seul à ne pas m'acclamer, tout le monde vous prendra » dra pour un barbare. » On voit par là ce que saint Grégoire pensait des applaudissements du vulgaire, « qui admire le » plus, dit saint Jérôme, ce qu'il entend le moins. » Cependant Démophile, évêque arien de Constantinople, faisait tous ses efforts pour contrebalancer l'influence de Grégoire. Théodose (380), n'ayant pu le faire consentir à embrasser la foi catholique, prit le parti de l'exiler. Cette mesure paraissait devoir assurer le calme. Mais un Egyptien, du nom de Maxime, qui avait professé jusqu'alors la philosophie cynique des épicuriens, vint à Constantinople, s'y forma un parti, et se fit sacrer comme évêque de la ville (380). Un pareil attentat remplit les catholiques de douleur. Saint Grégoire, ne voulant point être l'occasion innocente d'une division, annonça le dessein de quitter un siège où il n'était monté qu'en faisant violence à toutes ses inclinations. Les instances des fidèles le déterminèrent à rester au milieu d'eux, jusqu'à ce qu'un concile, dont on attendait la prochaine réunion à Constantinople, pût élire un évêque catholique. L'affaire fut soumise à la décision du pape saint Damase, qui protesta contre l'élection irrégulière de Maxime, et écrivit à saint Aschole de profiter du concile qui devait se tenir à Constantinople, afin de choisir un successeur à saint Grégoire. Ce dernier sollicitait toujours la permission de rentrer dans la retraite. Comme il réitérait ses instances auprès de Théodose, l'empereur lui répondit : « Dieu se sert de moi pour vous con- » server à cette Eglise. La ville est à ce sujet dans une telle émo- » tion, qu'elle paraît disposée à me faire violence à moi-même ; » mais tout le monde sait qu'il n'en faut pas une bien grande » pour m'y faire consentir. »

8. Le concile de Constantinople s'ouvrit au mois de mai 381. Saint Damase était informé de sa convocation et l'approuvait. Il

avait donné ses instructions à saint Aschole, au sujet de la principale affaire qui s'y devait traiter : l'élection d'un successeur à saint Grégoire. Les questions dogmatiques qu'on y examina avaient déjà été résolues par lui, dans ses lettres aux évêques d'Asie. La profession de foi qu'il leur avait transmise avait été souscrite par plus de cent cinquante d'entr'eux. Les additions faites au symbole de Nicée, et confirmées par les Pères de Constantinople, touchant la divinité du Saint-Esprit, les caractères de l'Eglise, l'unité du baptême, la résurrection de la chair, la vie du siècle futur, avaient été adoptées par tous les évêques orthodoxes. Nous faisons ces réflexions, parce que le concile de Constantinople, le second œcuménique ou universel, n'ayant point été présidé par les légats du pape, on a voulu se servir de ce fait pour conclure qu'un concile pouvait avoir l'autorité d'œcuménique, sans l'aveu du souverain Pontife. Dans le fait, le concile de Constantinople ne fut œcuménique que par l'adoption des papes, qui confirmèrent tous ses actes, en approuvèrent la lettre et l'esprit, et proclamèrent sa doctrine la doctrine de l'Eglise universelle. Les évêques présents à Constantinople se constituèrent d'abord sous la présidence de saint Méléce, évêque d'Antioche. Le premier objet de leur examen fut l'élection de Maxime-le-Cynique, dont l'irrégularité fut unanimement reconnue. Les Pères du concile déclarèrent qu'il ne pouvait pas être regardé comme évêque ; que ceux qu'il avait ordonnés, en quelque rang du clergé que ce fût, n'y devaient point être admis, et que tout ce qu'il avait fait comme évêque était sans effet et illégitime. Après avoir chassé l'usurpateur du siège de Constantinople, restait à trouver quelqu'un qui fût digne de le remplir. Théodose, qui admirait l'éloquence et la vertu de Grégoire de Nazianze, n'en trouvait pas de plus capable pour occuper un poste si important : il communiqua sa persuasion à tout le concile. Saint Grégoire résista jusqu'aux larmes ; mais enfin il se laissa vaincre, et saint Méléce, président du concile, l'établit solennellement évêque de Constantinople. Ce fut le dernier acte du saint évêque d'Antioche. Méléce mourut, et la présidence fut décernée, par tous les évêques, à saint Grégoire. Les diffi-

cultés ne tardèrent pas à surgir au sein du concile, et la mort même de saint Méléce en fut l'occasion. Suivant l'accord conclu entre les parties, de l'aveu du pape saint Damase, c'était Paulin qui, en qualité de survivant, devait seul gouverner l'Eglise d'Antioche. Néanmoins, une faction d'évêques proposa de donner un successeur à Méléce, et ordonna effectivement le prêtre Flavien comme tel. C'était éterniser la division dans cette Eglise. Grégoire s'était opposé de toutes ses forces à une pareille mesure. Le peu de succès de ses efforts, sa mauvaise santé, les infirmités de sa vieillesse, le déterminèrent enfin à se décharger du fardeau de l'épiscopat. Le discours d'adieu qu'il adressa à l'assemblée, et que nous avons encore, est un modèle d'éloquence, d'abnégation personnelle et de charité. « Adieu, disait l'éloquent archevêque, » adieu, église d'Anastasie, qui tirais ton nom de notre pieuse » confiance (*Anastasie* veut dire résurrection); adieu, monument » de notre victoire, nouvelle Siloé, où nous avons, pour la pre- » mière fois, planté l'arche sainte, depuis quarante ans agitée et » errante dans le désert; adieu aussi, grand et célèbre temple, » notre nouvelle conquête, qui dois à la parole sainte ta gran- » deur présente, bourgade de Jébus, dont nous avons fait une » Jérusalem; adieu, vous toutes, demeures sacrées de la foi, les » secondes en dignité, qui embrassez les diverses parties de cette » ville, et qui en êtes comme le lien et la réunion; adieu, saints » apôtres, céleste colonie, qui m'avez servi de modèle dans mes » combats; adieu, chaire pontificale, honneur envié et plein de » périls, conseil des pontifes, orné par la vertu et par l'âge des » prêtres; vous tous, ministres du Seigneur, à la table sainte, » qui approchez de Dieu quand il descend vers nous; adieu, » chœur des Nazaréens, harmonie des psaumes, veilles pieuses, » sainteté des vierges, modestie des femmes, assemblées des » orphelins et des veuves, regards des pauvres tournés vers Dieu » et vers moi; adieu, maisons hospitalières, amies du Christ, et » secourables à mon infirmité! Adieu, vous qui aimiez mes dis- » cours, foule empressée où je voyais briller les poinçons furtifs » qui dérobaient mes paroles. Adieu, barreaux de cette tribune » sainte, forcés tant de fois par le nombre de ceux qui se préci-

» pitaient pour entendre ma voix. Adieu, ô princes de la terre,
 » palais des rois, serviteurs et courtisans, fidèles à votre maître,
 » je veux le croire, mais certainement, la plupart, infidèles à
 » votre Dieu. Applaudissez, élevez jusqu'au ciel votre nouvel
 » orateur ! Elle s'est tue la voix incommode qui vous déplaisait.
 » Adieu, cité souveraine et amie du Christ (car je lui rends ce
 » témoignage, quoique son zèle ne soit pas toujours selon la
 » science ; mais le moment de la séparation adoucit mes paroles),
 » approchez-vous de la vérité, corrigez-vous enfin, quoique bien
 » tard. Adieu, anges gardiens de cette église, qui protégez ma
 » présence et qui protégerez mon exil. Et toi, Trinité sainte, ma
 » pensée et ma gloire, puissent-ils conserver ta foi, et puisses-tu
 » les sauver tous, sauver mon peuple (1) ! » Nectaire lui fut
 donné pour successeur, et son élection fut ratifiée par le pape
 saint Damase. On procéda ensuite à l'examen des questions dog-
 matiques. Trente-six évêques, ayant à leur tête Éleuzius de Cy-
 sique, refusèrent de souscrire au terme de *consubstantiel*, et
 furent déclarés formellement hérétiques. Le symbole de Nicée,
 avec les additions traditionnelles dont nous avons parlé plus
 haut, et tel que nous le chantons maintenant à la messe, fut pro-
 clamé comme l'expression de la foi de l'Eglise. Les sept canons
 disciplinaires que rédigea ensuite le concile, règlent la juridiction
 des évêques, qu'ils limitent à leur seul diocèse, en réservant la
 suprématie du siège de Rome sur les autres Eglises ; les transla-
 tions d'évêques d'un évêché à un autre ; les formes d'accusation
 juridique contre les évêques ; la manière dont on doit recevoir
 les hérétiques qui reviennent à la communion orthodoxe. Les
Ariens, les *Macédoniens*, les *Novatiens*, les *Quartodécimans* et
 les *Apollinaristes* sont admis, en remettant un acte d'abjuration
 à leurs erreurs. Pour les hérétiques qui avaient altéré la forme
 du sacrement de baptême, tels que les *Eunoméens*, les *Monta-
 nistes*, les *Sabelliens*, qui baptisaient avec une seule immersion
 ou sans l'invocation catholique des trois Personnes de la sainte
 Trinité, ils ne peuvent être réconciliés avec l'Eglise qu'après

(1) *Tableau de l'éloquence chrétienne au IV^e siècle.* Traduction de M. Villemain.

avoir préalablement reçu le baptême catholique. Le plus célèbre de tous ces canons fut le troisième, qui attribuait à l'évêque de Constantinople la primauté d'honneur après le pontife romain, par la raison que Constantinople était la nouvelle Rome. Ce fut plus tard le fondement sur lequel s'appuyèrent les métropolitains de Constantinople, pour soumettre à leur juridiction toutes les Eglises d'Asie, et s'arroger le titre fastueux de patriarches œcuméniques de l'Orient. Ce canon du concile œcuménique de Constantinople ne reçut jamais l'approbation du siège de Rome. Le pape saint Léon-le-Grand (451), dans sa lettre au concile de Chalcédoine, déclare que, par cette non-acceptation, il avait été, dès l'origine, frappé de nullité ; et il résume la tradition apostolique, sur le rang des patriarcats, par cette règle invariable : « Que le siège d'Alexandrie ne perde rien de la dignité qu'il doit » à saint Marc, disciple de saint Pierre ; que l'Eglise d'Antioche, » où naquit le nom de chrétien, par la prédication du même » apôtre, demeure dans l'ordre fixé par les règlements de nos » Pères, et que, placée au troisième rang, elle ne descende ja- » mais au-dessous. » — Le second concile œcuménique se termina par une grande solennité, à l'occasion de la translation des reliques de saint Paul, patriarche de Constantinople, mort pour la foi, sous le règne de Constance. Les actes du concile furent envoyés au pape ; et Photius, qui nous apprend ce fait, assure positivement que le *bienheureux Damase confirma de son autorité le second concile.*

9. Pendant que l'intégrité de la foi catholique était ainsi proclamée en Orient, le concile de Saragosse (380) condamnait les *Priscillianistes*, dont l'erreur avait déjà infecté la plus grande partie de l'Espagne. Priscillien, qui donna son nom à cette secte, avait été disciple d'un manichéen d'Egypte, nommé Marc. Sa doctrine n'était qu'un tissu des erreurs de Manès, mêlées aux rêveries gnostiques et aux absurdités de l'astrologie : quelques évêques, entr'autres Instantius et Salvien, étaient tombés dans cette hérésie, qui fut anathématisée avec ses auteurs. — A la fin de l'année 381, saint Ambroise présidait, à Aquilée, un concile provincial d'Italie, pour condamner Pallade et Secondien, évê-

ques d'Illyrie, les seuls de tout l'Occident qui professaient encore l'Arianisme. — Les ravages que le Manichéisme faisait en Egypte, au nord de l'Afrique et dans les provinces de Syrie, déterminèrent Théodose-le-Grand à porter contre les auteurs de cette hérésie une loi, qui enjoignait au préfet du prétoire d'Orient d'établir des *inquisiteurs*, pour les rechercher et les poursuivre (382). C'est la première fois que le nom d'*inquisiteurs*, contre les hérétiques, apparaît dans l'histoire de l'Église. — Cette même année, le pape réunissait à Rome un nombreux concile, où se trouvaient saint Epiphane de Chypre, saint Paulin d'Antioche, saint Ambroise de Milan et saint Aschole de Thessalonique. L'élection de Flavien, qui préparait le schisme de l'Église d'Antioche, fut annulée. On y renouvela la condamnation portée contre l'hérétique Apollinaire et Timothée, son disciple. Saint Damase, en écrivant à ce sujet aux évêques d'Orient, les félicita de leur soumission au Saint-Siège : « Quand votre charité, leur dit-il, rend à la chaire apostolique le respect qui lui est dû, le plus grand avantage vous en revient à vous-mêmes, nos bien-aimés fils. » Ce fut le dernier acte solennel du pontificat de ce grand homme. L'Orient et l'Occident, réunis dans la même foi, reconnaissaient l'autorité légitime du successeur de saint Pierre. Pour assurer dans l'avenir et fixer irrévocablement le texte des saintes Ecritures, le pape venait d'en faire exécuter, sous ses yeux, par saint Jérôme, une traduction exacte sur l'original hébreu. C'est la même que, plus tard, le concile de Trente déclarera *authentique*. Dans cet immense travail, saint Jérôme, outre les encouragements du pape, recevait ceux des plus illustres dames romaines, qui faisaient des saintes lettres leur unique étude. Les saintes Mélanie, Marcelle, Asella sa sœur, Paule et Pauline sa fille, Léa et Fabiola, la vierge Eustochium, appartenant aux familles les plus distinguées de leur temps, se faisaient les disciples de l'austère anachorète de la Palestine, qui a rendu leurs noms et leurs vertus célèbres, dans ses éloquents ouvrages. Le pape prodiguait à saint Jérôme les honneurs que méritaient ses talents, et que sa modestie repoussait. Il en fit son secrétaire particulier, et le chargeait de rédiger sa volumineuse correspon-

dance. C'est au milieu de telles préoccupations que la mort vint terminer les glorieux travaux de saint Damase I^{er} (11 décembre 384). Il avait encore eu le temps de désigner à Théodose, pour l'éducation du César Arcade, son fils, le diacre Arsène ; et, par ce choix, il rendait, en mourant, le plus grand service au monde, puisqu'il eût contribué à lui préparer un maître formé à l'école de la vertu, si Arcade avait répondu aux soins d'Arsène.

§ 2. Pontificat de saint Sirice (1^{er} janvier 385-25 novembre 398.)

10. Saint Sirice, prêtre romain, fut élu pape le 1^{er} janvier 385. Il inaugura son pontificat en répondant à une consultation, sur divers points de discipline, adressée par Himérius, métropolitain de Tarragone en Espagne, à saint Damase, mort dans l'intervalle. C'est la première lettre *décétale* qui soit venue jusqu'à nous. On donne ce nom aux décisions de ce genre, parce qu'elles ont force de loi. Celle de saint Sirice donne des règles pour la réconciliation des hérétiques ; l'époque fixée pour conférer le baptême solennel, qu'on avait coutume de placer, alors, de Pâques à la Pentecôte ; pour l'application de la pénitence publique, l'âge des ordinands, et les interstices qu'on doit observer dans la réception des divers ordres. Le pape exigeait trente ans pour les acolytes et les sous-diacres. Après cinq ans de diaconat, on pouvait recevoir la prêtrise, et, après dix ans de sacerdoce, l'épiscopat. Un autre point important, traité par saint Sirice, est celui du célibat des clercs, qu'il établit comme une tradition apostolique. Une autre décrétale fut adressée, peu de temps après, à Anysius, disciple de saint Aschole, et son successeur sur le siège de Thessalonique. Le pape lui recommande de veiller sur les ordinations épiscopales en Illyrie, et de ne pas souffrir, en sa qualité de métropolitain, qu'aucun évêque soit sacré sans son consentement. Dans le cas où il ne pourrait présider lui-même à l'élection et au sacre, il doit déléguer cette fonction à l'évêque qu'il jugera à propos.

11. L'empereur Gratien, dont la jeunesse avait donné de brillantes espérances, venait d'être massacré à Trèves (383), par

Maxence, officier de son armée. Le meurtrier s'était revêtu lui-même de la pourpre impériale, et avait usurpé le trône de sa victime. Il ne devait pas tarder à diriger ses efforts contre le frère de Gratien, Valentinien-le-Jeune, qui régnait à Milan. L'impératrice Justine, mère de ce jeune prince, complètement livrée aux Ariens, ne songeait point à se prémunir contre de telles attaques. Elle était toute occupée à persécuter saint Ambroise, qui refusait de céder aux Ariens une des églises de Milan (385). Un édit parut, l'année suivante, grâce à l'influence de Justine, pour rendre à ces hérétiques la liberté de s'assembler et de professer publiquement la formule de foi souscrite à Rimini (386). Le chancelier de l'empire, Bénévolus, zélé catholique, se refusa à signer le décret. Il jeta aux pieds de l'impératrice les marques de sa dignité, et fut exilé à Brescia. Aux instances répétées de Justine, saint Ambroise répondit : « Naboth ne voulut » point livrer l'héritage de ses pères, et moi je livrerais l'héritage » du Christ ! » On le tint, pendant plusieurs jours, assiégé dans la basilique par une troupe de soldats ; le peuple, de son côté, veillait à la garde de son évêque. Dans ces circonstances difficiles, saint Ambroise, obligé de prêcher chaque jour à la multitude qu'on tenait prisonnière avec lui, sut éviter dans ses discours tout ce qui aurait pu envenimer ou aigrir les esprits. Il profita de cet incident pour réveiller dans tous les cœurs les sentiments de la piété et de la foi. La circonstance merveilleuse de l'Invention des reliques de saint Protais et de saint Gervais, les miracles qui accompagnèrent leur translation, confirmèrent ce que l'éloquence du saint évêque avait opéré. Les Ariens et l'impératrice Justine cessèrent leur persécution. La crainte de Maxime ne contribua pas peu à ce retour inespéré. Le bruit s'était répandu, non sans fondement, que cet usurpateur allait entrer en Italie pour dépouiller Valentinien III. Dans ce danger, l'impératrice recourut au saint évêque, qu'elle venait, depuis deux ans, de traiter en ennemi. La réputation d'Ambroise dans les Gaules était immense. Un jour, des Francs demandaient à Arbogaste, général des armées impériales, s'il connaissait l'évêque de Milan : « Je le connais, répondit Arbogaste, et il m'ho-

» nore de son amitié. — Il n'est pas étonnant, reprirent les
» Francs, que vous ayez remporté tant de victoires, puisque vous
» êtes l'ami d'un homme, dont la parole arrêterait le soleil lui-
» même dans sa marche. » Ce fut donc à Ambroise que Justine
s'adressa, pour lui confier la mission d'arrêter les projets hostiles
de Maxime. Le prétexte apparent de l'ambassade devait être de ré-
clamer les restes de l'empereur Gratien. Le saint évêque, ou-
bliant toutes les injures passées, se mit immédiatement en marche,
et arriva à Trèves. Maxime n'accueillit ses demandes que par des
réponses évasives (387). Sa cour était pleine d'évêques d'Espa-
gne, qui poursuivaient la mort des Priscillianistes. Ambroise
leur dit que Dieu ne demandait pas la mort du pécheur, mais sa
conversion ; et il cherchait à les rappeler au véritable esprit de
l'Eglise, qui est un esprit de douceur et de charité. Comme il ne
gagnait rien sur ces cœurs opiniâtres, il refusa de communiquer
avec eux aux saints mystères. Maxime, dont ces évêques flattaient
les instincts de cruauté, se déclara ouvertement leur pro-
tecteur : il donna l'ordre de mettre à mort tous les Priscillia-
nistes, et enjoignit à saint Ambroise de communiquer avec les
évêques espagnols. L'évêque de Milan s'y refusa. Son exemple
fut imité par saint Martin de Tours, qui fit, vers le même temps,
le voyage de Trèves. L'usurpateur, furieux, fit dire à saint Am-
broise de reprendre le chemin de Milan. L'insuccès de cette
ambassade servit aux ennemis de saint Ambroise de prétexte,
pour renouveler contre lui leurs intrigues. On accusa sa raideur
et son inflexibilité. Un négociateur courtisan fut expédié à Ma-
xime, qui l'accueillit avec tous les témoignages de bienveillance
imaginables. Saint Ambroise avertit l'impératrice de se défier
d'un ennemi qui couvrait ses desseins hostiles sous un masque
hypocrite. On ne le crut point : mais ces nouvelles étaient à
peine arrivées à Milan, que Maxime envahissait l'Italie, à la tête
d'une armée formidable. Valentinien et sa mère eurent à peine
le temps de s'embarquer pour Thessalonique, où ils se mirent
sous la protection de Théodose. Elle ne leur fit pas défaut. Ce
grand prince accourt en Pannonie, y défait, en deux batailles
rangées, les troupes de Maxime, deux fois plus nombreuses que

les siennes, poursuit l'usurpateur et l'atteint à Aquilée, où le meurtrier de son souverain trouve, dans une mort honteuse, le châtement de son crime (28 juillet 388). Cette victoire mettait tout l'Occident entre les mains de Théodose. Valentinien III n'avait jamais possédé que l'Italie, l'Illyrie et l'Afrique; Théodose les lui rendit, et y ajouta tous les États de Gratien, c'est-à-dire l'Espagne, la Gaule et la Grande-Bretagne. Il se contenta de faire observer au jeune empereur qu'il devait honorer le Dieu de qui relèvent tous les empires, et cesser de persécuter, comme il l'avait fait jusque-là, les catholiques, ses plus fidèles serviteurs.

12. La gloire de Théodose s'accrut, dans tout l'univers, de ce trait de modération. L'année précédente (387), cet empereur avait donné au monde un exemple immortel de clémence. A l'occasion de quelques subsides extraordinaires, une sédition avait éclaté à Antioche. La ville avait été un instant livrée à tous les excès; les statues de Théodose, arrachées de leurs bases, traînées dans la boue, avaient été abandonnées aux huées des enfants, qui en portaient les débris dans les rues, au milieu des vociférations de la populace. Quand ce délire fut apaisé, une morne stupeur s'empara des coupables. La ville, consternée, attendait l'heure de la justice. Les habitants s'enfuyaient à travers les campagnes, et Antioche ressembla bientôt à un vaste tombeau. Tout faisait prévoir que le châtement serait terrible. A la première nouvelle de l'émeute, Théodose, d'autant plus irrité qu'il avait toujours eu plus de bienveillance pour Antioche, donna d'abord les ordres les plus rigoureux. Ses courriers arrivent au milieu de cette population désolée : tout espoir semblait perdu; mais il restait, pour sauver Antioche, le dévouement de Flavien, son évêque, et l'éloquence de saint Chrysostôme. On obtient des magistrats que l'exécution des décrets impériaux sera suspendue, durant le voyage du saint vieillard Flavien, qui, par un hiver rigoureux, comptant pour rien ses infirmités et son grand âge, part pour Constantinople, sans s'arrêter ni jour ni nuit. Cependant Jean-Chrysostôme, qu'il avait chargé de consoler la multitude en son absence, du haut de la chaire chrétienne, d'où sa parole persuasive et tendre attachait et séduisait les cœurs,

abrégeait, pour le peuple, ces jours d'incertitude et de cruelles angoisses. Ce prêtre, dont le nom immortel est resté comme le symbole d'une éloquence surhumaine, avait à peine trente ans. Il avait renoncé aux espérances d'une brillante jeunesse, s'était arraché aux larmes de sa mère, pour s'enfuir dans la solitude. Flavien, par une exception justement motivée, l'avait promu au sacerdoce, avant l'âge prescrit alors par la discipline ordinaire. Jean-Chrysostôme surpassa tout ce qu'on avait attendu de lui. Dans ces tristes conjonctures, il sut calmer les craintes du peuple et essuyer ses larmes. Ce fut à lui qu'on dut la tranquillité de la ville, en proie à tant d'alarmes. Il prononça, dans cet intervalle, vingt discours que nous avons encore, et qui sont comparables à tout ce qu'Athènes et Rome ont produit de plus éloquent. L'art en est merveilleux. Incertain du parti que voudra prendre Théodose, il mêle ensemble l'espérance du pardon et le mépris de la mort, en disposant par là ses auditeurs à recevoir, avec soumission et sans trouble, les ordres de la Providence. Il entre toujours avec tendresse dans les sentiments de ses concitoyens, mais il les relève et les fortifie. Jamais il ne les arrête trop longtemps sur la vue de leurs malheurs; bientôt il les transporte de la terre au ciel. Pour les distraire de la crainte présente, il leur en inspire une plus vive : il les occupe du souvenir de leurs vices, les presse de s'en corriger, et leur montre le bras de Dieu levé sur leurs têtes, et infiniment plus redoutable que celui des rois du monde. Cependant Flavien était arrivé à la cour de Théodose : il se présenta devant ce prince, les larmes aux yeux. Le discours qu'il lui tint et que l'on suppose l'œuvre de saint Jean-Chrysostôme, est un modèle inimitable. Quand il eut achevé de parler, l'empereur eut peine à contenir son émotion. Laisant enfin échapper ses sanglots, il répondit : « Qu'y a-t-il » de merveilleux si un homme pardonne à des hommes, ses » frères, quand Jésus-Christ, le maître du monde, crucifié par les » Juifs, demande pardon à son Père pour ses bourreaux ? Allez, » mon père, retournez au milieu de votre peuple ; rendez le » calme à la ville d'Antioche : elle ne sera rassurée, après une » si violente tempête, qu'en revoyant son pilote. » Flavien re-

prit en toute hâte le chemin d'Antioche ; mais, pour ne pas dérober à son peuple quelques instants de joie, il se fit précéder par des courriers, qui portèrent la lettre de l'empereur avec une promptitude incroyable. Quand on la lut dans la place publique, au milieu du silence général, et qu'on fut arrivé à l'endroit où Théodose révoquait les ordres précédemment donnés pour la punition de la ville et de ses habitants, une immense acclamation de joie s'éleva dans les airs. En un instant, toutes les rues sont décorées de festons et de guirlandes, on dresse des tables sur les places publiques ; la nuit suivante égale la lumière des plus beaux jours : la ville tout entière est illuminée ; et, quand arriva Flavien, quelques jours après, il fut reçu en triomphe.

13. Il est à regretter, pour Théodose, qu'il ne se soit pas montré semblable à lui-même, dans une circonstance analogue. La ville de Thessalonique, capitale de l'Illyrie, s'était révoltée, à l'occasion de l'arrestation d'un écuyer du cirque, pour lequel le peuple professait la plus vive passion (389). Les magistrats de la ville furent massacrés, et le gouverneur, Bothéric, qui avait signé l'ordre d'emprisonnement, fut lapidé par la populace. Cette émeute était d'autant plus coupable, que la mesure qui y donnait lieu était de toute justice : l'écuyer se l'était attirée par ses mœurs infâmes. A la nouvelle de cette sédition, Théodose, dans l'excès de sa colère, parla d'abord d'anéantir la ville coupable, pour frapper les esprits par un exemple terrible, et empêcher le retour de pareils désordres. Saint Ambroise parvint à modérer ce premier mouvement, et l'empereur lui promit de procéder, selon les règles de la justice. L'affaire fut soumise au conseil impérial, et on y résolut de punir Thessalonique par un massacre général. L'ordre en fut tenu secret, pour ne point éveiller la sollicitude de saint Ambroise. On réunit toute la population au théâtre, sous prétexte d'une course de chars ; mais, au lieu du signal des jeux, celui du massacre fut donné aux soldats qui environnaient le cirque. Le carnage continua pendant trois heures, sans distinction de citoyen ou d'étranger, d'âge, de sexe, de crime ou d'innocence ; sept mille personnes y périrent. La douleur de saint Ambroise fut sans bornes. Théodose lui-même,

épouvanté de son action, demeura huit mois sans approcher de l'église, la conscience bourelée de remords. Saint Ambroise lui en avait interdit l'entrée; et comme Théodose insistait, en s'appuyant sur l'exemple de David, à qui Dieu avait pardonné sa faute, l'évêque lui répondit : « Vous l'avez imité dans son crime; » imitez-le dans sa pénitence. » Enfin, à la fête de Noël, l'empereur se présenta à saint Ambroise, qui lui fit d'abord souscrire une loi, portant que les sentences de mort et de confiscation recevraient désormais leur exécution seulement trente jours après qu'elles auraient été prononcées, pour donner le temps à la raison de revenir sur le premier mouvement de la colère; ensuite, il lui donna l'absolution. Théodose entra alors dans la basilique de Milan, et là, en présence de tout le peuple assemblé, ayant dépouillé ses ornements impériaux, il se prosterna sur le parvis, en l'arrosant de ses larmes, et en répétant les paroles de David : *Adhæsit pavimento anima mea : vivifica me secundum verbum tuum*. Le souvenir du massacre de Thessalonique poursuivit Théodose, tout le reste de sa vie. Le désir d'expier ce crime redoubla son zèle contre l'idolâtrie, dont il fit détruire les temples et brûler les idoles, à Alexandrie et dans toute l'Égypte. La statue et le temple de Sérapis furent renversés; on découvrit les mystères d'iniquité dont les prêtres païens s'étaient rendus si longtemps coupables, et les supercheries auxquelles ils avaient eu recours pour tromper les peuples (391). Attentif à réprimer tous les abus, Théodose porta une loi contre le vagabondage des *Massaliens*, moines hérétiques déjà condamnés dans un concile par saint Flavien d'Antioche (390). Ils soutenaient que la prière seule était nécessaire au salut, à l'exclusion même des sacrements. Sur ce principe d'une morale très relâchée, ils se livraient à l'oisiveté, parcouraient les provinces de la Syrie, et s'abandonnaient à tous les désordres. — Des affaires d'une nature plus grave nécessitèrent bientôt l'intervention de Théodose. Le comte Arbogaste fit étrangler, dans la nuit, l'empereur Valentinien III, dont les bonnes qualités se développaient, depuis la mort de sa mère l'impératrice Justine, sous l'influence de saint Ambroise (15 mai 392). Le meurtrier éleva sur le trône d'Occident un

homme de lettres, nommé Eugène, fantôme de souverain, à l'ombre duquel il prétendait régner. Saint Ambroise, fidèle à la mémoire de Valentinien, ne voulut pas communiquer avec son meurtrier, et s'enfuit de Milan à son approche. Eugène et Arbogaste, dans leur fureur, jurèrent que, pour s'en venger, ils feraient une écurie de la basilique Ambrosienne et obligeraient le clergé de Milan à porter les armes. Théodose ne leur laissa pas le temps d'exécuter leurs menaces. Il accourut contre eux, en Italie, à la tête de son armée; et la bataille d'Aquilée vit terminer la puissance éphémère et la vie d'Eugène et d'Arbogaste (6 septembre 394). Théodose manda immédiatement la nouvelle de sa victoire à saint Ambroise, pour le prier d'en rendre au ciel des actions de grâces. Le saint évêque ne profita de son influence sur Théodose que pour solliciter le pardon de tous ceux qui s'étaient compromis dans la révolte d'Arbogaste : il l'obtint sans peine. L'empereur, dont la santé était ébranlée, s'occupa des dispositions nécessaires, pour prévenir les désordres que sa mort pouvait causer. Il partagea ses Etats entre ses deux fils : Arcade, l'aîné, eut l'Orient; Honorius, l'Occident. Ni l'un ni l'autre ne prit à tâche de faire oublier au monde la perte de Théodose-le-Grand, qui mourut à Milan, le 17 janvier 395, en prononçant le nom de saint Ambroise. Théodose fut le modèle d'un prince chrétien. Son administration, ses lois, les grands actes de son règne s'inspiraient de l'esprit de l'Évangile. Le massacre de Thessalonique nous le montre plus grand, dans l'humiliation de la pénitence, qu'il ne paraît au milieu de ses triomphes. Saint Ambroise, dans l'oraison funèbre qu'il prononça aux funérailles de ce grand prince, arracha des larmes à la foule et aux soldats assemblés : « J'ai aimé, disait-il, ce héros, qui a pleuré publiquement un » péché, que d'autres lui avaient fait commettre par artifice; qui » l'a pleuré tous les jours de sa vie ! Il venait de remporter une » victoire éclatante, dans la guerre la plus juste qui fut jamais, » et cependant il s'abstint pendant quelque temps de la partici- » pation aux saints mystères, pour ne pas présenter à l'autel des » mains teintes de sang. J'ai aimé ce héros miséricordieux et » clément, et c'est pourquoi je le pleure du fond de mes entrailles.

» J'ai aimé ce héros : mes prières et mes larmes ne cesseront
» point d'être offertes au ciel, pour qu'il soit introduit sur la
» montagne sainte du Seigneur, dans la véritable terre des vi-
» vants. » Toute l'Eglise s'associa aux regrets de saint Ambroise,
et la mémoire de Théodose y est encore en vénération. Le saint
évêque de Milan survécut peu à la mort d'un prince qui avait été
son ami. Il venait de recevoir la députation d'une reine des Mar-
comans, nommée Frétigil, qui lui demandait d'être instruite
dans la foi. La lettre qu'il lui répondit, en forme de catéchèse,
est un chef-d'œuvre. Cette reine, touchée de ce que la renom-
mée lui avait appris des vertus de saint Ambroise, vint à Milan,
pour y recevoir le baptême de ses mains. Quand elle y arriva,
le saint évêque n'était plus; il était allé recevoir la récompense
de ses travaux, le 4 avril 397, dans la cinquante-septième année
de son âge. Les nombreux ouvrages de saint Ambroise, sur
l'Ecriture sainte, contre les hérésies, ses livres de morale et ses
lettres sont remarquables par l'onction et la merveilleuse dou-
ceur du style. C'est dans ces écrits qu'on trouve, pour la pre-
mière fois, le nom de *messe*, donné à la célébration des saints
mystères. Nous chantons encore plusieurs hymnes qu'il avait
composées. Elles furent si célèbres, qu'on appela longtemps ces
hymnes, en général : *Ambrosianum*, parce que saint Ambroise
avait le premier introduit leur usage dans l'Eglise latine. La tra-
dition attribue à saint Ambroise le *Te Deum*, ce chant solennel
d'actions de grâces, adopté par toute l'Eglise. On prétend aussi
qu'il a institué, pour les prières publiques, le chant à deux
chœurs, au moment où les fidèles de Milan, tenus captifs dans
la basilique Ambrosienne, gardaient leur saint évêque contre
les persécutions de l'impératrice Justine. Mais ceci ne doit s'en-
tendre que de l'Occident, car les Eglises d'Orient avaient depuis
longtemps cette coutume.

14. Le plus glorieux, l'immortel ouvrage de saint Ambroise,
c'est d'avoir enfanté saint Augustin à la vie de la grâce. Augus-
tin était né, en 354, dans la petite ville de Tagaste, près de
Madaure et d'Hippone, dans la Numidie (l'Algérie actuelle). Sa
mère, sainte Monique, l'éleva dans la crainte de Dieu; mais le

naturel ardent du jeune homme le poussa dans la voie des plaisirs, qu'il savait allier à une passion de science insatiable. A vingt-huit ans, Augustin avait parcouru tout le cercle des connaissances humaines, enseignées à cette époque, aux applaudissements de tous ses maîtres. Il professait avec éclat la rhétorique à Carthage. Ses mœurs étaient celles des jeunes gens riches de son temps. Quand, parfois, le désir d'une vie plus digne d'un homme et d'un chrétien se faisait jour dans son âme, quand il se sentait disposé à sortir de ce sentier du vice, il demandait à Dieu de lui donner un cœur pur ; mais bientôt, effrayé par l'austérité apparente de la vertu, il se reprenait et ajoutait : « Plus » tard ! plus tard ! » Cependant, sainte Monique voulait donner deux fois la vie à ce fils bien-aimé, et lui ouvrir les portes du ciel, comme elle lui avait ouvert celles de ce monde terrestre. Augustin répondait peu à cette sollicitude maternelle, et, comme pour éloigner davantage tout espoir de conversion, il venait de s'engager dans l'hérésie des Manichéens. Sainte Monique confiait ses angoisses à un pieux évêque, et le priait de travailler au salut de cette chère âme : « Allez, lui répondit l'évêque, il est impossible que le fils de tant de larmes périsse » jamais. » La prédiction ne devait pas tarder à s'accomplir. Augustin passa en Italie, et obtint la chaire de rhétorique de la ville de Milan. C'était le temps où saint Ambroise occupait tout l'univers de sa réputation d'orateur. Augustin voulut l'entendre. La suavité de cette parole douce et pénétrante, l'élégance, le nombre, la grâce de ce discours, qui rappelait, dans la langue de Virgile, tout l'atticisme de celle de Platon, firent la plus profonde impression sur l'âme du jeune professeur. Il n'avait d'abord fait attention qu'à la manière de dire ; peu à peu, les idées captivèrent son esprit, et le fond l'emporta sur la forme. Sans renoncer encore aux passions qui dévoraient sa vie, il s'appliquait à l'étude de saint Paul, dont la sublimité plaisait à son avide intelligence. La grâce le poursuivait, à son insu, au milieu de ses amis, dont la société dissolue le faisait rougir, lui qui entretenait un commerce illégitime, dans lequel il se piquait de garder une certaine fidélité. La grâce le poursuivait, par des

remords cuisants, des retours sur lui-même, où il sentait sa faiblesse, en gémissait et demandait à Dieu la force de se vaincre. Dans un de ces moments d'impression extraordinaire, à la suite d'un entretien où l'on avait raconté la vie et les austérités de saint Antoine, il sortit brusquement, en disant à Alypius, son ami : « Quoi ! des ignorants nous ravissent le ciel ; et nous, » insensés ! avec notre misérable science, nous voilà plongés » dans la chair et le sang ! » En prononçant ces paroles, il s'enfonça dans une allée déserte pour apaiser, dans la solitude, l'orage qui troublait son cœur. C'était là le moment de la grâce. Succombant à une émotion inconnue, il se jette à genoux, en criant : « Jusques à quand, Seigneur, dirai-je donc toujours : A » demain ! à demain !... Pourquoi ne serait-ce pas aujourd'hui ? » Pourquoi pas maintenant, à l'instant même ? » Comme il parlait ainsi, il entendit une voix intérieure qui lui disait : « Prenez » et lisez. » Un volume de saint Paul était à ses pieds ; il l'ouvrit au hasard, et lut ce passage : « *Sicut in die honeste ambulemus ;* » *non in comensationibus, et ebrietatibus ; non in cubilibus et* » *impudiciis, non in contentione et œmulatione, sed induimini* » *Dominum Jesum Christum, et carnis curam ne feceritis in* » *desideriis* (1). » Toute sa vie passée, pleine de désordres, de passions, de désirs ambitieux, se déroula alors, aux yeux de son esprit, et lui apparut dans toute son horreur. Une lumière surnaturelle et irrésistible éclairait son intelligence, pendant que les charmes de la vertu ravissaient son cœur. Augustin était converti. Le règne des passions était fini ; l'empire de la grâce commençait. Augustin quitta sa chaire de rhétorique, renonça aux espérances d'un riche mariage, et à tout l'avenir que ses talents lui promettaient dans le monde. Il se retira dans une solitude voisine de Milan, avec sa mère, son fils nommé Adéodat, et quelques amis. Les traités contre les *Académiciens*, *du Bonheur*, *de l'Ordre*, les *Soliloques* et *de la Musique*, furent composés dans cette retraite d'où saint Augustin ne sortit qu'à Pâques de 387, pour recevoir le baptême, des mains de saint

(1) *Rom.*, XII, 13, 14.

Ambroise. Monique, l'heureuse mère, fut témoin de cette cérémonie, qu'elle avait appelée par tant de vœux. Elle mourut en paix, à Ostie, à la fin de cette même année, recommandant à son fils de se souvenir d'elle, à l'autel du Seigneur. Après son baptême, saint Augustin consacra ses premiers travaux à la conversion des Manichéens, dont il venait de quitter les erreurs. Il composa deux livres, dans ce dessein, le premier intitulé : *de la Morale de l'Eglise catholique*; le second : *de la Morale des Manichéens*. Il les fit suivre d'un ouvrage plus sérieux, intitulé : *du Libre arbitre*, où il traite à fond la question de l'origine du mal, résout les objections les plus spécieuses, tirées de l'existence du mal, contre la providence et la bonté de Dieu. En 388, il quitta l'Italie, pour retourner en Afrique, où il continua, près de Tagaste, sa vie solitaire et laborieuse. Cependant Valère, évêque d'Hippone, saint vieillard qui ne pouvait plus se livrer à l'exercice de la prédication parce que ses forces ne répondaient point à son zèle, avait besoin d'un prêtre instruit et capable, qu'il pût charger de ce ministère. Il ordonna donc Augustin, malgré la répugnance que le converti manifestait pour toute sorte de fonctions publiques. Il s'acquitta de celle-ci avec tant de succès, que Valère sollicita pour son prêtre une faveur presque inouïe dans ce temps, celle de faire sacrer Augustin comme son coadjuteur. La discipline de l'Eglise s'opposait alors à cet usage, pour éviter des schismes tels que celui d'Antioche, qui avait si longtemps divisé les esprits. Mais les évêques de la province, réunis à Hippone, sanctionnèrent cette élection de leur suffrage, et saint Augustin fut sacré (395). L'humilité, l'amour de la retraite, la passion de l'étude, la régularité et la frugalité des mœurs suivirent Augustin, au milieu des honneurs de l'épiscopat. Il réunit dans sa maison les prêtres qui le servaient, pour mener en commun la vie réglée et uniforme des moines dans leurs solitudes.

15. Pendant qu'Augustin montait ainsi au faite des honneurs ecclésiastiques, et allait se trouver bientôt à la tête du mouvement religieux de son époque, une autre gloire de l'Eglise latine fuyait les affaires et la renommée attachée à son nom,

pour rentrer dans la solitude et s'y livrer à son attrait pour la vie contemplative : c'était saint Jérôme. Depuis la mort du pape saint Damase I^{er}, son ami et son protecteur, saint Jérôme avait vu se lever contre lui mille jalousies secrètes, mille rivalités qui n'avaient pas osé se montrer au temps de la faveur. La vigueur de sa parole, sa liberté toute apostolique à signaler et à flétrir les abus, lui avaient suscité des ennemis. Ce grand homme ne lutta point, et crut tout gagner en cédant à l'envie : il quitta Rome, revint en Palestine et se fixa à Béthléem. Sainte Paule et sa fille, sainte Eustochium, l'y suivirent, et se mirent sous sa conduite. L'étude des saintes Ecritures, la direction des âmes et l'hospitalité envers les étrangers se partagèrent les derniers jours de saint Jérôme, et ce fut dans ces pieuses occupations qu'une sainte mort vint couronner ses longs travaux. — Les Gaules ne restaient point étrangères à ce mouvement remarquable, qui fit du iv^e siècle le plus fécond de toute l'histoire de l'Eglise en noms illustres. A côté de saint Martin de Tours, se plaçaient, dans la vénération et la mémoire reconnaissante des peuples : saint Paulin, né à Bordeaux (353), d'une famille sénatoriale, fait prêtre à Barcelonne, et allant terminer sa vie à Nole, auprès du tombeau de saint Félix, dont il chanta la gloire dans des poésies latines pleines de charme et d'élégance ; saint Delphin, évêque, et saint Amand, prêtre de Bordeaux ; saint Aper, évêque de Toul ; saint Victrice, évêque de Rouen, l'apôtre des contrées habitées par les Morins et les Nerviens, qui formèrent, depuis, les provinces de Picardie, du Hainault et de la Flandre ; enfin, saint Sulpice Sévère, né en Aquitaine, d'une famille noble et riche. Il se rendit tellement familiers les bons auteurs du siècle d'Auguste, qu'on le dirait l'un d'entre eux. Devenu disciple de saint Martin de Tours, il en écrivit l'histoire. Il rédigea de plus une *Histoire sacrée*, ou Histoire ecclésiastique, depuis l'origine du monde jusqu'à l'an 400 de Jésus-Christ. C'est un chef-d'œuvre de précision et d'élégance.

16. L'Orient fournissait aussi ses ouvriers, pour la vigne du Seigneur. Pendant que les faibles empereurs Arcade et Honorius laissaient tomber de leurs mains la puissance souveraine, et que

Stilicon et Rufin, leurs ministres, vendaient les charges et les magistratures aux barbares, l'Eglise de Dieu étendait son empire, et se montrait plus brillante et plus forte que jamais. Saint Grégoire de Nazianze avait terminé, vers l'an 389, sa longue vie de saint, de docteur, d'évêque et de moine. Il mourut dans la solitude d'Arianze, charmant sa vieillesse par les pieux élans de la poésie chrétienne. Dans le grand nombre de ses poèmes, il embrasse les sujets les plus élevés de la spiritualité chrétienne. Il en a composé sur le *Principe des Êtres*, sur la *Trinité*, la *Providence*, les *Anges*, l'*Ame*, l'*Harmonie des deux Testaments*, l'*Incarnation du Verbe*, les *Miracles du Christ*, la *Virginité*, la *Vie monastique*. La mort enleva, dans le même temps, saint Grégoire de Nysse, frère de saint Basile, et digne d'une telle fraternité par la sainteté de sa vie, le nombre de ses écrits, la justesse des pensées, la force du raisonnement, la pureté du style. Ses ouvrages eurent principalement pour but de combattre les erreurs accréditées, de son temps, par les hérétiques *Ariens*, *Sabelliens*, *Pneumatomaques*. Mais une renommée que redisaient tous les échos de l'Eglise grecque, succédait à celle de ces grands hommes : le nom de Jean d'Antioche, devenu patriarche de Constantinople (398), surnommé Chrysostôme, ou *Bouche d'or*, se plaçait, dès l'abord, à côté des réputations les plus illustres et les mieux méritées. On avait été obligé de l'enlever secrètement d'Antioche, pour que son départ n'excitât point une sédition populaire. Dérobé à l'attachement enthousiaste de cette Eglise, il fut jeté, comme un captif, dans une voiture qui ne s'arrêta ni jour ni nuit, et vint le déposer à Constantinople, où il fut sacré par un concile réuni dans ce dessein par le ministre eunuque Eutrope, qui avait succédé à Rufin dans la confiance d'Arcade. Jean d'Antioche, en montant sur le trône épiscopal, pleura son repos perdu et son ancienne indépendance; mais il ne se laissa point abattre par ses regrets. La réforme de son clergé, l'entière extirpation de l'Arianisme, les sollicitudes presque maternelles d'une charité qui s'étendait à tous les besoins, fondait et dotait des hôpitaux, des maisons de refuge pour les vierges, offraient un vaste champ à son dévouement et à son élo-

quence. Il fut à la hauteur de sa mission, et fit revivre les glorieux souvenirs de S. Grégoire de Nazianze dans la cité impériale. La première année de l'épiscopat de S. Jean-Chrysostôme vit arriver à Constantinople le Pindare chrétien, Synésius, délégué par la province de Cyrénaïque, sa patrie, auprès de l'empereur Arcade pour en obtenir des secours contre les incursions des barbares. Synésius, philosophe et poète, descendait des anciens rois de Sparte. Doué d'une imagination brillante, il avait une telle facilité d'esprit, qu'il imitait, à son gré, tous les auteurs, quelque différents que fussent leur style et la tournure de leurs idées. Il avait étudié sous les maîtres les plus célèbres; Alexandrie l'avait compté au nombre des auditeurs assidus d'Hypatia, fille de l'astronome Théon, prodige de science, qui enseignait publiquement les mathématiques et la philosophie de Platon. Athènes lui avait offert ses écoles, où la jeunesse studieuse trouvait tant de nobles souvenirs et de grands exemples. Revenu à Cyrène, sa patrie, il consacra les trésors d'imagination et d'intelligence, amassés dans ses voyages, à élever, dans de sublimes poésies, un monument à la foi. Ses hymnes sont autant d'aspirations poétiques, où, s'élevant par degrés au-dessus de tous les ordres de créatures, il s'élançait jusque dans le sein de Dieu; mais le langage humain ne lui fournit pas d'expression en rapport avec la surabondance de ses idées: il se plaint souvent de cette indigence qui le force à accumuler des images dont quelques-unes peuvent n'être pas entièrement exactes; il en demande humblement pardon. — Ce côté poétique du christianisme, vers lequel se tournaient alors des intelligences telles que saint Paulin de Nole, saint Grégoire de Nazianze, Synésius, révèle une nouvelle tendance des esprits. La lutte contre le paganisme, et les combats théologiques contre l'Arianisme faisaient place au développement poétique de l'intelligence chrétienne. L'éloquence, les lettres, les monuments, la législation, se mettaient au service de la religion triomphante. Mais cet essor durera peu; nous le verrons bientôt se perdre, avec tout le vieux monde, dans l'invasion de la barbarie.

17. Saint Sirice avait vu, sous son pontificat, resplendir suc-

cessivement toutes ces gloires de l'Eglise. Sa vigilance s'étendait sur tous les points de l'univers, et partout son autorité y était reconnue et bénie. Il avait plusieurs fois condamné le zèle outré des Ithaciens d'Espagne, qui sollicitaient auprès des magistrats et des tribunaux la mort des Priscillianistes. L'Eglise tout entière applaudit à cette décision, fondée sur la règle de la charité. Les conciles particuliers des diverses provinces recouraient à son intervention. Ceux de Carthage (393-398) le consultent sur la question du baptême conféré par les Donatistes, et lui demandent s'il est permis d'élever aux ordres ceux qui l'ont reçu. — Un concile des évêques de Gaule, rassemblé à Turin, renvoie à la décision de Sirice la validité de l'élection de Félix, évêque de Trèves, ordonné par les Ithaciens (397). Les évêques des Gaules le consultèrent aussi, pour apprendre, de l'autorité du Siège apostolique, quelles étaient les règles canoniques, au sujet de la continence des clercs, des ordinations, et des monastères des vierges. Sirice répondit par une décrétale, où il rappelle les mêmes instructions que dans celle adressée précédemment à Himérius, évêque de Tarragone. Tout en maintenant, avec une fermeté et une vigueur apostoliques, les prescriptions de l'ancienne discipline, le langage du pape respire la modestie et l'humilité la plus sincère. Si l'on y reconnaît le prince de l'Eglise, le *lieutenant de Dieu*, à la dignité de sa parole; on y trouve aussi le Père de la chrétienté, le Pasteur des pasteurs, à la douceur, à la mansuétude, à la charité qui éclatent de toutes parts. Saint Sirice mourut, le 25 novembre 398, après un pontificat de près de quatorze ans. La tradition lui attribue l'introduction du *Communicantes*, dans les prières de la messe, et l'usage du titre de pape, exclusivement affecté aux souverains Pontifes. Ce nom fut d'abord commun à tous les prêtres. Il exprime la paternité spirituelle du pasteur sur son troupeau. Plus tard, les évêques seuls le portèrent. Saint Sirice commença la tradition, universellement adoptée maintenant, de le réserver aux seuls Pontifes de Rome.

§ 3. Pontificat de saint Anastase I^{er}. (26 nov. 398-27 avr. 402.)

18. Saint Anastase I^{er} fut placé sur la chaire de saint Pierre, le 26 novembre 398. Saint Jérôme appelle le nouveau Pontife « un homme de très riche pauvreté et de sollicitude apostolique. » L'antiquité lui attribue un décret qui interdit l'entrée des ordres à ceux qui sont affligés de quelques difformités corporelles. Cette mesure était fondée sur le besoin de faire respecter le ministère sacerdotal, et de le soustraire même à la plus injuste raillerie. Saint Ambroise, dont la miséricordieuse charité ne cédait qu'en présence d'un devoir de justice, écarta rigoureusement des saints ordres un clerc, dont une épaule était plus saillante que l'autre. — Le sacerdoce catholique ne doit point être traité moins honorablement que celui de l'ancienne loi, qui multipliait les précautions dans le choix de ses ministres. — Un autre règlement pourvut à la réforme d'un abus, qui s'introduisait dans les Eglises. Des clercs, ou des moines étrangers, étaient ordonnés prêtres dans les Eglises où ils se trouvaient, sans l'aveu de leur évêque. Saint Anastase défendit de procéder, à l'avenir, à des ordinations de ce genre, si elles n'étaient point autorisées par une lettre signée de l'évêque du pays des ordinands, ayant seul le droit de juridiction sur eux. Telle est la véritable origine des lettres *dimissoriales*. — Enfin, saint Anastase I^{er} ordonna que les prêtres se tiendraient debout pendant la lecture de l'Evangile, pour honorer, par cette attitude respectueuse, la bonne nouvelle qui a apporté le salut au monde. Cet usage est aussi devenu général dans l'Eglise.

Le court pontificat de saint Anastase I^{er} continua les travaux commencés par saint Sirice, pour l'établissement d'une discipline régulière et uniforme, dans toutes les Eglises du monde. Le cinquième concile de Carthage (400) achevait de pacifier l'Eglise d'Afrique, et combattait l'erreur des Manichéens et des Donatistes, qui s'y perpétuait encore. Le premier concile de Tolède (400), où assistèrent des évêques de toutes les provinces d'Espagne, reconnaissait solennellement et professait la foi de Nicée. Il réglait en outre tout ce qui regardait la vie des clercs, les

dispositions relatives au mariage, dont il proclamait hautement l'unité et l'indissolubilité, méconnues par la législation romaine. En vertu du principe posé par saint Sirice, le concile de Tolède donne à l'évêque de Rome le nom de *pape*, comme titre distinctif. C'est le premier monument de l'histoire ecclésiastique qui nous offre cette particularité.

19. Deux faits d'une nature bien différente occupaient alors l'attention de l'Orient. L'un, du domaine de la politique, ne se rattache à l'histoire de l'Église que par l'intervention de saint Jean-Chrysostôme, patriarche de Constantinople : c'est la disgrâce d'Eutrope. L'autre est la fameuse querelle survenue entre deux amis de vingt ans, illustres par leur sainteté, leurs travaux et leur science ecclésiastique : saint Jérôme et le prêtre Rufin. Nous allons analyser ces deux événements, qui remplissent à eux seuls tout le pontificat de saint Anastase I^{er}. L'eunuque Eutrope, fier de la puissance et de la faveur dont Arcade le comblait, ruinait les provinces, vendait les charges, et dissipait le trésor public pour satisfaire à son luxe. Il se faisait élever des statues, avec les titres fastueux de *Père de la patrie*, de *Troisième fondateur de Constantinople*, de *Guerrier invincible*. Dans son audace, il alla jusqu'à résister publiquement à un ordre de l'impératrice Eudoxie elle-même. Cet excès combla la mesure de ses attentats. L'empereur Arcade, las de cette tyrannie subalterne, donne ordre d'arrêter Eutrope. Ce ministre, dont la veille tout l'univers mendiait un regard, ne trouve pas aujourd'hui une seule porte qui veuille s'ouvrir à sa disgrâce. Consterné, tremblant, éperdu de ce coup aussi subit que terrible, il se réfugie dans l'église, et se met sous la protection de saint Jean-Chrysostôme. Cependant les soldats, longtemps humiliés sous le joug odieux de l'insolent eunuque, veulent assouvir sur sa personne une haine impitoyable. Ils entourent l'église et demandent leur victime. Le saint patriarche s'oppose à leur violence : on le saisit lui-même, et on le conduit au palais, comme un rebelle. Saint Jean-Chrysostôme se présente devant l'empereur, et en obtient la grâce d'Eutrope. Mais ni le peuple, ni les soldats ne ratifient cet acte de clémence ; la voix de l'empereur n'est pas écoutée, et la

nuit se passe au milieu des vociférations sanguinaires de la multitude. Le lendemain, saint Jean-Chrysostôme n'a plus recours qu'à la puissance de la parole chrétienne, dont il avait si souvent éprouvé les triomphes. Il paraît dans la chaire, au milieu des flots pressés du peuple. Tous les regards sont fixés sur Eutrope, cet impérieux ministre, naguère l'idole de la cour et la terreur de l'empire, maintenant abandonné, pâle, tremblant, attaché à une colonne, réfugié dans l'église, qu'il méprisait au jour de sa puissance. L'orateur sacré fit ressortir ce contraste avec éloquence : l'orage populaire se calma sous sa voix miséricordieuse, et des pleurs de compassion succédèrent aux transports de la colère. Eutrope était sauvé (399). — Pendant que Constantinople assistait à ce spectacle des vicissitudes humaines, la Palestine retentissait de la division survenue entre saint Jérôme et Rufin. Rufin, né dans le Frioul, d'abord moine à Aquilée, puis prêtre, était venu se fixer à Bethléem, avec sainte Mélanie, qui vivait sous sa direction. Étroitement lié avec saint Jérôme, il partagea ses travaux, ses études, ses exercices ascétiques. Cette union dura vingt ans, admirée par tout l'univers, et féconde en œuvres utiles. Elle ne résista pas à une circonstance insignifiante, qui jeta dans ces deux âmes les semences d'une division déplorable. Quelques *Anthropomorphites*, hérétiques qui attribuaient à Dieu une figure humaine, accusèrent saint Jérôme et Rufin de propager les erreurs d'Origène. Rufin dédaigna de répondre. Saint Jérôme, au contraire, se crut obligé de se justifier. Cette diversité de conduite commença la querelle. Une traduction du *περι ἀρχων* ou livre des *Principes* d'Origène, entreprise par Rufin, l'envenima. Saint Jérôme écrivit contre son ancien ami avec une certaine âpreté; Rufin lui répondit sur le même ton. Le débat fut porté à Rome (400). Saint Anastase I^{er} condamna la traduction du livre d'Origène, en réservant toutefois les intentions du traducteur, qui pouvaient n'être pas reprehensibles. Saint Epiphane de Salamine, arrivé depuis peu en Palestine, se déclara aussi pour saint Jérôme contre Rufin, et prêcha publiquement, pour réfuter l'Origénisme. Saint Augustin, informé par saint Jérôme de ce dissentiment, lui répondit :

« Quelle douleur de voir deux personnes autrefois si unies, et dont l'amitié était connue dans presque toutes les Eglises du monde, en venir à ce point d'inimitié ! Où seront désormais les cœurs qui oseront s'ouvrir l'un à l'autre ? Où sera l'ami dans le sein duquel on pourra répandre en sûreté ses pensées les plus secrètes, et qu'on ne doive craindre comme un ennemi à venir, puisque nous voyons et que nous pleurons ce malheur, arrivé à Jérôme et à Rufin ? » Ces touchantes paroles agirent-elles sur l'esprit de saint Jérôme ? On pourrait le croire. Il cessa dès lors toute polémique écrite contre Rufin ; et, par l'entremise de sainte Mélanie, les deux anciens amis se réconcilièrent publiquement. Rufin continua ses travaux : une *Traduction de l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe*, une *Explication du Symbole*, un grand nombre de *Vies des Pères*, l'occupèrent jusqu'à sa mort, arrivée en 410.

20. Saint Martin de Tours était mort, la seconde année du pontificat de saint Anastase (399), à l'âge de plus de quatre-vingts ans. Touché des larmes de ses disciples, qui assistaient à ses derniers moments : « Seigneur, dit-il, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse pas le travail ; mais que votre volonté soit faite. » Quelques instants après, il ajouta : « Mes frères, laissez-moi regarder le ciel plutôt que la terre, afin que mon âme prenne son essor vers Dieu. » Il s'était fait étendre sur un cilice couvert de cendres, pour terminer, par un acte d'humilité et de mortification, une vie d'austérités et d'abnégation. Quand il expira, son visage parut radieux d'une joie céleste. Le corps du saint évêque fut déposé dans sa ville épiscopale, au lieu où furent élevés depuis l'église et l'illustre monastère de Saint-Martin de Tours, pèlerinage si fréquenté dans les premiers temps de la monarchie française. Il eut pour successeur saint Brice, l'un de ses disciples.

Vers ce temps (401), le pape Anastase recevait une députation des évêques d'Afrique, qui demandaient à conserver dans le clergé les Donatistes convertis. Un concile, réuni le 16 juin 401, à Carthage, s'était prononcé dans ce sens, à cause de la rareté des clercs, et dans le but de faciliter, d'un autre côté, le retour

des Donatistes à la foi catholique. Le pape accueillit favorablement leur requête. — Un événement plus grave allait appeler sa sollicitude apostolique sur l'état de l'Eglise de Constantinople et sur la persécution que l'impératrice Eudoxie commençait contre saint Jean-Chrysostôme ; mais la mort enleva le saint pape au milieu de ses travaux (27 avril 402). Son pontificat n'avait duré que trois ans, et, dans ce court espace, il mérita cet éloge qu'en faisait Innocent I^{er} : « Anastase, dit-il, gouverna l'Eglise dans » la pureté d'une vie exemplaire, l'abondance d'une doctrine » irréprochable et la juste fermeté de l'autorité ecclésiastique. »

CHAPITRE V.

SOMMAIRE.

§ 1^{er}. PONTIFICAT DE SAINT INNOCENT I^{er}. (Avril 402-mars 417.)

1. Lettres de saint Innocent I^{er} à divers évêques de France, d'Espagne et d'Afrique. — 2. Premier exil de saint Jean-Chrysostôme. — 3. Second exil et mort de saint Jean-Chrysostôme. — 4. Invasion de Rome par Alaric. — 5. *Cité de Dieu* par saint Augustin. Pélagianisme. — 6. Mort du pape saint Innocent I^{er}.

§ 2. PONTIFICAT DE SAINT ZOSIME. (Août 417-décembre 418.)

7. Travaux et mort de saint Zosime.

§ 3. PONTIFICAT DE SAINT BONIFACE I^{er}. (30 décembre 418-25 octobre 422.)

8. Election de saint Boniface I^{er}. Antipape Eulalius. Question du droit d'appel au Saint-Siège, agitée par les évêques d'Afrique. — 9. Prétentions d'Atticus, évêque de Constantinople, à la juridiction sur toutes les Eglises d'Asie. — 10. Mort de saint Jérôme et de saint Boniface I^{er}.

§ 4. PONTIFICAT DE SAINT CÉLESTIN I^{er}. (3 novembre 422-6 avril 432.)

11. Semi-Pélagianisme. — 12. Cassien. Saint Siméon Stylite. Invasion de Genséric en Afrique. Mort de saint Augustin. — 13. Les Francs dans les Gaules. Saint Lupus de Troyes, saint Eucher de Lyon, saint Germain d'Auxerre, etc. — 14. Nestorius. Concile d'Ephèse, troisième général. Mort de saint Célestin I^{er}.

§ 5. PONTIFICAT DE SAINT SIXTE III. (26 avril 432-28 mars 439.)

15. Election de saint Sixte III. — 16. Prudence. Sédulius. Prédestinatianisme. Saint Prosper. — 17. Code Théodosien. Invasion des Barbares dans les diverses provinces de l'empire. Mort de saint Sixte III.

§ 1. Pontificat de saint Innocent I^{er}. (Avril 402-mars 417.)

1. Le v^e siècle s'ouvre avec le pontificat de saint Innocent I^{er}, élevé, en 402, sur la chaire de saint Pierre. L'époque de la décadence de l'empire romain d'Occident est arrivée. Par un dessein merveilleux de la Providence, qui veille sur les destinées de l'Eglise, tout était préparé pour que, dans cette ruine du vieux monde, la seule puissance des papes et des évêques restât

debout. Les barbares, qui vont frapper de tous les côtés aux portes de l'empire, rencontreront partout la religion de Jésus-Christ comme une force morale plus haute, plus imposante, plus souveraine que celle des armes. L'autorité du pontife de Rome s'établira au moment de la déchéance des Césars ; vainqueurs et vaincus s'agenouilleront devant la croix dominatrice et sous la main du vicaire de Dieu sur la terre. Innocent I^{er}, qui devait voir la première invasion de Rome par les Goths, trouvait, en montant sur le siège pontifical, l'empire romain au pouvoir de deux princes également incapables de régner, et qui se laissaient dominer par leurs ministres. Honorius, en Occident, avait remis toute son autorité entre les mains d'un Vandale, son favori, nommé Stilicon, dont il avait épousé la fille. Arcade, en Orient, se laissait gouverner par ses eunuques et par les caprices de l'impératrice Eudoxie, sa femme. La situation politique de l'empire était déplorable ; mais l'Eglise semblait gagner en force, en union, en concorde, ce que l'empire perdait en grandeur. Innocent I^{er} apporta à son gouvernement une prudence singulière et les lumières d'un esprit dont saint Augustin vantait la justesse et la profondeur. Il ne changea rien au personnel de l'administration précédente : « Les nouveaux venus, disait-il, ne font que gêner les affaires, avant de les entendre. » Ses lettres décrétales allaient aux extrémités du monde confirmer les règles de la saine discipline. Dans l'une, adressée à saint Victrice, évêque de Rouen (404), le pape rappelle les canons relatifs à l'ordination des évêques et des prêtres, à la juridiction ecclésiastique, à qui seule appartient la connaissance des causes spirituelles. Une autre, adressée à saint Exupère de Toulouse (405), résout plusieurs cas particuliers proposés par cet évêque à la décision du Saint-Siège. Les lois du célibat des clercs, de l'indissolubilité du mariage, les règles de la pénitence y sont exposées, d'après la tradition constante et invariable de l'Eglise. — L'Afrique, toujours désolée par les violences des Donatistes, invoquait le secours du Pontife romain. Trois conciles s'étaient tenus à Carthage pour aviser aux moyens de pacification (402, 403, 404). Des conférences publiques avaient été, dans chaque ville, proposées par les prélats catholiques aux

évêques donatistes. Ceux-ci les avaient refusées. Le troisième concile avait alors résolu d'envoyer des évêques à Honorius, en qualité de députés, pour supplier l'empereur d'appliquer aux Donatistes les lois formulées par Théodose-le-Grand contre les hérétiques. Une lettre fut adressée au pape saint Innocent I^{er}, pour lui recommander cette ambassade. La demande fut accordée par l'empereur. Mais, dans sa réponse aux Pères du concile, saint Innocent leur rappelle les règles canoniques sur l'obligation de la résidence épiscopale, et leur recommande de veiller à ce que les évêques ne s'absentent de leurs diocèses que pour les plus graves motifs. — Vers le même temps, l'intervention de saint Innocent I^{er} étouffa, dans sa naissance, un schisme prêt à éclater dans l'Eglise d'Espagne. Le concile de Tolède avait admis à la communion Symphosius, Dictinus et quelques autres évêques de la Galice, qui avaient abjuré l'hérésie des Priscillianistes. Les prélats avaient été maintenus dans leur juridiction et leurs dignités. Les évêques de la Bétique et de la province de Carthagène trouvèrent ce jugement d'une indulgence excessive, et refusèrent de communiquer avec ceux qui le suivaient. L'affaire fut déférée au pape, qui confirma la décision du concile de Tolède, et ordonna aux évêques d'Espagne de communiquer avec tous ceux que ce concile avait réhabilités.

2. Mais ce qui préoccupait surtout le saint pape était la situation religieuse de l'Eglise d'Orient. Le plus éloquent et le plus zélé de ses pontifes, saint Jean-Chrysostôme, se voyait accusé, condamné, persécuté, exilé par ses collègues dans l'épiscopat et ne trouvait de soutien que dans le successeur de saint Pierre. L'ardeur avec laquelle le patriarche de Constantinople poursuivait, dans sa province, la réforme du clergé et la répression de tous les abus, lui avait fait un grand nombre d'ennemis. Dans un concile qu'il rassembla à Ephèse, il fit déposer six évêques simoniaques, convaincus d'avoir acheté l'ordination, à prix d'argent, de leur métropolitain (403). Il déposa aussi l'évêque de Nicomédie, Géronce, qui s'était fait ordonner par Hellade de Césarée (Cappadoce), en récompense d'un emploi considérable à la cour, qu'il avait obtenu pour un parent de ce métropolitain. Une

affaire plus grave encore , dans laquelle saint Chrysostôme intervint avec sa droiture habituelle , lui suscita de nouveaux embarras. Théophile, patriarche d'Alexandrie, irrité contre les moines de Scété , qui avaient donné asile à un prêtre qu'il avait chassé de son Eglise , réunit un concile , où , sans les avoir appelés , il les fit condamner, sous prétexte d'Origénisme. Par une inconcevable fureur, il se mit lui-même à la tête d'une troupe de soldats, qui envahissaient les monastères, livrant aux flammes le texte des Ecritures et les saints mystères, passant au fil de l'épée de pieux et inoffensifs solitaires (401). Chassés de leurs saintes retraites, les moines se rendirent d'abord à Jérusalem, d'où le crédit de Théophile parvint encore à les faire bannir. Le patriarche d'Alexandrie leur cherchait partout des ennemis. Saint Epiphane, trompé par ses faux rapports, avait convoqué à Salamine un concile de toute la Chypre, où l'on avait renouvelé la condamnation de l'Origénisme. Saint Epiphane ne doutait pas que les moines d'Egypte ne fussent des sectateurs ardents de cette hérésie. Comme ils venaient de se rendre à Constantinople, pour s'y placer sous la protection de saint Jean-Chrysostôme, il les y suivit, et refusa de communiquer avec le patriarche, qu'il croyait fauteur des hérétiques. Saint Jean-Chrysostôme lui envoya offrir l'hospitalité dans son palais; Epiphane refusa, et ordonna même, de sa propre autorité, un diacre, sans demander l'autorisation du métropolitain. Cependant, les religieux égyptiens avaient trouvé dans saint Chrysostôme un appui. Ils se présentèrent devant saint Epiphane, et lui dirent : « Nous sommes ces moines » d'Egypte que vous poursuivez : nous voudrions savoir si vous » avez jamais vu nos disciples et nos écrits, » Saint Epiphane répondit qu'il n'en avait jamais eu l'occasion. « Comment donc, » reprirent-ils, pouvez-vous nous condamner sans nous connaître? » Le saint fut touché de cette considération, et les accueillit avec bienveillance. Cette entrevue déterminait sans doute son départ précipité. Il quitta Constantinople sans se réconcilier cependant avec saint Chrysostôme. Il mourut dans la traversée (403), et l'île de Chypre, qui le vénérât comme un père, reçut ses restes mortels comme de pieuses reliques. Le débat élevé entre

lui et l'illustre patriarche de Constantinople, soutenu avec bonne foi de part et d'autre, n'a pas empêché les papes de mettre Epiphane au rang des saints. L'Eglise grecque le compte parmi ses docteurs. Il mérita ce double titre par la pureté de sa vie, l'ardeur de son zèle, et les savants ouvrages qu'il composa pour la défense de la vérité. Cependant Théophile d'Alexandrie était venu lui-même à Constantinople, poursuivre contre les moines son système de destruction. Il se forma un parti puissant, composé de tous les ennemis de saint Jean-Chrysostôme. Un discours de ce dernier, contre le luxe et le dérèglement des femmes, fut représenté à l'impératrice Eudoxie comme une allusion personnelle dirigée contre elle, et contre les dames de sa cour. La vanité blessée ne pardonne jamais. L'impératrice, de concert avec Théophile, poussa l'empereur aux plus injustes mesures. Un conciliabule, tenu dans le bourg du Chesne, près de Chalcedoine, déposa saint Chrysostôme (403). La seule accusation canonique qu'on avait pu trouver contre lui, était celle de faire prendre aux fidèles un peu d'eau après la communion, pour ne pas les exposer à rejeter avec la salive quelque parcelle des saintes espèces. On insista davantage sur une comparaison qu'on prêtait à saint Jean-Chrysostôme, et où les évêques courtisans voyaient un crime de lèse-majesté. En parlant de l'impératrice, saint Jean-Chrysostôme avait fait un rapprochement avec la reine Jézabel. Un ordre de bannissement contre le patriarche suivit sa condamnation par le conciliabule du Chesne. Saint Jean-Chrysostôme fut jeté, la nuit, dans un vaisseau, qui le transporta, sur les côtes d'Asie, près de la ville de Préneste, en Bithynie. Cet exil ne dura qu'un jour. Le peuple, en apprenant le départ de son saint évêque, remplit les églises et les places publiques de gémissements et de clameurs. La nuit suivante, un tremblement de terre ébranla la ville et tous les environs. Eudoxie, épouvantée, y vit un châtiment céleste. Dès le point du jour, des barques couvraient le Bosphore, pour visiter la côte et ramener saint Chrysostôme, dont la retraite n'était point connue. On le découvrit enfin; un officier de l'impératrice lui remit une lettre de cette princesse : « Que Votre Sainteté, écrivait-elle, soit

» persuadée qu'on a agi à mon insu. Je suis innocente de cet acte
 » d'injustice. Le complot est l'œuvre d'hommes pervers et mé-
 » chants. Dieu m'est témoin des larmes que je lui offre en sacri-
 » fice. Je me souviens que mes enfants ont reçu le baptême de
 » vos mains. » En rentrant le soir dans sa ville épiscopale, saint
 Jean-Chrysostôme trouva tout le peuple accouru à sa rencontre,
 et portant des flambeaux allumés, en signe de réjouissance. Ar-
 rivé à l'église des Apôtres, accompagné de plus de trente évêques,
 au bruit des acclamations enthousiastes de la multitude, Chry-
 sostôme parut en chaire; mais son éloquence même nuisit cette
 fois à l'orateur, car les applaudissements éclatèrent, avec tant
 d'énergie et d'opiniâtreté, qu'il ne put achever son discours (403).
 Tous les ennemis du saint patriarche, réduits au silence, dispa-
 rurent devant cette manifestation imposante du sentiment ca-
 tholique. Théophile d'Alexandrie lui-même cessa de persécuter
 les moines de la Thébaïde. A force de condamner les doctrines
 d'Origène, il voulut connaître ses livres. Cette étude le convertit
 à la plus sincère admiration pour ce grand docteur; et quand
 on lui demandait comment il était ainsi passé de la persécution
 à l'enthousiasme, il répondait : « Ses ouvrages ressemblent à
 » une prairie émaillée : j'en cueille les fleurs sans m'arrêter aux
 » épines. »

3. Le calme rétabli à Constantinople, d'une façon si inespérée,
 ne dura que deux mois. Un incident réveilla, dans l'âme d'Euo-
 doxie, sa haine mal éteinte. A l'occasion d'une statue d'argent
 élevée à l'impératrice, sur la place publique, en face de la grande
 basilique de Sainte-Sophie, des danses et des spectacles s'étaient
 organisés, de manière à troubler le recueillement des saints
 mystères. Le patriarche se plaignit de cet abus, avec une liberté
 tout apostolique. Ce fut le signal d'une nouvelle persécution.
 Eudoxie se crut offensée : elle renoua ses anciennes intrigues
 avec les ennemis du saint orateur. « Hérodiade est en furie, s'é-
 » cria un jour saint Chrysostôme, elle danse encore, et demande
 » de nouveau la tête de Jean! » Cette fois elle l'obtint. Un con-
 ciliabule, formé des ennemis personnels du saint évêque, le
 condamna et le déposa sans l'entendre. Arcade lui intima l'ordre

de quitter son Eglise : « Je l'ai reçue de Dieu, répondit le patriarche, je ne l'abandonnerai que si vos soldats m'enlèvent. » Bientôt la basilique est envahie par des bataillons de Thraces. On était alors aux fêtes de Pâques (404), et saint Jean-Chrysostôme conférait le baptême solennel, suivant la coutume de cette époque. Les hommes, les femmes sont chassés à coups de sabre, les clercs et les prêtres fidèles jetés dans les prisons, le corps et le sang de Jésus-Christ profanés. Cependant Chrysostôme se retirait dans la maison épiscopale, entourée et gardée par tout le peuple en armes. L'empereur n'osait pas l'y attaquer. Enfin, le 10 juin 404, il envoya Patrice, secrétaire de ses commandements, dire au patriarche que s'il ne consentait pas à s'éloigner volontairement, les soldats allaient engager la lutte avec le peuple. Saint Chrysostôme, se tournant vers quelques évêques qui l'accompagnaient : « Venez, leur dit-il ; prions ensemble, et prenons congé » de l'ange de cette église. » Après une fervente prière, il donna à ces évêques le baiser de paix, en les arrosant de ses larmes. Se dérochant alors à son peuple bien-aimé, il sortit de l'église, par une porte dérobée, et monta dans une barque qui le conduisit à Nicée. Ce fut la première halte de son exil. Un ordre impérial, arrivé le 5 juillet 404, le fit transporter à Cucuse, ville déserte, dans les gorges du mont Taurus. La santé du patriarche était ébranlée par tant de secousses, et par les fatigues d'un long et pénible voyage, accompli pendant une chaleur dévorante, au milieu des accès d'une fièvre qui dura plus de trente jours. Les soins de Sabinienne, diaconesse de Constantinople, que son dévouement avait appelée près du saint évêque, ne purent la rétablir entièrement. Cependant Eudoxie n'était point satisfaite. Elle tourna sa fureur contre les clercs demeurés dans la communion de leur légitime pasteur. Eutrope, l'un d'entre eux, mourut entre les mains des bourreaux, qui lui déchiraient les côtés et le visage, avec les ongles de fer. Un évêque intrus, Arsace, fut placé sur le siège du pasteur légitime. Dans ces douloureuses circonstances, l'Eglise désolée de Constantinople s'adressa au souverain Pontife, et le pria de venir à son aide. Saint Innocent I^{er} écrivit à saint Chrysostôme une lettre de consolation, qui

fut remise à l'exilé, au fond des montagnes d'Arménie. Une autre fut adressée au clergé et au peuple de Constantinople : « Nous ne sommes pas, dit-il, tellement séparés de vous, que nous ne prenions part à vos douleurs. Qui pourrait souffrir la conduite, si injuste et si criminelle, de ceux dont tout le soin devrait être d'établir la tranquillité et la paix au sein de l'Eglise ? Par un renversement étrange des plus saintes lois, on arrache à des évêques innocents le gouvernement de leurs diocèses. C'est l'injuste traitement qu'on a fait subir à Jean votre évêque, qui nous est uni par des liens si étroits. On a osé, contre toutes les règles canoniques, lui donner un successeur ; mais une telle élection n'est qu'une intrusion sacrilège. » Non content de témoigner ainsi son intérêt pour cette Eglise affligée, le pape pressa Honorius d'écrire à son frère Arcade, en faveur de saint Jean-Chrysostôme. Des évêques furent députés, pour porter à la cour de Constantinople la dépêche d'Honorius ; mais Eudoxie les fit arrêter en chemin ; on les accabla d'outrages, et on ne leur permit de retourner dans leur pays qu'après leur avoir fait subir les tourments d'une longue et dure captivité. Jean-Chrysostôme, informé dans son exil des efforts que le pape faisait en sa faveur, lui écrivit plusieurs lettres pour l'en remercier. « C'est sur vous, lui dit-il, que repose le fardeau du monde entier ; car vous avez à combattre à la fois pour les Eglises désolées, pour les peuples dispersés, pour les prêtres que les ennemis environnent, pour les évêques mis en fuite, et pour les constitutions de nos pères, outrageusement foulées aux pieds. » (406.) Cependant, le voisinage de ce patriarche exilé troublait encore le repos de ses ennemis. Ils obtinrent d'Arcade un ordre de l'envoyer à Pytonte, lieu désert du pays des Tzanes, sur le bord du Pont-Euxin. Le voyage dura trois mois, et l'illustre proscrit n'obtint pas un instant de repos, quoique l'état de sa santé fût déplorable. Il n'arriva pas au terme de son bannissement. A Comane, il se trouva si mal, que les soldats qui l'accompagnaient n'osèrent aller plus loin. On le déposa dans une église dédiée à saint Basilisque. Il se fit revêtir d'habits blancs, en signe de délivrance, distribua aux assistants

le peu qui lui restait, reçut l'Eucharistie, et mourut en prononçant ces paroles d'actions de grâces : « Dieu soit loué de tout ! » (407). Ainsi s'éteignait, dans une contrée étrangère, loin de son peuple bien-aimé, cette grande lumière de l'Orient, cette voix éloquente, surnommée de son vivant : *Bouche d'or*. Plusieurs papes l'ont appelé l'*Augustin de l'Eglise grecque*. Les littérateurs, frappés de cette brillante éloquence, qui rappelle à la fois l'énergie de Démosthène et la nombreuse élégance de Cicéron, ont dit de lui qu'il était l'*Homère des orateurs chrétiens*. On a de ce Père plusieurs traités dogmatiques, des commentaires sur différentes parties de la Bible, des lettres et un grand nombre de discours, d'homélies et de panégyriques des saints. Les plus estimés de ces ouvrages sont les *Traité du Sacerdoce, de la Providence, de la Virginité*. Après sa mort, le pape prit soin de sa mémoire et refusa de communiquer avec les évêques d'Orient, jusqu'à ce qu'ils l'eussent solennellement réhabilitée, en rappelant tous ceux qui avaient été exilés pour sa cause. Le persécuteur survécut peu à sa victime. Arcade, ce faible empereur, qui n'eut jamais de souverain que le nom, mourut l'année suivante (408), laissant le trône d'Orient à son fils Théodose-le-Jeune, qui n'était encore qu'un enfant. L'impératrice Eudoxie, sa mère, était morte deux ans auparavant : la perte de sa mère, malheur irréparable pour tant d'autres enfants, se trouvait, pour le jeune Théodose, une bénédiction particulière de la Providence. Ses premières années furent confiées aux tendres soins de Pulchérie. Anthémius, préfet du prétoire, eut la tutelle de l'empire. Théodose-le-Jeune, d'un caractère doux, humain, compatissant, aurait été un prince accompli en d'autres temps ; mais à une époque où les barbares en armes cernaient l'empire, il eût fallu un bras guerrier pour les contenir. Les Huns et les Squières, mettant à profit la faiblesse de la cour de Constantinople, envahirent la Thrace.

4. Ces invasions partielles de l'Orient valent à peine d'être signalées, en présence du déluge de Barbares qui inondait alors l'Occident. Dès l'an 405, une branche détachée de la grande nation des Goths, au nombre de deux cent mille hommes, avait

passé les Alpes, ayant à sa tête Radagaise. Stilicon, ministre d'Honorius, aidé d'une armée de Huns, écrasa cette formidable invasion dans les montagnes de la haute Italie; et, cette fois, Rome dut son salut aux Barbares eux-mêmes. Le danger n'était passé un instant que pour renaître plus terrible. En 407, une nuée de Vandales, de Suèves, d'Alains, d'Allemands et de Bourguignons se répandit dans les Gaules. Mayence fut prise et saccagée; plusieurs milliers de chrétiens furent égorgés, avec Auréus, leur évêque; Worms, Spire, Strasbourg furent livrés aux flammes. Tournai, Téroüanne, Arras, Saint-Quentin ne purent arrêter ce torrent. Les Barbares, moitié Ariens, moitié idolâtres, firent, dans toute la Gaule, un grand nombre de martyrs. Saint Nicaise, évêque de Reims, saint Didier, évêque de Langres, eurent la tête tranchée; Besançon vit massacrer son évêque Antidius. Marseille fut détruite. Toulouse, inutilement assiégée par les Barbares, ne dut son salut qu'aux prières de son saint évêque Exupère. Ces horribles ravages durèrent trois ans entiers. Stilicon ne fit rien pour les empêcher. Beau-père d'Honorius, on l'accusa de songer à dépouiller son gendre, dans le dessein d'exalter Eucher, son propre fils. Il entretenait alors des relations suivies avec Alaric, roi des Visigoths. — Alaric était un de ces ravageurs de nations, appelés par la Providence à se partager les ruines du monde romain. Des bords du Danube, où il était né, une force inconnue le poussait dans sa voie de destruction. « Une voix intérieure, disait-il, me crie sans cesse : » Marche, et va saccager Rome ! » Deux victoires remportées par Stilicon sur les Visigoths d'Alaric (402-403) avaient retardé celui-ci dans sa marche. En 408, Alaric se retrouvait aux frontières d'Italie. Était-ce pour le salut de Rome, ou pour des motifs d'ambition personnelle que Stilicon entama avec lui des négociations? L'histoire ne le sait pas. Honorius inclina vers le dernier parti. Un ordre impérial déclara ce général ennemi de la patrie, et Stilicon porta sa tête sur l'échafaud (408). Alaric, que rien ne retenait plus, vint mettre le siège devant Rome : il avait détourné le Tibre, fermé toutes les communications avec le dehors; la famine et la peste désolèrent bientôt la cité. Le roi

des Visigoths consentit à s'éloigner, moyennant une somme énorme. Honorius, renfermé dans Ravenne, n'ayant pu remplir les conditions du traité, se vit opposer par Alaric un rival à l'empire, Attale, préfet de Rome (409). L'année suivante (410) était marquée pour la prise de la ville éternelle. Le 24 août, Alaric, avec ses Visigoths, entra dans la cité des Césars. Il permit le pillage à ses troupes ; mais la majesté de la religion chrétienne dominait déjà les mœurs barbares. L'église de Saint-Pierre et celle de Saint-Paul furent marquées, par le vainqueur, comme des lieux de refuge. Tous les vases sacrés de l'église de Saint-Pierre, apportés à Alaric, furent renvoyés aux prêtres comme des objets sacrés, et l'on vit les soldats conduire eux-mêmes des vierges aux asiles désignés, pour les soustraire à tous les outrages. Le pape saint Innocent I^{er} ne quitta point Rome au milieu de tant de désastres ; sa présence ne fut point étrangère aux témoignages de respect qu'Alaric rendit au christianisme. Déjà le pape lui avait été député, en 408, pour lui porter les propositions d'Honorius, et en avait été honorablement accueilli. Les peuples s'habituèrent à voir la majesté du souverain pontificat dominer le tumulte des armes, et l'Eglise sortait triomphante de cette première invasion, qui devait se continuer d'Alaric jusqu'à Odoacre.

5. Cependant, l'empire romain ne pouvait s'écrouler, sans que le retentissement de sa chute agitât le monde. Les païens attribuaient ces revers inouis à la colère des dieux, et rendaient la religion de Jésus-Christ responsable de l'humiliation du Capitole. Les docteurs chrétiens se chargèrent de répondre à ces plaintes amères. Pendant que saint Jérôme, nouveau Jérémie pleurant sur les ruines de Rome, prouvait, dans ses écrits, que la décadence de l'empire était due à la corruption des mœurs païennes, et à l'abaissement des caractères et des courages produit par des siècles d'une jouissance et d'un luxe effrénés, Paul Orose, prêtre espagnol de Tarragone, à la prière de saint Augustin, écrivait son *Abrégé d'Histoire universelle*, où il établissait, par les faits, le même raisonnement. Saint Augustin lui-même composait son immortel ouvrage de la *Cité de Dieu*, où,

dans un parallèle qui embrasse toute la suite de l'histoire, il montre le royaume de la vérité s'établissant sur la ruine des empires, et expose le plan providentiel dans l'institution de l'Eglise, et son développement à travers le temps. Cette œuvre immense, qui aurait suffi seule à occuper toute une vie, n'était qu'un incident dans celle de saint Augustin. La controverse avec les Donatistes le trouvait, lutteur infatigable, toujours sur la brèche. Une conférence publique, avec les principaux d'entre eux, eut lieu (411) à Carthage, en présence du tribun Marcellin, chargé par l'empereur Honorius de la présider. Saint Augustin porta la parole, au nom des évêques catholiques. La conférence dura trois jours. L'éloquent orateur prouve avec évidence qu'il ne peut y avoir aucune cause légitime de se séparer de l'Eglise; que la véritable église ne pouvait être renfermée dans un coin de l'Afrique, et que les Donatistes, par leur nom même, par le seul fait de leur rupture avec le reste du monde catholique, étaient d'avance condamnés. Son discours fit une impression profonde; mais ce qui confirma, plus que toute l'éloquence humaine, la parole du saint docteur, fut l'exemple inouï du désintéressement donné, en cette circonstance, par les évêques catholiques. A sa persuasion, ces deux cent quatre-vingt-six prélats proposèrent aux évêques donatistes de leur céder leurs sièges, s'ils consentaient à rentrer dans la communion de l'Eglise. Tant d'abnégation, mise en parallèle avec l'opiniâtreté des évêques donatistes, rallia une foule d'hérétiques à la vérité. Dès lors, ce schisme obstiné, qui désolait l'Afrique depuis le temps de Cécilien, alla se perdre dans le mépris public. Les restes de ce parti ruiné essayèrent d'en appeler à l'empereur de la décision de Marcellin. Honorius ne répondit à cette réclamation que par un ordre envoyé au gouverneur de Carthage, de traiter les Donatistes insoumis comme des rebelles déclarés. Ce schisme était à peine éteint, qu'une nouvelle hérésie fut implantée sur le sol d'Afrique, par deux étrangers, Pélage et Célestius, originaires de la Grande-Bretagne. Il s'agissait, cette fois, du dogme fondamental de *la grâce*, base de la génération spirituelle de l'homme. Cette doctrine, aussi ardue qu'importante, trouva dans Pélage un adver-

saire redoutable, et dans saint Augustin un intrépide défenseur. De nos jours, où le Jansénisme a rappelé l'attention sur ces matières, on a pu comprendre de quelle difficulté il était de les traiter avec l'exactitude, la rigueur et l'intégrité théologiques. Pélage, qui donnait son nom à la nouvelle erreur, quitta, l'an 405, le monastère de Bangor, au pays de Galles, pour se rendre à Rome. Esprit subtil, séduisant, habile dans l'art de la dissimulation et de l'équivoque, il nourrissait, depuis longtemps, le germe de son système sur la toute-puissance de la volonté humaine. Il commença à le développer ostensiblement, dans un voyage qu'il fit avec Constantius, son disciple et son ami, à Carthage. Saint Augustin avait écrit, dans son livre des *Confessions*, commencé en 397 : « *Domine, da nobis quod jubes et jube quod vis* » ; Pélage s'éleva, dans une assemblée d'évêques, contre cette proposition. C'était jeter le gant à l'évêque d'Hippone, qui le releva pour ne le plus déposer. Plus il devait à la grâce, plus il se crut obligé de lui rendre. Vingt ans il poursuivit le Pélagianisme ; et, en mourant, il put se rendre à lui-même le témoignage que l'hérésie, percée de tant de traits, ne tarderait pas à le suivre au tombeau. Les erreurs de Pélage regardent trois chefs principaux : le péché originel, le libre arbitre, la nécessité et la gratuité de la grâce. I° L'erreur fondamentale de Pélage était de nier la transmission du péché d'Adam et d'Ève à leur postérité. Dans son système, le péché de nos premiers parents n'avait pu nuire qu'à eux seuls, et s'il portait préjudice à leurs descendants, ce n'était pas comme faute héréditaire, mais, tout au plus, comme mauvais exemple ; par conséquent, le baptême n'est pas donné aux enfants pour effacer une tache originelle, mais pour leur imprimer le caractère, le sceau de l'adoption. II° Sur le libre arbitre, Pélage enseignait : 1° qu'il est aussi entier, aussi fort en nous que dans Adam avant son péché ; 2° que les forces du libre arbitre, sans aucun secours surnaturel, suffisent à l'homme, pour accomplir tous les préceptes divins, surmonter toutes les tentations, s'élever à la plus sublime perfection, et obtenir la vie éternelle. 3° La grâce, dans un tel système, se trouvait, par le fait, annulée. Mais, comme il eût été impossible d'en supprimer le

nom, Pélage faisait consister ce don gratuit dans le libre arbitre lui-même, que Dieu nous accorde sans nous le devoir. Saint Augustin objectait que Jésus-Christ avait apporté une grâce plus abondante, sans que la somme du libre arbitre parût plus grande dans la loi nouvelle que dans l'ancienne. Pélage répondit à cet argument que cette grâce du Nouveau Testament consistait dans les bons exemples du Rédempteur. Saint Augustin demandait alors pourquoi ces bons exemples agissaient si efficacement sur les uns, et laissaient les autres indifférents. Poussé dans ses derniers retranchements, Pélage consentit à admettre une grâce intérieure d'illumination dans l'entendement, qui rendait plus facile l'opération de la volonté. Cette grâce utile n'était point indispensable : elle n'était non plus, ni prévenante, ni gratuite, et Dieu n'est pas libre de la refuser à qui la mérite par le bon usage de ses facultés naturelles.

Ces notions préliminaires suffiront, pour comprendre le sens et la portée du Pélagianisme. La première condamnation fut prononcée contre les nouveaux sectaires, par un concile tenu à Carthage (412), où saint Augustin ne put assister. L'anathème fut porté contre Célestius seul, parce que Pélage n'était plus alors en Afrique; il l'avait quittée, pour parcourir les villes de la côte de Syrie. Les erreurs de Célestius avaient été réduites à sept principales : 1° Adam a été créé sujet à la mort; 2° son péché a été personnel, et ne s'est point communiqué à sa race; 3° les enfants, en naissant, sont dans le même état d'innocence où se trouvait Adam avant sa chute; 4° le péché d'Adam n'est pas la cause de la mort de tout le genre humain; la résurrection de Jésus-Christ n'est pas la cause de la résurrection de tous les hommes; 5° la loi de Moïse conduit au ciel aussi bien que la loi de Jésus-Christ; 6° avant la venue de Jésus-Christ, il y avait des hommes impeccables; 7° les enfants morts sans baptême ont droit au bonheur éternel. — Célestius, après sa condamnation, en appela au souverain Pontife, et, sans poursuivre son appel, il partit pour l'Asie, où il continua à dogmatiser. Cependant Pélage, dénoncé par les évêques des Gaules, et en particulier par Heros d'Arles et Lazare d'Aix, comme hérétique, essayait de se

justifier aux yeux des évêques de Palestine, dans une conférence publique tenue à Jérusalem, et dans un concile de quatorze évêques à Diospolis. Orose d'Espagne et saint Jérôme étaient ses principaux adversaires. Les Pères de Diospolis, trompés par les fausses protestations de Pélage, l'avaient absous du chef d'hérésie, sans attendre la réponse d'Innocent I^{er}, auquel il en avait été référé après la conférence de Jérusalem (415). Saint Augustin publiait, dans le même temps, une série d'ouvrages contre les principales erreurs du Pélagianisme : *Traité de la Nature et de la Grâce ; du Mérite et de la Rémission des péchés ; de la Grâce du Nouveau Testament ; de la Perfection de la justice de l'Homme ; du Libre arbitre*. — Saint Jérôme le suivait dans cette voie, et écrivait son *Dialogue entre un Catholique et un Pélagien*. La controverse s'éclairait des lumières qu'y répandaient ces deux grands hommes. Les conciles de Carthage et de Milève (416) établirent, conformément à la foi catholique, que le péché d'Adam a passé à ses descendants, et que, sans une grâce intérieure qui nous inspire la bonne volonté, l'on ne peut faire aucun bien surnaturel ou utile au salut. Les Pères de ces conciles écrivirent au pape saint Innocent I^{er}, pour le prier de confirmer cette décision par l'autorité du Siège apostolique. Le souverain Pontife répondit aux lettres synodales des évêques d'Afrique : « Vous avez, » leur dit-il, observé, comme il convient à l'épiscopat, les institutions de nos pères. Ils tiennent, en effet, par une tradition » divine, que rien ne peut être réglé, dans les contrées les plus » lointaines, sans avoir été porté à la connaissance du Siège apos- » tolique. C'est de là que découlent, comme de leur source pri- » mitive, dans toutes les régions de l'univers, les eaux vives et » pures de la vérité. » Le pape confirme alors la décision des deux conciles, et condamne solennellement Pélage, Célestius et leurs sectateurs : il les déclare séparés de la communion de l'Eglise, à moins qu'ils ne renoncent à leurs erreurs. Après ce décret du pape, saint Augustin s'écria : « Rome a parlé, la cause » est finie. Plaise à Dieu que l'erreur le soit aussi. »

6. Affligé du triste état où l'invasion des Barbares avait réduit les Gaules, l'Espagne et l'Italie, Innocent I^{er} avait dilaté sa

charité au niveau des désolations : il faisait des collectes pour secourir, dans ces provinces, les souffrances et les misères qu'une telle révolution avait multipliées dans une proportion effrayante. Alaric n'avait survécu que deux ans à la prise de Rome; mais les Visigoths lui avaient donné un successeur, dans la personne d'Ataulfe, son beau-frère. Le pape faisait travailler à la conversion de ces barbares, et, peu à peu, les habituait à courber la tête sous le joug de l'Évangile. Le désir d'établir, au sein de l'Église catholique, l'unité de discipline, donnait une nouvelle ardeur à son activité et à son zèle. Nous en avons encore un monument précieux dans une décrétale adressée à Décentius, évêque d'Eugubio, dans l'Ombrie, qui l'avait consulté sur divers points de liturgie et de discipline. « Si les évêques du Seigneur, » disait le pape, voulaient observer, dans leur intégrité, les institutions ecclésiastiques, telles qu'elles ont été transmises par les bienheureux Apôtres, il n'y aurait ni diversité, ni variété dans ce qui regarde les consécrationes et la célébration des saints mystères. » D'autres lettres de saint Innocent, à des évêques d'Italie et de Macédoine, contiennent des décisions du même genre. La mort vint enlever le pieux Pontife, au milieu de ces travaux (417). Saint Innocent I^{er} est le premier des papes qui ait fait un voyage hors de Rome, pour le service des intérêts généraux de l'Église. En 400, il s'était transporté à Ravenne, pour engager l'empereur Honorius à exécuter avec plus de ponctualité les conventions passées avec Alaric. Si les conseils du pape eussent été suivis, Honorius eût épargné à la ville éternelle les horreurs de l'invasion de 410.

§ 2. Pontificat de saint Zosime. (Août 417-26 décembre 418.)

7. Saint Zosime fut donné pour successeur à saint Innocent I^{er}, le 19 août 417. Son pontificat, qui ne dura qu'un an, fut presque constamment absorbé par la question du Pélagianisme, qui n'avait pas cessé d'étendre ses ravages, sous le masque d'une hypocrite soumission à l'autorité de l'Église. Célestius vint à Rome (417), protesta de la pureté de ses intentions, dé-

clara solennellement qu'il *condamnait tout ce qu'avait condamné saint Innocent I^{er}*, et fut reçu par Zosime à la communion de l'Eglise. Pélage écrivit au pape une lettre dans le même sens ; et le miséricordieux Pontife lui donna aussi l'absolution des censures portées contre lui. Cependant, les deux sectaires ne cessaient de prêcher leurs erreurs, avec d'autant plus d'assurance qu'ils se disaient en communion avec le Siège de Rome. Les évêques d'Afrique se réunirent en concile, à Carthage, au nombre de deux cent quatorze, et exposèrent au pape saint Zosime que, malgré leur apparente soumission, Pélage et Célestius continuaient à dogmatiser. Le souverain Pontife évoqua de nouveau l'affaire à son tribunal, et, après une mûre délibération, confirma le jugement des évêques d'Afrique, renouvela la sentence portée par son prédécesseur, et déclara que si les deux hérésiaques consentaient à abjurer leurs erreurs, ils seraient admis à faire leur pénitence publique ; sinon, ils demeureraient excommuniés. La lettre doctrinale du pape fut envoyée aux évêques d'Egypte et d'Orient, aux patriarches des grands sièges, Antioche, Alexandrie, Jérusalem, Constantinople. A la suite de ce jugement ecclésiastique, intervint un rescrit impérial d'Honorius, qui condamna les deux hérésiarques et leurs sectateurs à l'exil (418). Dans le même temps, saint Augustin faisait formuler la foi catholique par un nouveau concile tenu à Carthage (1^{er} mai 418). Toutes les églises du monde acceptèrent la décision du Saint-Siège. Julien, évêque d'Eclane, en Campanie, refusa seul d'y souscrire. Il s'adjoignit quelques évêques pélagiens, pour rédiger une profession de foi hérétique, et en appeler de la sentence du pape à un concile général. Saint Zosime condamna nommément Julien et ses complices. Ils furent déposés, et leurs sièges donnés à des prélats catholiques. Au milieu des préoccupations occasionnées par l'examen de ces graves questions, saint Zosime avait réglé un débat sur la juridiction métropolitaine de la seconde Narbonnaise, réclamée à la fois par les Eglises de Vienne et de Marseille, au préjudice de celle d'Arles, qui avait toujours joui de ce privilège. Le pape confirma les droits de cette dernière, « fondés, dit-il, sur l'apostolat de saint Trophime, et

» condamna comme irrégulier tout ce qu'on entreprendrait contrairement à cette décision. » Il écrivit au clergé et aux fidèles de Marseille pour les informer que, si leur évêque s'obstinait à usurper, sur son métropolitain d'Arles, un droit canoniquement reconnu, il se verrait obligé de le déposer et de mettre à sa place un pasteur plus digne d'être à leur tête (mars 418). Cette vigueur apostolique, déployée par le saint Pontife, s'étendait à tous les points de la discipline ecclésiastique. Dans le même temps, il adressait à Hésychius, évêque de Salone, métropole de la Dalmatie, une lettre décrétale, où il s'élevait contre l'ambition des laïques et des moines, qui voulaient passer tout à coup aux degrés éminents du sacerdoce, sans observer les interstices fixés par les canons. Une mort prématurée ravit à l'Eglise un pape si vigilant et si zélé (décembre 418).

§ 3. **Pontificat de saint Boniface I^{er}.** (30 déc. 418-25 oct 422.)

8. L'élection de saint Boniface I^{er} offrit, pour la première fois, l'exemple de l'intervention d'une puissance séculière dans le choix d'un pontife romain. Pendant que le clergé et le peuple de Rome étaient réunis, pour procéder à une élection canonique, le diacre Eulalius s'emparait violemment de l'église de Latran, et s'y faisait sacrer de force par l'évêque d'Ostie. Le lendemain, l'assemblée régulière proclamait le légitime pasteur dans la personne de Boniface I^{er}, prêtre romain. Cependant Symmaque, préfet de Rome, adressa à l'empereur Honorius une relation des faits, favorable à l'antipape. L'empereur évoqua l'affaire à son jugement, et manda Boniface et Eulalius à Ravenne, où il tenait sa cour, en les faisant souscrire l'engagement de ne pas rentrer à Rome, avant qu'il eût prononcé entre les deux partis. Malgré cette promesse solennelle, Eulalius se rendit à Rome, dans l'intention d'y célébrer la fête de Pâques (419). Mais le peuple, fidèle au pape légitime, chassa l'usurpateur. Boniface fut reçu, deux jours après, en triomphe, et reconnu par l'empereur, le sénat et toute la ville. — L'autorité du souverain pontificat était à peine assurée à sa personne, que saint

Boniface avait à la défendre contre le sixième concile de Carthage (25 mai 419), qui voulait proscrire les appellations au pape. La discussion s'engagea à propos d'Apiarius, prêtre de Sicque, en Mauritanie, qui, ayant été excommunié par Urbain, son évêque, s'était pourvu devant le siège de Rome. Saint Boniface envoya au concile de Carthage, pour examiner l'affaire, trois légats : Faustin, évêque de Potentine, en Italie ; Philippe et Asellus, prêtres de l'Eglise romaine. Quand on mit en question, dans la chaleur du débat, le droit du souverain Pontife à évoquer à son tribunal les causes portées devant lui par un appel, les légats citèrent le texte des canons du concile de Sardique, reproduit dans les instructions écrites que le pape leur avait remises. Chose étrange ! le concile de Sardique, tenu en 347, aux séances duquel avait assisté Gratus, évêque de Carthage, était complètement inconnu aux évêques d'Afrique de l'an 419. Les Pères du concile de Carthage demandèrent alors le temps de faire examiner les actes originaux du concile de Sardique. Le différend se trouva ainsi suspendu, et ne fut définitivement terminé que sous le pontificat de Célestin I^{er}, en 427. Apiarius, première cause de ce débat, fut rétabli dans la communion de l'Eglise, après être rentré dans les bonnes grâces de son évêque.

9. La sollicitude de saint Boniface I^{er} s'étendait à la fois sur toutes les Eglises du monde. Dès le 13 juin 419, il déférait au jugement de l'évêque des Gaules, Maxime, évêque de Valence, accusé de manichéisme et de crimes abominables. Le pape ordonnait aux évêques des Gaules de s'assembler en concile, le 1^{er} novembre, pour examiner cette affaire, à la condition que l'autorité du pape confirmerait le jugement. — Dans le même temps, saint Boniface autorisait la translation de Périgène, évêque de Patras, en Achaïe, sur le siège métropolitain de Corinthe (419). Atticus, patriarche de Constantinople, s'éleva contre cette décision de la cour romaine. Il prétendit qu'aucune ordination d'évêque ne pouvait avoir lieu, dans l'Hellespont et les autres provinces d'Asie, sans l'aveu du patriarche de Constantinople. Il eut le crédit de faire porter, par Théodose-le-Jeune, une loi dans ce sens (421), et réunit un concile à Corinthe, pour

examiner la translation de Périgène, solennellement confirmée par l'autorité du Saint-Siège. L'empereur, dans cette constitution, prétendait, en outre, enlever aux évêques de Thessalonique la juridiction qu'ils exerçaient canoniquement sur l'Illyrie, pour la conférer aux évêques de Constantinople, « qui jouissent, » disait-il, *des prérogatives de l'ancienne Rome.* » Dans une conjoncture où il s'agissait de la primauté de la chaire de saint Pierre, saint Boniface I^{er} se montra digne d'en être le gardien et le défenseur. Il envoya des députés à l'empereur Honorius, pour obtenir de Théodose-le-Jeune, par son intervention, la révocation de son décret. Il écrivait, en même temps, une lettre pleine d'énergie à Rufus, évêque de Thessalonique : « Les tentatives ré- » centes pour amoindrir votre autorité, lui disait-il, ne peuvent » ni ne doivent sortir leur effet. Fort de votre droit incontes- » table, armez-vous comme un soldat de Dieu. Ne vous effrayez » point de ces nouvelles tempêtes; le bienheureux apôtre saint » Pierre sera avec vous et ne souffrira point que l'on porte » atteinte aux prérogatives de son siège. » D'autres lettres pontificales, adressées aux évêques de Thessalie, n'étaient pas moins explicites : « Il est certain, disait-il, que l'Eglise de Rome est, » pour toutes les Eglises répandues dans l'univers, ce qu'est la » tête pour les autres membres. Quiconque s'en sépare devient » étranger à la religion chrétienne, parce qu'il n'est plus dans » l'unité. » Une autre circulaire à tous les évêques de Macédoine, d'Achaïe, d'Epire et de Dacie, maintenait les mêmes principes avec une égale vigueur (11 mars 422). Le pape rappelait les faits historiques qui appuyaient les droits du siège de Rome : « Le grand Athanase, Flavien d'Antioche, Chrysostôme » de Constantinople, n'ont cessé d'avoir recours au successeur » de saint Pierre, et leur exemple suffit à prouver la tradition » des grandes Eglises d'Orient. » Les efforts de saint Boniface furent couronnés de succès. Théodose-le-Jeune retira le décret incriminé, et Périgène gouverna l'Eglise de Corinthe durant le reste de sa vie.

10. Pendant que cette discussion absorbait l'attention de l'Orient, une grande lumière de l'Eglise s'éteignait en Palestine :

saint Jérôme mourait, le 30 septembre 420, à l'âge de quatre-vingts ans. De tous les Pères de l'Eglise latine, saint Jérôme est celui qui mit le plus d'érudition au service de la vérité. Ses travaux gigantesques sur l'Ecriture ne sont surpassés que par ses mortifications incroyables, son amour pour la retraite et la pauvreté, et son ardente charité, qui l'a fait comparer à saint Paul par le grand Augustin. Son style véhément, plein d'images, de pensées fortes et concises, égale, en certains endroits, les plus beaux modèles de la pure latinité. On sait le reproche qui lui fut adressé dans une vision. Notre-Seigneur Jésus-Christ lui demanda s'il était chrétien. « Oui, Seigneur, répondit le saint. — Non ; tu es encore cicéronien. » Cette prédilection pour les auteurs profanes fit place, dès lors, à un amour immense des saintes Ecritures, qui lui fit commencer et poursuivre, avec un éclatant succès, à l'âge de plus de soixante ans, l'étude de l'hébreu. La solitude dans laquelle il vivait ne l'empêchait point de prendre une part active à la lutte de la foi catholique contre les hérésies : nous l'avons vu dans l'affaire du Pélagianisme. A la même époque, il soutenait contre Vigilance, prêtre hérétique, né à Comminges, dans les Gaules, une lutte non moins ardente. Ce sectaire, dont les erreurs ne nous sont connues que par les écrits de saint Jérôme lui-même, condamnait le culte des saints, la vénération de leurs reliques, et le célibat ecclésiastique. Quelques clercs, de mœurs déréglées, s'étaient joints à lui et avaient embrassé une doctrine qui favorisait leurs désordres. Saint Jérôme poursuivit, avec son énergie accoutumée, les nouveaux sectaires ; et tout porte à croire que Vigilance, touché de la grâce, se rétracta dans la suite, car il mourut, à Barcelone, dans la communion de l'Eglise.

Saint Boniface I^{er} avait été lui-même enlevé par la mort, au moment où son zèle venait de triompher des prétentions orgueilleuses du patriarche de Constantinople (25 octobre 422). Il avait renouvelé l'ordonnance, déjà portée par saint Fabien, de n'élever personne au sacerdoce avant l'âge de trente ans. Il supprima les *vigiles* des saints, c'est-à-dire les assemblées nocturnes qui se tenaient la veille d'une fête, près du tombeau d'un saint. Ces

réunions tendaient à dégénérer de la gravité et de la décence primitives ; mais il en maintint l'obligation pour la liturgie, et le jeûne qui y était prescrit.

§ 4. **Pontificat de saint Célestin I^{er}.** (3 nov. 422-6 avril 432.)

11. Le diacre saint Célestin, très proche parent de l'empereur Valentinien, fut donné pour successeur à saint Boniface, le 3 novembre 422. Le premier acte du nouveau pontificat fut la condamnation d'une hérésie née des erreurs de Pélage. Le Pélagianisme, foudroyé par les décisions de Rome et l'éloquence de saint Augustin, s'éteignait peu à peu ; mais il sortait de ses cendres une autre secte qui adoucit ce que la première avait de plus révoltant, et qui prit le milieu entre la doctrine de Pélage et la foi orthodoxe. Ce furent quelques prêtres de Marseille qui donnèrent cours à ce Pélagianisme mitigé ; on les nomma *Semi-Pélagiens*. Ils attribuaient au libre arbitre le commencement de la foi et les premiers mouvements de la volonté humaine vers le bien ; selon eux, Dieu, en conséquence de ces premiers efforts, donne l'accroissement de la foi et la grâce des bonnes œuvres. Ainsi, les Semi-Pélagiens admettaient, comme les catholiques, le péché originel et la nécessité d'une grâce intérieure pour faire le bien ; mais ils disaient que l'homme peut mériter cette grâce par un commencement de foi, par un premier mouvement de vertu, dont Dieu n'est pas l'auteur. Saint Augustin s'éleva avec force contre cette pernicieuse erreur. La cause fut portée au tribunal de saint Célestin. Le Pontife condamna les prêtres de Marseille, et définit, contre eux, que Dieu opère tellement dans le cœur des hommes, que toute sainte pensée, tout pieux dessein, et enfin tout mouvement de bonne volonté, dans l'ordre du salut, vient de lui, et que si nous pouvons quelque bien, c'est par Celui sans lequel nous ne pouvons rien. Cette sentence fut reçue avec respect de tout le monde chrétien, et la désunion fut terminée.

12. L'affaire d'Apiarius, commencée en 419, sous le pontificat de son prédécesseur, appela ensuite l'attention de saint Célestin.

Les évêques d'Afrique refusaient toujours de reconnaître comme valides les appellations au Saint-Siège. Apiarius, rétabli dans la communion de l'Eglise, attira de nouveau sur lui les censures de son évêque, et en appela au pape. Saint Célestin envoya Faustin, le même légat employé déjà par saint Boniface, pour examiner sur les lieux les accusations portées contre ce prêtre. Elles furent trouvées fondées. Apiarius lui-même, touché de repentir, confessa tous ses crimes, et fut déposé du ministère ecclésiastique. Les évêques d'Afrique en prirent occasion de supplier le pape de ne point se montrer si facile à accorder sa protection aux clercs étrangers qui la sollicitaient. Quelle que soit l'importance qu'on veuille donner à cette pièce, elle ne saurait prévaloir contre des droits mille fois reconnus et exercés, antérieurement à cette controverse, et maintenus, malgré ces réclamations, par les papes de tous les temps (426).

Au milieu de ces agitations intérieures de l'Église, au sein des révolutions politiques qui bouleversaient le monde, pendant que Castin, maître de la milice, plaçait sur le trône d'Occident, à la mort d'Honorius (423), un fantôme d'empereur, qui périssait misérablement deux ans plus tard et laissait la pourpre à Valentinien III (425), la vie religieuse se développait, avec une nouvelle ferveur, dans les Gaules. Saint Romain fondait le monastère de Condat, en Franche-Comté (aujourd'hui devenu le siège épiscopal de Saint-Claude); Jean Cassien, scythe de nation, célèbre par ses *Institutions monastiques*, ses *Conférences*, et les voyages qu'il fit en Egypte pour y visiter les solitaires de la Thébaïde, fondait à Marseille la célèbre abbaye de Saint-Victor (427). Saint Honorat élevait, dans le même temps, un monastère fameux à Lérins, île de la Méditerranée, sur les côtes de Provence. — La Syrie offrait, à la même époque, le miracle vivant des anachorètes, dans la personne de saint Siméon Stylite (1), qui s'était retiré, pour mieux vaquer à la prière et à la contemplation, sur une haute colonne, où il passa plus de trente années. — Cependant, la nouvelle d'une invasion des Vandales

(1) Du mot grec *στύλος*, colonne.

en Afrique, par Genséric, leur roi, se répandait dans le monde et y jetait la consternation. Cette province entière que, pour son opulence, sa fertilité, la multitude de ses villes, on regardait comme la nourrice de l'univers, fut désolée par le fer, le feu, la famine. Les Barbares, pour la plupart Ariens, tournèrent plus particulièrement leur rage contre les catholiques. Toutes les églises furent ruinées. Évêques, prêtres, moines, vierges consacrées à Dieu, étaient trainés en captivité, ou immolés sans pitié par les vainqueurs (430). Cette Eglise, si florissante jusqu'alors, s'éteignait ainsi dans le sang de ses fils, pour ne plus se relever que dans un avenir lointain, marqué par les décrets de la Providence. Comme pour aggraver encore cette chute effroyable, le grand Augustin mourait, cette même année, au bruit de l'incendie qui dévorait sa ville épiscopale d'Hippone (28 août 430). Avec lui mourait l'Afrique chrétienne et civilisée. Il laissait des monuments impérissables de son zèle et de son érudition, dans des ouvrages que Possidius, son contemporain, fait monter au nombre de mille trente, en y comprenant les sermons et les lettres. Dans les discussions théologiques sur la Grâce, on a reproché à saint Augustin d'avoir quelquefois manqué d'exactitude. Cette observation, que nous avons déjà eu occasion de relever, à propos des ouvrages de quelques autres docteurs, doit se rectifier par la considération que la langue théologique ne fut portée que successivement au point de précision où elle est arrivée maintenant, par les décisions des conciles. Ces légères taches sont d'ailleurs rachetées par une foi ardente, une éloquence vive et pleine d'images, et n'ont pas empêché saint Augustin d'être surnommé le *Docteur de la Grâce* par excellence. L'Eglise romaine a élevé à sa mémoire le plus glorieux monument : la statue d'Augustin, avec celles de saint Ambroise, de saint Athanase et de saint Chrysostôme, soutient, au Vatican, la chaire de saint Pierre. Par une coïncidence merveilleuse, le même siècle eut la gloire de produire les deux plus illustres Pères de l'Eglise grecque et de l'Eglise latine.

13. La vie religieuse, éteinte en Afrique, enfantait des prodiges dans les Gaules; il semble de la destinée de l'Eglise de ne

perdre un fleuron de sa couronne que pour en voir renaître un autre plus brillant encore. Les Gaules étaient partagées, jusque-là, entre les Goths, qui occupaient l'Aquitaine; les Burgondes, qui avaient fondé un empire appelé, de leur nom, *Bourgogne*; les Alains, qui avaient obtenu d'Aétius, général romain, le pays de Valence, sur le Rhône; et les Romains eux-mêmes, qui n'avaient plus guère conservé de leurs anciennes possessions que les deux Narbonnaises et la Provence. On vit arriver, de 430 à 438, au nord de la Gaule, le peuple qui devait la conquérir, s'y fixer d'une manière durable, et y fonder, sous le nom de France, un royaume qui subsiste encore. Les Francs établis depuis quelques siècles sur les bords du Rhin, dans un pays qui a conservé le nom de Franconie, parvinrent, sous la conduite de Clodion, à se rendre maîtres des villes de Cambrai, de Tournai et d'Amiens. Au moment où ce peuple, encore païen, posait pour la première fois le pied sur le sol des Gaules, les sièges des principales églises en étaient occupés par une génération d'illustres et saints évêques. Saint Germain succédait à saint Amateur, dans le gouvernement de l'église d'Auxerre. Saint Lupus (saint Loup), son ami, illustrait l'église de Troyes, par ses vertus, son éloquence et ses miracles. Saint Hilaire, condisciple de ces deux grands hommes, s'arrachait à la solitude du monastère de Lérins, pour monter sur le siège métropolitain d'Arles. Saint Eucher, à Lyon, rappelait les vertus, la piété et la science de saint Irénée. Saint Orient, évêque d'Auch, alliait aux plus éminentes vertus les talents d'une littérature douce et facile. Ce n'étaient pas là les seules lumières qu'on vît briller dans les Gaules : à la même époque, saint Prosper écrivait sa *Chronique* et son *Poème contre les ennemis de la Grâce*. Salvien, surnommé le *Jérémie du cinquième siècle*, composait son ouvrage *de la Providence* et son *Traité de l'Eglise*, et saint Vincent de Lérins se préparait à publier son admirable *Mémorial*. Cette exubérance de sainteté et de foi, qui débordait dans les églises des Gaules, rejaillissait sur la Grande-Bretagne, alors infectée de l'hérésie pélagienne. Saint Germain d'Auxerre et saint Lupus de Troyes se rendirent (429) dans cette île, et, par leurs prédications, leurs miracles et la

sainteté de leur vie, rétablirent la foi dans sa pureté primitive. Ce fut dans ce voyage que les deux saints, passant par Nanterre, consacrèrent à Dieu sainte Gèneviève, dont le nom et la mémoire étaient destinés à un si grand retentissement. Le pape saint Célestin venait d'ordonner saint Patrice, en qualité d'évêque d'Irlande. Patrice devint l'apôtre de cette contrée, jusque là idolâtre. Les païens se convertissaient en foule à sa voix. Il fonda le monastère de Sabal, près de la ville de Doun, et y mit pour abbé saint Dunnius, son disciple. Il érigea la ville d'Armach en siège métropolitain. Le premier, il introduisit la littérature, parmi ce peuple à demi sauvage, qui n'avait d'autres monuments écrits que les chants improvisés de ses bardes (431).

14. L'Orient, cette patrie commune des grands hérésiarques des iv^e et v^e siècles, voyait, en ce moment, assis sur le siège de Constantinople, un évêque qui devait attacher son nom à une nouvelle erreur contre la foi catholique. C'était Nestorius, promu à l'épiscopat en 427. Esprit orgueilleux, superficiel et visant à la profondeur, ampoulé plus qu'éloquent, Nestorius divisait Jésus-Christ en deux personnes : l'une, la personne de l'homme, Jésus-Christ ; l'autre, la personne de Dieu, le Verbe. D'où il suivait que Jésus-Christ n'était pas Dieu, mais un homme uni à Dieu d'une manière plus spéciale et plus intime qu'aucun autre. Ainsi, par une conséquence logique, la sainte Vierge n'était pas la mère de Dieu, mais seulement la mère d'un homme, appelé le Christ, auquel le Verbe s'était uni. Cette doctrine détruisait ainsi le mystère de l'Incarnation, la divinité de Jésus-Christ et la maternité divine de Marie. L'hérésie éclata, pour la première fois, dans un sermon prononcé le jour de Noël (428), où Nestorius dit : « qu'appeler la Vierge, *mère de Dieu*, θεοτόκος, » ce serait justifier la folie des païens, qui donnent des mères à leurs dieux. » L'opinion catholique s'émut, à Constantinople, de ces affreux blasphèmes. Le patriarche n'en tint pas compte : il encourageait les prédicateurs à les reproduire. Dorothee, évêque de Marcianopolis, qui avait adopté ces erreurs, prêchant un jour à Sainte-Sophie, en présence de Nestorius, poussa l'impiété jusqu'à s'écrier : « Si quelqu'un dit que Marie est mère de

» Dieu, qu'il soit anathème ! » A cette parole, le peuple poussa un cri d'indignation et s'enfuit de l'église. Tout l'Orient s'émut au bruit de ce scandale. Saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, en l'apprenant, écrivit une lettre aux solitaires, qu'on peut regarder comme un traité complet contre le Nestorianisme. L'affaire fut portée au jugement du pape saint Célestin, et par saint Cyrille, et par Nestorius lui-même. Le souverain Pontife, alarmé des progrès de cette doctrine impie, chargea Cassien de composer un ouvrage pour la combattre. Ce fut l'origine du *Traité de l'Incarnation*, où la foi catholique est noblement réhabilitée. Nestorius n'en continua pas moins à répandre son erreur : la cour de Constantinople l'appuyait de son crédit et de sa faveur. Saint Cyrille d'Alexandrie, digne successeur du grand Athanase, redoubla d'ardeur et de zèle pour défendre la vérité. Il écrivit à l'empereur Théodose et à ses sœurs, des lettres éloquentes où il expose la doctrine de l'Eglise sur l'Incarnation, et l'appuie sur l'Écriture et la tradition. Dans le même temps, il envoyait au pape un résumé général de l'état de la controverse. Saint Célestin convoqua immédiatement à Rome un concile, où l'on prononça l'anathème contre Nestorius. Le pape notifia cette décision à saint Cyrille, et le chargea d'excommunier l'hérésiarque, s'il refusait de se soumettre. Ses paroles sont remarquables. « Par » l'autorité de notre Siège, dit-il, et agissant, à notre place, » avec la puissance qui nous a été donnée, vous exécuterez la » sentence avec une sévérité exemplaire. » Pour s'acquitter de cette mission, saint Cyrille réunit, en concile, les évêques d'Égypte, et fit rédiger douze anathèmes contre chaque point des erreurs de Nestorius. Il les envoya à l'hérésiarque, en lui enjoignant, aux termes de la lettre de saint Célestin, d'avoir à les souscrire (430). Nestorius s'y refusa, et proposa de remplacer le mot de θεοτόκος (mère de Dieu), par celui de χριστοτόκος (mère du Christ). La discussion s'envenimait de plus en plus. André de Samosate et Théodoret de Cyr écrivirent un opuscule contre les douze anathèmes de saint Cyrille, que Marius Mercator soutenait, dans un livre plein de verve et d'érudition. De son côté, saint Cyrille publiait successivement une *Réponse à André de Samo-*

sate, son *Apologie contre Théodoret* et une *Réfutation des sermons de Nestorius*. Par une manœuvre commune aux hérétiques de tous les temps, Nestorius en appelait, du pape, à un concile œcuménique. Théodose-le-Jeune, qui le soutenait, voulut lui donner cette satisfaction. Le troisième concile général fut donc convoqué à Ephèse, pour le mois de juin 431. Saint Cyrille le présida, en qualité de légat du pape. L'ouverture en fut solennelle. Les évêques, réunis au nombre de deux cents dans la grande église d'Ephèse, placèrent au milieu d'eux, sur un trône d'or, le livre des Evangiles, pour représenter l'assistance de Jésus-Christ, qui a promis de se trouver au milieu des pasteurs assemblés en son nom. Nestorius s'était rendu à Ephèse, avec une escorte de soldats; mais il refusa constamment de paraître au concile. Les Pères lui firent adresser par trois fois la sommation de venir à leurs séances. Leurs envoyés furent toujours repoussés par les soldats, qui entouraient la maison où l'hérésiarque se tenait renfermé. Le concile se vit donc forcé de procéder, en l'absence du patriarche de Constantinople, à l'examen de ses écrits. Dès que la lecture en eut été faite, on s'écria d'une voix unanime : « Anathème à ces erreurs impies ! Anathème à quiconque » soutient cette doctrine ! elle est contraire aux saintes Ecritures » et à la tradition des Pères ! » On lut ensuite la lettre du pape saint Célestin, qui fut insérée en entier dans les actes. Enfin, la sentence solennelle fut rendue en ces termes : « Nestorius ayant » refusé d'obéir à notre citation et de recevoir les évêques que » nous lui avons envoyés, nous avons été obligés d'entrer dans » l'examen de ses impiétés. Il a été convaincu, par ses lettres, » ses écrits, ses discours, de soutenir et d'enseigner des doctrines » scandaleuses et hérétiques. Contraints donc par les saints ca- » nons et par la lettre de notre saint Père Célestin, évêque de » Rome, nous en sommes venus, en versant des larmes de dou- » leur, à la cruelle nécessité de prononcer contre lui ce jugement : » Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il a blasphémé, a défini, par » ce très saint concile, qu'il est privé de toute dignité épiscopale » et retranché de toute assemblée ecclésiastique. » Cette sentence, l'une des plus solennelles qui aient été prononcées dans l'Eglise,

fournit à Bossuet l'occasion de faire observer que *les Pères reconnaissent, dans la lettre du Pape, la force d'une sentence juridique, à laquelle ils se croient obligés de souscrire*. Le peuple d'Ephèse était demeuré tout le jour à la porte de l'église, pour attendre l'énoncé du jugement. Quand il fut connu, des transports de joie éclatèrent avec enthousiasme dans la multitude. Les évêques rentrèrent dans leurs demeures, escortés par des flambeaux, couverts de fleurs, portés en triomphe; la ville fut illuminée, et l'on brûlait des parfums devant les images de Marie. C'était, en effet, par ce qu'elle contenait d'injurieux* contre l'honneur de la sainte Vierge que la doctrine de Nestorius avait surtout soulevé l'indignation populaire. Saint Cyrille, dans un sermon prononcé depuis, dans la seconde session du concile, exprime ce sentiment, avec un rare bonheur d'éloquence et de foi : « Nous vous saluons, s'écrie-t-il, ô Mère de Dieu ! ô Marie ! » trésor auguste de l'univers, lampe toujours ardente, lumière » de l'Eglise, couronne de la virginité, sceptre de l'orthodoxie, » temple indissoluble, Mère et Vierge, par qui est béni, dans » les saints Evangiles, Celui qui vient au nom du Seigneur ! » Nous vous saluons, ô vous qui, dans votre sein virginal, avez » renfermé celui qui est immense, incompréhensible ! vous par » qui la sainte Trinité est glorifiée et adorée, la Croix célébrée » et adorée dans tout l'univers; vous, par qui le ciel triomphe, » les anges et les archanges se réjouissent, les démons sont mis » en fuite; vous, par qui la créature déchue est élevée au ciel; » vous, par qui la création entière, asservie aux idoles, par- » vient à la connaissance de la vérité; vous, par qui le saint » baptême et l'onction de l'allégresse sont accordés aux fidèles; » vous, par qui les Eglises ont été fondées dans tout l'univers, » et par qui les nations sont amenées à la pénitence. En un mot, » vous, par qui le Fils unique de Dieu s'est levé à l'Orient, » comme la lumière de ceux *qui étaient assis dans les ténèbres et » à l'ombre de la mort*; vous par qui les prophètes ont prédit, » et les apôtres annoncé le salut aux nations; vous par qui les » morts ressuscitent, et par qui les rois règnent au nom de la » Trinité sainte ! » Ces acclamations du saint patriarche d'A-

alexandrie, répétées par tous les échos populaires, étouffèrent les voix discordantes de quelques évêques, réunis en un concilia-bule pour soutenir l'erreur de Nestorius. La vérité se fit jour, et arriva jusqu'à Théodose lui-même, malgré les efforts du comte Candidien, maître de la milice, et dévoué à la cause des hérétiques. Les prélats avaient tout d'abord écrit à l'empereur, pour l'informer de leur décision; mais le comte Candidien intercepta leurs lettres, et, de concert avec Nestorius, il prévint Théodose contre eux par une fausse relation. Les lettres et les députés du concile ne pouvaient parvenir à l'empereur. On gardait les vaisseaux et les chemins; on leur fermait toutes les entrées, et la vérité aurait succombé, si Dieu ne lui avait donné la force de vaincre tous les obstacles, et de surmonter toutes les cabales formées contre elle. Un député, déguisé en mendiant, porta la véritable relation, enfermée dans le creux d'une canne, et pénétra dans le palais. Lorsque l'empereur eut été mieux instruit de ce qui s'était passé à Ephèse, il relégua Nestorius dans un monastère d'Antioche; et comme cet hérésiarque continuait à y prêcher ses erreurs, il fut exilé à Tasis, en Egypte, où, quelques années après, il mourut misérablement. Maximien lui fut donné pour successeur sur le siège de Constantinople. Sa promotion fut approuvée par le pape, qui en écrivit une lettre de félicitations aux évêques d'Orient.

Cette lettre, et celle que saint Célestin écrivait dans le même temps aux évêques des Gaules, pour venger la doctrine de saint Augustin des calomnies que les Semi-Pélagiens répandaient contre elle dans cette contrée, furent les derniers actes de son pontificat. Il mourut le 6 avril 432. La tradition lui attribue la prière ajoutée à la Salutation angélique de l'*Ave Maria* : « *Sancta Maria, Mater Dei, ora pro nobis,* » etc., qu'il composa quand le décret définitif du concile d'Ephèse eut été porté à Rome.

§ 5. Pontificat de saint Sixte III. (26 avril 432-28 mars 439.)

15. Saint Sixte III, prêtre de l'Eglise romaine, s'était fait depuis longtemps remarquer pour l'ardeur et la pureté de sa foi. Saint Augustin lui avait adressé une lettre célèbre, sur le dogme

de la grâce. Il fut élu pape, d'un consentement unanime, le 26 avril 432. Le premier soin du nouveau Pontife fut d'écrire aux évêques d'Orient, pour confirmer par son autorité apostolique, tout ce qui s'était fait au concile d'Ephèse. Jean, patriarche d'Antioche, avait, jusque-là, persisté à tenir le parti de Nestorius, et à rejeter la communion de saint Cyrille. Par les soins du pape et l'entremise du vénérable Paul, évêque d'Émèse, ce schisme s'éteignit enfin. Jean d'Antioche anathématisa Nestorius et ses adhérents (433). Il fut imité dans sa soumission par Théodoret de Cyr, qui condamna également la doctrine de l'hérésiarque, mais en réservant son jugement sur sa personne. Le pape écrivit aux deux patriarches d'Antioche et d'Alexandrie, et leur témoigna, avec une effusion toute paternelle, la joie qu'il éprouvait de cette pacification. L'hérésie de Nestorius, étouffée avec tant de vigueur, dès son origine, cessa désormais d'étendre ses ravages; mais elle subsista à l'état de secte, et compte encore, en ce moment, des adhérents, dans quelques parties de l'Orient.

16. L'Occident n'avait point été troublé par cette controverse. Ses docteurs continuaient à mettre au service de l'Eglise les inspirations de la foi, de l'éloquence et de la poésie. Pendant que saint Vincent de Lérins, cet illustre frère de Lupus de Troyes, écrivait son *Avertissement contre les hérétiques* (434), Prudence, poète chrétien de Saragosse, achevait saintement sa carrière, laissant, comme monument de sa foi, les plus gracieuses productions. Son livre intitulé des *Couronnes*, où il sème des fleurs de poésie sur la tombe des principaux martyrs, est une œuvre pleine de verve et d'élégance. Nous avons encore de lui un livre : *de la Divinité*, où il réfute les erreurs païennes et judaïques; de *l'Origine du péché*, où il combat les Marcionites; du *Combat de l'Esprit*, où il décrit la lutte incessante entre les vices et les vertus; deux *Traitées contre Symmaque*, où il réfute son discours au Sénat de Rome pour le rétablissement de l'autel de la Victoire; une *Journée chrétienne*, recueil d'hymnes et de prières poétiques pour toutes les heures du jour; un *Manuel*, résumé en vers de tout l'Ancien et le Nouveau Testament. — A la même époque, le prêtre Sédulius écrivait son *Poème pascal*, et celui de

la *Vie de Jésus-Christ*, dont l'Eglise a tiré les hymnes qu'elle chante, aux fêtes de Noël et de l'Epiphanie. — Les ouvrages, mal interprétés, de saint Augustin, avaient donné lieu, dans la première moitié du cinquième siècle, à l'erreur des *Prédestinatens*. Elle consistait à dire que Dieu ne veut sincèrement sauver que les prédestinés, et que Jésus-Christ est mort pour eux seuls. Les grâces efficaces qui leur sont accordées les mettent dans la nécessité de faire le bien et d'y persévérer, puisque jamais l'homme ne résiste à la grâce intérieure. Les réprouvés sont, par une raison parallèle, dans l'impuissance de faire le bien, parce qu'ils sont ou déterminés positivement au mal par la volonté de Dieu, ou privés des grâces nécessaires pour s'en abstenir. Ce système de fatalisme, destructeur de la liberté humaine, se verra reproduit, au ix^e siècle, par le moine Gotescalc; au xii^e, par les Albigeois; au xiv^e et xv^e, par les Wicléfistes et les Hussites; au xvi^e, par Luther et Calvin; au xvii^e, par Jansénius. Les Prédestinatens, à leur première apparition dans le monde, furent réfutés par saint Gennade, prêtre de Marseille; par Arnobe-le-Jeune, dans ses *Commentaires sur les psaumes*, et dans le livre anonyme qu'on lui attribue, intitulé : *Prædestinatus*; par saint Prosper, dans sa *Chronique abrégée de l'Histoire ecclésiastique*, et surtout par l'auteur inconnu de l'ouvrage célèbre : *Vocation de tous les peuples*, que certains critiques attribuent à saint Prosper. — Pendant qu'en Occident les doctes disputaient sur la grâce, l'Orient, agité par le Nestorianisme, admirait les prodiges de la grâce, dans le cœur des petits et des humbles. Sainte Marie l'Egyptienne expiait les désordres de sa jeunesse, par quarante-sept ans de pénitence au désert; saint Maron passait sa vie, sous une tente, à contempler les mystères de la religion; saint Jacques le Syrien, son disciple, vivait exposé aux injures de l'air : brûlé, l'été, par les ardeurs du soleil; enseveli, pendant l'hiver, sous une couche de neige; il portait de pesantes chaînes de fer, et ne mangeait que des légumes crus. Saint Baradat demeura plusieurs années captif volontaire du Seigneur, enfermé dans une espèce de cage de bois, si basse et si mal jointe, qu'il y était tout courbé et exposé à la pluie et au soleil.

17. Constantinople était purgée du Nestorianisme. Maximien était mort en odeur de sainteté, et avait eu Proclus pour successeur. Les Nestoriens avaient vainement essayé, après leur condamnation par le concile d'Ephèse, de réhabiliter leurs erreurs, en les rattachant aux écrits de quelques auteurs anciens, et notamment de Théodore de Mopsueste. Mais cette nouvelle tentative ne leur réussit pas mieux que les autres. Théodore de Mopsueste, mort quelques années auparavant, avait laissé échapper de sa plume quelques inexactitudes, en voulant expliquer la doctrine catholique sur la séparation des deux natures en Jésus-Christ. Comme son attachement à la foi orthodoxe n'en avait pas été profondément ébranlé, et qu'il était mort dans la communion de l'Eglise, l'essai de résurrection de la doctrine nestorienne, appuyé sur ses ouvrages, échoua complètement. Une solennité, réclamée par le vœu populaire, acheva de réunir, dans les sentiments d'une foi commune, l'Eglise de Constantinople; ce fut la translation des reliques de saint Jean-Chrysostôme, que l'empereur Théodose, à la demande de Proclus, fit rapporter de Comane, où il était mort. La même pompe qui eût accueilli vivant l'éloquent patriarche, fut déployée pour recevoir ses restes. Ils furent déposés dans l'église des Apôtres, le 27 janvier 438, jour où l'Eglise latine célèbre la fête du saint. L'empereur Théodose baisa avec respect la châsse qui les contenait, demandant au saint, pour son père et sa mère, le pardon d'une sentence inique. Ce prince, faible comme tous ceux qui se succédaient sur le trône, à cette époque de décadence, paraît avoir eu, par certains côtés, des qualités solides. Il publiait, cette même année (438), le *Code Théodosien*, recueil méthodique, en seize livres, des lois et ordonnances impériales, concernant l'administration civile, militaire et ecclésiastique, depuis Constantin. Une telle œuvre fut un bienfait public. Depuis que la législation s'était faite chrétienne avec les empereurs, une foule de lois, rendues sous l'influence du paganisme, et qui n'avaient point été révoquées, formaient un assemblage incohérent et contradictoire de décrets différents d'esprit et d'origine. Le *Code Théodosien*, rédigé sous l'influence des idées chrétiennes, ramenait la législation à l'unité qui fait sa

force, consacrait les principes fondamentaux de toute société, en proclamant la sainteté et l'indissolubilité du mariage, en protégeant l'innocence de l'enfant, l'honneur de la femme, et en réhabilitant, en quelque sorte, la dignité humaine. Fait pour l'Orient, ce code n'y subsista que quatre-vingt-dix ans. Justinien l'abrogea pour en établir un nouveau; mais, en Occident, il survécut à la chute de l'empire, et forma la base du droit public moderne. — C'était surtout l'Occident que les Barbares dévastaient, par leurs invasions continuelles. L'Afrique, au pouvoir de Genséric, voyait, le 19 octobre 439, disparaître pour jamais Carthage du rang des cités. Les Vandales en avaient pillé les richesses et banni les principaux habitants. L'Espagne, la Gaule étaient envahies par les Suèves, les Goths, les Alains, les Bourguignons, les Francs. Mais un ennemi plus redoutable arrivait du fond de la Tartarie, précédé par la terreur et suivi par la dévastation : c'était Attila, avec ses hordes de Huns. Après avoir mis à feu et à sang l'Illyrie, la Pannonie, la Thrace, et poussé son armée jusque sous les murs de Constantinople, il se rejeta brusquement sur les provinces occidentales (439). Saint Sixte III ne vit pas la fin de cette formidable invasion : il mourait le 28 mars 439, après avoir occupé le Saint-Siège pendant huit ans. Les derniers travaux de son pontificat avaient encore eu pour but le maintien de la juridiction ecclésiastique, contre les tendances usurpatrices du patriarche de Constantinople. Il écrivait (437) à Proclus une lettre, où il lui recommandait de ne pas empiéter sur les droits du métropolitain de Thessalonique, et de n'admettre aucun évêque d'Illyrie à la communion ecclésiastique, sans une lettre *formée* du siège de Thessalonique. Il mandait la même chose à Périgène de Corinthe, et lui rappelait qu'il dépendait aussi de la même métropole. L'unité de gouvernement se conservait ainsi dans l'Eglise, sous la surveillance toujours active des Pontifes romains. Leur intervention ne s'exerçait que pour garantir les droits de tous, réprimer les usurpations, éteindre les schismes, étouffer les erreurs naissantes, propager la saine doctrine, et étendre par tout l'univers le règne de Jésus-Christ.

CHAPITRE VI.

SOMMAIRE.

§ 1^{er}. PONTIFICAT DE S. LÉON I^{er}, LE GRAND. (1^{er} septembre 439-11 avril 461.)

1. Travaux de saint Léon-le-Grand contre les diverses hérésies. — 2. Eutychès. *Brigandage d'Éphèse*. — 3. Marcien, empereur d'Orient. — 4. Concile de Chalcédoine, quatrième général. — 5. Attila. Son invasion dans les Gaules et l'Italie. Il se retire devant la majesté de saint Léon-le-Grand. — 6. Nouveaux troubles excités en Orient par l'Eutychianisme. — 7. Invasion de Rome par Genséric. — 8. Timothée Elure à Alexandrie. Mort de saint Léon-le-Grand.

§ 2. PONTIFICAT DE SAINT HILAIRE. (12 novembre 461-10 septembre 467.)

9. Election de saint Hilaire. — 10. Travaux de saint Hilaire pour maintenir les règles de la hiérarchie ecclésiastique. — 11. Conciles d'Arles, de Tours, de Vannes, dans les Gaules. — 12. Tremblement de terre d'Antioche. Incendie de Constantinople. Mort de saint Siméon Stylite.

§ 3. PONTIFICAT DE SAINT SIMPLICIUS. (27 septembre 467-jusqu'à la fin de l'empire d'Occident, 23 août 476.)

13. Election de saint Simplicius. — 14. Saint Epiphane de Pavie. Saint Patient de Lyon. Saint Sidoine Apollinaire. — 15. Odoacre, roi des Hérules, met fin à l'empire d'Orient.

§ 1. **Pontificat de saint Léon I^{er}, le Grand.** (1^{er} sept. 439-11 avril 461.)

1. L'Eglise et le monde avaient besoin d'un souverain Pontife qui se trouvât, par l'énergie de son caractère, la force et la dignité morales, à la hauteur des événements qui se préparaient. La Providence, qui veille aux destinées de son l'Eglise, tenait prêt, pour l'heure marquée, l'homme de son choix. Léon, archidiacre de Rome, se trouvait alors en mission près du général Aétius, dans les Gaules. L'opinion qu'on avait de son mérite était telle, que les suffrages se portèrent unanimement sur lui, pendant son absence. Une députation alla déposer à ses pieds l'hommage de toute la ville de Rome; et, quand le nouveau pasteur parut au milieu de son Eglise, il fut reçu en triomphe par

le peuple auquel il allait dévouer sa vie. Tous les talents qui font les grands hommes étaient joints, dans saint Léon, à l'humilité profonde et aux vertus éminentes qui font les saints. Sa parole éloquente et facile charmaient les multitudes; nous avons encore les homélies et les sermons qu'il prononçait à chaque solennité. — Quand, des hauteurs du siège apostolique où il était élevé, le grand Pontife jetait un coup d'œil sur le monde, il trouvait partout matière à exercer sa sollicitude et son zèle. Les Vandales ariens saccageaient les Eglises d'Afrique et de Sicile; les Manichéens, fugitifs de Carthage, affluaient en Italie et menaçaient d'infester Rome; les Priscillianistes remuaient en Espagne, les Pélagiens dans la Vénétie; des querelles intestines troublaient les Eglises des Gaules; les Nestoriens agitaient encore l'Orient. Saint Léon suffit à tout. Il adressa des secours d'argent et des paroles de consolation aux Eglises dévastées par les Vandales. Il fit punir sévèrement les abominations dont se rendaient coupables les Manichéens, dans des assemblées mystérieuses (443). On dressa des actes authentiques de cette enquête; et l'on frémit, en lisant le récit des crimes horribles de cette secte ténébreuse. Le pape écrivit à tous les évêques d'Italie, pour leur dénoncer les hérétiques, et les prémunir contre le poison de leurs erreurs (444). Saint Turribius, évêque d'Astorga, lui adressa le procès-verbal de son enquête contre les Priscillianistes d'Espagne. Saint Léon lui répondit (447) une longue lettre, où il combattait toutes les erreurs de Priscilien; il les rapprochait de celles du Manichéisme, et les enveloppait dans une même condamnation. — Septinius, évêque d'Altinum, dans la Vénétie, avertit le pape que, dans sa province, on avait admis à la communion catholique des prêtres, des diacres et d'autres clercs de divers ordres, qui avaient été engagés dans l'hérésie de Pélagie, sans avoir, préalablement, exigé d'eux une abjuration complète. Le souverain Pontife écrivit alors à l'évêque d'Aquilée, métropolitain de la province, lui ordonnant d'assembler un concile, pour y obliger tous les clercs suspects de Pélagianisme à renoncer ouvertement et par écrit à l'hérésie. — Dans les Gaules, saint Hilaire d'Arles était l'âme des conciles, et présidait au mouve-

vement religieux qui se prononçait dans cette province. Dès l'an 439, il avait présidé le concile de Riez, en Provence, pour terminer un schisme dans l'Eglise d'Embrun, et donner à cette ville un évêque légitime. En 441, il tint le premier concile d'Orange, célèbre par une série de trente canons, dont le plus remarquable est celui qui défend d'ordonner, à l'avenir, des diaconesses. La même année, il présida encore le concile de Vaison, qui s'occupa de régulariser le sort des enfants que les païens avaient conservé la barbare coutume d'exposer dans les places publiques, malgré les édits impériaux, qui, depuis Constantin, n'avaient cessé de poursuivre ce crime contre nature. — Un autre concile, tenu à Besançon, suscita à saint Hilaire des embarras plus sérieux. L'évêque de Besançon, Célidonius, était accusé d'avoir été ordonné contre les règles canoniques, et d'avoir été bigame avant sa promotion à l'épiscopat. Célidonius fut déposé par saint Hilaire; mais il en appela à Rome, et s'y rendit lui-même. Saint Hilaire l'y suivit. L'affaire fut débattue devant un concile rassemblé à Rome par saint Léon (445). Célidonius s'y justifia de tous les griefs qu'on lui imputait : il fut rétabli sur son siège. Le dénouement de cette discussion jeta de la défaveur sur l'évêque d'Arles. Le souverain Pontife lui ôta la juridiction sur la province de Vienne, dont il avait été jusqu'alors métropolitain. — Cette dernière décision fut appuyée d'un rescrit de Valentinien III (8 juillet 445), qui défendait de rien entreprendre, dans le gouvernement de l'Eglise, sans l'autorité du Siège apostolique. Tel était le droit public, au v^e siècle : la primauté du pape y était universellement reconnue, comme un principe fondamental de la société religieuse. Saint Hilaire d'Arles fut le premier à donner l'exemple de la soumission la plus respectueuse : il ne négligea rien pour se réconcilier avec saint Léon-le-Grand, qui ne tarda pas à apprécier lui-même le zèle, la vertu et l'humilité de l'évêque d'Arles. La mort de saint Hilaire, arrivée peu de temps après, fut un deuil pour toute la Gaule et pour l'Eglise universelle (447). Au moment où elle arriva, saint Germain d'Auxerre entreprenait sa seconde mission dans la Grande-Bretagne, accompagné de saint Sévère, évêque de Trèves,

Le Pélagianisme, qu'ils allaient y combattre, ne résista point à la prédication et aux miracles des deux saints missionnaires. Ils eurent la consolation de ramener les peuples à la foi catholique; et, quand ils quittèrent l'île, elle était tout entière orthodoxe. Saint Germain était à peine de retour de ce voyage, qu'il entreprit celui de Ravenne pour obtenir, de l'empereur Valentinien III, le pardon des Armoricains révoltés. L'Italie retentissait du bruit des prodiges qu'il semait sur son passage; mais la mort l'attendait à Ravenne, au terme de son pèlerinage. Il expira le dernier jour de juillet (448), après trente ans d'un saint et laborieux épiscopat.

2. Quatre années auparavant était mort, en Orient, l'Athanase du Nestorianisme, saint Cyrille d'Alexandrie, laissant à la postérité, comme monuments de sa piété et de son érudition, une série d'ouvrages, qui ne forment pas moins de sept volumes in-folio. Il eut pour successeur un évêque indigne de ce nom, Dioscore, qui prit à tâche de faire oublier, par ses lâches condescendances pour l'empereur, et par sa conduite dans l'affaire de l'Eutychianisme, les nobles exemples d'Athanase le Grand et de saint Cyrille, ses prédécesseurs. En 448, Eutychès, supérieur d'un monastère voisin de Constantinople, en combattant l'hérésie de Nestorius, qui divisait les personnes en Jésus-Christ, tomba dans une erreur non moins contraire au dogme de l'Incarnation; il enseignait qu'il n'y avait qu'une seule nature en Jésus-Christ: la divinité, qui avait absorbé l'humanité dans son union avec elle. L'obstination avec laquelle Eutychès soutint cette erreur, malgré les avertissements d'Eusèbe de Dorylée, son ami, et les sages remontrances de Flavien, récemment promu au patriarcat de Constantinople, prouva toute son ignorance et sa mauvaise foi. Au fond, il avait vivement ambitionné la dignité de métropolitain, à laquelle il comptait parvenir par le crédit de l'eunuque Chrysaphius, favori de Théodose, dont il avait élevé la jeunesse. Une question d'amour-propre froissé se retrouvait ainsi comme le mobile de cette âme cupide: combien d'hérésies qui ont ravagé l'Eglise, et qui n'eurent point d'autre origine! Eusèbe de Dorylée, sacrifiant aux intérêts de la vérité une

liaison d'enfance, se fit l'accusateur de celui qui avait été son ami. Il le poursuivit devant un concile rassemblé par Flavien à Constantinople (448). Eutychès refusa d'abord de comparaître; il se présenta enfin à la dernière session (28 novembre); et, comme il persista dans son erreur, il fut condamné, déposé du sacerdoce et du gouvernement de son monastère, et excommunié. La sentence fut souscrite par tous les évêques du concile, et par vingt-trois abbés qui y assistaient. Eutychès, comme tous les hérésiarques, refusa de se soumettre : car ce qui constitue l'hérésie n'est pas tant l'erreur de l'esprit humain, trop sujet à faillir; c'est la persévérance et l'opiniâtreté dans l'erreur. Flavien avait envoyé au pape les actes du concile de Constantinople. Eutychès lui écrivit de même, pour se plaindre d'avoir été injustement condamné. Saint Léon prévint, d'un coup d'œil, la portée d'une pareille doctrine, jetée en Orient, au moment où la controverse engagée contre le Nestorianisme avait tourné les esprits vers l'examen du dogme de l'Incarnation. Il répondit à Flavien, en confirmant tous les actes du concile, et en l'engageant à sévir contre le nouveau sectaire. Saint Pierre Chrysologue, évêque de Ravenne, auquel Eutychès s'était également adressé, pour le gagner à son parti, lui écrivait une lettre éloquente, où il le conjurait de renoncer à l'erreur : « Lorsque Jésus-Christ, disait-il, faisait entendre le vagissement de l'enfance, dans la crèche, » l'armée céleste chantait : *Gloire à Dieu dans les splendeurs du ciel!* et maintenant qu'au nom de Jésus tout genou fléchit, au » ciel, sur la terre et dans les enfers, on émet la question de son » origine! Nous vous exhortons, sur toutes choses, bien-aimé » frère, de vous soumettre à ce qui a été écrit par le bienheureux » pape de Rome; car saint Pierre, qui vit et préside sur son » siège, donne la vérité de la foi à ceux qui la cherchent. » De telles paroles restèrent sans effet sur ce cœur opiniâtre. A l'aide de Chrysaphius, Eutychès se fit un protecteur dans la personne de Dioscore d'Alexandrie. Par leur influence, il obtint du faible Théodose la convocation d'un concile qui devait être œcuménique, et où l'on reprendrait de nouveau l'examen de la question. Saint Léon fut d'ailleurs consulté, à ce sujet, par la cour de

Constantinople ; il choisit pour ses légats : Jules , évêque de Pouzsoles dans la Campanie ; René , prêtre du titre de saint Clément , qui mourut en chemin ; le diacre Hilaire , auxquels il adjoignit le notaire Dulcitus. Ils étaient porteurs d'instructions écrites , où le pape établissait , par des arguments irréfragables , le dogme catholique des deux natures en Jésus-Christ. Cent trente évêques des provinces de l'Egypte , de l'Asie , du Pont et de la Thrace , étaient réunis ; mais cette assemblée n'allait former , cette fois , qu'un conciliabule , flétri , dans l'histoire , du nom de *brigandage d'Ephèse* (8 août 449). L'eunuque Chrysa-phius s'arrogea le droit de nommer le président , qui fut Dioscore. Les légats du pape furent mis sur la seconde ligne , au mépris de tous les précédents et de toutes les règles canoniques. Certains auteurs prétendent même que Dioscore les fit écarter de toutes les délibérations. Deux comtes , envoyés avec des troupes par Théodose , prétendaient dicter la sentence et faire exécuter les ordres de leur maître. Aussi , dès l'ouverture de la première session , Dioscore refusa de lire les instructions données au légat par le pape saint Léon ; mais il fit faire la lecture solennelle des lettres de convocation , que l'empereur lui avait adressées. On insista pour qu'il fût donné connaissance des rescrits du Pontife romain. Dioscore le promit , jusqu'à sept différentes fois , mais il trouva constamment moyen d'éluder cette lecture qu'il redoutait. Il fit paraître ensuite Eutychès , en présence du concile. Les Pères , et saint Flavien de Constantinople à leur tête , demandèrent alors qu'on introduisît également Eusèbe de Dorylée , qui s'était porté son accusateur. La plus simple notion de l'équité en eût fait une loi ; mais le comte Elpidius , commissaire de l'empereur , s'y opposa , en prétextant qu'Eusèbe de Dorylée avait perdu le droit de siéger avec les juges , du moment où il s'était fait accusateur. Eutychès eut donc la liberté de parler seul et sans contradicteur. On se contenta de lui faire souscrire le symbole de Nicée ; et , sans insister davantage sur ce qui était le point capital de son erreur , Dioscore le déclara solennellement absous de toutes les censures précédemment portées contre lui , rétabli dans la communion de l'Eglise , dans la

dignité du sacerdoce et dans le gouvernement de son monastère. Le président de ce conciliabule lut ensuite un acte de déposition contre Eusèbe de Dorylée et saint Flavien de Constantinople, *qui avaient publiquement*, disait Dioscore, *calomnié la foi d'Eutychès*. Un cri d'indignation s'éleva unanimement du sein de l'assemblée. Les évêques qui avaient, par faiblesse, souscrit la condamnation d'Eutychès, reculaient devant un arbitraire aussi tyrannique. Dioscore, pour les intimider, fit appeler les commissaires qui envahirent l'église, avec une troupe de soldats, les armes à la main. La plupart des évêques cédèrent à la violence; mais les légats du pape résistèrent hautement, et leur protestation dut être insérée dans les actes. De toutes parts retentissaient les cris : « Mettez en pièces ceux qui divisent les » natures!... Chassez-les! Tuez-les! » Des menaces, on passait aux coups et aux blessures. Les évêques furent ainsi tenus renfermés, au milieu de ce tumulte, jusqu'à une heure avancée de la nuit, sans qu'il fût permis à ceux qui se trouvaient mal de sortir et de respirer un peu. Ce fut à ce prix que Dioscore acheta cent trente signatures. Après un pareil triomphe, il fit déposer Théodoret, évêque de Cyr, Ibas d'Edesse, Sabinien de Perrhe et Domnus d'Antioche, tous remarquables par la sainteté de leur vie et leur attachement à la foi catholique. Il osa, ensuite, prononcer une sentence d'excommunication contre le pape saint Léon lui-même. Cet acte de démence mit fin au *brigandage d'Ephèse*. Eusèbe de Dorylée fut jeté en prison. Saint Flavien de Constantinople fut exilé, et mourut des blessures qu'il avait reçues. Dioscore fit ordonner à sa place Anatolius, diacre de son Eglise d'Alexandrie, et crut avoir ainsi consolidé l'hérésie dans la ville impériale.

3. Théodose rendit immédiatement un décret, qui confirmait, par la sanction impériale, tout ce qui s'était passé au brigandage d'Ephèse. Cependant saint Léon I^{er}, informé par ses légats de la déplorable issue qu'avaient eue les affaires, tenait un concile à Rome, où il cassait tous les actes du faux concile d'Ephèse, réhabilitait ceux qu'il avait injustement condamnés, et déclarait nulles toutes ses sentences. Son infatigable activité éclata dans

cette circonstance. Il écrivit, à la fois, des lettres pleines d'un zèle brûlant et d'une vigueur tout apostolique, à l'empereur Théodose, à l'impératrice Pulchérie, au clergé et au peuple de Constantinople, aux supérieurs des monastères de cette ville, à Anastase de Thessalonique, à saint Flavien lui-même, dont il n'avait pas encore appris la mort. Son langage à Théodose respire une majesté calme au milieu de la tempête, une charité compatissante pour tous ceux qui ont failli, une délicatesse pleine de ménagements pour un prince faible et abusé : « Laissez, lui » disait-il, laissez aux évêques la liberté de défendre la vraie » foi, que du reste aucune puissance humaine ne pourra jamais » détruire. Quand nous plaidons la cause de l'Eglise, c'est la » cause de votre empire et de votre salut que nous soutenons. Dé- » fendez la constitution de l'Eglise contre les hérétiques, afin que » le Christ défende aussi votre empire. » Le remède qui s'offrait à l'esprit du saint pontife, dans cette position critique, était la convocation d'un concile véritablement œcuménique : c'est vers ce but qu'il dirigea tous ses efforts. Il employa, pour l'obtenir, l'intervention de la cour de Ravenne auprès de l'empereur Théodose (450). Valentinien III et Placidie, sa mère, écrivirent dans ce sens à Constantinople. Mais la Providence se réservait de lever l'obstacle qui venait de la faiblesse de Théodose, d'une manière inopinée. Le 28 juillet 450, ce prince expirait, à l'âge de cinquante ans, d'une chute de cheval ; l'impératrice Pulchérie lui donnait pour successeur le général Marcien, dont les talents et la vertu, admirés de tout l'univers, firent un empereur vraiment digne de ce nom (24 août 450). Le premier soin du nouveau César fut de travailler à la pacification de l'Eglise. Quand les légats du pape, chargés des lettres pour Théodose, arrivèrent à Constantinople, ils trouvèrent un concile assemblé, sous les auspices de Marcien, par Anatolius, successeur de saint Flavien. Le diacre de Dioscore, devenu patriarche, s'était montré, au grand étonnement de ce dernier, fermement attaché à la communion de l'Eglise romaine. En présence des légats de saint Léon, à la tête de son concile, il anathématisa solennellement Eutychès, sa doctrine et ses sectateurs. Le corps de saint Flavien fut transféré à Constantinople, et

placé auprès des reliques de saint Jean-Chrysostôme. Tous les évêques, bannis pour la foi à la suite du *brigandage d'Ephèse*, furent rappelés ; ceux qui avaient eu la faiblesse de souscrire aux mesures imposées par Dioscore furent conservés à la tête de leurs diocèses, mais sans les admettre à la communion de l'Eglise catholique, jusqu'à ce qu'il eût été de nouveau statué sur leur sort, dans un concile œcuménique. Saint Léon approuva tous ces actes, et adressa à Anatolius des lettres de communion, ce dont il s'était abstenu jusqu'alors, pour mieux se donner le temps de connaître les sentiments d'un prélat élu par le crédit de Dioscore, et dès lors justement suspect (450).

4. Le pape saint Léon I^{er} et l'empereur Marcien désiraient également la tenue d'un concile universel, qui pût rendre enfin la paix à l'Eglise. On l'indiqua d'abord à Nicée ; mais l'Illyrie, menacée par une invasion des Huns, n'offrait point assez de sécurité. On choisit donc la ville de Chalcédoine, sur la côte de l'Asie-Mineure, près de Constantinople. Cinq cents évêques de toutes les provinces d'Orient s'y trouvèrent réunis (8 octobre 451), sous la présidence des légats du pape : Pascasinus, évêque de Lilybée, en Sicile ; Lucentius, évêque d'Arcole ; Basile et Boniface, prêtres de l'Eglise romaine. La première session du quatrième concile œcuménique fut consacrée à l'examen des actes du *brigandage d'Ephèse*. Dioscore y parut en accusé. On releva toutes les irrégularités de ce faux concile : les légats du pape mis à un rang inférieur ; le refus de lire les lettres du pape ; les protestations de saint Flavien, d'Eusèbe de Dorylée, mises à néant ; les violences exercées contre les prélats pour les forcer à souscrire des sentences injustes. Quand on en vint à ce point particulier, les évêques orientaux s'écrièrent : « On nous a frappés ; les soldats nous accablaient d'injures et de coups. Nous avons tous failli, nous demandons grâce et miséricorde ! » On lut ensuite, dans la seconde session, les lettres doctrinales que saint Léon avait confiées à ses légats. La vérité catholique, opposée à l'erreur d'Eutychès, y était enseignée, avec l'autorité qui convient au successeur de saint Pierre. En entendant l'exposé de cette doctrine, si précise et si pure, les évêques s'écrièrent :

« C'est la foi de nos pères ! c'est la foi des Apôtres ! Pierre a
 » parlé par la bouche de Léon ! C'est cette foi que nous tenons
 » tous ! » — La question dogmatique ainsi élucidée, le concile
 passa, dans sa troisième session, à la condamnation explicite de
 Dioscore. Il fut unanimement anathématisé ; la sentence qui le
 déposait comme coupable d'hérésie, de crime et de violation des
 canons ecclésiastiques, lui fut signifiée, ainsi qu'au clergé et aux
 fidèles d'Alexandrie, par les députés du concile. Anatolius, pa-
 triarche de Constantinople, l'avait souscrite avec tous les autres
 Pères. Dioscore fut relégué, par l'empereur Marcien, à Gangres,
 en Paphlagonie, où il mourut, l'an 454. — La quatrième ses-
 sion fut consacrée à examiner les diverses réclamations que
 Dioscore fit adresser au concile par des moines égyptiens, pour
 engager les Pères à révoquer sa sentence de déposition. Mais on
 y maintint l'arrêt dans toute sa rigueur. « Dioscore a été juridi-
 » quement déposé ! dirent les Pères. C'est Dieu lui-même qui a
 » condamné Dioscore ! » Enfin, dans la cinquième session, on
 rédigea la profession de foi opposée à l'Eutychnisme : « Nous
 » déclarons, d'une voix unanime, disent les évêques, que l'on
 » doit confesser un seul et même Jésus-Christ Notre-Seigneur ;
 » parfait dans la divinité et parfait dans l'humanité, vraiment
 » Dieu et vraiment homme ; composé d'une âme raisonnable et
 » d'un corps ; consubstantiel au Père, selon la divinité, et con-
 » substantiel à nous, selon l'humanité ; en tout semblable à
 » nous, hormis le péché ; engendré du Père avant les siècles,
 » selon la divinité ; dans les derniers temps, né de la Vierge
 » Marie, selon l'humanité, pour nous et pour notre salut ; un
 » seul et même Jésus-Christ, Fils unique, Seigneur, en deux
 » natures, sans confusion, sans changement, sans division, sans
 » séparation, sans que l'union nuise à la différence des natures :
 » au contraire, la propriété de chacune est conservée et concourt
 » en une seule personne, en une seule hypostase ; en sorte que
 » Jésus-Christ n'est pas divisé en deux personnes, mais il est un
 » seul et même Seigneur, le Verbe, Fils unique de Dieu. » Cette
 expression nette, explicite, catégorique, du dogme de l'Incarna-
 tion, fut accueillie par les acclamations de tous les Pères, et

souscrite unanimement. Pour donner plus de solennité à la lecture de cette profession de foi, l'empereur Marcien assista, en personne, à la sixième session, où elle eut lieu. Il déclara qu'à l'exemple de Constantin, il n'avait voulu entrer dans cette sainte assemblée que pour appuyer de l'autorité impériale les décisions du concile, et non pour gêner la liberté du suffrage. Tous les évêques s'écrièrent : « Vive le nouveau Constantin ! Vivent le » religieux empereur et l'impératrice orthodoxe ! Longues » années, règne heureux à Marcien ! » L'empereur fit lire la définition de la foi, et demanda s'ils étaient tous d'accord sur ce qu'ils venaient d'entendre. Tous s'écrièrent : « Nous n'avons » qu'une foi et qu'une doctrine. Telle est la foi des saints doc- » teurs ; telle fut celle des Apôtres. C'est cette foi qui a sauvé » l'univers ! » Marcien publia alors un décret qui promulguait la profession de foi du concile de Chalcédoine et la condamnation d'Eutychès. Celui-ci mourut, peu de temps après, âgé d'environ soixante-quinze ans. Les Pères s'occupèrent, dans les sessions suivantes, de quelques articles de discipline : interdiction de bâtir aucun monastère, sans le consentement de l'évêque et des propriétaires du lieu ; soumission des moines à la juridiction diocésaine ; défense aux clercs et aux religieux de se charger d'une tutelle ou d'une intendance ; de passer, sans la permission de l'ordinaire, d'une Eglise à une autre. Jusque-là, les actes du concile avaient été parfaitement réguliers. Une tentative d'Anatolius interrompit seule l'harmonie qui n'avait cessé de régner entre les Pères du concile de Chalcédoine et les légats du pape. L'éternelle prétention des patriarches de Constantinople était d'élever leur siège au second rang dans l'Eglise, et de lui attribuer la primauté après celui de Rome. Anatolius crut le moment favorable pour l'entreprendre : les services qu'il avait rendus à la cause catholique, le zèle dont il avait fait preuve contre l'hérésie d'Eutychès, les lettres de communion qu'il avait reçues récemment du souverain Pontife, lui faisaient espérer que sa requête serait bien accueillie. Le vingt-huitième canon du concile de Chalcédoine fut donc rédigé dans ce sens. Mais les légats protestèrent hautement contre cette innovation : « Le bienheu-

» reux et apostolique pape, dirent-ils, nous a donné, entr'autres
 » instructions, celle-ci : Si quelques évêques, trop confiants en
 » la splendeur de leurs villes, veulent s'arroger quelque préro-
 » gative que ce puisse être, résistez-leur, avec la fermeté conve-
 » nable. » Les légats appuyèrent ces belles paroles par la lecture
 du sixième canon de Nicée, où, comme nous l'avons vu, cette
 question avait déjà été résolue. Cette discussion, laissée ainsi
 suspendue, ne retarda point la clôture du concile. Les évêques
 se séparèrent (novembre 451), emportant l'espoir d'avoir assuré,
 par leur concert et leurs pieux efforts, de longues années de paix
 à l'Eglise. Ils avaient adressé les actes du concile et une lettre
 synodale au souverain Pontife. Ils lui demandaient spécialement
 de « confirmer, par son autorité apostolique, » le privilège qu'ils
 avaient cru devoir accorder au siège de Constantinople. Anato-
 lius, dans des lettres particulières, lui faisait la même prière.
 Saint Léon tint ferme contre cette prétention. Sa réponse à Ana-
 tolius, ses lettres à l'empereur Marcien et à l'impératrice Pul-
 chérie (452), sont celles du Pontife le plus attentif à sauvegarder
 les règles de la hiérarchie canonique, au risque de déplaire aux
 puissances du siècle. Le refus que faisait le pape d'approuver le
 vingt-huitième canon, relatif à la prééminence du siège de
 Constantinople sur les patriarcats apostoliques, fit dire aux par-
 tisans d'Eutychès que saint Léon ne recevait point les actes du
 concile de Chalcédoine. Le souverain Pontife fut donc contraint
 de renouveler, dans des lettres rendues publiques, ce qu'il avait
 déjà déclaré, dans celles qu'il adressait à l'empereur et à Anato-
 lius. Il confirmait tout ce qui avait été réglé sur la question
 dogmatique ; mais il protestait contre l'entreprise ambitieuse du
 patriarche de Constantinople.

5. Pendant que ce grand pape ramenait, en Orient, l'unité de
 la foi et la paix des Eglises, il arrêtait, en Occident, au milieu
 de sa marche triomphale à travers les ruines du monde romain,
 le farouche roi des Huns. Attila, le plus redoutable *faucheur*
d'hommes qui eût encore paru à la tête des nations barbares,
 semblait né pour l'effroi de l'univers. Sorti des forêts de la Tar-
 tarie, il s'attachait à sa destinée je ne sais quelle terreur, et le

vulgaire se faisait de lui une opinion formidable. Sa démarche était superbe ; sa puissance apparaissait dans les mouvements de son corps et dans le roulement de ses regards. Sa courte stature, sa large poitrine, sa tête plus large encore, sa barbe rare, son teint basané, annonçaient son origine. Sa capitale était un camp, dans les pâturages du Danube. Les rois qu'il avait soumis veillaient, tour à tour, à la porte de sa tente. Couvrant sa table de plats de bois et de mets grossiers, il laissait les vases d'or et d'argent aux mains de ses soldats. Assis sur une escabelle, le Tartare recevait les ambassadeurs de Valentinien III et de Théodose-le-Jeune, dont il trompait la crédulité d'une manière qui eût fait honneur au plus habile courtisan de Constantinople ou de Rome. Il disait de lui-même, avec une énergie sauvage : « L'étoile tombe, la terre tremble ; je suis le marteau de l'univers. L'herbe ne croît plus, partout où le cheval d'Attila a passé. » Il se faisait donner le titre officiel de *Fléau de Dieu*. Les deux empereurs de Ravenne et de Constantinople avaient cru arrêter ce barbare à leurs portes, en lui donnant le titre de *général de l'empire*, et en lui payant un tribut, qu'ils regardaient comme ses appointements. Le Hun disait, à ce propos : « Les généraux des empereurs sont des valets ; les valets d'Attila sont des empereurs. » Un jour, il envoya deux Goths, l'un à Théodose II, l'autre à Valentinien III, porter ce message : « Attila, mon maître et le vôtre, vous ordonne de lui préparer un palais. » C'était le signal de l'invasion (1). Traînant à sa suite une meute de princes tributaires, et 500,000 Barbares, il franchit le Rhin, et pénétra dans les Gaules (451). C'était précisément l'époque où le quatrième concile œcuménique devait se réunir à Nicée, dans l'Illyrie : la terreur des armes d'Attila le fit transférer à Chalcédoine. Tongres, Reims, Arras, Cambrai, Besançon, Langres, Auxerre, furent livrées au pillage et à toutes les violences d'une soldatesque sans frein. Metz, qu'une plus longue résistance vouait à une punition plus effroyable encore, vit égorger la plus grande partie de ses habitants. Les Barbares

(1) M. de CHATEAUBRIAND. *Études historiques*.

emmenèrent les autres prisonniers avec l'évêque, et mirent le feu à la ville, qui fut réduite en cendres. Troyes était menacée du même sort. Lupus, son saint évêque, ne cessait de solliciter la miséricorde de Dieu, par ses prières, ses larmes, ses jeûnes et ses bonnes œuvres. Enfin, rempli d'une confiance surnaturelle, il revêtit ses habits pontificaux, marcha à la rencontre d'Attila, et lui demanda : « Qui êtes-vous, pour vaincre tant de rois et de » peuples, ruiner tant de cités et subjuguier l'univers? » Attila répondit : « *Je suis le roi des Huns, le fléau de Dieu.* — Si » vous êtes le fléau de mon Dieu, répliqua l'évêque, souvenez- » vous de ne faire que ce que vous permet la main qui vous » meut et vous gouverne. » Attila, étonné de la fierté de ce langage et de la majesté du saint pontife, promit d'épargner la ville, et la traversa sans y faire de mal. — A Paris, l'alarme fut si grande, que les habitants songeaient à se retirer, avec leurs femmes et leurs enfants, dans des places mieux fortifiées. Sainte Geneviève, cette humble vierge de Nanterre, que saint Germain et saint Lupus avaient consacrée à Dieu, se fit la patronne et la mère de la cité. Elle raffermi tous les courages, pourvut à tous les besoins, assura des subsistances à la multitude épouvantée, et promit, au nom du ciel, qu'Attila n'approcherait point des murs de Paris. En effet, le roi des Huns, changeant tout à coup de direction, vint s'abattre, avec ses hordes innombrables, sur la ville d'Orléans. Cette cité, destinée aux plus miraculeuses délivrances, avait alors pour évêque saint Aignan. Elle lui dut son salut. Il avait eu le temps d'aller à Arles solliciter du secours près d'Aétius, général des Romains. Au moment où Orléans, pressée par la famine, allait ouvrir ses portes aux Barbares, l'armée combinée d'Aétius et de Théodoric, roi des Visigoths, parut en vue de ses murs. Attila, frémissant de rage, leva le siège, et alla chercher, dans les plaines de Châlons, un champ de bataille où il pût déployer ses forces, et offrir le combat à ses adversaires. Aétius et Théodoric comptaient dans leurs rangs un prince des Francs, Mérovée, qui commandait un corps de sa nation. Les deux armées, campées en présence l'une de l'autre, réunissaient à peu près un million de combattants. La bataille

s'engagea ; ce fut l'une des plus effroyables dont l'histoire ait conservé le souvenir. 300,000 hommes restèrent sur la place : un ruisseau, qui traversait la plaine, devint un torrent ensanglanté. Théodoric y perdit la vie, mais il avait, par sa valeur, assuré la victoire à ses alliés. Attila, complètement défait, s'enfuit dans son camp, et repassa le Rhin. — L'année suivante (452), il reparut, plus terrible que jamais, sur les frontières d'Italie, après avoir mis le Pannonie et la Norique à feu et à sang. Valentinien III quitta brusquement Ravenne, et courut s'enfermer dans Rome. Attila assiége et ruine Aquilée, Padoue, Vicence, Vérone, Brescia et Bergame, pille Milan et Pavie. A travers les débris fumants de tant de cités, il arrive près de Mantoue, sur les bords du Mincio : les populations épouvantées fuyaient à son approche, et allaient chercher, au milieu des marais où fut depuis Venise, un asile contre ces barbares vainqueurs. On put croire que la dernière heure de l'empire romain était venue ; saint Léon réussit à conjurer le péril. Il se présenta, comme l'envoyé du ciel et comme un ambassadeur de paix, devant Attila. Ces deux souverainetés de la parole et du glaive se mesurèrent en face, et l'épée s'inclina devant la majesté de l'Évangile. Attila, saisi de respect à la vue de ce grand Pontife, dont la réputation avait pénétré jusqu'au fond de la Tartarie, écouta favorablement ses propositions ; il quitta l'Italie et se retira au delà du Danube, où la mort l'enleva subitement au milieu de ses rêves de destruction (453). Au retour de son ambassade, le pape rentra à Rome en triomphe, et le peuple, dans son enthousiasme, lui décerna le titre de Grand.

6. L'auréole du génie, qui brillait en la personne du saint Pontife, rehaussait merveilleusement l'éclat et la majesté du siège apostolique. Ses lettres étaient reçues dans toutes les Eglises de l'univers, avec le témoignage du respect le plus profond et d'une soumission filiale. Les évêques des Gaules lui mandaient qu'elles excitaient parmi eux une admiration universelle. « Il est » juste, ajoutaient-ils, que la primauté du siège de saint Pierre » soit établie, là où se continue la tradition des oracles de l'es- » prit apostolique. » Ils se réunissaient en concile, pour recevoir

la condamnation d'Eutychès, et remerciaient le saint Pontife de la sollicitude avec laquelle il les prémunissait contre des erreurs qui n'étaient point encore arrivées jusqu'à eux. — Les Eglises d'Orient ne présentaient point alors l'union et le calme de celles d'Occident. A Alexandrie, la déposition de Dioscore, par les Pères de Chalcédoine, fut l'occasion de troubles graves. Le peuple d'Alexandrie se divisa entre Protérius, nouvellement élu, et Dioscore exilé. Les partisans de Dioscore insultèrent les magistrats, et poursuivirent, à coups de pierres, les soldats qui voulaient apaiser la sédition. Ceux-ci, s'étant réfugiés dans le temple de Sérapis, y furent assiégés par la multitude soulevée. Comme leur résistance irritait davantage cette foule furieuse, on mit le feu au temple, et ils furent brûlés vifs. L'empereur Marcien prit des mesures sévères pour réprimer ces violences. Cependant Protérius, le nouveau patriarche, écrivait au pape saint Léon, pour obtenir de l'autorité du Siège apostolique, la confirmation de son élection. Après qu'il se fut assuré de la pureté de sa foi, saint Léon envoya à Protérius des lettres de communion (454). Dans le même temps, la Palestine se trouvait en proie à une faction d'Eutychiens, qui refusaient de se soumettre au concile de Chalcédoine. Un évêque intrus, nommé Théodose, s'était emparé du siège patriarcal de Jérusalem, et s'y maintenait par les intrigues de quelques moines attachés à l'Eutychianisme, et surtout par le crédit de l'impératrice Eudoxie, veuve de Théodose II, qui habitait alors la Palestine. Saint Léon écrivit à cette princesse, pour la détacher de l'hérésie, une lettre admirable, qu'on peut regarder comme un exposé complet du dogme de l'Incarnation. La controverse entre les deux partis avait pris la forme d'une logomachie de grammairiens, et roulait sur la différence de la particule *de* avec la particule *en*. Les schismatiques disaient que Jésus-Christ, Dieu et homme, est *de* deux natures; les catholiques disaient que le Christ, étant vrai Dieu et vrai homme, non-seulement est *de* deux natures, mais encore *en* deux natures. Pour bien saisir l'importance de cette dernière parole, il faut savoir qu'Eutychès et Dioscore, en disant que le Christ est *de* deux natures, sous-entendaient : *avant l'Incarnation*; et prétendaient

qu'elles avaient été ensuite confondues en une seule, dans la personne de l'homme-Dieu. Voilà pourquoi les catholiques insistaient tellement sur l'expression : *en deux natures*. Le pape écrivait aux moines, auteurs de ces divisions, des lettres pleines d'une brûlante éloquence : « Que n'eussent point produit parmi » vous, leur disait-il, les persécutions sanglantes, les ongles » de fer, les tortures et les bourreaux, si, pour vous enlever » l'intégrité de votre foi, il a suffi des vains artifices de miséra- » bles hérétiques ! Vous croyez agir pour la vérité, et c'est contre » la vérité que vous osez combattre ! Vous vous armez au nom » de l'Eglise, et c'est l'Eglise dont vous déchirez le sein ! Est-ce » là ce que vous avez appris des Prophètes, des Evangélistes et » des Apôtres ? » Ces exhortations, jointes à la vigilante activité de l'empereur Marcien, portèrent leur fruit. Théodose, l'évêque intrus, fut chassé de son siège usurpé, et Juvénal, le patriarche légitime, rentra dans le libre exercice de son autorité (454). Aucune des questions qui s'agitaient entre les différentes Eglises d'Orient, ne restait étrangère à la sollicitude de Léon-le-Grand. Quand la nouvelle du rétablissement de Juvénal sur le siège de Jérusalem lui parvint, il se hâta d'écrire au patriarche d'Antioche, pour l'exhorter à maintenir sans altération ses droits de métropolitain, que les évêques de Jérusalem cherchaient à lui disputer. « L'ambition de personne ne diminuera jamais, lui di- » sait-il, les privilèges de l'Eglise d'Antioche ; car j'ai un tel » respect pour les canons de Nicée, que je ne permettrai jamais » qu'on les viole par aucune innovation. » Pour affermir davantage l'unité du gouvernement, il donnait alors à Théodoret, évêques de Cyr, le titre et les fonctions de son légat dans les provinces de l'Euphrate et de l'Arménie. — Julien de Cos avait la même dignité à Constantinople ; il informa saint Léon de la conduite suspecte que tenait Anatolius, patriarche de cette ville, à l'égard des restes du parti eutychien qui n'avaient point cessé leurs cabales. Aétius, archidiacre catholique, avait été injustement dépouillé de sa charge, qu'on avait donnée à un Eutychien. Le pape insista auprès du patriarche, pour qu'Aétius fût rétabli dans sa dignité. L'empereur Marcien intervint dans le même

sens, et Anatolius se soumit. Il conservait toujours la prétention d'user des privilèges que le canon subreptice du concile de Chalcédoine lui conférait. Le pape lui en fit de sévères reproches. Le patriarche, sans insister davantage, répondit en reconnaissant la nécessité de la sanction pontificale dans cette affaire. « Quant » à ce qui a été décidé, en faveur du siège de Constantinople, » écrivait-il au pape, soyez sûr que j'y suis complètement étranger. D'ailleurs, la confirmation de tout ce qui s'est fait a été » réservée à l'autorité de Votre Béatitude. » Ces préoccupations extérieures ne suffisaient pas à absorber l'activité infatigable de saint Léon : il s'appliquait à régler, dès lors, la célébration de la Pâque. Par ses ordres, Victorius d'Aquitaine travaillait à la rédaction d'un canon pascal plus étendu, plus exact et plus scientifique que tous ceux qui l'avaient précédé. Le docte Gaulois reprenait, dans cet ouvrage, toute la suite des lunaisons et des jours, depuis le commencement du monde, en suivant la chronologie d'Eusèbe. Il poursuit son travail jusqu'à l'an 559 de l'Incarnation. Le Cycle de Victorius, publié en 457, devint dès lors la règle de l'Eglise latine, et servit dans la suite de base à tous les travaux analogues.

7. Les événements politiques se succédaient, en Occident, avec une gravité effrayante. Valentinien III, livré aux plaisirs et aux eunuques, était incapable de se gouverner lui-même. Aétius, qui s'était couvert de gloire, en luttant contre Attila, dans les plaines de Châlons, ne tarda pas à devenir odieux au faible empereur. Un jour, Valentinien III le mande au palais, et, dans la chaleur de la discussion, lui plonge son épée dans le corps. Il se trouva, parmi les courtisans, un romain vraiment digne de ce nom, qui dit au prince : « Vous venez de vous couper la main droite avec la main gauche. » Peu de jours après Valentinien III tombait lui-même, sous le poignard des sicaires payés par le sénateur Maxime, qui voulait monter sur le trône (455). Le meurtrier revêtit de suite cette pourpre, achetée par un crime, et contraignit l'impératrice Eudoxie, veuve de sa victime, à recevoir sa main sanglante. Eudoxie crut venger son honneur et la mort de son mari, en sacrifiant à son ressentiment l'intérêt

sacré de sa patrie. Elle appela Genséric, roi des Vandales, à Rome, et lui promit de l'aider à s'en rendre maître. Le Barbare partit d'Afrique avec une flotte formidable. La nouvelle de son arrivée le précéda en Italie, et y répandit la terreur. Maxime, assassin couronné, se préparait à sortir de Rome. Sa lâcheté révolta ses partisans eux-mêmes. Quelques domestiques de son palais le tuèrent, le mirent en pièces, et jetèrent ses membres épars dans le Tibre (12 juin 455). Genséric était cependant à trois journées de Rome. Un seul pouvoir y restait debout; un seul homme avait conservé, au milieu de la consternation générale, tout son courage et toute son énergie. Ce pouvoir, c'était celui de la papauté; cet homme était saint Léon-le-Grand. Il avait déjà sauvé Rome de l'invasion d'Attila, il la sauva encore de la férocité de Genséric. Le Pontife alla au-devant du roi vandale, hors des murs de la ville, et lui fit promettre de respecter la vie et l'honneur des malheureux Romains, et d'épargner les monuments publics. C'était tout ce qu'on pouvait raisonnablement espérer d'un prince barbare, qui amenait ses hordes sauvages au pillage de Rome, comme à une récompense depuis longtemps promise. Pendant quatorze jours, la Ville éternelle fut la proie des soldats de Genséric. Parmi les immenses richesses qui furent enlevées alors, se trouvaient les vases sacrés, autrefois apportés de Jérusalem par Titus. Les Vandales emmenèrent plusieurs milliers de captifs; l'impératrice Eudoxie qui les avait appelés, fut de ce nombre, avec ses deux filles : amère dérision d'un Barbare impitoyable! Sur les rives étrangères, ces bandes de malheureux prisonniers trouvèrent un consolateur et un père, dans le saint évêque de Carthage, nommé *Deogratias*. Il vendit, pour la rançon des captifs, tous les vases d'or et d'argent employés au service des autels. Pour leur donner un abri, il convertit en hôpitaux deux grandes églises de Carthage, qu'il fit garnir de lits et de paille, passant les nuits à soigner, de ses propres mains, ceux que les fatigues et les chagrins avaient rendus malades. Quand la mort vint surprendre le pieux pontife, au milieu de ses charitables occupations, les captifs romains se croyaient de nouveau retombés en servitude. Les cruautés de Genséric contre

les catholiques aggravèrent encore leur triste situation. Ce prince fit fermer l'église de Carthage, et bannit, en divers lieux, les prêtres et les ministres. De la côte d'Afrique, il étendait ses déprédations sur les provinces maritimes d'Espagne et d'Italie, en Sicile, en Sardaigne, en Grèce, en Épire, en Dalmatie et jusque dans la Vénétie. Un jour, sortant du port de Carthage, son pilote lui ayant demandé contre quelle nation il devait se diriger : « Vers ceux contre lesquels Dieu est irrité, » répondit Genséric. L'empire romain devenait ainsi, en quelque sorte, le domaine des Barbares. Les empereurs s'y succédaient, comme des rois d'un jour, au gré du comte Ricimer, qui exerçait réellement la puissance souveraine, avec le titre de général de l'empire. De 456 à 461, Avitus, Majorien, Sévère, passaient tour à tour sur le trône, avec des qualités diverses, mais avec la même impuissance de secouer le joug de Ricimer. Tandis que l'Occident entraînait ainsi dans les convulsions de l'agonie, l'empire d'Orient perdait un prince accompli, dans la personne de Marcien (457). Avec le zèle de Constantin pour la religion, il n'en eut pas les déplorables inconséquences, qui, après avoir abattu l'hérésie, la ranimèrent pour des siècles. Bon et généreux comme Théodose-le-Grand, il n'en avait pas les funestes accès de colère. Sorti de l'obscurité, il releva la majesté de l'empire; il répondit avec une fierté toute romaine au farouche Attila, qui lui réclamait impérieusement un tribut annuel : « J'ai de l'or pour mes amis, et » du fer pour mes ennemis. » Le pape saint Léon, son ami et son admirateur, déclara sa mémoire sainte et vénérable; l'Eglise grecque l'honore, ainsi que l'impératrice sainte Pulchérie, le 17 février. La couronne d'Orient passa sur le front de Léon-le-Thrace, gouverneur de Sélembrie, que le crédit d'un barbare, le patrice Aspar, fit élever au rang suprême. Aspar avait cru se faire un instrument docile à toutes ses volontés; le nouvel empereur lui prouva bientôt qu'il s'était trompé. Comme le patrice le sommait de nommer César un de ses fils, suivant une convention antérieure, et lui disait : « Il ne convient pas que celui qui » porte la pourpre manque à sa parole. — Convient-il davan- » tage, reprit Léon, qu'on le traite en esclave? »

8. Cependant Léon-le-Thrace, malgré ses instincts de souveraineté, fut loin d'être un grand prince, et, malgré la profession qu'il faisait du catholicisme, fut loin d'égaliser le zèle de Marcien pour la religion. Dès le commencement de son règne, le parti d'Eutychès se releva en Egypte. Un moine, Timothée *Élure* (1), interdit à cause de son attachement à l'hérésie, rassembla dans le voisinage d'Alexandrie, une troupe de séditeux, gagnés à prix d'argent, entra dans la ville à leur tête, et fit tuer, dans l'église même, le saint patriarche Protérius, dont le corps fut traîné par les rues, au milieu des huées de la populace. Timothée exerça alors publiquement les fonctions de l'épiscopat à Alexandrie. Il anathématisa le concile de Chalcédoine et tous ceux qui le recevaient, c'est-à-dire le pape saint Léon, Anatholius de Constantinople et Basile d'Antioche. Tous les évêques catholiques de la province furent chassés de leurs sièges, et remplacés par des créatures de l'intrus. Julien de Cos, légat du pape à Constantinople, informa saint Léon du déplorable état de l'Eglise d'Alexandrie. Timothée *Élure* et ses partisans s'étaient adressés à l'empereur Léon-le-Thrace, pour obtenir la convocation d'un concile, destiné à réviser celui de Chalcédoine. Le pape s'opposa vivement à cette prétention des hérétiques. Tous les métropolitains d'Orient la rejetaient également. « Les troubles » des Eglises n'auraient point de fin, écrivait à ce sujet le pape à » l'empereur, si on renouvelait toujours les discussions au gré » des hérétiques » (457). Pour appuyer davantage ses démarches auprès de la cour de Constantinople, saint Léon y envoya deux légats, Domitien et Géminien (458), chargés d'amples instructions pour l'empereur. A leur requête, Léon-le-Thrace se décida à donner des ordres formels à Styla, gouverneur impérial d'Alexandrie, pour l'expulsion de Timothée *Élure*. L'intrus fut relégué dans la Chersonèse, sous bonne garde, et remplacé à

(1) *Élure*, du mot grec *αἰλούρος* (*chat*), parce que cet imposteur parcourait, la nuit, les cellules des moines, les appelait par leur nom, et leur parlant à travers un roseau creux, leur disait qu'il était un ange envoyé du ciel pour les avertir de fuir la communion de Protérius, et d'élire pour archevêque Timothée, c'est-à-dire lui-même. Ces excursions nocturnes lui valurent le surnom d'*Élure*.

Alexandrie par un patriarche légitime, Timothée *Solofaciole*, qui se hâta de faire confirmer son élection par le souverain Pontife. C'était à la décision de ce grand pape que recouraient tous les évêques de l'univers, dans un temps où l'invasion des Barbares, sur toutes les frontières du monde romain, multipliait les difficultés d'administration. La correspondance de saint Léon-le-Grand est un répertoire immense de solutions de toute nature, de discussions théologiques, de cas de conscience éclaircis par les règles canoniques. Cent soixante-treize lettres, qui nous sont restées de lui, seront, à jamais, pour les pasteurs, un modèle achevé du gouvernement spirituel. La mort vint l'enlever (11 avril 461), à tant de sollicitudes et de travaux. Il laissa, comme un monument de son éloquence apostolique, soixante-neuf discours, où il expose, avec une clarté admirable, les plus hauts mystères de la philosophie chrétienne. « Quoique les écrits » de saint Léon-le-Grand ne soient pas exempts de quelques » défauts qui tiennent au mauvais goût de son siècle, ils ne » laissent pas d'être extrêmement remarquables par la noblesse et » l'élégance du style, par la précision et la netteté des idées, par » la force du raisonnement et par les mouvements pathétiques » d'une éloquence brillante, qui saisit l'esprit et pénètre les » cœurs. » Qu'on joigne, à ces travaux du cabinet, les grands actes qui signalèrent son glorieux pontificat ; la foi catholique vengée de l'ignominie du *brigandage d'Éphèse*, par le quatrième concile général de Chalcédoine ; Rome sauvée, une première fois, de l'invasion d'Attila, une seconde, du meurtre et de l'incendie que lui apportait Genséric ; l'Orient délivré des fureurs de l'Eutychnisme, et se rattachant à la chaire de saint Pierre, pour marcher avec l'Occident sous l'influence de la grande unité romaine ; et l'on concevra comment la postérité a consacré le surnom de Grand, donné par la reconnaissance publique au Pontife qui accomplissait tant de merveilles, au milieu de révolutions incessantes, de trônes brisés, d'empereurs égorgés et d'un monde en ruines. — On croit que saint Léon fut le premier pape qui ait accredité des nonces apostoliques auprès des princes. Nous avons vu Julien de Cos résider, avec ce titre, à la cour de Cons-

tantinople, près de l'empereur Marcien. Les lettres de créance de ce légat sont remarquables : « Je vous prie, dit saint Léon à » Marcien, d'accueillir avec affection et bienveillance notre vé- » nérable frère l'évêque Julien; vous trouverez, dans sa défé- » rence et ses soins, comme une image de ma présence. Je me » fie à la sincérité de sa foi; tous mes pouvoirs contre les héré- » tiques de notre temps lui ont été délégués; et j'ai exigé que, » pour mieux veiller au maintien de la paix dans les Eglises » d'Orient, il ne s'éloignât pas de votre personne. » Telle est la première trace que nous offre l'histoire ecclésiastique des non- ciatures apostoliques, établies depuis, dans tous les royaumes chrétiens, pour y représenter l'autorité du Saint-Siège et sauve- garder, près des souverains et des nationalités, les grands inté- rêts de la religion. — Peu de temps avant sa mort, saint Léon- le-Grand avait ordonné d'abolir une coutume qui s'introduisait en quelques Eglises, de lire publiquement les péchés de ceux qui étaient soumis à la pénitence canonique. Le pape déclare qu'on doit s'en tenir à la confession secrète, faite à un prêtre approuvé, la seule nécessaire.

§ 2. **Pontificat de saint Hilaire.** (10 septembre 461-17 nov. 467.)

9. On choisit pour successeur à saint Léon-le-Grand, l'archi- diacre Hilaire, qui avait été l'un des légats du Saint-Siège au fameux *brigandage d'Éphèse*, et dont la conduite, en cette cir- constance, avait été aussi noble que courageuse (10 septem- bre 461). A peine monté sur le trône pontifical, saint Hilaire écrivit à toutes les Eglises d'Orient une lettre décrétale, où il confirmait les conciles de Nicée, d'Éphèse et de Chalcedoine, condamnait Nestorius, Eutychès, avec tous leurs adhérents, et rappelait le grand principe de l'autorité et de la principauté du siège apostolique, comme centre et base du gouvernement de l'Eglise. Il adressait en même temps aux évêques d'Occident une circulaire, pour les informer de sa promotion au souverain pon- tificat. « Comme l'Eglise romaine est la mère de toutes les au- » tres, lui répondait Léonce d'Arles, nous avons été comblés de

» joie d'apprendre que, dans cette grande consternation du
 » monde, dans cette immense infirmité du siècle, vous avez été
 » promu pour juger les peuples, et diriger les nations dans leurs
 » voies sur la terre. »

10. La difficulté des temps, à laquelle Léonce d'Arles faisait ici allusion, était compliquée par les événements politiques, et par l'invasion de plus en plus menaçante des Barbares. Le bruit des armes retentissait par tout l'empire, et nulle direction ne venait plus des empereurs romains d'Occident, qui se succédaient sur le trône au gré des caprices du ministre goth Ricimer. Au milieu de cette décadence générale, saint Hilaire tint fermes les rênes du gouvernement ecclésiastique. Les actes de son court pontificat ont tous pour but de resserrer le lien de la hiérarchie, de maintenir à la tête des diocèses des prélats capables et zélés, d'empêcher l'hérésie d'étendre ses ravages. En 460, Rusticus, évêque de Narbonne, avait sollicité du pape saint Léon l'autorisation de quitter son siège, pour vivre dans le repos et la retraite. Le souverain Pontife s'y était refusé, en engageant le pieux évêque à faire passer l'intérêt général de l'Eglise avant le sien propre. Rusticus se résigna. En 461, il sacra son archidiacre Hermès, en qualité d'évêque de Béziers. Les habitants de Béziers refusèrent de recevoir Hermès. Sur ces entrefaites, Rusticus vint à mourir, et Hermès se fit élire, pour lui succéder à Narbonne. Cette translation fut dénoncée au pape saint Hilaire, comme contraire aux règles canoniques. Deux évêques, Fauste de Riez et Auxianus, évêque d'Aix, députés pour suivre cette affaire, se rendirent à Rome. Ils assistèrent à un concile que le pape y tenait en ce moment (19 novembre 462). La cause d'Hermès y fut examinée, et le pape informa les évêques des provinces de Vienne, de Lyon, de Narbonne et des Alpes, du résultat du concile. Il fut convenu que, pour le bien de la paix et par indulgence pour Hermès, on le conserverait sur le siège de Narbonne. Mais, dans la crainte que cet exemple ne tirât à conséquence, il fut résolu qu'Hermès n'aurait point le pouvoir d'ordonner les évêques de sa province, tant qu'il vivrait; que ce pouvoir serait transféré à l'évêque d'Uzès, comme au plus ancien de la pro-

vince. Après la mort d'Hermès, le droit des ordinations devait retourner à l'évêque de Narbonne, comme métropolitain. Il importait d'autant plus, à cette époque, de maintenir la subordination hiérarchique entre les évêques, que les révolutions plus fréquentes faisaient changer continuellement les provinces de maîtres temporels. Les papes apportaient donc une vigilance continuelle à ce sujet; saint Hilaire le prouva contre Mamert, évêque de Vienne, dont le nom fut depuis placé dans le catalogue des Saints, et qui venait d'instituer la fête des *Rogations*, processions annuelles pour appeler la bénédiction de Dieu sur les fruits de la terre. En sa qualité de métropolitain de Vienne, saint Mamert prétendait étendre sa juridiction sur l'Eglise de Die (1); et il ordonna un évêque, malgré la résistance des citoyens. Léonce d'Arles, à qui ce droit appartenait réellement, en référa au pape, qui blâma la conduite de saint Mamert, et ordonna que l'élection de l'évêque de Die fût confirmée par Léonce d'Arles.

11. Les mêmes principes hiérarchiques étaient appliqués, dans le même temps, par saint Hilaire, contre Sylvain, évêque de Calahorra, dans la Castille. Il avait ordonné aussi un évêque, sans le consentement du métropolitain de Tarragone, dont il relevait. Cette affaire, examinée en concile, à Rome (465), fut résolue dans le même sens que celle de saint Mamert; et l'évêque élu fut renvoyé devant le métropolitain, pour en obtenir la confirmation de son autorité. — Une autre violation des canons fut signalée au concile de Rome, à propos de l'Eglise de Barcelone. Nundicaire, son dernier évêque, avait, en mourant, témoigné le désir d'avoir pour successeur Irénée, déjà évêque d'une autre ville. La translation d'Irénée au siège de Barcelone s'opéra, suivant ce vœu. Quelques exemples de faits semblables avaient pu faire paraître cette translation régulière. Pour prévenir, dans la suite, de pareils abus, le pape déclara nulle la translation d'Irénée, et enjoignit d'élire dans la forme ordinaire un évêque de

(1) Die, *Dea Vocontiorum*. Cette ville demeura jusqu'au XIII^e siècle le siège d'un évêché suffragant de Valence. Elle est maintenant comprise dans le département de la Drôme.

Barcelone; protestant hautement contre toute tendance à regarder l'épiscopat comme héréditaire, et à faire tomber une dignité qui n'est conférée que par la grâce de Jésus-Christ, dans le domaine d'un legs de testament. Pour assurer le maintien des règles canoniques, et l'observation de ces décrets en Espagne, saint Hilaire y envoya le sous-diacre Trajan, en qualité de son légat. — Il recommandait, en même temps, la tenue de conciles provinciaux, comme une des mesures les plus propres à entretenir, dans les diverses églises, le véritable esprit de la discipline.

C'est un fait digne de remarque, dans l'histoire de l'Eglise, que le développement régulier de ses institutions, de sa discipline, de sa liturgie, soit toujours en raison directe de la liberté laissée aux évêques de se concerter, dans les conciles, sur les mesures d'intérêt général. Autant la pression du pouvoir temporel sur la tenue des conciles produisait de maux, sous des princes tels que Constance et Valens; autant les conciles, assemblés librement et dégagés de toute influence étrangère, doivent amener d'heureux résultats pour le bien de l'Eglise, l'unité de direction dans le gouvernement, et l'avantage spirituel des fidèles. Les évêques des Gaules entrèrent pleinement dans les vues de saint Hilaire. Les conciles d'Arles, de Tours, de Vannes, tenus à cette époque, témoignent à la fois de leur zèle à suivre l'impulsion donnée par le Saint-Siège, et de la vigueur apostolique avec laquelle ils maintenaient inébranlables les règles de la discipline canonique. Le concile d'Arles règle une question de juridiction épiscopale, par rapport aux monastères, à l'occasion de la fameuse abbaye de Lérins. Il fut décidé que l'évêque d'Arles aurait seul le droit d'y ordonner les clercs aux divers ordres; mais que tous les moines laïques resteraient sous la conduite de l'abbé, sans que l'évêque s'attribuât aucun droit sur son élection ou son gouvernement. — Le concile de Tours renouvelle les ordonnances relatives à la continence des clercs, et leur défend de quitter leur diocèse sans l'aveu de l'évêque, règle les degrés de la hiérarchie et les droits des diverses juridictions. Le concile de Vannes confirma la plupart des prescriptions de celui de Tours. Il étendit aux moines la défense de voyager sans lettres de re-

commandation de leur évêque. On y remarque une ordonnance particulière, au sujet de la divination, ou *sort des saints*, qui est interdite sous les peines les plus sévères. Il n'est pas indifférent de faire observer que cette coutume superstitieuse commençait à s'établir en Occident, à une époque où les événements présents, pleins de troubles et d'angoisses, portaient comme naturellement les esprits vers la connaissance de l'avenir. D'ailleurs, la perturbation profonde apportée, dans le monde politique, par l'invasion des Barbares, avait nécessairement son contre-coup dans le monde moral et intellectuel, dont il faisait baisser le niveau.

12. L'Orient, pendant le court pontificat de saint Hilaire, offre un intervalle de trêve, assez rare dans son histoire, durant lequel les luttes des hérésies semblent sommeiller. Les Barbares, qui préparaient leur grande invasion à Rome, semblent dédaigner l'empire grec. Deux sinistres événements remplissent seuls cette période : la ruine presque totale de la florissante et riche cité d'Antioche, par un furieux tremblement de terre, qui renversa la plus grande partie de ses monuments; et un incendie à Constantinople, qui dura sept jours, et consuma huit des douze quartiers de cette opulente capitale. Ces deux désastres donnèrent lieu à un prodige de charité analogue. Saint Siméon Stylite demeurait dans le voisinage d'Antioche. Une foule immense, après la ruine de la ville, vint chercher autour de la colonne miraculeuse du Stylite, un refuge contre la colère du ciel. « Je ne crois » pas, dit un témoin oculaire, que, de mémoire d'homme, il y » eut, au désert, assemblée si nombreuse. Il semblait que Dieu » eût arraché de leur pays toutes les nations de l'univers, pour » les réunir sous la tutelle de son serviteur. » Saint Siméon fit pourvoir par ses disciples aux besoins de cette innombrable multitude, dont il relevait le courage par ses discours, ses prières ferventes et son dévouement à toute épreuve. Ce concours auprès du solitaire dura cinquante jours; après quoi il adressa de nouveau la parole à la foule, l'exhorta à observer les commandements de Dieu et les pratiques de la vie chrétienne; puis il ajouta : « Retournez maintenant à vos demeures; allez sans

» crainte à vos affaires, et que les artisans reprennent leurs travaux : Dieu aura pitié de vous. » Un mois après, saint Siméon Stylite vit arriver l'heure de sa mort : il porta ses regards vers les quatre parties du monde, qu'il bénit une dernière fois, et, posant la tête sur l'épaule de l'un de ses disciples, il expira. — Un émule de sa vertu, imitateur de son genre de vie extraordinaire, s'était fixé près de Constantinople : c'était Daniel le Stylite. Après l'incendie qui dévora les deux tiers de la ville de Constantin, les habitants accoururent aussi se placer sous la protection du Stylite, qui semblait, entre la terre et le ciel, offrir en expiation à la justice divine les supplications et les larmes des hommes. L'empereur Léon-le-Thrace y vint lui-même, avec l'impératrice, pour le conjurer d'intercéder en faveur de son peuple : la prière d'un saint moine devint comme un bouclier pour l'empire (465).

Cependant, à Rome, le comte Ricimer venait de placer sur le trône un nouveau fantôme d'empereur : c'était Anthémius, gendre de Marcien, qu'il fit venir de Constantinople, pour l'investir d'un pouvoir éphémère. Anthémius amena avec lui un hérétique macédonien, nommé Philothée, qui voulut, à la faveur du crédit dont il jouissait à la cour, introduire à Rome l'erreur dont il était infesté. Saint Hilaire s'éleva avec force contre cette tentative. Un jour que l'empereur Anthémius assistait à une cérémonie, dans la basilique de Saint-Pierre, le pape l'interpella publiquement, et lui fit promettre de s'opposer aux entreprises des Macédoniens. Cet acte de vigueur apostolique termina la carrière du saint Pontife, qui mourut, le 10 septembre 467. Saint Hilaire avait ordonné d'établir deux bibliothèques dans la basilique de Latran. C'est ainsi que la papauté vigilante ouvrait un asile aux trésors de l'intelligence, à l'époque où l'invasion de la barbarie allait, pendant des siècles, en menacer l'existence.

§ 3. **Pontificat de saint Simplicius.** *Première partie* (27 septembre 467 jusqu'à la fin de l'empire d'Occident, 23 août 476).

13. Au moment où saint Simplicius montait sur la chaire de

saint Pierre (27 septembre 467), l'empire romain touchait à sa ruine. Les révolutions intestines qui le déchiraient n'avaient pas même d'écho dans les populations indifférentes. Elles voyaient tour à tour Anthémius, massacré par Ricimer, laisser le trône à Olybrius, que Glycérius, commandant de la garde impériale, remplaçait bientôt. La force vitale de cette société, mêlée de Barbares, habituée aux commotions politiques, étrangère aux divers changements de ses maîtres, s'était concentrée tout entière dans l'Eglise catholique, dont le gouvernement présentait seul un spectacle d'unité intellectuelle et morale. Saint Simplicius, suivant les traditions de ses prédécesseurs, et afin de rattacher davantage au Siège de Rome les diverses contrées du monde, nomma un vicaire apostolique pour l'Espagne. Il est à croire que cette coutume était dès lors établie pour tous les autres royaumes. Nous l'avons déjà remarquée à Constantinople, ainsi qu'en Illyrie et en Arménie.

14. L'abaissement des caractères, signal de la chute des empires, était frappant dans le monde politique. Mais l'Eglise échappait à cette décadence générale. Des miracles de sainteté éclataient sur les chaires des principales cités épiscopales de l'Occident. A Pavie, l'évêque saint Épiphane, à peine âgé de trente ans, inspirait un amour et une admiration universelle. On ne savait pas d'exemple d'une nature, si emportée et si farouche, qui eût résisté à l'attrait céleste du jeune et pieux prélat. Ses contemporains disaient de lui : « Épiphane persuaderait les » bêtes féroces. Le bienfait qu'il vient solliciter, on le lui offre » avant qu'il le demande. Sa physionomie est comme le rayon- » nement de la vie même. » Dans les luttes que l'ambition de Ricimer faisait éclater entre lui et ses victimes couronnées, saint Epiphane de Pavie intervint quelquefois, avec le succès qui accompagnait toutes ses démarches. Une ambassade dont il fut chargé, par l'orgueilleux ministre, auprès de l'empereur Anthémius, eut surtout un caractère triomphal. La guerre paraissait décidée, et l'Italie allait voir ajouter à tous ses désastres celui d'une lutte intestine, où ses propres enfants s'égorgeraient entre eux. La voix publique désigna saint Epiphane comme le seul

médiateur possible. Les nobles de Ligurie viennent à Milan, se jettent aux pieds de Ricimer, et le supplient avec larmes de mettre fin à des dissensions si funestes, et de choisir pour ambassadeur le saint évêque de Pavie. Epiphane fut donc envoyé à Rome, avec des propositions de paix, près de l'empereur Anthémius. Il fut accueilli par toute la ville avec des acclamations d'enthousiasme; on lui rendit des témoignages publics de vénération, et ce fut, porté en triomphe par les Romains, qu'il se présenta à l'empereur. Ses paroles éloquentes et persuasives adoucirent ce que la conduite de Ricimer avait mis d'aigreur et de ressentiment dans l'âme du prince. « La grâce que j'étais résolu de refuser à un ministre arrogant, lui dit-il, je l'offre le premier par votre entremise. S'il vous trompe, il se punira lui-même. Pour moi, je remets entre vos mains ma personne et l'empire. » Saint Epiphane méritait, par d'éminentes vertus, ces éclatants hommages : sa patience, ses mortifications, sa charité ardente, son zèle pour l'étude, son amour des saintes lettres, rappelaient la vie et les travaux des plus illustres docteurs. — Pendant que cette lumière brillait en Italie, les Gaules voyaient aussi, à leur tête, de saints évêques guider les peuples dans ce siècle de désolation. Saint Patient, métropolitain de Lyon, s'était fait, en quelque sorte, la providence vivante de toute sa province. A la suite des incursions des Barbares, la famine ravageait toutes les contrées méridionales des Gaules. Saint Patient multiplia les ressources de sa charité pour suffire à tant de besoins. De grands convois de blé embarqués, par ses ordres, sur la Saône et le Rhône, allaient porter l'abondance à Arles, à Riom, à Avignon, à Orange, à Viviers et à Valence. « Ainsi, dit Sidoine Apollinaire, qui nous a conservé ces détails, lorsque le flot de l'irruption gothique a détruit les moissons, un évêque nourrit tout le peuple : la détresse générale n'a que lui pour recours. » Le caractère épiscopal prenait, dès lors, aux yeux des populations, un ascendant qui explique le rôle politique que les évêques vont, par la force des choses, être appelés à jouer dans le monde. On ne l'a pas assez remarqué : le mouvement qui porta l'Eglise à prendre la direction des affaires temporelles et

qui nous montrera son action toujours croissante, dans les grands événements politiques, fut un mouvement spontané et naturel des peuples, qui venaient d'eux-mêmes se grouper autour du seul centre qui eût force et vie. La papauté et l'épiscopat ne furent point des puissances usurpatrices : l'instinct de la conservation ralliait, sous leurs auspices, les peuples vaincus; une supériorité morale reconnue inclinait, devant leur autorité, les nations victorieuses : ainsi, tout ce qui abaissait l'empire de la Rome terrestre contribuait à élever celui de la Rome chrétienne. — Saint Sidoine Apollinaire, poète, historien, littérateur, dont les écrits nous font le mieux connaître cette époque de transition, était alors évêque de Clermont. Neveu de l'empereur Avitus, que la faveur passagère du goth Ricimer avait un instant élevé sur le trône, Sidoine Apollinaire débuta d'abord par la carrière politique, et fit admirer, dans les hautes fonctions qui lui furent confiées, toutes les qualités d'un grand homme. Esprit, érudition, bonté, prudence, éloquence insinuante et vive, Sidoine réunissait tous les avantages pour briller dans le monde; mais sa piété tournait ses pensées vers une vocation plus sainte. En 472, Eparque, évêque de Clermont, sa patrie, étant mort, Sidoine fut élu, quoique laïque, pour lui succéder. Cette promotion fut accueillie avec joie, par toutes les Eglises des Gaules, dont les évêques les plus distingués étaient déjà en relations d'amitié avec Sidoine Apollinaire. Saint Lupus de Troyes lui écrivait : « Par vos glorieuses alliances vous avez touché aux » sommités impériales; vous avez exercé, avec honneur et ap- » plaudissement, les plus hautes charges de l'Etat, et vous avez » obtenu ce que la série inquiète des désirs peut imaginer de » plus glorieux dans ce siècle. L'ordre est maintenant changé : » vous avez atteint le comble de la dignité dans la maison du » Seigneur. Moi qui vous ai tant aimé, quand vous suiviez les » sentiers arides de ce monde, dans quelle mesure pensez-vous » que je vous aime, maintenant que vous suivez les voies abon- » dantes qui mènent au ciel? »

Dans le même temps, saint Euphrone d'Autun, saint Valère d'Antibes, saint Gratien de Toulon, saint Démétrius de Nice et

saint Léonce de Fréjus illustraient leurs sièges épiscopaux par d'éminentes vertus. La plupart mouraient glorieusement, martyrs de leur foi, dans les invasions des Visigoths. La réputation de ces grands hommes était égalée par un saint ermite de Pannonie, nommé Séverin. Nul ne savait ni sa naissance, ni le pays dont il était originaire. Aux questions qu'on lui faisait à ce sujet il répondait : « Si vous croyez que je désire sincèrement la patrie céleste, quel besoin avez-vous de connaître ma patrie terrestre ? » Ses austérités rappelaient celles des solitaires de la Thébaïde : il ne mangeait qu'après le soleil couché, et, en carême, une fois la semaine. Il dormait, enveloppé dans un cilice, sur le pavé de son oratoire. Les confins de la Pannonie et du Norique, qui comprenait la Bavière et l'Autriche actuelles, étaient comme le grand chemin des Barbares pour l'Italie. Les garnisons romaines, échelonnées sur les rives du Danube, n'étant plus renouvelées, dans la décadence de l'empire, disparaissaient peu à peu et laissaient l'entrée libre aux Barbares. Les Rugiens, en possession de ces contrées, se regardaient comme les alliés de Rome ; mais ils étaient eux-mêmes attaqués par de nouveaux peuples, les Hérules, les Turcilinges, les Allemands. C'était une guerre universelle, à laquelle on ne prévoyait pas de fin. Partout des villes prises et ruinées, des populations emmenées en esclavage. Le refuge des peuples, dans ces calamités, était Séverin. Sa présence mettait en fuite les Barbares. Comagène lui dut ainsi sa délivrance. Vienne, en proie à une famine horrible, trouva des ressources dans sa charité et sa sollicitude prévoyante. Les rois des Rugiens, Flaccitée et Fava, son successeur, ne formaient aucune entreprise sans avoir consulté l'homme de Dieu. Séverin usait de son crédit près d'eux pour racheter les nombreux captifs que des guerres continuelles jetaient dans l'esclavage. Il se fit comme le centre de la charité générale, et institua la dîme des pauvres et des captifs, dont les produits lui étaient spontanément apportés par les populations voisines. C'était ainsi que l'élément religieux, sous toutes ses formes, dominait la barbarie et s'élevait comme un principe conservateur au-dessus des révolutions de ce siècle. — Un jour Séverin, retiré dans une

cellule solitaire, à quelques lieues de Vienne, vit arriver une troupe de Barbares Ariens, qui allaient en Italie, et lui demandaient, en passant, sa bénédiction. Parmi eux se trouvait un jeune homme d'une taille si élevée, qu'il ne put se tenir debout dans la cellule. Il était pauvrement vêtu; sa naissance vulgaire n'avait pu lui faire encore présager de grandes destinées. Le saint ermite, le voyant ainsi courbé en sa présence, lui dit : « Entrez, mon fils, dans cette Italie qui s'ouvre sous vos pas. » Vous êtes maintenant couvert de la dépouille des animaux; » bientôt vous distribuerez à vos compagnons les dépouilles du » monde. » Ce jeune Barbare était Odoacre.

15. Trois ans plus tard Odoacre, après diverses aventures, se trouvait investi d'une charge éminente dans les gardes d'Italie. Julius Népos, qui avait détrôné l'empereur Glycérius et l'avait forcé à devenir évêque de Salone, se voyait lui-même renversé par Oreste, qui revêtait de la pourpre son fils Romulus Augustule. Odoacre, à la tête des Alains, des Scyres, des Rugiens, des Hérules, des Turcilinges, somma ce dernier d'abandonner aux Barbares le tiers du sol de l'Italie. Oreste, qui gouvernait sous son fils, se crut assez fort pour refuser. Odoacre l'assiége dans Pavie, emporte la place, le prend et le tue. Le 23 août 476, ses soldats proclament ce barbare, Arien de religion, *roi d'Italie*. Romulus Augustule, surpris à Ravenne, est dégradé de la pourpre. Odoacre assigna au dernier empereur romain une pension de 6,000 pièces d'or, et l'ancienne villa de Lucullus pour retraite. L'empire d'Occident était tombé. L'Eglise, contre laquelle il avait lutté pendant trois siècles, se tenait debout sur ses ruines, pour consoler les vaincus et civiliser les vainqueurs.

CHAPITRE VII.

SOMMAIRE.

RÉSUMÉ DE LA SECONDE ÉPOQUE DE L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE. (312-476.)

1. Progrès de l'Évangile en Orient. — 2. Progrès de l'Église en Occident. —
3. Polémique païenne. Apologues de la seconde époque. — 4. Hérésies. Docteurs et conciles. — 5. Développement des institutions monastiques. —
6. Gouvernement, discipline et culte.

1. La seconde époque vit l'Église étendre ses conquêtes, en dehors des limites du monde romain. En Orient, l'Arménie était évangélisée par saint Grégoire l'Illuminateur, descendant en ligne latérale du sang royal des Arsacides (386). Les Ibères, habitants de la Géorgie actuelle, placés au nord de l'Arménie, séparés de la mer Caspienne par le pays des Albanes, et de la mer Noire par la Colchide, reçurent aussi la foi, vers l'an 326. Une captive chrétienne devint l'apôtre de cette nation, qui se convertit à la vue des miracles que Dieu opérait par son intercession. La Perse, comme nous l'avons vu, comptait alors de nombreuses églises, qui eurent leur martyrologe sanglant dans la cruelle persécution de Sapor. La province de l'Adiabène, par son contact avec l'Arménie et l'Osroène, était déjà presque tout entière chrétienne. C'était surtout les provinces occidentales, où la population syrienne affluait, qui acceptaient la foi nouvelle ; aussi la longue liste des évêques de Perse se compose-t-elle presque exclusivement de noms syriens. Plus tard, le Nestorianisme s'introduisit dans le sein de cette chrétienté et y fit de grands ravages. Protégée par les rois du pays, l'erreur s'implanta dans cette contrée et s'y perpétua jusqu'à l'invasion du Mahométisme. — L'Abyssinie, convertie, vers l'an 326, par deux jeunes Syriens, Frumence et Edèse, résista aux efforts de l'empereur Constance, qui y envoya des missionnaires ariens. Elle demeura

fermement attachée à la foi catholique. Les patriarches d'Alexandrie conservèrent le droit de nommer et de consacrer le métropolitain de ce pays, sous le titre d'*évêque d'Éthiopie*, en souvenir de Frumence, sacré par saint Athanase-le-Grand. — Le Christianisme avait également fait, dans cette période, de grands progrès en Arabie : on le voit par la tentative de Constance pour y introduire l'Arianisme. — L'Inde elle-même, au rapport de Philostorge, ne serait pas restée étrangère à ce grand courant, qui entraînait le monde vers la doctrine de l'Évangile. On y trouvait, au iv^e siècle, une Eglise déjà ancienne.

2. L'extension du Christianisme n'était pas moindre en Occident. Les Germains se soumirent assez facilement au joug de la foi, à l'exception des Saxons, qui se distinguèrent par leur obstination dans le culte des idoles et leur hostilité au Christianisme, dont le génie même de Charlemagne, deux cents ans plus tard, eut encore peine à triompher. Mais toutes les tribus allemandes qui émigrèrent dans les provinces occidentales de l'empire reçurent, à l'exception des Francs et des Anglo-Saxons, un christianisme mutilé, défiguré par les erreurs d'Arius. C'est même ce qui contribua le plus, au iv^e siècle, sous Constance et Valens, à donner à l'Arianisme une prépondérance momentanée. La persistance avec laquelle tous ces peuples, excepté les Visigoths et une partie des Lombards, s'attachèrent à cette hérésie, même au milieu des populations catholiques, paraît avoir sa cause dans la liaison naturelle existant entre le Polythéisme et l'Arianisme. Comme ils avaient été primitivement convertis par des Ariens, ils ne s'élevèrent point à l'idée d'une Eglise unique et la même pour tous les peuples ; accoutumés, dès leur origine, à voir, dans les diverses formes religieuses, l'expression des nationalités, ils envisagèrent l'Arianisme comme le génie de leur race. Les Goths furent les premiers Germains baptisés. Venus de la lointaine Scandinavie, au-delà de la mer du Nord, ils avaient apparu, dès l'an 215, sur la rive gauche du Danube. Etablis sur ce fleuve et sur les côtes ouest et nord du Pont-Euxin, ils étaient devenus, pour l'empire, de formidables ennemis. Ils formaient deux grandes tribus sous deux dynasties : celle des Ostrogoths

s'étendait du Dniester au Don ; celle des Visigoths, du Dniester à la Theiss. Des prisonniers, qu'ils avaient ramenés de leurs excursions dévastatrices en Grèce et en Asie-Mineure, implantèrent chez eux l'Évangile, vers le milieu du III^e siècle. Au concile de Nicée figurait déjà un évêque des Goths, nommé Théophile. Ce fut la loi catholique qui se répandit parmi eux, jusqu'à l'avènement de l'empereur Valens, qui réussit, par le crédit de l'évêque Ulphilas, à propager l'Arianisme parmi cette nation. On sait que ce prélat, séduit par les promesses de la cour impériale, dans une ambassade dont le roi Athanaric l'avait chargé, consentit à trahir l'orthodoxie et à répandre, chez les Visigoths, l'erreur d'Arius. Le succès de cette mission fut facilité par l'influence qu'il s'était acquise dans sa patrie, en la dotant d'un alphabet, modelé sur celui des Grecs, et d'une traduction des Livres saints, d'où il élagua toutefois, remarque Philostorge, le livre des *Rois*, afin de ne pas encourager, par cette lecture, la passion de ces Goths pour les entreprises guerrières. Quoique, depuis Ulphilas, l'Arianisme ait prédominé chez les Goths chrétiens, il s'y trouvait pourtant encore des catholiques, et même en si grand nombre, que saint Jean-Chrysostôme fit bâtir une église spéciale, dans Constantinople, à l'usage des soldats de cette race qui servaient dans les armées romaines, et y laissa célébrer le service divin, dans leur langue, par des prêtres de leur nation. Le respect des Goths pour les églises et pour les malheureux qui s'y étaient réfugiés, lors de la prise de Rome par Alaric, leur roi, en 410, dut venir de la faveur dont la religion chrétienne jouissait auprès d'eux. Saint Jérôme nous apprend que ces Barbares, aux cheveux blonds, avaient, parmi leurs tentes, des églises portatives, où ils se réunissaient pour prier. Des Visigoths, le Christianisme, mêlé à l'hérésie arienne, passa aux peuples qui leur étaient alliés, aux Ostrogoths, aux Gépides, puis aux Vandales, aux Alains et aux Suèves. Les Vandales étaient déjà en grande partie chrétiens lorsqu'ils franchirent le Rhin et envahirent les Gaules ; et s'il est vrai, comme l'écrivit Idacius, que leur roi Genséric, qui commença à régner en 428, passa du Catholicisme à l'hérésie arienne, il s'ensuit que ce

peuple n'avait pas dû seulement aux Goths les premières prédications évangéliques. — Les Burgondes, ou *Bourguignons*, sortis du nord-est de l'Allemagne, s'étendirent jusqu'en Helvétie et en Savoie, et soumirent les Gaules, en-deçà et au-delà du Rhône et de la Saône. Ils traitèrent les Gaulois de leurs domaines, non comme des vaincus, mais comme des frères en religion, ainsi que l'atteste Orose, vers l'an 417, époque à laquelle ce peuple était déjà converti. Une autre branche, plus petite, de la même nation, ne reçut le baptême, suivant l'historien Socrate, qu'en 430. Les Burgondes restèrent catholiques sous leurs rois Gondikar, Gondioch et Chilpéric, qui avait son siège à Genève; mais après l'an 430, sous le règne de Gondebaud, qui fit égorger son frère Chilpéric et toute sa famille, ils devinrent Ariens, à l'instigation du monarque. Le Catholicisme fut rétabli, après la mort de Gondebaud, par Sigismond, son fils et son successeur, en 517. Les Vandales, les Alains, et le roi Herméric, avec ses Suèves, ayant franchi les Pyrénées, en 409, se partagèrent la péninsule hispanique. La Galice et l'ouest de l'Espagne échurent aux Suèves et aux Vandales; mais ces derniers ayant accompli, dans l'année 420, leur passage en Afrique, les Suèves se développèrent plus librement, et, conduits par Réchila, soumirent tout le nord-ouest de la presqu'île. Les Visigoths, qu'Alaric avait menés, en 410, à la conquête de Rome et de l'Italie, et ceux qu'Ataulfe avait introduits, deux ans plus tard, dans les Gaules, refoulés par les Romains, passèrent aussi en Espagne, en 414. Ils s'emparèrent de la plus grande partie de ce pays, ne laissant aux Suèves qu'un petit état en Galicie et en Lusitanie; et, peu à peu, sous leurs rois Wallia, Théodoric et Euric, ils envahirent le sud des Gaules jusqu'à la Loire. Toulouse devint alors la capitale du grand empire visigoth. Au roi païen des Suèves, Réchila, succéda un roi catholique; mais Remismond, qui épousa la fille du souverain visigoth Théodoric, introduisit, en 469, l'Arianisme chez son peuple, au moyen d'un prêtre galate, nommé Ajax, qui était passé comme lui à l'hérésie. Ce ne fut que quatre-vingt-dix ans plus tard, vers 560, que la Galice revint à l'orthodoxie, sous le roi Théodomir. — La destinée du

Catholicisme, dans les provinces méridionales de la France, sous le sceptre arien des princes visigoths, fut pleine de vicissitudes. Poussé par des défiances politiques et une fureur incroyable d'Arianisme, le roi visigoth Euric se livra à de telles persécutions contre les catholiques, que, suivant l'expression de Sidoine Apollinaire, « on pouvait douter qu'il eût à cœur l'extension de sa puissance plus que l'extermination du Catholicisme. » Il faisait clore, avec des fagots d'épines, les portes des églises et y mettait le feu ; il emprisonnait les prêtres, bannissait les uns et faisait exécuter les autres, notamment les évêques, dont il exigeait que les sièges restassent vacants. Ainsi Bordeaux, Périgueux, Rhodéz, Limoges, Gévaudan, Cause, Bazas, Comminges, Auch, demeurèrent longtemps sans pasteurs. Le Catholicisme ne triompha définitivement dans cette lutte, que quand le trône de Toulouse, après une durée de quatre-vingt-neuf ans, tomba sous la domination de Clovis. — Nous avons eu l'occasion de donner, à sa date, le récit de la persécution que les Vandales ariens d'Afrique exercèrent contre les Catholiques. Cette Eglise désolée ne devait pas se relever de ses ruines. A la tyrannie des Vandales succéda celle des Maures mahométans, et la longue interruption du culte catholique, dans ce pays, ne devait plus cesser que de nos jours, après que les armes du roi très chrétien eurent laissé, pour dernier trophée de victoire, la terre d'Afrique à la France et à la religion. — Cependant l'Évangile faisait de rapides progrès dans les Iles Britanniques. La conversion des Scots, en Irlande, s'opérait au commencement du v^e siècle, sous l'influence de saint Patrick, ou Patrice. Patrick naquit, en 387, à *Bonavem Tabernicæ* (1), comme il le dit lui-même, c'est-à-dire à Boulogne en Picardie, sur la côte qui s'appelait alors Armorique. Pris, à l'âge de seize ans, par un capitaine scot, qui rôdait sur la côte gauloise, il fut emmené captif en Irlande, où il dut garder les troupeaux de son maître. La piété et le désir d'une vie sainte s'éveillèrent alors dans l'âme du jeune homme. Au

(1) *Bonavem* n'est que le latin *Bononia* (Boulogne), et *Tabernicæ* ou *Tarvernica* désigne la contrée de *Tarabanna* ou *Tarvenna* (Térouane), où Boulogne est située.

bout de six ans, trouvant les moyens de s'enfuir, il repassa dans les Gaules, se rendit au monastère de Tours, où saint Martin avait fondé une célèbre école, et y étudia, pendant quatre ans, les sciences et les mœurs chrétiennes. Revenu près de ses parents, il se sentit, dans une vision nocturne, appelé à convertir l'Irlande : il repoussa ce premier avertissement et s'attacha, en 418, à saint Germain, évêque d'Auxerre, qui, pour achever son éducation, l'envoya à Lérins. Revenu plus tard auprès de saint Germain, il partit pour Rome, où le pape Célestin le chargea d'aller évangéliser l'Irlande. Sacré évêque à Eboria (probablement Evreux), il prit avec lui quelques compagnons, parmi lesquels sont cités Auxillius et Isserninus, et aborda, en 432, chez les Scots (1). Il trouva les païens de ce pays livrés au culte des étoiles et à l'adoration des sources. Les lieux ordinaires des cérémonies religieuses étaient les collines et les montagnes. Patrick prêcha l'Évangile devant le roi et les principaux chefs assemblés. Sa parole fut féconde. En peu de temps, trois évêchés furent fondés en Irlande. Une église, qu'il bâtit dans le district de Macha, devint le centre d'une ville, qui s'éleva, par degrés, sous le nom d'Ardmacha ou Armach : l'apôtre y fixa son siège, qui devint plus tard la métropole de l'Irlande. Il tint, avec Auxillius et Isserninus, un synode, où, par une série de canons, il constitua la nouvelle Église d'Irlande. Il mourut dans sa retraite de Saul, vers l'an 465, laissant l'île tout entière convertie à la foi chrétienne, qu'elle devait conserver, au milieu des tempêtes politiques, avec une constance si admirable et un si fidèle attachement. — La Bretagne septentrionale, ou Écosse actuelle, était alors possédée par les Pictes ou Calédoniens, peuple émigré de la Scandinavie. Les Pictes du Sud, établis entre le Forth et la chaîne des monts Grampians, furent convertis, vers l'an 412, par l'évêque breton, Ninian. Les Pictes du Nord n'eurent que cent cinquante ans plus tard saint Columban pour apôtre.

(1) Il se passa encore quatre-vingts ou quatre-vingt-dix ans jusqu'à ce que le nom de *Scoti* devînt commun à tous les Irlandais, et que leur île fût aussi connue sous le nom de *Scotia* que sous celui d'*Hibernia*. L'Écosse d'aujourd'hui n'a reçu son nom de *Scotia* que depuis le XI^e siècle.

3. L'invasion des Barbares, dans toutes les parties de l'empire romain, plaçait l'Eglise en face de peuples nouveaux, auxquels elle devait faire successivement accepter son influence. Dès l'origine, elle avait eu aussi à conquérir toute une société païenne régulièrement constituée. La civilisation, et c'est une remarque qui ne doit pas échapper à l'historien, offrit plus de résistance à l'action de l'Eglise que la barbarie. Le paganisme romain, vaincu par Constantin, qui chercha à le faire disparaître des lois, des mœurs, des institutions, de l'éducation, de la littérature, produisit, sous Julien, une réaction puissante. Les sophistes, qui entouraient l'empereur apostat, purent, un instant, espérer que la religion chrétienne succomberait, sous l'ensemble des mesures concertées avec tant de suite contre elle. Le philosophe Maxime, le rhéteur Libanius essayaient de ressusciter le culte et la poésie des dieux d'Homère. Julien lui-même, quittant le sceptre et le couteau du sacrificateur, trouvait le temps, au milieu de ses impériales préoccupations, d'écrire des traités de polémique, où il prétendait prouver que Théognis, Orphée, Phocilide et Isocrate étaient des politiques, des législateurs et des moralistes bien supérieurs à Moïse et à Salomon. Saint Cyrille d'Alexandrie se chargea de réfuter les élucubrations de cette tête couronnée : il le fit avec une verve, une logique, une éloquence qui ne laissaient rien à répliquer. Arnobe avait précédemment pris rang dans la liste des apologistes de cette époque. Nous avons parlé de ses ouvrages, à leur date. Lactance, son élégant disciple, consacra aussi les sept livres de ses *Institutions divines*, à réfuter les objections des païens contre le Christianisme. Eusèbe de Césarée composait, dans le même but, les quinze livres de la *Préparation évangélique*. En 345, Firmicus Maternus présenta aux empereurs Constance et Constant son livre de la *Fausseté des religions profanes*, livre plein de chaleur, où il s'attache à faire ressortir les côtés les plus honteux et les plus immoraux de la religion païenne. Saint Athanase publiait, à son tour, les deux discours ou traités : *Contre les païens* et *sur l'Incarnation du Verbe*. La division en est aussi juste et aussi belle que simple. Athanase fait voir, dans la chute originelle, le principe du pa-

ganisme et l'éloignement du vrai Dieu; puis il explique, toujours en réfutant les objections des païens, la possibilité, la nécessité et la réalité de l'Incarnation de Jésus-Christ. Mais l'apologie la plus grandiose et la plus complète de l'Eglise, ce sont les vingt-deux livres de la *Cité de Dieu*, opposée par saint Augustin à la Cité du monde, au Paganisme. Dans les dix premiers, l'évêque d'Hippone analyse les trois espèces de mythologies polythéistes, indiquées par Varron et par le pontife Scévola, c'est-à-dire celle des poètes, celle des politiques, et la théologie naturelle ou des philosophes. S'attaquant surtout à l'école néoplatonicienne, dont Porphyre est, à ses yeux, le principal représentant, il reproche à cette école son idolâtrie aventureuse, son apothéose des démons, le non-sens de sa liturgie et de sa doctrine sur la migration des âmes. Ensuite, partant du principe : que la connaissance de Dieu n'est possible que dans Jésus-Christ et par Jésus-Christ, il bâtit, pour ainsi dire, dans les douze derniers livres, la *Cité de Dieu*, commençant par la création et la chute des anges, et poursuivant les destinées de ce divin règne, à travers l'ancienne alliance jusqu'au jugement dernier, jusqu'à l'éternelle félicité des justes. L'objection la plus populaire du paganisme contre les chrétiens était tirée du déclin rapide et de la faiblesse, chaque jour croissante, de l'empire. Les païens comparaient, avec la situation présente, sa gloire passée, sa grandeur et sa magnificence sans bornes, tel qu'il florissait autrefois sous la protection des dieux, ferme et puissant au dedans, toujours victorieux, toujours invincible au dehors, étendant au loin sur les pays et les peuples la terreur de son nom. Maintenant que les dieux étaient méprisés, les sacrifices interdits, et qu'il n'y avait plus d'honneurs que pour le Dieu des chrétiens, la misère, la désunion, l'impuissance étaient partout, et l'empire allait visiblement à sa ruine. « Désormais, à la place » des dieux immortels, disait Libanius avec amertume, on honore » ceux qui sont cause de tous nos malheurs. » Les chrétiens répliquaient que la misère et la honte des temps présents étaient le fruit nécessaire de la semence répandue par le polythéisme, dans les âges précédents; que les descendants chrétiens

expiaient les fautes de leurs ancêtres païens ; ils montraient que la chute et la dissolution de l'empire étaient déjà visibles, lorsque le culte des dieux était encore partout dominant. « Et au fond, s'écriait saint Augustin, qu'est-ce donc qu'ils regrettent, ceux qui veulent nous charger, nous chrétiens, du poids de l'empire qui s'écroule ? Ils regrettent seulement l'éclat extérieur, la richesse, la sécurité de leurs jouissances, l'arbitraire avec lequel les riches et les puissants pouvaient satisfaire chacune de leurs passions. Ils voudraient ramener un état de choses où la licence, le désordre, la corruption régnaient sans frein. Or, ils regrettent précisément ce qui a produit au dedans la ruine, la dissolution de l'empire romain, et ce qui a amené, par contre-coup, sa décadence au dehors. » Malgré les récriminations du peuple et des rhéteurs, malgré le crédit extraordinaire dont jouissaient les sophistes d'Athènes et d'Alexandrie au iv^e siècle, malgré l'essai de restauration tenté par Julien l'Apostat, le paganisme ne cessa de pencher vers sa ruine, jusqu'à ce que son dernier vestige fût tombé, avec la société écroulée sous le marteau des Barbares.

4. Depuis la conversion de Constantin, la religion chrétienne se montrait sans crainte, et gagnait à être connue : la grandeur de ses promesses, la gravité et la beauté de ses lois, la pureté de sa morale, la magnificence de ses cérémonies et de ses fêtes séduisirent en peu de temps tous les cœurs. Les peuples, étonnés et confus des prodigieux égarements où la superstition les avait entraînés, s'empressaient de rendre hommage à la vraie religion, et se convertissaient en foule ; des villes entières abattaient leurs temples et bâtissaient des églises. Dans ce mouvement universel qui christianisait le monde, se trouvaient sans doute enveloppées un nombre considérable d'âmes faibles et timides, que l'exemple général, la protection officielle accordée au christianisme, et d'autres motifs extrinsèques, plus qu'une conviction solide, plus que l'action de la grâce, attiraient au sein de l'Eglise. Saint Augustin, saint Jérôme, Salvien, signalent, dans leurs écrits, le relâchement qu'avait introduit, au commencement du v^e siècle, cette invasion, dans la société chrétienne, de tant de néophytes

qui y apportaient les habitudes et les mœurs païennes : en sorte que la foi rencontrait, dans son triomphe même, un nouveau danger. Il semble que l'Eglise emprunte sa force aux orages et aux tempêtes déchaînés contre elle. Le iv^e et le v^e siècle, pour n'avoir plus de persécutions générales, ne manquèrent point de ces épreuves, qui retrempent les courages, ravivent la foi et font surgir les grands caractères. En Occident, le schisme des Donatistes, les hérésies pélagienne et semi-pélagienne, les persécutions locales des Vandales en Afrique, celles des Visigoths dans le midi des Gaules; en Orient, les hérésies d'Arius, de Macédonius, de Nestorius, d'Eutychès, agitèrent plus l'Eglise et firent presque autant de victimes que la plus cruelle persécution. Mais, parallèlement à cette génération croissante d'erreurs, quelle fécondité parmi les docteurs catholiques, appelés à les combattre ! Le génie sembla, dans ces deux siècles, se léguer comme un héritage, et se perpétuer. au sein de l'Eglise, dans les noms illustres des Ambroise, des Augustin, des Jérôme, des Athanase, des Basile, des Grégoire de Nazianze, des Chrysostôme. Ces noms, dont un seul eût suffi à remplir une époque, n'étaient pas les seuls qui se rencontraient, à la fois, dans les champs fertiles du iv^e et du v^e siècle : nous avons inscrit, en leur temps, ceux des saints Ephrem, Epiphane de Salamine, Epiphane de Pavie, Cyrille, Grégoire de Nysse, Hilaire, Optat, Lupus, Sidoine Apollinaire, et tant d'autres docteurs d'Orient et d'Occident, toujours armés pour défendre la foi et l'unité catholique. La réunion de tant de lumières ajoutait aux conciles généraux, tenus à cette époque, un éclat et une gloire particulière. Toutes les routes de l'empire avaient été ouvertes aux évêques chrétiens, par la conversion de Constantin. Qu'Arius, que Macédonius, que Nestorius, ou Eutychès, attaquent un des dogmes fondamentaux de notre foi; et les grandes assemblées de Nicée, de Constantinople, d'Ephèse, de Chalcédoine, présidées par les légats des papes, inspirées par l'Esprit saint, foudroient l'hérésie et le schisme. Une école théologique, toujours attentive à chercher dans l'histoire des arguments, pour affaiblir l'autorité du Saint-Siège, au profit d'opinions locales, a prétendu trouver

des faits favorables à sa cause, dans quelques événements particuliers du iv^e et du v^e siècle. La question de savoir *si le pape est supérieur au concile général, ou le concile général au pape*, a été agitée, avec une ardeur qui tenait de la passion. Le seul énoncé de la question renferme une hypothèse inadmissible. Pour se placer sur un terrain acceptable, il faudrait trouver un concile général qui eût été séparé du pape, ou un pape qui eût été séparé du concile général. Or, ce sont deux idées impossibles (1). Un concile ne peut être œcuménique sans le pape; comment donc raisonner sur une séparation hostile des deux pouvoirs, quand, par le fait même de cette séparation, l'un des deux cesserait d'être? Nous avons vu aussi le débat engagé sur *l'infaillibilité du pape en matière de doctrine*, à propos de la prétendue chute du pape Libère. Un mot tombé de la bouche de Jésus-Christ suffit pour dominer toute la controverse; c'est celui qui fut adressé à saint Pierre, quand le Sauveur lui dit : *Ego rogavi pro te, ut non deficiat fides tua : et tu aliquando conversus, confirma fratres tuos.*

5. Le développement des institutions monastiques suivit, dans cette époque, le progrès général de l'Eglise. On distingua d'abord trois sortes de moines, savoir : les *Cénobites*, qui vivaient en commun dans un monastère, sous un supérieur; les *Anachorètes*, qui vivaient seuls dans le désert; et les *Sabaraites*, qui habitaient deux ou trois dans des cellules. Ces derniers ne tardèrent pas à disparaître. Cassien nous a laissé le tableau de la vie édifiante des solitaires de son temps : leur unique occupation était la prière et le travail des mains; leur nourriture ordinaire n'était que du pain et de l'eau, leur lit une natte de jonc, et leur chevet un paquet de feuilles. Ce fut en Egypte, comme nous l'avons vu, que commença la vie monastique, d'où elle s'étendit ensuite dans la Syrie, le Pont, l'Asie-Mineure et passa en Occident. Les Gaules eurent dès lors leurs monastères célèbres; et nous avons eu occasion de rappeler la fondation de ceux de Tours et de Lérins. Saint Augustin attachait lui-même son nom à des

(1) Voyez l'ouvrage de M. de MAISTRE : *Du Pape.*

règles monastiques, destinées à devenir le code de sainteté d'une multitude de générations religieuses. La plupart des moines étaient laïques : nous lisons, dans Cassien, que ceux du monastère de Saint-Pacôme avaient recours aux prêtres des villages voisins, pour faire célébrer chez eux les saints mystères. La vie monastique les éloignait des fonctions sacerdotales. Le travail des mains, auquel ils se livraient assidûment, leur fournissait non-seulement leur nourriture, si frugale et si pauvre, mais même de quoi faire des aumônes abondantes. Les moines d'Ar-sinoé envoyaient, pour les indigents d'Alexandrie, des bateaux chargés de blé, que leur patient labeur arrachait au sol brûlant du désert. Saint Augustin rend le même témoignage des moines de la haute Afrique. Les évêques néanmoins tiraient quelquefois les moines de leur solitude, pour les incorporer au clergé de leurs Eglises; mais ils devenaient dès lors séculiers, de même que ceux qu'on élevait à l'épiscopat. Saint Athanase, dans sa lettre à Draconce, écrite vers l'an 353, compte jusqu'à sept moines, qui avaient dès lors été ordonnés évêques. Le nombre des solitaires s'était si fort accru, dès la fin de ce siècle, que dans la seule ville d'Oxyrinque, dans la basse Thébaïde, on en comptait jusqu'à dix mille, et vingt mille vierges.

6. Le gouvernement de l'Eglise se développait librement, sur les bases fondamentales que nous avons trouvées déjà établies, à la fin du premier siècle. L'autorité du Saint-Siège attirait à elle les grandes causes, soulevées dans toute l'étendue du monde chrétien. Les légats apostoliques, envoyés dans les divers royaumes, étaient comme le rayonnement du pouvoir central de Rome. Les questions de juridiction pour les patriarchats, tranchées par le concile de Nicée, mettaient un frein à d'ambitieuses prétentions. Nous avons vu les efforts des évêques de Constantinople, pour élever leur siège au-dessus de toutes les Eglises d'Orient, échouer, malgré le crédit des empereurs grecs, contre la ferme et constante résistance des souverains Pontifes. La discipline se maintenait pareillement dans une prudente et sage rigueur. Le grand exemple de Théodose, humblement prosterné sur le parvis de la cathédrale de Milan, aux pieds de saint Am-

broise, avait en quelque sorte illustré la pénitence publique. Quoique les coutumes des diverses églises fussent réglées, quant aux prescriptions principales, on trouve cependant dès lors une certaine variété dans les observances particulières. Ainsi saint Augustin nous apprend que le jeûne du samedi, qui s'observait en divers lieux, n'avait point partout le même caractère obligatoire. En quelques lieux, on célébrait le saint sacrifice tous les jours; en d'autres, le samedi et le dimanche seulement : les fidèles participaient à la communion tous les jours, ou seulement une fois par semaine. Saint Augustin ajoute qu'on est libre de se conformer à ces diverses pratiques, et que la meilleure règle, en pareil cas, est de suivre la tradition de l'église où l'on se trouve. On voit que ces divergences ne tombaient que sur des points particuliers et facultatifs de discipline ou de culte. La grande loi de l'unité, dans les questions plus graves, demeurait ferme et inébranlable. Dans un temps où la société politique, ébranlée par l'invasion des Barbares, n'offrait, de tous côtés, que licence, arbitraire et désordre, l'unité de gouvernement, quand même elle n'eût pas été la loi fondamentale et divine de l'Eglise, devenait un besoin impérieux : et ce ne sera pas la dernière fois que nous la verrons conserver, au milieu des convulsions du monde, le principe d'autorité qui survit aux tempêtes, hérite de toutes les révolutions et répare toutes les ruines.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DU PREMIER VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.....	1
1. Liaison du Christianisme avec le passé. — 2. Plénitude des temps. — Etat religieux et moral du monde à l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — 3. Les trente premières années de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — 4. Vie publique de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — 5. Enseignement du Sauveur, Institution des Sacrements. — 6. Fondation de l'Eglise. — 7. Passion et mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la croix. — 8. Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ.	
CHAPITRE II. — § 1. Pontificat de saint Pierre (33-29 juin 67).....	15
1. Pentecôte. — 2. Vie des premiers chrétiens. — 3. Election des sept diacres. — 4. Conversion de saint Paul. — 5. Vocation des Gentils. — 6. Persécution d'Hérode-Agrippa. Dispersion des Apôtres. — 7. Première mission de saint Paul. — 8. Concile de Jérusalem. — 9. Seconde mission de saint Paul. — 10. Troisième mission de saint Paul. — 11. Quatrième mission de saint Paul. — 12. Première persécution générale sous Néron. Martyre de saint Pierre, et de saint Paul.	
§ 2. Pontificat de saint Lin (67-78).....	36
13. Ruine de Jérusalem par Titus. — 14. Mort de saint Lin.	
§ 3. Pontificat de saint Clet ou Anaclet (78-91).....	39
15. Identité de saint Clet ou Anaclet. — 16. Extension du christianisme dans les Gaules et la Germanie.	
§ 4. Pontificat de saint Clément I ^{er} (91-100).....	41
17. Lettres de saint Clément I ^{er} aux Corinthiens. — 18. Hérésies du premier siècle. — 19. Seconde persécution générale sous Domitien.	
CHAPITRE III.....	46
1. Importance de l'étude du premier siècle. — 2. Enseignement de l'Eglise. Caractère d'autorité. — 3. Caractère de simplicité. — 4. Miracles; confirmation de la doctrine. — 5. Tradition. — 6. Ecriture-Sainte. Nouveau-Testament. — 7. Evangile. — 8. Figures des quatre Evangélistes. — 9. Actes des Apôtres. — 10. Epîtres de saint Paul. — 11. Epîtres de saint Jacques, de saint Pierre, de saint Jean et de saint Jude. — 12. Apocalypse. — 13. Points principaux de la doctrine contenus dans le Nouveau-Testament. — 14. Gouvernement de l'Eglise. Autorité du Siège apostolique. — 15. Episcopat. — 16. Sacerdoce. Diaconat. Ordres religieux. Célibat des clercs. Diaconesses. — 17. Discipline. — 18. Culte. — 19. Conclusion.	

CHAPITRE IV. — § 1. Pontificat de saint Evariste (100-109).....	70
1. Caractère de la troisième persécution générale sous Trajan. — 2. Lettre de Pline-le-Jeune à Trajan. — 3. Réponse de Trajan à Pline-le-Jeune. — 4. Arrius Antonius. — 5. Martyre de saint Siméon, évêque de Jérusalem. — 6. Secte de Thébutis. — 7. Unité de gouvernement, garantie de la pureté de la foi. — 8. Voyage de saint Ignace à Rome. — 9. Son martyre. — 10. Martyre du pape saint Evariste.	
§ 2. Pontificat de saint Alexandre I ^{er} (109-119).....	76
11. Règlement de saint Alexandre I. — 12. Martyre de saint Onésime, évêque d'Éphèse, de saint Timothée, de saint Tite, etc. — 13. Épître de saint Polycarpe aux Philippiens. — 14. Saint Papias, évêque d'Hiérapolis. — 15. Ouvrages de saint Denys l'Aréopagite. — 16. Thérapeutes. — 17. Révolte des Juifs. — 18. Mort de l'empereur Trajan. — 19. Caractère de l'empereur Adrien. — 20. Martyre du pape saint Alexandre I.	
§ 3. Pontificat de saint Sixte I ^{er} (119-128).....	83
21. Gnostiques. — 22. Martyre de sainte Symphorose et de ses fils. — 23. Martyre des saintes Sabine, Sérapie, Zoé, etc. — 24. Martyre du pape saint Sixte I.	
CHAPITRE V. — § Pontificat de saint Télesphore (128-138).....	88
1. Saint Télesphore, pape. — 2. Apologie de saint Quadrat et d'Aristide. — 3. Lettre de Sérénus Granianus, proconsul d'Asie, à l'empereur Adrien. — 4. Réponse d'Adrien. — 5. Révolte des Juifs. — 6. Le Talmud. — 7. Version d'Aquila. — 8. Mort d'Adrien. — 9. Martyre du pape saint Télesphore.	
§ 2. Pontificat de saint Hygin (138-142).....	95
10. Hérésie de Cerdon et de Marcion. — 11. Mort du pape saint Hygin.	
§ 3. Pontificat de saint Pie I ^{er} (142-150).....	97
12. La persécution continue sous le règne d'Antonin. — 13. Saint Justin l'Apologiste. Sa conversion. — 14. Exhortation aux Grecs, premier ouvrage de saint Justin. — 15. Première Apologie de saint Justin, adressée à l'empereur Antonin. — 16. Décret de l'empereur Antonin-le-Pieux en faveur des chrétiens. — 17. Mort du pape saint Pie I.	
CHAPITRE VI. — § 1. Pontificat de saint Anicet (150-161).....	105
1. Différentes sectes gnostiques : Caïnites, Secondiens, Ptolémaïtes, Ophites, Séthiens, Marcosiens, Colorbasiens, Archontiques, Antitactes, Adamites ou Prodicis. — 2. Question de la Pâque. — 3. Voyage de saint Polycarpe à Rome. — 4. Fondation des Eglises de Lyon, de Vienne, de Valence et de Besançon. — 5. Saint Hégésippe. — 6. Dialogue de saint Justin avec Tryphon. — 7. Mort du pape saint Anicet et de l'empereur Antonin.	
§ 2. Pontificat de saint Soter (162-174).....	111
8. Quatrième persécution générale sous l'empereur Marc-Aurèle. — 9. Martyre de sainte Félicité et de ses sept fils à Rome. — 10. Lettre de l'Eglise de Smyrne aux Eglises d'Asie. — 11. Martyre de saint Polycarpe, évêque de Smyrne. — 12. Celse le Philosophe. — 13. Lutte de Crescent le Cynique contre saint Justin. — 14. Seconde Apologie de saint Justin, adressée à l'empereur Marc-Aurèle. — 15. Martyre de saint Justin et de ses compagnons. — 16. Miracle de la Légion fulminante. — 17. Evêques et docteurs illustres sous le pontificat de saint Soter. — 18. Saint Denys, évêque de Corinthe ; sa lettre à l'Eglise de	

Rome. — 19. Hérétiques. Tatien, chef des Encratites. — 20. Bardesane. — 21. Apelles, disciple de Marcion. — 22. Montan, Priscille et Maximilla. — 23. Mort du pape saint Soter.

CHAPITRE VII. — Pontificat de saint Eleuthère (174-186)..... 127

1. La persécution se renouvelle (177). Martyrs de Lyon. Sanctus, Maturus, Attale et Blandine. — 2. Martyre de saint Pothin, évêque de Lyon. Voyage de saint Irénée à Rome. — 3. Martyre des saints Epipode et Alexandre à Lyon. — 4. Martyre de saint Symphorien à Autun. — 5. Apologie d'Athénagore. Son traité de la résurrection des morts. — 6. Apologies de saint Méliton, évêque de Sardes, de Claude Apollinaire, évêque d'Hiérapolis, et de Miltiade. — 7. Hermias. Saint Théophile, évêque d'Antioche. Hérésie d'Hermogènes. — 8. Conversion de Lucius, roi de la Grande-Bretagne, au christianisme. — 9. Mort de Marc-Aurèle. Commode lui succède. — 10. Apologie et martyre du sénateur Apollonius. — 11. Version des saintes Ecritures, par Théodotion. Ouvrage de saint Irénée contre les hérésies. — 12. Mort du pape saint Eleuthère (186).

CHAPITRE VIII. — Pontificat de saint Victor I^{er} (186-200)..... 143

1. Question de la Pâque. — 2. Lettre de Polycrate, évêque d'Ephèse, au pape saint Victor I. — 3. Lettre de saint Irénée au pape saint Victor I. — 4. Lettre des évêques de Palestine au pape saint Victor I. — 5. Hérésie des Théodotiens. — 6. Le prêtre Gaius réfute les Théodotiens. — 7. Autres apologistes de la foi chrétienne. — 8. Ecoles chrétiennes. — 9. Ecole chrétienne d'Alexandrie. Saint Pantène. — 10. Clément d'Alexandrie. Ses ouvrages. — 11. Mort du pape saint Victor I.

CHAPITRE IX. — Pontificat de saint Zéphirin (200-217)..... 155

1. Cinquième persécution générale sous Septime Sévère (202). — 2. Martyrs Scyllitains à Carthage. — 3. Martyre de sainte Perpétue, de sainte Félicité et de leurs compagnons à Carthage. — 4. Martyre de saint Léonide, père d'Origène, à Alexandrie (202.) — 5. Martyre de saint Irénée, évêque de Lyon. — 6. Martyre des disciples d'Origène à Alexandrie (204). — 7. Martyre de sainte Potamienne, de sainte Marcelle, sa mère, et du soldat Basilide à Alexandrie (204). — 8. Tertullien. — 9. Conférence entre Gaius et Proclus à Rome. — 10. Voyage d'Origène à Rome. Les Octaples, Hexaples, Tétraples. Bible d'Origène. — 11. Saint Narcisse, évêque de Jérusalem. — 12. Saint Alexandre, coadjuteur de saint Narcisse et évêque de Jérusalem. — 13. Minucius Félix, Octavius et leur ami Cécilius. — 14. Caracalla, empereur. — 15. Massacres à Alexandrie. Fuite d'Origène à Césarée. — 16. Condamnation de l'hérétique Noët. — 17. Saint Hippolyte, évêque de Porto. Ses ouvrages. — 18. Chute et pénitence de Natalis, confesseur de la foi. — Mort du pape saint Zéphirin.

CHAPITRE X. — § 1. Pontificat de saint Callixte I^{er} (217-222)..... 181

1. Héliogabale, empereur. — 2. Entrevue d'Origène avec Alexandre Sévère. — 3. Travaux d'Origène. — 4. Voyage d'Origène en Grèce. Son ordination. — 5. Jules Africain. — 6. Mort de saint Callixte I. Décrets de ce Pape.

§ 2. Pontificat de saint Urbain I^{er} (222-231)..... 187

7. Alexandre Sévère empereur. — 8. Eglise de Sainte-Marie au-delà du Tibre. — 9. Excommunication d'Origène. — 10. Persécution à Rome. — 11. Martyre des saints Valérien, Tiburce et Maxime. — 12. Martyre de sainte Cécile. — 13. Martyre de saint Urbain I.

- § 3. Pontificat de saint Pontien (231-235)..... 196
14. Exil du pape saint Pontien. — 15. Mort de Démétrius, patriarche d'Alexandrie. — 16. Sixième persécution générale par Maximin de Thrace. Martyre du pape saint Pontien.
- § 4. Pontificat de saint Anthère (décembre 235-janvier 236)..... 198
17. Confession d'Ambroise, ami d'Origène, et de Protoctète, prêtre de Césarée. — 18. Martyre du pape saint Anthère.
- CHAPITRE XI. — Pontificat de saint Fabien (236-250)..... 200
1. Election du pape saint Fabien (236-250). — 2. Saint Grégoire de Néocésarée. Plan d'éducation chrétienne d'Origène. — 3. Election de saint Grégoire le Thaumaturge à l'évêché de Néocésarée. — 4. Miracles de saint Grégoire le Thaumaturge. — 5. Election de saint Alexandre le Charbonnier à l'évêché de Comane. — 6. Relâchement dans les mœurs des fidèles. — 7. L'empereur Philippe arrêté par l'évêque saint Babylas à la porte de l'église d'Antioche. — 8. Hérésie de Bérylle, évêque de Posra (242). Hérésie touchant la résurrection. — 9. Elcésaites. — 10. Conversion de saint Cyprien. — 11. Traité de la vanité des idoles. Le livre des témoignages de saint Cyprien. — 12. Promotion de saint Cyprien à l'évêché de Carthage. — 13. Massacre des chrétiens à Alexandrie. — 14. Septième persécution générale sous l'empereur Dèce. Mort du pape saint Fabien. Travaux de son pontificat.
- CHAPITRE XII. § 1. Vacance du siège de Rome (20 janvier 250-2 juin 251). 215
1. Caractère de la septième persécution générale sous Dèce (250). — 2. Martyrs de Rome, de Jérusalem, d'Antioche, d'Alexandrie, etc. — 3. Martyrs d'Asie. — 4. Interrogatoire de saint Acace, évêque d'Antioche de Pisidie. — 5. Défections à Carthage. — 6. *Thurificati. Sacrificati. Libellatici. Lapsi*. Billets de recommandation des martyrs. — 7. Lettre de Lucien, confesseur de Carthage, à saint Cyprien, au sujet de la question des apostats. — 8. Réponse du clergé de Rome à saint Cyprien, au sujet de la question des apostats. — 9. Schisme de Félicissime et de Novat à Carthage.
- § 2. Saint Corneille, pape (2 juin 251-14 septembre 252)..... 228
10. Election du pape saint Corneille (2 juin 251). — 11. Novatien, premier anti-pape. — 12. Mort de Dèce (251). Fin de la septième persécution générale. Saint Paul, premier ermite. — 13. Concile de Carthage (252). Traités de saint Cyprien, *De Lapsis, De unitate Ecclesiae*. — 14. Concile de Rome. — 15. Second concile de Carthage sous saint Cyprien (252). Schisme de Fortunat à Carthage. — 16. Confession, exil et mort du pape saint Corneille (14 septembre 252).
- § 3. Saint Lucius I^{er}, pape (18 octobre 252-14 mars 255)..... 233
17. Election, pontificat et mort du pape saint Lucius I. — 18. Mort d'Origène. Doutes sur son orthodoxie.
- § 4. Saint Etienne I^{er}, pape (13 mai 253-2 août 257)..... 235
19. Election du pape saint Etienne I. — 20. Peste universelle (253-260). — 21. Charité des chrétiens. — 22. Lettres et décisions de saint Cyprien sur diverses affaires ecclésiastiques de son temps. — 23. Question du baptême des hérétiques. — 24. Concile de quatre-vingt-cinq évêques de Carthage (1^{er} septembre 256). — 25. Huitième persécution générale sous Valérien. Martyre du pape saint Etienne I (257).

- § 5. Saint Sixte II, pape (24 août 257-6 août 258). 243
26. Election du pape saint Sixte II. Fin de l'affaire des rebaptisants. — 27. Martyre de saint Cyprien à Carthage. Principaux martyrs de la huitième persécution générale, dans les diverses provinces de l'empire. — 28. Martyre de saint Cyrille, jeune enfant de Césarée en Cappadoce. — 29. Martyre du pape saint Sixte II (août 258). — 30. Martyre de saint Laurent. — 31. Fin de la huitième persécution générale.
- CHAPITRE XIII. — § 1. Pontificat de S. Denys (22 juillet 259-26 déc. 269). . . 250
1. Election du pape saint Denys. Charité des chrétiens. Progrès du christianisme. — 2. Décadence de l'empire sous Gallien. — 3. Hérésie de Sabellius. — 4. Paul de Samosate. — 5. Mort de saint Denys d'Alexandrie et de saint Grégoire le Thaumaturge. — 6. Mort du pape saint Denys.
- § 2. Pontificat de saint Félix I^{er} (27 décembre 269-22 décembre 274). . . . 255
7. Election du pape saint Félix I. — 8. Manès. — 9. Lettre de Manès à Marcel. — 10. Principes fondamentaux de l'erreur de Manès. — 11. Conférence entre saint Archélaüs, évêque de Carrhes, et Manès. Autre conférence entre le prêtre Diodore et Manès. — 12. Neuvième persécution générale sous Aurélien. — 13. Martyre du pape saint Félix I.
- § 3. Pontificat de saint Eutychien (4 janvier 275-7 décembre 283). 259
14. Election de saint Eutychien. Fin de la neuvième persécution générale. — 15. Dorothée, prêtre d'Antioche. Achilles d'Alexandrie. — 16. Saint Félix de Nole. — 17. Progrès du Manichéisme en Egypte et en Syrie. — 18. Mort du pape saint Eutychien.
- § 4. Pontificat de saint Caius (16 décembre 283-22 avril 296). 262
19. Election de saint Caius. — 20. Martyre de saint Sébastien. — 21. Martyre de la légion Thébaine. — 22. Martyre de saint Victor de Marseille. — 23. Cruautés de Riccius Varus. — 24. Secte des Hiéracites en Egypte. — 25. Conversion d'Arnohe. Ses sept livres contre les Gentils. — 26. Election de Constance Chlore et de Galérius à l'empire. — 27. Instructions de saint Thomas, évêque d'Alexandrie, aux officiers chrétiens de la cour de Dioclétien. — 28. Mort du pape saint Caius.
- CHAPITRE XIV. — § 1. Saint Marcellin, pape (30 juin 296-24 octobre 304). 273
1. Election du pape saint Marcellin (30 juin 296). — 2. Galérius commence la persécution. — 3. Schisme des Méléciens. Concile d'Elvire. — 4. Dixième persécution générale sous Dioclétien (303). — 5. Tableau général de la dixième persécution. — 6. Martyrs de la maison de l'empereur. Les sophistes. Hiéroclès. — 7. Martyrs d'Orient. — 8. Martyrs d'Occident. — 9. Martyre du pape saint Marcellin (24 octobre 304).
- § 2. Vacance du siège de Rome (24 octobre 304-19 mai 308). 287
10. Suite et fin de la persécution de Dioclétien en Occident. — 11. Martyre de saint Genès. — 12. Abdication de Dioclétien. — 13. Maximin Daïa. — 14. Suite de la persécution en Orient. — 15. Conciliabule d'évêques traditeurs à Cirtha. Canons de saint Pierre, patriarche d'Alexandrie.
- § 3. Saint Marcel, pape (14 mai 308-16 janvier 310). 293
16. Election du pape saint Marcel. — 17. Constantin proclamé empereur par les

légions de la Grande-Bretagne. — 18. Saint Méthodius, évêque de Tyr. — 19. Saint Antoine. — 20. Mort du pape saint Marcellin.

§ 4. Saint Eusèbe, pape (2 avril 310-26 septembre 310)..... 298
21. Election, exil et mort du pape saint Eusèbe.

§ 5. Vacance du siège de Rome (26 septembre 310-2 juillet 311)..... 299
22. Derniers crimes et supplice de Maximien-Hercule. — 23. Edit de Galérius, favorable aux chrétiens. Mort de Galérius. — 24. Délivrance des prisonniers chrétiens en Orient.

§ 6. Saint Melchiade, pape (2 juillet 311-10 janvier 314)..... 302
25. Election du pape saint Melchiade. — 26. Schisme des Donatistes à Carthage. — 27. Maximin Daïa essaie, malgré les édits de Galérius, de renouveler la persécution. — 28. Guerre entre Maxence et Constantin. Labarum. Victoire de Constantin. — 29. Edit de Constantin proclamant la religion chrétienne religion de l'empire. — 30. Concile tenu à Rome, au palais de Latran, contre les Donatistes. — 31. Mort du pape saint Melchiade. — 32. Fin de la première époque de l'histoire ecclésiastique.

CHAPITRE XV. — Résumé de la première époque de l'Histoire de l'Église.

(An 1-312)..... 313

1. Extension rapide du christianisme en Italie, — 2. dans tout le reste de l'Occident, — 3. en Orient. — 4. Obstacles au développement du christianisme. — 5. Causes favorables à ce développement. — 6. Ecrivains et philosophes païens hostiles au christianisme. Lucien. Celse. Porphyre. Jamblique. Philostrate. Vie d'Apollonius de Thyane. Hiéroclès. — 7. Premiers apologistes. — 8. Hérésies. Schismes. — 9. Gouvernement, discipline et culte. — 10. Conclusion.

SECONDE ÉPOQUE DE L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

CHAPITRE PREMIER. — Pontificat de saint Sylvestre I^{er} (31 janvier 314-31

décembre 335)..... 333

1. Seconde époque de l'histoire ecclésiastique. — 2. Election du pape saint Sylvestre. — 3. Lactance. Ses ouvrages. — 4. Eusèbe de Césarée. Ses ouvrages. — 5. Solitaires. Saint Antoine, saint Ammon, saint Pacôme, saint Hilarion, Pères du désert. — 6. Concile d'Arles contre les Donatistes. — 7. Conciles d'Ancyre en Galatie, de Néocésarée dans le Pont et de Gangres dans la Bithynie. — 8. Législation chrétienne de Constantin. — 9. Cruautés de Constantin. — 10. Réaction contre le christianisme. Persécution de Licinius. Martyrs. — 11. Guerre entre Constantin et Licinius. Défaite et mort de Licinius. — 12. Antécédents d'Arius. — 13. Hérésie d'Arius. — 14. Concile d'Alexandrie contre Arius. — 15. Saint Athanase, diacre d'Alexandrie. — 16. Liaison d'Arius et d'Eusèbe de Nicomédie. Composition de la Thalie. — 17. Lettres du patriarche saint Alexandre contre l'Arianisme. — 18. Intervention de Constantin dans l'affaire de l'Arianisme. — 19. Premier concile œcuménique à Nicée en Bithynie (325). — 20. Ouverture du concile. — 21. Séance publique du concile de Nicée. — 22. Profession de foi, connue sous le nom de symbole de Nicée. — 23. Quartodécimans. Question de la Pâque, jugée par le concile de Nicée. — 24. Affaire des Méléciens, traitée par le concile de Nicée. — 25. Canons de

discipline du concile de Nicée ou *Canons apostoliques*. — 26. Autorité hiérarchique des patriarches, réglée par le concile de Nicée. — 27. Election et ordination des évêques et des prêtres. — 28. Célibat des clercs. — 29. Règles pour la réconciliation des hérétiques, des schismatiques et des *lapsi*. — 30. Discipline ecclésiastique relative au mariage, réglée par les canons apostoliques. — 31. Clôture du concile de Nicée. — 32. Déposition d'Eusèbe de Nicomédie et de Théognis de Nicée, par le concile d'Alexandrie. — 33. Fondation d'églises et donations pieuses de Constantin. — 34. Invention de la vraie croix par sainte Hélène, mère de Constantin. — 35. Progrès de la foi en dehors des limites de l'empire romain. — 36. Fondation de Constantinople. — 37. Saint Athanase, patriarche d'Alexandrie. Intrigues des Eusébiens contre saint Eustathe, patriarche d'Antioche. — 38. Arius est empêché par la résistance de saint Athanase de rentrer à Alexandrie. Saint Antoine à Alexandrie. — 39. Concile arien de Tyr contre saint Athanase. — 40. Exil de saint Athanase à Trèves par l'empereur Constantin. — 41. Dédicace de l'église de Jérusalem (13 septembre 335). — 42. Mort du pape saint Sylvestre (31 décembre 335).

CHAPITRE II — § 1 Pontificat de saint Marc (18 janv. 336-7 oct. 336)... 391

1. Election de saint Marc au souverain pontificat. — 2. Concile arien de Constantinople. Déposition de Marcel, évêque d'Ancyre. Rétablissement d'Arius. Sa mort tragique. — 3. Mort du pape saint Marc (7 octobre 336).

§ 2. Pontificat de saint Jules I^{er} (6 février 337-12 avril 352)... 394

4. Election du pape saint Jules I. — 5. Lettre de saint Antoine à l'empereur Constantin. Exil de saint Paul, patriarche de Constantinople. Mort de Constantin-le-Grand. — 6. Rappel de saint Athanase à Alexandrie, et de saint Paul à Constantinople. Second exil de Paul. Eusèbe de Nicomédie s'empare du siège patriarcal de Constantinople. — 7. Premier concile arien d'Antioche. — 8. Saint Athanase est une seconde fois chassé d'Alexandrie. Grégoire de Cappadoce s'empare de son siège. Concile de Rome, convoqué par le pape saint Jules I. — 9. Rappel du patriarche saint Paul à Constantinople. Son troisième exil. — 10. Second concile arien d'Antioche. — 11. Conciles catholiques de Milan et de Sardique. — 12. Retour de saint Athanase à Alexandrie, après son second exil. Retour de saint Paul, patriarche de Constantinople. — 13. Mort de saint Paul, premier ermite. — 14. Circoncillions. Concile de Carthage à leur sujet. — 15. Persécution de Sapor II, roi de Perse, contre les chrétiens. — 16. Levée du premier siège de Nisibe par Sapor II. Suite de la persécution en Perse. — 17. Levée du second siège de Nisibe par Sapor II. Saint Ephrem, disciple de saint Jacques de Nisibe. — 18. Meurtre de Constant, empereur d'Occident. Triple usurpation de l'empire. — 19. Concile de Sirmium. Quatrième et dernier exil de saint Paul, patriarche de Constantinople. Son martyre. — 20. Apparition d'une croix miraculeuse à Jérusalem. — 21. Mort du pape saint Jules I.

CHAPITRE III. — Pontificat de Libère (22 mai 352-4 septembre 366)... 423

1. Election du pape Libère. — 2. Nouvelles accusations des Ariens contre saint Athanase. Chute de Vincent de Capoue. — 3. Le pape Libère désavoue la conduite de Vincent de Capoue, son légat. — 4. Concile de Milan (355). — 5. Exil de saint Athanase par Constance (355). — 6. Lettre du pape Libère aux évêques exilés. — 7. Exil du pape Libère à Bérée en Thrace. — 8. Chute d'Osius de Cor-

doue. Second concile arien de Sirmium. — 9. Etat de la question sur le fait de la chute controversée du pape Libère. — 10. Semi-Ariens. Anoméens. Aétiens. Eunomiens. Eunomia. Euppsychiens. — 11. Conciles ariens de Césarée, d'Antioche, d'Ancyre, troisième de Sirmium. — 12. Concile de Rimini (359). — 13. Concile de Séleucie (359). — 14. Concile de Constantinople (360). Premier concile de Paris. — 15. Concile d'Antioche (361). — 16. Mort de l'empereur Constance. — 17. Premières études et liaison de saint Grégoire de Nazianze et de saint Basile de Césarée. — 18. Saint Cyrille de Jérusalem. Ses Catéchèses. — 19. Saint Nersès, patriarche d'Arménie. — 20. Docteurs d'Occident : saint Hilaire de Poitiers, saint Martin de Tours, saint Eusèbe de Verceil, saint Paulin de Trèves, Lucifer de Cagliari. Naissance des saints Ambroise, Jérôme et Augustin. — 21. Julien l'Apostat empereur. — 22. Caractère et causes de la persécution de Julien l'Apostat. — 23. Edit qui rappelle les exilés et dépouille le clergé de ses immunités et les églises de leurs biens. — 24. Retour de saint Athanase à Alexandrie (362). — 25. Concile d'Alexandrie. — 26. Edit de Julien l'Apostat pour défendre aux chrétiens l'étude des belles-lettres. — 27. Julien essaie de rebâtir le temple de Jérusalem. Mort de Julien. — 28. Macédonius. Son hérésie. — 29. Mort du pape Libère.

CHAPITRE IV. — § 1. Pontificat de saint Damase (24 sept. 366-11 déc. 384). 476

1. Antipape Ursin. — 2. Arianisme en Orient, sous l'empereur Valens. — 3. Basile de Césarée et le préfet Modeste. Mort de saint Athanase à Alexandrie. — 4. Saint Martin, évêque de Tours. Election de saint Ambroise à l'épiscopat. — 5. Saint Optat, évêque de Milève. Commencement de saint Jérôme — 6. Gratien appelle à l'empire d'Orient Théodose-le-Grand. Mort de saint Basile-le-Grand. — 7. Saint Grégoire de Nazianze est appelé au gouvernement de l'Eglise de Constantinople. Schisme de Maxime à Constantinople. — 8. Concile de Constantinople. Mort de saint Méléce. Troubles à cette occasion. Retraite de saint Grégoire de Nazianze. Droits des divers patriarchats. — 9. Priscillien. Son hérésie condamnée au concile de Saragosse. Mort de S. Damase.

§ 2. Pontificat de saint Sirice (1^{er} janvier 385-25 novembre 398)..... 496

10. Décrétale de saint Sirice à Himérius, évêque de Tarragone. — 11. Persécution de l'impératrice Justine contre saint Ambroise à Milan. Ambassade de saint Ambroise près de l'usurpateur Maxime. — 12. Révolte d'Antioche. Saint Flavien. Saint Jean-Chrysostôme. Clémence de Théodose. — 13. Massacre de Thessalonique. Pénitence de Théodose. Massaliens. Mort de Théodose-le-Grand. Mort de saint Ambroise. — 14. Conversion de saint Augustin. — 15. Retraite de saint Jérôme à Béthléem. Saint Martin de Tours. Saint Paulin de Nole. Saint Delphin et saint Amand de Bordeaux. Saint Victrice à Rouen. Saint Sulpice Sévère. — 16. Saint Jean-Chrysostôme est élu sur le siège de Constantinople. Synésius. Mort de saint Sirice.

§ 3. Pontificat de saint Anastase I^{er} (26 novembre 398-27 avril 402)..... 512

17. Lettres dimissoriales. Premier concile de Tolède. — 18. Disgrâce d'Eutrope. Débat entre saint Jérôme et le prêtre Rufin. — 19. Mort de saint Martin, évêque de Tours. Mort de saint Anastase I^{er}.

CHAPITRE V. — § 1. Pontificat de saint Innocent I^{er} (avril 402 mars 417). 517

1. Lettres de saint Innocent I^{er} à divers évêques de France, d'Espagne et d'A-

frique. — 2. Premier exil de saint Jean-Chrysostôme. — 3. Second exil et mort de saint Jean-Chrysostôme. — 4. Invasion de Rome par Alaric. — 5. *Cité de Dieu* par saint Augustin. Pélagianisme. — 6. Mort du pape saint Innocent I^{er}.

§ 2. Pontificat de saint Zosime (août 417-décembre 418)..... 532

7. Travaux et mort de saint Zosime.

§ 3. Pontificat de saint Boniface I^{er} (30 décembre 418-25 octobre 422).... 534

8. Election de saint Boniface I^{er}. Antipape Eulalius. Question du droit d'appel au Saint-Siège, agitée par les évêques d'Afrique. — 9. Prétentions d'Atticus, évêque de Constantinople, à la juridiction sur toutes les Eglises d'Asie. — 10. Mort de saint Jérôme et de saint Boniface I^{er}.

§ 4. Pontificat de saint Célestin I^{er} (3 novembre 422-6 avril 432)..... 538

11. Semi-Pélagianisme. — 12. Cassien. Saint Siméon Stylite. Invasion de Genséric en Afrique. Mort de saint Augustin. — 13. Les Francs dans les Gaules. Saint Lupus de Troyes, saint Eucher de Lyon, saint Germain d'Auxerre, etc. — 14. Nestorius. Concile d'Ephèse, troisième général. Mort de saint Célestin I^{er}.

§ 5. Pontificat de saint Sixte III (26 avril 432-28 mars 439)..... 546

15. Election de saint Sixte III. — 16. Prudence, Sédulius. Prédestinatianisme. Saint Prosper. — 17. Code Théodosien. Invasion des Barbares dans les diverses provinces de l'empire. Mort de saint Sixte III.

CHAPITRE VI. — § 1. Pontificat de saint Léon I^{er}, le Grand (1^{er} septembre 439-11 avril 461)..... 551

1. Travaux de saint Léon-le-Grand contre les diverses hérésies. — 2. Eutychès. *Brigandage d'Ephèse*. — 3. Marcien, empereur d'Orient. — 4. Concile de Chalcédoine, quatrième général. — 5. Attila. Son invasion dans les Gaules et l'Italie. Il se retire devant la majesté de saint Léon-le-Grand. — 6. Nouveaux troubles excités en Orient par l'Eutychianisme. — 7. Invasion de Rome par Genséric. — 8. Timothée Elure à Alexandrie. Mort de saint Léon-le-Grand.

§ 2. Pontificat de saint Hilaire (12 novembre 461-10 septembre 467).... 573

9. Election de saint Hilaire. — 10. Travaux de saint Hilaire pour maintenir les règles de la hiérarchie ecclésiastique. — 11. Conciles d'Arles, de Tours, de Vannes, dans les Gaules. — 12. Tremblement de terre d'Antioche. Incendie de Constantinople. Mort de saint Siméon Stylite.

§ 3. Pontificat de Simplicius (27 septembre 467-jusqu'à la fin de l'empire d'Occident (23 août 476))..... 578

13. Election de saint Simplicius. — 14. Saint Epiphane de Pavie. Saint Patient de Lyon. Saint Sidoine Apollinaire. — 15. Odoacre, roi des Hérules, met fin à l'empire d'Orient.

CHAPITRE VII. — Résumé de la seconde Epoque de l'Histoire de l'Eglise.... 584

1. Progrès de l'Evangile en Orient. — 2. Progrès de l'Eglise en Occident. — 3. Polémique païenne. Apologistes de la seconde époque. — 4. Hérésies. Docteurs et conciles. — 5. Développement des institutions monastiques. — 6. Gouvernement, discipline et culte.

*Ô Marie conçue sans péché,
priez pour nous qui avons recours à vous!*

Les 20 premières pages de ce PDF donne un aperçu de la qualité, *bonne ou mauvaise*, de l'édition papier. La qualité dépend du livre original dont nous nous sommes servi pour produire le fac-similé (*texte numérisé*).

Il est possible de commander l'édition papier à prix abordable en visitant le site :

canadienfrancais.org

Plusieurs autres livres sont également disponibles sur le même site, toujours à prix abordable.

Ce PDF peut être distribué librement. Cependant, la licence ne permet pas qu'il soit modifié et ensuite redistribué. Aucune dérivation ne peut en être faite, par exemple pour en enlever certaines pages comme celle-ci.

Au Canada, cet ouvrage est dans le domaine public. Le fac-similé est toutefois sous droit d'auteur. Si vous désirez en faire usage pour reproduire ce livre, veuillez en faire la demande.

Licence *Creative Commons* CC BY-ND 2.5 CA



© 2019 *canadienfrancais.org*